PQ
2471
.V7
176
1856
V.4
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mlangesrelig04veui

MÉLANGES

TOME IV

ANGERS. IMP. COSNIER ET LACHÈSE.

MÉLANGES

RELIGIEUX, HISTORIQUES, POLITIQUES

ET LITTÉRAIRES

PAR LOUIS VEUILLOT

Rédacteur en Chef de l'*Univers*

—

TOME IV

1847 — 1849

—

PARIS

L. VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

rue Cassette, 23

—

1857

PIE IX ET LES RÉVOLUTIONNAIRES.

On pouvait appeler le parti catholique un parti de *libéraux sincères*, et seul de tous les partis, peut-être, il méritait complètement un tel nom. Nous avions salué avec une joie, un amour et une confiance incomparables les réformes de Pie IX, notre Père et notre modèle, qui, comme nous, croyait qu'une partie au moins des libéraux voulaient la liberté. La polémique suivante montrera quel combat l'esprit de vraie liberté, l'esprit de liberté catholique, à la veille de la révolution, devait soutenir contre l'esprit démagogique dont le *National* était alors en France le plus habile et le plus actif instrument.

I.

PIE IX.

22 août 1847.

I. Il n'y a point d'événements fortuits dans le monde, quoi qu'en pense notre faible raison. En vain l'homme

secoue l'arbre des destinées, ses fruits n'en tombent que lorsqu'ils sont mûrs, et l'on voit que la tempête ou le souffle qui les détache ne s'est élevé que dans ce but.

Les plus grands événements sont les hommes qui viennent, de distance en distance, présider aux transformations des sociétés. Ils se montrent dans le moment précis où la situation les réclame, souples instruments du moteur caché qui les fait agir, malgré l'orgueil qui leur persuade souvent qu'ils sont eux-mêmes ce moteur. Le peuple s'y trompe aussi ; cette erreur est nécessaire à leur mission, surtout quand ils accomplissent une mission de vengeance. On ne voit qu'eux; on croit qu'ils sont seuls; cependant ils ont eu des précurseurs inconnus, et d'autres hommes, dont le concours leur est nécessaire, sont sortis, au moment marqué, des réserves de la Providence, tantôt matières premières que le principal agent doit façonner lui-même à grand'peine, tantôt instruments déjà tout formés et qui attendent qu'on les emploie.

A travers les difficultés que ces hommes rencontrent, tout est pourtant d'avance disposé pour eux, et Dieu n'y demande plus que leur action : ils l'apportent avec empressement quand la colère les envoie ; ils essaieront en vain de la refuser, lorsqu'ils sont envoyés par la miséricorde.

Dieu donne aux siens une croix à porter ; mais il les assiste et les rend victorieux, même dans le supplice et dans la mort. Au contraire, les messagers de colère, qui sont des méchants, s'avancent et marchent en triomphe, presque sans y prendre peine, portés par des circonstances que déchaînent de toutes parts des coups ignorants et imprévus. Ils vont, autant qu'il plaît à Dieu, sans que rien leur résiste, jusqu'au jour où il les abime, ivres et

fous d'orgueil, au sein de leurs effroyables succès. C'est ce que M. Thiers appelle la *Fortune*.

Telle fut la fortune de Robespierre. Rien de plus étonnant que la *Terreur*. Une poignée de bandits, non seulement infâmes, mais stupides, faisaient dans toutes les cités la loi à la masse mille fois plus forte des honnêtes gens. Ils allaient de maison en maison arracher la femme à son époux, le père à ses enfants, le frère à ses frères, et ils ne rencontraient point de résistance, et les suspects déjà condamnés n'essayaient même pas d'immoler au moins un de leurs vils bourreaux. Cela passe la raison. Que des chrétiens se fussent soumis par l'héroïque effort d'une foi semblable à celle des martyrs, je le comprends ; mais ceux qui se laissaient ainsi décimer étaient loin, la plupart, d'obéir au sentiment religieux. Ils n'attendaient rien du ciel, fermé depuis longtemps à leurs regards. Qui les contraignait? La *Terreur,* plus forte que l'amitié, que l'amour, que la colère, que la vengeance, et capable d'étouffer jusqu'à l'instinct de la vie. Chose étrange! ces âmes terrifiées étaient d'ailleurs vaillantes. On se laissait égorger avec une sérénité admirable ; le crime même, l'impiété même, regardaient hardiment la mort, quand leur tour venait de subir la loi qu'ils avaient faite. Danton mourut bien. Robespierre ne fit pas mauvaise contenance. Le peuple s'étonna des cris de la comtesse Dubarry et de la fièvre de Camille Desmoulins, tant on était accoutumé de voir mourir bravement jusqu'aux courtisanes et jusqu'aux hommes de lettres.

La Terreur rendit seule possible le règne de Robespierre. Robespierre n'était par lui-même qu'un cuistre, et jamais ses apologistes n'en feront autre chose. Comment la France se laissa-t-elle égorger par ce faquin

maussade ? C'est un prodige. Dieu le voulait ainsi pour que le mal eût son cours, pour que le fléau fît son œuvre. Et ce fléau fut l'homme, afin que la leçon ne restât point inutile et que la portion directrice de l'humanité la comprît.

Le fléau fut l'homme. Devant aucun autre fléau les yeux de l'homme ne se seraient suffisamment ouverts. Si Dieu n'avait voulu qu'appeler à son tribunal une grande multitude de coupables, il aurait pu envoyer la famine, la peste, le feu du ciel et tant d'autres ministres irrésistibles de son courroux. Mais, pour outrager Dieu, l'homme avait érigé ses passions en doctrines ; Dieu s'est contenté d'armer ces doctrines, et l'homme a pu connaître le dernier mot des systèmes qu'il s'était créés ; il a vu ce qu'il devenait sous leur empire.

Pendant près d'un siècle la société française s'était dit, par la voix de ses lettrés, que le dogme catholique était un instrument de tyrannie, une prison d'airain sur l'intelligence humaine ; que l'Église catholique arrêtait brutalement le génie et la vertu dans leur essor.

Il vint des hommes qui ne crurent point en Dieu et qui eurent toute puissance : ils furent horribles de vices, de sottise et de férocité. C'est la moitié de l'histoire de la Révolution; c'en est toute la partie humaine, destinée à prouver que l'homme, lorsque son âme et son intelligence ont secoué le joug divin, n'est que le plus cruel des animaux et l'élément de destruction le plus terrible qui soit sur la terre, puisqu'il hait et frappe de préférence le génie, la probité, la vertu, tout ce qui fait l'honneur, la splendeur et la force des sociétés.

II. Cet enseignement sera-t-il perdu ? On le pourrait croire à lire les livres qui se font, à écouter les choses

qui se disent, à voir les lois qui se préparent. De redoutables symptômes semblent annoncer une nouvelle explosion de l'esprit du Mal. Mais, d'un autre côté, là où n'apparaissaient, il y a cent ans, que la décadence et la ruine, se montrent des germes nouveaux, pleins de sève et de vigueur. A qui, jusqu'à présent, la Révolution a-t-elle surtout profité ? A l'Église que les révolutionnaires voulaient surtout détruire. L'Église, n'a plus les dehors de l'éclat et de la puissance, mais elle en a davantage la réalité. Elle a gagné comme institution divine plus qu'elle n'a perdu comme institution humaine. Voyez si le rang, le pouvoir, la fortune même obtiennent les hommages que l'on rend à sa pauvreté. Il y a un homme devant qui les plus grands par la vertu, qui sont aussi les plus fiers, se mettent à genoux : ce n'est ni le prince de la force, ni le prince de l'or ; c'est le prince de la foi. Il y a un roi, un seul, qui peut répondre devant les hommes de la solidité de son trône, c'est le Pape. Et ce Pape a pu être pendant quinze ans, de 1831 à 1846, un vieillard sans audace, on dirait presque sans courage, s'il n'y avait pas toujours du courage dans une conscience docile aux dictées de la foi.

Quelle sera donc la puissance de Pie IX en ce siècle ? Il sera, tout l'annonce, le guide et le réparateur qu'invoquait ardemment l'intelligence humaine, fatiguée de son anarchie et épouvantée de ses misères.

Les précurseurs et les pionniers de Robespierre furent le Jansénisme, Louis XV, M^me^ de Pompadour, M^me^ Dubarry, Voltaire, Diderot et la foule de ces esprits souvent éclatants qui surent donner une sorte de charme à tous les vices et à toutes les erreurs.

Les précurseurs de Pie IX furent les martyrs de la

foi durant les persécutions révolutionnaires, les prêtres fidèles que l'exil répandit comme une semence nouvelle dans les pays d'hérésie et de langueur; l'héroïque Vendée, noble combattant de la liberté religieuse; Joseph de Maistre, qui porta au gallicanisme une atteinte mortelle; O'Connell, qui réconcilia la religion et la liberté, et cette multitude de saints, ou obscurs, ou tout-à-fait inconnus, mais puissants néanmoins par l'esprit et par le cœur, qui, dans la France, dans l'Europe et jusqu'aux limites les plus reculées de la terre, exerçant en divers sens un apostolat partout le même, ont partout, à haute voix prêché et confessé Jésus-Christ.

Au nombre de ceux qui, avant qu'il ne vînt, travaillaient déjà pour aplanir ses sentiers, on a vu animés d'un zèle dont ils se sont étonnés plus tard, beaucoup de ces esprits frivoles qui ne recherchent que l'encens de l'homme et qui défaillent dans son enivrante vapeur. Ces ennemis actuels de l'Église, lui consacrant les prémices de leur talent, ont jadis poussé dans ses bras plus d'âmes que ce talent affaibli et déshonoré n'en peut aujourd'hui retenir dans l'erreur.

Il ne s'est rien fait de bon, de noble, de vraiment grand depuis un demi-siècle qui n'ait tendu à Dieu par quelque voie; il ne s'est rien accompli d'important nulle part qui n'ait frayé la route à celui qui vient au nom du Seigneur. Astre bienfaisant dont la clarté pénètre jusqu'au fond des ténèbres par les fissures qu'ont ouvertes et élargies de toutes parts tant de commotions politiques!

Les vœux et l'attente de l'Europe, avant 1789, se résumaient dans le nom et dans les pensées ou plutôt dans les passions de Voltaire, un athée! La Révolution

a brisé comme les autres, et plus que les autres, cette cloche dont le timbre aigu troublait l'esprit humain. Elle l'a dispersée en projectiles mortels ; il n'est pas de main assez puissante pour les réunir, assez habile pour les refondre. Le nom retentissant, la pensée qui tient aujourd'hui l'Europe attentive, c'est le nom, c'est la pensée de Pie IX, un évêque, un évêque de Rome! Des régions de l'hérésie et même de l'athéisme, l'évêque de Rome voit, sans surprise, arriver au pied de son trône un parfum de louange, doublement étonné de se diriger vers lui et de ne point troubler sa raison.

Et cet évêque n'est si puissant que parce qu'avant tout il est évêque, évêque de Rome et du monde! Il n'est si habile, si glorieux et si aimé que pour avoir connu ses devoirs d'évêque et les avoir accomplis.

Il a pardonné, c'est le devoir d'un évêque ; il est patient et indulgent, c'est le devoir d'un évêque ; il cherche le bien de son peuple avec cette sollicitude paternelle qui ne se rebute pas de l'ignorance des enfants et qui ne se décourage pas de leur injustice, c'est le devoir d'un évêque ; il avertit, il presse, il reprend, il corrige, il maintient sa liberté d'être juste, d'être bon, d'honorer les hommes en les gouvernant, malgré toutes les réclamations de ceux qu'effraie un tel exemple, c'est le devoir d'un évêque! Il sera grand et il dominera le monde, parce que rien ne domptera sa volonté de faire aimer en lui la sainte volonté qui l'éclaire, le Dieu bon qui l'inspire et qui l'a envoyé. On peut douter que le siècle s'achève sans ajouter quelques débris à ces restes d'insignes royaux qui traînent ça et là sur la la terre, brisés pour n'avoir pas voulu se renouveler et devenus fragiles à force de s'endurcir dans l'orgueil ;

mais cette époque redoutable aux sceptres qui sont des haches et des glaives, verra s'affermir et s'orner d'une splendeur nouvelle le sceptre qui n'est que la houlette du pasteur.

S'il y a combat, — et le combat semble inévitable, — si Dieu fait au prince des ténèbres la part que nos prévarications lui ont trop méritée ; si le jour des Rameaux et l'allégresse reconnaissante des malades guéris ne sont encore une fois que le présage de l'ingratitude et l'avant-scène du Calvaire ; si le nouveau Grégoire rencontre un autre Henri, ne tremblons pas et ne disons pas que c'en est fait. Les hommes comme Pie IX ne viennent point pour présider à l'esclavage et à la ruine, mais à la délivrance et à la reconstruction. Les obstacles les plus insurmontables en apparence ne s'élèvent devant eux que comme des jalons destinés à leur montrer le chemin ; l'infranchissable mer est le sentier qu'ils doivent prendre ; le désert où se fortifie leur courage aura sa moisson de manne qui tombera du ciel et ses sources d'eau vive qui s'épancheront du rocher ; après l'Égyptien viendra l'Amalécite, pour être, comme lui, vaincu par miracle ; et la montagne, qu'elle soit l'Horeb ou le Calvaire, verra l'envoyé de Dieu lever vers Dieu ses mains fatiguées et meurtries, mais triomphantes, d'où la bénédiction descendra plus abondante et plus douce que la pluie nécessaire aux blés. Voilà ce que tout chrétien peut attendre, peut annoncer ; car il est des signes auxquels l'œil d'un chrétien ne saurait se méprendre : à leur aspect, le dernier d'entre nous se sent prophète par la seule grâce du baptême ; et l'espérance qui s'élève divinement en nos cœurs nous raconte les choses de l'avenir.

Mais cette voix mystérieuse qui, laissant l'individu dans l'incertitude de sa destinée propre, lui dit que l'armée fera sa route, en avertissant chaque soldat de se préparer à mourir; cette voix si consolante et si forte au milieu des imprécations et des rugissements du monde, personne, il y a peu de mois encore, malgré tant de belles espérances, ne se fût flatté qu'elle retentirait si tôt? Il fallait un homme, et l'homme ne paraissait pas.

Il existait cependant. Sans avoir la conscience de sa haute destinée, dans l'ombre, dans le silence, par la seule méditation de ses devoirs de chrétien et de prêtre, Dieu le formait lentement à diriger ce troupeau immense qui s'appelle l'humanité. Dieu, qui l'avait fait naître, ô miracle! en 1792, jetant ce faible berceau sur les flots qui submergeaient l'Église, donnait mission à la tempête d'être, après lui, le premier et le principal instituteur de celui qui voudrait un jour, au nom de l'Agneau, pacifier doucement tant d'orages et réparer tant de désastres! L'enfant grandit parmi les bruits de guerre, et la main de Marie le donne à l'Église. Prêtre, il se dévoue aux pauvres, commençant ainsi son rôle de serviteur des serviteurs de Dieu.

Évêque et cardinal, il a successivement la sollicitude de son diocèse, cet abrégé de la grande famille humaine dont il va devenir le pasteur, et une partie de la sollicitude de l'Église universelle, puisque, comme électeur des Souverains Pontifes, sa conscience l'avertit d'étudier les nécessités auxquelles son choix devra pourvoir. Dans sa retraite d'Imola, pleine de pensées, mais pleine aussi de calme et de paix, toutes les idées qui s'agitent sur la terre, dépouillées du bruit qui les accompagne ail-

leurs, viennent une à une se faire juger au tribunal de son cœur et de sa raison, et le monde en même temps se prépare à le recevoir et à le comprendre. L'Irlande catholique est le peuple initiateur. Conduite par O'Connell, elle fait la grande épreuve de l'accord de la religion et de la liberté ; et la France apprend à son tour que ces deux choses, si longtemps signalées comme hostiles et inconciliables, sont au contraire indispensables l'une à l'autre, ne peuvent s'établir, se fortifier et durer que l'une par l'autre.

Ce n'est pas tout; un mouvement parallèle, dont l'impulsion remonte au puissant génie de Joseph de Maistre, s'étend, se développe, acquiert des proportions colossales et capables de renverser tous les obstacles : les idées gallicanes, cet arrière-venin de jansénisme, sont vaincues dans le sein du Clergé, où était leur force, et n'existent plus que comme une prétention impuissante du pouvoir temporel.

Voilà dans quelles conditions Pie IX apparaît, reconnu dès le premier jour par l'instinct du monde, plein de sagesse, de force et de bonté, environné des respects de la terre, assuré de l'obéissant amour des fidèles, prêts à le suivre comme il suit lui-même l'esprit de Dieu qui repose en lui : *Notas fecit vias suas Moysi, filiis Israel voluntates suas.*

Ainsi Dieu travaillait pendant que nous nous lamentions et que nous étions tentés de lui demander quand donc enfin s'éveillerait sa Providence, croyant déjà passée l'heure opportune qui n'avait pas encore sonné !

II.

LES RÉVOLUTIONNAIRES.

15 octobre 1847.

I. Le *National* demande « quelle antienne lui chantent les dévots de l'*Univers*, » lorsqu'ils attribuent au Pape le *motu proprio* qui vient de constituer la municipalité romaine. Selon le *National*, le Pape n'est pour rien dans cet édit; car « le Pape, c'est le pasteur de » l'Église; l'Église, c'est l'asile clos des fictions épui- » sées; c'est la cité des ombres muettes. » On a bien vu que du Pape il ne pouvait rien venir de bon, lorsque Pie IX « a démenti ses promesses dans cette ency- » clique, *insolemment* déclamatoire, où l'on se plaisait à » confondre l'esprit de nouveauté avec l'esprit de fac- » tion, le libéralisme avec le communisme, les droits de » la raison avec les chimères du délire. » Mais qui donc, au jugement du *National*, a constitué la municipalité romaine? Qui? C'est le *souverain temporel* des États-Romains, ou plutôt ce sont les libéraux italiens. Pie IX n'a fait que s'acquitter habilement envers eux du service qu'ils lui ont rendu en le délivrant de l'Autriche. Seulement, il a bien payé sa dette, et le *National* daigne proclamer qu'on ne pouvait attendre ni espérer davantage.

Le *National* n'est pas si heureux ni si satisfait des œuvres de Pie IX qu'il veut bien le dire. Ces injures

contre la papauté, qui lui échappent toutes les fois qu'il est contraint de rendre hommage au *souverain temporel* de Rome, n'annoncent pas un cœur content ; la thèse même qu'il soutient, trahit des angoisses secrètes. Le *National* a une peur, d'ailleurs légitime : ce n'est pas que Pie IX démente les promesses de son miraculeux avénement, c'est qu'il ne les remplisse trop fidèlement et trop vite.

Le caractère de Pie IX est maintenant connu. Il n'est un roi selon le cœur des peuples que parce qu'il est un prêtre selon le cœur de Dieu. Ses actions sur le trône, comme sa vie avant qu'il y montât, font voir tout ensemble une modération, une bonté, une sagesse, un courage qui n'étonneraient pas tant le monde, si, depuis des siècles, le monde n'avait cessé de savoir ce que c'est qu'un saint. Le *National*, enivré des mensonges de l'histoire hérétique ou voltairienne, peut ne parler de l'Église et des prêtres qu'en balbutiant des blasphèmes : il n'empêchera pas ceux qui ont des yeux pour voir de reconnaître dans la physionomie de Pie IX les traits augustes des saint Etienne de Hongrie, des saint Edouard d'Angleterre, des saint Louis de France, des saint Grégoire VII, des saint Pie V, et de croire que Dieu est avec son serviteur ; il n'empêchera pas le sûr instinct des peuples de sentir que la main qui les secourt n'est si puissante que parce qu'elle les bénit.

Pie IX, la main au gouvernail de la barque, lit dans le ciel la route qu'il doit suivre. Il a de sublimes inspirations de foi, d'espérance, de charité, de justice, et il inspire aux peuples une confiance que l'aspect d'aucun écueil ne trouble plus. Voilà le fait. Le *National* le met sur l'habileté du souverain temporel des Etats-Romains; mais le

monde n'en vénèrera pas moins *l'évêque* de Rome ; et le *National*, étant ce qu'il est, n'y peut rien gagner.

Quels sont les effets réalisés de la politique de Pie IX, qu'on le considère comme pape ou comme souverain temporel ? A Rome, c'est le pouvoir indépendant, respecté et chéri ; le libéralisme sincère rattaché pleinement aux intérêts et aux vues du souverain ; le carbonarisme, ou converti, ou réduit à tramer dans l'ombre d'odieux complots avec les débris inguérissables du parti absolutiste, aussi ennemi de l'Église que le carbonarisme lui-même, car si l'un veut l'anéantir, l'autre veut la déshonorer. En Italie, c'est le sceptre pontifical s'élevant au dessus des peuples, comme le glaive pacifique qui peut, sans révolution et sans effusion de sang, les affranchir d'un double joug. En Europe, c'est cette explosion d'amour qui ébranle tous les cœurs, c'est cette effusion de lumière qui éclaire tous les esprits. Voici comment un évêque de France apprécie les actes du pasteur universel ; nous recommandons aux méditations du *National* les paroles que nous allons citer. S'il a autant d'esprit que nous lui en supposons, il y verra l'arrêt qui condamne à l'impuissance tous ces apôtres de révolutions et de bouleversements, auxquels il faut parler le langage dont nous avons cité plus haut quelques échantillons.

« Les premiers actes de l'immortel Pontife, dit » Mgr l'évêque de Digne (1), ont fait tressaillir Rome, » l'Italie et le monde. La sphère de ses réformes salu- » taires est étroite, sans doute ; mais, par-delà ces vues et » ces réformes locales, il y a les principes, qui ne le sont » pas, comme par-delà le souverain, dans Pie IX, il y a

(1) Mgr Sibour, mort archevêque de Paris.

» le représentant de Dieu, le père de cette grande famille » humaine répandue dans le monde entier et qui écoute » sa voix avec amour et obéissance. Tout ce qui se fait à » Rome est essentiellement catholique. Il n'y a pas là » seulement des actes et des réformes, il y a des idées et » un enseignement; il y a les principes d'une politique » sacrée, qui, dans la régénération d'un peuple, posent » les bases de la régénération de tous...

« Oui, il faut que désormais on ne puisse plus, dans les » âmes, semer entre la religion et la liberté des divisions » funestes à l'une et à l'autre. Il faut qu'on sache que les » peuples, comme les individus, grandissent; que les con- » ditions de la vie et de la prospérité des nations chan- » gent selon leur âge, et qu'il y a une émancipation lé- » gitime que la religion doit bénir et consacrer. Mais il » faut qu'on sache aussi que la liberté sans frein mène » toujours, par l'anarchie, à l'asservissement le plus » abject; il faut qu'on sache que, pour faire le bonheur » des hommes, la liberté doit descendre du ciel et mar- » cher appuyée sur l'ordre et la religion. Les temps sont » venus, ce semble, d'une transformation dans la consti- » tution politique des peuples : partout où le christia- » nisme a été leur instituteur, ils sont mûrs pour la li- » berté. C'est aux conducteurs des nations à le savoir et » à ne pas manquer l'heure. Mais c'est aux peuples aussi » à savoir l'attendre et à ne rien précipiter. Le désordre » enfante le désordre, le mal n'est jamais nécessaire, et il » n'y a de conquêtes durables que celles qui ne sont pas » faites par le glaive, mais par la force de la raison et du » bon droit. »

Jusqu'ici, le *National* a vécu de l'antagonisme soi- gneusement et perfidement entretenu que Pie IX vient

détruire. Il a su calomnier la religion auprès des ennemis de la liberté ; il a su, d'accord en cela comme en beaucoup d'autres choses avec cette politique hideuse dont l'Autriche est dans le monde l'expression la plus complète, faire peur de la liberté aux amis de la religion. Pie IX fait tout le contraire ; il le fait aux applaudissement de tous les libéraux consciencieux et de tous les catholiques. Pour les uns, il est le modèle des princes bons et sages ; pour les autres, il est le représentant de Dieu même, et sa parole ne peut retentir inutilement dans le monde. Il sera entendu, il sera obéi ; c'est à ses pieds, c'est par ses mains que se formera l'alliance de la religion et de la liberté. Quand cette alliance sera conclue; quand l'Église, par les solennelles adoptions de Pie IX, dégageant les doctrines de liberté de tout ce que la rage révolutionnaire leur a communiqué d'impur, les aura confiées à ses fidèles comme un dépôt sacré, quel moyen d'action, quelle influence auprès des honnêtes gens auront encore ces démagogues, déjà contraints par la qualité de leurs plus nombreux adhérents à raisonner dans le style qu'on leur connaît ?

---

18 octobre 1847.

II. Le *National* proteste qu'il loue franchement Pie IX. Nous n'en croyons rien. Le *National* est trop bon voltairien, trop bon révolutionnaire, pour aimer vé-

ritablement un prêtre qu'il est forcé de respecter, un souverain qui, le premier depuis un siècle, combat l'esprit révolutionnaire sur le seul terrain où il puisse être vaincu, un Pape qui rend à la tiare l'initiative qu'elle doit exercer parmi les affaires humaines. Nous avons exposé cette situation au *National*. Il la comprend si bien, qu'il ne trouve à répondre que des quolibets. Un quolibet a toujours peu de portée ; ceux du *National* pourraient avoir plus de pointe.

Il répète que c'est au souverain temporel et nullement au *Pape* que s'adressent ses hommages, et cela prouve, dit-il, qu'ils sont sincères. —Cela prouve, au contraire, qu'ils ne le sont pas. Pourquoi craint-il tant d'honorer le *Pape*? Parce qu'il craint de contribuer par là, pour sa petite part, à relever le rôle de la Papauté, dont il a, certes! autrement peur, et avec raison, dans son sens, que de la monarchie. Or, comme les œuvres de Pie IX ont eu principalement pour effet de mettre la Papauté à la tête du plus grand mouvement d'esprit des temps modernes, le *National* ne peut voir en Pie IX qu'un grand homme extrêmement fâcheux et qui vient mal à propos déranger les affaires de la philosophie antichrétienne. Grief extrêmement sérieux, que le *National* ne saurait pardonner ni au génie de Pie IX ni à ses vertus, ni à sa couronne.

Ce serait peu de chose qu'un programme de révolution pacifique ; et le *National,* qui veut tout changer radicalement et très vite, n'aurait pas à redouter les exemples du Vatican, s'il n'y avait là qu'un personnage semblable à cette grande quantité de personnages bons ou mauvais qui règnent dans le monde. On dirait : « C'est « un bon roi, il est juste, il a de sages idées. » Et il n'en

serait pas autrement question. Les rois penseraient probablement à intervenir et ne songeraient, certes, nullement à promulguer des réformes; les peuples ne se rendraient pas attentifs; les partis ne se sentiraient point émus. Ils resteraient enfermés dans leurs préventions, dans leurs préjugés, dans leurs haines; ceux-ci dévoués à l'ordre matériel jusqu'à la lâcheté ou jusqu'à la brutalité, ceux-là rêvant le progrès et la liberté sans savoir où les prendre, et les cherchant au risque de périr dans ces voyages d'aventure. Les meilleurs de chaque côté se diraient, désespérés de leur impuissance, que, pour former un seul faisceau de tant d'opinions contraires, de tant d'hostilités inconciliables, de tant de forces dispersées, il faudrait un miracle; et de quel homme espérer un tel miracle?

Mais le souverain temporel de Rome est aussi le Pape; et ce miracle de la réconciliation entre les meilleurs de chaque parti, il vient le faire; cette union des idées d'ordre et de religion avec les idées de liberté, il vient la conclure et la sanctifier. Un autre que le Pape aurait-il fait cela, ou seulement pu l'entreprendre? Si le *National* est de bonne foi, il avouera que non; — et nous saurons alors s'il rend à Pie IX de sincères hommages.

Qu'il avoue que les actes du Pape ne sont si grands et si retentissants que parce qu'ils viennent du Pape; — qu'il fasse cet aveu sans rien retrancher aux éloges qu'il donne à Pie IX, éloges dont, malgré lui, le Pape profite : nous n'aurons plus qu'à féliciter le *National* d'avoir beaucoup changé.

Il gagnerait du reste beaucoup, sous tous les rapports, à reconnaître l'influence de la Papauté, ce que des gens

d'esprit ne sauraient faire sans devenir un peu chrétiens. Sa polémique n'aurait plus ce ton de matamore peu convenable et surtout peu en harmonie avec la place qu'il tient dans le monde ; il ne dirait plus que le Pape fait des encycliques *insolentes ;* il s'abstiendrait de beaucoup d'autres facéties d'un goût médiocre ; et que les démocrates lettrés feraient bien de laisser à leurs amis de province ; il ne compromettrait plus sa réputation de bon sens et ne ferait plus douter de la solidité de ses études, en disant que la Papauté a fini son rôle, qu'elle n'a plus qu'à garder des tombeaux, qu'elle a été « condamnée, par l'inéluctable » loi des destinées et par les décrets librement acceptés du » *Concile de Trente*, à s'abstenir désormais de toute action. » Phrases de journaliste échauffé par la lecture de M. Louis Blanc ! La Papauté n'eût-elle qu'à faire observer les décrets du Concile de Trente, ce serait déjà de quoi vivre ; et le *National* avouera qu'elle y réussit mieux que lui à faire observer les décrets de la Convention.

Mais le grand profit que le *National* retirerait d'un peu de papisme, ce serait de comprendre et de servir enfin la liberté, au lieu de jouer pour son compte et à son détriment, tantôt le rôle de Croquemitaine, tantôt celui de Cassandre : dans le premier, la rendant effrayante aux gens de bien ; dans le second, la faisant battre sur son dos. Double jeu fort bizarre, où le *National* persévère sans pouvoir expliquer nettement l'avantage qu'il y voit. Car, enfin, que peuvent gagner les idées de liberté à ne se montrer aux yeux des gens que sous la figure blême et fausse des Girondins, ou sous le hideux bonnet des Montagnards, ou sous la casaque malfamée des Corps-Francs? La liberté n'est-elle pas plus avenante, lorsqu'elle s'avance portant d'une main l'olivier de la paix, et de

l'autre se soutenant à l'étole de Pie IX? N'a-t-elle pas, de la sorte, un visage et une attitude beaucoup plus propres à rassurer ses ennemis? Elle en a, des ennemis, le *National* ne peut le nier ; il ne s'est pas épargné pour en accroître le nombre !

(SUR LE DROIT D'INSURRECTION).

26 octobre 1847.

III. Le *National* est toujours occupé de nous montrer qu'il y a deux hommes en Pie IX, le souverain temporel des États romains et l'évêque de Rome. Ces deux personnages, à son avis, diffèrent essentiellement l'un de l'autre ; tellement qu'en bonne logique l'évêque, « représentant d'une Église traditionnellement et *dogmatiquement* complice de toutes les tyrannies, » devrait frapper d'anathème les actes trop libéraux du souverain temporel. Pour nous prouver cela d'une façon claire, le *National* allait nous citer *quelques faits* appuyés de *raisons sérieuses* qui, véritablement, n'eussent pas été de trop. Mais le passage suivant de l'allocution prononcée en consistoire secret le 4 octobre l'a dispensé, de se mettre en frais d'érudition :

« Si nous désirons que les princes à qui le Seigneur a donné la puissance, fermant leurs oreilles aux conseils trompeurs et pernicieux, gar-

dant la loi de la justice, marchant selon la volonté de Dieu, défendant les droits et la liberté de sa sainte Église, ne cessent jamais, par devoir de religion comme par humanité, de travailler au bonheur et à la prospérité de leurs peuples, nous nous affligeons vivement de ce qu'en divers endroits il se rencontre des hommes parmi le peuple qui, abusant témérairement de notre nom et faisant la plus grande injure à notre personne et à notre dignité suprême, osent dénier aux princes la soumission qui leur est due, soulever contre eux les multitudes et exciter des mouvements criminels. Ce qui est tellement contraire à toutes nos pensées que, dans notre lettre encyclique du 9 novembre de l'année dernière, adressée à tous nos vénérables frères les Évêques, nous n'avons pas manqué d'inculquer l'obéissance due aux princes et aux pouvoirs, et de laquelle, suivant le précepte de la loi chrétienne, personne ne peut jamais s'écarter sans crime, si ce n'est dans le cas où il serait peut-être ordonné quelque chose de contraire aux lois de Dieu et de l'Église. »

Le *National* trouve ce langage « assez clair ». Néanmoins il ne laisse pas de le commenter un peu, afin d'en conclure plus aisément que si le *souverain temporel* des États romains donne la liberté à ses sujets, en revanche, l'*évêque* de Rome voue tous les peuples à un irrémédiable esclavage.

La démonstration n'est pas évidente. Pour la compléter, il faudrait deux petites choses encore : la première, que Pie IX, comme souverain temporel, eût proclamé l'insurrection *le plus saint des devoirs ;* la seconde, qu'on ne pût condamner cette maxime sans condamner aussi les vœux d'une légitime liberté. Malheureusement pour le *National*, heureusement pour le monde, de ces deux choses, Pie IX n'a fait ni l'une ni l'autre. Il n'est pas plus un révolutionnaire qu'un despote. Sa doctrine est également éloignée de ces extrêmes qui se touchent comme tous les extrêmes. En même temps qu'il rappelle aux princes leurs devoirs envers

les peuples, il rappelle aux peuples leurs devoirs envers les princes, même mauvais, envers les gouvernements, même injustes. Il condamne le prétendu droit d'insurrection, parce qu'avec le droit d'insurrection nulle société ne pourrait être autre chose qu'un va-et-vient perpétuel et sanglant entre le despotisme et l'anarchie. La politique de la religion est ici, comme toujours, celle du bon sens et de l'humanité. Elle protége encore plus la liberté qu'elle ne semble profiter au pouvoir.

Les peuples n'ont pas seulement le droit d'être libres, ils ont aussi le droit très important et très essentiel d'être gouvernés; c'est-à-dire, de préférer un ordre quelconque à l'anarchie, qui est la suppression de tout ordre et le règne le plus orageux de la violence. Pour n'en citer qu'un exemple, il y a en France des millions de citoyens très peu satisfaits de l'état de choses actuel, qui, néanmoins, l'aiment mieux que la guerre civile, même avec la perspective de pouvoir, en conscience, après le rétablissement de l'ordre, s'ils n'étaient pas satisfaits, s'insurger à leur tour. Car on ne prétendra sans doute pas que le droit d'insurrection s'épuise par la victoire de ceux qui l'ont d'abord invoqué.

Le *National* prend trop au sérieux certaines façons de parler en usage dans tous les partis, et spécialement dans le sien. Une faction quelconque prend les armes, tue quelques soldats, s'empare d'une ville : c'est le Pays qui se soulève, dit le *National*. Point du tout! c'est une faction qui veut donner des lois au Pays, sans avoir consulté le Pays. Si cette faction est assez forte, elle règne par la terreur; si le gouvernement est plus fort qu'elle, il se livre à d'impitoyables représailles, et n'en est que plus dur, une fois raffermi, pour tout ce pauvre peuple qui n'a

pas bougé. On a tué des hommes, pillé des maisons ; voilà tout le gain du Pays, trop heureux encore d'en être quitte à si bon marché. Quelle est, depuis 1830, la tentative d'insurrection dont le Pays n'a pas fait les frais? A la fin, il a tenu si ferme au droit de ne pas s'insurger qu'après l'avoir payé de son sang dans les rues de Paris, il a limité autant qu'on l'a voulu tous les autres droits, pour s'assurer la possession de celui-là. C'est ainsi que nous devons aux amis du *National* les lois de septembre, l'augmentation de la gendarmerie et de la garde municipale, les ruineuses garnisons qui chargent toutes nos villes, les fortifications, etc, etc. Les amis du *National* auraient mieux fait de s'en tenir aux idées du Pape ; ils seraient plus libres et nous aussi. La liberté aurait pour partisans les trois quarts de ceux qui l'ont sacrifiée au spectre de la guerre civile, et nous ne verrions pas la masse effarée des intérêts écraser brutalement l'opinion.

Est-ce à dire qu'il faut se soumettre en tout, se soumettre toujours, que nulle résistance n'est légitime, hors le cas où la Religion, non seulement permet, mais ordonne de résister? Cette doctrine-là n'est point celle de Pie IX, c'est celle du *National;* et l'on sait avec quelle ardeur il la prêche en ce moment même, d'accord avec toute la presse libérale, à l'occasion de ceux qu'il appelle les *rebelles* et les *révoltés* du *Sonderbund.* Ces prétendus *révoltés* ne sont cependant ni sujets ni vassaux de ceux qui les attaquent. Ils se défendent, ils défendent leur souveraineté, la foi de leurs ancêtres et l'honneur de leur patrie ; c'est tout leur crime, et on les voue à la destruction! En présence d'une si formidable iniquité, accomplie si effrontément par ceux qui osent lui reprocher de

condamner l'insurrection, Pie IX, prince et pontife, proclame, par ses exhortations, par ses exemples, le droit des sujets à faire pacifiquement connaître leurs vœux et leurs besoins.

Que le *National* prenne la peine de lire un court volume qui semble lui avoir fait peur, tant il a évité avec soin d'en prononcer seulement le titre : nous voulons parler de l'*Eloge funèbre d'O'Connell,* prononcé à Rome par l'ordre du Pape, imprimé à Rome sous ses yeux. Il y verra comment le Pape, organe de l'éternelle Église de Dieu, c'est-à-dire de l'éternelle sagesse et de l'éternelle justice, peut tout à la fois condamner l'insurrection et reconnaître, encourager, bénir la liberté.

A vrai dire, nous soupçonnons le *National* de le savoir déjà, et c'est probablement pourquoi nous avons tant de peine à le lui apprendre. Il voit très bien ce que Pie IX veut faire; il comprend parfaitement que Pie IX ne peut réussir sans ruiner de fond en comble le parti désespéré qui hait encore plus l'Église que la monarchie, l'autorité de Dieu que celle des hommes. A moins d'une conversion possible, sans doute, mais bien surprenante, les hommes intelligents de ce parti n'honoreront jamais Pie IX que du bout des lèvres et pour ne pas résister trop ouvertement à l'impulsion qui dicte à certains adversaires de l'Église des paroles si étonnantes et si inattendues. Combien le *National* a dû s'étonner d'entendre M. Odilon-Barrot, notamment, en plein banquet patriotique, féliciter Pie IX de s'être souvenu, devant l'Autriche, du *vieux et noble rôle de la Papauté au moyen âge !* M. Odilon Barrot ne s'est pas aperçu qu'il justifiait saint Grégoire VII. Le *National* est universitaire, il voit plus loin, il hait davantage; et sa polémique n'est qu'une

protestation indirecte contre l'imprudente bonne foi de ses amis.

---

27 novembre 1847.

IV. Le discours adressé par Pie IX aux membres de la Consulte-d'État excite l'indignation du *National*. Après en avoir cité une seule phrase, que défigurent encore ses commentaires, la feuille radicale ajoute qu'elle veut croire que ce discours a été récité à contre-cœur, et qu'évidemment le Saint Père s'est résigné à obéir aux Jésuites, qui lui avaient commandé « d'admo-» nester brutalement les meilleurs citoyens de Rome. »

Le discours en question n'a pas cinquante lignes. Lorsqu'un journal analyse un document si court, c'est qu'il ne veut pas que son public le connaisse. Et, en effet, il n'y aurait plus alors aucun moyen de déclamer. Comment oser dire que Pie IX, au moment où il ouvrait les travaux de la Consulte-d'État, avait « désa-» voué les plus belles promesses de son règne. »

Le simple bon sens repousse l'éloge injurieux pour Pie IX d'avoir parlé à contre-cœur, sous l'influence de quelques conseillers perfides. Voilà bientôt deux ans que Pie IX est sur le trône. On l'a vu assez ne prendre conseil que de Dieu et de son amour pour le peuple. Le parti rétrograde s'en est convaincu ; la diplomatie étrangère en a reçu d'éclatantes preuves ;

d'autres, après avoir conçu des espérances que le *National,* c'est une justice à lui rendre, n'a jamais partagées, l'apprendront à leur tour. Qu'on relise le préambule de tous les actes politiques de Pie IX, il s'y montre tout entier ce qu'il est : un réformateur prudent, un souverain juste, libéral, paternel, qui veut sincèrement, hardiment tout ce qui est équitable, tout ce qui est légitime, tout ce qui est utile à son peuple ; mais qui le veut dans la limite de ses droits et dans celle des droits et des besoins de ses sujets, n'entendant pas plus se laisser forcer que se laisser retenir la main. Le parti rétrograde condamnait l'amnistie, l'institution de la garde civique, la liberté municipale, les franchises qui préparent la liberté de la presse, les prédications du P. Ventura, la création de la Consulte etc.; Pie IX a passé outre. En dépit des intrigues, des prières, des alarmes du parti rétrograde, Pie IX a secoué le joug de la diplomatie étrangère. Mais, à son tour, le parti radical, non moins hostile à l'ordre que les rétrogrades ne le sont au progrès, et non moins redoutable à la vraie liberté, a voulu, tantôt par la flatterie, tantôt par l'intimidation, faire de Pie IX un révolutionnaire. Il lui a demandé de dissoudre les Jésuites, de bénir les drapeaux de la révolte, d'excommunier en quelque sorte les hommes dévoués à la liberté de l'Église qui forment en Suisse, en Belgique, en France, en Italie, ce qu'on a nommé le *parti catholique*. Caresses et menaces ont également échoué. Pie IX, le plus libéral des souverains, sera compté parmi les plus vigilants successeurs de saint Pierre. Les misérables outrages dont les amis de ceux qui venaient de recevoir l'amnistie ont salué l'encyclique, ne l'ont point empêché d'applaudir aux

combats des évêques de France contre le monopole, de repousser la doctrine absurde et anti-chrétienne de la révolte politique, de frapper les colléges mixtes d'Irlande, coup si sensible à nos colléges universitaires. Il a su infliger une punition méritée au censeur qui avait semblé couvrir de l'approbation du gouvernement pontifical les calomnies d'un journaliste romain contre le parti catholique ; il n'a pas craint de reconnaître pour sa fille et fidèle servante cette Compagnie de Jésus, éternellement crucifiée par les ennemis de l'Église.

Tant d'actes divers, également marqués du sceau de la mansuétude, de la force et de la piété, témoignent que Pie IX n'est et ne peut être l'instrument de personne. Dans la sérénité de sa conscience, il a tout fait pour la justice, rien pour la popularité. Libre entre ceux qui la redoutent et ceux qui la donnent, il l'a acceptée sans trembler de la perdre; il n'a été ni effrayé ni enivré de ses clameurs.

C'est ce que le *National* a reconnu tout de suite. Nous l'avons dit, il y a déjà longtemps : le *National* est moins démocrate que philosophe, impérialiste et universitaire. Il hait l'Église infiniment plus qu'il n'aime la liberté; il la hait d'une haine forte, absolue, mais en même temps habile et perspicace. Quand il dit que l'Église est « l'asile clos des idées mortes, » il se trompe volontairement. Il sait très bien que l'Église est vivante, il connaît très bien les conditions de sa vie; c'est aux sources mêmes de sa force qu'il cherche à la frapper. En voyant arriver Pie IX, il a deviné un défenseur puissant de la Croix, par conséquent un adversaire redoutable de ce radicalisme où se réfugie l'espérance de toutes les ambitions et de toutes les passions que

l'ordre social doit nécessairement comprimer. Comment croire que Pie IX n'était pas d'accord avec lui-même et faisait, comme souverain temporel, des actes condamnables aux yeux de la Religion, dont il est l'auguste et suprême gardien ? Personne ne le crut, pas plus le *National* que les autres ; aussi n'était-ce point là sa vraie pensée. Cette pensée intime, qu'il n'ose pas avouer, qu'il est condamné à n'avouer jamais, c'est que la vertu de Pie IX donne trop de force à l'Église ; c'est que le radicalisme religieux et politique n'aura plus d'avenir le jour où les souverains entreront dans la voie où l'exemple de Pie IX les appelle.

Le principal levier des révolutions est moins dans l'ignorance et dans la démoralisation des peuples, que dans les abus et dans les excès du pouvoir. Si les princes d'Europe, cédant aux conseils et aux leçons de Rome, savent rendre à l'autorité le caractère auguste et paternel qu'elle doit avoir dans la société chrétienne, ils ruineront le radicalisme presque sans combat, et ils sauveront leurs couronnes menacées de catastrophes prochaines et formidables. Si, à défaut des princes aveuglés, la partie encore saine des peuples, voyant ce que ces princes ne voudront pas voir, reconnaît dans le Pontife romain le dernier étai de l'ordre social et se rattache à lui avec courage, elle pourra triompher tout à la fois du redoutable parti du désordre et de l'orgueilleuse impéritie des gouvernements. Quoi qu'il arrive, Pie IX est le chef désigné des idées d'ordre, de justice, de vrai progrès, de vraie liberté, en un mot, le principal défenseur de la civilisation chrétienne dans la dangereuse lutte qu'elle devra bientôt soutenir. Le ciel l'a visiblement préparé pour ce rôle, qui ne pou-

vait, d'ailleurs, écheoir qu'au Vicaire de Jésus-Christ. Voilà pourquoi le génie et les vertus de Pie IX importunent tant le *National*. Plus intelligent qu'on ne l'est dans son parti, il sait que la citadelle de la civilisation est à Rome; il voit que Dieu a mis dans cette citadelle un esprit et un cœur capables de la garder, et il déplore avec une sorte de rage la bonne foi ou l'erreur de tous ces radicaux qui crient : *Vive Pie IX!* les uns parce que tant de vertus les ont touchés, les autres parce qu'ils prennent le nouvel Hildebrand pour un nouveau Ganganelli. —Au lieu de louer Pie IX, leur dit-il, attaquez-le ; c'est un pape, c'est un prêtre, c'est un ennemi. Ne cherchez pas à le séduire, vous n'y réussirez point; faites-lui peur. Que la reconnaissance ne vous arrête pas; vous êtes plus forts que lui ; vous n'avez rien obtenu que de ses alarmes et de la nécessité ; ce que vous avez obtenu n'est rien en comparaison de ce que vous devez prendre. Quoi qu'il donne, quoi que vous preniez, vous n'aurez rien, vous ne serez pas libres, aussi longtemps qu'il y aura quelque part en Europe un prêtre sur un trône.

Tel est le sens de tous les articles du *National*.

Le libéralisme italien comprendra-t-il les desseins que ce langage indique? Sera-t-il assez puissant pour les suivre? C'est là, aujourd'hui, l'état de la question italienne. — Jusqu'à présent la sagesse du peuple romain n'a pas été ébranlée par tant de suggestions perfides. Son intelligente reconnaissance suffit à comprimer le parti qui désire des réactions et celui qui rêve des bouleversements. Cet admirable peuple est tout entier avec ce souverain qui a tout fait pour son bonheur. S'il se laisse séduire; si, d'un autre point de la pénin-

sule, l'esprit révolutionnaire pousse jusqu'à Rome ses brandons impies, alors le monde connaîtra le courage de celui dont il admire la bonté. Au milieu de la tempête, Pie IX sera l'ancre de salut qui préservera du naufrage les fécondes vérités sur lesquelles il faudra bien, tôt ou tard, rétablir l'ordre social. Il les sauvera des mains sanglantes qui promèneront le meurtre et la désolation sur la terre; il les sauvera de l'épée orgueilleuse qui viendra plus tard, quand l'œuvre des mercenaires sera finie, frapper, flageller, repousser dans l'obscurité de leur bassesse native, ces sauvages repus d'assassinats. Le *National* pourra annoncer un jour que le Pape est errant dans le monde, qu'il est captif, qu'il est mourant, qu'une fois encore au jour des Rameaux a succédé le jour du Calvaire; il pourra bien avoir la joie de contempler le Vicaire de Jésus-Christ sur le gibet de son maître, et trouver à lui dire quelques-unes des paroles dont ses pareils ont accoutumé de saluer les martyrs. Il ne sera pas le premier de sa famille à qui la terrible complaisance de Dieu ait accordé ce triomphe! Mais, comme tous ceux qui l'ont goûté avant lui, ce sera toute sa part, tout son butin. Il croira qu'il outrage sa victime et il saluera son vainqueur. Pie IX dans l'exil, dans les catacombes, sur la croix, aura la force de Celui qu'il représente et qui a été, lui aussi, fugitif, prisonnier et mis à mort. A travers ces épreuves, il restera le chef puissant de l'immortelle Église; il ne cessera de répéter cette parole qui a coûté la vie au premier de ses prédécesseurs, et qui sauvera le monde : « Ne vous y » trompez pas; il n'y a de salut pour les hommes que » dans le nom de Jésus : Il n'y en a pas d'autre. »

10 décembre 1847.

Quant au Pape, le *National* assure qu'il n'en parle jamais qu'avec la plus scrupuleuse équité. Nous pensons tout le contraire ; voici comment il résume nos motifs : « Le *National* n'approuve pas tous les actes » du pontificat de Pie IX ; donc il les condamne tous. » Et il trouve ce raisonnement absurde. Comme il voudra ! Ce raisonnement lui appartient. Nous ne disons pas qu'il *condamne* tous les actes de Pie IX, il n'ose ; nous disons que tous lui *déplaisent ;* nous disons que, forcé de louer les actes politiques, il s'en venge en calomniant les actes spirituels; nous disons que la clémence, la magnanimité, l'esprit libéral de Pie IX le désolent, parce que le *Pape* profite de tout le bien que fait le *Roi ;* nous disons qu'il voit avec une sorte de désespoir Pie IX et son peuple comprimer, par leur accord, les rétrogrades et les *carbonari;* nous disons enfin que ces sentiments lui sont inspirés également par son radicalisme et par sa haine contre l'Église ; car, visiblement, l'Église gagne aux réformes de Pie IX, et le radicalisme y perd. Apôtre des révolutions et ennemi de l'Église, le *National* a intérêt à détruire la popularité de Pie IX. Dans ce but, il représente tous les actes du Souverain Pontife comme un duel entre l'esprit de l'homme et l'esprit sacerdotal, duel où l'esprit sacerdotal doit nécessairement triompher, si l'instinct révolutionnaire ne se réveille pas avec assez de force pour emporter la tiare et faire mouvoir à son gré le sceptre

temporel. Nous lui prouvons que c'est précisément l'*esprit sacerdotal* qui inspire et qui consacre les réformes. Il ne répond à aucune de nos raisons et se cramponne à son sophisme, non sans nous lancer beaucoup de quolibets. Mais qu'importent les quolibets !

A propos de ses attaques contre le Pape, nous faisons remarquer ses complaisances pour le vieil écuyer de Lola Montès. Il crie que nous lui reprochons *d'admirer, de célébrer chaque jour les éminentes vertus du roi de Bavière,* et que c'est une *calomnie.* Nous le soupçonnons d'aimer un peu ce vert galant, nous ne lui disons pas qu'il l'estime. N'est-il point complaisant ? N'est-il point silencieux ? A-t-il seulement blâmé la destitution scandaleuse des professeurs de Munich, lui qui a fait tant de bruit de la suspension momentanée du censeur Betti? Quand Lola Montès a donné le portefeuille aux trois protestants qui avaient signé ses lettres de noblesse, il avoue avoir « cité le fait avec » quelque satisfaction. » Il a reconnu pour siens ces hommes d'État qui ont ramassé le pouvoir sur le seuil d'un taudis adultère; il ne leur a demandé que de rester là, gardant les pantoufles du souverain devant cette porte infâme, comme de dociles valets du vice et de la proscription. Il n'a pas loué les *éminentes vertus* du prince, quelle réserve héroïque ! Mais qu'a-t-il dit de ses méfaits et du sordide rôle de ses ministres? Rien. Il réserve ses colères pour *la perverse cohue qui forme le conseil ecclésiastique de Pie IX.*

Le *National* s'étonne ensuite « qu'une feuille ultra-» montaine, qui commente chaque jour dans un patois » parénétique les maximes les plus intolérantes de M. le » comte de Maistre, prétende lui faire la leçon au sujet

» de la liberté de conscience : cet excès d'impudence » l'étonne, mais ne l'offense pas. En venir là, c'est » prêter à rire, etc. » Le *National* voudra bien croire qu'il ne nous offense pas non plus ; nous avons même sur lui l'avantage de n'être point étonnés ; mais il nous embarrasse beaucoup. A moins qu'il ne se sente totalement incapable de toute espèce de discussion sérieuse, nous voudrions qu'il nous expliquât comment il s'arrange pour être tout ensemble si grand ami de la liberté de conscience et partisan si furieux du monopole universitaire, des expulsions, des suppressions et des confiscations. Qu'est-ce qu'il entend par liberté de conscience, s'il n'admet pas que ce soit le droit de penser, de parler, d'écrire, d'enseigner, de vivre autrement que lui ? Il dira que ceux qui ne pensent pas comme lui sont Jésuites, ou affiliés des Jésuites, et que les Jésuites et leurs affiliés ne sont pas des citoyens : *on ne leur doit que l'expulsion*. En d'autres termes, il n'y a de droit sur la terre que le droit de ceux qui se sentent fatigués de tout joug religieux et social et qui veulent détruire l'ordre jusque dans son essence et dans son avenir. Quiconque pense autrement n'aime pas la liberté, et, ne l'aimant pas, n'est pas digne de la posséder. Il faut, n'importe à quel prix, devenir plus forts que ces partisans de l'esclavage et se défaire d'eux par les lois, par la prison, par l'exil, par la mitraille, par le couperet, selon le degré de résistance dont on les jugera susceptibles. Voilà le fond du sac radical. Nous le connaissons depuis longtemps, mais nous ne sommes pas fâchés d'obliger le *National* à le montrer quelquefois, précisément parce qu'il le fait toujours de mauvaise grâce. Nous pouvons bien lui demander de nous

amuser un peu; il prendra une assez belle revanche quand nous jouirons enfin de la liberté.

Pour finir, le *National* révèle les secrets de nos cœurs : « L'*Univers* s'efforce d'endormir Pie IX en l'as-» phyxiant avec des nuages d'encens; mais c'est afin de » l'entraîner durant le sommeil dans la voie où l'at-» tendent, où l'appellent les Jésuites. » Nous y voilà! Pourquoi le *National*, qui prise tant la brièveté et qui n'aime pas qu'on lui réponde, ne s'est-il pas borné à ces seuls mots? Nous aurions gardé le silence, comme nous le gardons devant d'autres qui ont découvert avant lui que nous voulons endormir le Pape pour le jeter dans les bras des Jésuites! Cela nous coupe la parole; nous n'avons plus rien à dire, nous sommes au pied d'un mur. Que le *National* nous en croie et s'en tienne là. Avec tout son esprit, il ne trouvera rien de si fort et qui le garantisse mieux de nos observations. Le meilleur moyen de réduire au silence un homme de bon sens qui soutient une cause juste, ce n'est pas de déraisonner contre lui avec beaucoup de brillant et d'audace; c'est de s'écarter un peu, et de passer la parole à un idiot.

---

6 décembre 1847.

V. La haine désespérée du *National* contre Pie IX a pour mobile des sentiments que ce journal cherche vai-

nement à déguiser. La politique de Pie IX est libérale, et par cela même elle est anti-révolutionnaire et chrétienne.

Or, le *National* veut des révolutions. Organe d'un parti plein de gens qui aspirent à être *tout*, et dont les révolutions seules peuvent faire *quelque chose*, tant d'appétits violents le contraindraient encore de pousser aux révolutions, lors même qu'il ne les désirerait pas dans ce but suprême et qu'il n'espère atteindre que par elles : la destruction de l'Église.

Il en veut à l'Église ; il s'est donné cette lime à ronger. Pour tout le reste, on peut croire que son radicalisme n'est en quelque sorte qu'une affaire de position, un rôle souvent agréable, dont il décline volontiers les charges quand elles paraissent périlleuses ou de trop mauvais goût. Il n'est point amateur désordonné des banquets, ni intraitable ennemi des dynasties ; dans ses plus grandes colères contre la classe riche, on sent qu'il incline à l'indulgence et à la conservation. Mais, est-il question d'opprimer la liberté religieuse, voyez comme il apporte son concours ! voyez s'il met la moindre pudeur ! Il injurie, il dénonce, il invoque les décrets de l'Empire. On a fait une procession, un évêque a écrit un mandement, un prêtre publie une brochure : vite, des procès, de la prison, des amendes ! La *liberté* est en péril !

L'allocution où le Souverain Pontife, en présence des événements de Sicile, a réprouvé les doctrines de l'insurrection politique, cette allocution contient une phrase qui a bien particulièrement scandalisé le *National*. Pie IX admet l'insurrection de conscience, motivée sur la nécessité d'obéir à Dieu. Voilà le crime !

Aux yeux du *National,* tous les peuples ont le droit inaliénable de se révolter (quand c'est un roi qui les gouverne) pour n'importe quelle raison, sauf cette raison-là. Si Pie IX avait été un vrai libéral, il aurait béni les insurgés de Sicile et maudit les catholiques de sept cantons. Mais que peut-on attendre de lui? *Il est lié au cadavre d'une Société dont les vers se disputent les restes !*

Le *National,* on le voit, n'est pas de ces libéraux qui révèrent Pie IX comme chef spirituel. Quant aux *bénédictions* dont il prétend combler le *roi* de Rome, c'est une plaisanterie. Si le *National* fait une exception à la haine dont il enveloppe, officiellement du moins, toute souveraineté légitime, ses espérances ne vont point au Vatican. On remarque qu'il s'adoucit volontiers pour ceux des princes qui déshonorent la royauté. Ceux-là le servent de deux manières, directement par le mal qu'ils font, indirectement par le dégoût qu'ils inspirent. Pie IX ne le sert d'aucune façon; aussi l'injure à son égard fait plus que contrebalancer la louange. La démocratie ne témoigne point au Pape cette patience, ces ménagements dont le roi de Bavière, par exemple, est l'objet, depuis plus d'une année. Le Pape suspend un censeur qui laisse calomnier les catholiques : c'est un tyran ! Le roi de Bavière destitue cinq ou six professeurs honorables, dont la faute est de n'avoir pas suffisamment célébré les vertus de Lola Montès : c'est un grand prince ! Le Pape établit en quelques mois la garde civique, la liberté municipale, la Consulte-d'État, l'union douanière; il ne fait pas assez, il ne va pas assez vite : qu'on le surveille ! Le roi de Bavière, dans le même espace de temps, bâtit un palais au scandale, blasonne une courtisane, tra-

casse quelques couvents de femmes et *promet* que sa censure sera un peu plus large envers les journaux *étrangers :* Ne vous pressez pas, Sire, vos sujets attendront, l'Europe libérale, pleine de confiance en vous, est assez reconnaissante de ce que vous avez déjà fait !

Non, les complaisants de Louis de Bavière ne peuvent pas voir avec plaisir Pie IX sur le trône ! Ils ne l'aiment point, ils ne veulent point l'aimer, ils n'en sont pas dignes !

Venons à l'accusation que le *National* nous jette, de désapprouver secrètement « les réformes au moyen des- » quelles Pie IX a voulu faire oublier les méfaits du » règne de Grégoire XVI, le plus lâche, le plus fourbe » des tyrans? » Quelle parole cite-t-il de nous, qui puisse donner à croire que les actes politiques du saint Pontife nous inspirent de la répulsion, ou seulement des inquiétudes? Les idées politiques de Pie IX ont été hautement exposées dans les chaires de Rome, par un homme éminent à qui il avait donné mission de célébrer O'Connell, et l'on a remarqué la parfaite identité des larges doctrines du P. Ventura avec celles que nous n'avons cessé de soutenir. Un solennel témoignage d'adhésion aux vues de Pie IX est donné en ce moment en France; une souscription est ouverte pour subvenir aux besoins du Trésor pontifical et aider le Pape *dans ses réformes.* Qui a ouvert cette souscription? l'*Univers.* Qui l'a recommandée? les évêques. Qui la remplit en grande partie? le clergé. Le *National* peut en étudier les listes : elles renferment, mêlés à beaucoup d'autres, tous les noms que la presse radicale a successivement notés de jésuitisme. Que ne pouvons-nous mettre également sous les yeux du public les

lettres qui accompagnent ces offrandes du cœur ! On y verrait combien le clergé et les catholiques de France admirent, comprennent et bénissent dans sa double voie de Roi et de Pontife, celui que leur amour se plaît à nommer Pie IX le Grand !

A la vérité, ni les évêques, ni le clergé, ni les laïques, ni l'*Univers*, aucun catholique en France, ne se croit obligé, par amour pour Pie IX, de maudire Grégoire XVI. Que les injures du *National* contre ce pieux vieillard, retombent sur l'esprit perdu qui a pu les écrire ! Elles nous étonnent, même dans le journal qui, pourtant, lorsque Grégoire XVI faisait pâlir l'empereur de Russie, ne se laissait arracher qu'à regret un mot de froide pitié pour les martyrs de Minsk. Grégoire XVI n'a point trahi la tiare. Il a fait ce qu'il pouvait faire ; il a légué à son successeur l'immense travail que son grand âge lui défendait de commencer. Les obstacles que rencontre l'énergique maturité de Pie IX, montrent assez que Grégoire XVI a bien fait d'attendre, et nous justifient d'avoir attendu avec lui. Certes, tous les événements ne se passaient pas selon nos désirs, et on le savait assez pour que l'*Univers* ne fût pas en faveur parmi les hommes politiques dont le défunt Pape était entouré ; mais nous nous serions cru coupables de chercher à devancer, autrement que par nos vœux, des améliorations dont la Providence avait marqué l'instant. Il en serait de même aujourd'hui, nous ne le cachons pas, si le choix du conclave était tombé sur un autre que le cardinal Mastaï. Nous nous tairions, pleins de douleur, quoique pleins d'espérances, attendant avec foi l'accomplissement des promesses divines sur cette barque de Pierre, qui ne reste jamais à l'ancre

qu'autant qu'il le faut. Puisque nous parlons, puisque nous nous réjouissons, personne ne peut suspecter la sincérité de notre allégresse.

Cette allégresse ne perd rien de sa force et de sa douceur pour être mêlée de quelques alarmes, quant aux chances humaines d'un combat dont les palmes sont déjà prêtes sur la terre et dans les cieux. Le *National* s'écrie, avec un peu de vanité, que nous l'accusons de *conduire à Rome une intrigue habile qui pourrait bien renverser le siége de saint Pierre.* Nous lui avons dit seulement que ses amis peuvent bien lui donner la joie de voir le Pape en exil et sur la croix. Crucifier le Pape n'est pas détruire la Papauté, c'est même le contraire, et le *National* est assez instruit pour nous comprendre, lorsque nous ajoutons que, croyant insulter sa victime, il saluera son vainqueur.

A travers toutes les épreuves, et, s'il le faut, au prix du martyre, Pie IX accomplira son œuvre : il réconciliera la religion et la liberté, il bénira cette union qui est le besoin des sociétés modernes. Trois siècles de ténèbres pèsent sur nous; l'hérésie nous a plongés dans une nuit épaisse, où nous n'avons connu l'ordre que sous la verge du despotisme et la liberté que dans les débauches de l'anarchie. Nous gémissons, affamés de paix, de justice et d'honneur, entre les embûches de ces deux monstres qui nous livrent perpétuellement l'un à l'autre, et dont le joug ne connaît ni l'honneur, ni la justice, ni la paix. Pie IX sera le libérateur du genre humain. Sa lumière éclairera nos pas; ses paroles briseront les fers qu'a reçus notre faiblesse et que s'est forgés lui-même notre aveuglement. Trois siècles durant nous avons été gouvernés dans la terre de la

servitude royale, où l'Église a dû chercher un refuge : Pie IX nous gouvernera dans la terre de la liberté. Plus de chaînes pour les croyances ! plus de verroux sur les doctrines ! plus de bourreaux contre ceux qui s'offrent aux luttes de la raison ! Ne contraignons pas le doute à se précipiter dans la révolte, et la foi à s'abriter dans l'esclavage. Que le philosophe garde son système et le jésuite sa règle, jusqu'à ce que l'un ou l'autre, se sentant ébranlé au fond de l'âme, abjure ce qu'il crut vrai par un acte de sa liberté dont il ne rendra compte qu'à Dieu. Paix et liberté à tout homme en toute voie légale de son esprit et de son cœur ! Que l'apostat puisse s'éloigner, que l'apôtre puisse courir après lui ! Les peuples chrétiens, malgré leurs crimes, ont été élevés par la vérité au-dessus de leur primitive nature païenne ou sauvage. Ils ne sont plus ces barbares que la force seule pouvait contenir ; leur intelligence demande à n'être plus vaincue par le fer. Ce vœu, Pie IX l'accepte ! La loi religieuse a cessé d'être la loi politique. Depuis longtemps déjà Rome, a muré les prisons du Saint-Office, et les foudres pontificales ne sont qu'un jugement de l'esprit contre l'esprit, dont la presse et l'opinion restent ici-bas les seuls exécuteurs. Faites de même. Désarmez vos sicaires, abattez vos échafauds, abrogez vos lois contre la liberté de l'Évangile, contre la liberté du sacrifice et de la prière ; n'arrachez plus l'enfant à la foi de son père ; pour lui imposer votre incrédulité, attendez qu'il soit devenu un homme ! Soyez, quant à vous, tout ce que vous voudrez être, croyez ou niez tout ce qu'il vous plaira de nier ou de croire ; mais laissez-nous être, à notre tour, et croire tout ce que nous voudrons. Pratiquez et prêchez

librement vos doctrines ; mais laissez-nous pratiquer et prêcher librement les nôtres. Dites que nous nous trompons, que nous servons un dogme mort ; mais ne détruisez pas, par le fer et par le feu, les œuvres puissantes de sa vie. Voilà comment nous entendons la liberté.

Le *National* l'entend autrement. Non-seulement le parti qu'il représente ne veut pas nous laisser nos croyances, mais il veut nous asservir aux siennes ; ou plutôt, car il n'a point de croyances, il veut nous imposer ses négations. La liberté, pour nous, c'est de souffrir ce que nous savons être l'erreur ; la liberté, pour lui, c'est de supprimer ce qu'il voit que nous adorons comme la vérité. Nous applaudissons à Pie IX, parce qu'après avoir proclamé le dogme, il se confie à la droiture de la conscience protégée par la liberté civile ; le *National* l'injurie, parce qu'il ne dissout pas les Jésuites, parce qu'il ne livre pas la volonté des peuples et le droit des souverains au bon plaisir de l'insurrection, parce qu'il n'abaisse pas la majesté des vérités divines devant des doctrines qui, depuis dix-huit siècles, n'ont jamais porté que des noms d'hommes, ne se sont jamais établies que par la force, n'ont jamais enfanté que le désordre, n'ont jamais conduit qu'au despotisme les peuples assez malheureux pour les avoir subies.

Ce parti est l'adversaire naturel de Pie IX. Il vient de triompher en Suisse ; Dieu semble avoir permis sa victoire pour montrer, par un dernier exemple, le vrai caractère des deux esprits qui se disputent l'humanité. La Providence, assurément, n'a pas négligé de nous éclairer sur les routes entre lesquelles nous avons à choisir ! Les actes des empereurs de Russie et d'Autriche,

les abjectes folies du roi de Bavière, font amplement voir ce qu'il faut attendre du pouvoir royal, sans contre-poids dans le sanctuaire et dans les lois. Il a reçu inutilement de sanglantes leçons, il est toujours le même, il n'a pas changé. La religion végète à son ombre, asservie et avilie comme les peuples, en partie inutile, privée de toute action sociale, impuissante à prévenir d'inévitables révolutions, presque réduite à les désirer : c'est l'ordre sans vie, c'est la religion sans liberté. D'un autre côté, la Diète suisse rappelle tout ce qu'a toujours osé contre les faibles le despotisme collectif de la démagogie, plus impitoyable et plus humiliant que celui des maîtres couronnés. Il y a cependant de la liberté en Suisse : elle n'inspire qu'une terreur profonde; elle brise, elle insulte, elle tue, elle fait soupirer après la servitude, et les plans insensés qu'elle forge y conduisent : c'est la liberté sans religion.

Au milieu de ces redoutables exemples, Pie IX et son royaume apparaissent comme un champ d'azur paisible dans un ciel plein d'orages. Roi dont les vertus, peuple dont la reconnaissance ont une même et commune origine! Par sentiment d'amour et de justice, le prince répand des bienfaits dont l'amour et la reconnaissance de ses sujets le remercient. La vie politique est forte, l'espérance est inébranlable, la paix est parfaite. Peuple et roi ne s'amusent pas, si nous osons le dire, à des créations éphémères, destinées à disparaître comme les décors d'un jour de fête; mais ils fondent ensemble un ordre nouveau, fécond parce qu'étant établi sur des droits permanents et respectant tout ce qui est respectable, il satisfait tout ce qui pourrait le détruire : c'est l'accord de la religion et de la liberté.

Le monde peut hésiter encore dans son choix ; les vœux et l'admiration du monde peuvent avoir à lutter longtemps contre des passions implacables avec lesquelles l'ordre social ne peut pactiser et qui sentent elles-mêmes que toute religion les condamne, que toute liberté paisible et régulière leur est ennemie. Ces passions, toujours puissantes, le sont davantage encore dans notre époque malheureuse, qui a le besoin plus que l'amour et l'intelligence de la vérité. Elles peuvent donc soutenir vigoureusement le combat. D'accord avec le vieil absolutisme, toujours prêt à les seconder, car elles travaillent pour lui et il sait leur faire une part qui les accommode, elles peuvent même remporter des avantages effrayants. C'est pourquoi le *National* a lieu d'espérer qu'il verra un Pape dans l'exil. Mais, nous le répétons, il n'aura par d'autre triomphe, et ce triomphe durera peu. Le monde n'aura pas inutilement vu et entendu Pie IX et conçu la possibilité du règne paisible de la justice ; la vraie religion n'aura pas inutilement embrassé la vraie liberté. Cette image restera l'espérance des âmes justes et le but de leurs efforts éternels. Elles y tendront, elles y arriveront. Il n'y a point de tempêtes plus fortes et plus durables que les rochers du rivage, ni de révolutions qui emportent à jamais la conscience du genre humain.

LA SALETTE (1).

Opera Dei revelare et confiteri honorificum est.

27 octobre 1847.

I. Le samedi 19 septembre 1846, vers midi, deux petits bergers, un garçon de onze ans et une fille de quinze, tous deux très pauvres, très simples et très ignorants, paissaient leurs troupeaux sur une montagne écartée de la paroisse de la Salette, au diocèse de Grenoble. Ils n'étaient pas du même hameau et ne se connaissaient que de la veille. Par une chaleur brûlante, les deux enfants cherchaient un peu d'ombre et de fraîcheur au fond d'un ravin, près d'un ruisselet alimenté par la fonte des

(1) *Nouveau récit de l'apparition de la sainte Vierge sur les montagnes des Alpes*, par Mgr Villecourt, évêque de La Rochelle.

neiges, où l'instant d'auparavant ils avaient trempé leur pain. Tout-à-coup, une dame d'une éblouissante beauté leur apparut. Elle était vêtue d'une robe blanche et d'un manteau d'or, et portait un diadème étincelant. Les enfants eurent peur. La dame s'avança vers eux, les rassura, et, leur parlant avec beaucoup de tristesse, elle leur dit que le peuple était menacé de grands malheurs s'il ne cessait de transgresser la loi de *son Fils*. Elle se plaignit surtout du blasphème, de la violation du Dimanche et de l'inobservation des lois de l'Église. Sa prière, dit-elle, avait détourné les fleaux préparés pour punir tant de crimes; mais cette prière même ne suffirait plus, et la colère divine ne se laisserait désarmer que par la conversion des pécheurs. Elle annonça que les pommes de terre seraient gâtées, que le blé semé ne rendrait rien, que les petits enfants, agités de convulsions, mourraient dans les bras de leurs mères, que les riches feraient pénitence par la faim. Cependant la piété et le retour à Dieu pourraient encore conjurer ces désastres. Elle recommanda aux enfants de prier eux-mêmes plus assidûment qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors. Elle donna à chacun d'eux un secret à garder, que l'autre ne connut point; et ensuite, leur ayant ordonné de répéter à tout le peuple ce qu'ils avaient entendu, elle s'éloigna de quelques pas vers le haut du ravin, s'éleva un peu de terre, demeura encore ainsi quelques instants parfaitement visible, puis se fondit insensiblement comme un peu de neige aux rayons du soleil. La tête disparut la première, puis les bras, puis tout le corps. Il ne resta qu'une trace lumineuse qui bientôt se dissipa. Les deux enfants, étonnés, se regardèrent. Il faut, se dirent-ils, que ce soit une grande sainte.

Mais l'heure de faire rentrer les troupeaux n'était pas encore arrivée. Ils attendirent jusqu'au soir, et ce fut alors qu'ils racontèrent ce qu'ils avaient vu. On se moqua de leur crédulité. Cependant ils parlaient avec tant de feu et d'énergie ; leurs dépositions, entendues séparément, s'accordaient si bien ; ils étaient si fermes, si insensibles à toutes les séductions et à toutes les menaces, et, quoiqu'ils eussent conservé toute leur simplicité, un changement si extraordinaire se faisait remarquer en eux, qu'il fallut bien les croire. Leur sincérité était évidente. Toutes les hypothèses possibles d'une supercherie dont ils auraient été si involontairement les complices furent promptement envisagées et écartées. Le lendemain, jour de dimanche, le maître du petit garçon lui commanda d'aller tout dire avant l'office au curé de la Salette, qui ne savait rien encore. C'était un bon vieillard; son grand âge le forçait au repos, et il était sur le point de quitter des fonctions devenues trop rudes pour lui. Il écoute le berger, l'interroge jusque dans les moindres détails, et, convaincu que cet enfant ne ment pas, il raconte en sanglotant, du haut de la chaire, tout ce qu'il vient d'apprendre. Le même jour, tandis que le maire soumet les deux enfants à un interrogatoire minutieux, plusieurs habitants de la Salette se rendent sur le lieu du miracle. Rien n'y frappe leurs yeux; ils remarquent seulement le jaillissement abondant et limpide de la fontaine près de laquelle la *dame* s'était assise. Cette fontaine, toujours tarie dans les temps de sécheresse, ne coulait pas la veille. Depuis lors, elle a coulé en toute saison, et de nombreux malades se sont guéris en buvant de son eau.

L'étonnante nouvelle ne tarda pas à se répandre dans

tout le Dauphiné, dans toutes les Alpes, dans toute la France, excitant la piété des uns, la dérision des autres. Tandis que le vénérable évêque de Grenoble, procédant suivant les règles sages de l'Église, prenait de lentes et sérieuses informations et défendait à ses prêtres de parler en chaire d'un événement qui faisait le sujet de tous les entretiens, les journaux éclataient en injures contre lui et contre tout le clergé. Nous avons cité dans le temps quelques passages du *Constitutionnel*, du *Siècle* et du *National*, où les accusations de fourberie, de mensonge, d'imbécillité se mêlaient à des considérations de haute politique et de philosophie, pour conclure invariablement que l'apparition de la sainte Vierge était une fable de prêtres, inventée uniquement dans le but d'abrutir le peuple et peut-être de l'affamer.

Au milieu de tout ce bruit, de nombreux visiteurs, les uns par religion, les autres par curiosité, se rendaient de toutes les parties de la France à la petite ville de Corps, où les deux bergers avaient été recueillis, afin de les voir et de les interroger. On les montrait sans difficulté aucune, et ces deux enfants subirent ainsi, durant l'espace d'un an, plus d'un millier d'interrogatoires. Les relations qu'on en a faites, tant manuscrites qu'imprimées, sont nombreuses; toutes constatent ce caractère indélébile de bonne foi, de simplicité, d'évidence qui a entraîné la conviction des premiers témoins. Dailleurs, le pays entier exhale encore la suave odeur du miracle. Le peuple a repris les pratiques de piété chrétienne qu'il avait presque abandonnées. Plus de blasphèmes, plus de travail le dimanche, plus de mépris des lois de l'Église, et partout un respect inaccoutumé des lois humaines. Depuis l'événement du 19 sep-

tembre, il n'y a pas eu un seul délit grave à constater dans tout le canton. En même temps, les preuves de la puissance et de la bonté de la Vierge y abondent. Les aveugles voient, les sourds entendent, les paralytiques se lèvent et marchent. Ces simples paysans n'ont pas cherché à nier ce qu'ils voyaient, ni à s'armer contre Dieu de sa miséricorde. Ils se sont convertis, et Dieu a démenti ses menaces : au lieu de la famine annoncée, l'abondance est venue; ils ont reconnu et adoré Celui qui ne veut point la mort du pécheur, mais qu'il se convertisse et qu'il vive.

Chose digne de remarque ! Dans la foule de ceux qui ont accueilli avec le gros rire de la stupidité ou avec la colère de l'intelligence impie les premiers détails du miracle, il ne s'est trouvé personne pour aller soumettre au contrôle de son scepticisme les faits dont on niait si violemment la réalité. Cette supercherie sacerdotale, si c'en est une, valait pourtant la peine d'être découverte, prouvée, démontrée à toute la France. Aucun homme de bonne volonté, parmi tant de savants incrédules, ne s'est piqué de rendre à l'esprit humain ce signalé service. Est-ce appréhension instinctive de la vérité? Est-ce impossibilité reconnue de contester des faits inexplicables mais certains? Ce qui est positif, c'est que l'incrédulité n'a pas relevé le défi que lui jetait depuis un an la foi des populations. Le 19 septembre de cette année, célèbre par tant de faits marquants arrivés dans un monde que les bienfaits de l'éducation et des lumières empêchent de croire aux apparitions de la sainte Vierge; le 19 septembre de l'année Teste, Praslin et Beauvallon, le Dauphiné a vu d'innombrables pèlerins visiter pieusement la montagne de

la Salette, y entendre la sainte messe, y chanter des cantiques et redescendre pleins d'espérance et de joie, sans que, dans cette multitude, il y ait eu à signaler le moindre désordre ni à regretter le moindre accident. Plusieurs milliers de ces chrétiens, arrivés dès la veille, ont passé la nuit sur la montagne, exposés aux torrents d'une pluie qui a duré depuis six heures jusqu'à minuit et qui n'a pu interrompre le chant continuel des hymnes.

Une seule tentative a été faite pour arrêter cet essor de foi. Des sectaires, animés de la rage inepte que le culte de Marie inspire toujours à toute hérésie, n'osant pas nier le miracle, ont essayé de le ridiculiser dans une relation pleine de sottise et d'impudence. Les pèlerins du 19 septembre ont foulé sous leurs pieds le libelle astucieux des hérétiques et les injures des ennemis déclarés de l'Église.

Enfin, l'enquête sérieuse que le doute n'a pas cru pouvoir entreprendre, la piété s'en est chargée. En attendant que Mgr l'évêque de Grenoble ait rendu la sentence doctrinale qu'il lui appartient de prononcer, Mgr l'évêque de La Rochelle, prélat éminent par sa science et par sa vertu, après s'être éclairé par de longues informations et avoir fait un voyage au lieu de l'apparition, où il a vu et interrogé les enfants, a cru qu'il pouvait élever la voix. Assurément, il est de ceux qui ont le droit de parler dans l'Église, et personne ne contestera ni sa sincérité ni sa compétence. Néanmoins, le pieux prélat n'a rien voulu faire sans l'agrément de son vénérable collègue, Mgr l'évêque de Grenoble. Il lui a soumis son manuscrit, et ce dernier l'a corrigé en certains endroits, de sorte qu'aujourd'hui

la réalité de l'apparition et de ses suites nous est attestée par deux évêques.

Dès à présent donc, nous pouvons, en toute sincérité et en toute allégresse, nous féliciter de la grâce signalée que la Reine du Ciel a daigné accorder à la France. Nous ne doutons pas qu'avant peu l'opuscule de Mgr l'évêque de La Rochelle ne soit entre les mains de tous les catholiques. Il sera lu avec délices, il portera dans toutes les âmes la profonde et douce conviction qui anime le pieux auteur. Le bon évêque a mis dans son *récit* la sagesse d'un docteur, la simplicité d'un enfant; il n'a songé qu'à faire aimer et admirer la bonté divine, mais il fait aimer et admirer aussi, sans y prendre garde, assurément, l'angélique candeur de sa propre vertu. Nous ne saurions exprimer les sentiments de vénération qui inondaient notre cœur à mesure que, lisant ces pages aimables, nous voyions se peindre naïvement tant d'humilité, tant de douceur, tant de foi. Puissent les ennemis de l'Église n'avoir pas trop peur de ce petit livre et oser en affronter la lecture! Ils y apprendront deux choses qu'ils ont le malheur d'ignorer : combien Dieu est bon pour les hommes, combien sont bons les hommes qui appartiennent à Dieu.

Mgr l'évêque de La Rochelle n'est point de ceux que les miracles étonnent. Les pasteurs savent ce que ne cesse de faire le Pasteur éternel, dont ils sont les représentants, en faveur des troupeaux qu'il leur a confiés; mais l'incrédulité ne l'étonne pas davantage. Il prévoit ses objections, il les examine sans colère, il les résout avec un bon sens plein de douceur.

« Pour moi, dit-il, je crois l'*apparition* véritable, c'est pour cela que

je la publie. Si je la croyais fausse, je mettrais plus de zèle encore à la décrier que je n'en mets à la faire connaître. Je donnerai bientôt les raisons de ma croyance. Une apparition surnaturelle est possible : qui le niera ? Je crois celle que je publie digne de Dieu, digne de Marie : qui le contestera ? Sa vérité me paraît trouvée : qui entreprendra de démontrer victorieusement le contraire ?

« Si le fait que je raconte présentait une conclusion opposée à nos dogmes et à la sainte morale de l'Évangile, il faudrait dire, sans balancer, qu'il est faux ou qu'il est l'œuvre de l'esprit des ténèbres ; car il ne peut exister d'apparition vraiment divine là où la foi et les mœurs subissent quelque atteinte. Ici, c'est tout autre chose : la sainte Vierge apparaît à deux bergers pour se plaindre des blasphèmes et de la profanation des saints jours ; blasphèmes et profanations qui arment contre les coupables le bras vengeur du Très-Haut. La conclusion est que les blasphémateurs et les profanateurs doivent se convertir et ne pas braver davantage la colère céleste. Rien de plus digne du ciel qu'une pareille apparition, rien de plus heureux que la détermination de se convertir qu'elle ferait prendre. Mais, dès-lors, il est très louable de publier ce qui peut conduire à ce retour. C'est Jésus, c'est Marie qui interviennent dans une affaire sainte. Jésus est irrité contre des criminels : peut-on trouver sa colère injuste, ou ceux qui l'outragent innocents ? Marie, qui est toute miséricordieuse, arrête le bras de son Fils et invite les pécheurs à l'apaiser : qu'y-a-t-il ici qui ne soit honorable au Fils et à la mère ? Veut-on que le Fils approuve ce qui est horrible, ou que les entrailles de la meilleure des mères ne soient pas émues des calamités prêtes à fondre sur ses coupables enfants ? C'est donc une bonne action que de donner de la publicité à un événement qui n'a aucun danger en lui-même et qui peut avoir pour excellent résultat de faire cesser les transgressions des coupables. Je suppose toujours une conviction comme celle que j'atteste être en moi.

« Ainsi, mon unique but, en livrant ces pages à l'impression, est de procurer la gloire de Dieu et de faire honorer la Reine du Ciel.

« Si, par suite de cette disposition, on me juge digne de blâme ; si quelques esprits meilleurs me tournent en ridicule, puis-je oublier que le disciple n'est pas au-dessus du maître et qu'il est dit de Jésus-Christ que les pharisiens se moquaient de lui : *Deridebant illum !...*

Des hommes fort respectables m'ont dit : Les châtiments qu'on prétend avoir été annoncés par la sainte Vierge se sont si peu réalisés, que

nous voyons tout le contraire de la prédiction qu'on lui attribue. Cela est vrai; mais aussi les calamités étaient conditionnelles, et il est incontestable que de grandes conversions se sont opérées, surtout dans le voisinage de l'apparition. Je m'en suis assuré sur les lieux mêmes. J'ai interrogé les ecclésiastiques, et je suis bien obligé de dire qu'ils ont été unanimes à me certifier cet heureux changement. La publication authentique de l'événement n'a été faite encore dans aucune partie de la France. Qui sait ce qu'elle produira quand elle aura lieu? Pour moi, je ne veux pas perdre l'espérance des salutaires effets qui peuvent la suivre dans un royaume qui conserve toujours la qualité de *premier-né de l'Église*. Quoi qu'on en dise, la foi n'est pas encore éteinte dans le cœur des Français, et tous les efforts qu'on a faits pour l'anéantir depuis près d'un siècle n'ont fait que prouver combien sont profondes les racines qu'elle y a jetées....

« Pourquoi donc quelques hommes ont-ils montré tant de mauvaise humeur quand ils ont appris ce qu'avaient dit deux pauvres petits montagnards simples et ignorants ? Si, à leurs yeux, ce n'est là qu'un conte ridicule, libre à eux de lui donner une place parmi ceux de Perrault. Mais il n'est pas séant à des hommes d'esprit, à des philosophes de se courroucer pour si peu de chose.

« Soyez donc calmes, Messieurs, il n'y a point de danger à ce qu'on publie ce qui peut, au contraire, rendre le peuple plus réservé dans son langage et plus religieux dans sa conduite. Je présume que vous n'attachez pas un grand prix à ce que les hommes blasphèment et à ce qu'ils s'excèdent de travaux les dimanches, au lieu de venir se reposer à l'Église, pour assister innocemment au saint sacrifice et entendre les leçons de leurs pasteurs. Laissez donc dire à la sainte Vierge ce que nous répétons et ce que nous répèterons sans cesse : *Plus de blasphèmes ! Plus de profanations !* Le Ciel en est irrité.

« Vous êtes mécontents encore de ce que, à la suite de l'*apparition*, on a eu la hardiesse de raconter des guérisons miraculeuses. Mais pourquoi cela vous blesse-t-il ? L'État sera-t-il bouleversé parce qu'un boiteux qui, jusque-là, avait été bon protestant, aura laissé ses béquilles appendues à la croix dite de l'*Assomption ?* Parce que une hydropique aura été rendue à son état normal de santé ? Parce que une religieuse mourant de phthisie aura récupéré une force qui déconcerte toutes les prédictions de la médecine ?

« Vous criez, de loin, au fanatisme et au mensonge. Vous savez

pourtant, si vous croyez encore à l'Évangile, que non-seulement ces prodiges se sont mille fois opérés, mais qu'ils s'opéreront de temps en temps jusqu'à la fin des siècles. Vous niez ceux-ci, renfermés que vous êtes dans vos maisons; et moi je pense qu'il serait plus digne de vous d'aller sur les lieux qu'habitent les personnes guéries, ou qui prétendent l'être, et de les interroger pour les couvrir de confusion et de honte, si vous pouvez les prendre sur le fait de l'imposture, ou pour apprendre du moins à garder le silence, si vous n'avez rien à répondre aux faits qu'ils allèguent. N'avez-vous pas du moins quelques messagers à votre service, animés de votre esprit, capables de vous représenter? La France ne manque pas d'hommes qui pensent comme vous : il doit s'en trouver même dans le voisinage des lieux qu'habitent ceux que vous accusez de mensonge. Chargez-les de vous dispenser d'un si long voyage, et, d'après leur rapport, vous pourrez parler en toute assurance. »

Nous pouvons affirmer au vénérable prélat que les fiers esprits auxquels il s'adresse aimeront mieux se moquer et l'insulter, que de prendre le parti de s'instruire. Nos incrédules, en général, ne sont pas des plus forts, mais ils sont des plus entêtés; pour éviter le grand malheur de voir clair, ils ont soin, par-dessus tout, de se bander les yeux. Mais qu'importe ! les grâces du ciel ne seront point perdues parce qu'ils s'obstineront à ne les pas recevoir. L'événement de la Salette a déjà profondément ému les cœurs; l'attestation du vénérable évêque de La Rochelle achèvera ce que tant de rapports confus, contradictoires ou dépourvus d'une autorité suffisante, ont pourtant si bien commencé, et la miséricorde divine obtiendra ce qu'elle a voulu. La sagesse éternelle, qui se rit des vains projets des hommes, contraindra l'incrédulité de notre âge à voir s'accomplir en sa présence, malgré ses clameurs, des prodiges semblables à ceux dont elle conteste l'existence dans les âges passés : une apparition,

des conversions soudaines, des guérisons étonnantes et miraculeuses, un désert qui va devenir une ville par le concours des pèlerins, absolument comme si nous étions encore au X^e^ siècle, et même avec plus de rapidité; et en même temps une population nombreuse, remontant par un invincible effort la pente de l'irréligion sur laquelle elle commençait de descendre. Gloire à Dieu !

---

29 novembre 1847.

II. La *Gazette* invite l'*Univers,* qui lui parle « de » ce qu'il appelle le miracle de la Salette, » à lire certaines réflexions de Fléchier sur les faits réputés miraculeux !

« Les vrais miracles, dit Fléchier, servent à confirmer la foi, à nourrir la piété, à soutenir les gens de bien et à confondre les impies; les faux offensent la vérité, qui est l'âme de la religion, induisent les faibles à erreur, donnent matières aux railleries, fondent aux ennemis de l'Église un nouveau droit de la calomnier et fournissent à tous les esprits mal intentionnés, par ces miracles qui sont faux, des préjugés contre ceux qui sont véritables. »

En conséquence, Fléchier défend aux curés et aux religieux qui se trouveraient aux dévotions de la croix de Saint-Gervais, « de donner des attestations de mi» racles dont on ne peut sainement juger sans les avoir » examinés. »

Nous n'avons pas sous la main le mandement de Fléchier, et nous ne pouvons vérifier s'il ne s'y trouve rien de contraire aux inductions que la *Gazette* veut en tirer. Du reste, ce que la *Gazette* rapporte est fort sage.

Mais nous ferons observer à la *Gazette* que ce n'est pas l'*Univers* qui a parlé de ce qu'il appelle en effet « le miracle de la Salette » : c'est un évêque, et un évêque dont le diocèse renferme beaucoup de protestants ; par conséquent, un évêque plus habitué encore que les autres à peser ce qu'il dit et à calculer la portée de sa parole sur les hérétiques. Cet évêque a pris soin de vérifier ce qu'il avance ; il n'a parlé qu'avec l'autorisation de l'Ordinaire du diocèse où les faits se sont passés, après que celui-ci lui-même eut pris les informations que Fléchier recommande.

Pourquoi la *Gazette* ne dit-elle pas un mot de tout cela? Pourquoi la *Gazette* a-t-elle moins de bonne foi que le *Siècle*, et s'arrange-t-elle pour que ses lecteurs croient qu'il ne s'agit que d'une imagination de fanatiques imbéciles, patronnée par la rédaction non moins fanatique et non moins imbécile de l'*Univers*? La *Gazette* sait bien qu'un évêque a écrit ce que nous avons rapporté. Comment un journal, dont le principal rédacteur a l'honneur d'être prêtre catholique, peut-il parler d'un tel récit et d'un tel témoin avec tant de mépris ?

Les miracles de ce genre ne sont point de foi ; il n'est pas nécessaire d'y croire pour être sauvé. Néanmoins, un pareil événement, attesté par deux évêques, exige au moins un examen réfléchi de la part des hommes intelligents, au moins la probité du doute de la part des esprits honnêtes, au moins le respect de la part des prêtres.

Nous ne pensons pas que la *Gazette* nie *a priori* la possibilité des miracles, et rejette, comme le *Constitutionnel*, tous ceux qui ne sont pas dans l'Écriture. Les gens qui n'en reconnaissent point d'autres que ceux-là, ne reconnaissent guère même ceux-là. Nous pensons que la *Gazette*, un peu plus libérale envers Dieu, admet qu'il peut manifester sa puissance même quand le Gouvernement et les journaux ne s'en soucient pas. Dès-lors, pourquoi une apparition de la sainte Vierge n'aurait-elle pas eu lieu le 19 septembre comme en tout autre temps, dans les montagnes du Dauphiné comme ailleurs? Si la *Gazette* ne nie point, qu'elle s'informe ; si elle nie purement et simplement, sans examen, sans autre raison que sa mauvaise humeur, elle n'est pas avec Fléchier, comme elle s'en vante, ni même avec les protestants encore chrétiens ; elle est avec les incrédules.

Nous citons textuellement la fin de son article.

« Au reste, l'*Univers* se rejimbe en vain sur le mouvement qui se fait en Europe et qui a pour but de séparer le catholicisme de toutes *les folies* que ce journal voudrait unir à la Religion. *Le feu détruira partout les abus du moyen âge*, afin que les peuples qui sont sortis de l'Église puissent y rentrer.

« Oui, *il faut régler l'exercice de la liberté religieuse partout.* Il n'est pas permis à des catholiques *d'imposer des opinions comme des dogmes ; c'est abuser de la liberté religieuse*, et l'*Univers* ne cesse de se rendre coupable de cette faute vraiment grave dans tous les temps, et surtout dans ce temps-ci. »

La *Gazette* rentre ici dans la thèse politique des Corps-Francs et dans la thèse religieuse de M. le pasteur Athanase Coquerel. La pente est si forte! Les Corps-Francs détruisent, en effet, les abus du *moyen âge* : congrégations, pèlerinages, couvents, dévotions à la sainte Vierge

et autres *folies;* ils les détruisent *par le feu!* Ils règlent, comme on sait et comme on voit, l'exercice de la liberté religieuse ; ils pillent, ruinent et tuent les ultramontains pour leur apprendre à ne pas imposer leurs opinions. C'est un peu sévère ! La *Gazette,* si célèbre pour son angélique charité, devrait s'en tenir aux moyens plus doux de M. le pasteur Coquerel.

Ce pieux chrétien, dans le saint désir qui le presse de ramener à l'Église les peuples qui en sont sortis, propose d'en supprimer les portes et d'en abattre les murailles. Il a fait, après trente années d'études et de ministère, à ce qu'il assure, un gros livre intitulé : *Le Christianisme expérimental,* où il prouve que le christianisme doit s'affranchir graduellement : 1° de la Discipline, 2° de la Hiérarchie cléricale, 3° de l'Autorité, 4° de la Forme, 5° de la Lettre, 6° du Dogme. La *Gazette* ne peut pas demander *mieux,* et elle est prête, sans doute, à jurer qu'alors les peuples, pas même ceux de Berne et de Lausanne, n'auront plus aucune difficulté à rentrer dans l'Église. Il ne s'agira que de savoir où est l'Église; mais c'est la moindre des choses. L'Église, après tout, n'est qu'une *grande congrégation,* et la *Gazette* a parfaitement établi qu'aucune congrégation n'est nécessaire ni au rétablissement ni à la prospérité de la monarchie française. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter de ce que l'Église deviendra.

30 novembre 1847.

III. Une feuille ministérielle, qui ne vaut pas encore l'honneur d'être nommée, déplore en termes touchant le tort que nous faisons « à la grande et sainte cause du Christianisme et de l'Église catholique, en publiant tout au long le récit d'un nouveau miracle. » Cette feuille demande ce que « diraient les Bonald, les Frays-» sinous, les de Maistre, eux qui, etc., s'ils voyaient » *quelques jeunes hommes, que rien n'autorise,* vouloir » aujourd'hui faire descendre jusqu'à eux ce qu'il y » a de plus respectable et *souiller* de leurs exagéra-» tions *factices* la dignité du sanctuaire. » *Ces quelques jeunes hommes, que rien n'autorise,* on les connaît ; mais la feuille ministérielle veut n'en savoir rien, comme la feuille gallicane. Elle poursuit son pathos : « Les » esprits sont donc bien abaissés aujourd'hui, pour que » ce qui fut défendu autrefois par des génies éminents » se trouve maintenant livré aux entreprises de quelques » intelligences grossières et aux visions d'une ignorance » ridicule ! »

La feuille ministérielle nous fait voir ensuite qu'elle a fréquenté les saints Pères. « Ce n'était pas ainsi que » les Athanase, les Ambroise, les Jérôme et les Augustin » combattaient le paganisme expirant. » Nous demandons ce qu'en savent ces éloquents écrivains. Mais bah ! « Bossuet, Fénelon, Bourdaloue parlaient un autre » langage à la raison humaine. » Vous verrez que jamais aucun d'eux n'a cru aux miracles. « Ils auraient

» eu honte, ces grands hommes, de compromettre un » seul instant la majesté de Dieu et les intérêts de la » Religion par le contact de plates inepties, dont l'effet » naturel est de soulever les esprits sérieux et les nobles » cœurs ! » Nouveau point d'exclamation.

La *Presse* révélait dernièrement au public l'intérieur du journal où l'on défend avec tant de componction les intérêts du sanctuaire. On y trouve, comme propriétaire, le Gouvernement; comme patrons, M. de La Tournelle, M. Muret de Bord, et M. Delessert, protestant; comme rédacteur en chef, un homme d'esprit qui a été anciennement rédacteur du *Constitutionnel,* où il mangeait beaucoup de Jésuites, et récemment rédacteur en chef de la *Patrie,* où il en mangeait encore un peu. Le gérant est l'ancien gérant de l'*Époque.*

Esprits sérieux, nobles cœurs, nous n'en doutons pas! mais enfin gens qui, visiblement, sont plus forts que les Athanase, que les Ambroise, etc., etc., puisque les Athanase, les Ambroise, etc., ne les ont pas convertis.

Nous ne pouvons point demander à de tels penseurs qu'ils nous estiment; mais ils devraient nous laisser des consolations qui vont à notre faiblesse. Nous faisons tort, disent-ils, à la sainte cause du Christianisme et de l'Église catholique! Le christianisme et l'Église catholique sont choses dont ils usent médiocrement, et auxquelles nous pouvons nuire sans déranger beaucoup leurs spéculations. De quoi se mêlent-ils ? qu'ils nous injurient, c'est leur affaire ; mais défendre la religion !... En vérité, cela ne les regarde point !

LA FIN DU REGIME.

Voici le compte-rendu des deux dernières discussions politiques à la Chambre des Pairs et à la Chambre des Députés. Sans savoir que la révolution fût si proche, on la sentait venir, et nous étions du nombre de ceux qui la jugeaient inévitable. Ce fut sous cette impression d'alarme et de mépris que j'assistai aux séances et que j'en rendis compte. L'année 1847, pleine de scandales de tout genre, avait été fatale. Les bases du Gouvernement étaient pourries; ce Gouvernement devait tomber, et, malgré la crainte qu'inspirait l'ordre ou le désordre, qui allait le remplacer, les honnêtes gens n'éprouvaient pas moins la difficulté de le regretter, qu'ils ne connaissaient, en ce qui les regardait, l'impossibilité de le soutenir.

On sait ce qu'était dans les deux Chambres la discussion de l'Adresse en réponse au Discours du Trône. Toutes les capacités et toutes les incapacités, toutes les positions et toutes les ambitions s'y donnaient rendez-vous pour discuter toutes les questions, au profit principalement de ceux qui ne demandaient qu'à tout remettre en question. Le compte-rendu de ces batailles parlementaires est par lui-même le bi-

lan très impartial du régime qui allait finir. Je le laisse dans la forme où il parut. Si elle semble aujourd'hui trop libre, je n'ai qu'une chose à dire : cette forme était légale, et la légalité permettait beaucoup plus encore. En cela elle était imprudente, mais elle était logique. La tribune peut inspirer l'amour; en bonne conscience, elle ne peut exiger le respect. Le journaliste était dans son droit en attaquant le député, comme celui-ci était dans son droit en attaquant tout. Si l'on dit que c'est là un droit déplorable, je ne prétends pas le contraire ; et si l'on ajoute qu'un pareil droit nécessite des répressions qui font plus que le redresser et qui le détruisent, j'en apporte la preuve.

I.

CHAMBRE DES PAIRS.

10 janvier 1848.

M. le comte d'Alton-Shée a eu l'honneur d'ouvrir la discussion de l'Adresse à la Chambre des Pairs. Il a fait le tour du monde politique, et cette circumnavigation a duré deux heures. On a généralement trouvé que c'était s'occuper de beaucoup de choses et s'en occuper longuement. Qui trop embrasse, mal étreint. Dans son désir d'accabler le ministère, l'orateur avait rassemblé une grande troupe d'idées de toutes provenances; malheureusement, il a oublié d'y mettre les siennes, ou elles ont glissé de ses mains un peu molles. Rien de neuf dans ce discours de deux heures. Quelques mots, plus vifs que parlementaires, sur certains grands personnages étrangers, avaient d'abord ému la Chambre. On s'attendait au moins à des excentricités, et M. le Chan-

celier faisait bonne garde; mais le jeune Pair, afin d'esquiver ces mercuriales qui le troublaient, a pris le parti de se bercer dans la question de Portugal, jusqu'à ce qu'il eût endormi son redoutable surveillant.

Nous avons écouté M. le comte d'Alton avec plus d'intérêt sur la question suisse. Nous étions curieux de voir comment ce partisan zélé de la liberté religieuse, mais qui l'aime sans être « ni catholique ni chrétien, » envisagerait les œuvres du radicalisme athée. Il a fait quelques vains efforts pour être juste; il a reconnu que la liberté religieuse des Cantons catholiques avait été violée; mais en même temps il a trouvé les jésuites si coupables, et les Cantons catholiques si aristocrates, qu'en bonne conscience de libéral non catholique et non chrétien, il ne peut condamner les radicaux. Cette conclusion ne nous a point surpris. Nous avions prévenu M. le comte d'Alton qu'il en viendrait là. Entre la politique oppressive et la religion opprimée, un homme qui n'a point de sentiments chrétiens ne peut hésiter : il est du parti des oppresseurs. Comment pourrait-il autrement faire? S'il n'a point de religion, c'est par aversion ou par ignorance : il doit se ranger parmi les ennemis d'une foi qu'il repousse ou qu'il ne comprend pas.

Malgré sa facilité, peut-être un peu superficielle, M. le comte d'Alton ne sait point échapper au malheur des gens qui aiment à parler de tout, mais particulièrement des choses qu'ils ne savent pas. A travers l'abondance des paroles, il laisse voir le vide de sa pensée. Son chapitre suisse est un amas de choses lues dans les journaux, dans tous les journaux, depuis six mois, et rendues pêle-mêle, sans trace aucune d'un travail

d'assimilation quelconque. Il y a certainement des aperçus justes et vrais ; nous devons considérer comme tels au moins ceux qui nous ont été empruntés ; mais quelle mascarade ! les prémisses sont de l'*Univers*, la mineure est de la *Gazette*, la conclusion est du *National*. M. le comte d'Alton confiait au public, l'an dernier, qu'il était encore « à la recherche d'Aspasie ; » le temps qu'il donne à ces perquisitions l'empêche de bien voir ce qui se passe en Suisse et de bien comprendre comment se peuvent accorder la religion et la liberté.

Nous ne voulons point réclamer contre les railleries amères dont M. le comte d'Alton a stigmatisé la froideur ou l'aveuglement des catholiques qui ont si peu compris et si peu secouru leurs frères. Cette humiliation est trop méritée, il faut l'accepter sans regarder la main qui l'inflige. Mais ces mêmes railleries, ces mêmes outrages, dirigés contre les catholiques trahis et persécutés et contre la Religion elle-même, sont indignes de la tribune française et d'un homme de talent. M. le comte d'Alton a cru devoir dire encore aujourd'hui qu'il n'est ni catholique ni chrétien ; il n'avait pas besoin de répéter cette fanfaronnade : outre que de telles paroles ne sont pardonnables qu'une fois, lorsqu'elles sont dictées par la franchise et non pour prendre une attitude, tout le monde avait pu deviner qu'il n'est ni chrétien ni catholique, à la manière dont il venait de parler des malheureux.

11 janvier.

Une fâcheuse scène a occupé la plus grande partie de la séance. M. le marquis de Boissy, l'exécuteur ordinaire des hautes œuvres de l'opinion, a porté à la tribune cette scandaleuse affaire de l'ancien receveur des finances à Corbeil, dans laquelle on voit un Pair de France s'entremettre pour faire acheter une place à un homme qui l'accuse d'avoir troublé son ménage. On sait que la négociation s'est tramée sous les yeux de M. le Ministre des affaires étrangères ; que le chef même de son Cabinet, en sa qualité de membre de la Cour des Comptes, a fourni une liste des magistrats disposés à trafiquer de leur démission ; que ce même personnage a fixé le tarif, fait les démarches, trouvé les appoints, etc. Il y a dans tout cela une naïveté qui étonne.

M. Guizot dédaigne ordinairement de répondre à M. de Boissy. Il a senti que la fierté n'était plus de saison. Reconnaissant que les faits révélés accusent un abus grave, il a promis que cet abus, jusqu'à présent toléré par tous les Cabinets, serait supprimé. Là-dessus, M. Molé s'est levé au milieu d'une attention profonde. Il a protesté que si des faits semblables s'étaient passés sous son ministère, du moins ils n'avaient pas eu lieu à sa connaissance, encore moins en sa présence, de son consentement et avec sa participation. Après M. Molé, M. Passy, M. d'Argout ont fait la même déclaration. M. Guizot, mal secouru par une diversion de M. Barthe,

président de la Cour des Comptes, qui a plaidé la circonstance atténuante, est resté muet sous le coup de cette triple dénégation devant laquelle il ne pouvait plus rejeter sur la coutume sa déplorable complicité dans les tripotages de ses confidents. Par bonheur, M. le marquis de Boissy, qui a raison de ne pas se dire éloquent, mais qui se pique à tort de savoir ramener les discussions à leur véritable objet lorsqu'elles s'en éloignent, avait mêlé à l'affaire Petit une affaire Warnery, qui semble moins claire. Il a fourni à M. le Garde des Sceaux des armes dont celui-ci s'est servi sans miséricorde. Après quoi, M. le Chancelier a demandé à la Chambre si elle ne voulait pas voter le paragraphe. La Chambre n'a témoigné aucun désir de pousser plus loin les éclaircissements. Le Pair de France, intéressé dans l'affaire, n'a réclamé aucune autre lumière et l'on a adopté à l'unanimité le cinquième paragraphe. La haute assemblée dit au Gouvernement, entre autres choses, qu'elle accueillera « avec empressement les nouvelles propositions qui auront pour objet d'améliorer les habitudes morales des populations. »

L'examen du sixième paragraphe a appelé M. le comte de Montalembert à la tribune. La présence de l'orateur catholique a purifié l'atmosphère, et la discussion s'est élevée, des affiliés de M. Guizot et de leurs protégés, à Pie IX et aux intérêts de la religion et de la liberté. Après avoir parlé dignement du Grand Pontife qui gouverne l'Église et noblement exprimé l'amour que lui ont voué tous les catholiques, tous ceux particulièrement, évêques, prêtres et laïques, qui marchent à la tête de leurs frères et qui voient en Pie IX la réalisation de leurs espérances et de leurs rêves, M. de Montalembert a éner-

giquement reproché au Cabinet sa tiédeur envers le Pape, dont la sublime politique offrait à la France une si magnifique occasion de relever son influence trop abaissée depuis dix-sept ans. En secondant Pie IX, en l'aidant sincèrement dans les réformes qu'il opère et particulièrement dans cette réforme la plus importante de toutes, qui consiste à soustraire la Papauté au joug de l'Autriche, le Gouvernement français pouvait se créer en Italie la plus noble des influences, la plus salutaire pour l'Italie, pour la France elle-même, pour la liberté du monde entier. Le Cabinet ne l'a pas voulu, et, hors de l'occupation de Ferrare (1), il s'est posé de manière à se faire attribuer autant et plus de sympathie pour la politique insensée de M. de Metternich que pour la généreuse énergie de Pie IX. Il en résulte que l'opinion, en Italie, s'est éloignée de nous avec mépris; mais peut-être que l'ancien dédain de M. de Metternich a fléchi et s'est incliné vers la bienveillance.

L'orateur a donné aux patriotes italiens des conseils pleins d'une maturité forte et féconde; puissent-ils être entendus! Puissent tant d'hommes sages, tant d'amis sincères de la religion et de la liberté dont cette noble et intelligente contrée abonde, détestant l'entêtement et l'ingratitude des partis extrêmes, se rattacher plus étroitement que jamais à l'homme que Dieu leur a donné pour chef! Pie IX n'a besoin que d'eux pour triompher de tous leurs ennemis en Italie et hors de l'Italie. Qu'ils soient sa force comme il est leur honneur et comme il sera leur salut. Ils ne peuvent rien sans lui; hors de la voie qu'il leur a tracée, il n'y a que des abîmes pour la patrie italienne.

(1) Par l'Autriche.

M. de Montalembert a trouvé, pour l'écouter, cette attention que la Chambre, jadis, s'étonnait presque de lui prêter, et qui, maintenant, court en quelque sorte au-devant de lui, avec le sentiment vague encore, mais déjà profond, qu'au milieu de tant de voix inspirées par les tristes nécessités d'une politique pleine de ruse et de mensonges, la sienne ne s'élève que pour les intérêts éternels de la justice, de la patrie et de la liberté.

---

12 janvier 1848.

Le sentiment exprimé hier par M. le comte de Montalembert a été adopté aujourd'hui par la Chambre. Elle a décidé à l'unanimité qu'un paragraphe ajouté au projet d'adresse témoignerait de ses sympathies pour les glorieuses entreprises de Pie IX et les destinées nouvelles que ce grand pontife ouvre à l'Italie. Deux amendements en ce sens, l'un de M. Charles Dupin, l'autre de M. le prince de la Moskowa, ont été renvoyés à la Commission. Cette décision, vivement sollicitée en dernier lieu par M. Cousin et acceptée au nom de la Commission par M. de Barante, a été prise d'entraînement, après une discussion pleine d'intérêt.

Deux discours, particulièrement, ont obtenu et mérité les suffrages de la Chambre. M. le comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France à Rome en 1831, a noblement vengé la mémoire de Grégoire XVI, si

indignement calomniée par le radicalisme. Après lui, M. le Ministre des affaires étrangères a parlé du Pape en si bons et si nobles termes, que M. Cousin a demandé que le langage du ministre devînt le langage même de la Chambre. Nous ferions volontiers le même vœu, en y ajoutant celui que nous avons formé souvent, de voir M. Guizot se souvenir de sa parole et gouverner comme il parle. Le ministre a terminé son discours en lisant une lettre particulière adressée par lui le 27 septembre à M. Rossi, et qui lui fait infiniment plus d'honneur que les froides dépêches communiquées aux Chambres quelques jours avant l'ouverture de la discussion. Cette lecture a produit un grand effet. Nous le disons franchement, si le Gouvernement français se montrait rigoureusement fidèle à ce programme; si, dans M. Guizot, le ministre égalait enfin l'orateur, nos défiances ne tarderaient pas à tomber. Elles subsistent, cependant, même après ce beau discours, même après cette lettre si sage et si rassurante; elles subsistent, et en vérité ce n'est pas notre faute! Que de belles paroles, sorties de cette bouche éloquente, n'ont servi que de paravent pour faire passer des actes déplorables! Félicitons-nous néanmoins des principes que M. Guizot a posés, des hommages qu'il a rendus au caractère du Souverain Pontife, des engagements qu'il a pris. Ces engagements, nous sommes forcé de le dire, ne sont pas encore pour nous un motif de sécurité; mais c'est quelque chose, assurément, d'entendre M. Guizot, le protestant le plus éclairé et le plus haut placé qu'il y ait en France, proclamer solennellement que la Papauté est aujourd'hui tout à la fois l'élément suprême du progrès et

la suprême garantie de l'ordre dans les sociétés humaines.

La discussion, remarquable à tant d'égards, ouverte par le discours de M. de Montalembert, n'est pas terminée. Elle continuera demain sur le projet de paragraphe que doit présenter la Commission. Plusieurs orateurs se préparent à prendre la parole. M. Hugo voulait absolument se faire entendre ce soir; mais l'assemblée, qui venait de subir deux morceaux assez longs, a voulu absolument se priver de ce chant du crépuscule. Consolons-nous; il ne nous manquera pas demain. Sérieusement, il est à désirer que, sur une matière de cette importance, toutes les idées se produisent. Il y a des esprits sincères qui ont besoin de la discussion pour s'éclairer; il y a des opinions ignorantes et folles que le grand jour de la tribune fera plus vite mourir. En écrivant ceci, nous pensons à M. le prince de la Moskowa. Cet orateur facile, esprit plein de bonnes intentions et d'erreurs grossières, croit connaître la question romaine parce qu'il arrive de Rome; et il débite gravement, mêlés à quelques idées saines, des caquets d'auberge qu'on ne sait comment caractériser. Suivant lui, les jésuites font contre le Pape de telles manifestations, qu'on n'ose pas les raconter! Espérons qu'il s'en est ouvert à M. Cousin, et que celui-ci aura plus de courage. Il articulera tout haut ces choses affreuses, et l'on pourra les flétrir ou les démentir; car M. Cousin n'aura pas cette désespérante bonne foi de l'ignorance, devant laquelle la raison s'arrête déconcertée.

13 janvier 1848.

La discussion sur l'Italie a tourné court. La Chambre, satisfaite du paragraphe additionnel proposé par la Commission, était pressée de voter. Elle a entendu M. Cousin à peu près par curiosité; M. Hugo, tout-à-fait par résignation. Cependant l'illustre poète promettait d'être très sommaire, et, si nos oreilles ne nous ont pas trompé, très sérieux. Il a été, en effet, l'un et l'autre ; néanmoins, on ne l'a point écouté, signe à peu près certain qu'il ne disait rien de neuf. Les assemblées ont un flair admirable pour connaître, dès les premiers mots d'un orateur, s'il présentera des aperçus originaux ou s'il répètera simplement ses devanciers. M. Hugo n'a fait qu'ajouter quelques antithèses et quelques métaphores aux discours de la veille, comme M. Cousin, dans un sentiment moins sincère, n'y avait ajouté que des gestes. Le vote a été unanime. Ainsi la puissance morale de Pie IX est telle, que toutes les opinions imposent au Gouvernement le devoir de le seconder.

Après ce vote on a entamé la question suisse. Nous ne dirons rien d'un long discours de M. Pelet (de la Lozère), églogue à la liberté, chantée d'un ton plaintif, sur un air monotone, par un berger du parti des Corps-Francs. La Chambre se livrait aux conversations particulières avec un empressement presque cruel, et c'est à grand peine si quelques petits sons faux de cette flûte douce arrivaient de temps en temps jusqu'à nous. M. Pelet (de la Lozère) a tout l'aspect de ces hommes

de bien qui trouvent que les gens assez malheureux pour déplaire aux hommes de mal doivent disparaître de la scène du monde, par devoir de charité. Il a reproché au Gouvernement de n'avoir pas agi auprès du Souverain Pontife pour obtenir de lui qu'il ordonnât aux jésuites de quitter Lucerne, ce qui eût coupé à toutes les difficultés, dit le bon M. Pelet (de la Lozère).

M. le duc de Broglie a charmé la Chambre, c'est le mot, par un exposé de la question le plus complet, le plus net, le plus agréable à entendre qui se puisse imaginer. Il a parfaitement établi la situation respective des Cantons; il a mis dans le jour le plus évident l'iniquité de la Diète, le droit des cantons catholiques à former leur alliance séparée, le droit, l'intérêt, le devoir des puissances signataires du pacte à se mêler de cette affaire; il a parlé des négociations ouvertes à Londres; il a assuré qu'elles avaient réussi... Et, quand il a fallu dire pourquoi tous ces droits, tous ces devoirs, toutes ces négociations avaient abouti à la situation présente, il a étendu les bras, haussé les épaules, incliné la tête et dit, à voix basse, que le temps avait manqué et que Dieu avait permis que l'iniquité triomphât. On le voit, M. le duc de Broglie et M. Guizot sont toujours de la même école : ils négocient sagement, ils parlent admirablement, tout est pour le mieux dans leurs conseils et dans leurs discours, personne n'aurait pu autrement faire, ni si bien faire : seulement, ni la raison, ni l'honneur national, ni l'humanité, ne s'applaudissent de ce qu'ils ont si admirablement fait; et, quand ils se mêlent d'une chose, Dieu permet toujours que l'Angleterre et l'iniquité triomphent.

Ce que M. le duc de Broglie n'a pas dit, et ce qui ressort à chaque instant de son discours, c'est que les chefs du Sonderbund, encouragés par le Gouvernement français, ont eu le malheur de compter sur lui au lieu de ne compter que sur Dieu et sur eux-mêmes, et c'est pourquoi leur cause a péri.

---

14 janvier 1856.

Continuation de la discussion sur la Suisse. M. le duc de Noailles a reproché au Gouvernement de n'avoir pas suffi aux exigences d'une situation qu'il avait cependant parfaitement comprise. Ce discours, puissant par sa modération même, complète l'exposition qui a été faite hier par M. le duc de Broglie. Après l'avoir entendu, tout le monde pourra prononcer si c'est le temps qui a manqué, ou le cœur.

La discussion paraissait finie ; M. le comte de Montalembert a pris la parole, et cette question déjà si vaste s'est agrandie immensément. Il s'est attaché à examiner le triomphe de la Diète, moins en lui-même et dans ses résultats pour la Suisse, que dans son action sur les destinées de la liberté constitutionnelle en France et partout où elle est établie. C'est cette liberté, a-t-il dit, qui vient d'être vaincue au-delà du Jura, et qui est menacée chez nous par le radicalisme, son plus dangereux et son plus implacable ennemi. Vous

devez la défendre partout, elle est écrasée à vos frontières; je suis un vaincu et je parle à des vaincus; je songe moins à plaindre ceux de mes frères qui ont succombé qu'à vous montrer vos périls.

Mais pourquoi entreprendre de rappeler ici quelques traits décolorés de ce discours, partout étincelant de traits sublimes? Nos lecteurs le liront, comme nous l'avons entendu, avec un sentiment d'orgueil fraternel; car il y a de certaines grandes et sévères pensées qui n'ont toute leur valeur que dans la bouche de certains hommes, et M. de Montalembert lui-même paraîtrait moins éloquent, et le serait moins en effet, sans l'éclat de probité et d'honneur qui l'entoure et qui est un don magnifique de la foi qu'il a si magnifiquement servie. Il n'est si puissant, que parce qu'il est chrétien. Que ne pouvons-nous, en même temps que nous reproduisons ses paroles, reproduire et cet accent profond que leur donnait son âme, et ces suffrages, et ces acclamations, et ces applaudissements enthousiastes dont les saluait à tout moment l'Assemblée! Nous n'avons jamais entendu de plus beau discours, nous n'avons jamais été témoins d'un pareil succès. L'admiration, nous avons presque dit la reconnaissance de l'Assemblée, était telle, que l'impression du discours aurait été votée par acclamation, si le réglement ne s'y était formellement opposé. Cette séance fait à M. de Montalembert une grande position dans la Chambre et dans le pays. Il s'est placé, et la cause catholique se place avec lui, comme c'est son rôle, son devoir et son instinct, au premier rang parmi les grandes forces qui défendront et qui sauveront la liberté et la société attaquées par le despotisme radical.

M. Guizot n'avait pas voulu parler après M. de Montalembert, et c'était un coup de tactique habile autant qu'un hommage noblement rendu au talent; mais il n'y a point de tâche au-dessus des grands courages; M. le comte d'Alton-Shée a cru qu'en sa qualité de « non catholique et de non chrétien, » il lui appartenait de répondre à l'orateur chrétien et catholique. Il a donc paru à la tribune pour défendre l'honneur de la Convention. Rien que cela! Il a trouvé que M. de Montalembert n'avait pas parlé avec assez de respect de cette glorieuse assemblée, et, pour montrer combien elle fut digne d'estime, il a allégué l'opinion des écrivains les plus illustres : MM. Thiers, Mignet, de Lamartine, Michelet, Louis Blanc..... La Chambre, déjà très-impatientée, n'a pas voulu en entendre davantage; et M. d'Alton est descendu de la tribune, fort étonné qu'on ne l'écoutât point, puisqu'on avait écouté M. de Montalembert!

Le langage des journaux sur le discours de M. de Montalembert fut curieux et instructif. L'*Univers* en fit une longue revue, afin de constater le succès de l'orateur catholique et de saisir les opinions dans un de ces moments où elles parlent avec sincérité. Comme toujours, l'hommage le plus flatteur vint de ceux qui haïssaient davantage. Les articles du *National*, de la *Réforme* et du *Constitutionnel* méritent d'être conservés. A cette date et dans cette occasion, ce sont de véritables pages d'histoire. Ces trois journaux représentaient les diverses nuances de la révolution qui allait triompher.

Le *National*, organe de la république oratoire, littéraire et bourgeoise, allait régner avec embarras et angoisse, un peu plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Il avait pour rédacteur en chef Armand Marrast, auteur de l'article que l'on va lire, écrivain plein de verve dans la satire et dans l'invective, plus que médiocre hors de là. Je ne sais s'il aimait

beaucoup la république, mais je doute qu'il désirât son triomphe. Souvent placés côte à côte dans la tribune des journalistes, nous nous connaissions parfaitement sans nous parler jamais. Cependant, après le discours de M. de Montalembert, qu'il avait trouvé fort beau, il m'adressa ses félicitations, ajoutant qu'il manquait aux opinions républicaines un *enragé éloquent* comme celui-là. — Mais, poursuivit-il, nous pouvons nous en passer. Nous n'avons qu'à nous croiser les bras. Il y a en Europe un personnel de rois qui font admirablement les affaires de la démocratie. — C'est vrai, répondis-je ; mais avouez qu'après votre triomphe, il y aura en Europe un personnel de démocrates qui feront admirablement les affaires de la royauté. Il haussa les épaules et baissa la tête en manière d'assentiment comique, et notre seule conversation finit là.

La *Réforme* représentait le parti montagnard. Elle jalousait l'influence du *National* et accusait sa tiédeur. Le rédacteur en chef de la *Réforme*, M. Ferdinand Floccon, avait peu de talent. Il laissait la plume à M. Rybeyrolles, qui ne manquait pas d'une certaine verve emphatique et grossière, comme on en va juger. M. Rybeyrolles ne parvint pas, je ne sais pourquoi, à se faire jour dans les bouleversements de 1848; il resta aux dernières places. C'est un de ceux que l'on reverra.

Le *Constitutionnel*, inspiré par M. Thiers, représentait l'Opposition avancée, qui trônait avec inquiétude dans les banquets et poussait malgré elle à la catastrophe où elle allait jouer, comme M. Thiers son chef, un rôle si honteux et si ridicule.

Nous verrons bientôt, dans l'esquisse des derniers débats de la Chambre des Députés, comment M. Thiers y a réfuté M. de Montalembert ; et ce fut le dernier discours de M. Thiers sous cette monarchie de Juillet dont il avait été l'une des colonnes, à cette tribune parlementaire dont il avait été l'un des plus dignes ornements.

Je cite.

Le *National* :

A quoi sert de déguiser ses joies et ses plaisirs ! Nous est-il donné si souvent de surprendre le sénat en liesse ! Vit-on jamais dans cette enceinte de la Pairie l'enthousiasme causer de tels ravages ! nous en avons été ravis, nous en sommes émus, et pourtant nous vou-

drions raconter froidement la séance incroyable à laquelle nous avons assisté. Froidement, si cela est possible. Si, par hasard, notre plume conservait quelques traces de cet enivrement qui possédait aujourd'hui la Chambre la plus âgée du monde, que Messieurs les Pairs aient quelque indulgence : nous n'écrivons qu'après les avoir vus et nous pensons qu'ils n'ont plus le droit d'exiger de personne du calme, de la modération et du sang froid. Il était réservé à M. de Montalembert d'exciter parmi ses collègues une de ces violentes émotions contre lesquelles nous les croyions garantis. Il peut être fier de son succès, qui dépasse tout ce que son orgueil avait pu rêver. Personne n'avait encore remué à ce point les pupitres, les couteaux de bois et les poitrines de la Pairie. Ce n'était pas de l'agitation, mais des transports. Ce n'était pas des spasmes, mais une sorte de fièvre chaude. Les cris, les bravos, les trépignements servaient de cortége aux effusions de son éloquence. Passionné lui-même jusqu'au délire, il a jeté sur tous les bancs des courants d'électricité qui les faisaient bondir. Nous ne regrettons pas cet enthousiasme, nous tenons à le constater; il nous importe, il importe à la France entière que le Ministère et la Pairie se soient associés publiquement et avec cette ferveur brûlante aux idées, aux paroles, aux imprécations, aux espérances du Jésuite vaincu! Nous avons aujourd'hui la vraie profession de foi du Luxembourg; si nous avions eu l'imprudence de la proclamer, la Chambre nous aurait mandés à sa barre comme des insulteurs. Elle l'a proclamée elle-même. Il y a des moments où l'âme, dégagée des liens qui la contiennent, s'abandonne et laisse échapper tous ses secrets : la passion découvre alors ce que cachait la prudence; on voit à nu jusqu'au limon de la pensée. Grâce à M. de Montalembert, qui a produit l'ivresse, la Pairie a eu aujourd'hui un de ces moments.

Que la victoire de la Diète et l'expulsion des Jésuites arrachent des cris de rage à un fanatique exaspéré, rien de plus simple. Quand un ennemi est à terre, il grince, il se tord, il a les convulsions de l'épilepsie; les sociétés sont perdues, le monde tremble, la politique se peuple de tous les monstres qui naissent dans son esprit dérouté. Ce sont les folies du désespoir; il faut en avoir pitié et laisser passer la crise. Le respect qu'on doit à la défaite commande l'indulgence et la générosité. Nous savions bien déjà ce que la vésicule d'un dévot renferme de fiel, et l'histoire nous avait appris depuis longtemps qu'aux yeux des Jésuites l'enfer seul peut régner où ils

ne règnent pas. Sous cette domination tolérante, la paix, la liberté, le respect de l'homme et de la pensée libre, l'union des familles, le calme dans l'État. On ne proscrit personne, on n'emprisonne personne ; l'esprit de charité souffle seul ses inspirations à ces honnêtes religieux, et l'Europe ingrate qui les chasse de partout se prépare d'amers repentirs.

Voyez ce qui se passe en Suisse depuis qu'ils n'y sont plus, Le désordre, la ruine, la confiscation, la liberté opprimée, le sang ruisselant, une diète qui gouverne le poignard à la main, une population de brigands, les élections des Cantons faites par quelques centaines de mauvais sujets, les préfets seuls maîtres de proposer des candidats et se choisissant eux-mêmes ; tout individu qui réclame jeté à la porte du canton, les troupes fédérales se livrant à des profanations sacriléges, le Gouvernement de la confédération un composé de tyrans et de voleurs. Nous affaiblissons le tableau de M. de Montalembert, et à chaque trait nouveau, à chaque expression injurieuse, les applaudissements venaient l'interrompre en l'encourageant !.....

Les Pairs étaient à moitié levés ; une surexcitation violente continuée pendant deux heures leur donnait entre autres besoins celui du repos. A peine M. Guizot, qui était debout aussi, a-t-il pu obtenir une minute de silence. Il n'en a pas abusé. Sans adopter toutes les opinions de M. de Montalembert, il déclare que cet orateur a dit des vérités si grandes et si utiles, qu'en ce moment il n'a rien à lui répondre. Ce tact exquis du ministre a été vivement apprécié. Le jeune lévite s'était retiré modestement dans un coin du couloir de gauche, essuyant son front. Les flots bruyants de l'enthousiasme qui étaient montés jusqu'à la tribune sont venus se briser à ses pieds. La séance a été suspendue. M. Pasquier a quitté son bureau pour complimenter l'orateur ; la plupart des Pairs se sont empressés de l'accabler d'hommages ; les ministres les avaient précédés ; et même l'on a vu descendre de son fauteuil M. le duc de Nemours, qui, d'un pas solennel, a gagné l'hémicycle pour joindre ses félicitations à celles dont M. de Montalembert semblait asphyxié. Le futur régent a oublié que son grand-père a joué un rôle dans cette Convention tant insultée !

Le mouvement imprimé à la Pairie ne s'est pas calmé de si tôt : on rentrait en foule au milieu d'une agitation fébrile, lorsque M. de St-Priest, encore haletant, s'est écrié d'une voix troublée par des vibrations

frémissantes : « Je demande que la Chambre ordonne l'impression de ce magnifique discours ! » — Oui ! Oui ! se sont écriés plusieurs Pairs au milieu du bruit. M. Cousin s'y oppose par prudence, après avoir dit qu'il avait été des premiers à féliciter son noble ami. Il fait appel au Gouvernement du Roi, et il indique le passage où M. de Montalembert a fait un portrait si peu flatteur d'un des ministres d'une nation alliée. Le Gouvernement du Roi ne souffle mot ; et la Pairie aurait peut-être voté avec empressement l'impression demandée. Mais, par malheur, deux articles du réglement le lui défendaient.

Le *National* termine en reprochant aux membres de la Chambre des Pairs d'avoir renié, pour la plupart, leur origine, en applaudissant « aux insolences d'un sacristain contre la Convention. »

La *Réforme :*

Allons droit à l'ennemi. M. de Montalembert a fait un discours passionné jusqu'à la fureur, un discours insensé, monstrueux de haine, d'outrages et de calomnie contre la nation suisse, contre sa Diète, son Gouvernement et ses armées.

M. de Montalembert, qui poursuit partout la grande infâme, la Révolution française, M de Montalembert a voué 92 et 93 à l'exécration de tous les honnêtes gens, y compris messieurs de la Chambre des Pairs ; et, venant en aide aux colères soulevées par la peur, il a dénoncé les démocrates français comme les artisans du despotisme, ayant fait de la Suisse une citadelle pour lancer de ce côté des Alpes et du Jura les brandons de la guerre civile. Il a dit que la Diète avait organisé la dictature dans les Cantons vaincus et qu'elle avait pratiqué la confiscation comme Nicolas de Russie. Quant à l'armée, ses chefs sont des voleurs, ses soldats des assassins, des tueurs de prêtres sans défense, et, pour tout dire d'un mot, la victoire de la république se présente devant l'histoire avec une sœur de charité expulsée dans une main et un moine du St-Bernard volé dans l'autre !

Voilà comment M. de Montalembert explique et traduit, le lendemain des événements, et lorsque le champ de bataille est là, livre ouvert, témoin vivant au milieu des nations, sous le regard de tous ; voilà comment l'honnête et pieux M. de Montalembert explique et traduit le

feuillet d'hier, la dernière page, la page encore humide de l'histoire helvétique !

Il n'y eut jamais, dans les luttes humaines, une guerre civile conjurée plus longtemps par la sagesse du souverain, et moins sanglante dans l'action, et plus douce et plus miséricordieuse aux vaincus, coupables pourtant du plus grand des crimes, la révolte armée contre la patrie, la trahison au service de l'étranger.

Eh bien ! cette grande victoire, pure d'excès, rapide comme l'héroïsme, économe du sang fraternel ; cette victoire sans vengeance et sans échafauds, M. de Montalembert de la calomnier, non-seulement dans ses actes et dans ses motifs, mais dans sa clémence ! Comme si l'opinion publique n'était encore toute émue et toute frémissante au souvenir des cachots de Lucerne et de Fribourg, ces deux sombres jésuitières qui n'étaient elles-mêmes que des cachots où les croyances ennemies, les droits des citoyens politiques et religieux, où les institutions et l'esprit de liberté râlaient sous le bâillon de la dictature et du fanatisme !

Ah ! si M. de Montalembert n'a voulu faire qu'un tableau, s'il ne cherchait qu'une occasion, un cadre, un prétexte pour une de ces grandes peintures dramatiques aux tons heurtés et vigoureux, toutes déchirées de carnage et souillées de sang, ce n'est pas la Suisse républicaine qui devait poser devant son chevalet; c'était le Catholicisme, organisant, avec les monarchies, le massacre des hussites, le massacre des albigeois, la Saint-Barthélemy, les dragonnades et tous les grands assassinats depuis mille ans ! — Les tueurs d'hommes, les égorgeurs de femmes et d'enfants, les bourreaux par le glaive ou par la torture et la hache, ne s'appelaient pas Rilliet-Constant, Ochsenbein ou Dufour, et M. de Montalembert doit savoir leurs noms, puisque ces hommes qui dépeuplaient la terre sont les saints et la gloire de son Église !

En vérité, l'impudence de ces fanatiques nouveaux n'a d'égale que la cruauté de leurs aïeux, les fanatiques du temps de Montfort. Ceux-là tuaient par l'épée, par le chevalet, par la torche et le couteau. Ceux-ci cherchent à tuer par le mensonge et la calomnie, jetés, répandus et prêchés à ciel ouvert au milieu des nations qui savent et qui s'interrogent pourtant devant cette audace insensée !

Nous mettons M. de Montalembert au défi de prouver les crimes qu'il a reprochés à la république suisse, étouffant dans ses bras vigoureux une révolte parricide, révolte fomentée par des empoisonneurs qu'ont proscrits tous les Gouvernements et toutes les patries qui veulent

vivre. Qu'il monte encore une fois à la tribune et qu'il nous donne ses preuves; car, s'il importe assez peu que M. de Montalembert calomnie la Suisse, la révolution et la démocratie française, l'adhésion enthousiaste manifestée par la Chambre des Pairs, par les ministres et par le futur régent (autrefois on allait applaudir au club de Jacobins), cette touchante communion dans la haine et l'horreur de la Suisse, est une insulte grave contre un peuple ami. Cela demande ou preuve ou réparation publique.

Dans la seconde partie de son discours, M. de Montalembert a prêché la croisade des honnêtes gens contre la révolution française, dans le passé, contre ses principes sauvages et son esprit toujours énergique et vivant; car il vient de se manifester, à la grande horreur de M. de Montalembert, dans ces banquets de Dijon et de Châlon-sur-Saône, où les démocraties suisse et française ont célébré l'avénement prochain du grand désordre social et des dictatures confédérées. M. de Montalembert dénonce le radicalisme comme l'ennemi de la liberté. La censure et l'index, les codes du roi de Naples et les lois de septembre sont à ses yeux des contrats beaucoup plus libéraux que la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Ceci ne nous étonne pas; M. de Montalembert aime tant la liberté qui fut l'idole de sa jeunesse! Il lui a tout sacrifié, sa vie, sa fortune, son repos, et voilà pourquoi M. de Montalembert, à l'heure qu'il est, n'est qu'un grand seigneur, bien renté, du plus haut monde, un Pair de France qui, du fond de ses châteaux, fait des souscriptions ou des discours pour le Sonderbund ; un malheureux, enfin, dont toutes les douairières, y compris la Chambre des Pairs, caressent l'orgueil et chantent la gloire !

Ah ! que toutes ces hypocrisies, que tous ces adultères, toutes ces antithèses romantiques nous fatiguent et nous dégoûtent ! — Il aime la liberté, cet homme dont la foi jalouse est la négation de toute liberté; cet homme dont le culte s'appuya si longtemps à l'échafaud ; et il insulte jusqu'à la grossièreté les manifestations pacifiques de trois ou quatre mille citoyens qui n'ont proclamé que des droits éternels étouffés lâchement par ses amis en liberté , les serviteurs de la grande politique !

« Quelle comédie! Nous n'avons pas besoin d'ajouter ici que la Chambre, les ministres et les Pairs du sang ont applaudi l'orateur dans cette partie de son discours, avec toute l'énergie des vieilles rancunes et des peurs profondes.

« Révolution, démocratie, république, ce sont là des mots, des principes et des souvenirs qu'on ne saurait jamais trop flétrir et calomnier.

MM. Pasquier, Hébert, Cousin, Molé, Guizot, tous les anciens ennemis et tous les parvenus de cette grande révolution acclamaient à l'insulte, et ce n'était point l'adhésion grave et tranquille d'un Sénat, c'était le délire d'un *Sonderbund !*

Le *Constitutionnel :*

Qu'un parti imagine de restaurer en France le pouvoir temporel du Clergé; qu'il veuille couvrir notre pays de couvents, maintenir le clergé inférieur sous le plus absolu despotisme, rétablir les biens de main-morte, ranimer une partie considérable de l'ancien régime, il invoque aussitôt la liberté religieuse. Que des orateurs et des ministres, qui détestent la révolution, fassent alliance au dehors avec le principe absolutiste et ses représentants les plus déclarés, ils s'efforceront encore de couvrir leurs mauvaises passions et leurs doctrines rétrogrades du grand nom de la liberté.

Cette hypocrisie, à laquelle se condamnent nos adversaires, nous assure de leur défaite; la liberté véritable sera la plus forte et triomphera de leurs faux semblants...

Le discours de M. de Montalembert en l'honneur du Sonderbund a été fort passionné, fort éloquent et surtout fort applaudi par la Chambre des Pairs. Sans proclamer, comme on l'a fait, M. de Montalembert le plus grand orateur des temps modernes, nous reconnaîtrons volontiers qu'il a déployé un grand talent pour la défense d'une détestable cause. Il a emprunté à la fois au fanatisme toute sa passion; au jésuitisme toute sa ruse, et la Chambre des Pairs s'est laissée facilement entraîner par ses habiles emportements.

Le *Commerce* et le *Courrier français* se déclarent sensibles à l'éloquence, mais plus sensibles encore à la raison, à la justice, aux droits de tous. En conséquence, ils restent du parti des Corps-Francs. M. de Montalembert a pu émouvoir ces forts esprits, mais non pas les convaincre.

La *Démocratie pacifique* attendrait quelque chose de M. de Montalembert, s'il connaissait les procédés qui peuvent concilier tous les intérêts et « s'il était capable de se rendre compte des idées qu'il a d'instinct. » Malheureusement, l'orateur catholique ne voit qu'un point dans l'espace : aussi, « malgré la force des sentiments qui vibrent chez lui et

qui lui donnent une sorte d'exaltation fiévreuse, que l'éclat de sa parole ne rend que trop communicative, » la feuille harmonienne se résigne à le condamner.

La *Presse :*

L'aiglon s'est fait l'aigle aujourd'hui et s'est élevé à une hauteur où l'amitié la plus complaisante ne le supposait pas capable d'arriver. Peu d'hommes de la tribune ont compté dans leur vie un succès aussi complet. La Chambre tout entière en a été comme jetée hors d'elle-même.

L'ovation était méritée de tous points. Spirituel, chaleureux, énergique, brillant de verve et de bon sens, doublant la puissance de la vérité par des accents passionnés qui ne semblaient pas faits pour elle, M. de Montalembert a réuni dans ce discours plusieurs qualités éminentes, dont une seule suffirait à la réputation d'un orateur. Le thème choisi par le jeune Pair répondait à un sentiment qu'on peut dire universel. A propos des actes de proscription et de spoliation commis en Suisse pendant la dernière lutte, il a fait le procès au radicalisme en général, qu'il a représenté, non pas seulement comme l'exagération, mais bien comme l'ennemi, comme le bourreau de la liberté. Rien de plus vigoureux que ce réquisitoire.

La *Patrie :*

L'attente de toute l'assemblée et du public n'a pas été déçue, elle a été dépassée dans toutes ses prévisions. M. de Montalembert a prononcé un discours magnifique et terrible ; l'effet qu'il a produit est tel, qu'il doit désormais s'inscrire dans l'histoire de l'éloquence parlementaire moderne.

Bien que M. de Montalembert ait combattu des hommes et des idées qui sont les nôtres, il y a eu dans son discours des vérités trop grandes, trop utiles, trop profondément respectables, pour que nous ayons, en ce moment, la force de le désapprouver d'une manière absolue. Nous ne pouvons nous empêcher de céder nous-même à l'enthousiasme qu'a éprouvé la Chambre des Pairs.

L'*Union monarchique :*

M. de Montalembert a, sans aucun doute, été indulgent pour le

Ministère, afin de ne plus refroidir le zèle de la Chambre; mais il a frappé si énergiquement les mauvaises passions déchaînées sur la Suisse, il a exprimé des sentiments si justes et si vrais sur les menaçantes manifestations des nouvelles sectes révolutionnaires, que nous n'avons pas la force de blâmer sa mansuétude envers cette politique sans sincérité et sans vigueur qui a trahi la cause du bon droit en se trahissant elle-même.

Nous applaudissons au courage qu'a montré M. de Montalembert en attaquant de front les opinions qu'on s'efforce de rendre populaires; nous reconnaissons avec lui que le principe de toutes les catastrophes qui ont désolé la France, est la peur que les grands scélérats ont inspirée aux honnêtes gens; puissent-ils désormais ne plus laisser aux méchants le monopole de l'énergie!

---

15 janvier 1848.

Quel profit attendent donc certains personnages, pour la cause qu'ils défendent ou pour leur gloire personnelle, du soin qu'ils se donnent de rebattre et de ressasser ce que d'autres ont dit avec plus de mérite et de succès? Quel besoin avaient M. le baron de la Redorte, sous prétexte de répondre à M. de Broglie, et M. le comte Portalis, sous prétexte de répondre à M. le baron de la Redorte, quel besoin avaient-ils de reprendre, d'une voix ingrate et d'un esprit épuisé, l'un le thème de l'Opposition, l'autre celui du Ministère? Ils l'ont voulu, et ni le bruit des conversations particulières, ni la visible fatigue de leurs collègues ne les ont arrêtés. Il a fallu que M. le baron nous apprît qu'à son avis, ni la liberté cantonale ni la liberté confessionnelle n'ont

été violées à l'égard des Cantons catholiques ; mais qu'enfin, eussent-elles souffert quelques légers dommages, les puissances qui ont constitué la Suisse n'avaient rien à voir, en droit international, dans ces actes de violence qui bouleversent l'œuvre de 1815, et qui, d'une fédération de petits États dont la nature même des choses garantissait la perpétuelle neutralité, font une puissance unitaire, capable d'influer plus tard sur la destinée politique de ses voisins. Voilà quelle tâche facile s'était donnée M. Mathieu de la Redorte, lequel, pour soutenir ses entreprises, dispose d'un filet de voix tout ému, tout vacillant, dont le faible jet s'interrompt à chaque instant par l'effet de défaillances soudaines. Orateur prompt à se cabrer au moindre bruit, sujet à voir ses pensées s'enfuir comme une volée d'oiseaux qu'un geste effarouche, et qui fait rage contre lui-même, mais en vain, d'être si mal aguerri. Toute son énergie est dans la paume de sa main, dont il frappe la tribune afin de s'animer au monologue ; toute sa mémoire est au fond du verre d'eau sucrée.

M. le comte Portalis ne se fie pas au verre d'eau sucrée, souffleur trop souvent capricieux. Il arrive toujours ayant à la bouche un commencement d'improvisation dont la suite est toujours sous son bras, dans de certains petits papiers dont il ne se sépare guère. Sur ces papiers se trouvait, ô miracle ! la réfutation du discours de M. de la Redorte, écrite avant que M. de la Redorte ne parlât ! On y voyait, couchés par ordre, un premier, un deuxième, un troisième moyen, qui, contre le premier, le deuxième et le troisième moyen du préopinant, prouvaient que le Gouvernement français a parfaitement le droit de se mêler des événements intérieurs de la

Suisse. C'est ainsi qu'on fait passer à la Chambre, très agréablement, deux heures ou trois. M. Mathieu de la Redorte a laissé échapper un mot qui peint parfaitement ces orateurs surérogatoires : *Messieurs, j'ai déjà dit plus qu'il ne fallait; je vais dire davantage encore.* Dans l'ornière où on l'avait engagée, la discussion pouvait durer toujours. M. le Ministre des affaires étrangères est venu y mettre terme. On l'attendait sans patience, non pour savoir ce qu'il dirait, mais pour en finir. Avec cette sérénité qu'il a partout et toujours, et plus qu'ailleurs à la Chambre des Pairs, il a déclaré qu'il avait fait en Suisse tout ce qu'il fallait faire, qu'il s'en applaudissait beaucoup, qu'il ferait de même si la chose était à recommencer, qu'il était prêt à continuer sur ce pied-là. Personne n'en doute !

Nous ne pensons pas que M. Guizot ait été fâché hier de l'éloquente énergie avec laquelle M. de Montalembert a stigmatisé la monstrueuse politique de lord Palmerston ; néanmoins il a voulu faire une petite réparation à l'Angleterre, la priant bien de croire que ce n'est pas lui qui parlerait de la sorte, et que, tout au contraire, une des choses dont il se félicite le plus dans cette belle occurrence, c'est d'avoir tout fait pour obtenir cet accord qu'il a obtenu, en effet, et qui lui a si bien réussi. Il a lu une dépêche de lord Parmerston qui prouve que l'Angleterre ne craint pas d'intervenir en Suisse lorsqu'elle le juge convenable, et qu'en 1832 elle a empêché la révision du pacte. Rien de plus vrai ; seulement cela prouve que la Grande-Bretagne sait se passer du concert, et qu'ayant été assez forte pour empêcher à elle seule, en 1832, la révision du pacte, elle est assez forte à elle seule pour réviser le pacte en 1848.

En terminant, M. Guizot a déclaré que les affaires de Suisse n'étaient pas finies, que la situation actuelle ne pouvait durer, qu'on verrait combien ses désirs étaient bons et sages, et qu'enfin le temps vengerait sa politique; cette grande politique, à qui, suivant l'expression de M. de Broglie, « le temps a manqué. » Si cette conclusion signifie quelque chose, elle veut dire que, conformément aux plans de lord Palmerston, on compte que la Suisse, honteuse et effrayée d'obéir aux radicaux exaltés, leur retirera le pouvoir et le rendra aux radicaux modérés, à ceux qui sont à M. Ochsenbein ce que M. Thiers est à M. Ledru-Rollin. Quel triomphe pour la grande politique! et encore elle serait trop fière et trop heureuse qu'il en fût ainsi.

La séance a fini par le vote sans discussion d'un paragraphe en faveur de la Pologne, proposé par MM. de Tascher et de Montalembert.

---

17 janvier 1848.

La Chambre des Pairs a terminé la discussion de son Adresse; il n'y a plus qu'à voter. L'opération serait déjà faite, si les membres décidés à en finir, qui tenaient ferme encore à cinq heures et demie, n'avaient senti chanceler leur constance en voyant M. Pelet (de la

Lozère) se diriger vers la tribune à cette heure indue. Quand M. Pelet a commencé, l'Assemblée était en nombre; quinze minutes après, il s'en manquait de trente ou quarante votants. Éloquence! éloquence!! La séance a d'ailleurs offert peu d'intérêts. La question d'Alger a été expédiée plus que sommairement.

M. de Boissy a dit plusieurs choses agréables. Comme on l'interrompait, M. le Chancelier s'est impatienté et a supplié les interrupteurs de se taire. — Vous voyez pourtant bien, leur a-t-il dit, que vous fournissez à M. de Boissy des sujets de digression dont il profite. Et en effet, M. de Boissy, à propos d'Abd-el-Kader, s'était engagé dans toutes sortes de détails sur les canons du fort de Vincennes. Une autre fois, après un discours de quelque durée, M. le Chancelier dit, par distraction : M. de Boissy a la parole. M. de Boissy se lève, surpris et charmé : Monsieur le Chancelier, je vous remercie; je n'avais pas demandé la parole; mais, puisqu'on me la donne, je vais parler. Et il parle.

M. le comte d'Alton a eu la singulière idée de faire un discours modéré. Il s'est livré à l'apothéose des banquets, et il n'a pas excité le moindre murmure. C'est un succès fort grand et qui pourtant, nous le croyons du moins, ne l'enorgueillira pas. La Chambre n'a pas applaudi, comme elle l'aurait dû faire, au mérite de la difficulté vaincue. Calme, M. d'Alton a presque paru fade. Cette épreuve sera bonne pour le jeune orateur, s'il veut en profiter; elle lui apprendra que les succès d'excentricité, qui ne sont pas toujours flatteurs, empêchent d'en obtenir d'autres, et que le plaisir de se montrer téméraire fait perdre à ceux qui en abusent la faculté de paraître hardis, ou même tout simplement sérieux, comme M. Pelet.

En commençant, M. le comte d'Alton s'est très amèrement plaint du silence qu'on lui a imposé l'autre jour. Il s'est vivement récrié contre la tyrannie qui lui défend de faire entendre l'éloge de la Convention. Nous voyons, a-t-il dit, ce que devient la liberté sous le pouvoir des conservateurs. Sans vouloir approuver les interruptions qui ont forcé M. le comte d'Alton à se borner vendredi dernier, nous devons avouer que les souvenirs de la Convention et les mesures libérales des radicaux de Suisse ont quelque chose de plus tragique.

M. le comte Beugnot s'est efforcé de donner à tout le monde d'excellents avis. Une étude approfondie des vœux exprimés dans les banquets, lui a permis de prouver qu'aucune vue de réforme acceptable et praticable ne s'y était produite avec ensemble. Les mêmes mots à peu près ont servi à tout le monde; mais chacun, là-dessous, a entendu ce qu'il voulait. Les toasts sont presque unanimes, les idées ne le sont pas. Ces pensées sont fort justes. Plus justes encore sont les instances du sage orateur pour qu'enfin le Gouvernement fasse droit aux réclamations que l'opinion des honnêtes gens lui adresse à travers tout ce brouhaha. Nous ne partageons pas l'optimisme de M. le comte Beugnot. Il fait trop bon marché de l'esprit révolutionnaire qui s'est manifesté dans un grand nombre de banquets, et nous sommes loin d'avoir autant de confiance que lui dans le courage, la vertu et l'intelligence des ministres; mais si ces ministres étaient hommes à faire, à entreprendre seulement ce qu'il leur demande, l'opinion s'en accommoderait, assurément.

M. Duchâtel a répondu à M. Mesnard, qui voulait introduire au Luxembourg le parti progressiste. Le ministre,

qu'on nous pardonne le mot, a fait un vrai discours de bonne d'enfant. Il ne faut pas toucher aux couteaux, ni à la salière, ni questionner, ni courir; il faut être bien sage et dormir bien sagement, et M. Mesnard est un enfant terrible qui mettra le feu à la maison. M. Mesnard, tout effrayé de ces graves réprimandes, a certifié qu'on ne le connaissait pas. Ensuite est venu M. Pelet, pour empêcher, comme nous l'avons dit, le vote de l'Adresse.

Nous le demandons à tous les hommes de bonne foi et de bon sens, que resterait-il de ces huit jours de discussion, qu'en résulterait-il pour le pays, pour le Gouvernement, pour la Chambre, si M. de Montalembert n'avait prononcé son admirable discours? Mais ce discours existe, la France et l'Europe le lisent, il suffit pour éclairer la conscience publique, et il donne à la Pairie elle-même une importance qu'elle semblait avoir perdue à jamais.

---

18 janvier 1848.

L'Adresse a été votée après un reste de conversation sur les banquets entre MM. Cousin, d'Alton, Villiers du Terrage et de Barante; nous n'avons pas besoin d'ajouter M. de Boissy. Le tout a eu peu d'importance. M. Duchâtel n'est intervenu dans l'entretien, où plusieurs orateurs l'avaient pressé de se faire entendre,

que pour déclarer tout net qu'il refusait d'autoriser un banquet à Paris. Celui-là devait être présidé par M. Boissel, et n'était pas de nature à inspirer beaucoup d'alarmes; mais le Gouvernement n'en a pas voulu, et il a trouvé une loi de 1790 pour l'interdire. On trouve toujours tout ce qu'on veut contre toute espèce de liberté dans les lois de 1790 à 1800. La République a si bien fourni l'arsenal du despotisme, qu'il n'y a pas même besoin de rien demander aux créations analogues de l'Empire. C'est au nom des lois de cette même époque et par respect pour elles que le libéralisme français persécute la liberté religieuse et obtient encore des arrêts de proscription. Il les déclare fort bonnes alors. Pour nous, nous ne les trouvons bonnes en aucune circonstance et dans aucun cas. Elles doivent uniquement leur longue existence, d'une part, à l'acharnement avec lequel le faux libéralisme les invoque contre l'Église; de l'autre, à la brutalité des manifestations anti-sociales qui obligent les honnêtes gens à chercher le salut de l'ordre public derrière ce détestable abri (1).

(1) Cette séance fut la dernière séance politique de la Chambre des Pairs.

II.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

(Une séance de corruption.)

20 janvier 1848.

La Gauche a voulu préluder à la discussion de l'Adresse par une de ces journées qu'on appelle dans la salle des Conférences une *séance de corruption;* sans préjudice, bien entendu, de celles qui pourront et qui devront naturellement être consacrées au même objet, une fois le grand débat ouvert. M. Barrot a annoncé des interpellations sur l'affaire Petit. Avant cette affaire, on s'est occupé de la réélection de M. Richond des Brus, député de la Haute-Loire, où toute la Gauche a cru sentir une odeur de corruption électorale très prononcée.

M. Richond des Brus, membre de l'Opposition jusque vers le commencement de la dernière session, s'est trouvé conservateur lorsque cette session a fini, et si conservateur que le Ministère l'a nommé médecin des eaux de Néris. Soumis à la réélection, il est sorti vainqueur de l'épreuve. Il avait plus de 200 voix de majorité comme candidat de l'Opposition; il a eu plus de 200 voix de majorité comme candidat ministériel. Cependant une protestation signée de quarante-neuf personnes a été adressée à la Chambre, accusant M. le Préfet de la Haute-Loire d'avoir distribué, dans l'intérêt du candidat, une partie des sommes allouées à son

département sur les fonds de la souscription en faveur des inondés. La protestation alléguait des faits graves, des irrégularités singulières. M. Bureaux de Puzy s'est chargé de porter à la tribune ces détails embarrassants pour l'administration. Il l'a fait avec zèle, mais avec langueur et sans intéresser.

M. Barrot est venu le soutenir; M. Chambolle, M. Garnier-Pagès, M. Mauguin ont prêté main-forte. Peine inutile! M. Richond des Brus et M. Duchâtel, le premier calme comme l'innocence, le second indigné comme la vertu, ont fait tomber toutes ces chaleurs. Véritablement, M. Richond s'est défendu très adroitement. La majorité, qui l'avait trouvé bon à prendre, l'a aussi trouvé bon à garder, et elle a validé son élection. Souhaitons que les malades de Néris soient aussi satisfaits que les électeurs du Puy. Les fonctions de médecin des eaux sont sérieuses. Non-seulement il faut être médecin capable, mais encore il faut connaître les eaux dont on doit régler l'usage; il faut en prévoir l'effet sur les divers tempéraments, sur les diverses maladies. L'ignorance, l'inexpérience d'un médecin peut devenir fatale. Cela est si connu, qu'en général, pour être médecin des eaux, un certain noviciat est exigé. Il paraît maintenant que ce noviciat peut se faire à la Chambre, n'importe sur quels bancs.

L'Opposition n'a donc pas été heureuse dans sa première affaire; mais elle a de quoi prendre sa revanche.

Le débat sur l'élection de M. Richond a fini trop tard pour en commencer un autre, et les interpellations de M. Odilon-Barrot ont dû être remises à demain. Mais le Cabinet vient au-devant du coup en proposant une loi qui interdit, sous peine de déchéance et d'a-

mende, le trafic des emplois publics. L'exposé des motifs n'a pas été lu sans exciter bien des rumeurs. Il a paru plus qu'indulgent, et, en effet, il a été préparé pour les besoins de la cause qui va se débattre. Néanmoins, si le Ministère s'excuse, en même temps il se reconnaît coupable; il ne lui arrive pas souvent de rendre de tels hommages à la morale publique.

Au commencement de la séance, la Chambre a déclaré qu'elle reprendrait dans cette session le projet de loi relatif à l'établissement du Chapitre de Saint-Denis, et le projet de loi sur l'enseignement.

---

21 janvier 1848.

M. Petit avait le bonheur d'être riche et l'avantage qu'il déplore aujourd'hui, dit-il, de connaître particulièrement M. Bertin de Vaux, pair de France. Il voulut avoir une place; M. Bertin de Vaux s'offrit, non pas à la lui faire donner, mais à la lui faire acheter, et M. Petit, qui pouvait payer, lui laissa négocier son entrée dans les fonctions publiques. M. Bertin de Vaux alla droit au cabinet du Ministre des affaires étrangères, s'aboucha avec M. Génie, chef de ce cabinet, et, après maintes démarches dont on sait le détail, M. Petit, appuyé par M. Guizot, fut nommé receveur particulier des finances à Corbeil; non qu'on l'eût reconnu capable de remplir cette place, on n'examina

point cela ; non qu'il eût rendu des services ; mais uniquement parce qu'il avait pu acheter une démission de conseiller-maître à la Cour des Comptes, et parce que M. Guizot voulait plaire à M. Bertin de Vaux, lequel voulait plaire à M. Petit. Une année après sa nomination, M. Petit, ayant intenté à sa femme un procès en adultère, crut devoir établir que s'il avait obtenu un emploi par l'entremise de M. Bertin de Vaux, il l'avait payé argent comptant. C'est par le mémoire qu'il a publié dans ce but pour se laver d'un autre reproche, et qu'il a répandu à profusion, que tous ces faits sont devenus publics.

M. Odilon-Barrot a interpellé M. Guizot sur sa complicité dans ces trafics. Le nom de l'orateur dit assez quel avantage l'Opposition espérait tirer d'un pareil débat. Ordinairement ce sont des personnages de moindre importance qui se chargent d'introduire de telles causes. On voulait une scène, une tempête qui livrât le Ministère tout souillé de cette fange aux discussions de l'Adresse. Tactique imprudente, du moins de la part de l'Opposition dynastique ! Le fait tombe sur M. Guizot, il est vrai ; mais la responsabilité s'en étend à toute la classe qui gouverne, aux yeux de toute la classe qui ne gouverne pas. Si, pour un intérêt du moment, pour faire glisser dans la boue ce Cabinet qu'on n'a pas la force de renverser de haute lutte, on étale de grands principes de moralité, de grandes phrases pleines d'indignation et de rhétorique, personne ne s'y trompe. M. Odilon-Barrot a prononcé un discours que le côté gauche a paru trouver fort beau, que nous avons trouvé, nous, très sonore ; mais M. Guizot nous a semblé plus vrai, et c'est lui qui a vraiment touché aux consciences, en disant tout simplement que ce

qu'il avait fait était mal, mais qu'on l'avait toujours fait ou toujours toléré, et que les ministères précédents pouvaient bien le nier sans amoindrir la force de son affirmation. Voilà la cruelle vérité, vérité d'hier, vérité d'aujourd'hui, vérité de demain. Ni sous le ministère de M. Guizot, ni sous le ministère de M. Thiers, ni même sous celui de M. Dufaure et de M. Odilon-Barrot, la loi, fût-elle armée de toute les rigueurs imaginables, n'empêchera l'abus de subsister, et de subsister effrontément. Ce n'est pas dans les lois, ce n'est pas dans les intimidations de la tribune et de la presse qu'il faut chercher des garanties contre la vénalité des consciences; c'est dans les consciences elles-mêmes. Tant que les consciences resteront ce qu'elles sont, ce que les font l'éducation et les mœurs, nous verrons des actes semblables à ceux dont la Chambre s'est occupée aujourd'hui; et, si nous ne les voyons pas, si ceux qui les commettent réussissent à les cacher, nous les sentirons et nous en souffrirons.

Perfectionnez tant que vous voudrez les serrures : les gens qui veulent se servir de fausses clés seront toujours plus habiles que vous; et le nombre de ces gens-là croîtra d'une manière d'autant plus effrayante, que vous placerez plus exclusivement votre sécurité dans la solidité de vos serrures.

Croit-on qu'à moins d'un grand et inespéré changement dans la moralité publique, les emplois seront désormais donnés généralement aux plus dignes; que ce sera une nouvelle loi ou un changement de Ministère qui pourront déconcerter tant d'ambitions audacieuses, tant d'avidités sans frein; et que M. Thiers, lorsqu'il redeviendra ministre, signera la nomination d'un fonctionnaire sans

penser ni aux élections ni au vote du budget, sans demander à ce fonctionnaire, et sans attendre de lui autre chose que de bons services pour l'État? Tout le monde en France est intimement convaincu que, de plus en plus, les emplois publics appartiendront aux hommes qui voudront se les procurer par l'intrigue, par l'asservissement de leur conscience, par l'argent enfin, sous une forme ou sous une autre; c'est-à-dire, aux hommes les moins dignes de les exercer. Conviction dangereuse, et que l'Opposition dynastique n'a nul intérêt à enraciner; car l'Opposition dynastique ne veut pas d'une révolution, et les révolutions sortent précisément de ces convictions-là. Le Gouvernement français est une oligarchie de fonctionnaires; l'Opposition n'a pas le moyen d'en faire autre chose.

La discussion a été des plus animées. M. le président du Conseil, en répondant à M. Odilon-Barrot, avait en quelque sorte déposé son portefeuille sur la tribune, et ce n'était pas de quoi ralentir l'ardeur de l'Opposition ni refroidir le zèle du parti conservateur. De part et d'autre, on paraissait résolu à ne pas s'écouter paisiblement. M. de Peyramont en a fait la rude expérience. Il avait entrepris d'établir que les trafics de places, dans les finances, étaient presque autorisés par la jurisprudence, et il a cité plusieurs arrêts qui ont déclaré licites des cas semblables à celui que l'on discutait. Ce n'était guère le rôle d'un Procureur-Général; il ne l'a pas rempli avec le tact nécessaire. Interrompu à chaque instant par M. Thiers, par M. de Malleville, par M. Dufaure, par M. Dupin, il n'a pu offrir au Cabinet que le témoignage de sa bonne volonté. Le côté gauche a rapporté de ses banquets un

surcroît d'humeur tapageuse dont le pauvre M. de Peyramont a souffert, mais dont le Ministère a dû se féliciter. Une attitude plus digne aurait paru aussi plus sévère et plus redoutable.

Le véritable coup a été porté par M. Dufaure, qui s'est très froidement, mais très âprement vengé d'une velléité d'épigramme de M. Peyramont, en demandant à ce grand citateur d'arrêts, s'il en connaissait un qui eût excusé le trafic d'une charge de magistrature. La botte était à fond. M. Dufaure en a poussé quelques autres, d'une main également calme, également sûre, sans colère, sans émotion et toutes propres à faire des blessures mortelles, si le corps ministériel était doué d'une moins merveilleuse vie, ou si les épées dont on le perce venaient vraiment de ces ateliers de la pure morale, où l'on dit tant qu'elles ont été forgées.

Et le vote? Il y avait deux ordres du jour motivés. L'un de M. Darblay, disant que la Chambre était affligée et mécontente; l'autre de M. de Peyramont, exprimant la confiance de la Chambre dans les promesses qu'on lui a faites d'extirper les abus. La Chambre a voté ce dernier, accepté par M. Guizot. Le scrutin a donné 225 voix confiantes, contre 146 voix mécontentes et affligées. Il y a donc 225 *confiants,* comme il y avait, à la dernière session, 225 *satisfaits.* Nous croyons que le scrutin n'est pas sincère, et qu'il n'y a de confiants et de satisfaits que les ennemis de l'ordre, à qui seuls profitent ces tristes discussions et ces tristes votes. Une loi qui assurerait la liberté et la moralisation de l'instruction publique servirait mieux le pays et préserverait mieux la probité générale, que tant de déplorables scènes qui ne corrigeront personne

et qui n'apprendront pas même aux ministres présents et futurs combien peuvent leur coûter cher le secours de certains journaux et l'habileté de certains hommes de confiance !

---

22 janvier 1848.

Le public redoute les discussions générales, et la Chambre ne les aime pas. Beaucoup de tribunes sont dégarnies, beaucoup de bancs sont vides. Les députés viennent un à un s'asseoir avec une sorte de langueur. Quelle différence entre la physionomie d'aujourd'hui et celle d'hier! A deux heures, l'assemblée est à peine en nombre. Le président ordonne aux huissiers d'aller dans la salle des Conférences avertir que le premier orateur inscrit est à la tribune. Il y est, en effet; il descend, il remonte, il attend, personne ne se presse de venir entendre M. Berville.

Toute grande assemblée possède un certain nombre de membres qui n'ont d'assurance que dans un salon et d'éloquence que la plume à la main. Orateurs de serre chaude, incapables d'affronter le plein air. Ils y veulent paraître pourtant, les uns parce qu'ils se reconnaissent plus de raison et plus de talent (sauf le talent de parler) que la plupart de ceux qui parlent, les autres parce que leur peuple le requiert. Croyant n'être point représenté si son représentant ne figure dans le compte-rendu

des séances, l'électeur est humilié là-bas, au fond de sa province, quand on lui dit que son député ne parle point. La Chambre, très compatissante pour ces nécessités de position et pour ces douleurs d'amour-propre, leur abandonne les discussions générales. Elle vient bonnement s'asseoir devant eux; elle a presque l'air de les écouter; mais sa politesse ne va pas plus loin. Combien d'orateurs de discussion générale dont personne n'a jamais connu l'accent! Les plus heureux sont ceux que l'on suit jusqu'au bout de l'exorde, ou qui parviennent à conquérir quelques oreilles bienveillantes sur la fin de la péroraison. Presque toujours, lorsque l'orateur a prononcé son dernier mot, ce mot solennel qui montre les nuages de l'horizon politique, et qui doit ébranler ou raffermir le ministère, un certain *Ah!* peu flatteur se dégage des poitrines soulagées. Ce n'est pas que la discussion générale soit finie, mais c'est toujours un discours de passé, et l'on espère s'amuser davantage en regardant passer l'autre, qui va couler en sens inverse, charriant d'autres lieux communs.

Car le lieu commun abonde en ces harangues lues ou récitées. Il semble que les auteurs, y mettant du temps et du travail, pourraient y mettre également du style et de la nouveauté. Point du tout! Ce qu'ils apportent, ils l'ont exclusivement pris dans les journaux : les faits, les raisonnements, les prophéties, les épigrammes, tout vient de là. Ce qui paraît le plus neuf, c'est ce que l'on commence d'oublier. Le style est de même origine, ou de même famille; il est seulement plus lent et plus barbare. Un orateur qui a obtenu du succès aujourd'hui, M. Ducos, nous a signalé par deux fois « le langage que le Ministère *met dans la bouche de la*

Couronne. » Voilà un pur *parlementarisme*, qu'aucun journal ne laisserait passer. Mais peut-être M. Ducos veut-il faire croire qu'il improvise. Improviser ! grande ambition des orateurs qui n'improvisent point.

M. Berville, cependant, n'a pas cette prétention. Il s'est hardiment présenté son cahier à la main, et il en a donné lecture au milieu du bourdonnement le plus persévérant qui ait jamais manqué de respect à une harangue écrite. Du reste, autant que nous en avons pu juger, le morceau était de plusieurs degrés au-dessous de la température extérieure. Quel froid, même dans les beaux paragraphes, dans ceux que l'orateur savait de mémoire ! quel accent glacial ! quel geste glacé ! On ne s'explique pas le plaisir qu'un honnête homme et un homme d'esprit peut trouver à faire couler ainsi, une heure durant, de la tribune dans le *Moniteur*, ces filets de pluie et ces flocons de neige. Ceci soit dit sans contester le patriotisme de M. Berville, patriotisme, dit-il, des plus ardents, ni les embrasements de son cœur pour la gloire, l'honneur, la grandeur, la splendeur de la France. Le tout lui semble fort compromis par le Ministère, et c'est ce qu'il a prouvé au moyen d'une revue détaillée de nos affaires extérieures. Il a parlé de l'Empereur et de la Restauration, du Jury, de la Garde nationale, probablement, et enfin du déficit, par où l'on a pu voir qu'il appartient à l'Opposition.

M. Darblay a pris l'excellent parti de ne donner que le sommaire de son discours, dans lequel il comptait prier le Ministère de se retirer de bonne grâce, et la Chambre de l'y contraindre, en cas de besoin. Il s'est interdit de prononcer ce discours, a-t-il dit, parce qu'il y avait bonne apparence que le Ministère n'y répondrait

pas. M. Duchâtel a répliqué que le Gouvernement répondrait à tous les accusateurs. Chacun a paru charmé de la vivacité de ce court incident, et M. Darblay a reçu des félicitations unanimes. Grande leçon, que M. Desmousseaux de Givré n'a pas comprise !

M. Desmousseaux de Givré est un *excentrique* du Palais-Bourbon, ministériel, mais furieux contre le Ministère, qui laisse le parti conservateur mourir, les uns disent de paresse, les autres de corruption. Il a prononcé l'année dernière ce fameux *rien, rien, rien*, qui a été reproduit, gravé, lithographié, stéréotypé dans tous les formats, comme le portrait le plus ressemblant et l'histoire la plus impartiale de la politique régnante. Son succès lui est venu principalement de l'Opposition, et nous croyons qu'il n'y a pas été insensible. M. Desmousseaux de Givré nous semble beaucoup moins ministériel cette année-ci que l'année passée, et incomparablement moins que les années précédentes. En vérité, l'honorable membre n'est plus reconnaissable. S'il a perdu ou gagné au changement, c'est ce que nous ne saurions dire, nous qui trouvons qu'opposants et ministériels, en général, sont distincts de langage, non de nature et de valeur. Seulement, nous trouvons que M. Desmousseaux de Givré, en inclinant à l'Opposition, incline pareillement aux longs discours ; et c'est de quoi nous ne pouvons le féliciter ni nous réjouir. Il avait un certain petit flacon d'essence, dont les gouttes acides réveillaient l'appétit des convives assis au banquet oratoire ; il a répandu tout son flacon dans un réservoir plus vaste encore que celui de M. Berville. Cela fait bien un discours d'Opposition, mais ce n'est plus de la limonade. La Chambre, après avoir écouté un instant

M. Desmousseaux de Givré, a paru le voir avec regret aborder le genre sérieux. L'Opposition elle-même ne lui a pas accordé toute l'attention à laquelle il avait droit de sa part. Elle l'a cependant très vivement applaudi lorsqu'il a dit que le Ministère gâtait et trahissait le Juste-Milieu, qu'on voulait exciter la terreur du Juste-milieu, le mettre en colère, le pousser enfin aux extrémités, et que, pour lui, il faisait de l'opposition afin de ne pas changer de place. Bien lui a pris d'avertir qu'il faisait de l'opposition; car autrement, sur cette déclaration dernière, on l'aurait jugé *borne* (1). Mais une borne qui fait de l'opposition est une borne d'or, enrichie de pierres précieuses; qu'importe ce qu'elle empêche de passer! Si nous pouvions apprécier équitablement le discours de M. Desmousseaux de Givré sur les rares fragments qu'il nous a été possible d'en entendre, nous dirions qu'il prouve une fois de plus qu'on peut, en effet, et sans trop se mettre en contradiction, être tout ensemble ministériel et opposant, et que la grande différence entre un membre de l'Opposition et un soutien du Ministère, c'est que l'un est assis à la gauche et l'autre en face du Président. On dit que ceux qui passent de l'un à l'autre parti changent d'opinion; ils ne changent que de place. M. Desmousseaux de Givré s'est vanté d'avoir, il y a trois ans, voté l'ordre du jour motivé proposé par M. Thiers contre la liberté d'association en matière religieuse. N'était-il pas libéral dès lors!

(1) C'était un des mots du moment. On appelait *parti des bornes* les ministériels purs, parce que l'un deux avait dit qu'il fallait mettre des bornes aux idées anarchiques, ou quelque chose d'approchant.

M. Ducos a parlé sur la situation intérieure de la majorité et n'a pas médiocrement amusé l'auditoire. Sa voix est faible, lente, mais elle se fait entendre; sa mémoire est imperturbable. Il a présenté à ses collègues le relevé de ceux d'entre eux qui ont gagné quelque chose au jeu des institutions constitutionnelles... plusieurs en pipant les dés.

Ecolier, ou plutôt singe de Bourdaloue,

il a donné à son discours l'intérêt d'un recueil de portraits satiriques. Tous ne sont pas d'une ressemblance exacte, et presque aucun n'est remarquable par la finesse du crayon; mais l'Opposition n'exige pas ces délicatesses de l'art; il lui faut de gros traits, qu'elle appuie d'un gros rire. M. Ducos l'a servie suivant ses goûts. Chaque figure a été saluée d'un trémoussement du côté gauche, d'un rire plus discret des centres. Quand le bruit s'apaisait, M. Ducos continuait gaillardement l'exhibition. Il n'a pas même épargné l'innocent M. Sauzet, enlevé à l'Opposition le lendemain d'un banquet d'*aveugles* (1) dont on lui avait décerné la présidence. Hilarité générale; M. le Président seul conserve sa gravité. M. Ducos a faibli lorsque, passant du plaisant au sévère, il s'est avisé d'exhorter la majorité à délaisser le Cabinet, dans l'intérêt de la France et des institutions. On a cessé de l'écouter et de rire à cet endroit-là. Espérait-il vraiment décider la majorité conservatrice à s'éloigner d'un Ca-

(1) Autre mot du temps. Le discours de la Couronne parlait, et certes avec raison, des *passions aveugles* de l'Opposition.

binet qui lui a donné tant de choses à conserver, et qui a fait de si belles conquêtes sur l'Opposition, jusqu'à lui enlever en un tour de main M. Sauzet?

Dans toute discussion générale de l'Adresse, il y a un de ces discours plaisants qui la termine, parce qu'en France tout finit par des chansons. La Chambre s'est conformée à l'usage. A lundi les affaires sérieuses.

---

24 janvier 1848.

Les deux premiers paragraphes du projet d'Adresse sont expédiés. La discussion a été lente, monotone, sans importance. Il s'agissait pourtant des finances et de l'agriculture; mais les finances s'appellent monsieur Dumon, et l'agriculture monsieur Cunin-Gridaine. Personne n'en veut à ces ministres inoffensifs; les grands orateurs se réservent pour les questions qui s'appellent Duchâtel et Guizot. Attendez l'Italie, attendez surtout la Suisse et les banquets : c'est alors que vous verrez s'il y a de la passion et de l'éloquence dans cette assemblée endormie. Le *Journal des Débats* gémit ce matin des violences que l'Opposition médite, et il gémit de manière à faire croire qu'il serait bien fâché d'en être quitte pour la peur. Osons avouer que le public, tout en s'apprêtant à blâmer les chaleurs de la dispute, regretterait un peu, et même beaucoup, de voir la dispute s'attiédir en discussion. Le régime parlementaire est

comme ces gens qui plaisent par leurs défauts plus que par leurs qualités; le scandale est un de ses agréments. A ce point de vue, il faut reconnaître que le présent ministère a considérablement fait pour l'affermissement des institutions. Ah! si M. Guizot savait réduire le côté gauche à ne parler que raison et affaires; s'il n'y avait place à la tribune que pour des discours sérieux comme ceux d'aujourd'hui, fussent-ils cent fois mieux polis et meilleurs, combien on verrait diminuer l'affluence du public et baisser le crédit des journaux!

Le premier paragraphe parle de la crise des subsistances, et se félicite de l'heureuse récolte qui a soulagé les maux de la patrie. « Par son courage, dit l'A-» dresse, la France méritait cette faveur du Ciel. » Nous savons remercier le Ciel avec une fierté noble et sans trop nous humilier! La récolte a été bonne, c'est vrai, et elle nous a sauvé d'un effroyable péril; cependant notre courage méritait bien cela, et le Ciel, après tout, n'a fait que son devoir. Pouvait-il moins pour une nation qui a donné au monde, en une seule année, tant d'édifiants spectacles, qui a tant servi la morale, la religion, la liberté? Les représentants d'une telle nation l'outrageraient si, au lieu de dire qu'elle reçoit les faveurs du Ciel comme un juste prix de ses mérites, ils disaient qu'elle les a obtenus par ses prières.

Les mérites de la France sont d'autant plus grands, selon l'honorable M. Gauthier de Rumilly, que le Ministère a fait tout ce qu'il a pu pour rendre la crise plus grave, en ne faisant rien de ce qui pouvait la prévenir. « C'est le caractère des grands esprits, disent les *Maximes*, de faire entendre en peu de mots beaucoup de choses. » M. Gauthier de Rumilly, tout au

rebours, emploie beaucoup de mots et fait entendre peu de choses. Tenir la tribune près d'une heure, pour dire que le Ministère n'a pas assez consulté les almanachs! La Chambre s'est résignée à sa manière. Tandis que l'orateur levait les yeux au plafond, baissait la voix, haussait les bras et prédisait cent malheurs, ses collègues cherchaient à détourner leur esprit de ces tristes images en s'entretenant de n'importe quoi.

Mais M. Cunin-Gridaine écoute. M. Cunin-Gridaine ne peut s'entendre froidement accuser d'imprévoyance. Il avait prévu la disette, il en a réglé le cours et adouci les ravages. Il le prouve méthodiquement. La Chambre n'en doute pas, elle est prête à voter le paragraphe.

Un moment! M. Gauthier de Rumilly rend à M. Cunin-Gridaine sa politesse. Il écoute à son tour. Le Ministre descend de la tribune, l'autre y remonte; que dis-je? il y court. Voilà des gestes échauffés, voilà des mouvements oratoires, voilà des points d'exclamation! Quelle lutte! Le garçon de salle n'est occupé qu'à remplacer le verre d'eau sucrée; on s'essuiera le front tout à l'heure. Répéter ce qui s'est dit est chose impossible. — Tout se réduisait pour nous à la pantomime des deux interlocuteurs, et nous n'entendions que la sonnette de M. Sauzet, lequel, de cinq minutes en cinq minutes, se souvenait que sa fonction l'oblige à demander le silence. Ce grand combat s'est terminé par une observation de M. Emile de Girardin. Le député journaliste s'est écrié que ni le Ministre ni son adversaire ne savaient bien la question : la crise des subsistances est née d'une seule cause : le Gouvernement et les Chambres ne lisent pas assez la *Presse;* voilà tout! Là-dessus, la Chambre vote le paragraphe.

De ces accaparements de blé, de ces spéculations sauvages qui, en beaucoup de contrées, ont si cruellement aggravé le fléau de la famine, pas un mot! Si la législation est impuissante à les empêcher, ne fallait-il pas du moins les flétrir?

La question des finances est venue ensuite, grosse de trois discours. M. Lefort-Gonsollin possède une voix aiguë; mais il n'est point de voix aiguë qui l'emporte sur le bruit des conversations particulières. M. Léon Faucher a passé inaperçu. M. Jules de Lasteyrie a obtenu quelque attention.

Il y a deux points de vue sous lesquels on a coutume d'étudier la situation financière. L'Opposition y voit partout l'abîme impossible à combler du déficit. Le Ministère prend à son tour ces longues, ces immenses colonnes de chiffres, et n'y voit rien que la plaine unie et plantureuse de l'équilibre. L'Opposition dit : Qui de quatre ôte deux reste un. Le Ministère dit : Deux et deux font cinq. Qui a raison, qui a tort? Certes, nous nous garderons de prononcer; nous n'avons pas les comptes sous les yeux; après les avoir lus une première fois avec M. de Lasteyrie, une seconde fois avec M. Dumon, nous aurions besoin de les relire une troisième fois tout seuls, comme le juge qui, pour rendre un arrêt équitable, consulte les pièces et oublie les dires des avocats. Franchement, toutes les raisons de M. de Lasteyrie ne nous ont point paru mauvaises; mais aussi toutes les réponses de M. Dumon ne nous semblent point méprisables.

La majorité paraît croire que M. de Lasteyrie se trompe; oui, mais la majorité a une habitude invétérée de déclarer que les gens se trompent, lorsque le Mi-

nistre leur a répondu, particulièrement sur ces petites difficultés secondaires de la finance. Les expédients ne manquent pas pour s'en tirer : on a l'emprunt, l'amortissement, la banqueroute.

Nous nous souvenons d'un passage de La Bruyère, assez applicable à cette discussion et à beaucoup d'autres : « L'on parle impérieusement dans les entretiens, souvent par vanité ou par humeur, rarement avec assez d'attention ; tout occupé du désir de répondre à ce que l'on n'écoute point, l'on suit ses idées et on les explique sans le moindre égard pour les idées d'autrui. L'on est bien éloigné de trouver ensemble la vérité, l'on n'est pas encore convenu de celle que que l'on cherche. Qui pourrait écouter ces sortes de conversations et les écrire ferait voir quelquefois de bonnes choses qui n'ont nulle suite. »

Evidemment, il voulait remplir ce vœu de La Bruyère, l'homme ingénieux qui a fondé le *Moniteur* !

---

25 janvier 1848.

L'examen de la situation financière, qui semblait terminé hier, a continué aujourd'hui et n'est pas encore achevé. M. Thiers a pris la parole ; il a porté la vie, sinon tout-à-fait la lumière, dans ce débat si pesant, si languissant, si embrouillé la veille par la faiblesse et les contradictions de ses lieutenants. MM. Lefort-

Gonsollin, Léon Faucher, Jules de Lasteyrie, s'étaient attachés aux petits côtés, aux banalités de la question, et M. Dumon passait pour les avoir défaits suffisamment. M. Thiers n'a pas voulu lui laisser ce triomphe. On sait que le chef de l'Opposition se plaît à parler finances autant qu'à décrire des batailles. Il y met la même coquetterie, il y apporte la même clarté. Dans un discours très long, mais très beau, et qui n'avait qu'un défaut dont nous parlerons tout à l'heure; avec beaucoup de vivacité et en même temps avec beaucoup de mesure, comme un bon citoyen qui tient moins à remporter un succès d'opposition qu'à éclaircir une situation périlleuse pour en diminuer les dangers, il a décomposé cet énorme budget, toujours croissant à travers les promesses d'économie, et enfin enflé jusqu'au chiffre normal de 1600 millions. Il a fait voir par quelle combinaisons, par quels expédients redoutables on suffit au présent en engageant l'avenir; comment on dévore non par les réserves actuelles de l'amortissement, ce qui pourrait être légitime, mais ses réserves futures, celles qui n'existent pas encore; comment, pour manger aujourd'hui ce qu'on n'aura que demain ou après-demain, on accroît, hors de toute proportion, la dette flottante; comment cette dette flottante, malgré les emprunts auxquels on a recours pour la diminuer, atteint et reste pour plusieurs années fixée au chiffre effrayant de 7 à 800 millions. Armé des chiffres du Ministère lui-même, et en lui concédant ses hypothèses les plus hasardées sur l'abondance de nos ressources ordinaires et extraordinaires, engagées jusqu'en 1858, il a dit, il a démontré que le crédit et la fortune de la France sont désormais à la merci des

moindres événements. Or, ces événements, quelle certitude, quelle espérance seulement avons-nous de les prévenir ! Qui peut aujourd'hui se promettre que la paix du monde durera, non pas dix ans, mais un an ! Le Ministère s'appelle le Ministère de la paix; il croit que les événements sont dans sa main et qu'il en dispose. Si les événements sont dans sa main, il est bien coupable, car les événements nous menacent par sa faute. La situation lamentable que les finances nous font au dedans, la politique nous la fait au dehors. Le Ministère l'a voulu ainsi lorsqu'il a conclu les mariages espagnols : là s'est rompue l'alliance anglaise; là se sont formés des engagements contre nature, qui nous mettent sur les bras, avec l'Angleterre, tous les pays constitutionnels et tous ceux qui le veulent devenir. A dater des mariages espagnols, le Ministère, qui a tant besoin de la paix, n'est plus le Ministère de la paix. Chargé d'une dette flottante de 7 à 800 millions, dont la liquidation ne peut s'opérer que par de longues années de paix, il s'est étourdiment jeté dans les éventualités de guerre les plus formidables.

M. Dumon s'est reposé sur M. Duchâtel du fardeau de répondre à ce discours, si solide et si pressant. Le Ministre de l'Intérieur connaît la langue des affaires; il a passé aux Finances, et, avant de les gouverner, il les avait étudiées, comme M. Thiers, à l'école du baron Louis. Il s'est montré, moins l'agrément du langage, digne de l'adversaire qui s'offrait à lui. Evitant ou dédaignant de toucher à la question politique, sur laquelle le passé et le caractère personnel de M. Thiers lui faisaient quelques avantages, il a mis tous ses soins à justifier les prévisions du budget des recettes, et surtout

à réduire le chiffre de la dette flottante, qu'il a prétendu que M. Thiers exagérait. Où M. Thiers trouve 7 à 800 millions, M. Duchâtel, additionnant les mêmes chiffres, n'en compte que 500 tout au plus, et il lui semble que rien n'est plus raisonnable. Du reste, autant M. Thiers s'effraie, autant M. Duchâtel se rassure. Rien ne l'alarme dans le présent ni dans l'avenir. Comme à la commission de l'Adresse, les épreuves de 1847 lui paraissent être tout aussi bien une expérience rassurante qu'un salutaire avertissement. On a besoin de la paix, c'est vrai; mais on l'aura. On a dépensé beaucoup d'argent en travaux publics, on a dépensé un milliard, c'est vrai; mais ce milliard en rapportera beaucoup d'autres. Donc, le Gouvernement a été sage, l'avenir n'est pas menaçant, le pays peut être tranquille.

Il nous a semblé que la majorité se sentait assez de cet avis; elle accompagnait de ses *très bien !* toutes les paroles du Ministre. M. Thiers a entrepris de lui persuader qu'elle se réjouissait trop vite. Dans une réplique extrêmement animée et souvent éloquente, reprenant tous ses calculs, il a reporté, pièces en main, le chiffre de la dette flottante à l'effroyable total de 750 millions. Il a demandé à la conscience de ses collègues si la gêne et l'alarme ne sont pas partout; si la situation de la place de Paris n'est pas des plus inquiétantes; si la plupart des valeurs ne subissent pas, en ce moment, une dépression considérable, et si enfin ces inquiétudes trop fondées, ces périls trop évidents, ne sont pas le résultat de la mauvaise direction que le Gouvernement a donnée aux grands travaux publics, soit pour éblouir l'opinion, soit pour assouvir

cette masse d'intérêts privés sur l'avidité desquels il a basé les succès de sa politique.

Il était six heures et demie, la Chambre ne voulant plus rien entendre, la discussion en est restée là, probablement, elle est terminée. Qu'en résulte-t-il? Que la situation est grave, alarmante, qu'il n'y a pas moyen d'en sortir heureusement, à moins d'un concours de circonstances favorables et d'un prolongement de la paix européenne presque impossible aujourd'hui à espérer. La France a besoin, absolument besoin de la paix, et c'est M. Thiers qui l'assure! Nous avons annoncé que nous signalerions le défaut du discours de M. Thiers : le voilà; c'est d'avoir été prononcé par lui. Il nous faut la paix, et M. Thiers prétend au Ministère! Il nous faut modérer nos dépenses, et n'en faire que d'utiles; il nous faut résister à cette multitude d'appétits féroces, dont le concours est devenu l'unique appui du Pouvoir, et M. Thiers, pour être ministre, a besoin de satisfaire la Gauche et en même temps de se substituer à M. Guizot dans le cœur de la majorité déjà satisfaite! M. Thiers, l'homme des armements de 1840, l'espoir des Corps-Francs, c'est lui qui nous rendra tout ensemble l'économie, la paix, les bonnes grâces de lord Palmerston et l'honneur!..

M. Thiers doit comprendre pourquoi, malgré son grand et légitime succès d'aujourd'hui, la France ne le suppliera pas de ressaisir le gouvernail. Oui, le Ministère a fait beaucoup de fautes; il en fera beaucoup, et de très grandes, et d'irrémédiables peut-être; mais ses adversaires sont tels et ont tant fait, de leur côté, qu'on peut s'attendre à voir le Ministère prolonger indéfiniment sa chétive et impuissante vie. S'il n'y a point de

raison pour qu'il se soutienne, il n'y en a point pour qu'il tombe. Il succombera par un coup fortuit et que personne ne peut prévoir, ou il durera soit par lui-même, soit par son esprit, jusqu'à l'heure où se présentera, pour le renverser, un parti invulnérable sous le rapport de la moralité politique. Selon toute apparence, ce parti n'est pas près d'apparaître, assez fort pour un tel ouvrage.

---

26 janvier 1848.

La Chambre a fait aujourd'hui comme ces gens économes qui, le lendemain d'un banquet, s'attablent autour des restes. Après le discours de M. Thiers et celui de M. Duchâtel, la question des finances n'offrait pas un grand régal; cependant les orateurs secondaires du Ministère et de l'Opposition ont trouvé que certaines bribes, réchauffées et remises en sauce, pouvaient encore figurer très honnêtement.

M. Thiers n'a pas dédaigné de présider la fête; on a triomphé de quelques assoupissements, on s'est mis en train, on s'est même animé, on a fini par passer trois bonnes heures sur cette question épuisée et par en tirer une quinzaine de discours. M. Emile de Girardin a ouvert la séance. Il est venu lire, devant une trentaine de membres épars sur tous les bancs, quelques réflexions courtes, mais bien importantes! On a remarqué que M. Thiers et M. Duchâtel ne s'entendent point : d'où vient leur dis-

sentiment? De la même source que tous les maux de la France : ils n'ont pas assez lu la *Presse!* Entre M. Thiers, qui n'a pas tout-à-fait tort dans ses critiques, et M. Duchâtel, qui n'a pas tout-à-fait raison dans ses apologies, nous verrions régner l'accord le plus parfait; l'Opposition n'aurait rien à dire, le Ministère n'aurait rien à se reprocher, la France serait contente si l'on avait suivi les instructions de la *Presse*. On les a méprisées, ces précieuses instructions; au lieu de bien dépenser, on a dépensé mal à propos; voilà tout le mystère de nos embarras. Chose étrange! la salle était déserte, et pourtant M. de Girardin, quoique doué d'une assez bonne voix, avait peine à se faire entendre. En présence de certains personnages, les banquettes elles-mêmes savent bruire.

Nous avions près de nous un homme d'epsrit, fin observateur des choses humaines, et qui a porté sur le caractère français des jugements aussi piquants que sincères. Si nous osions donner un conseil à nos orateurs, ce serait de le fréquenter un peu.

On le nomme Jean de La Bruyère, et il n'est pas difficile à trouver. Voici son opinion sur M. de Girardin : « Observez avec soin qui sont les gens qui ne peuvent » louer, qui blâment toujours et qui ne sont contents de » personne; vous reconnaîtrez que ce sont ceux mêmes » dont personne n'est content. »

A M. de Girardin succède M. Muret de Bord, un homme important, l'un des chefs de la majorité. La Bruyère le connaît : « Il y a dans quelques hommes » une certaine médiocrité d'esprit qui contribue à les » rendre sages. » M. Guizot dirait-il mieux? M. Muret de Bord monte à la tribune pour donner la garantie de sa parole aux prévisions du Cabinet sur l'abondance

toujours croissante de nos ressources financières ; il vient engager ses collègues à prendre pour argent comptant les espérances de M. Dumon et les promesses de M. Duchâtel.

Dare pondus idonea fumo.

Mais, s'il donne un corps aux promesses, il volatilise les réalités. A sa voix, les millions s'envolent par centaines du total de la dette flottante ; c'est à peine s'il veut reconnaître qu'elle s'élève en tout à 3 ou 400 millions.

Oui, s'écrie M. Garnier-Pagès, mais ou mettez-vous 200 millions pris aux Caisses d'épargnes? On les a convertis en rentes sur l'État, et ces rentes sont remboursables. Voilà déjà plus de 600 millions. Et ceci, et cela, et cette autre somme encore? Il trouve des dettes partout, et il arrive au chiffre de 750 à 800 millions, présenté hier avec tant d'obstination par M. Thiers. Malgré les dénégations du Ministère, ces 7 à 800 millions ont bien l'air, par moment, d'être le chiffre vrai de la dette flottante. A ce propos, M. Garnier-Pagès nous semble faire une excellente observation, lorsqu'il dit qu'il ne voit pas, pour sa part, cette nécessité d'avoir une dette flottante, que tout le monde semble accepter ; car il faut fatalement convertir une dette flottante en dette consolidée, et, pour payer la dette consolidée, augmenter les impôts.

Puisque nous parlons de M. Garnier-Pagès, et que nous avons le plaisir de le louer, est-ce qu'il ne pourrait pas, soit pour lui-même, soit pour quelques-uns de ses honorables collègues de la Gauche, si vertueux, mais si farouches, tirer profit de ce court caractère que La

Bruyère nous glisse dans l'oreille pendant que M. Muret s'apprête à répondre : « Cléon parle peu obligeamment, » ou peu juste, c'est l'un ou l'autre ; mais il ajoute qu'il » est fait ainsi et qu'il dit ce qu'il pense. »

M. Muret n'est pas du tout embarrassé de l'argent emprunté aux Caisses d'épargnes. — Ce sont 200 millions, suivant lui, aussi faciles à garder qu'ils ont été faciles à prendre, et que l'on peut considérer comme bien consolidés; car les Caisses d'épargnes ne désemplissent jamais; ce qui s'en va d'un côté revient de l'autre. La sérénité de M. Duchâtel n'est rien auprès de celle de M. Muret. Nous admirons le Cabinet de prêcher la confiance à ses amis; ils en ont à revendre.

M. Dumon prend la parole. Il a sur le cœur quelques additions de M. Thiers. Il remanie ces chiffres déjà tant remués; il additionne à son tour, il divise, il soustrait. M. Thiers, dit-il, a pris des crédits ouverts pour des dépenses dues, et, par cet artifice, il a démesurement gonflé le total effrayant dont il meurtrit le Ministère. Outre que la matière est subtile, M. Dumon bredouille, et nous avons peine à le suivre. Nous voyons seulement qu'il ampute 2 ou 300 millions sur la masse de la dette flottante. Ne craignez rien; M. Thiers va rajuster à cet énorme corps cet énorme tronçon. Pendant que M. Thiers travaille, dites-nous, Jean de La Bruyère, par quel art M. Dumon, qui bredouille, est devenu un homme encore plus important que M. Muret? Je n'en sais ma foi rien, répond le Moraliste; mais « il n'y a au monde que deux manières » de s'élever, ou par sa propre industrie, ou par l'im- » bécillité des autres. »

M. Thiers, dans ses interruptions, dans ses interpellations, dans ses répliques, a déployé beaucoup de sou-

plesse et fait preuve d'une rare ténacité. Néanmoins, il n'a pas eu les honneurs de la séance. On a paru trouver que si le Ministère amoindrissait trop la terrible masse des chiffres, M. Thiers tenait un peu trop, en revanche, à la grossir, et ne mettait pas moins de passion à semer l'épouvante que M. Duchâtel à ramener les douces illusions. Chacun, dans l'intérêt de sa querelle, trahit la vérité. « L'esprit de parti abaisse les plus grands hommes » jusqu'aux faiblesses du peuple. »

M. Deslongrais, qui n'est pas des plus grands hommes, a eu plus de succès que ces illustres, par un mot piquant, lancé d'une voix nette et gauloise. On avait beaucoup parlé de l'équilibre du budget. « Je crains, a dit M. Deslongrais, que les Ministres n'entendent l'équilibre et ne se vantent de le garder à la façon des gens qui font des tours de force : leur art consiste à se tenir en équilibre de la façon la moins naturelle et la plus dangereuse devant le peuple qui se demande si l'*équilibriste* tombera ou ne tombera pas. » M. Deslongrais pourrait bien avoir dit le mot de la situation. Son équilibre remplacera le *rien, rien, rien* de M. Desmousseaux. M. Deslongrais ne s'en est pas tenu là. Il a fort bien décrit, en peu de mots, les causes, le caractère, la gravité de la crise financière; il a terminé sa courte et saine harangue en donnant au Ministère le conseil le plus pratique qu'il ait reçu durant toute la discussion : de ne rien entreprendre contre l'impôt et d'ajourner les réformes jusqu'à ce qu'il ait payé ses dettes.

Assurément, le Ministère s'est vu adresser des avis plus désagréables. Si cette discussion, qui l'a fatigué, démontrait à tout le monde l'impossibilité de diminuer

aucun impôt, il s'estimerait bien payé de ses peines. Oui; mais s'il n'entreprend pas la réforme postale et la réduction de l'impôt du sel, quelle réforme fera-t-il? Il ne lui reste que la réforme électorale.

Il n'y avait plus moyen de rien ajouter sur la dette flottante, reconnue unanimement un peu moins forte peut-être que ne la voit l'Opposition, et beaucoup plus forte que ne veut l'avouer le Ministère. M. Crémieux a choisi ce moment pour en parler. Sous prétexte de développer l'amendement qu'il avait proposé, il s'est lancé dans une dissertation d'avocat sur toutes les matières de finances, particulièrement sur la violation des statuts de la Banque, à qui l'on a fait acheter illégalement des rentes pour arriver à remplir le tiers environ du premier emprunt. Dix minutes auraient suffi à ce motif; M. Crémieux l'a ressassé pendant trois quarts d'heure, sourd à l'avertissement des conversations particulières. Le succès de M. Thiers avait séduit M. Crémieux; il a voulu faire son discours sur les finances. *Où la mouche a passé, le moucheron demeure;* M. Crémieux est resté pris dans les filets de M. Dumon. Il y a laissé son amendement. Suivant La Bruyère, les gens d'esprit ne se rendent jamais importuns : « Un » homme habile sent s'il convient ou s'il ennuie : il » sait disparaître le moment qui précède celui où il » serait de trop quelque part. »

La discussion était déjà morte; M. Crémieux l'avait enterrée; la Chambre a voté qu'elle veillerait avec une économie de plus en plus sévère à maintenir dans nos budgets les prévisions sur lesquelles repose l'avenir de nos finances, et à établir enfin un équilibre complet et réel dans les recettes et les dépenses, premières condi-

tions de la force et de la sécurité d'un Etat. « Le bon billet ! » s'est écrié La Bruyère, se souvenant des promesses de mademoiselle de Lenclos.

Le cinquième paragraphe, relatif aux projets sur la réduction du prix du sel et de la taxe des lettres, a été combattu par M. Demesmay, dont on ne saurait trop louer la vigoureuse persévérance, et par MM. Bethmont et Luneau. Ces trois membres ont voulu protester à l'avance contre le projet sur l'impôt du sel, déjà présenté, et qui répond si peu aux vœux exprimés deux fois par la Chambre. M. Bethmont n'y voit qu'une nouvelle création de fonctionnaires, préparée à l'instar de Walpole et dans le même but. M. Luneau, sans contester que le Ministère se soit inspiré des idées de Walpole, a prouvé qu'il s'est inspiré davantage encore des idées de l'école fouriériste. En même temps que le projet de loi, une brochure phalanstérienne a été libéralement distribuée à la Chambre, et les données de cet écrit sont reproduites dans une circulaire émanée du Ministère des Finances. Le Gouvernement veut avoir le monopole du sel comme il a celui des tabacs; il voudra ensuite avoir celui du sucre, puis celui des céréales, et enfin il les aura tous. Idées sociétaires, s'est écrié M. Luneau, idées communistes, qui déjà se font jour dans les populations et que le Gouvernement y vient accréditer ! En effet, les phalanstériens préconisent fort les monopoles ; mais en quoi donc M. Luneau et ses amis, qui s'en indignent, les trouvent-ils plus odieux que le monopole de l'enseignement, dont ils seraient la conséquence, et que tout le libéralisme de l'Opposition estime si fort ? La conscience est-elle moins sacrée à leurs yeux que la boutique ?

La Chambre a voté le troisième paragraphe. Eh bien! M. de La Bruyère, voilà nos Grands : comment les trouvez-vous? — « Rien, répond le philosophe un peu morose, « rien ne fait mieux comprendre le peu » de chose que Dieu croit donner aux hommes en leur » abandonnant les richesses, l'argent, les grands éta- » blissements et les autres biens, que la dispensation » qu'il en fait, et le genre d'hommes qui en sont le » mieux pourvus. »

---

27 janvier 1848.

Clairvaux, le monastère de saint Bernard, est devenu, par le progrès des temps, une prison. Prisons ou casernes, c'est l'usage à quoi la civilisation emploie, en général, ces monuments de la *superstition* de nos pères; et, pour le dire en passant, la conversion des monuments donne une idée assez juste de la conversion des hommes. On reproche extrêmement à la Religion catholique d'avoir élevé tant de monastères. Hélas! elle n'en a pas construit assez pour les besoins de l'État social que nous nous sommes fait sans elle et contre elle. L'encombrement des moines est plus que remplacé par l'encombrement des voleurs et des soldats. C'est une des lourdes charges de nos budgets, que la nécessité toujours croissante de bâtir de nouveaux couvents pour ces nouveaux célibataires. Clairvaux

est donc une prison, et une prison des plus peuplées. Certes, personne n'aurait supposé que la pitié et l'indignation publiques pussent prendre cette affreuse population sous leur patronage, lorsque le bruit se répandit que les détenus de Clairvaux étaient exploités et gardés par d'honnêtes gens, plus abominables qu'eux. Les uns avaient pris à l'entreprise la nourriture des détenus et les faisaient mourir de faim ; les autres, fonctionnaires publics, préposés au gouvernement de la prison, non-seulement toléraient ces spéculations infâmes, mais y ajoutaient, pour leur propre compte, des tortures sauvages, et la mortalité était si grande à Clairvaux, qu'un cri d'horreur s'échappa des consciences les moins accoutumées à s'apitoyer sur le sort que la justice humaine fait à ceux qu'elle a frappés. MM. de Lesseps et de Larochejaquelein ont rappelé l'attention sur cette affaire, dont la Chambre s'est déjà occupée. Il faut les en louer. Quels que soient les crimes des détenus de Clairvaux, ces misérables ne sont condamnés qu'à la prison, non à la faim, à la torture et à la mort ; non à être dévorés par des Cannibales qui leur volent la vie pour s'enrichir ; non à servir de jouets à d'autres Cannibales qui satisfont sur leur chair les caprices d'une lâche férocité. M. de Lesseps avait lu un long relevé des punitions infligées aux détenus ; M. de Larochejaquelein a cité des chiffres plus éloquents : en quelques années, la mortalité, qui était de 1 sur 63, s'est élevée à la moyenne formidable de 1 sur 11 ! En Belgique, elle est de 20 sur 700. M. Duchâtel a dit que la justice informerait et contre les entrepreneurs et contre les administrateurs de Clairvaux. Quant à la mortalité, elle s'est accrue aussi excessive-

ment dans les autres prisons qu'à Clairvaux même, et le Ministre l'explique par une réforme, par une *amélioration* du régime pénitentiaire, opérée en 1839, *sur l'avis des hommes les plus compétents.* Voilà d'où vient cette mortalité sans exemple. Maintenant on va demander aux mêmes *hommes compétents* une autre réforme, et on essaiera du système cellulaire !

La discussion politique a commencé après ce lugubre hors-d'œuvre. Il s'agit du quatrième paragraphe, qu'on appelle « le paragraphe de la moralité publique. » M. de Tocqueville a pris la parole sur ce sujet digne de son talent. Un écueil s'offrait à lui. La gravité des circonstances, les événements judiciaires, littéraires, politiques qui ont rempli l'année 1847, cette suite de sinistres moraux qui commence aux émeutes de Buzançais et qui se prolonge, passant à travers toutes les classes de la société, jusqu'au scandale de l'affaire Petit; ces procès infamants, ces livres infâmes, ces banquets en l'honneur de ces livres et dignes d'eux, ces suicides, ces adultères, ces mensonges insolents, ces dilapidations, mais surtout ce déchaînement de doctrines hideuses, avouant avec effronterie les actes pervers qu'elles ont enfantés, tout cela ne permettait pas à un homme comme M. de Tocqueville de se renfermer dans l'étroite cage d'un discours d'opposition : il a senti l'écueil, il ne l'a pas évité. Nous l'avons dit une fois, et nous le trouvons vrai encore : la collaboration vulgaire de M. de Beaumont semble fatalement peser sur M. de Tocqueville toutes les fois qu'il monte à la tribune. Il a pensé un discours ; mais ce discours qu'il a pensé et qu'il débite, on croirait que M. de Beaumont l'a refait. Quelques données sont grandes et saines et sentent le

philosophe ; mais tout avorte, et la conclusion est un lieu commun de parti.

M. de Tocqueville veut établir que la majorité ne représente pas la majorité. A quoi bon ? Voilà dix-sept ans que l'Opposition s'entête dans cette niaiserie; en est-elle moins la minorité en tout, en force, en talent, en influence, en sagesse, en idées libérales même ? Si elle garde aujourd'hui quelque semblant d'existence, à quoi le doit-elle ? Aux abus de pouvoir de la majorité, qu'elle n'empêche pas; à ses scandales, dont elle ne profite guère; à ses transfuges, dont elle fait ses chefs, et ses meilleurs combattants : M. Thiers, M. de Rémusat, M. Duvergier de Hauranne, M. Billault, M. de Girardin, M. de Tocqueville lui-même, hommes de la majorité, sans lesquels M. Barrot paraîtrait difficilement un grand sire. Prenez donc hardiment la majorité pour ce qu'elle est, et ne commencez pas par dire qu'elle n'est point, si vous voulez donner quelque crédit aux réflexions que son existence et son action vous suggèrent. Comment ! vous ne trouvez pas que la majorité soit l'expression du pays, et vous allez décrire la situation morale de la majorité pour nous faire connaître la situation morale du pays.

M. de Tocqueville trouve que, sous l'influence de la majorité, les mœurs publiques s'altèrent et les mœurs privées se dépravent ; il considère l'avenir avec angoisse, il y voit les signes précurseurs de grandes, et terribles, et prochaines révolutions ; l'ordre règne dans les rues, mais le désordre est dans les esprits ; les masses ne se préoccupent plus d'idées politiques, mais elles sont profondément remuées par des idées sociales; elles s'aperçoivent que la classe régnante est indigne de régner, conviction redoutable, qui est la cause profonde, la cause

unique d'où toutes les révolutions sont sorties, et la seule véritablement d'où elles puissent sortir. Bien, voilà M. de Tocqueville, voilà le philosophe. Et à ce grand mal, quel remède? Il faut faire la réforme électorale, plus vite encore la réforme parlementaire, et que M. Guizot chasse M. Génie de son Cabinet. Voilà M. de Beaumont.

M. de Tocqueville ajoute, il est vrai, que ces grands moyens pourraient ne pas suffire à conjurer tant d'orages, et que la chose particulièrement expédiente serait de changer l'esprit du Gouvernement. A la bonne heure! Mais avec qui, avec quoi changer l'esprit du Gouvernement? Où sont les idées, où sont les hommes? Quel esprit, ici, devant vous, autour de vous, renferme le mot de l'avenir? Est-ce M. Barrot, est-ce M. Thiers? Est-ce M. Darblay, qui accourt aux bancs de la Gauche tout indigné ou tout essoufflé des inutiles conseils qu'il prétend avoir donnés à M. Guizot? Sur tous ces points, nulle réponse. M. de Tocqueville est de l'Opposition; il n'a pas ou n'ose pas avoir d'avis. Mais attendez la discussion sur la Suisse; il figurera dans le chœur des amis des Corps-Francs. Attendez la loi de M. de Salvandy contre la liberté d'enseignement, vous verrez ce penseur, ce fier moraliste appuyer de son vote, peut-être de ses discours, les libérales et morales conceptions de M. Liadières! Il contribuera pour mettre l'esprit des générations nouvelles dans les mains d'un sacerdoce de pédants sceptiques et serviles; et, ce qui est plus honteux, faisant cela, il saura bien ce qu'il fait. Il le fera parce que son parti le voudra faire. Et tels sont précisément les hommes, nous ne voulons pas dire intelligents, mais intellectuels, de ce parti despotique et brutal sous les apparences du libéralisme et de la probité. Ils connaissent le parti, ils le

désapprouvent, mais, parce que personne peut-être n'a plus peur de lui qu'eux-mêmes, ils le suivent.

Un débutant, M. Devienne, a fort bien répondu à M. de Tocqueville. Il ne se fait pas gloire d'autre chose que d'être un conservateur endurci; et, au bout du compte, c'est tout ce qu'il faut pour combattre un philosophe qui consent à n'être qu'un libéral encroûté. M. Devienne remarque d'abord que cette majorité corruptrice n'a fait ni la totalité, ni la plus grande partie des ouvrages corrupteurs dont les journaux de l'Opposition inondent la classe bourgeoise et la classe ouvrière : elle n'a ni doré la guillotine dans de prétendues histoires de la Révolution, ni publié des brochures contre la famille, la Religion et la propriété, ni prononcé ces discours tantôt révoltants, tantôt simplement ineptes qui ont illustré la glorieuse tournée des banquets. Entrant ensuite dans la question des réformes, il en conteste la nécessité par des arguments de peu de valeur pour nous, mais qui, en vérité, valent bien ceux qu'ils réfutent, compensant l'inexpérience de son débit et de son style par une verve très-préférable, selon la majorité des auditeurs, à la gomme académique dont M. de Tocqueville avait trop enduit son discours. Il a exhorté, en finissant, la majorité à rester d'autant plus ferme qu'on veut lui faire peur. Elle lui a répondu par des applaudissements mérités. Ce n'est pas le seul ni le principal succès qu'il ait obtenu. La Gauche, qui semble avoir encore la tête toute chaude de la fumée des banquets, l'a constamment accompagné de ses clameurs, de ses rires, de ses interruptions souvent plus qu'impolies. M. Barrot surtout riait aux éclats. M. Barrot a beau rire ; ce novice a plus de ta-

lent que lui. Nous ne connaissons pas M. Devienne : ce n'est peut-être qu'un conservateur plus alerte et plus lettré que M. Muret de Bord, comme M. de Tocqueville n'est qu'un libéral plus cultivé que M. Luneau; mais, tel qu'il est, il suffit pour répondre à tout ce qu'on peut trouver d'idées politiques dans la Gauche et pour en triompher, si non par la force des poumons, du moins par la force du bon sens. Qu'a-t-elle à lui reprocher? Il est sans doute de son parti avec autant d'honnêteté et d'indépendance que M. Thiers et M. Barrot sont du leur. Il incline peut-être vers M. de Metternich : qu'importe que l'on espère en M. de Metternich ou en lord Palmerston? L'un vaut l'autre! Mais le Ministère est corrupteur? L'Opposition est si pure! Mais l'intérêt de la liberté? Ah ! parlez-en ! Quelle est donc la loi anti-libérale que le Ministère n'a pas proposée ou faite avec le concours de l'Opposition, et, dans certain cas, pour lui plaire?

M. Billault a appuyé son amendement contre le Cabinet d'un long réquisitoire contre M. Guizot. A force de vouloir multiplier les preuves, il est tombé dans le fatras. La Chambre était fatiguée de trouver M. Guizot si coupable ; et la raideur pédantesque de l'orateur ne l'aidait pas à porter ce faix de détails depuis longtemps connus. M. Billault n'a trouvé qu'un joli mot sur M. Borelly, le procureur-général d'Aix, qu'on a destitué, parce qu'il était sourd, le lendemain du jour où l'on a vu qu'il n'était pas muet. Etre muet, que M. Billault doit avoir peur de cette infirmité-là! Il y a une autre grande infirmité qui l'effraie moins, c'est de ne savoir pas se taire. Elle se manifeste en lui lorsqu'il rencontre M. Guizot sur sa route, et sa route est tou-

jours celle où il espère rencontrer M. Guizot. Il a la manie de s'attaquer au Ministre des Affaires Étrangères, et il ne le fait jamais sans rappeler cette maxime : « L'envie est plus irréconciliable que la haine. »

M. Janvier, l'un des plus zélés soutiens de M. Guizot, l'a défendu habilement et avec une grande chaleur de cœur. Il a dit que la majorité pardonnait à l'accusé en le comparant aux accusateurs, et qu'elle savait mettre de grands services rendus en balance avec *quelques fautes*. M. Guizot doit souffrir de réduire ses intimes les plus fervents à de tels aveux ! La Gauche n'a pas écouté M. Janvier plus patiemment que M. Devienne. Elle ne lui a pas laissé dire deux mots sans l'interrompre par des injures. M. Janvier, l'a avertie avec dignité de prendre garde aux représailles et d'éviter des débats qui ne peuvent profiter qu'aux passions du dehors. La Chambre est restée sous la grave impression de ce discours. M. Guizot, voyant M. de Malleville paraître à la tribune, a demandé lui-même que la discussion fût continuée à demain.

---

28 janvier 1848.

Comme les grandes affaires de politique et de gouvernement, les petites affaires scandaleuses, après avoir été agitées par les maîtres, tombent au domaine des

inférieurs, où elles deviennent véritablement hideuses. Ces exploiteurs de seconde main, ces regrattiers ne savent plus leur donner les apparences d'intérêt moral et général dont les habiles s'efforçaient de les colorer. On voit tout crûment apparaître la passion personnelle, le désir de frapper, au défaut de la cuirasse, un ennemi longtemps invaincu, le besoin de tremper sa pauvre petite arme dans le sang qui sort du talon d'Achille. On se presse, on accourt, chacun veut avoir part à la curée; c'est l'heure de ces atteintes qui font mourir deux fois.

On connaît nos sentiments pour M. Guizot. Ce ne sont ni ceux de l'amour, ni ceux de la confiance. Nous admirons son talent; nous ne croyons pas à son caractère, et nous n'espérons rien de lui. Il pouvait beaucoup pour l'ordre et la liberté; Dieu l'avait admirablement doué pour les défendre. Il a été en position de faire un bien immense aux saines doctrines qui peuvent seules relever et sauver le pays. Une parole puissante, des conceptions généreuses, l'instinct du grand et du vrai, un don de s'attacher les esprits que peu d'hommes ont possédé plus complétement, le bonheur, rare en ce temps-ci, d'être par lui-même au-dessus des séductions de l'argent et de la petite vanité; point de parents à enrichir, point de gendres, point de beau-père, point de fortune, point de spéculations, et beaucoup de sots ennemis..... Nul homme politique, nous le répétons, n'a été mieux formé, depuis dix-sept ans, pour exercer sur les destinées de la société française une grande et salutaire influence. Qu'en est-il résulté? De beaux discours, rien autre chose. Il a trahi son talent, sa probité, ses amis et sa destinée. Pour

n'avoir pas cru à la liberté, à la justice, à la puissance morale qu'il a souvent invoquées; pour n'avoir pas cru même à sa propre force dont le pays lui a donné des preuves si persévérantes, il est arrivé où nous le voyons. Au lieu de conquérir noblement, comme il en avait le moyen, les consciences pures, il a reçu, recherché, acheté le concours des consciences vénales; homme de combat, il a demandé son succès à l'intrigue, et l'intrigue l'a perdu. Qu'est-ce qui le soutient aujourd'hui? Dans son parti, le souvenir des services qu'il a rendus et qui n'ont été que des services de parti; hors de ce parti, le sentiment profond que ses torts, quels qu'ils soient, sont aussi les torts de ceux qui les lui reprochent, qu'il n'a pas fait plus que ses accusateurs, que ses accusateurs ne feraient pas moins que lui. Dussions-nous être seuls, ayons le courage de le dire. Tous les anciens ministres qui siégent dans le Parlement ont tour à tour protesté que rien de semblable à l'affaire Petit ne s'était passé de leur temps. Rien de semblable, c'est possible; rien d'analogue et d'aussi coupable, nous ne les en croyons pas, nous n'en croyons pas un! La corruption électorale, les trafics de places, toutes ces perverses coutumes, trop tard dénoncées, ne sont pas nées avec le Ministère du 29 octobre, elles ne passeront pas avec lui. M. Guizot a dit que ce qu'il avait fait s'était toujours fait; il a dit la vérité. Les preuves en sont dans la conscience publique, plus sincère que la tribune, et surtout que les partis. Tous les Ministres passés, malgré leurs désaveux, et nous dirions volontiers tous les ministres futurs, malgré leurs serments, ont commis ces méfaits, ignorant peut-être même que ce fussent des méfaits, ou, le sachant, les commettront. L'habi-

tude a créé des nécessités qui ne sont pas près de disparaître ; le torrent des ambitieux et des solliciteurs emportera demain la faible digue des semblants d'horreur et des semblants de lois qu'on lui oppose. C'est quand la digue se rétablira dans les consciences mêmes qu'elle sera respectée. Quoi ! la Gauche qui ne veut point de places ! Ce parti qui fournit au Ministère toutes ses recrues, la Gauche refusera les emplois, elle aura scrupule de se faire des amis par les places ou de se placer elle-même ! Qui le croit ? O Catons de l'Opposition, combien de vous caressent de l'œil les appointements d'autrui ! Combien de vous ne sont de l'Opposition que par soif de devenir fonctionnaires, ou rage de ne l'être plus, ou crainte de cesser de l'être !

Si l'Opposition était moins accoutumée aux faits que l'on reproche à M. Guizot, et moins convaincue qu'il n'est pas le premier et ne sera pas le dernier coupable, savez-vous ce qui serait arrivé ? A la première nouvelle des faits, l'Opposition, frappée d'une sorte de stupeur, aurait refusé d'y croire. Persuadée enfin, elle se serait soulevée avec une force imposante, irrésistible ; elle aurait renversé le Ministère, elle l'aurait renversé pour jamais, et la Chambre, consternée, aurait cherché bien vite quelques noms immaculés, quelques personnages impeccables pour leur confier les affaires. M. Thiers serait premier ministre ; M. Emile de Girardin ou M. Véron dirigerait dans la presse le principal organe du Cabinet. Mais ce n'est pas là où ces révélations vous ont conduits. M. Guizot, soumis trois jours durant à vos orateurs les plus enfiellés, à vos attaques les plus réfléchies, à vos coups les plus implacables, et qui presque tous ont porté, M. Guizot, cepen-

dant, reste ministre ; il n'a pas perdu une seule voix. Vous l'avez abaissé, c'est vrai ; mais vous vous êtes abaissés en même temps que lui. Vous ne l'avez pas atteint dans ses idées, dans sa politique, dans son talent, pas même dans son caractère personnel, car il a paru plus généreux que vous. Vous l'avez atteint dans ses faiblesses, dans ses misères, qui ont été ou qui seront demain les vôtres ; en un mot, vous l'avez frappé par derrière, et de telle sorte que, parmi les spectateurs de la lutte, plusieurs lui disent de se relever, qui n'étaient pas pour lui au commencement.

Certes, ce n'est pas nous autres, catholiques, qui devions naturellement nous intéresser au sort de M. Guizot. Voilà huit ans qu'il est ministre dirigeant, par conséquent, de tous les personnages qui ont passé depuis dix-sept ans au pouvoir, il est celui contre qui nous avons le plus de griefs. Le mal qu'il ne nous a pas fait, il l'a laissé faire : projet de M. Villemain, projet de M. de Salvandy, interpellations de M. Thiers, rapport de M. Liadières, tentatives et circulaires de M. Martin (du Nord), réquisitoires et tentatives de M. Hébert, abandon de l'Irlande, abandon du Liban, abandon de la Pologne, abandon de l'Italie et de la Suisse, la liste serait longue des iniquités de sa politique envers l'Église, sans compter les torts que nous pouvons lui reprocher de concert avec quiconque n'est pas de ses amis. Mais quoi ! faut-il, par-dessus le marché, que nous le regardions comme le plus malhonnête homme de France, au milieu de tant d'autres qui sont devenus riches aux affaires, ou autour des affaires ? Faut-il que nous le regardions comme l'unique auteur, l'unique propagateur de la corruption publique,

en dépit du témoignage de notre conscience et de nos yeux ? Non ! mille fois non ! Ce nous serait une stupidité de le croire et une lâcheté de le dire. Nous pensons, au contraire, que M. Guizot, avec plus de courage, avec plus de foi dans les bons instincts de la nature humaine, entouré de moins serviles adulateurs et d'adversaires moins affamés, aurait pu résister avec quelque vertu à ce cours fangeux de la coutume, dont il est aujourd'hui l'une des plus regrettables victimes. Nous le plaignons comme une noble nature, tombée par sa faute dans une vile embuscade, loin du champ glorieux où elle devait combattre, où elle était appelée à vaincre. Nous lui faisons l'honneur de croire qu'il ressent, pardessus toute douleur, celle d'avoir failli à une meilleure destinée ; et nous ne pouvons, sans souffrir nous-même, le voir en proie à cette meute de subalternes qui le déchirent, non pour l'avoir vaincu, mais pour l'avoir surpris.

Que dirons-nous de la séance? Que dirons-nous du triste besoin de parler qui a forcé M. Ferdinand de Lasteyrie à venir se repaître des restes de M. Billault? Que dirons-nous des épigrammes de M. de Malleville? Une voix flûtée sort de ce corps immense ; c'est Eole se dégonflant à mouvoir un fétu qu'Atlas, hier, avait négligé de soulever. M. Billault, dans l'énumération des hommes politiques séduits par le Ministère, avait négligé, peut-être pour le laisser à M. de Malleville, de nommer M. Delangle. M. de Malleville a donc lu une fort piètre circulaire en style d'opposition, adressée par M. Delangle aux électeurs de la Nièvre, contre un député pritchardiste. Un an après, M. Delangle était lui-même pritchardiste, ou quelque chose d'équivalent, et en outre Procureur-Général ; au

lieu d'écrire en style d'opposition, il parlait en style ministériel; M. Guizot l'avait séduit. Hélas! c'est M. Guizot qu'il faut plaindre ! M. de Malleville a ensuite attaqué M. de Carné, nommé, a-t-il dit, à la place de M. Drouyn de Lhuis, destitué pour avoir voté un amendement proposé par M. de Carné lui-même. Tout le monde sait que M. de Carné a remplacé le successeur de M. Drouyn de Lhuis, et n'est entré au Ministère des Affaires Étrangères que deux ans après le vote en question ; tout le monde sait également que M. de Carné n'a jamais été de l'Opposition proprement dite, et que cet homme si parfaitement honorable et distingué n'a ni perdu ni pu perdre l'affection des gens qui donnent le moins volontiers leur estime. Mais ne faut-il pas que M. de Malleville fasse de l'esprit? C'est la spécialité de cet ancien sous-secrétaire d'État, de cet ex-vice-président, de ce quasi montagnard, voué en tout aux seconds rôles. « La moquerie est souvent indigence d'esprit, » a dit quelqu'un qui se connaissait en esprit. L'adage est fait pour ces plaisants à la suite, vainqueurs du lendemain.

Enfin, pitoyable spectacle ! M. Emile de Girardin est venu apporter son concours à la morale publique triomphante, et la banderolle de sa lance était un prospectus de la *Presse*. Il a engagé un combat contre M. Hébert sur les démêlés de la *Presse* avec le timbre de la poste. M. Hébert a répondu, M. de Girardin a répliqué, et c'est l'un des épisodes du débat qui ont le plus intéressé la Chambre. On attendait un *fait;* il n'y a eu qu'un démenti de M. Hébert, et l'Opposition s'est trouvée à la fin assez mortifiée de l'auxiliaire qu'elle avait encouragé. La discussion était arrivée à des termes si répugnants, que M. Hébert a pu se vanter

impunément de s'être montré, tout le temps qu'il fut Procureur-Général, complétement impartial envers tous les journaux. Il voulait dire qu'il les avait également soumis aux droits de timbre et de poste; mais il a oublié qu'il les avait fort inégalement soumis au Jury. C'est pendant sa magistrature que le vénérable abbé Combalot a été poursuivi et condamné pour excitation au mépris contre une classe de citoyens, tandis que M. Sue, pour ne nommer que celui-là, publiait dans le *Constitutionnel* les histoires morales que l'on connaît. M. de Girardin a appelé M. Hébert *tartufe de justice,* et on l'a rappelé à l'ordre. Il fallait que ce fût lui.

Le sort de l'amendement proposé par M. Billault n'était pas douteux, après l'appui qu'il venait de recevoir. M. Dufaure a voulu tenter un dernier effort en sa faveur et il a soutenu la thèse, au moins singulière, que cet amendement n'avait rien de personnel contre les Ministres (1). Croira-t-on que l'Opposition n'a pas eu la franchise de protester contre une interprétation si inattendue de tous ses discours, comme si elle espérait faire passer l'amendement sous ce masque de bonhomie? Si l'on peut être plus fin que M. Billault, on est difficilement plus fin que tout le monde. L'interprétation de M. Dufaure a fait sourire, et la rédaction de la commission a été adoptée. M. Guizot n'en a pas moins reçu une atteinte profonde; mais sa blessure ne sera guère honorable à ses ennemis. Et, quant à la morale publique, elle attend d'autres vengeurs.

(1) Par cet amendement, la Chambre, s'associant aux vœux du Roi, demandait au Gouvernement de travailler sans relâche à la moralité des populations, et *de ne plus s'exposer à l'affaiblir par de funestes exemples.*

30 janvier 1848.

M. de Lamartine a ouvert la discussion sur les affaires italiennes. Le désir de l'entendre avait rempli les tribunes; l'affluence a presque été moindre aux dernières séances, qui promettaient cependant des scandales et qui, certes, ont bien tenu leur promesse! Nous devons et nous voulons donner franchement nos impressions, au risque de passer pour injuste. Eh bien! il nous semble que le discours de l'illustre orateur n'a pas justifié l'empressement du public. Nous ne parlons que de la forme. Quant au fond, ce n'est pas de l'auteur des Girondins que l'on peut attendre aujourd'hui des appréciations nettes, sensées, véritablement politiques. Depuis longtemps M. de Lamartine s'est laissé engager par des succès menteurs dans une voie où il peut toujours trouver de belles phrases, mais où il ne peut plus rencontrer le bon sens. Que saura dire de vrai et de juste sur l'œuvre éminemment chrétienne de Pie IX, l'homme qui place à l'entrée des temps nouveaux Voltaire comme précurseur et Robespierre comme prophète? Mais les belles phrases elles-mêmes, les paroles sonores, les fusées de la tribune, ces grandes fadaises lui ont manqué, non par la faute de la Gauche, hâtons-nous de le proclamer. M. de Lamartine parlait pour elle et ne parlait presque qu'à elle; il s'était, dès les premiers mots, placé sous les auspices de M. Barrot et de M. Thiers.

Jam prece Pollucis, jam Castoris implorată.

La Gauche l'a bien soutenu ; mais la grande, l'immense majorité est restée froide.

C'est que la Chambre, il faut le reconnaître, n'est pas du tout à la température des banquets, et peut-être que M. de Lamartine n'y est plus lui-même. Conservant, au fond, les idées de ses derniers articles et de ses derniers discours, il n'a pas voulu, nous dirions presque il n'a pas osé les produire nettement : il s'est contenté de les laisser entrevoir; et parfois, si nous n'avions pas craint de faire injure à son courage, nous aurions juré qu'il ne les laissait entrevoir que malgré lui.

Après un exposé historique du mouvement politique de l'Italie, exposé trop long et sans art, qui se relèvera peut-être à la lecture, mais qui était presque fatiguant à entendre, l'orateur a critiqué l'attitude du Gouvernement français en présence de ce mouvement. Il y avait, a-t-il dit, trois systèmes à suivre : soutenir les radicaux, c'était impossible, nul homme sage n'a pu en exprimer le vœu; soutenir les modérés, c'est ce qu'il fallait faire; soutenir les rétrogrades, c'est ce qu'il faut éviter à tout prix, et c'est ce que l'on a fait.

Jusqu'ici la thèse de M. de Lamartine est la nôtre; mais, abandonnant en réalité le terrain sur lequel il feignait de s'établir, l'orateur n'a pas tardé à confondre les modérés avec les rétrogrades, pour défendre et exalter, sous le nom des modérés, les radicaux eux mêmes. Ce défaut de sincérité a embarrassé et glacé son discours, qui s'est enfin longuement perdu dans le vague des considérations humanitaires. Au sein de ce vide plus pompeux qu'éloquent se sont évanouis,

sans porter coup, quelques justes reproches, fondés sur la remarquable tiédeur de l'intervention diplomatique du Cabinet français, lors de l'occupation de Ferrare.

Nous avons dit que la Gauche avait chaudement appuyé M. de Lamartine. Il s'est emparé très habilement de ces acclamations peu méritées, même au point de vue de ceux qui les poussaient. Il les a constatées comme étant l'expression de la sympathie générale, afin, s'est-il écrié, que, passant les Alpes et retentissant dans l'Italie, elles y témoignent que M. de Lamartine parle et vote avec la voix et avec la main de la France. La vérité est que les applaudissements ne partaient que d'une petite partie de la Chambre, du côté gauche seulement, et que les trois quarts de l'Assemblée ont gardé le plus calme et le plus indifférent silence, même à ces beaux endroits.

La partie était belle pour M. Guizot; il en a profité. Après les scènes violentes de ces derniers jours, on était curieux de l'entendre, et lui-même, sans doute, n'était pas fâché de se montrer. Il a paru devant la majorité attentive et presque émue, devant l'Opposition irritée et querelleuse, aussi calme, aussi sûr de son visage, de sa voix, de son geste, de son esprit, que le lendemain d'un triomphe; il a prononcé un des meilleurs et des plus beaux discours qu'il ait jamais faits. Véritablement, l'Assemblée devait se partager en deux sortes de gens également étonnés, les uns de le voir debout, les autres de l'avoir cru par terre. La Gauche a bien essayé, au commencement, de le démonter, qu'on nous passe le mot, par de fréquentes et violentes interruptions. Il l'a domptée comme on

dompte un cheval ombrageux, en le ramenant à l'objet devant lequel il se cabre, jusqu'à ce qu'il l'ait franchi docilement. Après chacun de ces incidents, qui se sont renouvelés dix fois avant qu'il eût parlé un quart d'heure, il reprenait son discours avec la même liberté d'esprit, avec la même sérénité de style. « Socrates respondit à » Alcibiades s'estonnant comme il pouvoit porter le con- » tinuel tintamarre de la teste de sa femme, comme » ceulx qui sont accoutumés à l'ordinaire bruit des roues » à puyser l'eaue. » M. Guyet-Desfontaines s'est distingué dans ces petits tumultes, et toujours avec un à-propos admirable. M. Guizot disait : Nous avons accepté les traités de 1815. — *Subis ! subis ! subis !* s'écrie M. Guyet-Desfontaines avec une incandescence de patriotisme qui enflamme immédiatement tous ses amis. — Comment, Messieurs, reprend le Ministre, vous trouvez plus honorable et plus fier de subir des traités que de les accepter ? — *Subis ! subis !* continue M. Guyet-Desfontaines. — Subis en 1815 ; mais en 1830 ? — *Subis ! subis !* On ne pouvait calmer ce terrible vaincu. Il n'y a gagné qu'un enrouement, et il a dû enfin subir le discours de M. Guizot avec le même silence qu'il eût accepté les fleurettes de M. de Malleville.

Ce discours, du reste, on le connaît déjà. C'est une seconde édition de celui que l'orateur a prononcé sur le même sujet à la Chambre des Pairs, mais une édition augmentée, embellie, corrigée, dont la dernière dépêche à M. Rossi est la préface au lieu d'en être le post-scriptum. Les nobles paroles de M. de Montalembert, le vote unanime de la Pairie, le mouvement puissant auquel la Commission de l'Adresse a obéi en proposant un langage qui supplée au silence du discours

du Trône et qui le condamne, n'ont pas été sans effet sur l'esprit de M. Guizot. Il a parlé noblement de la personne du Pape, et sagement de ses œuvres. Protestant et ministre, il a laissé bien loin derrière lui, sur ce terrain, l'apôtre humanitaire auquel il répondait. De même qu'il a été plus sensé, puisse-t-il aussi avoir été plus sincère ! Puisse-t-il, comme il l'a solennellement affirmé, n'avoir donné à notre ambassadeur aucune instruction qui démente le langage et qui fausse les promesses d'aujourd'hui ! La France, nous le croyons du moins, la France catholique, la France vraiment libérale ne lui demanderait pas beaucoup plus, quant à présent; et Pie IX, sûr de n'être pas contrarié dans ses grands desseins par le Gouvernement d'une nation si puissante, serait assez fort pour les accomplir comme il le veut faire, par l'amour et dans la paix. Non, nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent que la France, s'associant à des vœux justement suspects, fasse pour l'Italie, en 1848, ce qu'elle n'a pas voulu faire pour elle-même en 1830, et déchire par les armes, au profit du carbonarisme, les traités dont elle a, en ce qui la concerne, accepté le poids et la gêne. Que l'Autriche seulement n'aille pas chez les autres, et qu'elle reste chez elle, si elle le peut. Elle ne tardera pas à s'apercevoir qu'elle n'a qu'un moyen de conserver la Lombardie, c'est d'y introduire les réformes que l'influence de Pie IX fait pénétrer dans le reste de la Péninsule, et dont ce même respect des traités, rigoureusement observé à son égard, la forcera de ne point entraver le développement. Les réformes de Pie IX, acceptées par le duc de Toscane et par le roi de Sardaigne, paraissent peu de chose à M. de Lamartine;

il veut un remaniement territorial qui expulserait l'Autriche. Ces réformes si dédaignées sont pourtant la base et la garantie de la liberté, elles sont la liberté elle-même. L'expulsion de l'Autriche, c'est la guerre. Pie IX ne veut pas la guerre, et il a raison. La guerre, quoi qu'on fasse, sera et produira le contraire de la liberté pour Pie IX et pour l'Italie. Avec l'Autriche le parti rétrograde triomphe; avec le radicalisme triomphe l'impiété. Ce qu'il faut faire aujourd'hui, c'est de garantir la liberté politique et pontificale du Pape contre l'Autriche si elle y attente, contre le parti révolutionnaire s'il entreprend de réaliser les mauvais desseins qu'on lui connaît et qu'il avoue. Voilà ce que M. Guizot a dit, aux applaudissements de la Chambre. Nous ne formons qu'un vœu, c'est qu'il sache justifier ces applaudissements.

Mais le Ministre a-t-il été sincère? Est-il aussi franchement indépendant de l'Autriche qu'il nous l'a presque persuadé? Son langage était à la fois précis et magnifique, ses engagements multipliés et solennels. Néanmoins, nous ne pouvons oublier encore la tiédeur de ses dépêches, particulièrement cette malheureuse lettre sur l'occupation de Ferrare. Où est sa vraie politique? Est-elle dans ces lettres méditées et écrites tranquillement, au fond du Cabinet, sous la dictée des sentiments ordinaires de l'homme d'État? Est-elle dans ces discours prononcés par l'orateur dans la vivacité du combat, au grand jour de la tribune, sous la pression du sentiment public? « Ce qui fait voir que les hommes connaissent » mieux leurs fautes qu'on ne pense, dit un philosophe, » c'est qu'ils n'ont jamais tort lorsqu'on les entend » parler de leur conduite; le même amour propre qui

» les aveugle d'ordinaire, les éclaire alors et leur donne » des vues si justes qu'il leur fait supprimer ou déguiser » les moindres choses qui peuvent être condamnées. » M. Guizot sait mieux que personne justifier ou nier à la tribune les erreurs de Cabinet; mais il n'est pas toujours à la tribune.

---

31 janvier 1848.

M. Thiers, M. Guizot, M. Odilon-Barrot! belle séance pour les gens de province! Mais séance de lendemain, séance de redites, petite séance pour les habitués du tournoi, parlementaire. On entend ou plutôt on regarde passer M. Carnot, M. d'Haussonville, M. Desmousseaux de Givré. Ils durent peu, ils essuient les plâtres, la Chambre est inattentive. La harangue un peu jeune de M. d'Haussonville est un voyage apologétique autour de la politique ministérielle, en réponse à l'honorable préopinant. Certes, nous ne blâmerons jamais l'honorable préopinant d'avoir suscité M. d'Haussonville. Cependant, si l'honorable préopinant n'avait pas jugé à propos de refaire le discours de M. de Lamartine, M. d'Haussonville se serait peut-être dispensé de refaire le discours de M. Guizot, et peut-être encore, M. Desmousseaux de Givré se serait-il abstenu de venir, à son tour, prononcer quelques paroles dont à coup sûr, M. Barrot ne nous fera pas grâce tout à l'heure.

Où serait le mal que l'honorable préopinant, M. d'Haussonville, M. Desmousseaux de Givré n'eussent rien dit? Qu'y aurait perdu l'Italie, qu'y aurait perdu la France, qu'y auraient perdu l'Opposition et le Ministère? Nous n'y voyons d'autre inconvénient possible, sinon que la discussion de l'Adresse eût pu finir un jour plus tôt. Grâce aux honorables préopinants de toutes les opinions, qui ont fait et refait les discours des chefs de parti, nous voici à la huitième séance, et c'est tout au plus la moitié du plaisir. Coule, coule, fleuve d'éloquence! Coule, et déborde, et submerge pêle-mêle le bon sens français et la bonne langue française ! Si nous gardons encore un peu de jugement et de syntaxe parmi ces inondations périodiques d'avocasseries et de solécismes, personne n'osera contester que nous sommes le peuple de la terre le plus enraciné dans la logique et le mieux né pour garder l'équilibre entre les dix parties du discours !

On s'étonne de voir apparaître M. Thiers après M. d'Haussonville et M. Desmousseaux de Givré. Que veut-il-dire? M. de Lamartine a tout dit, M. Guizot a tout dit, et l'opinion de la Chambre est faite. Elle demande que la politique française soutienne en Italie le parti libéral modéré, c'est-à-dire le Pape ; on n'ose point ouvertement lui proposer autre chose, et tout aussi énergiquement qu'elle veut cela, elle ne veut que cela. M. Thiers n'espère point l'entraîner dans une autre voie. Il vient tenter un acte plus grave pour lui que pour le Ministère, et attacher de plus en plus sa fortune à celle du radicalisme. C'est à la Chambre qu'il parle; mais, en réalité, il s'adresse aux radicaux italiens. Son discours est une marseillaise à leur intention et à leur

honneur. Il garde encore cette mesure qu'observe, en quelque sorte malgré lui, un homme politique, toujours préoccupé de la crainte de se rendre impossible lors même qu'il a presque résolu de le devenir. Néanmoins tout ce discours, calculé pour l'effet italien, plein de mots sonores, de ces mots qui n'ont besoin que de passer par la bouche de M. Barrot pour paraître souverainement ridicules, tout ce discours est tel, que l'avénement de M. Thiers au Ministère serait une déclaration de guerre à l'Autriche, et bientôt même au Pape... si M. Thiers n'était pas M. Thiers! Il ferait un cas de guerre de l'intervention des Autrichiens à Modène; il ferait un cas de guerre de la répression des émeutes en Lombardie; il ferait un cas de guerre enfin (à le supposer conséquent avec lui-même) au Pape de ne point séculariser son gouvernement, ou de ne le sécula-riser que lentement et d'une manière incomplète. Bref, suivant M. Thiers, la politique française en Italie doit être révolutionnaire. Ce n'est pas le mot qu'il emploie, sans doute, le mot serait imprudent; mais c'est là ce qu'il entend par politique libérale, ou nous n'avons rien compris à tout ce discours. Nous osons affirmer que l'Italie révolutionnaire le comprendra comme nous.

Les raisons de M. Thiers peuvent paraître étranges; pour nous, s'il faut l'avouer, nous les trouvons entièrement dignes de ce politique d'aventure, qui a pu être en même temps l'espoir de l'ordre égoïste et despotique, l'espoir de l'ordre bourgeois dans les rues de Paris, et l'espoir des hommes de désordre dans le reste de l'Europe; aujourd'hui, l'ordonnateur des immolations sanglantes, le père des lois de septembre, le créateur des fortifications de Paris; demain, l'apologiste, l'ami des

Corps-Francs. Caractères divers, mais moins opposés qu'on ne serait tenté de le croire et qui se trouvent souvent réunis dans ces ambitieux sans croyance, assez dépourvus de foi pour avoir toujours en eux la conviction que l'occasion requiert, ou pour n'en avoir jamais besoin. Ces hommes se paient et surtout paient les autres des premiers sophismes venus. Ils sont arrivés à ne prendre rien au sérieux, en commençant par leur conscience; trop assurés du concours bruyant des passions auxquelles ils sont éminemment utiles, ils donnent hardiment au monde étonné, comme motifs de leur conduite, de pompeuses fadaises qui ne témoignent que leur mépris pour l'intelligence humaine.

Si M. Thiers s'attache à la cause des révolutions italiennes, non telles que Pie IX les accomplit, mais telles que la Jeune-Italie les désire et les prépare, ce n'est pas seulement par intérêt politique, mais encore par scrupule de moralité. A ses yeux, la France est glorieusement complice de ces révolutions; c'est son esprit qui les a faites. Elles sont l'œuvre de Descartes, de Montesquieu, de Montaigne, de Rousseau, de Voltaire; nous devons donc les encourager. L'Angleterre doit les encourager aussi; car elle y a participé par Locke et Bacon, peut-être aussi par Hobbes, Byron et Piercy Shelley. La Gauche se pâme à ces découvertes, enchantée de voir à sa tête un homme de tant de littérature. Oui! l'Italie est en révolution, et le Pape n'a fait ce qu'il a fait, et même n'est sorti du conclave que parce que la France, nous avons retenu cette phrase, « a proclamé avec » Descartes la liberté de penser; avec Bossuet, la *liberté* » *de l'Église catholique sans se séparer d'elle* (sic); avec » Voltaire, la liberté...» Une immense acclamation nous a

empêché d'entendre le reste ; mais c'est assez pour faire connaître l'orateur, le discours et le parti.

M. Guizot, peut-être dans le dessein d'encourager davantage M. Thiers, peut-être pour en finir, a feint de se méprendre sur la portée de ce discours. Il a répondu aux paroles plutôt qu'au sens. Sa tâche, à ce point de vue, était facile. Avec une simplicité de forme presque affectée, tant elle tranchait sur les pompes et les ronflements provençaux de son rival, il s'est borné à dire que ce que M. Thiers demandait, le Gouvernement l'avait accompli, ne s'abstenant que d'appeler *bourreaux* et *tyrans* les princes hostiles aux réformes, et de faire d'autres belles phrases qui ne sont de bon goût que dans l'Opposition. Il a donné lecture d'une dépêche par laquelle il avait conseillé au Saint-Père la sécularisation, dans une certaine mesure, de son gouvernement temporel ; ce que le Saint-Père avait déjà commencé, pour le dire en passant, avant que ces importants se fussent permis de l'y engager.

M. Guizot a obtenu autant d'acclamations de la majorité que M. Thiers du côté gauche. M. Thiers s'est tu. C'est assez sa coutume lorsqu'il se trouve pris à quelque piége mieux dressé que le sien. Il a, dans ces occasions, un certain mouvement d'épaules et une certaine mine d'écolier mécontent qui font augurer son silence. Dans le fait, M. Guizot ne lui avait pas répondu ; et cependant il n'avait rien à répliquer, à moins d'arborer tout-à-fait et solennellement le drapeau révolutionnaire. M. Thiers a mieux aimé laisser à ses amis d'Italie et de Suisse le soin d'ajouter ce commentaire à son discours. Ils n'y manqueront pas. Une remarque : chaque fois que M. Thiers disait à M. Guizot : Vous deviez

faire telle chose, l'Opposition criait : *Très bien !* et le Centre gardait le silence. Lorsqu'ensuite M. Guizot répondait à M. Thiers : Ce que vous demandez nous l'avons fait; le Centre, à son tour, criait : *Très bien*, et la Gauche, à son tour, restait silencieuse. Voilà la meilleure preuve que M. Thiers veut autre chose que ce qu'il demande, et que M. Guizot n'a pas fait ce qu'il dit.

M. Barrot a terminé la séance par un pathos furieux, sur les traités de 1815. De plus en plus l'aigle de Chauny ressemble à ces artistes dramatiques à qui Shakespeare reproche de déclamer comme on déchire du vieux linge. La prose que M. Barrot déchire ainsi semblerait médiocre dans le *Siècle*. M. Odilon-Barrot a eu le regret de n'être point écouté. Oui ! les conversations particulières osent bien élever jusqu'à lui leurs outrages. Il regagne, d'un jarret et d'un visage majestueux, la demi-travée où l'attendent les poignées de mains de M. Guyet-Desfontaines et les félicitations de M. Chambolle; comme cet avocat dont parle Montaigne, « qui, n'ayant daultre auditeur » de ses louanges et consent de sa valeur, se bravoit » avecque sa chambrière, en s'escriant : *Oh Perrette*, » *le galant et suffisant homme maistre que tu as !* »

1er février 1848.

Neuvième séance ! sans compter la séance Richond des Brus et la séance Petit ! C'est-à-dire, onze séances

pour des questions qu'on pouvait largement, et en perdant bien du temps encore, débattre et résoudre en trois jours.

La séance d'aujourd'hui n'a été qu'un intermède. On devait s'occuper des affaires de la Suisse. L'attente était vive dans le public et sur les bancs de la Chambre. Depuis le discours de M. de Montalembert, la question suisse, si grande par elle-même, est devenue pour tout le monde ce qu'elle est en effet, une question européenne, et plus spécialement française. Le radicalisme osera-t-il, pourra-t-il poursuivre l'avantage considérable qu'il vient de remporter? Les idées d'ordre, de conservation, de justice, c'est-à-dire de vraie liberté, tireront-elles parti, pour s'affermir, du terrible événement qui les ébranle? Voilà dans quels termes la question suisse se pose à la tribune. Maints parleurs inutiles [illegible] sur l'histoire, sur les événements, sur le traité [illegible] viendront longuement établir que le droit [illegible] contre la Diète, pour ou contre le Sonderbund, [illegible] que personne n'ignore maintenant. Des [illegible] de la question, qui ne sont plus la question elle-même! La complicité du faux libéralisme français avec le radicalisme suisse dans l'usage que ce dernier fait de sa victoire, obtenue n'importe comment, tel est le vrai terrain de la lutte. C'est là, c'est dans les limites où M. de Montalembert a circonscrit son impérissable discours, que le combat doit se livrer. Ceux qui croient, malgré les principes les plus incontestables, que la Diète avait le droit de vaincre les sept Cantons, ne peuvent se borner à plaider ce vieil argument. Il faut qu'ils viennent dire que la Diète avait le droit de vaincre comme elle l'a fait et comme

elle le fait encore ; qu'il n'y a rien que de légitime dans les profits qu'elle tire de la victoire ; qu'elle a raison de proscrire, de spolier, de confisquer ; qu'en un mot, la liberté et la justice, en Suisse, maintenant que le radicalisme y triomphe, c'est la volonté du plus fort ; que ce droit-là est le bon, qu'il est urgent de le faire respecter.

Les journaux de l'Opposition ne s'en cachent pas ; telle est leur doctrine. Jusqu'à présent, ils ont approuvé tout ce que la Diète a fait ; ils l'ont trouvé juste, humain, libéral. Rien n'a découragé leur sympathie effrontée, ni le pillage, ni le vol, ni le meurtre. Ce qu'ils n'ont pas osé absoudre, ils ont osé le taire, et quelquefois le nier, prenant ainsi la responsabilité même de ce qui les embarrasse. Les plans ultérieurs de la Diète ont leur aveu, aussi bien que ses actes passés. Ils veulent qu'elle couronne par la destruction du pacte, c'est-à-dire par la conquête, tant de sévices sauvages, et qu'après avoir ruiné les Cantons catholiques, elle confisque enfin leur nationalité, dernier et suprême abri de leur croyance. Il s'agit de savoir si les orateurs de l'Opposition parleront comme ses journaux ; s'ils donneront aussi la sanction de leur parole et de leur vote aux actes et aux desseins de MM. Ochsenbein et Druey ; s'ils prendront devant la France la responsabilité de ces abominations ; s'ils obtiendront de la majorité séduite, ou intimidée, ou aveuglée, quelque approbation ou quelques espérances.

Cette grande affaire est remise à demain. M. Thiers, au moment de parler, s'est déclaré souffrant ; M. Guizot l'est aussi. La grippe a blessé du même coup Achille et Hector. La séance a été levée ou plutôt interrompue.

Elle avait commencé par deux débuts : le premier a été un succès très légitime, le second une chute très méritée. M. Casimir Périer, élu aux dernières élections générales, n'avait pas encore abordé la tribune. Rare et louable modestie, car M. Casimir Périer n'a pas tardé à prouver qu'il méritait, par lui-même, la considération très marquée dont la Chambre honorait en lui la grande mémoire de son père. Il a parlé en homme de bien et en homme de sens. Son discours, remarquable par la connaissance des questions et des faits, par la justesse des aperçus, par la netteté du style et par la vigueur des sentiments, est une protestation généreuse en faveur des nationalités que la Diète veut aujourd'hui détruire. Il a mis parfaitement en lumière ce que M. Thiers lui-même appelait, en d'autres temps, la *chimère d'une Suisse unitaire;* il a démontré, sans laisser place à une réplique sérieuse, combien il importe que la Suisse soit maintenue dans cette situation de fédération d'Etat que lui imposent également ses traditions, le besoin de sa propre sécurité et l'intérêt de ses voisins. L'orateur, constamment encouragé par des marques de bienveillance qui sont devenues promptement des témoignages de satisfaction, a pu regagner son banc avec le sentiment que donne une bonne action bien remplie. Il nous a paru que la Chambre, presque unanimement, savait gré au fils de Casimir Périer et de la solidité et de l'objet de son premier discours.

Tout autre a été le destin du discours suivant. Un orateur monte à la tribune, plus raide que M. Billault, plus enflé que M. Feuilhade-Chauvin, plus sûr de son fait que M. Barrot ou M. Liadières; c'est M. Malgaigne,

chirurgien et député de Paris; ce fameux M. Malgaigne qui enleva les électeurs du IV^e^ arrondissement, sans qu'ils l'eussent prévu, à la pointe de ses péroraisons. Le voilà! Il a des lunettes d'or.

C'est lui qui fut plus éloquent que M. Bertrand, c'est lui qui représente Paris. Il le sait bien; il sait bien que Paris va parler par sa bouche. Il a monté les degrés de la tribune d'un pas monumental, et comme sur les propres jambes de M. de Salvandy.

Il déploie ses papiers d'une main négligente. Il se pose en attendant le silence, il promène sur l'Assemblée un regard calme et déjà vainqueur; il considère si quelque malaise, quelque secrète terreur ne se manifeste pas au banc des Ministres. M. Guizot va connaître M. Malgaigne.

La Chambre est suffisamment attentive; il parle. Il enfante une première phrase, c'est un étonnement prodigieux; une seconde, c'est une forte rumeur; une troisième, c'est un fou rire. Imaginez l'emphase, non, la charge de l'emphase du mauvais prédicateur, du professeur de province, du coq de société savante; la charge de toutes les emphases; un geste apprêté, un accent inouï, ni aveyronnais, ni gascon, ni provençal, ni picard, ni champenois, mais qui est tout cela avec une netteté qui ne laisse tomber dans le bruit aucune parcelle de son ridicule étonnant. Le Ministère, les Centres, les tribunes, les huissiers, les garçons de service, tous ceux qui ne craignaient pas que M. Malgaigne entreprît de défendre leur opinion, dressaient l'oreille, imitaient involontairement cet accent phénoménal, ou riaient de l'écho moqueur qui s'élevait partout. Même sur les bancs de la Gauche éclatait, plus contrainte, cette gaîté qui

s'épanouissait plus pleinement aux Centres. L'on a vu de vieux adversaires, oubliant de longues querelles, échanger, par-dessus la barrière des partis, des regards hilarants. Le rire Malgaigne prend place dans l'histoire des assemblées législatives à côté du baiser Lamourette. Durant quelques minutes, il n'y eut plus d'ennemis dans la Chambre; il n'y eut que des gens de bonne humeur.

Cependant l'Assemblée ne voulait pas décourager un novice. Malgré son accent et son emphase, diagnostics fâcheux, l'orateur pouvait encore, à la rigueur, ouvrir de bons avis. On se contraignit, on essaya d'écouter. Mais la Chambre, avec ce tact si prompt et en général si sûr, qui lui fait connaître à première note quelles gens lui parlent et quelles choses elle va entendre, ne tarda pas à se convaincre que l'accent de M. Malgaigne était le caractère le plus original de son talent. Elle vit un homme qui s'embarquait à parler deux heures, qui mettait le lieu commun à l'alambic dans l'espoir d'en distiller le sophisme, qui voulait interpréter les traités, citer les textes, enfin, suivant la peinture énergique de Montaigne, « desgorger une bottelée de paragraphes. » Le laissant ramer, elle s'occupa de menus propos avec tant de persévérance, que l'accent même de M. Malgaigne fut couvert par cette marée montante des conversations particulières. Pour lui, sans se déconcerter, sans se priver d'un argument ni d'une citation, il préconisa autant qu'il l'avait prémédité les œuvres de Berne, et ne descendit de la tribune que bien opéré de toute sa harangue.

La Chambre était arrivée à un degré d'inattention d'où M. Mahul eut quelque peine à la faire revenir. Nous en avons regret, et c'est le plus grand tort que M. Malgaigne ait pu faire à la cause de la justice. Il y a

d'excellentes choses dans le discours de M. Mahul. Il a étudié les faits avec droiture ; il en parle avec courage, puisqu'il faut du courage aujourd'hui pour qualifier le mal et pour le flétrir, lorsqu'il s'exerce contre les principes d'ordre et de religion.

Nous n'avons pas relevé hier, dans le compte-rendu de la séance, une parole de M. Thiers sur le Pape, qui nous avait échappé, comme quelques autres, au milieu des acclamations enthousiastes de l'Opposition. Cette parole répond à un mot fort juste et fort beau de M. Guizot, qui avait dit qu'au besoin le Pontife sauverait le souverain. Elle est significative, la voici :

« Ce mot suffit pour me prouver que M. le Président du Conseil n'a pas tenu la conduite qu'il devait suivre. A mes yeux, ce qui fait les difficultés en Italie, c'est précisément ce double caractère de souverain et de prêtre, et, pour moi, je suis prêt à dire, à l'inverse de ce que disait M. le Président du Conseil, *que c'est le prêtre qui perdrait le souverain, si, par malheur, le souverain se laissait entraîner par le prêtre* (Vive approbation à gauche et au centre gauche). »

Toute la politique, toute la morale de la Gauche est dans ce mot.

---

2 février 1848.

Nous avons entendu M. Thiers, et nous quittons la séance l'âme oppressée du sentiment le plus amer que

puisse éprouver un honnête homme : celui d'avoir vu la vérité, la justice, l'humanité, pieds et poings liés, sans parole, sans défenseur, sans recours, en proie à l'art, à l'audace, à la toute puissance du mensonge ! Ce n'est pas la première fois que M. Thiers nous impose ce supplice, et ce ne sera pas la dernière ; au train des choses en Europe, nous pouvons nous attendre à le subir souvent. Mais jamais ce talent, écrasant par son impudence et sa vulgarité même, n'avait aussi bien réussi dans cette œuvre où il excelle toujours ; jamais, quoi qu'il fasse, il ne réussira mieux. Il aura toujours, assurément, la même bonne volonté, les mêmes ressources ; il n'aura plus cette fortune de trouver dans une question longtemps débattue un coin plus obscur, presque inconnu de ceux qui l'écoutent, d'y attirer savamment des adversaires qui l'attendaient ailleurs, et de les défaire, presque sans résistance de leur part, devant un public étonné de ce qu'il entend, persuadé qu'on le trompe un peu, mais qui ne peut pas même soupçonner à quel point on le trompe. Voilà ce qu'a fait aujourd'hui M. Thiers. S'il ne s'agit que de confesser son talent, nous le ferons plus haut que personne : il n'y a pas, dans les deux Chambres, un seul homme capable de tant d'habileté. Nous nous plaisons à lui rendre cet hommage, le seul qui puisse à la fois satisfaire sa vanité et venger notre conscience.

M. Thiers s'est proposé deux choses : l'une qu'il a proclamée à la tribune, l'autre qu'il s'est contenté d'annoncer à ses amis. Il a voulu premièrement prendre la défense de la Révolution, représentée en Suisse, à ses yeux, par la Diète, contre ce qu'il appelle l'esprit de contre-révolution, qu'il attribue au Sonderbund, aux

Jésuites, au parti clérical, en un mot, au Catholicisme. C'est la thèse parlementaire, destinée à couvrir le fond de son dessein ; nous y reviendrons tout à l'heure. Il a voulu, en second lieu, et plus particulièrement, réfuter le discours de M. de Montalembert, dont le grand éclat importune à bon droit le radicalisme suisse et français ; c'est la thèse utile. Comment, en effet, prendre le parti de la Diète, en présence des excès par lesquels elle n'a pas cessé un seul jour, depuis deux mois, de signaler sa victoire ! M. de Montalembert a ouvert les yeux de l'Europe sur la portée de ces actes sauvages : il a fait voir qu'ils n'étaient pas le résultat éphémère d'une situation violente, la conséquence inévitable de la guerre, mais le fruit même que ceux qui ont fait cette guerre s'en étaient proposé, le fruit de leurs doctrines, le fruit véritable de l'esprit révolutionnaire tel qu'il s'impose en Suisse, tel qu'il veut s'imposer à la civilisation. M. de Montalembert a dit : « Les radicaux de Suisse font ce qu'ils ont voulu faire, et les radicaux de France veulent faire ce que les radicaux de Suisse ont fait ; voilà la morale, voilà l'équité, voilà la liberté du radicalisme ! Il ne cède pas, en Suisse, à la fureur d'une soldatesque victorieuse, il applique simplement le code qu'il appliquera partout à ses vaincus. Vous l'avez subi en des temps affreux dont vous voyez qu'on ose réhabiliter la mémoire ; vous le subirez encore. »

Conservateurs, constitutionnels, radicaux, hommes d'ordre et hommes de désordre, tout le monde a senti que M. de Montalembert avait dit vrai. De là le retentissement de son discours. Le radicalisme, armé de presque tous les journaux, forçant à le servir même ceux qui ne lui appartiennent pas, n'a pu secouer le poids de cette

parole pleine d'indignation et de lumière. Comment, avant de l'avoir refutée, défendre l'esprit et les œuvres de la Révolution en Suisse ? Mais aussi comment la réfuter ?

M. Thiers a accepté cette tâche. Ceux qui savent comment il écrit l'histoire, comprendront qu'elle devait lui sourire. Quelque difficile qu'elle soit, elle n'est pas au-dessous de l'historien qui n'a vu en Vendée de torts et de crimes que chez les martyrs, et qui, bien avant que d'autres songeassent à *dorer la guillotine*, avait déjà pomponné les bourreaux.

M. Thiers n'a pas réfuté le discours de M. de Montalembert; il n'a pas nié les faits dénoncés par le noble orateur. Ces faits sont trop patents, trop avérés, et, dans l'esprit de ceux qui les ont commis, et que M. Thiers veut défendre, trop légitimes. Les nier, c'eût été soulever le dégoût de la Chambre et provoquer les colères républicaines. M. Thiers est plus adroit : ces faits monstrueux, il les a désavoués, il a dit qu'il était prêt à les blâmer, et il les a justifiés !

Dans une narration pleine d'art et d'intérêt, parfaitement claire, presque impartiale en apparence, où rien ne semble omis, mais où la vérité elle-même vient mentir effrontément, l'orateur a présenté un sombre tableau de l'oppression qui, dans les Cantons catholiques, pesait sur tous les esprits éclairés des doctrines françaises. Quels étaient les agents de cette oppression? Les Jésuites ! Car là où les Jésuites n'étaient point établis, il y avait des aristocrates qui voulaient les établir. Les Jésuites faisaient tout le mal; ils provoquaient avec une insolence inouïe les réactions qui les ont emportés ; ils poussaient l'audace jusqu'à donner « ce que nous appelions sous la

» Restauration des missions.» Est-ce que de pareils excès ne justifient pas, n'expliquent pas, du moins, beaucoup de vengeances ? Ce n'est pas tout ! Il y avait aussi des Jésuites protestants, nommés *Méthodistes*, qui ont fait cause commune avec les autres; et ces deux sortes de Jésuites se sont entendus pour tyranniser la Suisse. Ils ont inventé, dans ce but, « ce qu'on a appelé le prin-» cipe de la liberté religieuse; » mais n'en croyez pas les Jésuites ! Ces pieux amis de la liberté religieuse, ces hommes si tolérants, ils ont fait une émeute à Zurich pour empêcher le savant docteur Strauss d'y professer la théologie. Voulez-vous d'autres exemples de leur tyrannie? Ils sont assez notoires, je ne les invente pas. Ces hommes prétendent que la Diète n'avait pas le droit de les chasser de Lucerne, et eux-mêmes, qu'ont-ils fait? Ils ont osé demander à la Diète de forcer le canton d'Argovie à garder chez lui des moines, lorsqu'il n'en voulait point.

« Je sais bien ce qu'on me dira ! je le sais bien ! On » me dira que l'existence des couvents d'Argovie est an-» térieure au pacte et garantie par lui. Eh ! Messieurs, » je vous le demande... je vous le demande... est-ce » que M. de Metternich, dans le cas où le pacte s'op-» poserait à l'établissement des Jésuites dans le canton » de Lucerne, je le demande, est-ce que M. de Metternich » en aurait grand souci ! Cependant qu'a fait la Diète? » cette Diète si accusée? Je vais vous le dire. Vous allez » le voir, ce qu'elle a fait. Elle a été plus sage et plus » modérée que les Jésuites. Il y avait six couvents dans » le canton d'Argovie, elle n'en a supprimé que trois. » Voilà ce qu'elle a fait ! »

Mais, malgré la fidélité de notre mémoire, nous ne

pouvons donner une idée exacte de ce discours qu'en renvoyant nos lecteurs au travail de M. Eugène Veuillot *sur la Manière dont M. Thiers écrit l'histoire* (1). Ce talent y est dépeint d'une manière frappante. En écoutant M. Thiers, il y a quelques heures, nous nous rappelions ce passage : « Il discute peu, fait rarement une apologie » et rarement aussi un réquisitoire. Au lieu d'aborder » directement les questions, il jette au milieu de sa nar- » ration, presque toujours fort calme, une petite phrase » incidente, que l'on aperçoit à peine, mais qui déna- » ture complétement les faits, ou qui, parfois, justifie, » aux yeux du lecteur, les mesures que l'historien lui- » même veut paraître blâmer. » M. Eugène Veuillot en donne immédiatement un exemple curieux. Le 26 juillet 1793, Westermann fait annoncer qu'il brûlera et mettra au pillage toutes les communes qui fourniront aux rebelles des contingents ou autres secours. Quatre jours après les incendies commencent : « Westermann brûla le » bourg d'Amaillou, écrit M. Thiers, pour user de repré- » sailles envers M. de Lescure. » Grâce à cette manière de présenter les choses, tout l'odieux de la conduite de Westermann disparaît : il *use de représailles;* les Vendéens sont donc les premiers et les plus grands coupables. Plus loin, il faut parler des colonnes infernales. M. Thiers en expédie l'histoire en deux mots. « Le général Turreau » avait été *contraint* de prendre une mesure cruelle..... » *Tels sont les inévitables maux de la Guerre Civile.* »

L'art de l'historien est celui de l'orateur. M. Thiers raconte l'histoire à la tribune comme il l'écrit dans

(1) Critique historique du récit de la guerre de Vendée dans l'histoire de la Révolution.

son cabinet. Les Corps-Francs *marchent* sur Lucerne : les Corps-Francs avaient tort, ce sont des exaltés, des *mauvaises têtes;* mais, après tout, que faisaient-ils ? Ce que la Diète elle-même aurait dû faire ; car le gouvernement de Lucerne l'avait *bravée.* On a frappé des amendes sur les Cantons et sur les hommes du Sonderbund : c'est une mauvaise coutume ; mais elle est d'usage en Suisse. D'ailleurs, la Diète n'a fait qu'user de représailles. Est-ce que tout le monde ne sait pas que le canton de Lucerne a fait payer l'amende, a mis en prison, a rançonné les Corps-Francs qu'il a faits prisonniers ? Est-ce qu'il n'y a pas eu plusieurs de ces prisonniers à qui l'on extorqua ainsi jusqu'à 1,500 francs, ce qui est une grosse somme en Suisse ? Est-ce que les autres gouvernements, Fribourg, le Valais n'ont pas mis à l'amende les Fribourgeois et les Valaisans qui ont entrepris de les renverser? Aux yeux de M. Thiers, le droit de la révolte est le même, que dis-je ? est plus sacré que celui des gouvernements établis et réguliers. L'expédition des Corps-Francs lui paraît infiniment moins condamnable que la formation de l'alliance séparée. Un homme tué aux Corps-Francs, c'est un meurtre infâme ; 1,500 fr. d'amende imposés à un rebelle, pris les armes à la main, c'est une somme effroyable. La résistance du Valais, en 1844 ; la résistance de Lucerne, en 1845, voilà les pages sanglantes, les pages odieuses de l'histoire de la Suisse. Il s'apitoie sur le sort des vaincus, il compte les morts, il flétrit la sévérité des vainqueurs. S'agit-il du sac de Fribourg, du pillage de l'Entlibuch, de la spoliation des gouvernements renversés ? Il doute que les faits soient si graves, et en tous cas : *Tels sont les inévitables maux de la Guerre Civile.*

Les événements de 1844, dans le Valais, lui ont surtout servi d'argument. Ces événements ne sont pas connus en France ; les caisses de Bâle et de Genève n'étaient pas encore si menacées par l'esprit révolutionnaire qu'elles l'ont été depuis. Le *Journal des Débats* n'a vu dans la défaite de la Jeune-Suisse qu'une occasion de déclamer contre les Jésuites, et la vérité a été étouffée. M. Thiers s'est établi là ; il a fait de la constitution du Valais le tableau le plus fantastique et le plus propre à frapper l'immense et déplorable ignorance de ses auditeurs ; et, après s'être ainsi emparé de leur esprit, il leur a longuement raconté le martyre des Jeunes-Suisses, jusqu'au jour où ils ont été battus, ou plutôt égorgés et assassinés au Trient, et par qui ? Par des hommes levés, soudoyés, il a même osé dire, un moment, conduits et commandés par « les pieux solitaires du Saint-Bernard ! » Il avait besoin d'insinuer qu'envers ces moines aussi le radicalisme n'avait fait qu'user de représailles ! On sent en France ce qu'on n'a pas senti en Suisse : l'horreur de cette victoire radicale qui se présente au monde entre une sœur de Saint-Vincent-de-Paul chassée et un moine du Saint-Bernard volé. M. Thiers a voulu se défaire des moines du Saint-Bernard, il les a calomniés. Le tour des Sœurs de Charité viendra ! Que les radicaux en égorgent une seulement, vous verrez si elle ne l'a pas mérité !

Ainsi donc, les moines du Saint-Bernard ont mérité leur ruine. Ils sont coupables. Ils ont préféré l'esprit de Sonderbund à celui de la Jeune-Suisse ; ils n'ont pas cherché à renverser le gouvernement de leur pays, l'autorité de leur évêque, au profit de la Jeune-Suisse.

Quel était donc ce parti de la Jeune-Suisse, qui ne

perd rien de l'estime de M. Thiers, même au moment qu'il exerce une pareille vengeance? C'était un parti qui disait régulièrement dans son journal, l'*Echo des Alpes*, cité avec honneur par M. Thiers, *qu'il fallait extirper tous les prêtres en un seul jour;* c'était un parti qui jetait dans le Rhône les presses du journal qui le combattait, et qui cherchait les rédacteurs pour leur en faire autant; c'était un parti qui courait les rues de Sion en chantant : *A bas la prêtraille! à bas la canaille!* dont les meneurs criaient qu'ils allaient se repaître *avec les gigots et les boyaux de l'évêque de Sion.* Ils avaient des banquets où l'un de leurs chefs proposa ce toast : *Dans huit jours, le règne des prêtres finira; on boira le sang des aristocrates dans cette coupe fraternelle.* Ils furent les maîtres pendant quelques jours, et, *usant de représailles* par avance, ils rançonnèrent le couvent du Saint-Bernard et une quantité de presbytères. Ce fut un de leurs chefs encore, M. Joseph Torrent, président de Monthey, sans doute en place aujourd'hui, qui se donna le plaisir de faire courir, pendant une heure, un prêtre attaché à la gueule d'un canon, près duquel d'autres cannibales tenaient la mèche allumée. Un mouvement d'horreur éclata simultanément contre ces misérables dans le Haut et dans le Bas Valais; ils s'enfuirent alors. Quinze cents d'entre eux, cernés au passage du Trient, y furent arrêtés par le peuple, et il en périt une cinquantaine. Leur héros, Maurice Barmann, était depuis longtemps hors de danger. Voilà quel fut, quel est encore le parti de la Jeune-Suisse. M. Thiers avait ses raisons pour en parler si abondamment, sans dire pourtant un seul mot de son histoire!

On n'attend pas de nous que nous relevions toutes les faussetés que M. Thiers peut renfermer en un discours qui a duré deux heures. Nous le ferions inutilement, hélas ! Que peut la vérité contre l'art et l'ascendant d'une belle parole ? La vérité n'est ici qu'un faible enfant, écrasé à plaisir, en plein jour, par la force méchante. Signalons pourtant un point sur lequel nous sommes d'accord avec M. Thiers. Tout ce qu'il a reproché au gouvernement français est juste. Le gouvernement français a perdu le Sonderbund en lui promettant un secours dont il aurait pu se passer et sur lequel ses chefs ont compté, malheureusement.

L'intérêt de l'humanité, l'honneur de la France exigeaient également l'une ou l'autre de ces deux choses : ou dire au Sonderbund de ne compter que sur son droit et sur sa force, ou le soutenir hardiment, si on l'avait promis.

Un dernier mot. M. Thiers avait annoncé qu'il défendrait l'esprit révolutionnaire ; il a terminé en disant qu'il le défendrait même au profit de ses partisans les moins modérés. Cette déclaration était inutile. En présence des événements qui se préparent de tous côtés, les hommes d'ordre aussi doivent défendre, doivent propager l'esprit de la Révolution, et ils n'y manqueront pas. Seulement, il y a deux esprits révolutionnaires. Les honnêtes gens défendront la révolution qui abolit les priviléges, contre la révolution qui veut abolir les droits et les devoirs. C'est cette dernière que M. Thiers représente, depuis plus longtemps qu'on ne pense, et dont il a aujourd'hui, cauteleusement encore, mais cependant plus audacieusement que jamais agité l'exécrable drapeau.

M. le comte de Quatrebarbes a eu le courage de pa-

raître à la tribune après M. Thiers. La Chambre, profondément agitée, ne l'a guère entendu; mais sa présence seule était la protestation d'un homme de bien. Image de l'impuissance de la probité, durant ces triomphes de l'iniquitë dont le temps seul fait justice!

---

3 février 1848.

M. Guizot a défait l'ouvrage de M. Thiers, sans gloire pour lui ni pour son adversaire. Le Ministre était visiblement fatigué. Il n'a employé qu'une partie des moyens qui s'offraient à lui, il n'a pas choisi les meilleurs; il a esquivé le combat sur des points où M. Thiers a triomphé par surprise; il a été languissant, presque long, lui qui ne l'est jamais. Cependant l'échafaudage si habilement et si audacieusement bâti par le chef de l'Opposition a croulé devant ce souffle d'un malade; ou plutôt, ce n'est pas, cette fois, M. Guizot, c'est le bon sens de la Chambre qui a battu M. Thiers. La Chambre a été moins surprise et surtout moins séduite hier que les acclamations de la Gauche ne nous l'avaient fait croire. A défaut de principes, de nombre et de véritable mérite, la Gauche possède parfaitement l'art de la mise en scène. Savante à applaudir aussi bien qu'à interrompre, elle se donne ainsi des apparences de victoire qui trompent même des yeux exercés. Grâce à Dieu, M. Thiers n'a

pas réussi autant que nous le pensions. Les suffrages qui lui ont été accordés, en dehors du parti violent et inintelligent dont il caresse les préjugés et les espérances, sont ceux qu'un artiste habile est toujours sûr d'obtenir devant une assemblée française. Il n'a pas remporté une victoire d'opinion, mais ce qu'on appelle un succès de tribune, et ce qu'il serait plus juste d'appeler un succès de théâtre.

M. Thiers avait nié le droit du Sonderbund et le droit d'intervention que s'attribuent les puissances créatrices et garantes de la constitution fédérale de la Suisse. M. Guizot a rétabli sur ces deux points la logique invincible des faits et des traités. Le droit du Sonderdund est incontestable; il n'y a que la mauvaise foi la plus révoltante qui le nie. C'est le droit naturel, écrit et garanti, de vivre et de défendre son existence. Le droit des puissances, pour avoir des limites plus restreintes, n'en est pas moins réel. Ou dans l'intérêt de leur propre sécurité, ou dans celui de leur honneur, ou comme alliés, ou même par simple devoir d'humanité et pour ne pas laisser l'iniquité puissante écraser absolument la justice désarmée, les grands États peuvent, dans une mesure que les traités ne sauraient préciser et que les événements seuls font connaître, intervenir chez leurs voisins, soit par voie de conseil, soit par voie de coërcition. Cette doctrine, adoptée ou contestée par les partis, selon qu'elle blesse ou flatte leurs vues, est au fond de la politique de tout État puissant, et elle ne peut pas n'y pas être. Quand le fait qui en rend l'application nécessaire surgit, elle emporte comme de frêles obstacles les principes et les traités contraires. C'est le cas de force majeure. M. Thiers lui-même n'a pas pensé autrement

lors des démêlés que la France eut avec la Suisse, en 1836, à l'occasion de l'insolence de certains cantons placés déjà sous le joug des réfugiés. Ces réfugiés, qui avaient entrepris de révolutionner la Savoie et le Duché de Baden, étaient en relations très suivies, très intimes, avec les sociétés secrètes de France, d'où venait de sortir Alibaud. La France exigea l'expulsion des réfugiés, et M. Thiers — il était ministre alors — écrivait à notre ambassadeur, M. de Montebello, une dépêche où il ne ménageait ni les termes sévères, ni les conseils blessants, ni les injonctions humiliantes. Avec quel mépris surtout il parlait de l'esprit révolutionnaire, terrassé sous l'exécration du monde! Il ne menaçait pas d'une intervention armée, non; mais il menaçait d'établir, de concert avec l'Autriche, ce fameux blocus hermétique, devenu aussi célèbre que sa note sur le bombardement de Beyrouth et l'annonce de son intervention en Espagne aussitôt le printemps.

M. Guizot a lu cette dépêche au milieu d'un rire universel. Elle entre dans un tel détail, les moyens de coërcition que la France a le droit et le pouvoir d'employer y sont si bien déduits, l'esprit révolutionnaire y est frappé de tant d'anathèmes, que M. Guizot, ayant à l'écrire aujourd'hui, ne l'écrirait pas autrement. Pauvres hommes d'État! toujours réfutés par eux-mêmes, à quelques années de distance; toujours battus dans l'Opposition avec les principes qui les dirigeaient dans l'exercice du pouvoir, toujours flagellés lorsqu'ils possèdent le pouvoir avec le langage qu'ils ont tenu dans l'Opposition! Chose étrange! M. Thiers, l'homme du monde qui a le plus fourni contre lui de ces sortes d'armes, est l'homme du monde aussi qui en sait le moins supporter

la pointe cruelle. M. Guizot, quand la chose lui arrive, la prend philosophiquement; M. Thiers se remue, se gratte, trépigne, enrage, et finit par vouloir donner des explications, à quoi il ne gagne que d'étendre et d'envenimer la plaie. Il s'est rué sur l'épée que M. Guizot lui tendait; il a voulu lui-même lire sa dépêche, et il en a lu des passages plus fâcheux pour lui que ceux que la Chambre venait d'entendre. Il a commencé aussi d'en lire quelques autres dans l'exhibition desquels, après les avoir entamés, il s'est arrêté court, comme si quelque monstre, surgissant à l'improviste du papier qu'il tenait, lui avait crié : *Casse-cou !* Cette scène n'a pas médiocrement diverti le public. Comme M. Thiers se résumait à dire que, malgré la menace du blocus hermétique, il n'avait pas voulu consentir à faire en Suisse, avec M. de Metternich, *un petit fragment de Sainte-Alliance,* on remarquait près de nous, à voix basse, qu'il n'en était pas moins un petit fragment de grand homme. Rien de plus vrai et de plus évident. Mais que M. Thiers s'en console ! Les mauvaises passions qu'il veut servir ont besoin de lui. Si elles ne peuvent le grandir, elles sauront du moins le hausser.

Après avoir établi le droit des Cantons qui ont formé, dans un simple but de défense, l'alliance légale que la force brutale vient de dissoudre, M. Guizot a abordé le point précis du débat. Il a dit qu'en manifestant ses sympathies au Sonderbund, le gouvernement français avait voulu protéger non les idées de contre-révolution, qui n'existent pas en Suisse, où les conservateurs ne demandent à conserver que la religion et le suffrage universel, mais les principes de justice, de morale et de liberté. Il n'a pas eu de peine à prouver que c'est là, en

réalité, ce que le radicalisme a voulu et veut encore détruire. Avant la guerre, on l'avait annoncé sans déguisement dans les journaux officiels du parti; après la victoire, on l'a fait et l'on y travaille tous les jours. Une courte énumération des décrets rendus depuis deux mois par les gouvernements provisoires des cantons vaincus et par la Diète, l'a prouvé sans réplique. Le Ministre s'est contenté de mentionner cinq ou six de ces décrets ; tout le monde savait qu'il aurait pu en citer cinquante.

Oui, M. Guizot a voulu protéger la justice, les idées morales, les principes d'ordre et de liberté. Il a eu cet honneur, nous le reconnaissons. Il a cru, et véritablement cela était facile à voir, que le parti radical se proposait d'introduire violemment, d'implanter par la force ses idées subversives de toute paix, de tout ordre, de toute moralité dans les cantons dont la religion catholique leur fermait l'entrée Il s'est dit qu'il importait à la France que ces populations si morales, si chrétiennes, qui tenaient le radicalisme en échec et qui l'empêchaient de régner absolument sur toute la Suisse, il s'est dit qu'il importait qu'elles ne fussent pas opprimées, vaincues, anéanties, comme elles en étaient menacées. Il s'est dit qu'il allait les protéger, il a solennellement annoncé qu'il les protégerait... S'il n'a pas regret aujourd'hui de ce qu'il s'est promis de faire, comment peut-il s'absoudre de ce qu'il a fait ?

Les voilà, ses protégés ! Des exilés de Fribourg et du Valais sont là qui l'écoutent ! D'autres sont en prison dans leur patrie, d'autres mendient leur pain à la frontière. Ils sont ruinés, proscrits; les radicaux occupent leurs maisons, confisquent leurs églises, donnent à leur pays des lois dont le despotisme étonne et dont l'esprit

démoralisateur consterne même ceux à qui les tendances du radicalisme étaient le mieux connues. Voilà les résultats de la protection du gouvernement français ! De quoi donc se plaint M. Thiers ? Si ces infortunés n'avaient point compté sur la protection du gouvernement français, dont ils auraient pu se passer, de deux choses l'une : ou ils n'auraient pu résister, et le radicalisme manquait de prétextes pour les accabler si cruellement ; ou ils se seraient défendus avec l'énergie du désespoir, léguant à la foi catholique la protection de leur martyre, plus puissante contre les amis de M. Thiers que la parole et l'épée de M. Guizot. Le Sonderbund aurait vaincu comme à Cappel, ou serait mort comme la Vendée, arrosant le sol de ce sang chrétien où la croix prend racine.

Maintenant que le crime est accompli, maintenant que le Sonderdund, trop confiant aux promesses du gouvernement français, s'est laissé non pas arracher, mais voler sa liberté civile et religieuse ; maintenant que le radicalisme triomphe, et triomphe effrontément, que fera M. Guizot ? On le lui a demandé, il n'a pas voulu le dire. Comment pourait-il le dire ? Il ne le sait pas, ou, pour parler plus exactement, il n'ose pas le savoir ! Mais ceux qui le connaissent le savent bien, et nous osons affirmer que M. Thiers, qui feint de craindre pour le gouvernement de Berne les obstacles qu'on pourra lui susciter des Tuileries, n'a pas la moindre inquiétude à ce sujet. Il a dit que la politique du gouvernement français, ses démarches, ses notes, aboutiraient au ridicule ou à l'intervention. Il est donc pleinement rassuré.

Qu'il songe à ce qu'il a fait après l'annonce du blocus hermétique ; qu'il songe à ce qu'il ferait s'il était ministre ! N'aurait-il pas aussi déclamé contre l'esprit

révolutionnaire? N'aurait-il pas aussi protégé le Sonderbund? Ne serait-il pas aussi entre l'intervention et le ridicule, et plus près du ridicule que de l'intervention?

Ce mot de ridicule nous rappelle que M. Barrot a fait un discours à la fin de la séance.

C'est sur une interpellation directe de M. de Larochejaquelein que le Ministère a été sommé de déclarer nettement quelle conduite il prétend tenir désormais dans les affaires de la Suisse. M. Barrot, très vivement appuyé par M. Thiers, s'est écrié que l'Opposition rejetait le paragraphe proposé par la Commission, comme impliquant, dans la situation présente des choses, le consentement de la Chambre à une intervention. M. Guizot a déclaré que le Gouvernement entendait réserver sa pleine liberté d'action; que le paragraphe approuvait seulement la politique suivie jusqu'ici, sans lier pour l'avenir ni le Cabinet ni la Chambre. M. Barrot et M. Thiers se sont tenus à leur avis, et la Gauche avec eux, en sorte qu'on a, en réalité, voté au scrutin la question de l'intervention. Le scrutin a donné au Ministère 206 contre 126. La politique passée et la politique future du Cabinet ont 80 voix de majorité. Que fera-t-il de ces 80 voix? *Rien, rien, rien!*

---

4 février 1848.

Il s'agissait des affaires de La Plata, question embrouillée s'il en fut, rendez-vous des orateurs spéciaux.

Les orateurs spéciaux ne savent qu'une chose, mais ils la savent si bien et la disent si mal, avec un tel pédantisme, et tant de preuves, et tant de pièces, et tant de détails, qu'aucune patience ne peut les suivre jusqu'au bout. Vous veniez dîner; ils vous arrêtent à la cuisine et vous renvoient plus que rassasiés des seuls préparatifs du festin. J'en ai assez, j'en ai trop! Attendez donc! c'est à peine le premier service. Et une seconde spécialité vous saisit, dans le moment que vous vous félicitez d'échapper à la première. Ce second s'y prend d'une façon traîtresse. Il n'a qu'un mot à dire pour expliquer son vote, il parlera de sa place. Voilà un galant homme. En effet, il parle de sa place, mais il parle une heure, armé jusqu'au menton de pièces diplomatiques dont il ne passe rien, pas même le très-humble serviteur. Est-ce tout? Non; M. Lacrosse accourt. Il est spécial aussi pour La Plata. Le Ministre a déclaré qu'il ne répondrait point, parce qu'il ne pourrait le faire sans gêner des négociations qui sont pendantes. M. Lacrosse veut que le Ministre réponde et qu'il dise pourquoi les affaires ne sont pas encore arrangées. — Mais elles s'arrangent, et, en parlant, je les dérangerais! — Du tout, il faut que vous parliez, et que votre parole termine enfin toutes ces complications. — Je ne parlerai point! Cris de la Gauche, cris des Centres, explications des commissaires de l'Adresse, contre-explications des hommes spéciaux, au milieu desquels apparaît M. Chambolle, spécial en tout.

Certes! un honnête citoyen qui aurait cru comprendre quelque chose à la question de La Plata au commencement de cette conversation coupée de si longs monologues, n'y comprendrait plus rien maintenant. A-

vouons-le, c'est un peu notre cas. Nous voyons qu'il faut, dans l'intérêt de notre commerce et de nos nationaux, tâcher d'établir quelque paix entre les partis à demi-sauvages qui se disputent le pouvoir sur les rives de La Plata; notre honneur aussi exige que nous obtenions réparation de certaines offenses; notre justice, enfin, veut que nous soyons conciliants et modérés pour en finir le plus tôt possible avec ces républicains, en faveur de qui nous devons déclarer les circonstances atténuantes de l'ivresse et de la mauvaise éducation. Voilà sur quoi on négocie. Après avoir averti le Ministère qu'il sera surveillé, ce qu'on peut faire de mieux, c'est d'attendre les événements. Ainsi en a jugé la Chambre. Elle a voté le paragraphe, malgré l'opposition des spécialités.

Cette petite bataille avait été précédée d'une escarmouche plus intelligible. A propos du paragraphe destiné à perpétuer la protestation de la France contre la suppression de la nationalité polonaise, M. Vavin a demandé compte au Ministère des tracasseries de police auxquelles les Polonais ont été récemment exposés. Il a voulu aussi avoir des explications sur l'expulsion d'un sujet russe, le sieur Bakounine, à qui l'on a fait quitter Paris et la France le lendemain d'une réunion de réfugiés où il avait parlé en termes irrévérentieux de l'Empereur de Russie. M. Duchâtel a répondu qu'en imposant aux réfugiés polonais certains devoirs envers l'ordre public, auxquels sont tenus les citoyens français, il ne croyait pas manquer aux lois de l'hospitalité. Quant au sieur Bakounine, on l'a puni de l'inconvenance de son langage, le Gouvernement ne pouvant tolérer qu'on s'exprime si violemment sur le compte d'un

souverain étranger dans des réunions autorisées officiellement.

Cette doctrine a soulevé l'Opposition. Plusieurs de ses membres se sont écriés qu'on était bien circonspect envers l'Empereur de Russie, et qu'on n'observait pas de tels ménagements envers le gouvernement suisse. M. Thiers n'a pas dédaigné de relever, à ce propos, quelques phrases écrites dans un journal ministériel contre M. Ochsenbein; M. Chambolle a profité de l'occasion pour signaler avec toute l'éloquence de ses meilleurs Premiers-Paris, ce qu'il y a eu de peu respectueux pour le même M. Ochsenbein et pour ses semblables dans certain discours prononcé par certain pair de France.

Nous rappellerons à M. Thiers et à M. Chambolle qu'un pair et un député à la tribune, un écrivain français dans son journal, un citoyen français dans une réunion française, ne sont pas tout-à-fait sur le même pied qu'un sujet russe parlant en France dans une réunion de réfugiés polonais. Chez nous, en discutant nos affaires, nous disons tout ce que nous voulons dire des autres gouvernements et des autres peuples; personne n'a le droit de s'en plaindre, et MM. Thiers et Chambolle n'ont qu'un moyen de l'empêcher, c'est de rétablir la censure au profit des peuples et des gouvernements radicaux. Mais quand un étranger prend la parole, il ne le fait qu'en vertu d'une autorisation qui ne peut s'étendre jusqu'à lui permettre d'outrager des souverains avec lesquels nous sommes en paix, sinon en bons rapports. A toute réclamation étrangère élevée contre une parole française, le Gouvernement peut opposer une fin de non recevoir pure et simple ; il est responsable de toute parole dite avec son autorisation,

comme s'il l'avait prononcée lui-même. C'est à quoi l'oblige la réciprocité qu'il doit exiger. Habituons-nous donc à traiter les autres comme nous voulons qu'ils nous traitent, et à ne nous créer que des difficultés honorables. C'est une grande et noble chose que nous faisons quand nous rappelons tous les ans à la Russie cette nationalité polonaise, écrasée là-bas, mais impérissable dans la volonté de la France; c'est une grande et noble chose, lorsque de tous côtés, dans la presse, dans le pays, à la tribune, des voix libres et connues qualifient sans ménagements tout acte de tyrannie : voilà les défis qu'il nous sied de jeter au despotisme. Nous n'avons pas besoin que des voix plus ou moins suspectes viennent de l'étranger ajouter à ces protestations permanentes nous ne savons quelle obscure offense que réprouve le droit des gens. La liberté n'est pas là !

La séance s'est terminée par la préface de la discussion sur l'Algérie. M. L'Herbette, venant après les spécialités de La Plata, s'est vu au moment d'obtenir un succès. Il parlait d'une voix claire, on lui accordait une sorte de silence. Il exprimait ses alarmes au sujet des envahissements du gouvernement personnel. L'honorable membre aborde volontiers ce chapitre, et tous les chemins l'y conduisent. Il a trouvé en Algérie M. le duc d'Aumale pour lui servir de pont. Voilà un prince du sang gouverneur-général des possessions d'Afrique : il deviendra certainement vice-roi ; un autre prince sera tout-à-l'heure grand-maître de l'artillerie, un autre connétable, un autre grand amiral. Hum! *tout ceci, mon honneur, ne nous dit rien de bon.* De plus, nous voyons que le Roi préside le conseil des ministres : il n'en était pas ainsi du temps de Casimir Périer. Rien de pareil

ne se fait en Angleterre. On découvre la couronne, nous sommes en plein gouvernement personnel, il n'y a plus de représentatif !

Vous imaginez bien que M. L'Herbette ne poussait pas si vite ses déductions. Il a deux caractères : comme dynastique, il paraît détester cordialement la dynastie ; comme orateur sérieux, très sérieux et fait pour l'être autant qu'homme au monde, il aime infiniment les traits légers, les petites pointes, les épigrammes. C'est M. Dupin, moins la grâce. L'amour des pointes l'entraîne à de longs détours. Vous le voyez s'éloigner de son sujet, ramer avec effort, se perdre en un circuit interminable : que va-t-il chercher si loin? Un bon mot, que quelque autre a dit hier.

En vérité, rien n'était plus inoffensif au fond que le discours de M. L'Herbette. Il n'avait pas encore fait son discours depuis qu'on discute l'Adresse, et on disait : Il fait son discours. Mais voilà que ce discours a impatienté M. Guizot. C'est un honneur de s'attirer une réponse de M. Guizot. Beaucoup de ces dignes orateurs, qui viennent, tout hérissés, accuser le Gouvernement avec l'accent de l'indignation et de la haine, quittent la séance battus, contents et presque reconnaissants lorsqu'ils peuvent dire à leurs amis, le soir : Guizot m'a répondu! Ils sont aussi charmés de cette fortune que M^me^ de Sévigné l'était des prévenances de Louis XIV, et ils écriraient volontiers que ce ministre, qui a daigné les refuter, est décidément le premier orateur de France. M. L'Herbette ne l'a point dit ce soir ; les journaux, dont il sait se faire aimer, ne le diront point demain. Le pauvre homme a été broyé. Les traits les plus durs, les plus acérés, les plus écrasants tombaient sur lui

avec une verve intarissable. Point de violence, point d'âcreté; au contraire, une politesse exquise. Rien n'était blessant, mais tout était mortel.

Nous sommes de l'avis de M. Guizot. Nous trouvons que la nomination du duc d'Aumale au poste de gouverneur-général de l'Algérie a été une bonne mesure; la meilleure pour tempérer, par l'élément civil, la rigueur du gouvernement militaire, encore nécessaire dans la colonie; la meilleure pour agir sur l'imagination des Arabes; la meilleure pour ramener les mœurs coloniales à un niveau moins musulman. Nous ne trouvons point d'inconvénient à ce qu'on utilise les princes, puisqu'on en a, et nous croyons qu'il n'est ni utile, ni honorable, ni politique de les condamner à une honteuse oisiveté. Nous pensons que si le Gouvernement avait le malheureux dessein, contre lequel M. Guizot proteste solennellement, de mettre tout dans la main des princes, il n'y réussirait pas aisément, ni pour longtemps, et que la dynastie sentirait bientôt le besoin d'y renoncer elle-même. Nous estimons enfin qu'il y a une autre attitude à prendre envers les princes que celle de l'insolence ou celle de la servilité, et qu'il faut les respecter sans les craindre. Mais nous serions d'un autre avis, que nous ne pourrions nous empêcher de ressentir quelque complaisance pour l'admirable talent qui a relevé d'une façon si piquante et si inattendue cette séance maussade.

M. L'Herbette a voulu répondre. Il ne lui manquait plus que cela! « C'est une grande misère, dit ce sage La Bruyère, notre compagnon assidu aux discussions de l'Adresse, « c'est une grande misère de n'avoir pas assez » d'esprit pour bien parler, ni assez de jugement pour » se taire; voilà le principe de toute impertinence. »

La séance que nous racontons est de celles qui rendent clairement raison du discrédit où l'Opposition est tombée, principale et durable force du Cabinet. Combien d'orateurs de ce parti, plus faciles que M. L'Herbette, viennent sans cesse, comme lui, avec une extrême indigence de pensée, s'attaquer d'une façon hargneuse à des questions de détail où la raison n'est pas pour eux, et, laissant de côté les grands principes de liberté qu'ils n'osent pas ou ne savent pas aborder, ne font qu'étaler la médiocrité de leurs vues et l'abondance de leurs contradictions. Ils sont tout de feu pour l'indépendance de la parole lorsqu'il s'agit de M. Bakouine, et en même temps ils s'irritent des reproches les plus légitimes adressés à M. Ochsenbein; ils se font aujourd'hui les gardiens de la nationalité polonaise, mais hier ils réclamaient la confiscation des nationalités catholiques de la Suisse; ils ne sont point radicaux, mais ils ne veulent point de princes, ou ils n'en veulent que d'abêtis, comme ceux qu'on garde au sérail; ils sont dynastiques, ils proclament l'excellence de la monarchie constitutionnelle, mais ils trouvent intolérable que le Roi préside le conseil des ministres; pour justifier cette théorie, ils allèguent l'exemple de l'Angleterre, et on leur prouve, comme à d'ignorants écoliers, que l'Angleterre fait justement tout ce qu'ils blâment chez nous; enfin, il n'y a guère de jours où ils ne se mettent dans le cas de recevoir des leçons humiliantes, et ils s'étonnent que le Cabinet leur résiste si longtemps! Mais véritablement, si vous voulez que le Ministère tombe, faites donc qu'on puisse vous croire capables même de gouverner aussi petitement que lui. C'est deux fois trop, d'avoir des principes plus incertains et de faire appréhender une plus mauvaise conduite.

5 février 1848.

La présentation des crédits pour l'Algérie aura lieu prochainement, et la Chambre a voulu renvoyer à l'examen de ces crédits toute discussion sérieuse sur nos affaires d'Afrique. Néanmoins elle a entendu aujourd'hui un excellent discours de M. le maréchal Bugeaud et des explications fort intéressantes de M. le général de Lamoricière. Tous deux ont été écoutés avec attention et avec plaisir. C'est que, pour employer une expression du bon temps de la langue et de l'esprit français, tous deux ont dit *des choses*: depuis treize jours, on commence à se lasser de n'entendre que des mots.

M. le maréchal Bugeaud a fortement insisté sur la nécessité de ne point réduire trop vite notre armée d'occupation. Abd-el-Kader n'est plus en Algérie, mais les Arabes y sont toujours. C'est une population que les statistiques les plus sûres et les mieux faites n'élèvent pas à moins de quatre millions d'individus. Cette population est éminemment belliqueuse; tout homme y est soldat, y est armé, connaît le maniement des armes et le maniement des chevaux. Notre présence la gène dans sa religion et dans ses habitudes; nous lui prenons de la liberté, du terrain; nous diminuons sa richesse et nous la condamnons au travail. Les Arabes étaient nomades et pasteurs; ils sont contraints de devenir sédentaires, de s'adonner principalement à l'agriculture, d'acheter de leurs sueurs ce qu'avant l'occupation française la terre leur donnait en quelque sorte spontanément. Nous

devons donc nous attendre à des insurrections aussitôt que nous n'aurons plus le moyen de les prévenir ou de les étouffer immédiatement partout. D'ailleurs, l'armée d'Afrique est une armée laborieuse; partout où elle a passé, elle a fait des routes, elle a construit des villes; les monuments de son activité ne sont point inférieurs à ceux qu'ont laissé les Romains. Pendant la paix, dont sa présence garantira la durée, l'armée multipliera ces œuvres grandioses que ne pourrait pas même entreprendre le bras civil, et ainsi elle sera doublement utile à la prospérité de la colonie.

En même temps qu'il veut qu'on maintienne l'armée sur un pied respectable, M. le maréchal Bugeaud presse le Gouvernement et la Chambre de s'arrêter enfin à un bon système de colonisation. Il demande qu'on avise sans délai aux moyens d'implanter en Algérie une population civile forte, capable de cultiver le sol et de le défendre. — Jusqu'à présent les émigrants d'Europe n'ont été propres qu'à remplir les villes, et ils n'en peuvent sortir. Il en faut d'autres qui puissent vivre au grand air de ces campagnes fécondes, mais dangereuses, où de longtemps encore il n'y aura de main bonne à la charrue que celles qui saura se servir du fusil. L'Algérie nous appartiendra véritablement quand la population chrétienne agricole pourra nourrir l'armée, et au besoin s'adjoindre à elle. Alors nous pourrons largement réduire l'effectif militaire, et le moment ne sera pas loin où nous recueillerons le prix de nos longs efforts. Aujourd'hui, de trop grandes économies seraient funestes; elles susciteraient des événements qui ne manqueraient pas de porter profondément atteinte à cette puissance morale dont nous avons si grand besoin pour dominer,

avec des forces relativement faibles, un peuple qui peut, grâce à son organisation guerrière, mettre sur pied jusqu'à six cent mille combattants. Loin de nous reposer sur les succès que vient de couronner la chute d'Abd-el-Kader, nous devrions compléter la soumission de la grande Kabylie; car c'est un affront, et par conséquent un danger pour nous, que les Arabes puissent voir se lever encore, sur un point quelconque du pays, des têtes insoumises. Les économies utiles consisteraient à réduire les cadres démesurés de l'administration. En certains lieux, cette administration compte plus d'employés que d'administrés. Ainsi, à la Calle, il y avait une quarantaine de citoyens qui coûtaient à l'État, en simples frais d'administration, environ huit cents francs par tête.

Sur cette question des économies, M. le maréchal Bugeaud, passant de l'Afrique à la France, ne voit qu'un moyen de concilier les nécessités de la politique actuelle, qui nous commande d'avoir une armée puissante, avec les besoins de nos finances qui réclament de si grands allégements. Ce serait un système de réserve pour l'infanterie et la cavalerie, dont il s'est proposé de présenter plus tard les bases. Ce hors-d'œuvre a fait penser que le discours de l'illustre maréchal pourrait bien être ce qu'on appelle un *discours-ministre*.

La Chambre a écouté M. le maréchal Bugeaud avec l'attention dont ses idées étaient dignes, et avec la faveur si bien due à l'énergique et habile ouvrier de la plus grande chose qui se soit faite dans le monde depuis la révolution française. La conquête de l'Algérie est déjà la prise de possession d'un royaume par la France; elle deviendra la conquête d'un continent par la civilisation chrétienne. Œuvre immense, œuvre d'une

grandeur infinie, si pareille parole se pouvait dire d'une œuvre humaine ; œuvre poursuivie et accomplie avec une promptitude, une énergie de sacrifices et de courage à jamais honorable pour la nation qui l'a faite et pour les hommes qu'elle y a employés. Parmi ces hommes, M. le maréchal Bugeaud est au premier rang. En l'écoutant parler avec tant de simplicité, tant de bon sens, sans phrases, sans recherche, sans la moindre prétention oratoire ; en voyant la Chambre accueillir, de son coté, avec tant de calme et de bienveillance, des idées dont quelques-unes froissaient cependant ses désirs, nous pensions que quelque spectacle semblable avait dû s'offrir au Sénat de Rome, dans les meilleurs jours, quand le général vainqueur entretenait les Pères conscrits de quelque province conquise et des moyens d'y servir les intérêts de la République (1).

(1) A l'occasion de cet article, les journaux légitimistes renouvelèrent contre l'*Univers* une calomnie qui, depuis quelques années, reparaissait dans leurs colonnes avec une sorte de régularité, et qui m'obligea d'adresser au Rédacteur en chef de la *Gazette de France* la lettre suivante :

Paris, 23 février 1848.

« Monsieur,

« Vous n'avez pas dédaigné de reproduire dans votre numéro d'aujourd'hui la communication suivante, envoyée de Paris, dites-vous, à la *Gazette du Languedoc*.

« Tout Paris a été en émoi de l'ébouriffant dithyrambe qui a paru à la » louange de M. Bugeaud dans l'*Univers* du 5 février. Tout s'explique

M. le général de Lamoricière a ensuite raconté à la Chambre les circonstances dans lesquelles il a traité avec Abd-el-Kader. Il l'a fait avec netteté et simplicité. Abd-el-Kader, selon lui, n'était pas encore si

» par la future grandeur du maréchal et par l'intimité ancienne qui existe » entre lui et M. Veuillot, rédacteur en chef dudit journal, archi-doc- » trinaire, périgourdin et jadis secrétaire de M. Bugeaud, dont il est resté » l'ami et le confident. *Et nunc intelligite !* Voilà donc par qui sont con- » duits les hommes qui font du catholicisme un parti, pour ne pas dire » une affaire. »

« Les correspondants de la *Gazette du Languedoc* sont très mal informés. Vous pouvez douter de mon caractère, vous ne douterez pas des faits.

« Je ne suis pas doctrinaire, je ne suis pas périgourdin, je n'ai pas été l'employé de M. le maréchal Bugeaud, je ne suis pas resté son confident, il n'y a entre nous aucune intimité.

« J'ai passé six mois chez le maréchal, à Alger, en 1841, en qualité d'hôte et de curieux; je n'ai jamais reçu de lui un sou d'appointements ; je l'ai quitté sans être son obligé, ni son protégé, ni son ennemi ; très-reconnaissant de son hospitalité, très libre de tout engagement envers ses idées et sa personne. J'ai souvent écrit sur son compte, sans le flatter, sans l'insulter, sans lui faire savoir ce que j'écrivais. Je ne lui ai pas adressé, en sept ans, sept lettres, et je ne craindrais pas que ces lettres si rares devinssent publiques; ce n'est pas de mes intérêts que j'y parle. Enfin, Monsieur, cet homme dont on veut que je salue la grandeur, et duquel je me suis séparé justement à l'aurore de sa grandeur, je ne l'ai rencontré, en sept ans, *qu'une seule fois*, durant quelques minutes, l'année dernière. Vous voyez qu'auprès de M. le maréchal Bugeaud, du moins, je n'ai pas trop exploité le journal que j'ai l'honneur de rédiger. J'attends que les correspondants des gazettes de province me fassent savoir de quelles autres complaisances je me suis rendu coupable envers d'autres personnages en crédit, et quel prix j'en ai reçu.

« J'ignore si l'article du 5 février a *mis en émoi tout Paris ;* j'en doute, et j'affirme qu'il n'a pas étonné les lecteurs de l'*Univers*. Ils sont accoutumés depuis longtemps à voir ce journal s'efforcer d'être juste, même envers ses adversaires politiques, quelle que soit leur fortune ou leur impopularité. Ni moi, ni aucun de mes collaborateurs ne consentirions à nier

facile à prendre, qu'on pût se dispenser d'accepter ses conditions. On était bien sûr de saisir sa deïra, mais non pas de le saisir lui-même. Du reste, ajoute M. de Lamoricière, si le résultat matériel eût été plus net dans le cas où l'on aurait pris l'émir, le résultat moral

les mérites et les services d'un homme politique, parce qu'il appartient à tel ou tel parti. En dehors de tous les partis il y a la France, que M. le maréchal Bugeaud a bien servie selon moi et selon d'autres. J'ai toujours, et avec autant de force que je l'ai pu, confidentiellement et publiquement reproché au maréchal de ne pas donner assez de place à l'élément religieux; mais, sous cette réserve, j'ai constamment, avec une conviction profonde, loué ses plans de colonisation et sa conduite militaire. Les personnes qui ont étudié comme moi la question de l'Algérie en Algérie même, et qui savent s'élever au-dessus des injustices d'opinion ne trouveront là rien « d'ébouriffant. »

« Les motifs qu'il vous plaît de me prêter et les inductions trop promptes que vous en tirez contre une œuvre plus importante que moi, m'obligent à vous demander l'insertion de cette lettre. J'adresse la même demande aux journaux de votre ligne qui ont reproduit l'article de la *Gazette du Languedoc*, tout en les prévenant que je ne veux pas me montrer trop rigoureux sur mon droit et que je n'exige rien. Je connaissais déjà cet article, et je n'aurais pas jugé nécessaire d'y répondre, s'il n'était revenu prendre sa place dans vos colonnes.

« Agréez, Monsieur le Rédacteur, mes très-humbles salutations.

« Louis VEUILLOT. »

La date de cette lettre et les événements qui s'accomplissaient alors étaient des motifs plus que suffisants pour que la *Gazette* ne l'insérât point; elle en profita pour en oublier le contenu, et les mêmes calomnies reprirent leur cours dans les mêmes journaux, sans excepter la *Gazette*. Il n'y a guère de feuille qui pratique au même degré que la *Gazette*, et avec la même impudence, cette tactique de la diffamation, où les feuilles légitimistes tiennent en général le premier rang. Les autres injurient davantage; mais celles-ci s'entendent mieux à diffamer : et c'est un des caractères par où la presse justifie mieux le mépris et l'aversion qu'elle inspire aux honnêtes gens. — 25 avril 1857.

eût été moins grand. Pris, il gardait son prestige; soumis, il le perd. Nous ne pouvons être entièrement ici de l'avis de l'honorable général. Assurément, il a fait ce qu'il a pu faire, et tout le monde croira, puisqu'il le dit, qu'Abd-el-Kader avait de grandes chances d'échapper. Mais enfin, pris, il serait à nous, nous pourrions le tenir sous bonne garde. Soumis, il peut nous forcer à lui laisser, sinon toute sa liberté, du moins assez de liberté pour qu'il espère de revoir l'Afrique; pour qu'il y entretienne, en attendant, des intelligences. S'il reparaît jamais sur le théâtre de la guerre, M. de Lamoricière sait mieux que personne qu'il se fera sans peine absoudre du péché de s'être rendu aux chrétiens.

Sommé par M. de Larochejaquelein de s'expliquer sur la manière dont il interprète les conventions faites avec Abd-el-Kader, M. Guizot a déclaré, en somme, qu'il s'arrangerait pour ne point fausser la parole donnée, et cependant pour ne point la tenir. Abd-el-Kader a demandé d'être envoyé à Saint-Jean-d'Acre ou à Alexandrie, *ni plus, ni moins*. Il ne sera point envoyé à Saint-Jean-d'Acre, possession de l'Empire ottoman, parce que la Porte n'a pas encore reconnu la légitimité de la conquête de l'Algérie. Il sera donc envoyé à Alexandrie, *s'il persiste à le vouloir* et si le Pacha consent à deux choses : premièrement, à le recevoir; secondement, à le surveiller. En langage parlementaire, cela s'appelle concilier le respect dû à la parole jurée avec l'intérêt de la France. Soit! Nous espérons cependant que la conciliation sera moins louche. La France ne peut consentir à ce que son plus grand intérêt porte la plus légère atteinte à son honneur.

A la fin de la séance, une discussion animée s'est engagée sur la question de l'intervention française en Portugal. MM. Ferdinand de Lasteyrie, Drouyn de Lhuis et Crémieux y ont pris part. Comme presque toujours, l'Opposition a gâté sa cause par la trop grande partialité de ses critiques. Le gouvernement français est intervenu en Portugal, il le devait, les traités l'y obligeaient. La reine Dona Maria, pour être attaquée et mise à deux doigts de sa ruine, n'en avait pas moins droit à l'assistance de ses alliés. Ce qu'il fallait faire, après avoir rétabli son pouvoir, c'était d'agir sur elle pour qu'elle donnât une satisfaction franche et légitime aux griefs des insurgés. Le gouvernement français s'est contenté de concourir à la défaite de ces derniers, et ensuite, laissant le champ libre aux réactions monarchiques, il s'est retiré de l'action commune, en sorte qu'il n'est pas intervenu pour rétablir l'ordre, mais pour rétablir le despotisme. Voilà ce qu'il fallait lui reprocher : l'Opposition lui reproche tout, et M. Guizot échappe par un faux-fuyant, en faisant ressortir l'apparente contradiction de ses adversaires, qui l'accusent à la fois d'intervention et de non-intervention. Au fond, personne n'est sincère. M. Guizot n'a entendu défendre que le Pouvoir, l'Opposition n'entend soutenir que la révolte. Chacun s'écarte également de la justice qui seule concilie tous les droits; et, tandis qu'on se dispute, la force et l'iniquité règnent, tantôt au profit des factions, tantôt au profit des trônes; la justice gémit et succombe sous leur action profondément démoralisatrice. Que de nations faibles, irrémédiablement atteintes dans leur paix, dans leur prospérité, dans leur moralité, par ce jeu cruel auquel

se livrent les partis chez leurs puissants voisins! Un des principaux griefs de l'Opposition contre le gouvernement portugais et contre le Cabinet, c'est la manière dont les Cortès viennent d'être élues. Ce pays, hier en pleine révolte contre les Cabral, a été si bien travaillé ou plutôt si audacieusement intimidé, qu'il a nommé, à la presque unanimité, une chambre entièrement cabraliste. L'Opposition s'en indigne, elle qui n'avait rien à dire, hier, contre les élections faites dans les cantons du Sonderbund, à l'ombre des baïonnettes de la Diète; et le Gouvernement qui citait ces mêmes élections comme une preuve du despotisme radical, trouve toute naturelle la façon dont se sont accomplies les élections portugaises! Ils parlent tous de droit, de liberté, de justice; mais, en vérité, qui donc parmi eux s'en soucie?

---

8 février 1848.

Le paragraphe des banquets est l'endroit vraiment politique de l'Adresse; tout le reste n'était que matière à discourir, et c'est ici que va se livrer le combat. Les braves gens qui ont tant porté de toasts en l'honneur de toutes les réformes, depuis la réforme postale jusqu'à la réforme de la monarchie, sont-ils des *ennemis* déclarés de nos institutions et veulent-ils les détruire, ou sont-ils simplement des *aveugles*, c'est-à-dire des imbéciles qui

préparent la voie à des révolutions dont ils ont peur? Voilà la question telle que le Ministère et la majorité la posent à l'Opposition. Bien entendu que l'Opposition, par elle-même, n'est ni *ennemie ni aveugle :* elle est hors du débat ; M. Guizot l'a déclaré. Il ne s'agit donc pas des députés qui ont figuré dans les banquets, mais seulement des citoyens qui ont dîné avec eux, sous leur présidence, et qui ont goûté leurs discours.

L'Opposition n'admet pas la concession que M. Guizot lui fait. Elle est *ennemie* et *aveugle*, ou elle n'est ne l'un ni l'autre, et c'est le Ministère et ceux qui n'ont pas dîné qui sont tout cela. Selon l'Opposition, quiconque, depuis six mois, n'a pas mangé au son de la marseillaise dans une sale décorée de feuillage, a trahi la liberté, la patrie, le sentiment national, et n'est qu'un ministériel ; au-dessous de lui, dans l'échelle des êtres, il n'y a plus rien... que le Jésuite.

Ce n'est pas tout. Il y a dîner et dîner. Vous avez dîné, patriotiquement dîné, je veux dire sans porter la santé du Roi et sans omettre la marseillaise, vous croyez être en règle ; mais avec qui avez-vous dîné ? Si c'est avec M. Odilon-Barrot, vous n'êtes, pour M. Ledru-Rollin, qu'un ministériel ; si c'est avec M. Ledru-Rollin, vous êtes pour M. Barrot aussi *ennemi,* aussi *aveugle* que pour M. Guizot lui-même. Ainsi donc, guerre du Ministère contre toute la Gauche, guerre de toute la Gauche contre le Ministère, guerre intestine dans la Gauche ; et, pour ajouter au charme de la situation, le grand orateur de la Gauche, M. Thiers, n'a pas dîné !

Le public ne pouvait manquer d'accourir ; j'avais pris place de bonne heure, comptant sur l'esprit de La Bruyère pour me faire attendre patiemment. Il n'y

avait qu'un seul député dans la salle, c'était M. le Président : « L'on voit, me dit La Bruyère, des hommes que » le vent de la faveur pousse à pleines voiles ; ils perdent » en un moment la terre de vue et font leur route; tout » leur rit, tout leur succède ; action, ouvrage, tout est » comblé d'éloges et de récompenses ; ils ne se montrent » que pour être embrassés et félicités. Il y a un rocher » immobile qui s'élève sur une côte, les flots se brisent » aux pieds : la puissance, les richesses, la violence, la » flatterie, l'autorité, la faveur, tous les vents ne l'é- » branlent pas : c'est le public, où ces hommes échouent. » La merveille est que M. Sauzet soit si bon homme.

Cette faveur dont vous parlez, dis-je à La Bruyère, joue parfois à ses protégés d'étranges et cruels tours. Ce digne bourgeois qu'elle va prendre à Lyon et qu'elle jette sur ce fauteuil, il ne peut rien perdre de ce qui se dit à la tribune. Il est l'auditeur de ceux que personne n'écoute. M. Durand de Romorantin et M. Muret de Bord lui sont sacrés. Il n'a point la permission de causer ni le plaisir d'interrompre, ni la ressource de dormir; ne le plaignez-vous pas d'être en si belle place ? — Si je le plains ! s'écria l'homme de goût, moi qui ne connais point de supplice plus grand que d'entendre pompeusement déclamer un froid discours ! — Vous songez, lui dis-je, à M. Odilon-Barrot, qui menace fort dans ce débat ? — A lui et à d'autres, reprit-il. Je compte trois choses dont la médiocrité est insupportable : la poésie, la peinture, le discours public. — La médiocrité est aujourd'hui ce qui fait fortune. — Elle n'en est que plus insupportable, répondit-il, à qui la juge. — Les juges manquent, poursuivis-je, et je vous assure que le discrédit de M. Barrot m'étonne; car enfin, vous savez « que le

» peuple appelle éloquence la facilité de parler longtemps, » jointe à l'éclat de la voix et à la force des poumons. » Or, tout est peuple ici ; peuple sur les bancs de l'Assemblée, peuple sur le banc des Ministres, peuple dans les loges ; même les femmes sont peuple. Ce qui était l'exception de votre temps, est l'usage du nôtre ; *quæ fuerant vitia, mores sunt*. D'interminables poussées de paroles emphatiques arracheront des applaudissements que n'obtiendrait point la véritable éloquence ; cette éloquence qui consiste, si j'en crois l'ami de M^me^ de Lafayette, à dire tout ce qu'il faut et à ne dire que ce qu'il faut.

Nous vîmes en ce moment entrer M. de Lamartine. Je priai tout bas La Bruyère de me dire ce qu'il pensait de cet esprit transformé. — « Certains poètes, répon- » dit-il, sont sujets dans le dramatique à de longues » suites de vers pompeux qui semblent fort élevés et » remplis de grands sentiments ; le peuple écoute avi- » dement, les yeux élevés et la bouche ouverte ; croit » que cela lui plaît, et à mesure qu'il y comprend moins, » l'admire davantage : il n'a pas le temps de respirer, » et il a à peine celui de s'écrier et d'applaudir. J'ai cru » autrefois et dans ma première jeunesse que ces en- » droits étaient clairs et intelligibles pour les acteurs, » pour le parterre et pour l'amphithéâtre ; que leurs » auteurs s'entendaient eux-mêmes, et qu'avec toute » l'attention que je donnais à leur récit, j'avais tort » de n'y rien entendre : je suis détrompé. » La Bruyère se tut. — Bon, lui dis-je ; mais M. de Lamartine a laissé le dramatique, et il est dans le politique, à présent, jusqu'aux épaules. A votre avis, quelle mine y fait-il ? — Je vous l'ai dit : je suis détrompé.

Je n'insistai point, et je fis remarquer à mon compa-

gnon une petite figure célèbre et significative. — Celui-ci ne répond pas, me dit-il, au portrait que Cicéron a laissé de l'orateur ; mais je trouve qu'il ressemble fort à ses propres discours. C'est un homme fait pour donner le croc en jambes. Voilà son art, qui n'est pas beau, mais qui est très redoutable, et d'autant plus redoutable qu'il le met en pratique sans nulle vergogne. Il pèche en un point, cependant. Je trouve malhabiles ces airs d'équité dont il se farde toujours au moment qu'il trompe avec plus d'audace et de parti pris. Règle : « Celui qui dit incessamment qu'il est sincère, qu'il a de bons garants, qu'il consent que le mal qu'il fait aux autres lui arrive, et qui jure pour le faire croire, ne sait pas même contrefaire l'homme de bien. » Qu'il laisse donc ce masque ; on lui croirait des scrupules. Quel besoin a-t-il de passer pour homme de bien ? Ce ne sont pas des vertus qu'on lui demande.....

J'écoutais avec quelque plaisir cette peinture, lorsque, tout à coup, La Bruyère s'interrompant : — Ah ! dit-il, voici Ménippe ; il n'a pas changé.— « Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages, qui ne sont pas à lui ; il ne parle pas, il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres, qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût et expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter. C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui, le moment d'après, baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait, et montre la corde ; lui seul ignore combien il est au-dessous du sublime et de l'héroïque, et, incapable de savoir jusqu'où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauraient avoir : aussi, a-t-il l'air et le maintien de celui

qui n'a rien à désirer sur ce chapitre et qui ne porte envie à personne. L'on juge, en le voyant, qu'il sait que tout lui sied bien, qu'il croit que tous les yeux sont ouverts sur lui, et que les hommes se relaient pour le contempler. » — Je demandai à La Bruyère où il voyait ce Ménippe. — Là, me dit-il, en m'indiquant le couloir de droite. J'y jetai les yeux, M de Salvandy et M. Liadières s'y promenaient. — Qui est Ménippe? — C'est l'autre.

Pendant que nous causions, M. Duvergier de Hauranne montait à la tribune. Nous fîmes silence comme tout le monde, grand silence, pour écouter cet ancien initié de la doctrine, devenu l'un des pontifes, ou plutôt le pontife de l'Opposition; car M. Duvergier de Hauranne, à l'exemple de son grand-oncle l'abbé de Saint-Cyran, gouverne le parti presque sans paraître. C'est lui qui a des idées, dit-on. M. Thiers et M. Barrot ont les paroles. Ils se partagent le rôle des Arnaud : l'un tout-à-fait dans l'Opposition, l'autre presque à la Cour. M. Duvergier de Hauranne ne se montre guère que deux fois par an. Il fait une brochure contre le Ministère dans l'intervalle des sessions; et, quand la session est ouverte, il vient réciter à la tribune, d'une voix mordante, quelques passages de sa brochure, qui n'a pas perdu la grâce de la nouveauté. Il y a juste, d'ailleurs, quelques épigrammes fraîches; on l'écoute jusqu'au bout, et il rentre dans son silence. Son discours d'aujourd'hui est le même qu'il a déjà fait cinq ou six fois, depuis cinq ou six ans qu'il est schismatique. C'est la réfutation des discours ou plutôt du discours qu'il faisait lorsqu'il était orthodoxe. La majorité, dit-il, ne représente pas le pays, le Ministère la perd, et elle perd les institutions par sa haine des réformes. Les députés qui ont présidé les banquets n'ont

fait autre chose qu'en appeler au pays des erreurs de la majorité etc., etc... La nouveauté de ce discours, bourré de citations anglaises et françaises, a consisté en un désaveu assez embarrassé des radicaux, qui représentent les convulsionnaires parmi ces nouveaux Jansénistes. Au fond, j'attendais mieux. Nous écoutions depuis une heure et demie. Je regardai La Bruyère. Il secoua la tête. — Au moins, lui dis-je, celui-ci parle correctement. — « L'on doit, me dit-il, avoir une diction pure et user de termes qui soient propres, il est vrai ; mais il faut que ces termes si propres expriment des pensées nobles, vives, solides, et qui renferment un très beau sens. C'est faire de la pureté et de la clarté du discours un mauvais usage, que de le faire servir à une matière aride, infructueuse, qui est sans sel, sans utilité, sans nouveauté. Que sert au public de comprendre aisément et sans peine des choses frivoles et puériles, quelquefois fades et communes, et d'être moins incertain de la pensée d'un orateur, qu'ennuyé de son discours ! »

M. Quesnault parut ensuite, avec autant d'envie pour le moins d'écraser les banquets que M. Duvergier en avait eu de les glorifier ; mais il n'écrasa pas même le discours de M. Duvergier. C'est une petite voix qui tremblotte et chantonne de longues périodes d'audience, chamarrées d'adjectifs mal venus. « Il y a des gens, remarqua La Bruyère, qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre de tout le travail de leur esprit ; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expressions concertés dans leur geste et dans tout leur maintien. Rien d'heureux ne leur échappe, rien ne coule de source et avec liberté : ils parlent proprement et ennuyeusement. »

Est-ce bien M. Marie que nous entendons, M. Marie, le radical du banquet d'Orléans, presque aussi sonore ennemi de la bourgeoisie que M. Ledru-Rollin lui-même, et qui conviait les classes laborieuses à secouer le joug de la richesse oisive ? Non, ce n'est pas M. Marie, député radical; c'est Me Marie, un peu gêné de son repas, comme M. Duvergier de Hauranne l'est lui-même des siens, et qui plaide de la circonstance atténuante. Il fait une déclaration d'amour à la famille et à la propriété; si on le poussait un peu, il crierait : Vive l'ordre public ! Les radicaux sont innocents de tout ce qu'on leur reproche, et l'on calomnie ces agneaux en leur attribuant les doctrines des communistes. Ils ne veulent que la liberté, l'égalité et la fraternité. Me Marie débite d'une voix sans éclat et d'un geste sans vigueur ce plaidoyer sans style. Depuis longtemps je soupçonne quelques-uns de nos radicaux en renom de n'être au fond que des bourgeois, et même de bonnes gens, qui auraient fait de francs conservateurs si la presse y avait été moins grande. « Il y a, selon Larochefoucauld, de méchantes qualités qui font de grands talents. » Ils n'ont pas ces méchantes qualités-là.

La Chambre a encore entendu trois orateurs. M. Roulland pour le paragraphe, M. Crémieux contre, M. d'Haussonville pour; six discours en tout. Si ces discours prouvent quelque chose, c'est que l'Opposition craint d'avoir fait une mauvaise campagne, et que la majorité est fort décidée à l'en punir par une sorte de flétrissure, comme celle qu'elle a jadis prononcée contre les visiteurs de Belgrave-Square. M. Crémieux a rappelé ce souvenir, et personne n'a dit non. Demain des voix plus habiles ou plus hardies auront peut-être donné un autre caractère à ce

débat; aujourd'hui, il n'a point répondu à ses promesses. Il s'est traîné dans des banalités misérables, et n'a été en somme, qu'un échange d'affirmations, de négations et de récriminations. La Gauche n'a pas prouvé que les banquets fussent innocents, la majorité n'a pas prouvé qu'ils aient été coupables. Si la Gauche ne songe qu'à s'excuser lorsqu'on va la frapper, que penser d'elle ? Si le Centre frappe des collègues qui nient le tort qu'on leur impute, que penser de lui ? Nous souhaitons à l'Oppositon plus de franchise, à la majorité plus de mansuétude, et enfin, comme nous sommes forcés de les écouter tous, nous leur souhaitons, dans notre propre intérêt, plus de talent ou plus de concision.

---

8 février 1848.

Hier, six discours ; aujourd'hui, trois seulement ; par compensation, la séance a été plus longue. Les orateurs se sont montrés sans miséricorde. Il est bien rare qu'on ne soit pas assez équitable envers un homme qui a parlé deux heures, en disant : Il a parlé deux heures. A moins d'avoir tout un système à exposer, toute une histoire à faire, tout un ensemble de mensonges et de sophismes à renverser, qui donc a besoin de parler deux heures, dans un pays de publicité, où presque toutes les questions sont connues d'avance, et où presque tout le monde entend à demi mot? Ceux-là seulement sont longs, dont

l'esprit n'est pas net ou dont la situation n'est pas franche. Mais si c'est par embarras d'esprit qu'ils languissent, on sait bien ce qu'ils veulent dire ; si c'est par embarras de situation, on sait bien ce qu'ils veulent taire. Pour quiconque n'a pas le loisir ou l'honneur de les suivre en toutes leurs évolutions, deux lignes suffisent à donner la substance des discours de deux heures, et peut-être allons-nous prendre ce parti. Un mal dont il est permis de parler après le grand rôle qu'il a joué dans cette discussion, la grippe, *qui fait aux orateurs la guerre*, ne nous a pas épargné, nous, chétif. Elle a jeté sur nos yeux son manteau de brouillards, elle a secoué à nos oreilles ses clochettes agaçantes, elle a serré nos membres dans ses étaux de caoutchou, si gênants qu'ils en deviennent douloureux ; elle nous a enveloppé de son haleine, tantôt chaude comme le sirocco, tantôt froide comme le mistral. On se trouve mal d'être grippé, même au coin du feu, quand on peut s'éloigner du bruit, s'entourer de grands livres. Qu'est-ce donc quand il faut laisser les grands livres pour écouter nos grands hommes, subir la clochette du président, le bourdonnement des conversations particulières, l'étreinte du sophisme, la chaleur factice des uns, le froid mortel des autres ; endurer, en un mot, la grippe et l'éloquence.

> Quand l'enfer eut produit la grippe et l'éloquence,
> Mes filles, leur dit-il, vous pouvez vous vanter
> D'être, pour cette humaine engeance,
> Également à redouter !

O Jupiter ! voici M. Léon de Malleville ! On pouvait croire pourtant qu'il avait fait son discours ! Le spiri-

tuel orateur paraît armé d'un dossier. Il a de l'esprit ; il en a toujours, hélas ! Il vient, comme les autres membres de l'Opposition, atténuer les banquets. Il a cru faire la chose la plus légale, la plus innocente, la plus utile. La plus légale, digression judiciaire. La plus innocente, digression anecdotique et rétrospective, où l'orateur établit l'innocence des manifestations de ce genre par force citations empruntées à M. Guizot. On est étonné de toutes les belles et solennelles choses que M. Guizot a dites et imprimées en l'honneur de la liberté lorsqu'il n'était pas ministre, ni sur le point de l'être ; en l'honneur de l'accord et de l'entente cordiale des opinions hostiles, lorsque, n'étant plus au pouvoir, il s'est coalisé avec la Gauche pour y rentrer sur ses complaisantes épaules. Mon Dieu, Messieurs de l'Opposition, souhaitez donc que M. Guizot reste aux affaires ; car, s'il en sort, il sera plus libéral que vous, il vous effacera tous, et la popularité, cette servile harangeuse, qui ne hait que ceux qui la méprisent, est capable de le ramener, en passant sur vos corps, à la place où « l'abus des influences » le maintient aujourd'hui ! Enfin, les banquets sont utiles : troisième et dernière digression, destinée à prouver que les seuls banquets peuvent réveiller le patriotisme qui s'endort et purifier l'esprit public qui se corrompt. M. de Malleville avait fait quelques citations heureuses, il en a donné une en terminant qui a paru singulière. Sur les moyens de ramener à la moralité politique et publique un pays qui s'en éloigne, il a allégué l'opinion de Bolingbroke ! Assurément, M. de Malleville est plein d'esprit ; nous avons remarqué un bon trait, et deux autres passables dans son discours, qui a duré cinq quarts d'heure. Mais sait-il lui-même combien il est plaisant en prenant, au nom de la

Gauche, au nom des purs et des austères, M. Guizot pour professeur de liberté, et Bolingbroke pour professeur de morale ?

Sans viser à l'esprit ni au bien dire, M. Duchâtel a le mérite d'aller au fait, et même il n'y va pas sans finesse. M. de Malleville venait d'annoncer que l'Opposition apporterait dans la dispute le même *calme désespérant* qu'elle avait observé dans ses banquets. Le Côté Gauche, se souvenant peu de cette menace, s'est appliqué à ne pas laisser parler le Ministre. Il en est résulté un petit orage, au milieu duquel M. Sauzet a lancé ses carreaux sur M. Lesseps. C'est le troisième rappel à l'ordre qui vient illustrer cette discussion. Après quoi, M. de Malleville a reçu de M. Duchâtel un autre coup de foudre bien mortifiant. M. de Malleville, à l'exemple de M. Duvergier, avait glorifié les banquets avec les brochures de M. Guizot; M. Duchâtel les a pulvérisés avec des lettres de M. de Rémusat. Sous le Ministère du 1er mars, des banquets ont été interdits au nom de la même légalité et avec la même phraséologie qu'on invoque aujourd'hui contre eux et qui indignent tant l'Opposition. Cela est déjà fort gai; mais ce qui l'est davantage, c'est que, dans le Cabinet du 1er mars, M. de Malleville exerçait les fonctions de sous-secrétaire d'État de l'Intérieur, et qu'on peut, sans témérité, le croire l'auteur même de ces refus d'autorisation des banquets, écrits en style si rèche et si ministériel. En tous cas, s'il n'en est pas l'auteur, il en est certainement le complice. La citation faite par M. Duchâtel est d'aussi bonne guerre que celle de la fameuse dépêche de M. Thiers aux Suisses, par M. Guizot. Quel malheur pour les ministres qu'il y ait des libraires et des bibliothèques! Quel malheur pour l'Opposition qu'il

y ait des archives ! On est étonné de toutes les dures et déplaisantes choses que les gens de l'Opposition ont écrites et faites contre la liberté lorsqu'ils étaient ministres ! Mon Dieu ! Messieurs des Centres, souhaitez donc que M. Thiers, M. de Rémusat, M. de Malleville restent hors des affaires; car, s'ils y rentrent, ils seront plus complaisants à la Couronne, plus jaloux de lui plaire, plus hostiles au libre développement des opinions, plus ennemis du progrès que vous-mêmes. Le pouvoir, ce proxenète que haissent seulement ceux qui ne l'ont plus à la main, est capable de leur inspirer à jamais le mépris des palmes que la popularité leur décerne aujourd'hui !

M. de Malleville n'a pas su se résigner au mauvais tour que lui jouaient les archives du Ministère de l'Intérieur. Il a voulu distinguer. Il a dit que le Ministère du 1er mars n'avait interdit que des réunions tenues dans les lieux publics. C'est toujours cela de gagné pour nous, lui a répondu M. Duchâtel. Vous trouvez légale l'interdiction des réunions tenues dans les lieux publics : ayez un peu de logique, vous ne trouverez pas mauvais qu'on interdise également celles qui se préparent dans les lieux qui deviennent publics par le fait même de la réunion, puisque chacun y entre pour son argent. C'était concluant; il a fallu baisser la tête. M. Duchâtel a fait ensuite une petite histoire des banquets. Tout doucement, d'un ton de bonne amitié, comme un homme qui veut se rendre agréable à tout le monde, il demande aux dîneurs ce qu'il pourrait leur dire de plus doux que de les appeler *ennemis* ou *aveugles*, après toutes les injures dont ils ont accablé le parti conservateur durant près de six mois. Il proteste que, pour son compte, ces deux adjectifs lui

semblent tout-à-fait gracieux, et qu'il *s'abonnerait bien* à n'en jamais recevoir de plus hérissés.

Véritablement, l'on aurait dû s'embrasser après ce discours, et voter l'Adresse. Loin de là, il s'est élevé une nouvelle tempête, et M. Crémieux a poussé la sévérité envers ce bon M. Duchâtel jusqu'à l'appeler *Charles X!* Ah! Monsieur Crémieux, vous vous emportez! Ce qui a valu à M. Duchâtel ce mot sanglant, c'est qu'il a annoncé que le Ministère n'autoriserait point le banquet de Paris, dont M. de Malleville l'avait menacé; que ce banquet n'aurait point lieu, qu'on ne *cèderait pas*, et que si ceux qui veulent donner ce banquet doutent du droit de l'autorité à l'empêcher, ils feront mieux de porter la question devant les tribunaux que de la porter dans la rue.

Suivant nous, M. Duchâtel a raison, et il conseille aux membres de l'Opposition le seul parti qu'ils puissent prendre, sauf à user ensuite de l'initiative parlementaire pour faire réformer la législation. Ils diront qu'ils ne sont pas les plus forts dans la Chambre. Hélas! à qui la faute? Quoi! ils sont si nombreux, si éloquents, animés de sentiments si purs, d'intentions si libérales, et pourtant ils n'ont raison que dans les banquets! D'où vient cela? de l'abus des influences, de la corruption! Oui, l'abus des influences est puissant! Oui! la corruption est grande et lamentable! mais que nos puritains l'entendent donc et le comprennent donc une bonne fois: pour expliquer le prodige de leur faiblesse, ce n'est pas assez que l'abus des influences et le torrent de la corruption, il y faut autre chose. La défiance publique, voilà le mystère! C'est cette défiance qui les paralyse. On les connaît; on les a vus, sans principes fermes entre les séductions du pouvoir et celles d'une misérable popularité, se laisser tirer ou

pousser d'un excès à l'autre ; amis tièdes et infidèles du droit, esclaves assurés d'autant de maîtres qu'ils rencontrent de gens utiles à leur fortune.

M. Odilon-Barrot succède à M. Duchâtel, oh ! que la grippe est un terrible mal ! M. Odilon-Barrot parle deux heures. Il dit, il répète, il ressasse tout ce qu'ont dit, répété, ressassé MM. Duvergier de Hauranne, Crémieux, Malleville. Jamais il ne fut si long ni sur le politique, ni sur le judiciaire, ni sur le national ; son discours, vingt fois fini, recommence vingt fois. L'auditeur abîmé est dans la position de ces gens mal pendus qui ont vu vingt fois graisser les poulies, renouer la corde et recommencer leur supplice !! Vers la cinquième ou la sixième fin de son discours, qui ne fut pas, tant s'en faut, la dernière, M. Odilon-Barrot s'est décidé à renier les banquets radicaux ; ils ont, dit-il, gâté et perdu d'honneur les autres, les banquets constitutionnels, remarquables par leur décence. Il a puissamment invectivé contre les malheureux radicaux, ces *pelés*, ces *galeux de qui vient tout le mal*. En dépit des serments de M. Marie, il les a accusés de communisme. Ils seront bons à entendre demain, s'ils se décident à prendre la parole ; mais M. Ledru-Rollin s'est contenté de sourire. Craindrait-il de parler le langage de la logique devant des gens qui en ont si peu, et de remporter sur M. Odilon-Barrot et sur M. Marie la victoire que la *Réforme* a remportée sur le *National* ?

Après avoir excommunié les radicaux, M. Odilon-Barrot est revenu, plus pesant que tous les précédents orateurs et plus pesant que lui-même, à célébrer la toute-puissante vertu du sacrement des banquets pour régénérer la France. Il a repris la thèse de la légalité des ban-

quets, il a repris toutes ses thèses ; et ce qui nous étonne, à présent que cet ouragan de paroles a passé, c'est qu'il ait fini.

M. Hébert s'est précipité à la tribune pour répondre à M. Barrot; mais la Chambre en avait assez, elle a renvoyé à demain le dixième discours. Si M. Hébert était par hasard à court d'arguments sur la validité et l'excellence de la loi de 1790, invoquée par le Ministère contre les banquets, qu'il relise dans le *Moniteur* la discussion du 3 mai 1845, sur la motion de M. Thiers contre les associations religieuses, discussion consacrée par un vote de proscription. Il doit se la rappeler, il y a pris une part dont la Gauche lui a su gré. Il y trouvera un discours de M. Odilon-Barrot dont il pourra se servir. Toute la Gauche, en cette rencontre, s'est ruée comme un seul homme pour empêcher quelques pauvres religieux de demeurer sous le même toit, de manger, de prier ensemble; elle a entraîné l'adhésion des Centres; son libéralisme n'a pas remporté de plus nobles triomphes depuis dix-sept ans.

---

10 février 1848.

Trois discours à ajouter aux neuf déjà savourés ; total, douze. On a eu, dans cette séance, M. le Garde-des-Sceaux, M. Feuilhade-Chauvin et M. Ledru-Rollin ; trois avocats. En tout, neuf avocats ont pris la parole sur cette affaire des banquets. Aussi rien n'est fini, et

M. Paillet, autre avocat, demande à parler. Quand les avocats se mettent dans une question, personne ne voit comment la vérité en pourra sortir. Ils ont tous un dossier, tous des textes, tous des arguments irréfragables et des raisons sûres. Ils vont prouver ceci, cela, et encore cette chose, et cette autre encore, et un mot suffira. Va pour un mot! mais le traître parle deux heures, une heure et demie s'il est discret, une petite heure seulement lorsqu'il n'a rien du tout à dire. Enfin, vaille que vaille, il a soutenu sa thèse; il a bâti, à côté de la question, son petit tumulus de paperasses compilées qui n'importent point à la question. Est-ce tout? Va-t-on juger? Non pas! Celui-ci a fini, mais voyez-vous cet autre qui descend d'un banc opposé, qui court, qui se précipite, qui est plein de paroles. Il faut l'entendre; son parti criera qu'on l'opprime si on ne l'entend pas, et qu'il n'y a plus de gouvernement représentatif. Il est en possession de la tribune, il est content! Avec quelle volupté l'égoïste range ses papiers, comme il les caresse, comme il les étale! Un chirurgien d'hôpital, sous l'œil du patient, prépare ainsi sa trousse d'une main que fait frémir la joie d'opérer. Ce nouvel avocat va prouver tout le contraire de ce que vient de prouver l'autre, et, s'il vous plaît, avec les mêmes lois, avec les mêmes arrêts dont l'honorable confrère s'est servi. Ainsi fait-il; c'est-à-dire qu'il transporte à droite de la question, sans y toucher davantage, la même construction de paperasses que l'autre avait élevée à gauche. Ainsi, M. Hébert a démonté et transposé le discours de M. Odilon-Barrot dans le même espace de temps que celui-ci avait mis à le faire, deux petites heures, ni plus ni moins, avec la même netteté,

avec la même éloquence, avec le même fruit. M. Hébert est avocat tranchant, M. Barrot est avocat contondant; l'un parle à main ouverte et rasante, l'autre à poings fermés, c'est toute la différence. Ils ne parlent que de la loi, comme si la question des banquets se plaidait devant la cinquième Chambre. Que dit donc la loi? Ce ne sont pas ceux qui les ont entendus et qui n'ont entendu qu'eux qui pourront répondre. Si ceux-là ont une conviction, c'est que la loi, en France, dit ce que l'on veut qu'elle dise dans l'intérêt du moment, et qu'il ne s'agit que d'être le plus fort pour en tirer des armes qui écrasent tous les droits ou pour lui imposer un silence qui autorise toutes les folies.

M. Hébert a démoli M. Odilon-Barrot; M. Feuilhade-Chauvin vient démolir M. Hébert. M. Feuilhade-Chauvin est conseiller à la Cour de Cassation, comme M. Quesnault. Il a été nommé par le même Ministère; pourtant, il n'est pas corrompu, puisqu'il est de l'Opposition. Voyez la merveille des classements! M. Quesnault et M. Feuilhade-Chauvin, qui ne pensent pas de la même manière sur la question politique comme députés, ne pensent pas de la même manière non plus sur la question judiciaire comme magistrats. La Gauche se pourvoit en cassation contre le paragraphe des Centres : M. Quesnault, qui siége au Centre, rejette le pourvoi; M. Feuilhade-Chauvin, qui siége à Gauche, casse et annule le paragraphe. Et puis, dites que la justice a un bandeau sur les yeux pour ne pas voir les plaideurs!

M. Feuilhade-Chauvin aurait cru faire injure à la robe qu'il a portée, de parler moins longtemps qu'un autre. Il conte à loisir les aventures judiciaires d'un bal ou d'un dîner donné par un citoyen, malgré les inhibitions

et défenses du maire de son endroit. Plaidé, replaidé, surplaidé, et enfin innocenté en Cour de Cassation, malgré tous les efforts des gens du Roi ; car la Cour de Cassation *rend des arrêts et non pas des services !* En sorte que si le bal avait été condamné, comme la chose pouvait très bien arriver, la Cour de Cassation aurait donc pu être soupçonnée de rendre des services et non pas des arrêts? S'il est bon de glorifier une compagnie dont on est membre, encore faut-il savoir s'y prendre et avoir soin de ne point jeter de pavés là où il n'y a pas même de mouche. Mais que voulait M. Feuilhade-Chauvin par cet apologue? Il voulait prouver qu'il n'est point prouvé que les banquets aient été célébrés dans des lieux publics !

« Si l'on examine bien les divers effets de l'ennui, dit La Rochefoucauld, on trouvera qu'il fait manquer » à plus de devoirs que l'intérêt. » Avouons-le donc : onze discours, dont huit d'avocats, sur la légalité des banquets, nous faisaient désirer que l'on sortît de cet ennui, même au prix d'un peu d'esclandre ; et nous avons vu, avec un certain plaisir, comme toute la Chambre, M. Ledru-Rollin, c'est-à-dire la démocratie en personne, se dresser à la tribune. Vain espoir ! M. Ledru-Rollin est avocat. Soit que la nature d'avocat l'ait emporté, soit quelque autre motif, il a laissé de côté la démocratie, les classes pauvres, les droits de l'homme, la Convention, et il a fait un plaidoyer, seulement plus court, plus énergique, meilleur de toutes façons que celui de M. Odilon-Barrot. Il a conjuré la Chambre de s'attacher, de se cramponner à la liberté des banquets, *la dernière de nos libertés*, prédisant qu'il arriverait des malheurs si cette liberté venait à faire le même

naufrage que toutes les autres. Il est vrai qu'elle en prend le chemin, et que M. Ledru-Rollin n'y a pas nui. C'était là-dessus qu'il devait s'expliquer, il ne l'a pas fait. Il a préféré pardonner à M. Odilon-Barrot ses anathèmes d'hier, pour l'aider à sauver les banquets, dans l'intérêt de la liberté, dans l'intérêt du Gouvernement lui-même. On l'a trouvé bien généreux! Toutefois, cette générosité n'a point semblé sans mélange de prudence. La Chambre tout entière, la Majorité par colère, la Gauche par rancune, étaient disposées à faire un mauvais parti à la pure éloquence des banquets radicaux. Un seul moment M. Ledru-Rollin a effleuré la Charte. On a fait silence, M. Sauzet s'est levé, la main sur sa sonnette, le rappel à l'ordre dans les yeux. L'orateur a prié l'Assemblée de se rassurer, et s'est mis lui-même en sûreté au cœur de l'avocasserie. Son discours n'a eu de radical que le geste et la réticence. M. Ledru-Rollin s'est retiré en bel ordre et applaudi. Néanmoins, s'il prend cette retraite pour un triomphe, il a tort. Les idées ne succombent que dans la fuite. Périr pour elles, voilà le moyen de les sauver. Ceci soit dit pour l'amour de l'art et en thèse générale. Au fond, nous ne voyons pas le moindre mal à ce que les idées de M. Ledru-Rollin périssent et qu'il se sauve. S'il lui est plus agréable de n'avoir pas été abîmé sous cette grande charge des idées démocratiques, qu'il ne porte pas et qui cependant l'écrase, nous le voulons bien.

Mais, en parlant de tous ces discours, de tous ces thèmes d'avocats, nous n'avons rien dit du côté sérieux et très-sérieux de cette séance. Ces discours si vides, si ennuyeux sont mêlés d'intermèdes trop significatifs et trop intéressants. Au fond de cette question, il y a

de part et d'autre un intérêt violent qui déchire le manteau judiciaire dont on le recouvre, et qui éclate en traits pleins de colère. En bonne foi, deux points nous semblent établis : Le premier, c'est que le Gouvernement peut et doit même tolérer les banquets et autres manifestations de ce genre ; la liberté de se réunir est nécessaire comme la liberté d'association. Le second, c'est qu'il peut se présenter certaines occasions où le Gouvernement ait le devoir d'interdire les banquets. On ne peut sérieusement proclamer la parfaite légalité de banquets comme quelques-uns de ceux qui ont lieu ; il est impossible qu'on exige sérieusement du Pouvoir qu'il soit désarmé contre ces manifestations, lorsqu'elles prennent le caractère menaçant et odieux qu'elles ont eu dans certaines localités.

Il y a donc quelque chose à faire dans l'intérêt, non-seulement du Gouvernement, non-seulement des opinions qui le soutiennent, et qui sont aussi libres et aussi respectables, comme opinions, que toutes les autres, mais encore dans l'intérêt des opinions mitoyennes, plus discrètes, plus modérées, et qui, n'ayant pas encore parmi nous l'habitude ou la force de se protéger elles-mêmes, seraient bientôt victimes de l'insolence et de l'audace des factions plus hardies. Il y a quelque chose à faire, et nous croyons qu'en conscience tout le monde en conviendrait volontiers. Mais c'est ici que chacun tire à soi et refuse un accommodement. L'Opposition, qui a besoin des banquets, où elle retrouve tout-à-coup une fécondité qui la console d'être si stérile dans les Chambres, veut les élever en quelque sorte au rang d'institution publique. Qu'on les lui laisse, elle ne se fâchera pas ; que la Majorité les blâme, elle se laissera traiter *d'ennemie* et

d'aveugle autant que l'on voudra ; elle s'engagera même (les serments lui coûtent aussi peu qu'à personne) à faire bonne justice des radicaux et des communistes. Mais le Gouvernement, toujours prêt à confisquer quelque liberté, dit : Les banquets dégénèrent en émeutes ; ce sont les clubs et les sociétés populaires qui renaissent sous une forme plus dangereuse ; je n'en veux plus. La Majorité, insultée violemment dans presque tous les banquets, dégoûtée de ceux-ci, indignée et effrayée de ceux-là, appuie le Ministère ; elle est aussi décidée que lui. De là, des défis, des menaces, des projets de résistance, des avertissements comminatoires, un oubli complet des principes que l'on prétend défendre, et, en définitive, des éventualités pleines de périls.

Cette passion se manifeste dans les deux partis par des interruptions violentes. M. Hébert, répondant à M. Ledru-Rollin, a eu quelque peine à se faire entendre. Il a exhorté ses adversaires à rentrer en eux-mêmes ; il a été jusqu'à leur prédire qu'ils ne désobéiraient pas à la loi, comme ils se le promettent ; il leur a rappelé que beaucoup d'autres ont pris ces engagements dans d'autres occasions, qui les ont oubliés, et si bien oubliés, qu'ils sont devenus Pairs de France. C'était jeter de l'huile sur le feu. M. Hébert excelle dans ces sortes d'adoucissements. Il sait calmer les gens de manière à les exaspérer tout-à-fait. M. Odilon-Barrot, particulièrement, a reçu le lénitif de si bonne grâce, que cinq minutes après que M. Hébert eut parlé, il l'appela *Peyronnet*, d'un geste et d'une voix qui faisaient voir que c'était là une grosse injure. Si le Côté Gauche est l'école des mœurs, il n'est pas celle de la politesse.

Le Centre, quoique beaucoup plus patient et moins

prompt à maudire, ne conserve pas non plus un calme exemplaire. Moins sage que M. de Larochejaquelein, qui paraissait disposé à croire que M. Odilon-Barrot n'avait fait tort qu'à M. de Peyronnet, il a trouvé qu'on insultait M. Hébert, et il l'a vengé par une tempête d'exclamations qui n'avait qu'un pas à faire pour devenir un véritable pugilat.

C'est là qu'on en est. On a levé la séance sur cette scène. Il n'est pas probable que la difficulté s'arrange au moyen de l'amendement de M. Sallandrouze, qui propose de concéder à l'Opposition l'apparence d'une promesse de quelque chose qui pourrait ressembler de loin à quelque espèce de réforme : ce n'est point là, au fond, ce que l'Opposition demande. Elle n'y gagnerait rien. Elle veut les banquets tels qu'elle les a célébrés. Souhaitons que son génie ne la conduise pas, comme il l'a déjà fait trop souvent, à des extravagances dont l'unique résultat sera de mettre quelques moyens répressifs de plus dans les mains du Pouvoir. La Majorité est bien assez irritée ; elle a bien assez peur! Oh ! que l'état de ce pays est triste ! Que l'ordre et la liberté sont mal servis, qu'ils sont misérablement, et quelquefois stupidement trahis par ceux qui prétendent les défendre ! Le monde politique se divise en deux sortes de gens, les uns qui ne veulent que tuer avec la légalité, et les autres qui s'arrangent toujours pour que la légalité les tue. Quand saurons-nous que la légalité ne doit tuer personne et doit au contraire protéger tout le monde !

10 février.

La cathédrale de Paris, si accoutumée aux imposants spectacles, en a rarement offert de plus grands et de plus solennels que celui auquel nous venons d'assister. Une foule immense, choisie, ardente et attentive, se pressait dans ces vastes nefs, trop étroites pour la contenir. Dans le banc d'œuvre et dans l'enceinte réservée, en face de la chaire, venaient se ranger silencieusement, à côté des deux Comités de la liberté religieuse et de l'Irlande, des hommes éminents par leur rang, par leur influence, par leur vertu. En l'absence de Mgr l'Archevêque de Paris, trop indisposé pour être présent à cette solennité, Mgr l'Évêque de Saint-Flour y présidait, entouré de tout le chapitre métropolitain et d'un grand nombre d'autres prêtres. Là se trouvait aussi un membre du parlement d'Angleterre, héritier du nom le plus illustre qui soit aujourd'hui vivant dans l'Église, après celui de Pie IX. Un homme cependant manquait à cette réunion ; chacun remarquait son absence et s'en affligeait. M. de Montalembert, gravement malade, n'a pu assister à cette belle fête de la religion et de la liberté, l'éloge funèbre d'O'Connell, son maître, prononcé par le P. Lacordaire, son ami.

Payons un juste tribut de remercîment à la généreuse jeunesse catholique de Paris. C'est à elle que nous devons ce grand jour. C'est elle qui a prié le premier pasteur du diocèse de confier au cœur et au génie du P. Lacordaire la tâche auguste de glorifier O'Connell, c'est-à-dire la

liberté, du haut de cette même chaire et dans cette même basilique où il a tant et si noblement glorifié la vérité. A dix heures, toutes les places étaient prises. A midi, une messe basse a été célébrée, pendant laquelle le *Dies iræ* a été chanté alternativement, par le chœur et par les fidèles. Après la messe, l'illustre dominicain, est monté en chaire; il a été digne de lui-même et de son sujet.

Nous ne voulons pas entreprendre une analyse de ce discours, nos lecteurs l'auront bientôt tout entier. On ne craint pas de résumer en quelques instants une harangue politique, presque toujours chargée de pensées devenues déjà communes et vulgaires; mais on craint de trahir un chef-d'œuvre coulé d'un seul jet et qui nous saute aux yeux pour ainsi dire, tout éblouissant de vérités hardies et profondes. Le P. Lacordaire a considéré O'Connell sous deux aspects : comme libérateur de l'Église, et comme libérateur de l'humanité; car tout ce que l'on fait pour l'Église, on le fait aussi pour l'humanité. Il a placé O'Connell à côté des plus grands hommes à qui il a été donné, dans la suite des temps, d'accomplir un de ces grands ouvrages de délivrance dont le bienfait s'étend d'un seul pays à toutes les contrées, d'un seul peuple à l'humanité tout entière. Il l'a considéré comme l'homme du droit pacifique, mais ferme, persévérant invincible. Il a dit, en parcourant la vie de son héros et en appuyant ses définitions des exemples que fournit cette glorieuse vie, ce que c'est que le droit, ce que c'est que la réclamation du droit, ce que c'est que le despotisme et comment il faut le combattre, ce que c'est que la liberté et comment elle triomphe. Aussi libre que la pensée, aussi généreux que la charité, aussi prudent que la justice, il a successivement abordé de la sorte, dans son

improvisation tour à tour paisible et impétueuse, les immenses problèmes de l'accord de l'ordre et de la liberté, ceux mêmes qu'on agite en ce moment à d'autres tribunes..... Et puissent ceux qui les agitent écouter et méditer demain les conseils que leur a donnés ce cœur vraiment libre, cette voix vraiment indépendante et qui n'a jamais paru plus sacrée.

Nous n'ajoutons rien ; nous ne voulons rien dire de tant de traits sublimes qui reviennent à chaque instant caresser notre mémoire, éclairer notre intelligence, échauffer notre cœur. Contentons-nous d'avoir annoncé à tous ceux qui aiment l'Église et la liberté cette bonne nouvelle qui ne les surprendra point : l'éloge funèbre d'O'Connell par le P. Lacordaire est digne du P. Lacordaire et d'O'Connell ; c'est encore un de ces monuments, une de ces forteresses comme il en a laissé plusieurs, où s'abritent, à l'épreuve des sophismes et du temps, les grandes, les saintes idées qui feront le triomphe de l'Église et le salut des sociétés modernes.

Nous ne donnerons que quelques lignes sur la séance d'aujourd'hui. S'il faut l'avouer, nous n'y étions pas. Il ne s'est pas trouvé parmi nous un homme de bonne volonté pour s'exiler au Palais-Bourbon quand le P. Lacordaire parlait à Notre-Dame. Nous voyons, par les journaux du soir, que nous avons perdu un discours de M. de Lesseps ; mais nous affirmons que personne n'a moins entendu M. de Lesseps que ceux qui l'ont écouté.

Nous avons aussi perdu un discours de M. Genoude, mais il nous reste ses articles.

M. Darblay a développé son amendement, et il a presque forcé M. Duchâtel, qui ne s'en mêle pas d'ordinaire, à faire de l'esprit. M. Darblay conserve malgré lui un reste de venin conservateur; il ne veut pas qu'on appelle l'Opposition *ennemie* ou *aveugle,* mais il la reconnaît maladroite, et ses manifestations, dit-il, présentent des dangers. — Eh bien! a dit M. Duchâtel, des gens dangereux peuvent être appelés ennemis, et il est aussi poli de les accuser d'aveuglement que de maladresse.

M. Paillet est avocat. Il a traité la question de droit. Elle n'était pas encore assez embrouillée! C'est un homme de précautions oratoires; il emploie un quart d'heure à promettre qu'il sera bref.

M. Blanqui, conservateur, fait un discours d'opposition. Il se déclare profondément ému; on rit. M. Dumont lui répond; on cause. M. Odilon-Barrot se relève un peu de ses dernières chutes; il a maintenant un moyen de plaire infaillible : c'est d'être court. A sept heures (*à sept heures*)! M. Guizot monte à la tribune pour en finir. Il a certainement plus d'adresse que M. Hébert, mais il est trop tard pour calmer toutes ces passions personnelles si violemment excitées. M. Thiers a vivement soutenu la Minorité; la Majorité lui a vivement rendu les vives interruptions dont la Minorité avait poursuivi M. Guizot. Enfin, à huit heures, on a bien vite rejeté l'amendement de M. Darblay et on a levé la séance au milieu d'un tumulte effroyable. Les scènes d'hier se sont renouvelées, plus tristes et plus regrettables encore. La question n'a pas fait un pas, mais l'irritation

et les haines ont bien fait du chemin. La journée, cependant, n'a pas été perdue pour le droit et pour la liberté, même dans la Chambre : beaucoup de députés y ont rapporté quelques échos de Notre-Dame...

---

11 février 1848.

Il ne faut plus songer à rendre compte des discours; on ne les entend plus, ou on ne les comprend plus. Nous savons bien qui a parlé aujourd'hui pour, contre et sur l'amendement de M. Desmousseaux de Givré; mais nous ne saurions mettre aucun nom sur aucun argument, tant chaque argument a déjà eu d'auteurs et reçu de façons. M. Desmousseaux de Givré supprime les adjectifs contre lesquels la Gauche réclame. Il développe longuement ses motifs, et plus il parle, moins il est écouté. Quelques bouts de phrases, saisis au vol, nous font comprendre que l'orateur cherche, on voudra bien nous permettre l'expression, à prendre la Majorité par les sentiments. Il lui parle, dit-il, au nom des liens par lesquels il lui fut si longtemps attaché et dont plusieurs subsistent encore ; il la conjure de ne point juger, de ne point proscrire des collègues, surtout lorsque le Ministère lui donne pour complice, dans cet acte violent, la Couronne elle-même, compromise par son langage amer contre les banquets. M. de Morny répond que la Commission de l'Adresse ne pouvait se dispenser de pro-

voquer les délibérations de la Chambre sur des faits dont le public s'est occupé et inquiété pendant six mois. Touchant à ces faits, la Commission, organe de la Majorité, devait les caractériser; ayant à les caractériser, elle ne pouvait le faire avec plus de modération. Du reste, en blâmant les faits, la Commission n'a point entendu accuser et inculper les personnes; il n'y a dans son langage aucune intention personnellement offensante pour aucun des membres de la Chambre; elle en fait la déclaration loyale, et la Minorité doit se contenter de cette déclaration.

La discussion se poursuit dans ces termes. M. de Lamartine répond à M. de Morny, M. Duchâtel répond à M. de Lamartine, M. de Rémusat répond à M. Duchâtel, M. Vitet, rapporteur de la Commission, répond à M. de Rémusat. Le moment de M. Dufaure est venu. C'est le moment où la Chambre, fatiguée et un peu éblouie de ces bataillons de raisonnements et de sophismes qui viennent de parader devant elle, soulevant force poussière et sonnant force fanfares, a besoin d'un résumé clair, qui semble impartial et qui ne le soit pas, qui affaiblisse certains arguments, qui en fortifie certains autres, qui surtout donne le mot aux consciences timorées et aux volontés indécises, tourmentées du désir de rendre un vote politique en se persuadant qu'elles rendent un vote de justice.

M. Dufaure appuie l'amendement de M. Desmousseaux de Givré. Il trouve, comme M. de Lamartine, dont il célèbre grandement le discours, que le Ministère demande à la Chambre un acte de proscription; comme M. Desmousseaux de Givré et M. de Rémusat, que le Ministère a compromis la Couronne, et que c'est une

faute à laquelle la Chambre doit soigneusement éviter de s'associer. Il reprend avec force quelques-uns des arguments qui ont été présentés depuis trois jours sur l'arme terrible qu'on veut mettre aux mains du Pouvoir contre le précieux et inaliénable droit de réunion, sans lequel il n'y a véritablement plus de liberté politique.

Nous l'avouons, cet argument est le seul qui nous ait paru décisif; et ce serait celui, ou nous nous trompons extrêmement, qui pourrait ébranler la Majorité, si elle s'était moins montée à prendre une revanche des insultes dont l'Opposition l'a poursuivie depuis six mois, et dans les banquets, et dans les discussions actuelles. M. Hébert peut voir combien il a été malhabile en donnant une extension si outrée aux lois suspectes, aux réglements et aux arrêts plus suspects encore qui arment le Pouvoir contre les réunions ayant un but politique. En effet, ni le discours de la Couronne, ni le paragraphe de l'Adresse ne contestent le droit de réunion. Ils se bornent, comme les orateurs ministériels l'ont fait observer aujourd'hui, mais trop tard, à blâmer les faits accomplis dans les banquets, beaucoup plus qu'ils ne blâment les banquets en eux-mêmes. A ce point de vue, nous ne saurions nier que le Ministère et la Majorité ne soient au moins dans leur droit, et nous ne voyons rien de sérieux dans les discours de l'Opposition, rien qui puisse agir sur un esprit impartial. Les arguments tirés du discours de la Couronne tombent devant la responsabilité ministérielle. Sur les questions politiques, la Couronne dit ce que le Cabinet lui fait dire, et il n'y a point de question plus politique que celle qui s'élève à l'occasion des manifestations politiques dont la France a été si occupée depuis six mois. Si, dans le même discours, se trouvent

des paroles pour ainsi dire intimes et personnelles, où le Roi parle de son grand âge, de ses services, de ses douleurs et de ses espérances, ce sont des accessoires, des formules qui ne changent rien au fond; la fiction constitutionnelle n'est pas plus blessée de cela qu'elle ne l'est de la présence même du Roi et de l'accent qu'il lui plaît de donner à tels ou tels des mots que le Ministère prononce par sa bouche.

Quant aux prétendus outrages, quant à la proscription surtout dont l'Opposition se prétend victime, c'est une déclamation risible. Ses membres étaient dans les banquets, mais ils n'y étaient plus avec le caractère inviolable de députés, caractère qui, d'ailleurs, ne peut en aucun cas soustraire un acte quelconque aux appréciations du Parlement. Cette pleine liberté d'appréciation que la tribune possède à l'égard de toutes les affaires et de toutes les personnes, elle la possède aussi, sans doute, à l'égard des actes extra-parlementaires des membres isolés du Parlement. Qu'est-ce qu'un membre de la Chambre dans l'intervalle des sessions? C'est un ancien député déjà nommé par la session future, c'est le vase matériel de l'inviolabilité; il l'a contenue, il la contiendra encore; mais, dans ce moment, elle n'y est plus. Quoi ! un gendarme peut mettre la main sur sa personne, et la libre voix de la tribune ne pourrait pas descendre sur ses actes, les examiner, les qualifier, lui présent, notez-bien ! ayant toute liberté de s'expliquer, de se justifier et de se défendre? On se rappelle les mémorables et sanglants exemples de nos anciennes assemblées (dont l'éloge a retenti au sein des banquets, et non ailleurs). Il y a eu des individus, des partis tout entiers attaqués, condamnés,

proscrits, exécutés pour des discours prononcés, pour des votes émis par eux en présence de l'Assemblée même qui les proscrivait, lorsqu'ils étaient revêtus de leur pleine puissance et couverts entièrement du manteau sacré de leur inviolabilité! En quoi ce que l'on propose aujourd'hui, la simple qualification de sentiments exprimés et d'actes accomplis en dehors du parlement, se peut-il comparer à ces excès et à ces crimes? Ducos, un jour, dans la Convention, s'écria : *Législateurs, rendez l'homme respectable à l'homme!* M. Dufaure, accommodant ce mot à la circonstance, s'écrie : Députés, rendez les députés respectables au député. C'est fort bien dit, mais ce n'est pas à la Majorité seulement qu'il fallait le dire, et cette Majorité n'a pas tort lorsqu'elle répond : premièrement, qu'elle respecte ses collègues, puisqu'elle déclare qu'elle n'incrimine pas leurs intentions; secondement, que depuis six mois ces mêmes collègues, qu'elle déclare respecter, la poursuivent elle-même dans le Parlement et hors du Parlement, en sa présence et en son absence, des épithètes les plus injurieuses, des imputations les plus blessantes et les plus attentatoires à son honneur. S'il y a des députés qui ne se soucient pas de rendre le député respectable non-seulement au député, mais au simple citoyen, à la foule, à l'illettré, à l'ignorant, assurément, ce sont les députés de l'Opposition.

Nous parlons ainsi pour être juste et vrai, et parce que notre conscience nous presse d'être sincère au milieu de tant de gens qui, de part et d'autre, le sont si peu. On sait notre opinion sur les banquets. Nous désapprouvons et le Ministère qui veut les interdire, et l'Opposition qui n'a pas su, qui n'a pas voulu, qui

ne saura pas et qui ne voudra pas donner à ces manifestations justes et utiles une mesure qui les empêche de devenir odieuses à quiconque ne cherche point le progrès dans le trouble et dans les révolutions. Après l'effroi, dommageable surtout aux idées de saine liberté, que quelques-uns de ces banquets ont répandues à tort ou à raison dans le pays, une délibération sur cet objet était inévitable, elle était nécessaire; il en devait même résulter un certain blâme, suffisant pour combattre l'abus sans attenter au droit. La maladresse des uns, la passion des autres, le conservatorisme à outrance, le libéralisme à outrance, la rage du *statu quo* et la rage du bouleversement, ont si bien manœuvré qu'une solution satisfaisante est devenue presque impossible; et voilà l'autorité légitime et la liberté légitime engagées dans un duel où, quoi qu'il arrive, elles seront toutes deux grièvement blessées.

Le vote sur l'amendement de M. Desmousseaux de Givré a eu lieu avec solennité. Après une épreuve par assis et levé déclarée douteuse, on a procédé au scrutin. Les députés ont répondu un à un à l'appel nominal, et chacun regagnait sa place après avoir voté. Quelques votes ont produit une vive sensation. M. de Belleyme, M. Allard, M. Paillard-Ducléré, beau-frère de M. de Montalivet, ont donné leur suffrage à l'amendement. Ce sont presque des défections. Ainsi a voté M. Clappier (du Var), un de ces hommes que l'on pourrait appeler la conscience de la Chambre. Le résultat a donné 413 votants, 185 voix pour l'amendement, 228 voix contre. La majorité, qui était de quatre-vingts voix il y a quelques jours, n'est plus que de quarante voix aujourd'hui. Restait à voter la rédaction de la Commission. La

Gauche a demandé un second scrutin, auquel elle s'est abstenue de prendre part, comptant que le nombre des votants, réduit aux 228 voix du Ministère, ne suffirait pas à valider le vote, et qu'ainsi le paragraphe ne pourrait être adopté. Cette tactique n'a pas réussi; plusieurs des membres qui avaient voté l'amendement ont voté contre le paragraphe. On discutera demain l'amendement de M. Sallandrouze (1)

---

12 février 1848.

L'amendement Sallandrouze a eu le sort des autres : la Chambre l'a rejeté, le Ministère est vainqueur. La victoire, à la vérité, est petite : 33 voix de majorité seule-

(1) Voilà les noms des Députés qui ont pris part aux banquets réformistes :

Abbattuci, Aragon (Ch. D'), Beaumont (Gustave), Beaumont (Somme), Berville, Bethmont, Boulay (de la Meurthe), de Cambacérès, Chambolle, Crémieux, Creton, Desjoberts, Doublat, Drault, Drouin de Lhuys, Dupont (de L'Eure), Duvergier de Hauranne, Etienne, Léon Faucher, Garnon, Garnier-Pagès, Gaultier de Rumilly, Glais Bizoin, Isambert, Lafayette (Georges), Lafayette (Oscar), de Lamartine, Ferdinand de Lasteyrie, Jules de Lasteyrie, Ledru-Rollin, Le Gorrec, Lefort Gonsolin, Lherbette, Le Graverand, Levasseur, de Malleville (Léon), Manuel, Marie, Marion, Marquis (Donatien), Mathey, Maurat-Ballange, Odilon-Barrot, Pagès (de l'Ariége), Pagès (de la Haute-Garonne), Paillet, Pérignon, Pieron, Quinette, Raimbaut, Roger, Royer, Siéyés (Léon de), Taillefer, Tassel, Vavin, Vivien.

ment. Mais aussi cette victoire n'a guère coûté. Il s'agissait de la réforme parlementaire. On appelle ainsi celle qui consisterait à éloigner de la Chambre certaines catégories de fonctionnaires. M. Sallandrouze et ses amis ne demandaient pas que cette réforme fût faite ; ils demandaient seulement qu'elle fût promise. M. Guizot, après avoir laissé les conservateurs jeunes et vieux agiter entre eux la question et se démontrer réciproquement leur désaccord, a déclaré que le moment d'entamer cette question n'était pas venu, qu'elle pourrait être discutée plus tard, qu'elle devrait l'être dans le courant de cette législature ; mais que, pour aujourd'hui, le Gouvernement ne voulait rien promettre. Là-dessus, grand tumulte. La Majorité s'agite. En vain M. Berryer monte à la tribune. La présence de ce grand orateur n'y fait rien ; on prêterait plus volontiers l'oreille à M. Blanqui; car M. Blanqui est, après M. Sallandrouze, l'homme de la minute, c'est lui qui peut faire connaître la pensée de la fraction dissidente, d'où est sorti l'amendement. M. Berryer ne promet que de fortes et éloquentes lumières sur la question elle-même ; M. Blanqui est un chiffre : il représente vingt ou vingt-cinq boules ministérielles qui vont tomber dans l'urne contre le Ministère, et M. Guizot a déclaré que le rejet de l'amendement est une question de Cabinet! Cependant M. Thiers l'emporte sur M. Blanqui. M. Thiers et M. de Rémusat oublient en toute hâte qu'ils ont jadis enterré la proposition Remilly. Ils déclarent que la réforme parlementaire est la plus grande des questions intérieures ; ils prient la majorité de remarquer qu'elle est divisée sur cette question, elle qui se dit si forte de son unité ; ils s'emparent des paroles de M. Guizot, constatant lui-même la division de son parti

et déclarant que, pour présenter un projet, il attendra que l'idée de la réforme parlementaire réunisse tous ceux qu'elle sépare et satisfasse tous ceux qui la repoussent. M. Thiers et M. de Rémusat concluent que la majorité est dissoute, qu'elle ne fait pas ce qu'elle veut, que le Cabinet est incapable de la conduire. Les cris, les interruptions, les dénégations, les affirmations redoublent. Les messages se croisent d'une extrémité de la Chambre à l'autre; chaque parti envoie chercher ses amis absents et même malades. Enfin on vote, et l'amendement succombe sous 222 voix contre 189. Il y avait 411 votants, deux de moins qu'hier.

Nous ne dirons rien de la réforme parlementaire. En principe, elle est généralement admise ; le Ministère n'en conteste que l'opportunité. C'est là-dessus que la discussion a roulé tout entière, et le parti conservateur y a seul pris part. Il y a trois opinions. M. Sallandrouze, M. Clappier (des Bouches-du-Rhône), M. Blanqui et leurs amis, parmi lesquels il faut compter M. Emile de Girardin, demandent qu'on s'en occupe *tout de suite*. M. de Morny, au nom d'une autre fraction, demande que la réforme soit promise cette année, et abordée *l'année prochaine*, de façon à ce qu'on puisse la faire traîner jusqu'à la fin de la législature. M. de Goulard demande que la réforme soit faite *un jour*. Des trois nuances du parti conservateur, c'est celle qui a davantage le reflet du Ministère. M. Guizot, brochant sur le tout, se déclara prêt à proposer la réforme, lorsque MM. Sallandrouze, de Morny et de Goulard la voudront en commun, de la même façon, sur les mêmes bases, dans le même moment. C'est ce qui s'appelle renvoyer aux kalendes grecques; mais on peut hardiment affir-

mer que le Cabinet lui-même rapprochera de beaucoup ce terme fantastique, si l'Opposition sait se gouverner avec quelque habileté.

Les jeunes conservateurs ont beaucoup parlé, et non sans mérite. Cependant il faut avouer que les talents sont encore plus jeunes que les personnes. Ils ont chacun leur genre de facilité : M. Sallandrouze, une facilité de salon; M. Clappier (des Bouches-du-Rhône), une facilité de palais; M. de Goulard, une facilité de bureau; M. de Morny, presque une facilité de tribune; M. Blanqui, une facilité de commis-voyageur; mais il vise au délicat, et c'est ce qui le gâte. M. Clappier (des Bouches-du-Rhône) a parlé le plus longtemps et a le mieux réussi. Il a bien soutenu sa thèse, et par de bons arguments. La gravité seule lui manque. Il a une mimique provençale presque aussi grotesque en son genre que celle de M. Cousin.

Enfin, la voilà donc terminée, cette interminable discussion. L'ensemble du projet d'Adresse a été voté par 241 voix sur 244 suffrages. L'Opposition s'est abstenue.

Dix-neuf séances et deux préliminaires ! Otez-en quatre ou cinq discours, il n'en reste rien. Des récriminations, des contradictions, des injures, des impuissances, c'est la part commune des deux grands partis qui se sont tant combattus. Ni l'un ni l'autre n'a fait un seul progrès, ni l'un ni l'autre ne s'est débarrassé d'un seul préjugé. Ils ont alternativement soutenu le pour et le contre et se sont tour à tour blessés de leurs propres armes. Que M. Ledru-Rollin se console : personne n'a été plus battu que lui dans cette discussion, personne ne s'est moins défendu et personne n'a plus gagné, si le principal espoir des idées qu'il représente

est tout entier dans la lente et continuelle dégradation des vraies idées de Gouvernement.

LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

21 février 1848.

I. Rien de plus bizarre et en même temps de plus triste que la situation où se trouvent aujourd'hui, en face l'un de l'autre, le Gouvernement et l'Opposition. Ils se sont jetés dans un dédale d'embarras risibles; mais de ces embarras peuvent sortir et vont presque certainement sortir les complications les plus alarmantes pour le pays.

Qu'y a-t-il au fond de cette grande manifestation qui se prépare pour demain (1)? Deux principes également précieux, également nécessaires, que toute société sage doit concilier, et que séparent violemment, pour les opposer l'un à l'autre, deux partis qui ont également peur du combat qu'ils se livrent, qui redoutent également la victoire et la défaite.

Oui, au moment où va enfin se célébrer ce banquet si longtemps annoncé, on peut dire, et il est visible que l'Opposition regrette d'avoir pris l'engagement de le faire, que le Ministère regrette d'avoir pris l'engagement de l'empêcher.

(1) Le banquet.

De part et d'autre on a suivi les subalternes. Le Ministère, qui laisse aujourd'hui percer ses angoisses, et qui demande presque grâce dans le *Journal des Débats*, soutient à contre cœur la théorie imprudente et insensée de M. Hébert contre le droit de réunion. L'Opposition, déjà notablement réduite, puisque quatre-vingt-quinze députés seulement se rendent au banquet cède principalement à la volonté de ses journaux.

Maintenant, après s'être longtemps poussés, taquinés, défiés, insultés, les voici en présence, forcés d'engager une lutte dont le résultat, en admettant qu'on puisse éviter tout désordre immédiat, sera — ou le renversement du Cabinet et la dissolution de la Chambre par une émeute de Députés, de Pairs de France et de gardes nationaux, — ou la présentation et le vote d'une loi contre le droit de réunion. Ni M. Guizot, ni M. Odilon-Barrot ne comptaient aller si loin.

Que faudrait-il pour qu'une révolution tout entière s'échappât de cette situation violente? Un peu de hardiesse de part et d'autre ! Mais la hardiesse que les chefs n'ont pas, les subalternes, ceux qui ne paraissent qu'à peine et qui font tout, en sont largement pourvus.

M. Guizot le sait, M. Barrot le sait mieux encore. M. Guizot sait qu'il ne manque pas de gens dans le parti conservateur, décidés à accepter, à compléter même la théorie de M. Hébert contre le droit d'association. M. Barrot, qui va dîner pour élever au ministère M. Thiers, *qui ne dîne pas*, n'ignore nullement où on le conduit. C'est bien à lui qu'on peut appliquer cette parole dite à saint Pierre : « Un autre te liera et te mènera » où tu ne voudras point aller. » Est-ce lui qui a conçu

et ordonné cette immense manifestation, qui a convoqué ces dix mille gardes nationaux, ces députations des écoles, qui a fait annoncer qu'à jour et heure fixes toute la partie turbulente de la population se rassemblerait sous le commandement des gardiens de l'ordre public pour aller braver l'autorité? Non, ce n'est pas lui! Nous voyons bien sa signature au bas des convocations; nous savons bien qu'il sera le seul orateur du banquet et le principal héros de la fête... Cependant, nous répétons que ce n'est pas lui qui a voulu cette manifestation telle qu'elle aura lieu, et que personne n'y portera un cœur plus troublé que le sien. En effet, qu'a-t-il à gagner là, lui? Si le droit de réunion, entendu dans le sens des banquets, triomphe, M. Odilon-Barrot pourra jouir encore de quelques ovations comme celles qui ont rempli pour lui les six mois qui viennent de s'écouler; mais il ne tardera guère à n'y plus briller qu'au second rang. Si le Ministère, vaincu dans la rue, tient bon et veut prendre sa revanche dans les Chambres, M. Odilon-Barrot perdra même ce faible avantage et devra se résigner aux succès qu'il peut obtenir dans le Parlement.

On nous dit, il est vrai, qu'il s'agit de défendre une liberté précieuse à tous les citoyens, de sauver le droit de réunion et d'en constater la légalité. En notre âme et conscience, ce sont là de purs prétextes! On veut uniquement et simplement, par un acte extra-parlementaire, renverser le Cabinet, qu'on ne peut autrement abattre; et, pour arriver plus sûrement aux fins qu'on se propose, on demande, ou plutôt on se laisse imposer le concours des hommes et des passions qui veulent renverser le Gouvernement. On en a peur de ce concours, grandement peur; mais on a peur aussi et grandement peur de

le refuser. D'ailleurs, s'il manque, on ne peut rien et on est ridicule.

M. Barrot et ses amis, des hommes de liberté, des hommes de légalité ! C'est se moquer. Remarquons, d'abord, que, pour constater demain la légalité du droit de réunion, on va violer publiquement, par la force, deux lois : 1° la loi sur la garde nationale, qui défend aux gardes nationaux de se réunir, à moins qu'ils ne soient légalement convoqués ; 2° la loi sur les attroupements. Nous ne disons rien de la loi et des ordonnances contre les banquets, invoquées par le Ministère ; cette législation est plus que douteuse. Néanmoins, il est de fait qu'on met l'autorité dans l'impossibilité matérielle d'en poursuivre l'application, puisque la présence, dans la réunion, de trois ou quatre pairs de France obligerait le Ministère public à poursuivre une centaine de députés et un nombre considérable d'autres personnes devant la Cour des Pairs. Il ne faut pas parler ici de légalité. On s'est arrangé pour être en force et en nombre, et, à la faveur de cette force et de ce nombre, on brave le Gouvernement et la loi, voilà tout. Le tour est bon, la tactique est adroite ; mais rien n'est moins légal, et rien ne protége moins le droit qu'on invoque. Demain soir, il sera prouvé que cinquante mille personnes, ayant à leur tête des députés et des pairs de France, ont pour elles un droit et une légalité que vingt personnes seulement ne sont pas aptes à exercer. Cela n'est pas nouveau. Depuis longtemps, en France, tout le monde connaît le droit de la force ; ce que l'on n'y connaît pas, et ce que l'on continuera de n'y pas connaître, c'est la force du droit.

Ce même M. Odilon-Barrot, ces mêmes députés qui

le suivent, ce même M. Thiers qui les conseille et au profit duquel ils se meuvent, ces mêmes journaux qui les entraînent tous vers des événements et vers un avenir que bien peu d'entre eux oseraient regarder en face, qu'ont-ils fait pour la liberté? quels gages ont-ils donnés? quels services s'apprêtent-ils à lui rendre? Il y a trois ans, pour ne pas remonter plus haut, ils s'acharnaient tous, ils forçaient le Pouvoir de s'acharner avec eux sur ces mêmes lois de la Révolution qu'on invoque aujourd'hui contre eux, pour en tirer, quoi? des arrêts de proscription contre une congrégation religieuse. La loi était bonne; elle était sainte et digne de tous les respects. M. Hébert, piqué du même zèle de despotisme qu'aujourd'hui, ne se contentait pas de célébrer, aux applaudissements de l'Opposition, cette loi si salutaire : il tirait profit pour sa cause des arrêts de l'ancien Parlement, et l'Opposition trouvait trop juste de faire exécuter, en 1845, des édits de colère et d'iniquité rendus en 1762. M. Hébert eut ce jour-là du succès sur les bancs de la Gauche, il se fit pardonner plus d'un réquisitoire, et le Ministère, dès-lors, voulut se fortifier de sa faconde normande. A la même époque, l'Opposition contestait unanimement aux Évêques le droit de s'ÉCRIRE! Elle leur reconnaissait à peine le droit de pétitionner, et elle ne parlait de leurs réclamations qu'en les insultant du nom *d'émeute épiscopale*. Demandez-lui aujourd'hui, demandez à M. Thiers, au *Constitutionnel*, au *Siècle*, au *National*, ce qu'ils pensent de la liberté d'enseignement, de la liberté d'association, de toutes les libertés civiles dont la religion peut faire usage! Vous les trouverez d'accord avec le *Journal des Débats*, et pires que lui. Si, au lieu de soixante banquets, il

y avait eu, dans l'intervalle des sessions, quinze ou vingt processions de la Fête-Dieu, sans troubles, sans discours, sans bannières, et qu'il eût plu au Ministère de flétrir ces paisibles manifestations, pense-t-on que l'Opposition aurait pris parti pour les manifestations en elles-mêmes et pour les députés qui se seraient permis d'y assister?

Encore une fois, ce n'est pas la liberté que l'Opposition veut défendre demain. Elle n'agit que pour sa liberté à elle; liberté fausse et tumultueuse, dont elle a peur la première et avec raison, car les conquêtes qu'elle pourra faire ne serviront qu'à la placer davantage sous le joug des factions radicales. Or, les factions radicales sont radicalement funestes à la liberté. Toujours elles l'ont ou supprimée à leur profit, ou rendue tellement odieuse, qu'à la fin les majorités, épouvantées de ses excès sauvages, ont regardé le despotisme comme un désirable abri.

Et voilà justement ce qui nous désole. Nous ne le cacherons pas : également en dehors des deux partis qui vont se mesurer demain, nous les redoutons également. L'un compromet l'ordre, l'autre compromet la liberté. Entre le Ministère qui conteste aux citoyens le droit de se réunir, et l'Opposition qui proscrit toute liberté qui n'est pas pour elle, qui proscrit l'usage même des libertés dont elle se sert le plus, nous n'avons pas de choix, pas de vœux à faire. Nous respectons trop l'ordre et nous aimons trop la liberté pour être avec ceux-ci ou avec ceux-là. Le cœur plein de tristesse, nous contemplons ces luttes de la ruse et de la force, où chaque parti invoque des divinités qu'il trahit; et nous demandons à Dieu de ne pas permettre que le droit succombe au choc de ces parjures.

Même date.

II. Un grave incident a eu lieu aujourd'hui à la Chambre des Députés. M. Odilon-Barrot, inquiet des mesures que le Gouvernement se propose de prendre dans la situation où l'Opposition l'a placé, a voulu savoir du Cabinet ce qu'il compte faire, lui déclarant qu'il le rend responsable de tous les malheurs qui pourraient arriver. En même temps il a désavoué sinon l'esprit, du moins les termes de la proclamation publiée ce matin dans les journaux. C'est bien toujours le même homme, s'avançant plus qu'il ne veut, quitte à reculer plus qu'il ne convient! M. Duchâtel a répondu qu'on avait poussé le Gouvernement à bout et qu'il ne tolèrerait pas une manifestation qui élève pouvoir contre pouvoir. Cette déclaration, fortement appuyée par le Centre, a produit une sensation vive et douloureuse, comme si la guerre civile venait d'être déclarée.

Ce soir, le Ministère a fait afficher dans Paris diverses proclamations. De forts attroupements se forment autour de ces affiches. Paris prend la physionomie de ses plus mauvais jours.

P.-S. La *Patrie,* que nous recevons à l'instant, nous apprend que l'Opposition renonce au banquet. Nous la félicitons de cette révolution tardive, et nous conseillons en même temps au Ministère de célébrer modestement sa victoire. L'insolence de ses journaux l'a aussi mal servi dans cette affaire que la fougue sophistique de M. Hébert.

Le désordre matériel est évité, grâce à Dieu ; la question n'est pas finie !

---

22 février.

III. La piteuse manœuvre des députés de l'Opposition n'a pu prévenir l'émeute ; elle l'a tout au plus mitigée. Les passions violentes, mises en mouvement avec tant d'art et de persévérance, ne se soucient point des semblants de légalité. Par ce qui s'est passé, on peut juger de ce qui aurait eu lieu si le Gouvernement n'avait pas mis obstacle à la manifestation *réformiste*, ou, pour l'appeler de son vrai nom, à la manifestation révolutionnaire annoncée pour aujourd'hui. Comment retenir cette foule animée de si mauvais desseins, et qu'aurait encouragée la présence des gardes nationaux en uniforme ?

Pendant que ces choses se passaient, on discutait à la Chambre le renouvellement du privilége de la Banque de Bordeaux. C'est une justice à rendre aux divers orateurs qui ont pris la parole : ils étaient tout à leur sujet, et ils ont discuté en conscience. L'Assemblée offrait un spectacle singulier. Elle était à la fois sérieuse et inattentive. Les aides-de-camp de l'un et de l'autre parti se donnaient un mouvement inaccoutumé. M. Guizot, arrivé des premiers, quittait lui-même très souvent la salle. M. Thiers a paru et disparu à deux ou

trois reprises. M. Duchâtel ne s'est point montré. M. Odilon-Barrot a fait son entrée vers trois heures, et peu à peu les bancs de l'Opposition se sont garnis. La présence de M. Barrot a fait une certaine sensation. Le pauvre homme a humé cette rumeur avec un contentement visible. Jamais sa *pose* ne fut plus olympienne; jamais sa main ne s'enfonça plus majestueusement dans son gilet. Avec tous ces airs, un fond excessif d'embarras. On ne se lassait point de contempler cette vanité penaude. Il a signé et fait signer l'acte d'accusation dressé par une soixantaine de ses collègues contre le Ministère et l'a porté sur le bureau du Président. Il y avait été devancé par M. de Genoude et par M. Duvergier de Hauranne. Cet acte d'accusation est un article du *Siècle,* ni plus ni moins.

M. Thiers, dit-on, a senti le ridicule d'une pareille mesure et s'y est opposé de tout son pouvoir. Mais il fallait que M. Barrot et ses collègues fissent quelque chose d'éclatant. Ils accusent le Ministère le jour même où leur habileté lui permet de sauver l'ordre public mis en péril par eux! On ajoute que l'Opposition modérée, dirigée par MM. Thiers et de Rémusat, doit, de son côté, présenter une Adresse au Roi pour lui demander de remplacer le Cabinet. Voilà encore un coup bien médité et qui promet de grands résultats! Nous doutons que ces petits moyens satisfassent le comité électoral du II^e^ arrondissement, qui somme ce matin tous les députés de la Gauche de donner leur démission.

23 février.

IV. Ce matin, le caractère de la situation était celui d'une émeute vaincue; ce soir, le Cabinet se retire et la révolution est commencée.

Différentes versions se répandent sur les causes de la chute du Cabinet. Il y a quelques heures, personne ne s'y attendait, ni dans la presse, ni dans les Chambres, ni dans le Ministère. On dit qu'une compagnie de la garde nationale a donné ses armes aux insurgés; on dit que la troupe a refusé de tirer; on dit que les terreurs de M. Dupin ont déterminé la Couronne. Nous avons aussi notre avis : nous disons que Dieu appesantit sa main sur cette société qui a méprisé obstinément ses lois, et qu'il la livre, sans force et sans conseil, à un avenir plein de ténèbres et d'épouvante.

Aucun esprit doué d'un peu de bon sens n'attribuera aux passions politiques les événements qui viennent de s'accomplir. Odilon-Barrot et ses amis ont voulu faire de la politique, ont cru en faire; mais ce ne sont pas eux qui l'emportent. On peut dire qu'ils triomphent en aveugles et que leurs yeux ne tarderont pas à s'ouvrir. Le mouvement n'est pas politique dans la pensée de ceux qui ont tout fait, sinon tout préparé; il est socialiste. On n'ose pas l'avouer aujourd'hui, on le saura demain.

Qui croira que tout va finir par l'avénement de M. Molé et par la réforme insignifiante que la Gauche demandait à M. Guizot ?

Dans huit jours, l'émotion qui agite Paris règnera dans toute la France. Partout les passions soulevées trouveront l'autorité incertaine et défaillante. Elles s'enhardiront de ses peurs, et c'est au milieu de ce désordre, de cette anarchie, qu'il faudra procéder à des élections générales !

Que deviendra l'ordre ? que deviendra la liberté ? quel sera le contre-coup de notre désorganisation dans l'Europe entière ?

Que deviendra la France elle-même, aux mains de ceux qui vont demain la gouverner ?

Ils l'ont voulu, ils le veulent ! Ils se sont dit qu'ils pourraient gouverner le peuple en lui laissant oublier, en lui arrachant systématiquement toutes les croyances religieuses, tous les sentiments que sont la source de l'espérance, de la résignation et du respect. Ils ont méprisé la loi divine, et Dieu leur a dit à son tour : Que votre volonté soit faite !

Jamais, depuis nos plus sombres jours, l'avenir ne fut aussi menaçant. Nous avons dit plus d'une fois que ce gouvernement, qui résistait sans force connue aux chocs les plus violents, tomberait un matin par hasard. Il tombe en combattant des insensés qui ont fait toutes les maladresses possibles pour le rendre fort, au moment où il était seul à maintenir l'ordre matériel contre le désordre moral qu'il a laissé s'accomplir et à la ruine duquel il a activement travaillé ; il tombe maître d'une immense majorité dans les deux Chambres, poussé dans l'abîme par M. Odilon-Barrot et par M. de Boissy, terrassé par quelques bourgeois et quelques enfants de Paris, qui crient *Vive la réforme !* au milieu de la ville muette de stupeur !

Le doigt de Dieu est là. Heureux, dans le désastre com-

mun, ceux qui sauront reconnaître ce signe et s'incliner à temps sous la main qui va châtier le monde !

LE VINGT-QUATRE FÉVRIER 1848.

Je n'avais pu, le 24 février au soir, dire dans le journal toute ma pensée sur les événements de la journée. Je la retrouve dans une lettre écrite le même jour à un ami.

24 février, à minuit.

.... J'allais me rendre à la Chambre. C*** entra. — Eh bien, me dit-il, c'est fini. — Quoi? qu'est-ce qui est fini? — La monarchie de Juillet. Louis-Philippe se sauve, et le peuple est aux Tuileries.

— Comment ! les Tuileries sont à deux pas d'ici, nous n'avons pas entendu un coup de canon, et le peuple... — J'en viens. L'on pille.

Je me précipitai dehors. Notre rue du Bac était presque déserte. Les passants se dirigeaient vers le Pont-Royal où retentissaient de confuses clameurs. Passa un ouvrier sur un cheval de troupe, brandissant un fusil de munition et hurlant d'une voix enrouée. Jusqu'alors j'avais douté, je ne doutai plus. J'arrivai aux Tuileries. Quel spectacle ! Mais je l'avais déjà vu. Presqu'enfant, j'avais assisté à la prise des Tuileries, en 1830. Je revis

dans la cour et sur la place ces mêmes gamins chargés d'armes et d'habits militaires ; j'entendis ces mêmes coups de fusil tirés au hasard par des gens du peuple ivres de leur soudaine victoire. On criait : *A bas Guizot!* comme on avait crié : *A bas Polignac !* On saluait dans la foule, avec la même allégresse, l'uniforme de la garde nationale. Cet uniforme, aussi bien qu'en 1830, a fait la principale besogne et sans se donner beaucoup de peine. Nous verrons combien de temps il sera populaire.

Le peuple, entré dans le palais, le dévastait, toujours comme en 1830. Déjà des hommes étaient occupés à crever les toitures. Les meubles, les étoffes, les papiers surtout volaient par les fenêtres. Un grand bûcher était alimenté par ces objets et on lui jetait sans cesse quelque chose à dévorer.

Au-dessus du premier guichet par lequel on débouche du Carrousel sur le quai, un entresol servait de magasin pour les provisions de bouche. Des insurgés s'étant introduits là, en faisaient pleuvoir des boîtes de conserves qu'on se disputait sur le pavé à coups de poings, comme jadis aux distributions publiques. S'il était venu à la pensée de ces vainqueurs de monter plus haut dans la galerie et de distribuer de la même façon les tableaux des vieux maîtres, personne ne les eût empêchés ; la foule, en bas, ce serait partagé une toile de Raphaël avec le même plaisir. On le fait peut-être au moment où je t'écris ; on le fera peut-être demain.

Je ne voudrais pas garantir aux Parisiens qu'ils se promèneront cet été sous les ombrages des Tuileries. La populace aime à détruire les palais : elle sent que ces magnificences ne sont pas faites pour elle, elle n'en jouit pas, elle ne les aime pas ; elle se hâte de briser, de sac-

cager : un secret instinct l'avertit que son règne sera court. En fait de chefs-d'œuvre des arts, le peuple n'a jamais goûté que ceux qui ornaient jadis les églises. Ceux-là vraiment étaient à lui. Depuis qu'il a cessé de les comprendre, rien n'est à l'abri de sa fureur (1).

Je regardais, assez tristement, tu peux le penser. Un monsieur *très comme il faut*, embelli d'une paire de lunettes d'or, crut devoir me faire part de ses impressions. Il avait une physionomie que tu vas te représenter: — Monsieur, me dit-il, cette scène est pittoresque. — Monsieur, lui répondis-je, elle n'est pas moins instructive. — Oui, poursuivit-il, elle prouve que le peuple français sait toujours conquérir sa liberté. Nous allons avoir la réforme, monsieur! Thiers est ministre. — Monsieur, continuai-je, ce que vous voyez signifie quelque chose encore. Cela veut dire que rien ne garantit plus ni votre propriété, ni votre vie, et qu'on peut tout à l'heure vous prendre vos lunettes. Vous aurez la réforme, et probablement aussi la Convention.

Je n'eus pas le courage de rester longtemps mêlé à ces pillards et à ces imbéciles. Je n'eus pas non plus la curiosité d'aller au Palais-Royal où le même spectacle se donnait, non moins sauvage. Je regagnai le pont, en traversant de nouveau la place du Carrousel. On y voyait la trace des feux du bivouac. Une petite armée avait passé la nuit devant la demeure du souverain, et, quelques heures après, les insurgés y pénétraient les mains dans leurs poches. La compagnie de garde nationale qui, la

(1) Je me trompais. Un crucifix, trouvé dans la chapelle, fut respecté, grâce à quelques jeunes gens chrétiens, et porté respectueusement à St-Roch.

première, a franchi la grille, était commandée par le philosophe républicain Buchez. Ils se sont présentés, ils ont dit aux officiers surpris : Que voulez-vous? Allez-vous en ! Et les baïonnettes sont rentrées au fourreau. Le Roi est parti. Il s'est sauvé par le jardin. C'est Girardin qui lui a conseillé l'abdication; c'est Crémieux qui l'a reconduit. Girardin ! Crémieux ! Louis-Philippe est monté en fiacre sur la place de la Révolution, et s'est dirigé vers St-Cloud. Personne n'y a pris garde. O justice de Dieu!

On raconte que le duc de Montpensier, dans sa précipitation, a oublié sa femme; cette pauvre jeune princesse a été trouvée errante et effrayée dans le palais envahi. Jamais rien ne s'est vu de tel. C'est un vertige. Tous ces princes sont braves et l'ont prouvé. M. le duc de Montpensier était le plus *avancé* de la famille. C'est lui qui donnait des fêtes aux gens de lettres et qui invitait Quinet à ses déjeûners de Vincennes, pour montrer la largeur de son esprit.

Sur le Pont-Royal, je vis une troupe d'individus de mauvaise mine, un tiers presqu'enfants, au milieu desquels gesticulait, le sabre nu, avec des grimaces d'énergumène, un capitaine de grenadiers de la garde nationale. Il criait : *A la Chambre ! A la Chambre! Allons les F..... à la porte!* La bande répétait : *A la Chambre! A la Chambre !* Les curieux, en petit nombre, regardaient sans bouger. Il était facile de lire une sorte de consternation sur le visage de quiconque portait un habit décent. Voilà ce que je n'avais point vu en 1830, ou ce que je n'avais ni senti, ni remarqué. A la Chambre ! cela signifiait plus que le pillage des Tuileries; c'était le vrai souverain qu'on allait détrôner.

Je suivis de loin ce groupe, qui se grossit un peu en

parcourant le quai d'Orsay. Ils sont entrés dans l'Assemblée sans coup férir. Si les députés l'avaient voulu, ils étaient assez nombreux pour chasser à coups de poings les envahisseurs. Personne n'eut la pensée de résister. Chacun de ces législateurs ne songea qu'à ne point mourir sur sa chaise curule. Le duc de Nemours était là, le comte de Paris, la duchesse d'Orléans. A l'exception de cette princesse, de cette mère, tout a manqué de dignité, tout a manqué de courage. Si les gens du peuple avaient entraîné l'enfant royal et sa mère pour les jeter à la Seine, eût-on essayé de les sauver?

Au milieu d'un tohu-bohu indigne, Lamartine, Crémieux et quelques autres ont proclamé, fait et défait ce qu'ils ont voulu, d'accord avec le *peuple souverain* que je viens de te décrire. Nous allons voir des belles lâchetés si le mouvement n'est pas contenu, et quand même on le contiendrait! Enfin, après quelques heures de vacarme, il n'y avait plus ni roi, ni prince royal, ni régent, ni régente, ni charte, ni chambre. Voilà comment finit un gouvernement constitutionnel.

Je quittai la salle, abîmé dans des réflexions qui ne me permettaient plus de voir ce qui se passait autour de moi. Spectateur assidu, depuis plusieurs années, des débats parlementaires, j'avais souvent emporté des séances de la chambre élective les plus douloureuses émotions, prévoyant une fin, mais ne la prévoyant ni si prompte, ni telle.

Là résidait le vrai Pouvoir. Il était inintelligent et indigne. Quelles passions égoïstes, ignorantes, brutales, ennemies les unes des autres, s'accordaient néanmoins dans cette salle, pour accabler en commun toutes les idées généreuses!

Là j'ai vu, le 3 mai 1845, toute la Gauche, ameutée par Thiers, emporter sans combat un vote de proscription contre les Jésuites. C'est ainsi qu'ils avaient célébré la fête du Roi. Et pourquoi, grand Dieu! Que leur avaient fait les Jésuites? Qui demandait, en France, que ces religieux fussent proscrits? M. Thiers voulait rajeunir sa popularité. Il avait besoin des éloges de Sue, de Quinet, de Michelet; il aspirait à devenir le héros de l'Université voltairienne. Le Ministère était honteux de cette lâcheté méchante; il n'osa point s'y opposer. Il n'eût pas le courage de venir déclarer que les Jésuites ne faisaient aucun mal, qu'il les protégerait comme tous les citoyens qui observent les lois et respectent l'ordre, et que si on voulait des proscriptions, il fallait chercher un autre instrument. Dupin, procureur-général près la Cour de Cassation; Hébert, celui qui était ministre ce matin, apportèrent le concours de leur éloquence à Thiers et à Barrot. Ils demandèrent au Gouvernement d'appliquer les édits du parlement de Louis XV et la loi révolutionnaire de 1792 contre les congrégations religieuses. Ce pauvre Martin du Nord, en gémissant, promit d'être aussi persécuteur qu'on le voudrait, et la chose fut faite.

Cette loi de 1792, rendue à la vie pour servir contre les Jésuites, est la même que Duchâtel et Hébert ont invoquée pour interdire les banquets. Il en est résulté le coup de pied populaire qui abat aujourd'hui Duchâtel, Dupin, Hébert, Thiers, Odilon-Barrot, la Chambre, la Charte et la Dynastie. Mais tous ceux que les arrêts de la justice divine vont frapper n'en liront pas les motifs, assez clairs pourtant!

Encore un détail. Parmi les individus qui se sont le plus agités et qui, peut-être, ont le plus agi dans la cohue qui

défaisait tantôt la royauté constitutionnelle, j'ai remarqué un comédien. De tels personnages sont ordinaires en ces sortes de scènes. Quand les Pouvoirs tombent de ces chutes irrémédiables, toujours ils peuvent reconnaître parmi les mains qui leur attachent la corde au cou, celles de quelques esclaves favoris. Si le maître encore tout puissant veut connaître ceux qui le haïssent davantage, qu'il regarde ceux qui servent le plus à ses plaisirs. Toute âme flétrie dans sa dignité primordiale est irréconciliable ennemie de la société.

J'ai parcouru ce soir la rue St-Honoré. Les filles publiques ne se trompent point à ce qui se passe. Elles sont dans l'allégresse. Plusieurs se sont ornées de bonnets phrygiens; elles chantent d'une voix avinée : *Mourir pour la patrie*, et l'une d'elles m'a gratifié, en passant, du titre de citoyen et du tutoiement fraternel. C'est la première fois qu'on me fait cet honneur. La demoiselle méritait bien une correction, mais il faut respecter une égale.

On fabrique quelque part un Pouvoir. L'officine est à l'Hôtel-de-Ville, d'où nous avons reçu ce soir une première proclamation que tu verras dans les journaux. J'ai appris, par cette proclamation, que j'avais nommé (en ma qualité de membre du peuple souverain) le *citoyen* Etienne Arago directeur-général des postes, et fait *un* préfet de police de *deux* autres *citoyens* dont les noms me sont inconnus. Mais j'aurai le temps de les apprendre! Quel sera le reste? Que mettra-t-on dans le Gouvernement? En tous cas, il en faut un, et le mélange hétéroclite que nous annonce la proclamation est peut-être ce que l'on peut avoir en ce moment de meilleur. On ne peut pas croire que Lamartine soit devenu un terroriste. Marrast.

Ledru-Rollin, Arago, Marie sont des bourgeois, et des bourgeois qui doivent avoir peur autant pour le moins que ceux qu'ils font trembler.

En attendant, une chose est sûre : c'est que l'obéissance de Paris et de la France ne manquera pas à ces Messieurs ou à ces citoyens. Nous avons fait nous-mêmes notre soumission, comme tu le verras par le journal de demain. Prie le bon Dieu pour moi. Tout ce que je vais écrire pendant quelques jours, on croira que c'est le clergé qui le dit. Je voudrais bien qu'un autre en eût l'honneur et la responsabilité. Les quelques lignes que tu liras ont été tracées par moi sous les yeux de Montalembert, qui les a approuvées. Il n'y avait au journal que la rédaction, et personne de plus. Montalembert seul est venu nous apporter ses conseils et nous serrer la main. C'est le seul aussi de tous nos amis qui ait en ce moment quelques bonnes raisons pour quitter Paris, ou tout au moins pour ne pas se montrer dans les rues. Nous avons été d'autant plus touchés de le voir que nous étions un peu brouillés depuis quelque temps. Il est fort triste et il tremble pour l'Eglise; mais sa tristesse et ses alarmes sont d'un chrétien. Nous nous sommes dit : C'est maintenant qu'il faut servir !

Demain, sans doute, nous aurons la *République*. Quelle autre chose est possible ? Adieu. Puisses-tu n'entendre jamais tirer des coups de fusil sous les fenêtres de la chambre où dorment ta femme et tes enfants !

RÉVOLUTION OU RÉPUBLIQUE.

La révolution faite, il s'agissait d'empêcher la guerre civile et l'anarchie. Un gouvernement avait surgi de l'émeute, on l'accepta, et on le soutint afin de pouvoir le contenir. Ce mouvement fut général et instinctif; la réflexion le confirma. Il fallait essayer de la république. Tout autre parti était impossible. Les catholiques voulurent sincèrement tenter l'expérience. Ce fut le sentiment unanime des Évêques. Sans concert, sous l'empire des circonstances, mais en même temps par le libre conseil de leur sagesse, ils donnèrent publiquement des instructions dans ce sens. Leurs mandements, recueillis et publiés par l'*Univers*, confirment pleinement la ligne que le journal avait adoptée. Il la suivit après eux. S'ils en avaient pris une autre, il les aurait suivis encore.

Après un moment d'effroi, nous eûmes quelques jours

d'illusion. Le Gouvernement provisoire avait la possibilité de faire beaucoup de bien à la Religion. Il se contenta de ne pas trop user de la facilité de lui faire beaucoup de mal. Nous lui sûmes gré même de cela. C'eût été une grande faute de l'engager, par notre attitude, dans une voie où ses préjugés le poussaient et où le parti conservateur, quoiqu'instruit par la foudre, n'aurait pas été de taille et d'humeur à l'arrêter.

Cette prudence, alors si approuvée, nous a été depuis reprochée amèrement. On a relu ces pages improvisées au milieu de tant d'émotions. On y a trouvé des prévisions fausses, des contradictions. Il est certain, pour ce qui me concerne, que je n'ai pas toujours lu dans l'avenir et que les faits ne sont pas arrivés infailliblement comme je les avais annoncés et comme je les avais désirés. Plus d'une fois ils se sont contredits et m'ont forcé à me contredire moi-même.

Je n'aspire pas à l'honneur d'avoir prophétisé, je revendique seulement l'honneur d'avoir été sincère. Mon opinion au moment où j'écrivais, ne m'était pas exclusivement personnelle ; elle était celle aussi d'une grande et honorable portion du public. J'ai espéré, j'ai attendu, j'ai pris patience, je me suis indigné, j'ai changé comme à peu près tous les honnêtes gens. Les honnêtes gens, sans regretter le Pouvoir tombé, redoutaient le Pouvoir nouveau; mais, en le redoutant, ils l'appuyaient, crainte de pire ; ils applaudissaient à la partie modérée de ce Pouvoir ; ils lui offraient main forte contre les démagogues qui cherchaient à le dominer. Rien de tout cela n'était possible si l'on repoussait la République. D'ailleurs, comment la repousser ? et pour quoi ? et pour qui ?

Il y a eu moins de républicains de la veille qu'il ne s'en est présenté le lendemain, et plus de républicains du lendemain qu'il ne s'en est trouvé ensuite. J'appelle républicains du lendemain tous ceux qui n'ont pas demandé mieux que de croire à la république. J'avoue humblement que j'ai été de ce nombre, et même pendant plus de huit jours.

Certainement, le soir du 24 février, lorsque j'ai reçu la première proclamation du Gouvernement provisoire, ce ne fut pas avec une grande allégresse que j'écrivis les sept ou huit lignes reproduites à cette date dans le présent Recueil. Cependant le Gouvernement était encore un bienfait, et la soumission de la France n'était douteuse pour aucun esprit éclairé. Fallait-il se mettre en opposition tout seul, attirer sur l'Église des orages certains, et tout cela par fidélité à Louis-Philippe et à sa dynastie? Fallait-il demander qu'on nous donnât la régence de Madame la Duchesse d'Orléans? D'accord avec mes amis, avec M. de Montalembert, notre chef alors, qui était généreusement venu se placer à ce poste où il pouvait se croire menacé, je considérai qu'après tout, si les hommes qui prenaient la conduite des affaires le voulaient, s'ils avaient (ce que l'on pouvait espérer de plusieurs d'entre eux) un peu d'intelligence et de cœur, la République était possible. Ce coup de foudre avait son avantage immédiat. Il mettait bas les plans d'une politique rusée et redoutable. Si l'on empêchait le Gouvernement républicain de devenir révolutionnaire, la liberté religieuse non-seulement sauverait tout, mais réaliserait de vastes conquêtes.

Nous dîmes donc : Confions-nous à Dieu. Devenons républicains, et n'en soyons que plus catholiques.

Cette acceptation du fait paraît aujourd'hui un crime. Deux sortes d'adversaires, non pas immédiatement, mais plus tard, nous l'ont injurieusement jetée à la tête. Les premiers forment ou plutôt formaient un petit troupeau de catholiques démocrates qui, durant plusieurs mois, sous la Constituante, aspirèrent à devenir montagnards. Ils écrivaient sur leur innocent drapeau rouge : *La démocratie, c'est le christianisme,* ou *Le christianisme, c'est la démocratie.* Nous trouvant rebelles à cette définition, susceptible en effet de mener loin, ils nous accusèrent de n'avoir pas su dire notre sentiment dès les premiers jours ; ils commentèrent, non sans amertume, quelques paroles de ces moments-là qu'ils déclaraient identiques aux leurs, et que l'aspect des barricades, disaient-ils, nous avaient arrachées.

Les démocrates non chrétiens, devenus les démagogues et les socialistes, s'emparèrent des mêmes paroles; ils y montrèrent un clair témoignage de la belle peur qu'ils nous avaient faite.

Quant aux démocrates chrétiens, ils auraient dû venir le 24 février au soir nous inspirer leur mâle confiance et nous faire connaître l'identité du christianisme et de la démocratie. Soit qu'ils n'eussent pas encore découvert la chose, soit que d'autres affaires les retinssent, nous ne les vîmes point. — Et bientôt la plupart d'entre eux ne furent plus visibles que dans les bureaux du Gouvernement, où ils servent encore avec honneur.

Quant aux démocrates socialistes et terroristes, oui, certainement, ils nous ont fait peur et grand peur. S'ils trouvent un avantage à cet aveu, qu'ils l'enregistrent pour le présent et pour l'avenir.

Ils ne diront pas néanmoins que cette peur nous ait

jamais décidés à les flatter ou à ne les point combattre. Nos combats contre eux n'ont pas cessé un seul instant. On en trouvera mainte preuve dans ce Recueil, où je n'ai pas tout mis. Et lorsqu'ils rappellent, avec une intention d'outrage, que nous avons cru à la République, ils doivent savoir que c'est à la République qui les repoussait.

Je puis, comme tous les autres hommes, oublier mon bon sens sous l'influence de l'enthousiasme ou de l'épouvante ; mais il n'y a pas d'événement merveilleux qui me fasse attendre de ces démocrates quelque chose de bon, et il n'y en aura point qui leur donne assez de puissance pour me les faire honorer. La République pour laquelle je prenais parti était en ce moment-là même menacée par eux. Ils n'ont pas surpris leurs cris stupides sur mes lèvres ; ils n'ont vu à ma porte ni leurs lampions ni leur haillon rouge.

Au surplus, et on le verra, mes illusions n'ont pas beaucoup duré. Elles ont notablement baissé à la lecture des premières circulaires de M. Ledru-Rollin ; les délibérations de l'Assemblée constituante, qui en ont, je crois, dissipé de plus fortes, les ont achevées. Là j'ai commencé de voir plus clair dans les événements, j'ai compris pourquoi la République était venue.

J'avais laissé, sans trop y réfléchir, certaines erreurs généralement reçues, prendre leurs aises dans mon esprit. Je m'étais familiarisé avec ce que l'on appelle *le dogme de la souveraineté du peuple*. Il n'a pas résisté à la pratique du suffrage universel.

J'avais pris les mêmes habitudes, quoique souvent gênées, avec les prétendus *principes constitutionnels*, le gouvernement parlementaire, etc. ; mais j'ai vu faire la

Constitution, je l'ai vu défaire, je l'ai vu refaire, et tout l'attirail constitutionnel est allé dans mon esprit rejoindre le dogme d'où il découle.

La France n'a que deux manières d'être : elle est une monarchie chrétienne, ou elle est un pachalik. Un roi héréditaire la gouverne d'après les lois de l'Évangile, ou une horde de janissaires lui impose, par le bâton, le code de ses délires.

Tout milieu entre ces deux extrêmes lui est impossible à garder. Voilà soixante-dix ans qu'elle cherche ce milieu ; elle ne l'a pas trouvé, et je ne crois pas qu'elle le trouve.

J'avais cru qu'il existait dans la bourgeoisie un peu d'esprit de gouvernement : il n'y en a pas.

J'avais cru que cette bourgeoisie, comprenant son péril et son incapacité, saurait se donner un chef : elle veut un maître.

J'avais cru que, reconnaissant sa faute capitale, qui est d'avoir éteint en elle l'esprit religieux et de l'avoir immensément affaibli dans le peuple, elle ferait de sages efforts pour revenir à la foi : elle veut y être ramenée par les verges.

J'avais cru à une réparation, je crois à une refonte.

Voilà le chemin que j'ai fait et l'esprit général de ce livre. Ce travail, s'opérant à la vue des événements et à mesure qu'ils s'accomplissent, réunit tout ensemble, si je ne me trompe, quelque valeur et quelque intérêt.

J'y suis, je l'espère, aussi impartial qu'on peut l'être. Je dessine, je raconte, j'expose avec la même sincérité les individus, les faits, les systèmes, tout ce qui bout, se dissout et se transforme dans cette cuve révolutionnaire où Dieu, miséricordieux et juste, nous condamne à faire une œuvre qui n'a pas encore de nom.

Volontairement soumis à la main qui travaille si fortement le monde, peut-être pour lui donner une assise nouvelle, mais assurément pour le ramener dans l'unique voie du salut, les chrétiens n'ont qu'à souffrir, qu'à enseigner et qu'à espérer. Leur rôle, en présence des événements, doit être, à mon avis, une sorte de neutralité; neutralité armée, bien entendu, contre les injustes, les méchants et les fous.

La Révolution a été déterminée par des fautes et des crimes que les chrétiens ne peuvent méconnaître; elle s'accomplit en commettant souvent des fautes et des crimes auxquels ils ne peuvent applaudir. Entre les partis, donc, les chrétiens se tiennent fréquemment à l'écart, non comme d'indifférents témoins de tant de ruines et de tant d'efforts contraires, mais comme des juges quelquefois sévères et toujours patients de tout ce qui tombe et de tout ce qui s'élève. Au milieu de ces batailles, de ces défaites et de ces triomphes, ils portent le mot de Dieu, qui seul est la justice et la lumière, et qui seul produira la paix.

Les chrétiens ne sauraient être complétement ce que, dans le langage du jour, on appelle des *conservateurs*. Ces conservateurs ont édifié beaucoup de choses qui doivent périr, et ils veulent conserver ce qui fut en leurs mains l'instrument le plus actif de la destruction.

Les chrétiens sont moins encore destructeurs : ils aiment mieux supporter un abus, que de s'attaquer aux conditions les plus essentielles de l'ordre social pour détruire les abus.

Ils ne sont point, politiquement, du parti des riches, parce que les riches n'ont point connu les devoirs de la richesse; ils ne sont point, politiquement, du parti des pauvres, parce que les pauvres ne veulent point accep-

ter les devoirs de la pauvreté. Mais ils enseignent aux pauvres et aux riches comment ils sont mutuellement indispensables les uns aux autres, et à quelles conditions ils se peuvent accorder.

Telle est, au moins, la règle que mes collaborateurs de l'*Univers* et moi nous nous sommes donnée et que nous avons voulu garder, en y ajoutant le soin, ou, pour mieux dire, l'obligation sacrée de défendre partout et toujours la liberté de l'Église, d'être partout et toujours les adversaires déclarés de ses ennemis. Cette règle, j'oserais presque dire ce vœu de religion constamment observé, nous a fait une place à part dans la presse, un isolement dont nous ne nous plaignons pas : nous sommes du parti de l'ordre matériel sans lui appartenir, nous nous distinguons de lui sans nous attirer l'ignominieuse faveur des ennemis radicaux de la société.

Nous remercions Dieu de nous avoir donné ce poste où nous avons la joie et la gloire de confesser son nom. Pour toute récompense en ce monde, qu'il nous accorde d'y demeurer forts et fidèles jusqu'à la fin!

23 mars 1857.

I.

ADHÉSION.

24 février, 10 heures du soir.

I. La dynastie de Juillet a succombé. Le combat était terminé avant la fin du troisième jour. La Révolution est consommée, et c'est l'une des plus étonnantes de l'histoire.

Tout est emporté par la tempête; des hommes nouveaux vont paraître sur la scène. Dieu fait son œuvre par toutes les mains. Il marche à ses desseins par des voies que le monde ignore.

Aujourd'hui comme hier, rien n'est possible que par la liberté; aujourd'hui comme hier, la Religion est la seule base possible des sociétés; la Religion est l'arôme qui empêche la liberté de se corrompre.

C'est en Jésus-Christ que les hommes sont frères, c'est en Jésus-Christ qu'ils sont libres.

Une liberté sincère peut tout sauver.

Le nouveau Gouvernement a de grands devoirs envers la France, envers la société humaine tout entière. Nous lui souhaitons de pouvoir les remplir. Tous les gouvernements ont en eux la faculté de s'affermir : il leur suffit d'aimer la justice et de servir franchement la liberté.

26 février 1848.

II. Dieu parle par la voix des événements. La Révolution de 1848 est une notification de la Providence. A la facilité avec laquelle ces grandes choses s'accomplissent, et lorsque l'on considère combien, au fond, la volonté des hommes y a peu contribué, il faut reconnaître que les temps étaient venus. Ce ne sont pas les conspirations qui peuvent, de la sorte, bouleverser de fond en comble et en si peu de temps les sociétés humaines. Une conspiration qui réussit allume instantanément la guerre civile. Le principe politique attaqué et renversé par surprise cherche immédiatement à se défendre. Qui songe aujourd'hui en France à défendre la Monarchie ? qui peut y songer ? La France croyait encore être monarchique, et elle était déjà républicaine. Elle s'en étonnait hier, elle n'en est point surprise aujourd'hui. Revenue d'un premier moment de trouble, elle s'appliquera sagement, courageusement, invinciblement à se donner des institutions en rapport avec les doctrines qu'elle a depuis longtemps définitivement acceptées.

La Monarchie succombe sous le poids de ses fautes. Personne n'a, autant qu'elle-même, travaillé à sa ruine. Immorale avec Louis XIV, scandaleuse avec Louis XV, despotique avec Napoléon, inintelligente jusqu'à 1830, astucieuse, pour ne rien dire de plus, jusqu'en 1848, elle a vu successivement décroître le nombre et l'énergie de ceux qui la croyaient encore nécessaire. Elle n'a plus aujourd'hui de partisans. Charles X avait encore des amis personnels et des serviteurs dévoués. De nobles cœurs

ont porté son deuil; son héritier a pu, pendant un temps, trouver des soldats. Louis-Philippe n'a été reconduit que jusqu'à la porte de sa demeure. On a protégé sa vie, mais point sa couronne, et on l'a laissé se sauver sans lui faire l'honneur de le croire dangereux. Jamais trône n'a croulé d'une façon plus humiliante. C'est que ce trône n'était plus un trône.

Nous n'avons point travaillé à ce résultat, nous ne l'avons point désiré, et, tout en le jugeant immanquable, nous étions loin de prévoir qu'il dût arriver si tôt. Les catholiques ont des devoirs à remplir envers tous les gouvernements. Ces devoirs, nous les avons remplis envers la dynastie de Juillet. Respectant en elle le principe salutaire de l'autorité, nous n'avions rien fait pour la renverser, nous avons tout fait pour l'éclairer.

Ces mêmes devoirs, nous devons, nous voulons les observer envers le gouvernement nouveau. Notre conscience et notre intérêt nous le commandent également.

Nous ne croyons pas au droit inamissible des couronnes. La théologie gallicane a consacré exclusivement le droit divin des rois. Avant elle et de plus haut, la théologie catholique a proclamé le droit divin des peuples. Il n'y a qu'une volonté qui doive être toujours plus respectée que la volonté de tous les hommes : ce n'est pas la volonté d'un autre homme, c'est celle de Dieu.

Si nous avions pu penser que le salut de l'Eglise fût attaché à telle ou telle forme de gouvernement, le spectacle que la Monarchie nous donne depuis un siècle et demi dans le monde entier et la dernière épreuve que nous venons de faire en France, nous auraient détrompés.

L'Église ne demande aux gouvernements humains qu'une seule chose, la liberté.

Or, presque toutes les monarchies attentent plus ou moins à la liberté de l'Eglise, même lorsqu'elles paraissent accorder au culte leur protection et leur faveur. Plus le gouvernement monarchique est fort, plus l'Église est asservie. Décimée par le despotisme moscovite, avilie par le despotisme autrichien, opprimée par le faux libéralisme des princes soi-disant constitutionnels d'Allemagne, elle respirait à peine en France et en Angleterre, où l'on cherchait à faire d'elle un instrument de règne. Elle n'est tout-à-fait libre que dans la grande et glorieuse République des États-Unis (1).

Qu'est-ce que l'Église a aimé dans la Monarchie? Un principe d'ordre. Qu'est-ce qu'elle a redouté dans la République avant l'encourageant exemple que les États-Unis lui donnent et donnent au monde? Les lamentables souvenirs d'une anarchie qui fut pour elle la négation de toute liberté.

Que la République française mette enfin l'Église en possession de cette liberté que partout les Couronnes lui refusent ou cherchent à lui ravir, il n'y aura pas de meilleurs et de plus sincères républicains que les catholiques français.

Parmi les principes sociaux qui viennent de triompher et qui vont se formuler en institutions, quels sont ceux que l'Église repousse? Quels sont ceux que sa voix n'a pas fait retentir depuis dix-huit siècles à l'oreille des peuples et des rois ? Nous n'en voyons aucun.

L'Église prêche le respect de l'autorité reconnue ; elle est la gardienne des mœurs fortes et pures, l'apôtre du

(1) L'Église était libre de fait, comme de droit, aux États-Unis. Depuis l'invasion des socialistes européens, cette situation a changé.

dévouement fraternel. C'est elle qui a apporté sur la terre l'amour des pauvres et la grande loi de l'autorité.

Le premier homme qui a vraiment donné à un autre homme le nom de *frère*, était un chrétien. C'est un chrétien aussi qui, le premier, s'est réduit à la pauvreté volontaire, non pour faire étalage de philosophie, mais pour donner son bien aux pauvres.

M. de Lamartine a dit que la Révolution française est un écoulement du christianisme ; cette parole est vraie, et nous l'avions prononcée avant lui. Les peuples chrétiens ont un sentiment de la dignité humaine et de la justice qui n'était point, avant eux, connu dans le monde et qu'ils ne peuvent perdre entièrement. C'est comme une charte des droits de l'individu et des devoirs de la société, gravée en caractères ineffaçables dans la conscience de quiconque a reçu le saint baptême. L'Église, en ouvrant ses bras de mère à l'homme nouveau, ne le délie pas seulement de l'esclavage du péché ; elle dépose en son âme un mystérieux principe de liberté qui le rend éternellement rebelle à l'esclavage de l'homme. Si le glorieux germe acquiert son naturel développement, c'est-à-dire si le cœur où il a été jeté reste pur et fidèle, il fera plus tard un apôtre, un martyr, un libérateur. Si l'ivraie des passions arrête sa croissance, si l'oppression, jointe à l'ignorance, son instrument ordinaire, le force à se développer en quelque sorte sous terre, en cherchant une issue détournée, il produira le terrible fruit des guerres sociales. Le jour où le Sauveur, ceignant humblement ses reins d'un linge de ménage, lava les pieds de douze hommes du peuple qu'il avait choisis pour changer la face du monde et leur déclara qu'il était venu pour servir, non pour être servi, ce jour-là les conditions an-

ciennes du Pouvoir furent changées ; de maître il devint serviteur, et la démocratie fut inaugurée sur la terre. A dater de ce moment, l'homme, admis par la réception des sacrements dans le sein de la société catholique, ne peut plus oublier qu'il est né libre, que Dieu l'a créé, l'a servi, l'a racheté et n'a cédé à personne ses droits de propriété sur lui. Il conserve l'instinct de cette vérité qui le relève, lors même qu'il n'en a pas la pleine intelligence : l'Église la lui remet sans cesse sous les yeux ; elle combat, elle veille, elle souffre, elle verse ses sueurs et son sang pour lui porter partout, pour lui relire tous les jours les titres augustes de sa grandeur. L'homme n'appartient plus à l'homme, il n'appartient plus qu'à Dieu, et Dieu veut que ceux d'entre les hommes qu'il place à la tête de leurs frères les gouvernent par la justice, par l'amour et par la liberté. Voilà la constitution éternelle donnée sur le Golgotha, sans cesse proclamée par l'Église, et que nul Pouvoir n'a pu violer impunément. Ces principes furent si bien admis dès l'origine, qu'en somme, depuis l'époque où l'Église sortit des catacombes, il n'y a pas eu parmi les peuples chrétiens de société régulière et paisible assise sur d'autres bases. Ou le Pouvoir, malgré l'éclat extérieur qui a pu l'entourer, s'est constitué de lui-même dans les limites que ces principes lui assignent, ou les peuples se sont agités pour l'y renfermer. L'Europe du moyen-âge a été une confédération de démocraties chrétiennes ; la législation des Papes et des Conciles est une législation de liberté. Toute l'histoire du monde chrétien, depuis dix siècles, n'est que le récit des luttes de la liberté chrétienne, représentée par l'Église, contre les réactions et les entreprises du despotisme païen. Depuis la croix de Jésus-Christ jusqu'au trône de Pie IX, on ne voit pas

autre chose. Le combat remplit tout l'espace entre ces deux calvaires.

L'Irlande et la Pologne, conservées vivantes dans leur tombeau et prêtes à ressusciter, sont là pour dire si le Catholicisme entretient parmi les peuples l'esprit de nationalité. Ses missionnaires prouvent tous les jours, dans les contrées sauvages, s'il est un instrument de civilisation.

Quand l'Eglise demande la liberté, elle ne se trompe point; elle n'ignore nullement qu'elle accepte en même temps la pauvreté et les luttes laborieuses. Mais elle n'en a point peur. Elle sait trop ce que lui coûte la faveur des rois, et son véritable esprit est de préférer à cette protection onéreuse le travail et la pauvreté. Elle est sortie de Jérusalem pieds nus et demandant l'aumône; elle ne l'a pas oublié.

Que la République française donne donc la liberté à l'Eglise, la seule liberté, la liberté de tout le monde! Nous ne sommes, nous qui parlons, que de simples laïques; mais nous affirmons que l'Eglise ne demande rien de plus, et qu'elle paiera d'une gratitude éternelle et d'immenses services la reconnaissance de ce droit pur et simple, la liberté.

---

29 février 1848.

III. Nous suivons d'un œil calme les événements qui se pressent à chaque heure, et plus nous les étudions, plus

l'étonnement dont ils nous ont frappés fait place à la confiance. Dieu a voulu ces grandes choses, il les a voulues pour en tirer sa gloire. La gloire de Dieu est notre bien.

Ne repoussons pas les présents divins parce qu'ils tombent sur nous terribles et menaçants comme la foudre. Il y a des orages qui mènent plus vite au port.

Une nouvelle transformation des sociétés européennes s'inaugure au milieu de nous par un coup de tonnerre; mais cet immense changement n'est pas aussi soudain qu'il nous semble. Revenus d'un premier éblouissement, nous pouvons aujourd'hui suivre, dans sa marche, la volonté suprême qui, depuis longtemps, disposait tout pour ces rapides résultats.

La Providence travaille à loisir; elle fait tout avec ordre et mesure. Les hommes ne s'aperçoivent point de ce labeur, auquel elle les emploie cependant, ou ne le comprennent pas. Elle a des dispositions si éloignées de leurs vues, si contraires à leur sagesse, qu'ils seraient parfois tentés de s'écrier que Dieu se trompe. Un jour vient, une heure sonne, un dernier voile se déchire, et l'on sait alors ce que Dieu faisait; il faisait un monde.

Nous y avons tous mis la main, mais comme ces ouvriers qui travaillent à l'envers, sans savoir ce qu'ils font ni quand ils auront fini, sans pouvoir se persuader qu'ils font une œuvre commune. Ils ne voient qu'un mélange confus de formes, de couleurs, de plans brisés et contraires : ils n'ont produit que le désordre. Mais le suprême Ouvrier fait l'ordre avec ce désordre même; et lorsque, à son signal, la création nouvelle se déroule, lui seul n'est pas étonné.

Il y a huit jours, l'Opposition dynastique venait de renoncer à son banquet; elle n'espérait plus rien de tout le

bruit qu'elle avait fait pendant six mois, pas même l'adjonction des capacités, pas même la réforme parlementaire. On lui reprochait d'avoir, par ses fausses manœuvres, rendu le Pouvoir plus hardi et plus envahissant; l'allégresse était aux Tuileries, on s'y sentait fort. Et aujourd'hui, au prix de moins de sang qu'il n'en coule dans une bataille, la République est proclamée dans toute la France, de façon à être reconnue avec respect dans toute l'Europe!

Qui attendait cela? Qui redoutait une chute si prompte? Qui espérait un si facile succès?

Il n'est pas possible d'énumérer les mille causes, les mille circonstances extérieures et intérieures qui nous ont amenés là. Il suffit de dire que si c'est un parti qui a tiré la République des flancs de sa mère, cette mère est bien la France et reconnaît hautement le fruit de ses entrailles. Personne ne peut se tromper au caractère de cet aveu éclatant. Il n'est point feint, il n'est point irréfléchi, il n'est point dicté par la peur. Chacun sent que la Monarchie a définitivement perdu sa cause, que la France est entrée définitivement dans une voie nouvelle, qu'elle est définitivement républicaine. Ce sentiment est la solide base sur laquelle se rétablit la sûreté publique, dont le prompt retour n'est pas la moindre des merveilles que nous contemplons.

Dieu a voulu qu'une longue ère de discussion nous acheminât, par des combats non sanglants, vers des transformations sociales qui doivent profiter aux plus pauvres, c'est-à-dire aux plus chers de ses enfants. Dans l'ardeur de ces disputes pacifiques, non-seulement les ressentiments de nos anciennes discordes se sont éteints; mais encore les théories les plus contraires, les intérêts les plus

hostiles se sont, comme il arrive toujours, réciproquement pénétrés et adoucis. Il y a des droits plus ou moins reconnus à faire prévaloir, des devoirs plus ou moins acceptés à établir; il n'y a point de grands priviléges à détruire, il n'y a aucune vengeance à exercer. Tout le monde peut s'entendre sur tous les points essentiels, personne n'a à répéter contre personne les terribles dettes de l'humiliation et du sang. Voilà pourquoi la République est possible.

Rendons justice aux hommes qui, dans les circonstances redoutables où nous étions il y a quatre jours, ont pris le fardeau des affaires publiques. Nous les avons souvent combattus sous l'ancien ordre de choses, nous les louons pour la première fois. Leurs actes ont été courageux et habiles. Ils ont mérité cette confiance générale, si courageuse aussi et si intelligente, qui les rend forts et qui leur permet d'attacher à leurs noms le plus grand honneur que puissent rêver des citoyens : l'honneur de sauver de l'anarchie une société en révolution.

Il faut que ce concours leur reste pour la sécurité du présent, pour le salut de l'avenir. Il faut qu'à tout prix ils continuent de le mériter ; il faut qu'à tout prix on le leur conserve, jusqu'au jour où la France aura promulgué sa constitution. Point d'équivoque sur la portée de ce principe! La meilleure des républiques, c'est la République. Il n'y a nulle autre république possible que celle qui a pour dévise : *Liberté, Égalité, Fraternité.* Le seul moyen d'éviter que ces mots sacrés ne soient encore déshonorés par de sanglantes folies, c'est de les prendre franchement dans leur sens vraiment français, vraiment chrétien. Appuyé sur tous les partis, le Gouvernement sera républicain ; appuyé sur un seul parti, il serait ré-

volutionnaire. Maudits soient-ils de Dieu et des hommes, ceux qui commettraient cette impiété envers la France, envers la civilisation, envers l'humanité, d'arracher notre jeune République des voies loyales où elle s'avance, pour la perdre dans le despotisme et dans le sang !

Ce malheur n'arrivera point, nous l'espérons; rien même ne le ferait redouter, sans de tristes souvenirs, qu'aucun fait nouveau ne rappelle et que des jours semblables à ceux qui s'écoulent peuvent bientôt effacer. — L'esprit public est admirable. On trouve partout une résolution profonde de maintenir l'ordre, de combattre pour la liberté, de souffrir pour l'égalité, afin que ces choses bonnes et saintes triomphent dans une chose plus sainte encore, qu'il va falloir invinciblement poursuivre et que la Religion seule peut donner, la fraternité !

Pour nous, catholiques, qui peut nous empêcher d'embrasser de toute l'énergie de nos âmes un avenir qui s'offre à nous rayonnant de ces trois symboles? Ne voyons-nous pas l'œuvre de Dieu? Ne voyons-nous pas que Dieu, dans ses impénétrables desseins, a suscité des mains qui n'étaient pas les nôtres et que nous avons parfois repoussées, pour renouveler, dans les institutions de la France et du monde, ce levain de l'Évangile dont nos pères les remplirent à l'origine, et que la royauté infidèle y avait affadi ?

Une grande parole a été dite à Rome, il y a peu de temps, sous les auspices de Pie IX, par le grand orateur chrétien qui louait O'Connell. Nous la répétons ici :

« A la fin des jours du Bas-Empire, l'Église, qui ne » dédaigne point, mais qui recherche, qui ne méprise » point, mais qui accueille et sanctifie tout ce qui a force » et vie, se tourna vers la barbarie, dont les mains

» avaient fait justice des misères et des fautes de l'Em-
» pire romain; elle lava sa tête avec un peu d'eau,
» oignit son front d'un peu d'huile et en fit le miracle
» de la monarchie chrétienne. Si donc, un jour, les suc-
» cesseurs des chefs barbares, se laissant pénétrer par
» l'élément païen, essentiellement despotique, renoncent
» à l'élément chrétien, essentiellement libéral, parce
» qu'il est tout charité, et ne veulent plus comprendre
» la doctrine de la liberté religieuse des peuples et de
» l'indépendance de l'Église qui fit la sécurité et la gloire
» de leurs ancêtres, l'Église saura bien encore se passer
» d'eux ; elle se tournera vers la démocratie; elle bap-
» tisera cette héroïne sauvage; elle la fera chrétienne,
» comme elle a déjà fait chrétienne la barbarie; elle im-
» primera sur son front le sceau de la consécration divine
» et lui dira : Règne ! et elle règnera. Oui, les gouverne-
» ments n'ont d'appui, de salut, de défense, de probabi-
» lité de durée qu'en donnant à l'Église la liberté qui
» lui appartient, en traitant et en respectant les peuples
» comme enfants de Dieu (1) ! »

C'était hier une prophétie, c'est aujourd'hui un conseil.

(1) Le P. VENTURA, *Oraison funèbre d'O'Connell.*

II.

PREMIER AVERTISSEMENT.

26 février 1848.

M. Carnot, ministre provisoire de l'instruction publique et des cultes, a publié une circulaire dans laquelle il déclare que l'Université n'a plus rien à craindre maintenant pour son existence.

Nous ne croyons pas que l'existence de l'Université fût très menacée par l'ancien Gouvernement. C'est une question que nous n'avons pas d'ailleurs à examiner ici. Mais, en présence de la circulaire de M. Carnot, nous devons rappeler que les catholiques n'ont jamais demandé la destruction de l'Université ; ils n'ont même jamais réclamé contre ses distinctions honorifiques, ses richesses, sa position officielle : ils ont seulement combattu son monopole. Si ce monopole pouvait être maintenu, ils le combattraient encore. Aujourd'hui comme hier, ils croient que l'intérêt des familles, celui de l'État exigent impérieusement que l'enseignement ne soit plus un délit.

III.

LES REVENANTS.

2 mars 1848.

I. Un mouvement auquel il fallait s'attendre se manifeste et ne tardera pas à prendre de plus larges développements. Des esprits étroits, absolus, passionnés, des théoriciens que rien ne contente et qu'aucun progrès ne peut satisfaire, parce qu'ils ont franchi la limite du sens commun, commencent à dire que la Révolution de Février n'est pas assez radicale, et que les vœux du peuple sont trompés. Ces hommes d'avenir voient fort loin ; une seule chose leur manque, c'est de s'apercevoir qu'ils regardent le passé. Ils nous proposent, en fait de nouveautés, des fantaisies lacédémoniennes dont plus d'une expérience a fait justice, et qui auraient le tort grave d'épouvanter les esprits craintifs, si elles ne provoquaient la risée des esprits sérieux. Ne prenons pas garde à ces ébullitions, à ces aspirations rétrospectives, lors même qu'elles triompheraient un moment de la raison des membres du Gouvernement provisoire. Tout cela est inévitable ; c'est la poussière qui s'élève autour d'une armée en marche.

Nous en verrons bien d'autres ! Toutes ces doctrines extrêmes qui, sous l'ancien ordre de choses, fermentaient en silence dans un certain nombre de cerveaux échauffés, et qui ne pouvaient arriver au grand jour de la pu-

blicité, soit parce que le gouvernement s'efforçait d'y mettre obstacle, soit parce qu'elles ne ralliaient pas assez d'adhérents pour subvenir aux frais de leur propagande, toutes ces doctrines vont se produire avec bruit. Les sectes écloront chaque jour, demandant le possible et l'impossible, sans tenir compte des bases nécessaires de la société, sans tenir compte même du caractère invariable de la nature humaine. Nous aurons des sages qui voudront tout détruire et tout refaire sur un modèle nouveau, non-seulement dans les institutions, mais encore dans les âmes ; ils créeront un idéal social pour un homme tout autre que celui que nous connaissons depuis Adam, et ils ne se tiendront pas contents que l'humanité n'ait consenti à se couler tout entière dans ce moule de leur façon. Au nom de la liberté, ils nous contesteront le droit de vivre, de travailler, de prier, de parler, de nous vêtir, d'être époux, d'être pères, d'être citoyens, d'être hommes autrement qu'ils ne le comprennent. Cet inconvénient n'est pas nouveau ni propre aux Républiques. Tous les despotes ont entrepris plus ou moins de réaliser ce que ces rêveurs demandent. Seulement, les despotes l'ont entrepris avec beaucoup plus de science, de persévérance, d'ensemble, de force et de danger que des sectaires isolés ne le peuvent faire. Contre le despotisme, il n'y a de ressources que dans la patience et la soumission ; en attendant qu'il tombe, on est ce qu'il veut qu'on soit. Et comme il veut, avant tout, qu'on soit tremblant et lâche, sa chute peut n'apporter qu'un changement de servitude à ceux qui ont subi sa puissance. Dans un pays libre, pour combattre l'extravagance des utopistes, il y a toujours les ressources infinies de la vérité et de la liberté. Lorsqu'une idée fausse triomphe, elle ne triomphe pas long-

temps ; elle opprime, elle n'avilit point. Sous son joug, on conserve la volonté, les moyens, la certitude de la vaincre.

La liberté est une lutte continuelle, oui ; mais le despotisme est une perpétuelle défaite. Ce qu'il y a d'admirable par-dessus tout dans la liberté, c'est que le caractère de l'homme y reprend sa noblesse et sa vigueur. Il connaît son droit, il l'aime, il sait le maintenir. Bien connaître son droit, c'est avoir fait un grand pas dans la connaissance de son devoir, qui n'est autre que la connaissance et le respect du droit d'autrui.

Nous conjurons les bons citoyens d'avoir ces pensées présentes à l'esprit. Elles leur apprendront à contempler froidement quelques excentricités plus ridicules qu'effrayantes. La Révolution de 1848 sent parfaitement qu'elle n'a pas été faite pour établir le tutoiement universel, défigurer les noms de famille (1), ou même abolir des titres déjà sans valeur sous le régime qui vient d'expirer. Ce serait moins d'égalité que nous n'en voulons, de se borner à proscrire des qualifications vaines ; ce serait plus qu'il n'en faut et que la liberté ne l'exige, de proscrire des distinctions légitimement transmises ou légitimement acquises. L'égalité, c'est de mettre chaque citoyen en position d'acquérir tout le mérite et de rendre à la République tous les services possibles ; c'est de faire en sorte que jamais les descendants d'un ancêtre illustre ne puissent dégénérer sans tomber, ou plutôt sans rester dans la foule où chacun naîtra, quel que soit son père ; d'où nul ne sortira que par sa valeur personnelle, quels

(1) Le décret du Gouvernement provisoire pour la suppression des titres et de la particule nobiliaires avait paru la veille.

que soient le nom et le hochet dont il ait hérité. De même que l'égalité ne consiste pas dans l'établissement d'un niveau taquin, la fraternité ne consiste point dans l'impolitesse. Le moyen d'amener les hommes à se considérer comme des frères n'est nullement de les contraindre à se tutoyer. Cette fraternité serait aussi fausse et aussi vaine que le serait l'égalité des cartes de visites. La République a une mission plus grande. Elle veut agrandir la liberté sans détruire l'ordre, instituer l'égalité sans niveler les positions, réaliser la fraternité sans abolir le respect. C'est par là, comme nous le disions hier, qu'elle entrera dans les voies saintes de l'Evangile; et, pour quiconque suit avec attention la marche des événements déjà anciens que le grand fait de ces jours-ci éclaire d'une lueur suprême, il n'est pas douteux que ce ne soit là sa pente et son salut.

Confiance donc ! Confiance et courage! Marchons généreusement, appuyés sur l'esprit de sacrifice et sur l'esprit de liberté. Par eux, nous écarterons, comme d'impuissants fantômes, et ces revenants terribles et ces guides imposteurs qui apparaissent pleins de menaces folles et de folles promesses sur la route de nos destinées. Nous le disons, pour notre compte, avec une foi profonde : en dépit des promesses, cette route est austère; en dépit des menaces, elle est sûre. L'enfer l'a entourée d'abîmes; mais c'est Dieu qui l'a tracée et c'est lui qui nous y entraîne ; elle est assez large pour que l'Eglise y puisse passer.

11 mars 1848.

II. Si étroite que soit devenue la soutane de M. l'abbé de Lamennais, elle est encore assez ample pour abriter une nichée de petits talents éclos à la chaleur du dernier orage, et qui se donnent un mal infini pour faire de grandes phrases terroristes dans un journal qu'ils ont intitulé le *Peuple Constituant*. De tous les journaux qui ont paru depuis le 24 février, c'est celui qui rappelle le mieux les vieilles allures révolutionnaires.

Voilà ce que M. de Lamennais et ses acolytes ont trouvé pour se tirer de la foule! Ils n'entreprennent pas de soutenir la République en démontrant qu'elle peut faire la gloire et le bonheur de la France; ils ne s'occupent que de lui inventer des ennemis, en criant à tort et à travers contre les conspirateurs. Quiconque semble à ces messieurs ne pas penser absolument comme eux, est conspirateur orléaniste ou légitimiste. Dans leur premier numéro, ils criaient qu'on défaisait trop vite les barricades : ils avaient remarqué qu'on rétablissait les pavés en deux ou trois endroits où ce travail n'était pas indispensable à la circulation. Ce jour-là, c'était le Gouvernement provisoire qui conspirait contre lui-même. Dans le second numéro, ces hommes fraternels exigeaient qu'on leur apprît où étaient la duchesse d'Orléans et ses fils, et ainsi de suite. Au moins une dénonciation par jour! Ils n'ont que ce talent, mais ils l'élèvent à la perfection, et chacun y excelle. Aujourd'hui l'un, demain l'autre, tout le monde dénonce dans cet aimable jour-

nal; qui celui-ci, qui celui-là; qui comme orléaniste, qui comme légitimiste. Cependant les orléanistes sont rares, mais les légitimistes sont nombreux; M. de Lamennais en voit partout. Il trouvait jadis si nécessaire d'être de ce parti-là! C'est l'*Univers* qui est dénoncé ce matin. M. Jules Dupré affirme que l'*Univers* est légitimiste. Pourquoi pas orléaniste? nous n'en savons rien, M. Jules Dupré pas davantage. « Les légitimistes, dit-il, la *Gazette* et l'*Univers* le laissent entrevoir clairement, espèrent faire proclamer Henri V. » En vérité! Nous demandons à M. Jules Dupré une grâce que Jeffryes, l'un des plus anciens patrons du *Peuple Constituant*, ne nous aurait pas refusée : c'est de nous dire où et quand il nous a trouvés, soit sous l'ancien Gouvernement, soit sous celui-ci, d'un parti quelconque, et du même avis que la *Gazette*. Nous ne serions pas fâchés d'apercevoir nous-mêmes un peu ce que nous laissons si clairement « entrevoir. »

C'est avec regret et en rougissant que nous traçons ces lignes. Mais, toute réflexion faite, nous surmontons notre répugnance. Les délateurs pourraient nous mener loin, si les honnêtes gens ne prenaient pas la peine de témoigner et d'accentuer leur mépris.

IV.

LES CIRCULAIRES DE M. LEDRU-ROLLIN.

9 mars 1848.

Il y a un motif d'alarmes que les bons citoyens et les membres du Gouvernement provisoire, par-dessus tous, doivent s'empresser de détruire : c'est le souvenir du passé.

Personne ne refuse son adhésion au gouvernement républicain. Qui voudrait seconder ce que l'on appelle le *gouvernement révolutionnaire*?

Les hommes qui ont assumé la terrible responsabilité de saisir le gouvernail au milieu de la tempête, ont compris ce sentiment lorsqu'ils ont choisi le drapeau tricolore et écarté le drapeau rouge. Cette résolution a sauvé la République, la France et eux-mêmes. Le drapeau rouge était un signal de terreur. Il a été rejeté, et la confiance et l'ordre se sont établis. Mais la terreur n'avait pas seulement son drapeau ; elle avait aussi son langage. Le langage doit être abandonné comme le drapeau.

Que le Gouvernement n'effraie pas l'opinion. Il est fort, parce qu'il est modéré, parce que l'on voit qu'il veut l'être, parce qu'il est le représentant et le gage de l'ordre, sans lequel il n'y a point de liberté. Il n'a aucune hostilité, aucun soulèvement à redouter; mais, d'un moment à l'autre, il peut se créer une difficulté plus terrible

que l'insurrection elle-même : c'est la panique. A ce fléau, s'il éclate, nul remède. Le dernier Gouvernement est tombé parce qu'on le méprisait; celui-ci tomberait, s'il faisait peur. On ne l'attaquerait pas ; on se retirerait, on se cacherait, on se dirait que tout est perdu, que la Terreur va régner; et tout serait perdu en effet! Que le Gouvernement évite donc avec grand soin tout ce qui peut faire peur à cette immense majorité de la population qui n'a point proclamé la République, mais qui l'accepte, et qui, en l'acceptant, lui donne sa plus grande force et sa principale garantie de durée. Il s'agit de fonder en France et dans le monde un ordre nouveau, plus équitable et plus généreux que l'ancien. La tâche est assez grande, assez belle. Elle vaut bien qu'on ne risque pas de la compliquer et de la compromettre pour le plaisir puéril de parler un jargon décrié. En quoi la politesse et le beau langage de M. de Lamartine, qui dit : *Messieurs,* sont-ils moins favorables à la liberté que les fetfas de M. Caussidière, qui ne perd pas une occasion de nous appeler *citoyens*? Nous croyons, nous, que M. de Lamartine fera plus de républicains que M. Caussidière.

Nous louons M. Ledru-Rollin d'avoir émis dans sa circulaire des idées que M. de Lamartine ne désavouerait pas; mais nous regrettons qu'il les ait exprimées souvent dans un style qui se rapproche trop de la Préfecture de police.

Il y a surtout un passage contre lequel nous ne saurions trop protester et qui nous semble plus blâmable encore par le fonds que la forme. M. Ledru-Rollin, après avoir recommandé aux commissaires des départements la modération et la générosité au sujet des opinions et des actes politiques antérieurs, ajoute aussitôt

que cette *générosité* ne doit pas dégénérer en faiblesse. « Prenez comme règle, dit-il, que les fonctions poli-» tiques, à quelque degré de la hiérarchie que ce soit, » ne peuvent être confiées qu'à des *républicains éprou-» vés.* » C'est à peu près comme s'il ordonnait la destitution en masse de tous les fonctionnaires politiques ; car, s'il se trouve des républicains parmi eux, il est difficile, on en conviendra, que même, les plus sincères, puissent être des républicains *éprouvés.* Malgré cette *générosité* un peu singulière et dont il semble que personne ne devait avoir besoin, voilà déjà une assez nombreuse catégorie de suspects créée d'un seul trait de plume. Sans être des républicains *éprouvés,* beaucoup de fonctionnaires politiques ont pu remplir très loyalement leurs devoirs. Pourquoi les chasser? Il eût été plus sage de ne renvoyer que ceux dont la *probité* politique ou personnelle était compromise, et de conserver à l'État les autres, dont on remplacera difficilement l'expérience. M. Ledru-Rollin dit avec raison qu'on n'administre pas comme on se bat, et il va justement placer partout des combattants au lieu d'administrateurs! Double faute, car jamais la France n'eût un plus grand besoin d'administrateurs capables et conciliants. Nous ne voulons nullement contester la capacité du petit nombre d'hommes qui peuvent, jusqu'à présent, se vanter d'être des républicains « éprouvés; » mais, à moins que l'avénement de la République ne les ait beaucoup changés, on peut dire que ce n'est pas par leur esprit de conciliation qu'ils se sont fait connaître.

Ce n'est pas tout ; il faut voir ce que M. Ledru-Rollin entend par le mot de fonctionnaires politiques et quels services il leur demande : « A la tête de chaque arrou-

» dissement, de *chaque municipalité,* placez donc des » hommes sympathiques et *résolus.* Ne leur ménagez » pas les instructions, *animez leur zèle.* Par les élec- » tions qui vont s'accomplir, *ils tiennent dans leurs* » *mains les destinées de la France :* qu'ils *nous donnent* » une Assemblée nationale capable de comprendre et » d'achever l'œuvre du peuple. En un mot, TOUS HOMMES » DE LA VEILLE ET PAS DU LENDEMAIN. »

Ainsi, ces fonctionnaires politiques sont des maires, et l'on va les choisir capables de *nous donner* une Assemblée nationale. Ce n'est plus aux électeurs qu'on demande des députés, c'est aux agents du Gouvernement! Voilà ce qu'on déclare tout nettement, au milieu même d'une révolution qui se fait pour garantir la vérité et la sincérité du suffrage électoral! Le Gouvernement déchu n'a jamais rien fait de si audacieux. On lui reprochait de corrompre les électeurs : est-ce que c'est une chose légale et loyale de les intimider? Est-ce que l'intimidation n'est pas la pire des corruptions? Est-ce que l'intervention du fonctionnaire, de quelque manière qu'elle s'exerce, ne dénature pas, ne souille pas l'élection? Nous réclamions hier contre le rôle que M. Carnot assigne dans les élections à ses trente mille instituteurs primaires, et nous trouvions que c'était déjà dépasser de beaucoup les façons de M. de Salvandy ; mais qu'est-ce que cela, en comparaison des trente-trois mille maires *sympathiques et résolus* que M. Ledru-Rollin va choisir *ad hoc,* pour *nous donner* une représentation nationale? M. Ledru surpasse encore plus M. Duchâtel, que M. Carnot ne surpasse M. de Salvandy. Nous ne disons rien de ces « hommes de la veille » qui doivent sortir du scrutin ainsi travaillé. Les hommes de la veille ne se

sont pas trouvés en nombre suffisant à Paris pour former le Gouvernement provisoire et son état-major. Il a fallu y joindre quelques hommes du jour, sinon du lendemain, et ce ne sont pas ceux qui ont rendu le moins de services. Dans les départements, « les hommes de la veille » sont plus rares encore; on ne les trouvera que si on veut épouvanter et bouleverser la France.

Nous voulons croire que M. Ledru-Rollin n'a pas suffisamment pesé les termes de sa circulaire. Tout se fait à la hâte en ce moment, et de toutes mains. En exhortant les électeurs à se tenir prêts au combat, il nous est encore permis de penser que le Ministre de l'Intérieur n'a pas l'intention de violer leur indépendance autant que son langage le ferait penser. Ce serait passer par trop vite de la théorie de la liberté à la pratique du despotisme.

V.

LA LIGNE CATHOLIQUE.

14 mars 1848.

Une immense révolution s'est accomplie avant qu'on ait eu, pour ainsi dire, le temps de s'en apercevoir. En deux jours tout Paris a fait l'œuvre; en quatre jours, toute la France a connu l'œuvre de Paris; au bout de

huit jours, Paris avait reçu la réponse et l'assentiment de toute la France. Un prince habile, un trône bien armé, une classe puissante rangée autour du Pouvoir et qui avait mis dix-huit ans à le fortifier, sont tombés, suivant la menace de l'Écriture, *comme un vase d'argile sous une massue de fer.* Le monde a reconnu tout de suite quelle main frappait. Chacun a senti que ce qu'elle abattait ne se relèverait pas. Aucune idée de résistance n'est venue à personne. Tous se sont courbés, tant la Providence se manifestait terrible, juste, logique. La République existait dans le principe de la souveraineté du peuple, comme l'enfant dans le sein de sa mère. Le pouvoir de transition appelé à préparer l'avénement pacifique de cette forme sociale nouvelle a voulu, au contraire, en détruire le germe. Il s'est perdu par cette tentative. Le principe qu'il insultait a enfanté avant terme; l'enfant est né viable, le tuteur a péri.

Ainsi la souveraineté du peuple a constaté d'elle-même sa légitimité, déjà reconnue par la Charte de 1830, en attendant une consécration définitive du suffrage spécial et universel des citoyens. Grande leçon pour ceux qui nient les principes ou qui entreprennent de les fausser à leur profit!

Nous ne récriminerons point contre le Pouvoir déchu. Chacun sait assez que les catholiques n'ont pas voulu le détruire, chacun sait aussi qu'ils n'ont pas lieu de le regretter. Ils plaignent des hommes tombés de si haut et d'une façon si humiliante, ils les plaignent de leurs fautes plus encore que de leur infortune; mais ils ne regrettent rien.

Dans la lutte générale engagée sous différentes formes depuis près de deux siècles par la Royauté, pour amoin-

drir ou pour confisquer les droits publics, personne n'avait un enjeu de liberté plus cher et plus menacé que les catholiques. La monarchie constitutionnelle leur était devenue aussi redoutable que l'avait été la monarchie absolue. Elle se servait à la fois, contre la liberté religieuse, de sa force et de son impuissance, de ses serviteurs et de ses ennemis. Dynastiques, opposants, démagogues de toutes nuances, gens d'université, gens de club, gens de cour étaient ses auxiliaires également dévoués. Nous nous taisons, sur le bord de l'abîme où cette politique sacrilége vient de s'engloutir vivante. Que Dieu donne la paix à ceux qui ont osé s'armer contre la liberté de son Église! Ils nous ont frappés, nous leur devons l'oubli.

A quoi bon, d'ailleurs, s'occuper du passé, quand l'avenir se précipite sur nous, plein de promesses, mais plein aussi de travaux et peut-être de périls !

Promesses, travaux, périls, les catholiques ont tout accepté dès le premier moment, avec la soumission de cœur envers Dieu, avec le calme d'esprit envers les événements et les hommes qui font leur force au milieu de ces grandes catastrophes où les sociétés humaines se dissolvent en multitudes effarées, comme des fourmilières heurtées par le pied du passant. Lorsqu'on disait autour d'eux : Tout s'écroule! ils ont dit : L'Église reste debout, la liberté naît : l'Église et la liberté sauveront le monde.

Le soir du 24 février, lorsqu'il n'y avait plus, depuis quelques heures, ni Roi, ni Chambres, ni Charte, ni Monarchie, en annonçant la formation du Gouvernement provisoire, nous tracions quelques lignes qui résument à la fois nos combats de sept années et nos vœux éternels :

« Aujourd'hui comme hier, rien n'est possible que par

» la liberté; aujourd'hui comme hier, la religion est la » seule base possible des sociétés; la religion est l'arôme » qui empêche la liberté de se corrompre.

« Tous les Gouvernements ont en eux la faculté de » s'affermir; il leur suffit d'aimer la justice et de servir » franchement la liberté. »

Le surlendemain, après la proclamation de le République, nous disions :

« L'Église ne demande aux gouvernements humains » qu'une seule chose, la liberté.

« Que la République mette enfin l'Église en possession » de cette liberté, que partout les Couronnes lui refusent » ou cherchent à lui ravir, il n'y aura pas de meilleurs » et de plus sincères républicains que les catholiques » français.

« Parmi les principes sociaux qui viennent de triom- » pher et qui vont se formuler en institutions, quels sont » ceux que l'Église repousse? Quels sont ceux que sa » voix n'a pas fait retentir, depuis dix-huit siècles, à » l'oreille des peuples et des rois?

« L'Église prêche le respect de l'autorité reconnue, » elle est la gardienne de mœurs fortes et pures, l'apôtre » du dévouement fraternel. C'est elle qui apportera sur la » terre l'amour des pauvres et la grande loi de l'égalité. »

Pendant que nous parlions ainsi, simples laïques, au milieu de la tempête, nos évêques, élevant de toutes parts leurs voix révérées, faisaient entendre le même langage. L'*Univers* reproduit chaque jour quelques-uns de ces mandements qui viennent des parties les plus éloignées de la France, apporter à la République l'adhésion spontanée et sereine des princes du sanctuaire. Ils approuvent implicitement la marche que nous avons suivie,

ils deviennent la règle de notre conduite future; ils démontrent ce que nos adversaires de toutes nuances essayaient naguère de contester : l'amour sincère et profond de l'Église pour la plus large extension possible de tous les droits civils, l'intime accord, dans les âmes catholiques, de la religion et de la liberté.

Ce sentiment, dont l'*Univers* a eu l'honneur d'être l'organe le plus constant dans la presse périodique, est unanime parmi les catholiques de France. La lutte que l'Église a dû soutenir durant les dernières années de la Monarchie a eu cet avantage, entre beaucoup d'autres : elle nous a prouvé que la Religion n'avait rien à attendre, rien à espérer que de la liberté. Nous avons longuement appris à préférer les travaux, les périls mêmes de la liberté aux embûches de la protection. Si personne n'a moins que nous provoqué les changements qui viennent de s'accomplir, personne n'était mieux disposé, par la force même des choses, à les admettre; personne ne s'est trouvé pourvu de principes plus capables d'en soutenir le poids; personne ne peut se proposer d'en tirer un plus large et plus loyal parti.

Au milieu des factions nouvelles, nous resterons ce que nous fûmes entre les anciennes factions : les soldats désintéressés de la croix. Sous cet étendard sacré, le triomphe de la liberté de tous et de toutes les libertés sera plus que jamais l'unique objet de nos efforts.

La Révolution ne nous a pas surpris dans les antichambres des Tuileries; elle ne nous précipitera pas dans les antichambres de l'Hôtel-de-Ville. Il n'y a plus de trône, nous n'en forgerons pas un autre : Dieu dans le ciel, la liberté sur la terre, voilà toute notre Charte en deux mots.

Nous avons haï tout principe illibéral comme antichrétien. Nous continuerons de combattre les principes mauvais, sans haine pour ceux qui les soutiennent, sans rancune pour ceux qui les ont le plus préconisés. Aujourd'hui comme hier, par-dessus tous les drapeaux particuliers, nous tendons la main à quiconque ne se déclare ennemi de Dieu ni de la liberté; à quiconque comprend que, dans un pays libre, une loi doit être plus sacrée que celle de l'*habeas corpus*, c'est celle de l'*habeas animam*.

La catastrophe qui vient d'éclater grossira nos rangs; après tous les naufrages, il y a des épaves pour l'Église. A ces nouveaux venus, comme à nos alliés d'un jour, nous dirons : Servez Dieu, servez la République; car Dieu, c'est le monarque, et la République, c'est la patrie. Ce que l'on fait pour Dieu et pour la patrie, cela seulement n'est jamais perdu. Point de haine : nous suivons la croix, qui est le signe du pardon et de l'amour. Point de regrets : la croix est le signe de l'éternité.

En exhortant nos frères à se mêler sans cesse plus activement à la vie politique, afin d'y puiser cette science de l'action qui nous est plus que jamais indispensable, et d'y porter ces vrais éléments d'équité et de fraternité qui, plus que jamais, y sont nécessaires, nous conserverons à l'égard du Gouvernement nouveau l'attitude que nous observions envers le Gouvernement déchu. Ni plus courtisans, ni plus hostiles, qu'il veuille ou non l'entendre, nous lui dirons la vérité.

La liberté est promise; nous ne la possédons pas encore, mais nous sommes tranquilles. Les principes sont posés, ils tiendront les promesses que les hommes pourraient être tentés d'oublier. La souveraineté du peuple

a vaincu les forces et les ruses de la dynastie de Juillet, elle emportera les préjugés et les tendances de la démocratie illibérale et incrédule. Il n'y a point de conséquence plus nécessaire de la pleine souveraineté du peuple que la pleine liberté religieuse. La République aura des pauvres à nourrir et des citoyens à former; elle ne peut se passer de ces dévouements infatigables, de ces fortes vertus dont l'abondance ne se trouve que dans le sein libre de l'Église catholique. En vain les plus mauvaises traditions du Gouvernement tombé seront recueillies, comme nous en voyons déjà quelques signes, par les hommes qui le remplacent; en vain les utopies socialistes, les habiletés universitaires se présenteront pour diffamer et pour remplacer l'Église. Elles succomberont à l'œuvre! L'erreur peut renverser un régime de mensonge; mais son impuissance éclate au milieu de sa victoire, lorsque, n'ayant plus rien à détruire, on lui demande de fonder. Qui fondera des institutions et des mœurs vraiment démocratiques, si l'Église n'y aide? Qui rendra au peuple les services dévoués qu'il faut multiplier et qui ne conduiront plus à la richesse? Qui sera assez fort pour rétablir parmi nous les tendances et l'union des cœurs dans la liberté et la diversité des opinions? Qui attaquera, qui comprimera dans sa source profonde l'égoïsme, l'amour effréné de la domination et de la richesse? Qui apaisera le terrible conflit de tant d'orgueils, de tant d'avidités qui vont se dresser les uns contre les autres, invoquant également des principes et des nécessités aussi incontestables au fond qu'inconciliables en apparence? Voilà les problèmes que la Révolution de 1848 doit résoudre; et, tant qu'ils ne seront pas résolus équitablement, la liberté ne consis-

tera qu'en décrets affichés sur les murs et en coups de fusils tirés dans les rues ; c'est-à-dire que la force seule règnera, aujourd'hui sous un drapeau, demain sous un autre. L'erreur ne nous donnera et ne peut nous donner que la guerre. Voyez comme déjà les différentes écoles politiques ou socialistes se divisent, s'excluent, se lancent l'anathème et la menace! L'erreur donc ne nous donnera pas la liberté. C'est la vérité qui nous rendra libres, et le besoin de la liberté fera triompher la vérité.

Tels ont été toujours nos vœux, nos uniques vœux ; telles sont aujourd'hui, plus que jamais, nos espérances. L'objet de notre travail sera d'en obtenir la réalisation. Convaincus que l'Église a les paroles de vie aussi bien pour la société périssable que pour les âmes immortelles, nous interrogerons sa sagesse et nous nous efforcerons de transmettre au monde les réponses qu'elles a faites depuis longtemps et que ses œuvres font encore tous les jours aux redoutables questions que s'adresse le monde.

VI.

AVIS AU NATIONAL.

26 mars 1848.

Depuis la révolution, le *National* est rédigé avec talent et sagesse. Son attitude modérée, ses efforts pour n'ef-

frayer personne ont rendu au Gouvernement provisoire un service véritable. Ce n'est pas une petite responsabilité, dans des moments comme ceux où nous sommes, de porter le caractère quasi officiel. Les rédacteurs du *National* ont compris leur rôle ; ils s'en sont acquittés sans emphase, sans platitude, presque toujours même sans morgue, en gens d'esprit, souvent en gens de cœur. Cela dit, le *National* nous permettra d'ajouter qu'il n'y a ni esprit ni cœur dans une espèce de proclamation au Clergé que contenait son numéro d'hier. Il a eu tort d'accepter cette pièce ridicule, pleine de puérile prétention et de grosse injure. Néanmoins, nous ne la lui attribuons pas. C'est une œuvre du dehors, un coup de stylet universitaire. La main qui l'a porté ne se montre pas, mais elle est facile à reconnaître. Cette main s'est signalée dans la guerre du monopole par de gros livres bourrés de petites épigrammes. L'auteur rivalisait de zèle avec M. Libri contre le *parti prêtre* et contre la liberté d'enseignement. Il était professeur en congé, la Révolution de Février a fait de lui un administrateur, et il dirige quelque chose à l'instruction publique (1). C'est lui qui disait, en parlant de Jésuites : « On ne vous doit que l'expulsion. » En fait de convictions libérales, celui-là est bien un homme de la veille, et, certes, il est à sa place auprès de M. Carnot!

Ce citoyen, donc, s'adresse au Clergé et lui conseille de secouer le joug des évêques. Voilà, selon lui, ce que le Clergé doit gagner à la révolution, et la liberté à la-

(1) M. Génin, l'auteur de l'article en question, était devenu chef de division au Ministère de l'Instruction publique, poste qu'il a su garder même sous M. de Falloux.

quelle il peut prétendre. En conséquence, il presse « le pauvre curé de campagne » de se rendre aux élections pour donner son suffrage à de bons républicains, décidés à renverser « l'antique édifice clérical, vermoulu comme celui de l'ancienne royauté. » Mais les idées ne sont rien en comparaison du langage. On sent que l'écrivain a souffert du respect dont la religion et le sacerdoce sont environnés. La Révolution, en respectant les autels, a trahi ses espérances, et il fait effort pour entasser en une seule fois contre l'Église tous les outrages dont sa passion est frustrée depuis un mois. C'est là surtout, nous le pensons, le sentiment qui le fait écrire. Il se soulage ! Quelque confiance qu'il ait en lui-même, nous doutons qu'il espère autre chose de son manifeste.

L'idée qu'il met en avant n'est pas neuve. Déjà essayée plusieurs fois, elle n'a point réussi. Sans parler de la figure qu'elle a faite dans la première révolution, lors de la constitution civile du Clergé, qui devait aussi affranchir « les pauvres curés » du joug des évêques, plusieurs prêtres ont, de nos jours, levé l'étendard de l'insurrection contre le pouvoir épiscopal. Il y a eu Ronge en Allemagne, et quelques autres, moins illustres, en France. Les journaux les ont encouragés tendrement, et la feuille aux 40,000 abonnés (1) a rompu en leur faveur plusieurs lances Malgré tout, ces apôtres ont jeté peu d'éclat ; les plus heureux n'ont obtenu, pour prix de leurs efforts, que la notoriété du mépris. Nous doutons même que les écrivains qui les ont soutenus avec le plus d'ardeur se soient confessés à eux. En général, tout apostolat de cette espèce s'éteint promptement dans une apostasie dé-

(1) C'était déjà le *Siècle*.

finitive, et le réformateur finit par avoir autant de raisons pour se cacher qu'il a eu d'empressement à se faire voir. Que voulez-vous ! le zèle est ardent, mais le talent manque, et encore plus la vertu. Ce n'est pas le tout de haïr la superstition et le fanatisme, de parler et d'agir de telle sorte que les universitaires eux-mêmes vous pardonnent d'avoir reçu le caractère sacerdotal : il faut aussi pouvoir soutenir sa thèse et garder sa renommée.

Quant au nouveau fonctionnaire de l'instruction publique, pour lui faire comprendre les sentiments avec lesquels le Clergé accueillera ses tentatives, nous lui donnons notre publicité. Sa proclamation était perdue dans le *National;* nous l'envoyons à son adresse, et nous craindrions d'offenser nous-mêmes les prêtres de France si nous prenions la peine de joindre à cet envoi un seul mot de réfutation. Qu'importe à nos évêques, qu'importe à nos prêtres que ce bel esprit de collége entreprenne de semer la désunion dans l'Église ? Ils lui laisseront ronger cette lime. Nous voulons seulement qu'ils sachent bien que l'esprit de l'Université est toujours le même, que l'esprit des bureaux est toujours le même, et que si la liberté a fait un grand pas en avant dans le domaine des principes, elle amène cependant au pouvoir beaucoup d'hommes qui ne demandent qu'à lui faire faire un grand pas en arrière dans le domaine des faits. C'est à eux et à tous les catholiques d'y veiller, en présence du scrutin d'où sortira l'Assemblée constituante. En leur donnant cet avis, nous ne craignons pas de les effrayer. Ils connaissent la valeur d'un principe; ils savent que la vigilance et le combat leur permettront seuls de conserver et de féconder le champ immense que la Révolution leur a ouvert.

VII.

RETARD DES ÉLECTIONS.

28 mars 1848.

Le Gouvernement provisoire a retardé du 9 au 23 avril le jour des élections générales. L'Assemblée nationale, qui devait s'ouvrir le 20 avril, ne sera ouverte que le 4 mai. Par cette mesure, le Gouvernement provisoire prolonge de quinze jours la dictature dont les circonstances l'ont investi.

Quinze jours! c'est peu de chose en temps ordinaire ; mais, dans des moments comme ceux où nous sommes, les jours comptent pour des mois et des années. En quinze jours, l'Europe tout entière a changé de face et de forme; en quinze jours, des événements immenses peuvent s'accomplir. Quel Gouvernement oserait se dire aujourd'hui qu'il a quinze jours d'existence? Nous l'avons vu plus d'une fois depuis un mois : il suffit de quelques heures pour organiser une émeute, et une émeute, c'est une révolution!

Nous sommes surpris, nous l'avouerons, qu'au milieu de la fièvre qui nous travaille, lorsque, de toutes parts, on presse le Gouvernement de remettre ses pouvoirs au souverain légitime, lorsqu'il en avoue et lorsqu'il en proclame lui-même la nécessité, nous sommes surpris de ce délai si contraire à l'impatience publique et si contraire à ses propres déclarations.

Il allègue vaguement la nécessité. Ce sont, dit-il, des difficultés matérielles qui l'obligent à remettre le jour des élections. Quelles difficultés? Quoi! parce que les officiers de la garde nationale de Paris seront élus le 5, les députés ne peuvent pas être élus le 9, et il faut, entre ces deux opérations, un intervalle de quatorze jours? Cette nécessité, personne ne l'a sentie à Paris, personne ne l'a soupçonnée en France, sauf, peut-être, les instigateurs du mouvement populaire, qui ont, les premiers, prononcé le mot d'ajournement. Sur tous les points du territoire, on s'occupe activement des élections; les circulaires électorales abondent, cinq ou six mille candidats, peut-être, sont en course : les électeurs ont de quoi choisir, et quinze jours de plus ne leur feront pas mieux connaître ceux qui sollicitent leurs suffrages.

La vraie nécessité qui fait retarder les élections, toute la France en trouvera le secret, fort peu déguisé, il faut le dire, dans les circulaires de M. Ledru-Rollin. On prend du temps pour se procurer de *bons choix*, comme l'entendent ce ministre et ses commissaires. Les hommes de la veille sont rares en France et ne sont pas tous éligibles; on prend du temps pour les rendre acceptables, c'est-à-dire pour les imposer. Depuis quinze ou vingt jours, la confiance s'en va de plus en plus; l'entraînement général des premiers instants, ébranlé par les circulaires menaçantes du ministre de l'intérieur, par les choix, par le caractère et par les mesures de ses agents, par les manifestations populaires de Paris, fait place à des alarmes trop fondées, et ces alarmes prennent peu à peu le caractère de la panique. C'est ce que l'on veut. On veut que les députés soient choisis sous cette impression si favorable aux desseins du ministre de l'intérieur,

Nous avons été graduellement amenés à le penser, et désormais notre conviction est à peu près faite à cet égard : la plupart des hommes qui sont aujourd'hui à la tête du gouvernement, étonnés de la facilité et de la soudaineté de leur triomphe, n'ont pu se persuader qu'on les acceptât volontiers. L'adhésion générale dont le pays a salué, non pas leurs personnes, qu'on se réservait d'apprécier, mais le fait immense qui arrivait avec eux, ils l'ont attribuée à la peur; et, au lieu de fonder leur avenir sur la confiance, ils l'ont fondé sur la peur. Personne n'a autant manqué de foi en eux qu'eux-mêmes. Cette erreur fatale, faisant peu à peu naître dans le pays le sentiment qu'ils y avaient cru voir, les a conduits à ne plus rien attendre que de la ruse et de l'intimidation.

De là le triste et inquiétant spectacle que nous avons sous les yeux. Tout en disant au pays qu'il ne doit pas s'effrayer, on lui montre le poing; on affiche, autant qu'on le peut, la dictature ; on fait aujourd'hui de belles protestations, et on se soumet le lendemain à des injonctions provoquées ; on gémit du fardeau que l'on porte, et on finit par se condamner, sous le moindre prétexte, à le porter plus longtemps; on met la main à tout, on lance décrets sur décrets, pour réglementer, pour transformer, pour détruire les choses qui touchent aux intérêts les plus sacrés des citoyens; on s'en excuse sur la fièvre qui tourmente la France, et cette fièvre, dont un accès peut nous jeter dans l'abîme, on en multiplie les causes et on en prolonge la durée.

Quand l'intimidation semble ne pas devoir suffire, on a recours à la ruse. Nous en avons un exemple dans le décret qui proroge les élections. Nous avions fait re-

marquer que, dans le premier décret, le jour fixé pour les élections était un dimanche, circonstance qui était de nature à gêner un nombre immense de citoyens, tout le clergé catholique et tous les fidèles, en les obligeant à choisir entre l'accomplissement de leurs devoirs politiques et l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Nos remarques ont été comprises, et les catholiques savent déjà comment le Gouvernement y a répondu : le jour fixé par le nouveau décret est aussi un dimanche : *le jour de Pâques,* c'est-à-dire le jour le plus auguste et le plus sacré de l'année chrétienne, le jour où ceux même, qui ne remplissent d'ordinaire aucun devoir religieux se croient tenus d'assister aux offices de l'Église !

Ce calcul n'est pas irréfléchi, assurément, et tout le monde le trouvera significatif.

Il échouera néanmoins. L'amour de la religion et l'amour de la patrie sauront déjouer ces misérables adresses ; les devoirs envers Dieu ne nuiront pas aux devoirs envers la France ; les catholiques seront aux autels et au scrutin; d'autant plus forts au scrutin qu'ils auront, avant de s'y rendre, abaissé leur front devant les autels. Ils peuvent à eux seuls assurer le triomphe des libertés qu'on menace ; mais, ce qu'ils ne pourront pas faire ce jour-là, leur persévérance infatigable le fera plus tard. Les majorités prétoriennes, quelle qu'en soit la nature, durent moins que le droit qu'elles oppriment un instant.

VIII.

ATTENTATS CONTRE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE.

14 mars 1848.

I. Hier nous annoncions l'expulsion des RR. PP. Capucins de Lyon par un maire, suisse d'origine et protestant de religion. Aujourd'hui nous avons la douleur d'annoncer un fait plus grave, la proscription des RR. PP. Jésuites et de *toutes les congrégations et corporations religieuses non autorisées*, par le commissaire du Gouvernement provisoire dans le département du Rhône, M. Emmanuel Arago, agissant en vertu des « pouvoirs illimités » que M. Ledru-Rollin lui a conférés dans son omnipotence. Voici le décret :

Lyon, le 12 mars 1848

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Le commissaire du Gouvernement provisoire dans le département du Rhône, vu les lois du 1er novembre 1789, 19 février 1790, 18 août 1792, 3 Messidor an XII, 18 février 1809, 2 janvier 1817, 24 mai 1825, desquelles il résulte que le droit public de France a toujours exigé, pour l'établissement des ordres religieux, l'autorisation du pouvoir politique ;

Vu les réclamations justement élevées sous le Gouvernement déchu, et justement renouvelées aujourd'hui contre la violation des lois sus indiquées ;

Vu la nécessité de faire cesser un tel état de choses dans le département du Rhône.

ARRÊTE :

Les congrégations et corporations religieuses, non autorisées et spécialement la congrégation des Jésuites, sont et demeurent dissoutes. Les fonctionnaires du département veilleront, chacun dans la limite de ses attributions, à l'exécution du présent arrêté.

Le commissaire du Gouvernement provisoire,
EMMANUEL ARAGO.

M. Emmanuel Arago, M. Ledru-Rollin nous l'a dit, ne relève que de sa conscience; mais comment sa conscience a-t-elle pu lui permettre d'écrire en tête d'un pareil décret cette sainte devise : *Liberté, Egalité, Fraternité !*

LIBERTÉ! Sommes-nous libres, nous catholiques, dont la liberté religieuse est ainsi livrée au caprice despotique des commissaires du Gouvernement provisoire ; c'est-à-dire d'un Gouvernement que la nécessité seule légitime, qui n'a pas d'autre mission que celle de maintenir l'ordre et de protéger la liberté de tous, jusqu'à ce que le peuple souverain ait lui-même choisi ses ministres par l'organe de ses représentants? Sommes-nous libres, nous catholiques, lorsqu'on nous refuse le droit de suivre les conseils de l'Évangile *sans l'autorisation du pouvoir politique*? Le premier jour, les organes du Gouvernement nous promettaient la liberté dont nos frères jouissent aux États-Unis. Aux États-Unis personne n'a besoin de la permission du pouvoir pour faire des vœux de religion ; les chrétiens peuvent se réunir et mener en commun la vie de prière, d'étude et de charité. Le décret de M. Arago nous atteint tous tant que nous sommes, enfants

de l'Église catholique, car il n'est pas un de nous que la vocation divine ne puisse appeler demain dans quelqu'une des sociétés proscrites; car il n'est pas un de nous qui ne soit outragé dans la personne de la sainte Église notre mère. C'est elle, c'est l'Église qui a établi, qui recommande à notre respect et à notre amour les pieuses institutions que condamne M. Arago.

Égalité! Toutes les associations seront permises; le Gouvernement nouveau s'efforce de former des associations de travailleurs; il ne pourra trouver que dans l'association une solution aux formidables problèmes que le temps a posés. Pendant dix-sept années, les opinions libérales ont sans relâche réclamé le droit d'association. Un des premiers actes du Gouvernement provisoire a été de le reconnaître à une secte protestante, à ces Baptistes dont nous défendions la liberté et les droits méconnus quelques jours encore avant la Révolution. Et ce droit qui est laissé à tous, on nous le refuse, à nous catholiques. C'est ainsi qu'on entend l'égalité !

Fraternité! Vous proscrivez vos frères, vos concitoyens, vous les obligez à fuir le sol de la patrie; car ils sont liés par des liens indissolubles à l'institut où Dieu les a appelés et qu'ils ont librement choisi, se confiant à la tolérance, à l'esprit de liberté dont la France se vantait, aux promesses de Chartes acceptées et jurées. Vous les proscrivez sans pouvoir leur reprocher d'autre crime que celui d'avoir consacré leur vie au service de Dieu et du prochain. En les condamnant à l'exil, vous frappez un grand nombre de familles, vous frappez tous ceux qui les aiment, c'est-à-dire tous ceux qui les connaissent; vous nous frappez, nous catholiques, qui regardons leur proscription comme une atteinte portée à la

liberté de notre Religion; et, joignant la dérision à l'outrage, vous nous parlez de fraternité !

Le commissaire Emmanuel Arago rend son décret au *nom du peuple*. Quand et comment le peuple a-t-il revêtu cet homme de sa puissance? Qu'il nous montre son mandat. Il nous montrera celui qu'il a reçu du Gouvernement provisoire; mais le Gouvernement provisoire a-t-il lui-même reçu du peuple le droit de proscrire? Ce Gouvernement a-t-il le droit de violer la liberté, l'égalité, la fraternité? A-t-il le droit de préjuger les volontés de la nation? Investi par les circonstances d'un pouvoir que le peuple n'a pas encore régulièrement confirmé, peut-il, sans usurpation, changer ce pouvoir en dictature?

Le commissaire invoque une foule de lois. Qui lui a donné le droit souverain d'interpréter et d'appliquer les lois? N'y-a-t-il plus de juges en France? Des citoyens seront-ils expulsés de leur domicile, violemment séparés de leurs amis, privés de leur liberté sans jugement préalable, sans qu'aucun tribunal ait prononcé sur la réalité des crimes qu'on leur reproche, sans que personne ait été admis à présenter leur défense? Il y a des lois, dites-vous. — Eh bien! traduisez les religieux catholiques devant les tribunaux; nous verrons alors ce que valent vos prétendues lois. Pourriez-vous, citoyen-commissaire, citer une seule loi qui vous autorise à tenir la conduite que vous tenez?

Les lois invoquées par M. Arago, on l'a mille fois démontré, n'ont pas le sens et la portée qu'il leur donne. Mais quand même... Est-ce que la Révolution de Février s'est faite pour rien? Est-ce qu'elle n'a pas abrogé toutes les lois contraires à la liberté, à l'égalité, à la fraternité? Est-ce que le peuple de Paris n'a pas donné à cette Révo-

lution son véritable caractère, en respectant le prêtre au milieu du combat et en allant applaudir le moine le lendemain de la victoire (1)? Dépendra-t-il d'un commissaire du Gouvernement, intimidé et contraint par les mauvaises passions d'hommes aussi ennemis du peuple que de la Religion, d'ôter à la Révolution ce caractère vraiment libéral, modéré, pacifique et conciliateur, pour lui donner un aspect menaçant et sinistre, persécuteur et irréligieux?

Nous appelons au Gouvernement provisoire du décret de son délégué; et si le Gouvernement provisoire, dont nous ne méconnaissons point les bonnes intentions, n'a pas le courage de révoquer ce décret, nous en appellerons à l'Assemblée nationale. Le Clergé et les Catholiques voient maintenant de quoi il s'agit : par ce qu'on ose, ils peuvent juger de ce qu'on oserait, si, laissant le champ libre à leurs ennemis, ils permettaient que les élections fussent faussées, et si, au lieu de représenter le peuple, l'Assemblée qui sortira de ces élections ne représentait que le parti hostile à la Religion et à la vraie liberté.

---

24 mars 1848.

II. On sait que, pour premier usage de ses pouvoirs *illimités*, M. Emmanuel Arago, commissaire du Gou-

(1) Le Père Lacordaire avait prêché à Notre-Dame, avec un grand succès, le dimanche qui suivit les journées de février.

vernement à Lyon, s'est empressé de supprimer plusieurs congrégations religieuses établies dans la ville et dans le diocèse. Nous avons fait connaître en détail cette mesure proconsulaire, mélange odieux d'arbitraire et d'hypocrisie.

Une voix s'est élevée contre le firman du Pacha républicain. Protecteur-né des associations proscrites, l'Archevêque de Lyon a courageusement rempli son devoir. Il a protesté en faveur de la liberté religieuse opprimée par ces libéraux devenus persécuteurs, qui, changeant de principes aussi vite que de fortune, font sentir leurs premiers coups, non à des opinions, mais à des croyances, non à des adversaires, mais à des neutres persécutés il y a un mois comme eux et plus qu'eux !

M. le Cardinal de Bonald a adressé sa protestation au Ministre et aux journaux. Les journaux, pour la plupart, ont craint ou dédaigné de s'occuper de cette affaire. Ils ont enregistré l'événement parmi les *nouvelles diverses*, sans blâmer M. Arago, mais aussi sans l'approuver. Le Ministre est plus hardi. Une lettre de M. Carnot à M. le Cardinal de Bonald, publiée aujourd'hui dans le *Moniteur*, nous apprend que le Gouvernement provisoire approuve complétement la mesure de M. Arago.

Nous l'avouerons, cette adhésion nous surprend presque autant qu'elle nous afflige. On a pu remarquer qu'en parlant du décret de M. Arago, nous l'avions pris cependant avec patience, cherchant plutôt à excuser le Gouvernement provisoire qu'à le rendre responsable d'un acte arbitraire que nous voulions croire isolé. Nous pensions que les membres du Gouvernement provisoire, animés d'un esprit sincèrement libéral, désavouaient et déploraient les actes de cette nature, tout en croyant

devoir les couvrir d'un silence déjà bien assez fâcheux. Jusqu'à ce moment, ils nous avaient paru supérieurs aux ignorantes passions que la populace des lettrés a fomentées contre l'Eglise dans la populace de la bourgeoisie, dont les instincts sont si fort au-dessous du bon sens populaire. Nous avons dit que, pendant un certain temps, ils pourraient laisser leurs agents *aboyer à la soutane* et même y mordre; mais que pour eux, en définitive, ils avaient des pensées, des lumières, des convictions, surtout des devoirs qui ne leur permettraient point de violer jamais la liberté des cultes; qu'ils défendraient, au contraire, sinon par conviction religieuse, du moins par sentiment d'honneur et par respect pour eux-mêmes, ce rempart de la conscience humaine. Nous nous trompions. M. Carnot s'exprime de manière à dissiper toutes les illusions que nous voudrions conserver. S'il parle vraiment au nom de tous ses collègues, nous devons reconnaître que le Gouvernement provisoire de la République entend la liberté religieuse, en théorie, comme MM. Hébert et Dupin; en pratique, comme M. Emmanuel Arago.

M. Carnot, il est vrai, ne le déclare pas sans quelque peu de honte. Sa lettre est étrangement embarrassée. On y remarque deux esprits essentiellement contraires, comme s'il l'avait commencée sous l'inspiration du génie hardi et généreux de la République, et terminée sous la dictée de l'arbitraire cauteleux qui vient d'expirer. Dans la première moitié, c'est le programme de l'Hôtel-de-Ville, la profession de foi des barricades; dans la seconde moitié, c'est l'interprétation des Tuileries. Après avoir proclamé que la République *n'hésite devant la consécration d'aucuns droits*, et que le Gouvernement provisoire tient à ce qu'aucun doute ne puisse s'établir à cet égard dans

les esprits, M. Carnot insinue que la mesure de M. Arago n'a eu d'autre but que de protéger ceux mêmes qu'elle a frappés. C'est la République qui parle, et elle ne mérite que des éloges. Malheureusement, il y a une suite. Le Gouvernement républicain « reconnaît hautement la » liberté des associations religieuses... ; *mais* il a le droit » d'exiger, en retour, que ces associations ne se constituent » pas en dehors et au-dessus des règles qui, de tout temps, » ont fait la base du droit public français. » Quant à savoir quelle est *la base du droit public français,* cela regarde les Commissaires du Gouvernement provisoire. Qui infirmera leurs arrêts, maintenant que le Gouvernement les confirme?

M. Carnot a d'autres arguments encore : « Des associa- » tions pouvent se former librement ; *mais* ce ne doit être que sous la réserve que ces associations n'affecteront pas le caractère de corps constitués ayant une existence propre. » C'est-à-dire, qu'elles n'existeront que sous la réserve de n'exister pas. A moins, pourtant, que ces associations, qui *peuvent se former librement* (librement!), n'obtiennent la reconnaissance légale..., qu'on peut toujours leur refuser.

M. Carnot est trop bon républicain pour vouloir empêcher des citoyens français d'embrasser la vie religieuse. Loin de lui une telle pensée ! Seulement, la liberté ne permet pas que ces citoyens puissent prier, travailler et habiter ensemble sur le sol libre de la France, si leur association « a pour fondement des *vœux* qui seraient en » désaccord avec l'*esprit non moins* qu'avec le texte et la » législation du pays. »

Or, les congrégations religieuses supprimées à Lyon, Jésuites, Capucins et autres, étaient manifestement : 1° « en

» dehors des règles qui, de *tout temps*, ont constitué le » droit public français; » cela est assez établi par l'histoire! 2° elles n'étaient pas autorisées par le Gouvernement qui vient de tomber; 3° elles se composaient d'hommes qui ont fait les *vœux* de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; vœux évangéliques, mais abominables et en opposition avec l'*esprit non moins* qu'avec le texte de la législation du pays. Voilà leurs crimes; ils sont avérés. « De telles infractions, conclut judicieusement » M. Carnot, ne sauraient évidemment leur constituer » aucun droit, et, à ce titre, elles *peuvent*, le cas échéant, » être supprimées. »

En terminant, le Ministre, qui ne veut perdre aucun de ses avantages, fait remarquer que les religieux chassés n'ont été ni dépouillés ni lapidés. Sans provocation comme sans résistance de leur part, on les a expulsés et de leur domicile et de leur droit; mais on les a laissés vivants et libres... dans la rue! De quoi se plaignent-ils donc?

On n'agit pas autrement au Maroc; seulement, en brisant les cœurs et les volontés de ses sujets, le sultan leur fait grâce du reste; il n'entreprend point de leur prouver qu'il agit dans l'*esprit des lois nationales*, il ne leur dit point qu'ils sont libres; il leur épargne cet odieux surcroît et s'épargne à lui-même ce mensonge. C'est ainsi que le despotisme conserve encore une sorte de dignité; c'est ainsi qu'il témoigne à ses victimes une sorte de respect. Par égard pour le pouvoir et par égard pour nous, M. Carnot devrait se montrer plus franc. Pourquoi se donnerait-il la peine de chercher des sophismes et d'imiter M. Hébert, après avoir déjà tant imité M. de Salvandy? Oublie-t-il qu'il a sa part de dictature?

A-t-il la simplicité de craindre qu'on ne songe à résister? Il opprime sans danger, sans responsabilité; qu'il consente donc à opprimer sans phrases! Sa gloire n'y perdra rien. Jamais l'absolutisme n'a parlé plus mauvais français et n'a plus pauvrement raisonné qu'avec sa plume. La niaiserie de la bureaucratie dynastique était célèbre; mais si l'on continue sur le ton où nous sommes, celle de la bureaucratie républicaine sera monstrueuse et ne surpassera pas moins sa devancière par le ridicule de la forme que par le cynisme de l'apostasie. Nous dénonçons cette pièce lamentable aux citoyens qui vont élire l'Assemblée constituante. Un jour, quand la France sera vraiment républicaine et vraiment libre, quand la conscience nationale aura repoussé dans l'ombre ces prétendus héros de la veille, incapables de marcher avec leur victoire et de devenir les hommes du lendemain, on ne lira pas la lettre de M. Carnot sans un sourire qui le sauvera de l'oubli.

---

30 mars 1848.

III. Les Jésuites ont été, depuis quelques semaines, expulsés successivement de presque toute l'Italie. Cette persécution a été marquée partout du caractère de la violence la plus odieuse et la plus lâche. On ne s'est pas contenté de l'expulsion; on y a joint la spoliation, l'insulte, les mauvais traitements de la populace.

Nulle part la passion irréligieuse ne s'est exercée plus brutalement que dans les États du Roi de Sardaigne. Charles-Albert, qui avait refusé aux Jésuites, quelques semaines auparavant, la permission de se retirer, les a jetés au parti qui menace sa couronne. A Gênes, leur vie a été en péril.

Nous n'avons point révélé ces tristes détails. Rien de pareil ne s'était encore passé en France; nous redoutions d'inspirer aux puissances du jour la funeste émulation du mal. Nous connaissons quelques-uns de nos maîtres : de pareils faits sont plus capables d'exciter leur jalousie que de les faire rougir! Nous nous disions qu'il fallait se taire; que peut-être, pour quelques instants de silence, nous obtiendrions la gloire de voir la France donner au monde un grand exemple de sincérité et de justice. Nous nous plaisions à espérer que les chefs de la République française, dépouillant d'absurdes préjugés, ou les sacrifiant à leurs principes, sauraient s'abstenir de toute persécution, même contre les Jésuites; et que, se bornant à soumettre ces religieux aux devoirs qui obligent tous les citoyens, ils leur garantiraient les mêmes droits.

L'approbation donnée par le Ministre de l'instruction publique aux mesures prises par le commissaire du Rhône contre les Capucins et les Jésuites a détruit cette espérance, ou plutôt ce rêve. Nos lecteurs apprendront sans étonnement que M. Emmanuel Arago vient de trouver un imitateur. M. Laboissière, commissaire du département de Vaucluse, a chassé les Jésuites d'Avignon. Le journal du pays, en annonçant le fait, ajoute que « les circonstances lui font une loi de s'abstenir de toute réflexion. » Il paraît que, sous le sceptre fraternel

de M. Laboissière, la liberté de la presse n'est pas plus en sûreté que la liberté religieuse. C'est en quoi les envoyés de M. Ledru-Rollin se distinguent des préfets de M. Duchâtel. Ces derniers persécutaient aussi, et l'histoire des sœurs de Saint-Charles n'est oubliée ni d'Avignon ni de la France. Cependant les préfets de M. Duchâtel s'entouraient encore des formes de la justice ; on pouvait les combattre, plaider, écrire, se plaindre. Lorsqu'ils avaient étouffé le droit, ils n'entreprenaient pas d'étouffer l'opinion ; ils souffraient que les opprimés en appelassent à la conscience publique. Les commissaires de M. Ledru-Rollin n'ont point ces scrupules. Ils créent la loi, ils sont le tribunal, ils exécutent la sentence ; — et la presse croit devoir « s'abstenir de toute réflexion ! »

Les journaux de Nîmes, moins discrets, donnent quelques détails. L'arrêté de M. Laboissière est du 22 ; il a été signifié aux Jésuites le 23, avec sommation d'obéir *à l'instant même*. « Dans la matinée, la maison » a été environnée, et ordre a été donné aux Pères d'a» voir *à sortir de la ville avant onze heures*. » Pourtant, de M. Laboissière a daigné se laisser fléchir aux prières de l'Archevêque : il a octroyé un sursis jusqu'au lendemain, « ce qui n'a pas empêché la maison d'être gar» dée à vue comme un repaire de malfaiteurs. Enfin, » les proscrits ont quitté la ville, livrée par cet acte de » despotisme à la plus vive émotion. »

La *Gazette du Bas-Languedoc* se demande si l'égalité pompeusement inscrite sur les drapeaux de Février est une vérité ou un mensonge ; elle dit que le Gouvernement provisoire s'empressera sans doute de réprimer des actes aussi attentatoires au droit inviolable d'association qu'à la liberté de conscience. Lorsqu'elle

parlait ainsi, la *Gazette du Bas-Languedoc* n'avait pas lu la réponse de M. Carnot à la protestation de Mgr le Cardinal de Bonald. Elle possède maintenant ce document, et elle connaît aussi bien que nous la théorie ministérielle de l'égalité et de la liberté de conscience : c'est la même que sous M. Hébert, avec les Commissaires en plus et le droit de défense en moins.

Nous n'entamons aucune polémique sur l'acte que nous rapportons. Après la lettre de M. Carnot, toute discussion devient inutile, toute protestation est superflue. On peut discuter la portée et l'application d'une loi ; il faut subir l'exercice du bon plaisir omnipotent. On proteste contre l'erreur ou l'injustice d'un magistrat responsable ; mais protester contre un pouvoir de fortune qui anéantit les lois ou qui les interprète selon son caprice, protester contre un pouvoir qui n'a mission que de sa force et qui convoque son tribunal dans la rue, au son du tambour, à quoi bon? Autant vaudrait que l'habitant d'une contrée envahie protestât contre le vainqueur qui le chasse de son foyer! Pouvoir illimité, droit illimité. La seule protestation utile est d'enregistrer les faits. On les confie à l'histoire, afin que plus tard ceux qui posséderont la liberté en connaissent l'inestimable prix et sachent la défendre.

Ah! Dieu est juste! Au milieu de ces catastrophes, c'est le cri qui s'échappe le plus souvent de notre poitrine. La liberté se retire, parce qu'on ne l'a point assez aimée, parce qu'on l'a obstinément trahie. On va voir quelle place tenaient, dans l'édifice des droits de tous, les droits de ces pauvres religieux, ébranlés par une conspiration unanime avant de tomber sous le doigt des envoyés de M. Ledru-Rollin! On va voir si, comme nous l'avons

tant dit, toutes les libertés sont solidaires ! Vous poursuiviez les congrégations religieuses avec une ardeur insatiable : eh bien ! on les chasse, on vous en délivre. En ce moment, il n'y a plus de congrégations en France ; du moins, il n'y en a plus qui puissent tenir un instant devant la volonté d'un commissaire provisoire. Ici on donne aux religieux une heure pour sortir de leur maison, deux heures pour sortir de la ville ; là, on défend aux religieuses de travailler, c'est-à-dire de vivre ; tout à l'heure, on examinera si un homme né français et devenu libre a le droit d'enchaîner sa conscience par des vœux de religion, et on se décidera pour la négative. Voilà donc les désirs de M. Liadières, de M. Dupin, de M. Thiers, de M. Barrot, bien remplis, pleinement remplis. Qu'en pensent-ils ? Sont-ils contents de leur triomphe ? Ne trouvent-ils pas que les conséquences en sont menaçantes pour eux, et qu'ils auraient mieux fait, lorsqu'ils étaient puissants par le nombre et la parole, de reconnaître et de protéger tous les droits, que de s'épuiser à vouloir remplacer l'absolutisme dynastique par l'absolutisme libéral !

La même leçon attend ceux qui dominent aujourd'hui. Le vieux libéralisme mentait à la liberté, nos prétendus républicains la profanent : ils expieront leur parjure. Le Gouvernement tombé attendait, pour intimider, pour opprimer, d'y être pressé par quelque mauvaise passion qu'il ne savait pas combattre, par quelque nécessité vulgaire qu'il ne savait pas éluder. Eux, ils oppriment d'instinct et par plaisir, sans qu'aucune pression extérieure les contraigne, sans qu'aucune nécessité les excuse. Le pouvoir est dans leur main comme une arme dans la main d'un fou ; ils s'en servent pour frapper, non pour conduire ; ils frappent à tort et à travers, moins pressés

de gouverner que de se prouver qu'ils sont les maîtres. Ils aiment trop le despotisme pour ne pas se ruer dans l'anarchie ! Ils y tomberont : qu'ils n'en accusent qu'eux-mêmes. La France croit à la liberté ; ils ne veulent croire qu'à la force. Elle s'offrait sincèrement, elle s'offre encore à la grande et profonde transformation qu'elle n'a pas cessé de sentir nécessaire, mais qui ne peut s'opérer que par la justice et dans la paix : à cette œuvre du lendemain ils opposent orgueilleusement leurs chimères de la veille. On leur pardonnait d'être médiocres ; l'ivresse du triomphe les rend insensés.

Qui leur a refusé un sacrifice ? Qui leur a refusé son encouragement, son concours, sa patience ? Qui ne leur a pas tendu une main fraternelle ? Qui leur a demandé autre chose que justice et liberté ? Ils ont répondu par l'injure, par l'ostracisme et par la proscription. Tout le monde en France, le 26 février, a abdiqué ses prétentions, ses espérances ; ils n'ont pas su étouffer une seule de leurs rancunes, ni vaincre un seul de leurs préjugés.

Qu'ils proscrivent donc, qu'ils accomplissent leur destinée ! Elle est telle que déjà nous songeons moins à les accuser qu'à les plaindre. Ils perdent l'honneur de fonder en France la liberté. Leurs noms, qu'ils pouvaient inscrire glorieusement à l'entrée d'une nouvelle ère du monde, iront s'enfouir dans la foule de ces subalternes dont la Providence punit parfois l'orgueil en leur adressant un appel qu'ils ne peuvent entendre, parce que leur cœur ne l'a point mérité.

Quant aux religieux proscrits, quant aux Jésuites particulièrement, nous ne les plaignons pas plus qu'ils ne songent eux-mêmes à se plaindre. La persécution ne surprend jamais leur courage, elle n'ébranle point leur

foi, elle ne leur enlève aucune richesse ; elle ajoute à leur gloire. Ils trouveront du travail partout où il y a des ignorants et des malheureux, une patrie partout où ils rencontreront la calomnie et l'injustice, du bonheur partout où l'on peut prier, se dévouer et souffrir. Libres, exilés, captifs, ils gardent avec eux l'invincible consolation d'aimer Dieu et de pardonner à leurs persécuteurs. Ils n'ont rien à perdre que la vie ; mais, on le sait, ils n'y tiennent pas.

Nous avons dit au commencement de cet article pourquoi, depuis quelque temps, nous gardions le silence sur la Compagnie de Jésus. Plusieurs personnes s'en étonnaient. On se demandait si nous estimions moins les Jésuites depuis qu'ils sont définitivement proscrits ; on nous disait : « Vous êtes sous le coup de la peur. » Oui, nous en rougissons pour notre pays, non pour nous, nous avions peur. Notre prudence a été vaine, nous y renonçons ; elle nous accablerait de honte si elle devait n'avoir pour effet que de nous protéger nous-mêmes. Certes ! nous aimerions mieux partager le sort des Jésuites que de paraître seulement ne les plus vénérer. On peut les chasser, les proscrire, les immoler : nous défions l'iniquité même qui les poursuit de commettre contre eux assez de crimes pour nous empêcher d'honorer hautement leur vertu.

IX.

LA RÉVOLUTION EN EUROPE.

15 avril 1848.

Que se passe-t-il parmi les nations ? Quel trône est tombé hier ? Quel trône tombera demain ? Où allons-nous ? Que devient le monde ? Au milieu de ces questions que dictent également l'espoir et l'épouvante, celui qui veille aux intérêts du Ciel dans la Cité des hommes élève la voix pour *interpréter la muette éloquence des œuvres de Dieu.* Pie IX nous l'a dit : *Les événements qui, depuis deux mois, se succèdent avec une si grande rapidité, ne sont pas une œuvre humaine.* La main de Dieu agit, elle achèvera son œuvre, et le monde changera de face. Voilà ce que nous savons, ce dont personne aujourd'hui ne peut douter : le reste échappe à nos faibles regards. La route est nouvelle, l'horizon qui la borne est plus étroit et plus impénétrable que jamais. L'esprit de l'homme s'en irrite, il veut arracher les mystères de l'avenir, et jamais les prophètes ne furent plus nombreux. On les questionne, on les écoute ; nul ne s'aperçoit, dans la profondeur de la nuit, que ces voyants sont aveugles. Tâchons de nous tenir aux faits, aux supputations raisonnables, et de ne point nous engager dans le domaine des chimères.

La destruction du vieil édifice européen est aujourd'hui consommée ; elle sera complète, irrémédiable. En

Allemagne et en Italie, les princes brisent eux-mêmes leurs couronnes et les jettent aux peuples par fragments déshonorés, afin d'obtenir un répit que l'impatience populaire leur refuse. Tandis que Charles-Albert rêve le sceptre de la Haute-Italie et que Ferdinand et Frédéric-Guillaume se disputent le titre d'empereur d'Allemagne, l'Italie et l'Allemagne se demandent si elles se constitueront l'une et l'autre en républiques unitaires, ou si elles se diviseront en républiques fédérées. La question n'est pas prématurée, quoique les princes allemands soient encore dans leurs capitales et qu'une armée autrichienne tienne encore les clefs de l'Italie. Un instinct plus fort que les armées crie en Europe que l'ère des Couronnes est finie et que la volonté des peuples n'est pas à la merci d'une bataille. Il peut y avoir, quelque temps encore, quelques hommes sur le trône : il n'y a plus de dynasties. La démocratie s'avance de tous les côtés à la fois, puissante, irrésistible, victorieuse par l'enthousiasme et par l'effroi qu'elle inspire. Devra-t-elle même combattre? Ne lui aura-t-il pas suffi, pour renverser ses ennemis les plus redoutables, de leur envoyer ses éclaireurs?

Cependant deux adversaires se préparent sérieusement à la lutte. L'un, au sein même de la civilisation européenne; l'autre, au-delà de ses frontières : l'Angleterre et la Russie.

Toutes deux, profondément trempées dans l'esprit de l'hérésie, sont profondément hostiles au sentiment chrétien, au principe démocratique de l'égalité; toutes deux tiennent sous le joug de leur prédominance politique et religieuse une nationalité pleine de vie et de courage, qu'elles ne veulent point, qu'elles ne peuvent point rendre

à l'indépendance. L'Angleterre et la Russie agiront-elles? Se coaliseront-elles contre le mouvement qui emporte le monde? Nous croyons qu'elles tenteront un suprême effort et qu'elles seront vaincues. Elles portent l'une et l'autre un lourd fardeau de crimes, elles ont cruellement, persévéramment outragé l'humanité! Qui ne connaît l'abrutissement et la misère des classes pauvres en Angleterre et en Russie? Qui ne connaît les souffrances de la Pologne et de l'Irlande ? Dieu se vengera de tant de forfaits; car c'est lui-même qui fut persécuté dans ces nations martyres, c'est son peuple, ce sont ses membres que le despotisme russe et l'oligarchie anglaise ont dévorés comme on dévore le pain. Le sentiment de la justice et de la liberté qui arme la Pologne et l'Irlande, agitera, enivrera les serfs de la Russie et les pauvres d'Angleterre. A défaut d'autres ennemis, les deux formidables empires seront frappés au cœur par ces fils d'opprimés qu'ils veulent inutilement étouffer dans leur sein et qui leur sont fatalement devenus tout à la fois si nécessaires et si redoutables. *Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excussorum.*

L'Angleterre et la Russie ne peuvent garder une attitude, ne peuvent prendre une mesure à l'égard de l'Europe républicaine qui ne leur offre d'immenses dangers. La paix les ruine, la guerre est un hasard dont toutes les chances les menacent ou immédiatement ou prochainement. Le péril de la sédition s'ajoute au péril de la défaite, pour le rendre plus imminent et plus irréparable. Le succès même est à redouter. Terrible chose aujourd'hui, pour les monarchies, qu'une guerre de principes! Les principes sont à l'épreuve du canon plus encore qu'à l'épreuve de l'échafaud. Chaque homme

qui meurt pour un principe juste est un grain d'où sort un épi, et cette semence immortelle appartient à Dieu, qui l'envoie où bon lui plaît. Ni mers, ni frontières ne l'arrêtent; enfouie dans un cachot, elle y germe et en renverse les murs; l'armée victorieuse qui l'écrase sur un champ de bataille l'emporte à la semelle de ses souliers. Sylvio Pellico, sorti mourant du Spielberg, a, d'un souffle, renversé cette forteresse; mieux eût valu, pour l'Autriche, perdre deux batailles! Marengo et Austerlitz lui firent moins de mal que les soupirs miséricordieux de son captif. Les souverains d'Allemagne sont venus à la tête de leurs peuples insulter Paris vaincu. Ils ont bu avec orgueil l'eau de la Seine, et ils ont ramené chez eux des soldats atteints de la contagion de la liberté.

Un principe social arrivé à l'heure de son développement ne peut plus périr. Deux choses seulement peuvent retarder son triomphe : ou la vitalité d'un principe contraire, ou le tort que lui font eux-mêmes, par leur inintelligence, par leurs passions, par leurs crimes, les hommes qui prennent la conduite de ses destinées. Quant au premier de ces périls, la démocratie n'a plu à le craindre. Est-elle à l'abri du second?

Ici, nous l'avouerons avec douleur, le champ est ouvert aux plus sombres conjectures. *Malheur!* s'est écrié Pie IX, *malheur à qui, dans cette tempête par laquelle sont agités, arrachés et mis en pièces les cèdres et les roseaux, n'entend pas la voix du Seigneur!*

Or, cette voix, qui l'entend, du moins parmi ceux qui conduisent la France, placée elle-même à la tête des nations? Se rappellent-ils assez les *fautes des aïeux,* ces excès, ces fureurs, ces monstruosités qui rejetèrent le monde dans les bras de la force et menacèrent de res-

taurer l'idolâtrie monarchique ? se rappellent-ils assez que *toute stabilité et toute prospérité a pour raison civile la concorde; que Dieu seul est Celui qui rend unanimes les habitants d'une même maison; que Dieu n'accorde ce don qu'à l'humanité, à la mansuétude, qu'à ceux qui respectent ses lois dans la liberté de son Église, dans l'ordre de la société, dans la charité envers tous les hommes* (1) ?

Ils disent : Liberté ! fraternité ! Mais l'esprit de liberté ne les anime pas, et, sous le couvert menteur de ces mots sacramentels, ils tiennent à ceux qu'ils appellent leurs frères, un langage plein de menace et d'orgueil. Fiers d'avoir été persécutés, ils ne songent qu'à persécuter à leur tour, non pas ceux qu'ils ont renversés et qui ne sont plus, mais le public. L'oppression ne leur a appris que la violence. Ils ont le pouvoir, il leur faut des sujets. Qu'ils y prennent garde ! Ils donnent à la monarchie une dernière chance. S'ils veulent remplacer les maîtres d'hier, ils les feront regretter.

Ce serait un effroyable malheur. Le Gouvernement monarchique est devenu impossible dans la plus grande partie de l'Europe; mais l'anarchie est possible partout, et savons-nous ce qui peut en sortir ! En 1830, M. de Lamartine émettait des prévisions qui sont encore vraies aujourd'hui : « Le crime a aussi son parti en France, » l'échafaud a aussi ses apôtres; mais le crime ne peut » jamais être un élément politique; le crime est la plus » anti-sociale des choses humaines, puisque la société n'est » et ne peut être que de la morale et de la vertu. Ce parti » est hors la loi du pays et de la civilisation ; il est à la

(1) Proclamation de Pie IX aux peuples de l'Italie.

» politique ce que les brigands sont à la société : ils tuent,
» mais ils ne comptent pas. La société n'a ni besoin ni
» appétit de sang ; elle n'a pas même à combattre, elle n'a
» rien à renverser devant elle, tout est nivelé sous ses
» pas ; cette admiration imitatrice pour les hommes et
» les œuvres de la Terreur n'est que du sophisme qui
» accompagne quelquefois le bourreau, comme il le pré-
» cède toujours; c'est un arrière-goût de sang versé et
» bu dans notre époque de honte, que quelques insensés
» prennent encore pour la soif, et qui n'est que le rêve
» du tigre.... Au premier tremblement du Pouvoir, à la
» première bourrasque sur la mer tempétueuse de la li-
» berté, une clameur générale s'élèvera : — Retournons
» en arrière, perdons plutôt tout l'espace déjà parcouru,
» plions les voiles, regagnons le passé, le port le plus
» précaire sera bon ! Le plus obscur, le plus ignorant
» soldat prendra le chapeau étriqué et la redingote grise,
» se croira un Bonaparte, sabrera la civilisation et la li-
» berté, et dira : Mon peuple ! jusqu'à ce qu'on s'aper-
» çoive que le héros n'est qu'un paillasse et qu'on en
» cherche un autre qui porte moins mal la tyrannie et
» pare mieux la servitude (1).

L'anarchie, en France, c'est l'anarchie dans les trois quarts de l'Europe, le despotisme dans le reste ; et pour combien de temps? Dieu le sait !

Sans doute, la Démocratie triomphera. C'est Pie IX qui porte la doctrine de l'humanité, ce n'est pas le Czar, et ce n'est pas davantage Robespierre ou M. Louis Blanc; la terre natale de la Démocratie est l'Evangile, et c'est là, c'est sur cette terre de la justice et de la liberté qu'elle

(1) Lamartine. *La Politique rationnelle*, 1831.

viendra s'établir ; mais des guides infidèles peuvent l'égarer longtemps sur la route et lui donner à franchir des fleuves de sang. Déjà elle s'est plus d'une fois écartée de ce conducteur presque divin, de cet autre Moïse, que Dieu lui avait envoyé dans une pensée de clémence ; elle menace de le laisser seul et gémissant à l'entrée du chemin de la miséricorde et de la paix. La miséricorde s'éloigne de ceux qui la refusent, et bientôt l'esprit de vertige règne seul dans leurs conseils. Est-ce là que nous en sommes ? Non ! la France n'a pas dit son dernier mot, mais elle va le prononcer. Oh ! que ce soit Dieu qui l'inspire ! Que ce mot rassure la grande famille chrétienne qui l'attend tout entière avec angoisse, comme la sentence de sa perte ou l'ancre de son salut. Un des hommes qui ont, à l'étranger, le plus éloquemment servi la cause de la liberté religieuse, nous exprime avec énergie ce sentiment général des peuples : « Malheur, mille » fois malheur aux furieux qui veulent priver la France » de la gloire de transformer l'Europe et le monde par » la seule puissance de l'exemple ! Des cent millions de » chauds partisans que votre république comptait il y a » un mois, je ne sais trop s'il en reste cent mille. Le des- » potisme de votre Gouvernement provisoire, les ten- » dances terroristes de quelques-uns de ses membres, » leurs menées démagogiques au dehors, toutes ces » choses ensemble produisent la plus fun ste impres- » sion. Vous étiez l'espoir de la liberté, vous en devenez » l'effroi (1). »

(1) Lettre particulière de Mgr l'évêque d'Annecy.

X.

LE VRAI PÉRIL.

18 avril 1848.

Les troubles qui ont éclaté dans un grand nombre de départements ont tous la même origine et le même caractère. La population se soulève contre les envoyés du Gouvernement provisoire, les renverse ou les remplace au cri de : *Vive la République!* et l'ordre est immédiatement rétabli. Aucun autre cri n'est poussé, aucune autre tentative n'est faite. Il n'y a eu nulle part trace quelconque d'un mouvement, d'une intrigue pour la régence, pour le duc de Bordeaux ou pour le fédéralisme. Les journaux de province, fondés par les commissaires que l'on expulse, et les journaux de Paris qui approuvent avec plus de phrases que de raisons les circulaires de M. Ledru-Rollin, disent comme ce ministre, que la réaction lève la tête et nous déborde. Si une réaction se manifestait, assurément, ce serait bien leur faute; mais il n'y a point de réaction, et la France ne saurait mieux prouver qu'elle croit à la République. On peut compter sur la foi qui résiste à de telles épreuves.

La veille du 23 Février, la France s'était endormie dans une paix profonde, dans une grande prospérité matérielle. Cette paix ne pouvait durer plus longtemps que la vie du Roi, cette prospérité était menacée de plus d'une manière, c'est vrai; on prévoyait des jours laborieux, on

s'attendait à de nombreuses et graves catastrophes financières et industrielles; cependant toute inquiétude était ajournée, parce que la société avait confiance en elle-même. On aurait pu, sans la troubler, un moment, lui prédire ce qui est arrivé : elle ne l'aurait pas cru. Un coup de foudre éclate, et cette sécurité n'est plus. Tout est, non pas modifié, non pas renversé, mais bouleversé de fond en comble. C'est plus qu'une révolution politique, c'est une révolution sociale qui arrive par le télégraphe. Les influences sont détruites, les positions sont perdues, les fortunes sont ébranlées. Quel accueil fait-on à ces nouvelles foudroyantes? On regarde le drapeau de la révolution nouvelle, on y lit ces mots : *Liberté, Egalité, Fraternité;* on apprend que les hommes qui ont arboré cette noble bannière en ont arraché le signe du meurtre, et viennent de jeter les débris de l'échafaud sur les débris du trône. Aussitôt un cri unanime s'élève : *Vive la République!*

M. Ledru-Rollin, ses journaux, ses commissaires et ses émissaires ont fait à la France l'injure de croire que la seule peur avait poussé ce cri : leur erreur était grande, et ils doivent aujourd'hui s'en apercevoir. La France a crié : *Vive la République!* parce qu'elle aime la liberté, parce qu'elle est intelligente, parce que nulle nation au monde n'est plus magnifiquement douée de l'esprit de sacrifice. Rarement pareil exemple a été donné au monde. Le stoïcisme avec lequel la bourgeoisie accepte les conséquences logiques mais inattendues de la longue guerre qu'elle a faite au pouvoir monarchique, égale au moins le courage des vainqueurs de la rue. On ne peut se voir ruiner avec plus de sang-froid, on ne peut entrer de meilleure grâce en partage d'une influence jusqu'alors ex-

clusive, et se soumettre enfin plus philosophiquement à la justice.

Que l'on regarde les départements où les commissaires ont eu le bon esprit de ne pas prendre à la lettre les instructions de M. Ledru-Rollin. Pour n'avoir pas *été révolutionnés,* ces départements sont-ils moins *républicanisés?* Qui se soulève? qui réclame? Cependant ces commissaires, ou sont totalement inconnus au pays, ou, avant les événements, y avaient peu d'autorité. Il leur suffit d'être sages, de ne pas insulter, de ne pas menacer, de ne pas briser à tort et à travers; en un mot, de ne pas exclure de la liberté politique et de la fraternité républicaine ceux qui, la veille, pour une raison ou pour une autre, exerçaient une sorte de primauté parmi leurs concitoyens. Sont-ils de ce caractère? Ils reçoivent le meilleur accueil, tout leur est facile. Nous en connaissons plusieurs, — nous ne les nommerons pas, afin qu'on les laisse en place, — dont l'avénement avait inspiré de grandes alarmes, et qui, par cette conduite, se sont en un jour rattaché les esprits. Ces républicains de la veille et de l'avant-veille, sans abjurer leurs doctrines, ont tout fait de concert avec la classe moyenne, et les départements qu'ils administrent sont ceux qui ont donné une plus large part, dans leurs choix électoraux, à cette partie de la société qu'on appelle le peuple.

Les principes républicains n'ont trouvé d'obstacle nulle part. Partout où il y a de l'opposition, elle est personnelle aux commissaires; elle n'éclate que parce qu'ils l'ont follement provoquée; elle s'attaque exclusivement aux individus ou à leurs prétentions, qui ne sont ni celles du Gouvernement, ni celles de la République.

Une réaction! mais pourquoi donc, et en faveur de qui?

Quand on veut interdire un homme, il ne faut pas se borner à crier qu'il est fou, il faut le prouver. Quel homme, quel parti, quelle population surtout a donné cette preuve de démence? Où sont les drapeaux de Henri V, où sont ceux de Louis-Philippe, où sont ceux du fédéralisme? De tels drapeaux ne peuvent s'élever dans la France que si elle est réduite au désespoir, et que nulle part dans le sein de l'immense majorité républicaine, un homme ne se présente avec la belle et pure bannière des premiers jours. Entre la chute de la branche aînée et celle de Louis-Philippe, il s'est passé dix-huit ans. Les vieilles fidélités, les vieux regrets sont morts, emportant dans la tombe le dernier souvenir de ces priviléges de caste auxquels personne n'aspirait plus. Le jeune parti légitimiste n'existait que par la haine que lui inspirait le roi de 1830; il ne se tenait en dehors des affaires que pour ne pas prêter serment à *l'usurpateur*. Mais le peuple n'usurpe pas. La doctrine du droit divin des rois est abandonnée. Il ne reste du parti légitimiste que des jeunes gens, plus libéraux et plus avides de servir la France qu'on ne l'est, en général, dans les rangs supérieurs de la société. La révolution fait tomber la barrière morale qui les empêchait de rentrer pleinement dans la grande famille. Ils y rentreront avec joie, pressés du louable désir de se distinguer. Point de réaction à craindre de ce côté-là. Elle serait sans but. Les légitimistes savent parfaitement qu'une royauté quelconque ne pourrait s'établir à leur profit. L'eussent-ils cimentée de leur sang, elle serait forcément ingrate.

La bourgeoisie était representée par quelques hommes: M. Guizot, M. Thiers, M. Barrot, la voilà dans ses trois nuances principales. Il suffit de prononcer ces noms pour

faire comprendre que le rôle de la bourgeoisie, comme classe dominante, est complétement terminé. Non-seulement les hommes sont renversés, mais l'idée est épuisée, la séve est tarie ; si bien tarie, que les déplorables folies du terrorisme ne la ranimeront pas. Une restauration de la classe bourgeoise serait un tour de force du galvanisme politique. Le cadavre se remettrait sur pied, il parlerait, il agirait, mais ce serait un cadavre. La classe bourgeoise a eu son 89, il est définitif.

Le fédéralisme est un troisième prétexte des nouveaux terroristes, ou, si l'on veut, un troisième fantôme qui vient épouvanter leur mauvaise conscience. On peut donner cette convulsion à la France, comme on peut lui en donner beaucoup d'autres. Elle en guérira, parce qu'elle ne peut ni vivre dans un tel état, ni en mourir. La France est une puissante unité qui n'a pas achevé sa mission. Mutilée une seconde fois par la hache révolutionnaire, une seconde fois elle finirait par rejoindre entre eux ses tronçons sanglants. C'est la loi de sa destinée ; elle sait ce qui lui en coûte d'y manquer, et elle n'a nulle envie de recommencer l'épreuve. Il a fallu des folies comme celle de M. Ledru-Rollin, pour que de telles éventualités se présentassent seulement à quelques esprits.

A quels sentiments ont donc obéi les villes qui se sont insurgées contre les commissaires de M. le ministre de l'Intérieur? Au sentiment de la liberté même. Les populations ont accepté la république telle que Paris l'a voulue, et non point telle qu'il peut plaire à M. Ledru-Rollin ou à ses agents de la façonner. Ces messieurs, par leurs imprudences, par leur despotisme, par leurs provocations, par la détestable folie de leurs allures, ont suscité des mou-

vements semblables à ceux dont Paris lui-même a été hier témoin. Si le parti qui se proposait, dit-on, d'instituer un dictateur, avait pu réussir, le dictateur et son parti auraient eu précisément le même sort que M. Sauriac à Montauban. Est-ce que la population de Paris est réactionnaire? Est-ce que c'est Henri V ou Louis-Philippe qui ont battu le tambour dans la ville? Que ce soit qui l'on voudra, c'est le sentiment de la liberté qui a répondu à l'appel, mettant sur pied, en moins de deux heures, cent-cinquante mille hommes, ouvriers et bourgeois. Ces cent-cinquante mille hommes, ce peuple armé, comme il n'avait eu qu'un mouvement, n'a eu qu'une pensée et qu'un cri : *Vive la République!* Nous laissons à la conscience de ceux qui l'ont entendu, le soin de prononcer si ce cri voulait dire : Vivent les circulaires et les commissaires de M. Ledru-Rollin !

Il n'y a de réaction ni à Paris ni ailleurs; il y a partout une opposition décidée, invincible, à cette frénésie qui ne semble si empressée de trouver des ennemis que pour se créer des victimes.

Paris et la France veulent la République ; ils ne veulent pas la terreur.

Paris et la France veulent une République pure, aimée, enviée, honorée par tous les peuples de la terre ; ils ne veulent pas une République souillée, maudite, détestée et combattue par les autres nations.

Paris et la France veulent un gouvernement républicain qui mérite l'appui de tous, en gouvernant avec force dans l'intérêt de tous : ils ne veulent pas un gouvernement révolutionnaire, terrible et violent pour les uns, faible et lâche pour les autres, et cédant à toutes les exigences d'une poignée d'individus égoïstes.

Paris et la France veulent que la République fasse honneur à ses engagements; ils ne veulent pas qu'elle plonge la nation dans la misère par la banqueroute.

Paris et la France veulent la liberté, l'égalité, la fraternité, mais une liberté vraie, une égalité possible, une fraternité sincère; ils ne veulent pas, sous le nom de liberté, le despotisme; sous le nom d'égalité, un nivellement brutal; sous le nom de fraternité, la fraternité d'Abel et de Caïn.

Paris et la France, enfin, veulent l'ordre et la vie; ils ne veulent pas le chaos et la mort.

Voilà ce que signifient les mouvements des provinces. Ceux qui ne sauront pas les comprendre attireront sur la France des malheurs où ils périront eux-mêmes, couverts de l'exécration universelle, car ils auront attardé, dans une boue sanglante, la triomphante marche de la liberté.

LES FÊTES RÉPUBLICAINES.

1er avril 1848.

I. On a planté dans Paris, depuis le commencement de la semaine, cent arbres de la liberté pour le moins. Les citoyens qui se sont donné cet emploi se présentent, ornés de drapeaux et armés de pioches, à la porte des possesseurs de jardins; ils demandent la permission d'arracher un arbre, permission qui n'est jamais refusée, même lorsqu'ils reviennent. Ils se rendent ensuite sur une place, sur un carrefour, sur un quai; ils y plantent l'arbre couvert de rubans tricolores, le font bénir par le clergé de la paroisse, se rafraîchissent avec les contributions que les passants sont autorisés à s'imposer volontairement, et témoignent leur joie par des pétards. La nuit venue, le quartier est invité à montrer son patriotisme par une illumination également volontaire.

Le *National,* tout en rendant hommage à ces manifestations, exprime le désir assez généralement senti d'en voir la fin. Il demande que le Gouvernement, prenant la direction de cette allégresse un peu désordonnée, organise de grandes fêtes républicaines « qui, à la fois, satisfassent et élèvent les sentiments de la population. » Ces fêtes républicaines remplaceront les fêtes de la Religion, aujourd'hui peu suivies et tout-à-fait surannées. Elles « doivent se rapporter au *sacerdoce de l'humanité,* seul but désormais des efforts humains. » En conséquence, elles seront « essentiellement commémoratives.» On y célèbrera « les grands événements qui ont avancé » les destinées de l'humanité, » et les hommes illustres « qui ont eu une action directe sur le *progrès des choses.* »

Comme il n'est question que de remplacer les fêtes religieuses pour ceux qui n'en usent plus, et non de les supprimer pour ceux qui en usent encore, nous n'avons rien à objecter aux projets du *National.* Nous les écoutons même avec quelque plaisir. Ils vengent le Catholicisme d'un reproche que les philosophes du dernier siècle lui adressaient souvent. Economistes et géomètres ne tarissaient point sur le chapitre des chômages religieux, si funestes, disaient-ils, aux intérêts du travail. Aujourd'hui, on s'aperçoit que l'institution du chômage répond tout simplement à un besoin impérieux de l'espèce humaine ; on s'en empare, et on ne dédaigne pas de la perfectionner.

Nous tenons encore à l'Église et nous sommes jaloux de sa gloire. Qu'il nous soit donc permis de faire remarquer que l'Église a presque deviné M. Louis Blanc et le *National.* M. Louis Blanc veut qu'on écrive dans les ateliers : *Tout paresseux est un voleur ;* l'Église écrit

dans les consciences : *La paresse est un péché capital.* M. Louis Blanc réduit la durée du travail et donne à l'ouvrier une heure par jour pour cultiver son intelligence ; l'Église veut que le travailleur ait au moins un jour par semaine, pour songer particulièrement à son âme, et ce jour de méditation est en même temps un jour de fête. Elle fait plus : elle ordonne que ce jour-là, riches et pauvres, ouvriers et patrons, grands et petits, viennent, confondus dans la même enceinte, adorer le Dieu qui les traite en égaux.

Quand cette loi est observée, c'est la pratique non interrompue de l'égalité et de la fraternité. L'Église distribue à tous ces hommes réunis le pain de la même parole; et que leur dit-elle ? Qu'ils sont enfants d'un seul Dieu, d'un seul Père ; que ce Père leur réserve d'éternelles récompenses ou d'éternelles punitions ; qu'il ne regarde point à la splendeur du rang, mais à la splendeur de l'âme, et que l'âme du mendiant lui est plus précieuse que l'âme du prince, lorsqu'elle renferme plus de vertus. Elle dit que la grande vertu est l'amour, et que celui qui aime le mieux ses frères, celui-là est le saint ; elle dit que le denier de la veuve est plus précieux que la fastueuse offrande du millionnaire ; elle dit que Lazare est plus riche de ses plaies et de sa nudité qu'Epulon de sa pourpre et de ses trésors. Elle le dit par la voix de ses prédicateurs ; elle le répète dans ses chants, qui sont la voix divine elle-même ; chants de l'amour infini, de l'immortelle espérance, de la liberté parfaite et invincible, dont l'écho, plus ou moins compris, plus ou moins défiguré, se retrouve au fond de tous les cris de délivrance qui ont été poussés dans le monde chrétien depuis dix-huit cents ans.

Cependant cette parole a fatigué les hommes. Les puissants et les riches ont trouvé qu'il s'y mêlait trop de vérités dures contre l'égoïsme, contre l'orgueil, contre la soif des richesses et l'ardeur des plaisirs. Ils n'ont plus voulu l'entendre, ils se sont éloignés ; et ensuite, à force de calomnies, à force de railleries adroites, tantôt par la politique et par l'épée des princes, tantôt par l'esprit des gens de littérature, ils ont forcé le peuple de s'éloigner à son tour. De là est née l'inimitié entre les diverses classes sociales. L'égoïsme et l'orgueil d'un côté, la haine et l'envie de l'autre, ont crû sans mesure. Il en est résulté les oppressions cruelles et les formidables redressements qui composent depuis soixante ans notre histoire.

Quoi qu'il en soit, l'utilité sociale des fêtes religieuses est maintenant bien reconnue. Il faut du travail, il faut du repos dans le travail. Or, non-seulement l'Église donnait au travailleur ce jour de repos, nécessaire à son âme autant qu'à ses bras ; non-seulement elle animait ce repos du doux spectacle de ses cérémonies et des grandes et consolantes leçons de sa sagesse, mais encore, par la cessation générale du travail dans les pays chrétiens, elle mettait à la production cette borne indispensable qu'il faudra peut-être lui imposer quelque jour par l'autorité du canon, pour sauver l'industrie elle-même. On dit que les docteurs de l'organisation du travail y songent : nous n'en serions point surpris. Nous avons toujours cru que l'Église n'avait jamais porté une loi générale qui ne fût un immense bienfait pour l'humanité, et la nécessité même de l'humanité.

Mais quel était, quel est encore le caractère de ces fêtes religieuses qu'il s'agit de remplacer ? Chose bizarre,

et faite pour ajouter à l'étonnement du *National*, elles sont « essentiellement commémoratives! » Les événements qu'on y célèbre peuvent être regardés comme ayant aussi, dans leur genre, « avancé les destinées de l'humanité. » C'est Noël, avénement du Sauveur : c'est Pâques, jour de la rédemption du genre humain; c'est l'Ascension, retour au Ciel du Dieu-Homme vainqueur de la mort; c'est la Pentecôte, où toutes les langues et tous les peuples furent donnés à l'Évangile. Pas une fête qui ne soit commémorative d'un pas immense de l'humanité! Du premier au dernier jour de l'année chrétienne, qui n'est tout entière qu'une perpétuelle commémoration de la grande délivrance, l'Évangile retentit, page par page, aux oreilles des fidèles, et l'Église relit ainsi sans cesse à l'homme le code immortel de ses droits inaliénables, le titre de sa grandeur presque divine.

Le *National* admettra, nous l'espérons, que les héros des fêtes de l'Église ont exercé « une action directe sur le progrès des choses, » et qu'on peut les honorer sans faire injure au « sacerdoce de l'humanité. » Ce sont les Apôtres, voyageurs hardis, qui ont répandu l'Évangile sur toute la terre; les Martyrs, guerriers courageux, qui lui ont donné leur sang; les Docteurs, écrivains de mérite, défenseurs de la liberté naissante contre le despotisme païen qui voulait l'étouffer, contre l'erreur qui voulait la corrompre; les Saints, enfin, de tous les temps et de tous les pays, propagateurs de la lumière, bienfaiteurs par excellence de l'humanité, types du dévouement fraternel; sublime démocratie du ciel, rois, guerriers, savants, paysans, enfants, esclaves, pauvres femmes, révérés à titre égal, investis des mêmes honneurs, implorés avec la même confiance et le même respect!

Le *National* paraît trouver à ces événements et à ces hommes le double inconvénient de n'être pas tous français et d'avoir vieilli. Mais, puisqu'il s'agit du « sacerdoce de l'humanité » et de la fraternité universelle, ce double inconvénient nous semble un double avantage. Pour relier l'humanité en une seule famille, il n'y a rien de meilleur, de plus puissant qu'un ensemble de dogmes d'idées, de faits et de figures historiques, comme celui que le Catholicisme nous présente, admis généralement par tous les peuples civilisés, parlant incessamment le même langage à tous les esprits et à tous les cœurs, leur imprimant les mêmes tendances, faisant de la gloire religieuse de chaque nation le patrimoine de la grande unité chrétienne. Si le monde entier était catholique, toute fête de la Religion serait au même instant, dans toutes les contrées du monde, une fête nationale. L'Église plane au-dessus de toutes les frontières. Elle ne demande point au héros qu'elle célèbre dans quel coin de la terre il est né, c'est assez qu'elle connaisse ses vertus et ses services. Saint Louis, roi de France, est fêté en Espagne, aussi bien que saint Isidore, laboureur espagnol, est fêté en France; Vincent de Paul est saint au Pérou, comme l'humble vierge Rose de Lima est sainte à Rome.

Nos préjugés nous aveuglent peut-être, mais nous doutons que les grands événements et les grands hommes politiques obtiennent jamais cette popularité universelle dont les événements et les héros du Catholicisme sont encore investis. Il se passera beaucoup de temps avant que la fête du 29 Juillet ou celle du 25 Février, remplace dans le monde la fête de Pâques. Nous-mêmes, le peuple initiateur, qui essayons volontiers de tout et qui ne refusons jamais de pousser la logique jusqu'à l'absurde,

pense-t-on que nous fassions jamais une fête nationale, un anniversaire des récentes révolutions de Vienne et de Berlin? Il y a des Africains, des Asiatiques, des Anglais, des Italiens, des Allemands, des Espagnols, sur nos autels; il y a des Français sur les autels de tous les peuples catholiques; mais, de part de d'autre, ce sont des saints, et aux saints se borne l'échange. Quel culte vraiment populaire avons-nous rendu et pourrions-nous rendre à Washington, à Franklin, à Goëthe? Quel culte vraiment populaire a honoré, hors de chez nous, Voltaire, Robespierre et quelques autres, qui ont eu ou à qui nous avons attribué « une action directe sur le progrès des *choses?* » Le peuple livre aisément son esprit, mais sa conscience n'est pas si facile à surprendre! Pour être populaire, il ne faut que du courage, du bonheur, du talent, de la folie quelquefois; pour être vénéré, il faut des vertus et des œuvres catholiques, des vertus comprises de tous, des œuvres utiles à tous. Jean-Jacques Rousseau aurait fléchi le genou devant l'image de saint Vincent de Paul; quel citoyen, digne d'exercer ses droits civils, se sentira jamais l'envie de faire une prière au pied de la statue de Rousseau?

Nous le répétons, nous ne combattons nullement les projets du *National*. Il faut des fêtes, tout peuple en a besoin, et il est bon que le Gouvernement les crée, les règle, les dirige. Nous établissons seulement que l'Église n'a point méconnu cette nécessité et qu'elle y avait pourvu d'une manière assez raisonnable, en attendant que l'on fît mieux.

Fera-t-on mieux? Le *National* en est si convaincu, que ce serait peine perdue de lui soumettre un doute; nous ne cacherons pas, cependant, que nous doutons.

Rien de plus simple que de donner une fête, rien de plus difficile que d'instituer des fêtes. La première République était bien puissante, elle avait à sa disposition l'enthousiasme et la terreur; elle employa tout sans succès. Nous avons sous les yeux le programme de la fête de l'Être-Suprême, célébrée à Nancy, le 20 prairial an II, conformément à la loi du 18 floréal an I. Ce programme est d'une précision qui ne laisse rien à désirer. L'allégresse y manœuvre comme un régiment. Le tout était exécutoire sous peine d'incivisme, c'est-à-dire sous peine de mort. Nous ne croyons pas qu'on ait jamais affiché plus hautement l'absolu mépris du bon sens, du bon goût et de la dignité d'un peuple. On ne demanderait rien de plus à des comparses d'opéra. Sans doute, nous ne verrons plus de telles parodies; mais, hors de là, et hors des pompes religieuses, que reste-t-il? Les lampions, les feux d'artifice et les mâts de cocagne.

Nous souhaitons que l'on trouve autre chose qui ne soit pas blessant ou ridicule, quelque chose qui honore véritablement « le sacerdoce de l'humanité. » Et nous conseillons au *National* de ne pas trop mépriser les vieilles fêtes de la vieille Eglise : plus nous allons, plus nous pensons que le monde y pourrait revenir.

---

3 avril.

II. Le *National* répond en ces termes à nos observations sur le projet d'instituer des fêtes républicaines :

« L'*Univers* nous rappelle la beauté et la grandeur des fêtes catholiques. Nous n'avons rien dit à l'encontre, et nous ajoutons qu'il fut un temps où les fêtes catholiques étaient réellement des fêtes nationales; c'était quand toute la population n'avait qu'une foi. Mais ce temps n'est plus et ne reviendra pas. Les fêtes catholiques sont désormais les fêtes d'une religion particulière : elles se déploient dans les églises, et là elles satisfont pleinement les sentiments des personnes qui appartiennent à cette communion. Mais, aujourd'hui, l'Etat est quelque chose de plus général qu'une religion; il en renferme plusieurs, et, en outre, il renferme un nombre considérable de gens qui suivent toutes sortes de bannières philosophiques, sans se rattacher à aucun dogme, à aucune pratique religieuse. C'est donc pour l'universalité des citoyens qu'il devra organiser les fêtes. Là, comme partout ailleurs, l'Etat, tel que l'ont fait et le font chaque jour les idées modernes, se substitue aux institutions du passé. »

Nous avons voulu montrer au *National* que les fêtes de l'Eglise catholique, indépendamment de leur but religieux, avaient un résultat social excellent et qu'on trouverait difficilement quelque chose de plus propre à développer le sentiment de la fraternité entre les hommes et entre les nations; mais nous n'avons nullement demandé que ces fêtes fussent élevées au rang d'institutions politiques. Nous pensons, comme le *National*, que le Gouvernement a tout autre chose à faire, et que c'est pour l'universalité des citoyens qu'il devra organiser des fêtes. Reste à savoir ce qu'il organisera. Le problème à réaliser n'est pas médiocre si, comme nous le dit le *National*, il s'agit d'implanter le culte de l'Etat dans la conscience *d'un nombre considérable de gens qui suivent toutes sortes de bannières philosophiques, sans se rattacher à aucun dogme, à aucune pratique religieuse.* Nous ne voulons pas ébranler la foi de notre confrère; cependant, a-t-il bien réfléchi à la portée de ses paroles? S'a-

perçoit-il que c'est tout une religion qu'il se propose de créer.... à l'usage des incrédules ?

La chose a déjà été essayée, et, comme nous l'avons dit, par des maîtres tout-puissants. Thuriot en eut la première idée. Il voulait quelque chose pour remplacer le culte catholique et tous les autres cultes, définitivement abolis. A son avis, les cultes n'avaient été crées pour contenir les peuples *qu'à défaut de principes.* C'est la morale républicaine qu'il faut prêcher maintenant, disait-il au club des Jacobins; c'est elle qui fera de nous un peuple de frères, un peuple de philosophes. Thuriot, Anacharsis Clootz, l'ex-capucin Chabot et quelques autres s'entendirent. Il en résulta la *fête de la Raison,* célébrée le 20 brumaire an II, dans l'église Notre-Dame.

« Comme cette cérémonie, écrit M. Léonard Gallois, » eut *un côté burlesque,* elle fut vue d'un mauvais œil par » une foule de membres de la Convention, qui engagè- » rent le comité d'instruction publique à faire un rapport » dans lequel seraient développées les bases des fêtes na- » tionales. »

Chénier fit le rapport. Il y développa des idées très-analogues à celles que le *National* exprimait avant hier. L'architecture, la peinture, la sculpture, l'éloquence, la poésie, la musique, la danse, les hymnes, les cérémonies, les emblèmes, tous les arts agrandis et sanctifiés par la liberté, tels sont, dit-il, les matériaux qui s'offriront aux législateurs quand il s'agira d'organiser les fêtes du peuple. Il ajoute ces mots : « Libres de préjugés et dignes » de représenter la nation française, vous saurez fonder, » sur les débris des superstitions détrônées, la seule religion » universelle qui apporte la paix et non le glaive, qui fait » des citoyens et non des rois ou des sujets, des frères

» et non des ennemis, qui n'a ni sectes ni mystères, » dont le seul dogme est l'égalité, dont les lois sont les » droits, dont les magistrats sont les pontifes, et qui ne » fait brûler l'encens de la grande famille que devant » l'autel de la patrie, mère et divinité commune. » Rencontre curieuse : la première fête célébrée en exécution de ces principes, fut celle du 10 nivôse an II, donnée à l'occasion de la reprise de Toulon, qui fit prononcer pour la première fois le nom de Bonaparte.

Enfin Robespierre s'en mêla. Dans son fameux discours sur les *rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains*, discours qu'il serait intéressant de rapprocher des récentes manifestations de nos évêques, l'inventeur de l'Être-Suprême donna aussi son opinion sur les fêtes du peuple. « Ayez donc des fêtes » qui remplacent ce que les circonstances ont détruit. » Que toutes tendent à réveiller les sentiments généreux » qui font le charme et l'ornement de la vie humaine, » l'enthousiasme de la liberté, l'amour de la patrie, le » respect des lois ; que la mémoire des tyrans et des » traîtres y soit vouée à l'exécration ; que celle des hé- » ros de la liberté et des bienfaiteurs de l'humanité y re- » çoive le juste tribut de la reconnaissance publique, » qu'elles puisent leur intérêt et leurs noms mêmes dans » les événements immortels de notre révolution et dans » les objets les plus sacrés et les plus chers au cœur de » l'homme ; qu'elles soient embellies et distinguées par » les emblèmes analogues à leur objet particulier. Invi- » tons à nos fêtes et la nature et toutes les vertus ; que » toutes soient célébrées sous les auspices de l'Être- » Suprême ; qu'elles lui soient consacrées, qu'elles s'ou- » vrent et qu'elles finissent par un hommage à sa puis-

» sance et à la liberté » A la suite de ce discours, fut rendu le décret qui instituait les fêtes du 14 juillet 1789, du 10 août 1792, *du* 21 *janvier* et du 31 mai 1793. La République française devait, en outre, célébrer les jours de décades, les fêtes suivantes : A l'Être-Suprême et à la Nation, — au Genre Humain, — au Peuple Français, — aux Bienfaiteurs de l'Humanité, — aux Martyrs de la Liberté, — à la Liberté et à l'Égalité, — à la République, — à la Liberté du monde, — à l'Amour de la Patrie, — à la Vérité, — à la Justice, — à la Pudeur, — à la Haine des Tyrans, — à la Frugalité, — au Stoïcisme, — à l'Amour, — à la Foi Conjugale, etc., etc., etc.

Il y a dans tout ceci beaucoup de plagiats. Quelque mérite philosophique et humanitaire que l'on possède, on ne crée pas une religion nouvelle sans emprunter quelque chose à celle que l'on veut détruire. Robespierre puise à pleines mains dans le Catholicisme. Il crée une divinité, des dogmes, des époques, des saints, une morale. On sait qu'il n'a pas négligé les excommunications et qu'il n'aurait point refusé de fournir aussi un pape. Voilà donc un véritable culte, substitué aux institutions religieuses du passé. Voyons la pratique, non quant aux hommes, elle est connue, mais quant aux fêtes, qui sont un peu oubliées. Ce qui suit est tiré du programme de la fête de l'Être-Suprême, célébrée à Nancy le 20 prairial an II, conformément au décret de la Convention :

« Après un roulement de tambour et trois fanfares de l'officier municipal, la trompette annoncera la proclamation que, le lendemain, le peuple français rendra un hommage public à l'Être-Suprême. Ensuite la musique jouera l'air : *Où peut-on être mieux ?*

« Chaque citoyen placera à l'extérieur de sa maison des banderolles tricolores et, autant que possible, des guirlandes de fleurs.

« A neuf heures, un coup de canon se fait entendre ; à l'instant, le

peuple remplira les rues et les places publiques ; les tambours rouleront et battront le rappel dans chaque section ; les pères de famille se rangeront en haie du côté droit de la rue ; ils conduiront leurs fils armés, autant que possible, d'une épée ou d'un sabre ; les pères et les fils tiendront à la main une petite branche de chêne. Les mères de famille se rangeront en haie de l'autre côté ; elles porteront des bouquets de roses ; leurs filles les accompagneront et formeront de petits groupes, portant des corbeilles de fleurs.

« A la tête de chaque section se formera un bataillon carré des adolescents, armés de leurs mousquetons et environnant le drapeau du bataillon.

« 1re Section : Un enfant demi-nu, ceint de rubans tricolores et traîné sur un petit chariot par quatre adolescents vêtus en garde national ; cet enfant, couronné de violettes, porte une pique surmontée du bonnet de la liberté. (Il figure l'enfance.)

« 2e Section : Un jeune homme sur un cheval blanc, cuirassé et couvert de guirlandes. (L'adolescence.)

« 3e Section : Une jeune fille vêtue de blanc, les bras nus, rubans tricolores, couronnée de roses et de myrte, d'épis de blé et de raisins. (Union et abondance.)

« 4e Section : Une autre jeune fille, vêtue d'un corset bleu plissé, d'un jupon rose relevé à la romaine et d'un bonnet rouge. (L'Égalité.)

» 6e Section : Au milieu est un char, sur lequel se trouvent un homme et une femme, environnés de leurs enfants ; leur mère en allaite un, qu'elle repose de temps à autre dans une bercelonnette placée entre elle et son époux ; un des enfants la couronne de fleurs ; un autre les embrasse ; un autre lit, appuyé sur les genoux de son père. (Ils figurent le bon ménage.)

» Des vieillards couronnés de pampres et d'oliviers, auxquels on présente des fruits et des liqueurs, figurent la vieillesse respectée.

» Des infirmes tenant une branche de myrte et de roses figurent le malheur respecté.

» Des enfants portant tous les instruments des sciences, des petites filles portant des fuseaux, figurent l'instruction publique.

» Un amphithéâtre est chargé des emblèmes de la frivolité et de la superstition ; le maire y met le feu : du milieu des flammes sort la statue de la sagesse, au bas de laquelle on lit cette inscription : *Peuple, la Raison t'éclaire et la Sagesse te guide.*

» Le cri de *Vive la République* se répète trois fois. A cet instant, les mères de famille soulèvent dans leurs bras leurs petits enfants mâles, les présentent en hommage à l'auteur de la nature; les jeunes filles jettent des fleurs vers le ciel.

» Les pères embrassent leurs fils, et, étendant la main, ils les bénissent en disant : Que l'Être-Suprême te bénisse comme je te bénis! Alors les embrassements se réitèrent; tous les citoyens confondent leur sentiment dans un embrassement fraternel; ils n'ont plus qu'une voix; le cri général : *Union! Fraternité! Vive la République!* se fait entendre au bruit de quatre coups de canons : un roulement annonce le départ.

» Le soir, il y aura des danses sur la place publique. On illuminera. »

Nous rappelons que ce programme était exécutoire sous peine d'incivisme, en d'autres termes sous peine de mort, ou à peu près, ce qui est une manière d'excommunication religieuse assez grave. Les ordonnateurs des fêtes de l'Être-Suprême disaient volontiers, comme ce pacha de vaudeville : « Le premier qui ne s'amuse pas, je lui fais couper la tête. » On se rendait donc en foule à la cérémonie et l'on y prenait plaisir, suivant l'ordre donné. Nous ne pouvons nous empêcher de croire que la plupart de ceux qui se trouvaient là auraient préféré assister à quelque procession *non obligatoire*, telle qu'on les célébrait sous l'ancien culte. Quant à l'impression élevée et morale produite sur les assistants; quant au sentiment patriotique, nous l'évaluons à peu de chose. Que le *National* compare seulement les efforts qui furent faits par la France pour conserver la première République, à ceux qu'ont fait et que font encore l'Irlande et la Pologne catholiques pour conserver la foi qui garantit leur nationalité, il comprendra toute la différence qui existe entre un système et une religion. Nous concluons en recommandant aux organisateurs des futures fêtes répu-

blicaines deux choses : la première, de redouter l'extravagance ; la seconde, de se persuader qu'ils ne rendront qu'un très-médiocre service à la République, lors même qu'ils réussiraient à garder les lois du bon goût et celles du bon sens.

---

28 avril 1848.

III. Le Gouvernement prépare une grande fête pour l'ouverture de l'Assemblée nationale. Le *Moniteur* en esquisse le programme et nous assure, avec sa gravité ordinaire, que plusieurs des dispositions arrêtées « ont un caractère tout à la fois grandiose et pittoresque. » Le public en jugera. Nous trouvons, quant à nous, que dans ce programme où le grandiose et le pittoresque abondent, le sérieux manque considérablement. On verra des jeunes filles en blanc, un char de *forme simple et rustique,* attelé de huit bœufs aux cornes dorées et chargé des symboles de la Force, de l'Honneur et de l' Abondance, figurés par trois arbres ; une charrue paraîtra dans *un groupe* d'épis, de fruits et de fleurs, etc., etc. Ce symbolisme florianesque et païen ne relèvera guère la gravité d'une journée destinée à tenir une place dans les fastes de la France. Si ce sont là ces merveilles que le *National* nous annonçait, nous persistons à craindre que tant de belles imaginations n'aboutissent au ridicule. En bonne foi, est-ce qu'une messe du Saint-Esprit à Notre-Dame ne dirait pas un peu plus et ne vaudrait pas un peu mieux ?

Mais il n'y faut point songer. La messe est une vieillerie, les processions sont usées. Suivre le Saint-Sacrement, suivre la croix, quelle aberration ! Tout cela est muet, tout cela est mort ! Un char traîné par quatre paires de bœufs, voilà qui est touchant et auguste, voilà qui parle au cœur et à l'âme des peuples ! Chaque citoyen, en rentrant, le soir, aura certainement pris la résolution de réunir en sa personne les vertus et les mérites des trois arbres sacrés. Il aura vu le chêne, et il sera fort ; il aura vu le laurier, et il aimera l'honneur ; et il aura vu l'olivier, et il ne doutera pas que la protection de l'olivier, n'assure à la République une perpétuelle abondance.

Les ordonnateurs de la fête sont si parfaitement assurés de ce résultat, qu'ils ont mis entièrement de côté toute espèce de souvenir religieux. Les ministres des différents cultes ont une place dans la cérémonie, la Religion n'en a point. On oublie que le peuple français est un peuple chrétien, qui n'élève jamais un monument sans demander à la Religion d'en bénir la première pierre. Que la première pierre de la constitution soit arrosée des libations d'un banquet, c'est assez pour les maîtres des cérémonies de la République.

Nous ne savons ce que les ministres des différents cultes en penseront, mais nous doutons extrêmement qu'ils soient très flattés d'avoir un rang dans la cérémonie, à la suite du char attelé de quatre paires de bœufs, pêle-mêle avec ces chœurs d'orphéonistes et d'élèves du Conservatoire qui chanteront des hymnes fort peu religieux. Pour nous, comme catholiques, nous disons franchement que nos prêtres ne nous sembleraient pas du tout y être à leur place. Là où ils n'ont ni à prier, ni à bénir, ni à exercer un droit, ni à remplir un de-

voir, leur présence n'est nullement nécessaire ; dans cette pompe exclusivement païenne, elle serait plus que superflue. Nous n'avons pas mission de leur donner des conseils, mais nous trouvons qu'ils feraient prudemment de se tenir tout de suite à l'écart de ces manifestations, si peu en harmonie avec la dignité de leur état. Voici un premier essai de symbolisme qui nous en promet d'autres. Comme il y a bonne apparence que le char *simple et rustique* et les trois arbres paraîtront fades, il y a lieu de penser qu'on s'en tiendra aux allégories végétales et qu'on finira par promener des vertus civiques de chair et d'os. Le Clergé doit désirer qu'on ne songe pas même à lui demander à grossir le cortége. Il n'en reviendrait ni plus respectable, ni plus respecté.

LES ELECTIONS DE 1848.

30 avril 1848.

Les élections de Paris annoncent ce que sera l'Assemblée nationale. Quoique le plus grand nombre des députés des départements ne soient pas encore connus et qu'il y ait parmi ceux qui sont déjà proclamés une foule d'hommes entièrement nouveaux, il est à présent manifeste que le parti de la modération l'emportera partout dans une proportion plus forte encore peut-être qu'à Paris, où M. Ledru-Rollin n'a obtenu que juste la moitié des 260,000 voix qui ont élu M. de Lamartine.

Les exaltés se plaignent de ce résultat; ils sont eux-mêmes les véritables auteurs de leur défaite. S'ils n'avaient pas pris à tâche de menacer, d'effrayer, d'insulter la France; si M. Ledru-Rollin n'avait pas expédié tant

de bulletins et surtout tant de commissaires, beaucoup de noms, frappés comme le sien d'une répulsion significative, seraient sortis de l'urne avec une imposante majorité; beaucoup d'autres qui reparaissent comme l'expression du sentiment public, resteraient enfouis sous les ruines de la dynastie de Juillet. M. Ledru-Rollin, ses acolytes et ses commissaires pouvaient seuls ressusciter cette Gauche dynastique si parfaitement, si justement renversée le 24 février, et que nous allons revoir à l'ancienne place des Centres, dont elle aura, selon toute apparence, l'intelligence, le libéralisme et le désintéressement.

A Dieu ne plaise que nous blâmions les électeurs ! Ils ne pouvaient faire autrement, dans la position où les tendances de la minorité du Gouvernement provisoire avait placé le pays. Du moment que la question était posée entre l'ordre et le désordre, entre la liste *tricolore* et la liste *rouge*, le choix ne pouvait être douteux. Le moyen d'hésiter entre M. Berger, par exemple, et tel ou tel de ces messieurs qui ne parlent que des vertus et de « l'énergie » de leurs pères de 93 ! C'est, assurément, un étrange représentant de Paris républicain que M. Berger ; mais on peut croire qu'il trouvera bon que les têtes et les propriétés soient garanties. Ces doctrines politiques, toutes bornées qu'elles sont, suffisent à relever ceux qui les professent, dès qu'elles paraissent d'autre part en péril. On sait bien qu'on ne pourra pas naviguer longtemps sur une planche; mais, au milieu du naufrage, on s'empare de la planche avec joie. Voilà M. Wolowski proclamé par 132,000 suffrages. Y a-t-il dans Paris cent trente-deux mille personnes qui connaissent ce citoyen ? En tous cas, nous ne sommes pas du nombre, nous pour-

tant qui l'avons nommé. Nous lui avons donné notre voix uniquement parce qu'il a contredit avec assez de bon sens M. Louis Blanc, qui a plus de talent que lui. Nous aurions de beaucoup préféré M. Louis Blanc, ou M. Proudhon, ou tel autre socialiste. Malheureusement, ces messieurs les socialistes sont entourés d'amis *politiques* trop convaincus de l'excellence de leurs systèmes : ils n'admettent point qu'on les discute et se contentent, pour toute réponse aux objections, de montrer leur cocarde rouge et de crier qu'ils sont les maîtres. Sur ce pied-là, tout accord est impossible ; il ne s'agit plus que de se compter.

L'épreuve vient d'être faite, elle est décisive. Le parti de l'ordre est de beaucoup le plus nombreux et ne semble pas vouloir être le moins énergique. Les manifestations qu'il a eu occasion de faire avant le jour des élections n'ont pas été marquées au coin de la faiblesse ; il a voté avec un ensemble auquel on ne s'attendait pas. Rien de plus significatif que l'empressement des communes rurales à se lever tout entières pour venir étouffer au fond de l'urne la liste *rouge,* cette liste qu'une armée de courtiers officiels s'est efforcée de leur faire accepter par des moyens qu'il va falloir maintenant examiner, afin qu'au moins on ne les emploie plus. Ainsi, le parti de la modération triomphe et ne paraît nullement disposé à se dessaisir de la victoire. Il n'est encore question de réaction d'aucune espèce, ni contre les idées, ni contre les personnes ; la France entière n'aspire qu'à l'ordre et à la paix civile ; mais, il ne faut pas se le dissimuler, la mesure est comble, et beaucoup de griefs qui peuvent s'effacer devant le juste espoir d'une situation calme et régulière, peuvent aussi se raviver, envenimés et ter-

ribles, à la première agression de ceux qui ont naguère menacé d'en appeler du scrutin à la rue. Alors, oui, il y aurait une réaction : la France, dans sa passion pour l'ordre, lui sacrifierait la liberté.

Nous avons prévu ce danger. Huit jours avant les élections, lorsqu'on disait : Nommons des hommes d'ordre, nous avons dit à nos amis : Prenez garde, l'ordre est le besoin d'aujourd'hui ; mais le besoin de tous les temps, c'est la liberté. Depuis cinquante ans, la France est gouvernée par ceux qu'on appelle les hommes d'ordre, et vous voyez ce qu'ils ont fait. Si vous ne nommez que des hommes d'ordre, ils feront comme leurs devanciers ; ils s'armeront jusqu'aux dents, ils établiront l'ordre dans la rue, mais ils mettront le désordre dans les esprits et la colère dans les cœurs ; et un jour ils seront emportés par une de ces convulsions périodiques qui menacent d'emporter enfin la société elle-même.

Or, les « hommes d'ordre » connus et avérés seront nombreux dans l'Assemblée nationale. Au tort de leur en avoir facilité l'entrée, que les socialistes et leurs dangereux acolytes n'ajoutent pas celui de les provoquer par une attitude et des manifestations semblables à celles contre lesquelles la France vient de se prononcer. Il est trop probable qu'il ne faudrait pas les pousser beaucoup pour les faire entrer dans l'ornière où s'est engagé, après 1830, le parti libéral de la Restauration. Si ce malheur arrive, la révolution de Février, qui pourrait être un pas décisif dans la voie de la liberté, ne sera qu'un pas irrémédiable dans la voie du despotisme et de l'anarchie. Au nom de l'humanité, que les socialistes ne nous fassent point faire cette chute ! Plusieurs d'entre eux partent d'un principe vrai, dont ils ne tirent, suivant nous, que

de fausses conséquences; c'est sur quoi ils doivent, comme tout le monde, désirer de se fixer. Ils n'ont pas le pouvoir, mais ils ont la liberté, qui vaut mieux que le pouvoir. La discussion et l'expérience éclaireront tout le monde, les adversaires des socialistes et les socialistes eux-mêmes; elles donneront à la fin raison à la vérité. Par la liberté, on conquiert des disciples; par la force, on ne fait que des martyrs.

Le caractère français offre cette bizarrerie dangereuse, de ne vouloir accepter aucune idée que librement, et de vouloir en même temps tout imposer par la force. De là ces violences que les partis cherchent sans cesse à se faire au nom de la liberté. Et pourtant il faut que nous apprenions, sous peine de mort ou d'esclavage, à pratiquer la liberté, c'est-à-dire à la respecter dans les autres autant que nous voulons qu'on la respecte en nous. Saurons-nous y parvenir? La Providence semble vouloir accorder un répit pour compléter cet apprentissage commencé depuis soixante ans. Elle nous arrête d'une main puissante et miraculeuse sur la pente de l'anarchie et nous donne le temps de comprendre que la vraie, la sincère liberté, la liberté chrétienne, celle qui se fonde sur le respect scrupuleux et fraternel de la liberté d'autrui, est notre unique moyen de salut. Ouvrirons-nous les yeux? Dieu le sait! et lui seul sait aussi ce qui adviendra si nous ne les ouvrons point.

PREMIÈRE SÉANCE DE LA CONSTITUANTE.

(RELATION PUBLIQUE.)

---

4 mai 1848.

I. La première séance de l'Assemblée Nationale n'a été qu'un long cri de : *Vive la République!* L'enthousiasme des représentants, répondant à l'émotion du dehors, n'a pas observé le programme tracé à l'avance par le Gouvernement provisoire. La République a été saluée avant tout, avant même que la Chambre n'eût commencé les travaux préparatoires par lesquels elle doit se constituer. L'arrivée des membres du Gouvernement provisoire a donné le signal ; l'acclamation a été unanime, immense; elle s'est renouvelée à cinq ou six reprises durant le cours de la séance, avec une égale énergie.

Nous ne chercherons pas si, dans ce cri, il y avait deux accents. Toute l'Assemblée, fidèle organe de la France,

veut la République ; mais tout le monde dans l'Assemblée ne veut pas la République de la même façon. Dès aujourd'hui l'on a pu reconnaître, à certaines paroles, à certaines attitudes, que les partis ne tarderont pas à se former. Il y aura une *Montagne* dans la Chambre comme il y en a une dans la presse et dans les clubs. Plusieurs orateurs dont les noms ne nous sont pas encore connus, se sont levés comme des jalons sur la voie qui mène aux choses extrêmes. Ils n'ont rien dit à quoi tout le monde ne pût applaudir, et cependant il a été manifeste qu'ils avaient un autre but que celui de l'immense majorité.

L'immense majorité est modérée. Elle veut fonder la République sur l'alliance de la liberté et de l'ordre. Le sentiment qui l'anime par-dessus tout est celui de la concorde. Cela se sent dans son attitude, de même qu'on sent le contraire dans ce je ne sais quoi de fébrile et d'emporté qui caractérise çà et là les motions les plus insignifiantes. La majorité saura-t-elle résister aux entraînements, aux ruses, aux surprises qu'on va multiplier pour la dissoudre et l'asservir? Elle est forte et puissante dans le pays, saura-t-elle être forte et puissante dans l'enceinte de ses délibérations? C'est le problème. Il ne tardera pas à être résolu, car les positions seront promptement dessinées.

Un premier essai semble avoir été fait aujourd'hui pour agir sur l'Assemblée par le moyen de la rue. Au milieu du monotone travail de la vérification des pouvoirs, M. Berger est venu proposer inopinément de proclamer la République dans une adresse au peuple. M. Berger est un membre de l'ancienne Gauche. On a cru que lui et ses amis voulaient faire un acte de foi quelque peu intéressé. Sa proposition a été appuyée avec chaleur

par un grand nombre de membres qui n'avaient point compris ce coup de tactique, avec mauvaise humeur par d'autres qui regrettaient d'être devancés. Immédiatement après cet incident, M. de Courtais, commandant supérieur de la garde nationale parisienne, est monté à la tribune et a dit que le peuple demandait que l'Assemblée sortît et vînt, accompagnée des membres du Gouvernement *provisoire,* proclamer la République à la face du soleil. Cette invitation a paru singulière. Beaucoup de voix se sont écriées qu'il fallait d'abord terminer la vérification des pouvoirs. Mais déjà quantité de représentants avaient quitté leurs places; le reste suivit, et bientôt l'Assemblée tout entière se trouva rangée sur les marches de la façade, en présence d'une foule assez considérable, non pas telle, cependant, qu'on l'aurait pu croire en écoutant M. de Courtais et un autre orateur qui venait de presser les représentants de se rendre aux désirs de « l'héroïque population de Paris. » La garde nationale, qui n'avait point songé à interrompre les délibérations de l'Assemblée, faisait la bonne moitié de cette foule. La proclamation eut lieu au bruit du canon et des fanfares, couvert par le bruit des *vivat*. Ensuite les représentants défilèrent entre deux haies de soldats de la ligne. Ils ne reçurent partout que des marques de cordialité et de respect. Sous ce rapport, l'incident fut aussi heureux que le spectacle en fut magnifique. Néanmoins, ne l'oublions pas, de tels spectacles, s'ils se renouvelaient souvent et s'ils étaient amenés de la même façon, auraient promptement pour effet d'amoindrir l'Assemblée. Elle ne fera rien de bien que ce qu'elle fera volontairement.

(EXTRAIT D'UNE LETTRE CONFIDENTIELLE.)

4 mai 1848.

II. La tribune des journalistes offrait un singulier spectacle. Les représentants des anciens journaux, dont quelques-uns s'y revoyaient pour la première fois depuis la révolution, se sentaient amis sur les ruines de l'ordre des choses où ils s'étaient combattus. On éprouvait le même sentiment que des compatriotes qui se rencontrent à l'étranger. Toutes les discordes sont oubliées, l'on s'aborde avec un cordial plaisir. M.. du *Constitutionnel,* et moi, nous nous regardions de travers dans les anciennes Chambres : dans cette tribune occupée par Sobrier, par Thoré, par Cahaigne, en présence de Ledru-Rollin, de Louis Blanc, de Flocon, de Marrast dictateurs, nous nous assîmes côte à côte avec un sourire caressant. Je n'avais jamais adressé la parole à J. L*** du *Journal des Débats :* nous nous donnâmes une poignée de main.

Le farouche Sobrier, ancien compère de Caussidière et qui gouverne encore cette succursale de la police établie dans la rue de Rivoli; le Sobrier qui fait des affiches mystiques et qui dit : *Veillons!* le vrai Sobrier enfin, est un garçon de trente ans environ, d'une assez jolie figure si l'estaminet y avait laissé moins de traces. Des torrents de petits verres ont passé sur ce visage et l'ont creusé. Il peut être méchant, peut-être n'est-il que fou. L'orgueil mélangé d'alcool est une boisson dangereuse! En tous cas, voici une opinion qui pourra te surprendre : il y a une bonne moitié de Paris que Sobrier fait frémir,

et il y a deux ou trois réactionnaires qui font frémir Sobrier. Ceux qui ont osé pénétrer jusqu'à lui, dans cette maison pleine de fusils, de courtisans, de délateurs et d'émissaires, où il *veille* entouré de deux cents chenapans à ceinture rouge (il porte lui-même la ceinture rouge entre culotte et gilet); ceux qui sont venus là, regardant leur homme à la racine du nez et parlant ferme, ceux-là l'ont trouvé conciliant, aimable, plus humanitaire que terroriste. Son journal est terrible; mais son langage est tendre, et il n'a point l'œil de croquemitaine.

Thoré est habillé comme un chardonneret : habit vert, chapeau pointu, longue barbe rose; toute la mine d'un joueur de jeux innocents.

J'avais devant moi un homme de cinquante ans, chauve avec un reste de longs cheveux gris et gras, la lèvre hérissée d'une moustache comme une brosse à dents hors de service, le teint d'un vieux peigne; peu ou point de chemise, une cravate terrible, un paletot de vingt francs, râpé de l'avant-dernier hiver; un pantalon noisette aux jambes inégales, des bottes fourbues : la vraie figure de la faim! Nous avons cru que c'était Proudhon; ce n'est qu'un de ses rédacteurs. Celui-ci peut dire : *La propriété c'est le vol;* on ne l'accusera pas d'avoir volé. Il semble du reste assez poli et bon homme.

Un autre rédacteur de Proudhon était là. C'est celui qui fait les fonds. Il est jeune, aimable, cossu, une fleur à la boutonnière, la parfaite élégance d'un dandy de la rue St-Martin, où l'on assure qu'il a vendu des bonnets. Son nom peint bien la personne; la personne et le nom sont des plus étranges en pareille boutique : il se nomme Fauvetti.

Le pauvre Chambolle est venu prendre sa place de journaliste. Sa figure semble étonnée et comme confuse de n'être plus celle d'un député.

Girardin était là aussi, d'une mine un peu hagarde.

Il y en avait encore quelques autres, non des moins fiers, qui viennent de courir sans succès la chance du scrutin. A la vérité, ils ont le plaisir de voir dans l'Assemblée quelques-uns de leurs employés. Point de journal qui ne possède là au moins un représentant choisi par les électeurs dans les derniers rangs de sa rédaction. Le *National* y est au complet, sauf le rédacteur en chef actuel. Je ris de l'éclat que vont jeter tous ces matamores qui ont tant abîmé Thiers et Guizot.

Tu peux juger de l'intérêt douloureux et amer avec lequel les rédacteurs en chef voyaient successivement entrer et prendre place tous ces subalternes qu'ils méprisaient, et qu'ils méprisent d'autant plus maintenant que le suffrage universel les leur a préférés. J'en consolai deux ou trois en leur contant l'histoire d'un fameux conventionnel Lombard (de Langres), qui fut ambassadeur de la première République, et qui mourut souffleur au théâtre des Variétés.

Les purs républicains laissés à la porte n'éprouvaient pas un sentiment moins pénible en comptant les réactionnaires ou, comme ils disent, les *royalistes* à qui la République a profité. La plus forte goutte d'absinthe a été la présence du Père Lacordaire. Un mouvement très vif s'est fait de toutes parts. Que d'yeux a offusqués et meurtris sa robe blanche ! Sobrier a dit : — *Ah ! l'animal !* Sobrier est très convaincu que le Père Lacordaire n'a ni tant de talent ni tant de vertu que lui, Sobrier.

J'ai vu notre ami A.., tout rayonnant de sa dignité cons-

tituante et populaire. Le pauvre garçon a lieu d'être satisfait, provisoirement. Il rêvait bien d'être député; mais il ne pouvait pas rêver de l'être avant ses trente ans, et d'y gagner vingt-cinq francs par jour, sans parler de l'espérance. Il a fait un rapport sur les pouvoirs vérifiés dans son bureau. Il a parlé cinq minutes, et trouvé moyen de dire *citoyen* au moins quinze fois. O République! quels soutiens le suffrage universel t'a donnés!

Montalembert s'est assis modestement. Il a conscience de son indignité et sent qu'il n'est là, comme dit *le père Duchêne*, que par une erreur du peuple. Le marquis de Barthélemy entre, accompagné de son collègue Astouin, le portefaix de Marseille. Ce portefaix est un jouvenceau timide, qui fait des vers élégiaques et qui porte un habit très habillé. Le comte de Montalembert et le marquis de Barthélemy sont les deux seuls Pairs de France qui surnagent. C'étaient les seuls au Luxembourg qui fissent leur principale affaire de défendre la Religion et la liberté d'enseignement. Le *National*, déplorant le sort contraire de son ami le citoyen d'Alton-Shée, qui n'est pourtant ni catholique ni chrétien, en fait la remarque, sans se douter du plaisir que j'y trouve.

L'abbé de Cazalès, descendant de diligence, est tombé dans mes bras au beau milieu de la salle des Pas-Perdus, s'écriant : *Oui, puisque je retrouve un ami si fidèle*, etc.

Et nous nous sommes mis à rire. On ne peut guère faire autrement avec lui. Il est toujours si tranquille et si parfaitement sûr que la miséricorde ne manquera point à ce misérable monde !

Du reste, tout sentait la révolution dans ce pêle-mêle; tout était confusion et désordre. La garde nationale errait partout et envahissait jusqu'à l'enceinte sacrée. Des vi-

sages sujets à caution remplissaient le couloir intérieur qui règne derrière les représentants. Ce sont, dit-on, les Délégués des Clubs. Mauvais voisinage! Aux deux principales portes et presque dans l'intérieur, se tenaient des factionnaires en casquette. Au pied de la tribune, cinquante officiers, presque tous armés. L'un deux, qui avait déposé son sabre, ne l'a plus retrouvé. Quelques mouchoirs aussi ont dû s'égarer! Au milieu de ces officiers, on voyait des matelots, des hommes en blouse; j'ai aperçu une cantinière. Les curieux, les représentants, les ministres, les *Provisoires* eux-mêmes, ornés de leurs flambantes écharpes, fumaient comme des locomotives. Le débraillé est général et indescriptible. On voit, dans la foule officielle, des cravates à la colin, des chemises ouvertes, considérablement de mains sales. On remarque quelques habits noirs, boutonnés jusqu'au cou : ils revêtent de prudents personnages, qui ont obéi au décret sur l'uniforme législatif, mais qui, voulant obéir aussi à l'opinion, n'ont pas osé montrer leur obéissance. Que l'on dise un mot : ils n'auront qu'à se déboutonner pour étaler un magnifique gilet à la Robespierre, et voilà des terroristes! Caussidière a observé la rigueur de l'étiquette. Son chapeau est le plus tyrolien qui soit en France; les pointes de son gilet atteignent, à droite et à gauche, jusqu'à l'extrémité de ses fortes épaules. Ce Caussidière est un hercule de foire, d'ailleurs pourvu d'une assez bonne figure; quelque chose de la jovialité finaude d'un commis-voyageur. Il a des bottes vernies!! Somme toute, je ne vois que les huissiers et les garçons qui paraissent dignes.

A propos de garçons, j'ai retrouvé là notre Baptiste. Il a eu bien de la peine à défendre sa place contre les *purs;* mais enfin il l'a gardée, par la protection de Marrast. Il

est venu à moi, et d'une mine consternée, à voix basse, avec un regard qui embrassait le monde : — Eh bien! Monsieur, en voilà du propre!...

La majestueuse entrée des Provisoires a fait sensation parmi les journalistes. Marrast, Louis Blanc, Flocon, enfants de la balle, ont été particulièrement criblés de brocards, dont quelques-uns n'étaient pas mal tournés. Véritablement, pour ceux qui savent si formellement où ils étaient et ce qu'ils valent, c'est quelque chose de bien drôle et de bien renversant de les voir où ils sont! Je les plains, je plains la France du grand nombre d'imitateurs que suscitera cette fortune. Il n'y aura de perdu que la leçon prochaine de leur chute et de leur incapacité.

Tu verras dans le journal de demain la relation officielle de la séance. Elle a besoin d'être complétée par les détails que je t'envoie et qui n'auraient pu y trouver place. Il n'est pas possible, il n'est pas bon de tout dire. Présentement, cette assemblée a grand besoin du respect public. Probablement que de terribles scènes l'attendent. Nul ne sait encore ce qu'elle est, ni surtout ce qu'elle deviendra; elle-même l'ignore. Il faut attendre, la ménager et l'encourager. Je lutte contre de violentes tentations de me jeter à corps perdu dans ce qu'on appelle le parti réactionnaire; je voudrais combattre, advienne qu'advienne, cette insolente escroquerie de la puissance souveraine par une misérable petite bande de conspirateurs sans portée et d'écrivains sans talent. Tous ces gens là, vus de près, sont encore au-dessous de leurs articles, de leurs livres, de leurs œuvres. Grand Dieu! Caussidière si puissant dans Paris, et Lamartine devenu l'espoir de la France! Mais pourquoi, mais pour qui les combattre? Quand je me détourne

de ces visages et de ces doctrines, je vois Dupin, Odilon-Barrot, Thiers : sont-ce là nos amis et nos sauveurs? Ces hommes, quels que soient actuellement leurs pensées et leurs repentirs (s'ils en ont), peuvent-ils mériter de rétablir la société sur ses bases; peuvent-ils connaître et employer les moyens d'y parvenir?

L'Assemblée est sortie pour être saluée du peuple, craignant qu'il ne vînt la saluer chez elle, et pour proclamer la République. Du péristyle du palais, le spectacle était superbe. Devant la grille, les têtes se pressaient comme les flots d'une mer qui moutonne. Terribles moutons! Le pont de la Concorde en était couvert, et les dernières vagues battaient les colonnes lampadaires de la place. Dans cette foule luisaient des casques, des fusils, des épées; sur les parapets et jusque sur les statues gesticulaient et criaient des groupes d'hommes et d'enfants; sur les piédestaux se dressaient des sentinelles présentant les armes. Les beaux drapeaux neufs de la garde nationale et de l'armée flottaient au vent, brillaient au soleil. Fendant la masse populaire, un régiment de ligne, avec ses baïonnettes étincelantes et ses pompons rouges, s'avançait lentement, comme un courant de feu dans la lave. La scène avait pour cadre les imposantes colonnades du Garde-Meuble et de la Madeleine, les palais du quai d'Orsay, les arbres verts et chargés de fleurs du jardin des Tuileries. Le ciel était magnifique; les fontaines de la place de la Concorde lançaient leurs gerbes d'argent. Les voix humaines, mêlées au son des tambours et des fanfares, remplissaient l'air d'une seule clameur. Dans combien de jours ce même peuple viendra-t-il ici demander du pain, en poussant des cris de révolte et de mort?

LES RAPPORTS

DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

6 mai 1848.

I. L'Assemblée a donné la parole aux membres et aux ministres du Gouvernement provisoire, et ils sont venus successivement lui rendre compte de la part de pouvoir que chacun d'eux a exercée depuis le 26 Février jusqu'à ce jour. M. de Lamartine, le premier, a lu, au nom de M. Dupont (de l'Eure), le préambule qui sert d'introduction à cette série de rapports. MM. Ledru-Rollin, Crémieux, Louis Blanc, Carnot, Garnier-Pagès, Bethmont, ont ensuite paru à la tribune. Il ne reste plus à entendre que MM. de Lamartine, comme ministre des affaires étrangères, et Arago, comme ministre de la guerre et de la marine. C'est un discours du Trône en neuf chapitres, avec préface.

M. de Lamartine a été entendu avec émotion et intérêt, M. Ledru-Rollin avec sévérité, M. Louis Blanc avec curiosité. M. Crémieux et M. Garnier-Pagès lui-même ont pu se croire dans l'ancienne Chambre ; M. Carnot a vu les banquettes se vider sous l'influence irrésistible de sa parole ; M. Bethmont a pensé qu'il ferait aussi bien de déposer son rapport sans le lire. Après quoi, cette Assemblée si neuve aux discours et qui a tant de raison de tous genres pour prolonger ses heures de travail, a levé la séance avec quelque empressements. Elle en avait visiblement assez.

Le préambule lu par M. de Lamartine, et certainement rédigé par lui, est plein de belles phrases et de nobles idées. C'est plutôt un morceau de littérature qu'un document politique; mais cette littérature a plu. Elle aura le succès de quelques-uns des meilleurs chapitres de l'histoire des Girondins. De vifs applaudissements ont, à plusieurs reprises, interrompu l'illustre lecteur; ils s'adressaient à sa personne autant qu'à son travail. L'Assemblée a particulièrement acclamé les passages qui peignent la révolution de 1848 dans ses efforts pour rester juste, pacifique, généreuse, fraternelle, telle enfin que le pays la désire et la veut. Le langage à la fois digne et modeste par lequel le Gouvernement provisoire, en disant ce qu'il a fait, s'excuse de ce qu'il n'a pu faire et de ce qu'il a mal fait, a gagné tous les cœurs. M. de Lamartine protestant de la pureté des intentions du Gouvernement provisoire, même lorsqu'il s'est trompé, serait cru de la France entière, s'il parlait seul. Les applaudissements ont éclaté avec une nouvelle force lorsqu'il est descendu de la tribune, et l'ont accompagné jusqu'à sa place.

M. Ledru-Rollin lui a succédé. Il n'a pas tardé à

refroidir ces sentiments dont, avec un peu d'adresse, il aurait pu conserver sa part, malgré le souvenir si vivant de ses commissaires et de ses circulaires. Le ministre de l'Intérieur s'est *posé,* c'est bien le mot, en victime de la calomnie. Dans tout son rapport, qu'il a lu d'une voix et d'un geste terribles, il s'est beaucoup plus occupé de lui que des actes de son administration. C'est lui qui a tout fait; il a organisé le suffrage universel, il a maintenu la sécurité publique, il a écrasé la réaction, il a étouffé l'anarchie, il a armé la garde nationale, il a habillé la garde mobile, il a fait la journée des ouvriers contre l'imprudente manifestation des bonnets à poils (M. Blanqui lui dispute avec quelque raison cet honneur), il a battu le rappel dans Paris le 17 avril, il a fait cent autres choses; il a notamment empêché la *réaction* d'éclater, en la terrifiant d'avance, au moyen de ses commissaires et de ses circulaires; bref, la Révolution était perdue, si M. Ledru-Rollin n'avait pris en mains ses destinées. Il l'a sauvée, et, qui plus est, il l'a sauvée avec économie : voilà pourquoi il a trouvé tant de calomniateurs !.. L'Assemblée a écouté froidement cette apologie à pleins poumons; car, au fond, c'en est une, et assez maladroite. M. Ledru-Rollin lui-même n'est pas pleinement convaincu de son mérite et de l'innocence de ses actes, et l'on saisit très bien qu'en demandant des remercîments, il s'estimera heureux de recevoir un bill d'indemnité. Que l'Assemblée le lui accorde, nous ne demandons pas mieux, quant à nous, pourvu qu'elle le mette dans l'impossibilité de poursuivre plus longtemps le système d'intimidation et de violence dont la guerre civile a failli vingt fois sortir.

M. Crémieux a longuement parlé d'une quantité de

petites choses, enveloppées de périodes emphatiques. Il s'est beaucoup étendu sur les services qu'il a rendus à la Presse, et il s'est exprimé en termes injurieux contre la magistrature. C'était assez, ce nous semble, de l'avoir placée dans la situation humiliante et précaire où elle est maintenant. Qu'il réserve ses outrages pour le jour où l'on discutera la question de l'inamovibilité. Alors, du moins, la magistrature aura des défenseurs. Comment le ministre de la justice ne comprend-il pas qu'il lui appartient moins qu'à personne de désigner à la haine et au mépris du public un corps qui a besoin de tant d'estime et de respect ? Il ne faut pas attaquer l'honneur des magistrats, il faut les choisir dignes de la confiance des justiciables.

M. Louis Blanc s'est présenté après M. Crémieux, pour énumérer les avantages que la Commission du Luxembourg a procurés aux travailleurs et décrire les services qu'elle a rendus à la République. M. Louis Blanc est un charmant jeune homme, nous dirions presque un charmant enfant. Un huissier le précède à la tribune, portant une petite banquette sur laquelle le jeune orateur se hisse afin de pouvoir être vu. Il a une belle voix, un beau geste, un visage pâle et presque inspiré. Est-ce l'amour de l'humanité qui l'inspire ? Il le dit. Nous croyons qu'il se trompe, malheureusement, et que l'amour-propre a plus de part que tout autre dans ses discours et dans ses desseins. Quoi qu'il en soit, M. Louis Blanc est doué d'une remarquable facilité d'élocution. Ses collègues ont lu leurs rapports ; il a récité ou improvisé le sien. C'est de la littérature toute pure, et presque de la poésie ; seulement, ce n'est plus de la poésie nouvelle. Le discours d'aujourd'hui est le même qu'on a déjà entendu plusieurs

fois au Luxembourg, avec quelques mitigations; concessions faites à l'esprit présumé de l'Assemblée, plutôt qu'au bon sens et à l'expérience. M. Louis Blanc s'est beaucoup félicité d'avoir calmé les ouvriers par le pouvoir de sa parole. Il a dépeint les puissances de l'association, les vertus du travailleur; il a débité plusieurs triolets sur la Liberté, la Fraternité et l'Égalité. Qu'y a-t-il au fond de tout cela? Il y a, nous en avons peur, un esprit obstinément amoureux de ses conceptions, et qui, par entêtement pour des systèmes vides, perdra sans fruit de remarquables dons. Puissent M. Louis Blanc et la France en être quittes pour cette perte!

---

8 mai 1848.

II. L'Assemblée a entendu la suite des rapports du Gouvernement provisoire: M. Garnier-Pagès a terminé le sien par un bilan assez rassurant de la situation des Finances. Nous étions, sous la monarchie, très habitués à ces bilans consolateurs M. Garnier-Pagès et ses amis y trouvaient toujours quelque chose à reprendre, quelques erreurs qui changeaient singulièrement la position des plateaux de sa balance. M. Garnier-Pagès ne s'étonnera pas que nous demandions à regarder ses chiffres d'un peu plus près, avant de nous réjouir du bel aspect qu'ils présentent. Il nous faut encore un peu de temps pour nous accoutumer à croire sur parole les ministres des

Finances. Un homme d'Etat n'occupe pas plutôt cet emploi qu'il a une propension pour ainsi dire invincible à compter et à prévoir autrement que tout le monde. Ceci soit dit, bien entendu, sans suspecter aucunement le zèle, les intentions, ni même la capacité de M. Garnier-Pagès. Personne plus que nous ne souhaite qu'il ait bien calculé. Nous en serions quittes, selon lui, pour un déficit de quelques millions, vingt ou trente, si nous avons bonne mémoire ; et, ce déficit soldé, nous arriverions à l'équilibre d'un budget économique.

M. de Lamartine est venu ensuite, comme ministre des Affaires Étrangères, nous dire quelle situation la République française s'est faite en Europe et quelles modifications l'Europe a subies par suite de cet avénement. Le morceau est beau et noble. Il y a peu d'exemple dans l'histoire du monde d'une pareille communication faite au sénat d'un grand peuple. On a souvent déclaré la guerre avec un immense et sublime courage ; nous ne croyons pas qu'on ait jamais décrété la paix avec plus de majesté. M. de Lamartine, aux acclamations de l'Assemblée entière, a répudié les idées de conquête. Il veut que la France grandisse au milieu des peuples par leur admiration et par leur amour. Cette politique n'est pas nouvelle pour les lecteurs de l'*Univers*. Ils nous permettront de rappeler que nous avons développé souvent de pareilles idées, avant que les événements inouïs qui se sont accomplis depuis deux mois ne les eussent rendues aussi visiblement nécessaires qu'elles sont grandes et généreuses. Ce que nous osions conseiller, sous la monarchie, aux opinions prétendues avancées, et en réalité rétrogrades, qui parlaient encore des frontières du Rhin, il faut que la République le fasse, si elle veut éviter des

périls où peuvent succomber avec elles les principes qu'elle introduit dans le monde. Mais, ne l'oublions point, la République Française doit aux peuples qui la contemplent autre chose que la paix ; elle leur doit l'exemple de sa prospérité et de son bonheur. Tout ce qui se fera chez nous de contraire à l'équité, à la liberté, à la fraternité, sera l'équivalent d'une déclaration de guerre et un crime contre l'avenir des principes démocratiques en Europe. Les sympathies que nous éveillons parmi les peuples ne sont pas sans quelque mélange d'épouvante : elles s'évanouiraient plus vite encore peut-être au bruit de nos discordes qu'à celui de notre canon tonnant sur le sol étranger.

Voilà ce que les amis de la démocratie ne sauraient trop se répéter ; car la démocratie a d'autres amis qui l'oublient sans cesse. M. Barbès est l'un de ces derniers, et il ne perd aucune occasion, nous lui rendons cette justice, de témoigner hautement que ses idées ne sont pas celles de M. de Lamartine. Le rôle et le devoir de la démocratie semblent se résumer, pour M. Barbès, en deux mots : la guerre étrangère et la guerre civile. La guerre étrangère, pour écraser les despotes d'Italie, d'Allemagne, de Russie et d'Angleterre ; la guerre civile, pour extirper de France les bourgeois. M. Barbès en veut terriblement à ces pauvres bourgeois ! Après les rapports de M. de Lamartine, qui avaient charmé, nous dirions presque enivré l'Assemblée, plusieurs membres avaient proposé de voter des remercîments au Gouvernement provisoire. Là-dessus M. Barbès descend de sa montagne, où il se tient les bras croisés, l'œil dédaigneux et le front chargé d'orages, tout-à-fait dans l'ancienne attitude de M. Odilon-Barrot, et il déclare, *au nom du peuple,*

que, pour voter des remercîments au Gouvernement provisoire, lui, M. Barbès, c'est-à-dire le peuple, attend des explications, premièrement, sur l'esclavage dans lequel languissent encore plusieurs de nos frères, notamment les Belges; secondement, sur les *massacres* et les *tueries* de Rouen.

A ces mots, une immense clameur s'élève. M. Barbès tient bon, et il demande pourquoi l'instruction relative aux troubles de Rouen est confiée aux Frank-Carré et autres *individus* (sic) qui ont persécuté les patriotes sous la monarchie. Plusieurs orateurs se précipitent vers la tribune. L'Assemblée reconnaît l'un deux, et cent voix s'écrient à la fois : Senart ! Senart ! laissez parler Senart ! un grand silence s'établit, et le Procureur-Général de la République à Rouen donne à M. Barbès les explications qu'il désire.

Elles ont été complètes, et M. Barbès en a été un peu abasourdi. M. Senart a fait avec fermeté, avec talent, avec mesure, en très digne et très beau langage, l'histoire de ces désastreux événements. Il en a dit les causes : tout le monde les connaissait déjà. Ce sont les folles et criminelles objurgations du parti dont M. Barbès est l'organe dans l'Assemblée qui ont soulevé la colère ignorante des victimes de l'émeute. La provocation est venue de ces malheureux. La garde nationale s'est défendue, parce qu'on l'a mise dans la nécessité absolue de se défendre. En se défendant, ni elle, ni l'armée n'ont oublié qu'elles combattaient des frères; elles ont mesuré leurs coups; et, quoique le nombre des morts ait été grand, néanmoins les journaux démagogiques l'ont beaucoup exagéré. Ils ont parlé de deux cents cadavres ramassés dans les rues de Rouen : il y en a eu trente-quatre.

Malgré le grand effet du discours de M. Senart, M. Barbès n'a pas voulu se rendre. Il a demandé une enquête par des magistrats qui auraient commission de l'Assemblée. Comme il insistait en même temps sur les versions publiées par les journaux démagogiques, M. Grandin, député de la Seine-Inférieure, a demandé si le Gouvernement ne pouvait rien répondre à de telles calomnies. Plusieurs membres ont sommé le ministre de l'Intérieur de donner des explications. M. Ledru-Rollin est resté immobile à son banc. Il a craint de se compromettre, soit avec la minorité démagogique, soit avec la majorité ; l'intérêt de sa position l'a emporté dans son âme sur l'intérêt de la France. Cette crainte est le malheur de tous les ambitieux sans mérite. M. Ledru-Rollin l'éprouvera souvent. M. Crémieux est venu escamoter la discussion et écarter la proposition de M. Barbès par des considérations d'avocat. Nous irons loin si la Chambre prend l'habitude d'esquiver ainsi les difficultés qu'il faut aborder et renverser directement. Les difficultés esquivées grandissent, loin de disparaître, et elles écrasent un jour ceux qui croyaient bien s'en être débarrassés.

Cet incident terminé, l'Assemblée, à l'unanimité, a voté que le Gouvernement provisoire avait *bien mérité de la patrie*. M. Durrieu voulait que le vote fût émis sous réserve des observations auxquelles pourront donner lieu les actes des divers ministres. L'Assemblée a écarté cette motion. Elle veut oublier le passé, pour s'emparer plus vite et plus complétement de l'avenir.

Au commencement de la séance, l'Assemblée a émis un vote inouï dans nos annales, mais non pas sans précédents en Angleterre. M. Béranger, qui est un homme d'esprit, s'étonne toujours qu'on ait fait de lui un législateur. Elu

malgré ses refus, il éprouve le désir de s'en aller. L'occasion des nouvelles élections qui vont avoir lieu, lui a paru bonne. Il a donné sa démission. L'Assemblée n'a pas voulu l'accepter. Consultée, elle s'est levée comme un seul homme (1) pour contraindre le chansonnier à garder son siége. Il n'y a rien à dire contre l'unanimité, et M. Béranger fera sans doute comme nous. Mais quelle bonne chanson ce vote pourrait inspirer au chantre de Lisette !

(1) C'est trop dire. Quelques membres, tous catholiques, se sont abstenus, entr'autres M. de Montalembert. Cependant plusieurs catholiques aussi se sont levés, peut-être sans se rendre bien compte de ce qu'ils faisaient.

M. LOUIS BLANC ET M. BARBÈS.

10 mai 1848.

L'Assemblée a entendu un discours de M. Louis Blanc qui n'a eu aucun succès. Le jeune orateur demandait la création d'un *ministère du travail et du progrès*. Il a eu le tort de mêler beaucoup trop sa personnalité aux intérêts qu'il voulait défendre. Il a parlé de l'ingratitude des hommes, des calomnies auxquelles sont exposés ceux qui ont dévoué leur vie à soulager les misères du peuple. Nous avons peur pour lui qu'il ne se considère comme un martyr.

L'Assemblée l'a interrompu à plusieurs reprises, très violemment. Elle ne veut point qu'au sein des représentants du peuple un membre se prétende plus résolu que ses collègues à défendre la grande cause de ceux qui souffrent. M. Louis Blanc ne s'est pas laissé troubler

par cet orage ; malheureusement, il n'a pas trouvé un mot heureux à répondre aux interpellations qui lui étaient adressées de tous côtés. Il reprenait son discours où il l'avait laissé, et continuait de débiter en longues phrases bien faites, trop bien faites, mais monotones et vides, l'histoire éternelle de ses mérites et des services qu'il a rendus. M. Peupin lui a répondu avec un bon sens simple et spirituel que l'Assemblée a vivement applaudi. M. Louis Blanc n'est décidément qu'un écrivain, M. Peupin pourrait bien devenir un orateur. Il a le grand mérite de ne point chercher à briller ; il va nettement à la question et propose des choses possibles et précises, en les développant avec un tact rare, même chez ceux qui ont une longue expérience de la tribune. Au lieu d'un ministère du progrès, M. Peupin propose une commission d'enquête sur la situation du travail agricole et industriel. Cette motion a été adoptée.

M. Louis Blanc n'avait pas été heureux ; M. Barbès est venu lui donner le coup de grâce en proposant de décréter « que Louis Blanc avait bien mérité de la pa» trie. » Ce pavé aurait écrasé un meilleur discours et des services moins contestés que les essais de la fameuse Commission des Travailleurs. La Chambre en a ri. Mais M. Freslon, une de ces voix pressées de s'essayer, qui s'élèvent vingt fois par séance, a cru qu'il fallait combattre la motion de M. Barbès. Il l'a fait d'un style si pompeux, d'une voix si effarée, d'un geste si exorbitant, que la discussion s'est tournée en un formidable éclat d'hilarité. M. Freslon parle des bras, des poings, du buste, des jarrets, de tout le corps. On tremblait qu'il ne s'élançât par-dessus la tribune; ce n'était plus une harangue, c'était une polka effrénée. L'Assemblée trouvait

cette éloquence si surprenante, que chaque auditeur, sans y penser, en imitait quelque chose, pour mieux s'en rendre compte ; le mouvement se communiquait aux tribunes, et l'on ne sait où cet effet de tarentule se serait arrêté, si M. Freslon n'avait disparu tout-à-coup, en jetant un cri suprême qui perça, comme le sifflet des locomotives, le brouhaha que faisaient douze cents personnes pouffant de rire.

LA COMMISSION DE CONSTITUTION

12 mai 1848.

L'Assemblée nationale a décidé qu'elle nommerait par scrutin de liste, à la majorité absolue, une commission de dix-huit membres, chargée de présenter un projet de constitution. Cette résolution a été laborieusement mise au jour après une discussion de trois bonnes heures, durant laquelle vingt ou trente bons orateurs ont pris, repris, surpris la parole, ceux-ci proposant un mode, ceux-là un expédient, ceux-ci un chiffre, ceux-là un autre, et les moins inventifs, mais non pas les moins loquaces, se contentant de proposer un petit perfectionnement au mode, à l'expédient, au chiffre du préopinant. — Messieurs, je veux dire citoyens, je demande que la Chambre.., je veux dire l'Assemblée, élise directement les commis-

saires. — Citoyens, je pense que les commissaires doivent être nommés moitié par les bureaux, moitié par l'Assemblée. — Messieurs, j'estime que la commission doit être composée de neuf membres. — Citoyens, selon moi, neuf membres ne suffiraient pas ; il en faut douze. — Citoyens, il me semble clair qu'il en faut dix-huit. — Citoyens, si la commission n'a pas vingt membres, elle ne fera rien qui vaille. — Citoyens, n'agissez point sans réflexion, je vous en conjure, et nommez vingt-cinq commissaires. — Citoyens, citoyens, prenez garde ! Si vous voulez m'écouter un instant, vous serez convaincus qu'une commission de constitution ne peut être composée de moins de trente-six personnes. — Citoyens, pour une commission de cette importance, trente-six membres? J'en demande cent cinquante !...

Chacune de ces propositions amène avec elle un petit discours, souvent deux, quelquefois trois ; en outre, elle est amendée et sous-amendée, et les amendements et sous-amendements produisent aussi leurs discours. Le Président ne sait où entendre, l'Assemblée perd entièrement le fil. Elle broie, elle écrase tous ces amendements ; ils renaissent. Un premier vote avait résolu que la commission serait formée de trente-six membres, un second vote décide qu'elle n'en aura que dix-huit. Beaucoup de bons esprits auraient désiré que la commission fût nommée en partie par les bureaux, afin qu'on y pût faire entrer les capables qui n'osent pas ou ne veulent pas encore aborder la tribune, et que, par cette raison, l'Assemblée ne connaît point. Pensée sage, un moment accueillie. M. Crémieux a fait observer que les membres élus dans les bureaux auraient une position inférieure à ceux de leurs collègues qui seraient choisis en réunion générale.

Cette belle raison a triomphé. L'on peut prévoir que la commission de constitution sera composée, en général, de faiseurs de livres et de faiseurs de discours. Hélas ! quelques hommes de bon sens n'y seraient pas de trop, cependant !

Nous signalons le citoyen Francisque Bouvet comme un des plus tenaces discoureurs de l'Assemblée. Il est proprement de ces gens que les Italiens nomment *seccatore*. Point de séance où il n'apporte plusieurs fois à la tribune son visage froid et sa parole blême. Et pourquoi, juste ciel ! L'Assemblée, dès qu'elle le voit paraître, commence à crier miséricorde ; mais rien ne le touche, il déduit ses axiomes. Il sera redoutable pendant la canicule.

Un autre à qui l'on criait : Assez ! assez ! a répliqué magnifiquement qu'une révolution avait été faite pour qu'il eût le droit de parler, et qu'il fallait l'entendre. Eh ! Monsieur, n'abusez pas ! n'oubliez pas que votre droit de parler, c'est pour ceux qui vous écoutent le cruel devoir de s'ennuyer.

L'Assemblée a adopté le chapitre de son Réglement, relatif aux pétitions. Elle a décidé que les pétitionnaires ne pourraient être admis à sa barre. Un article additionnel a été proposé par divers représentants, anciens députés de la Gauche. Ils demandaient que le ministre à qui l'on aurait renvoyé une pétition fût tenu de dire à l'Assemblée, dans la huitaine, quelle réponse il avait faite. M. Hortensius-Saint-Albin a dit, là-dessus, qu'il fallait montrer *au peuple* qu'on a égard à ses requêtes. L'Assemblée a souri, voyant passer ce long bout d'oreille.

Un homme jeune, de haute taille, de figure remarquable, est à la tribune. C'est le citoyen Napoléon Bonaparte. On fait silence. Il demande communication des

documents diplomatiques relatifs aux affaires d'Italie et de Pologne. Un Bonaparte à la tribune française! O révolution!

Après cette apparition, qui intéresse le public, M. Degousée, questeur, propose aux représentants le signe distinctif qu'ils porteront dimanche à la fête des trois arbres et des jeunes filles en blanc : ce sera un petit ruban où pendront les faisceaux de la République. Ils porteront cela à leur boutonnière. L'Assemblée baissait les yeux en écoutant ces détails de toilette, et M. Degousée ne s'en acquittait pas sans quelque embarras. Quelle affaire pour des hommes qui ont à donner à la France une Constitution!

LA TOURBE ORATOIRE.

12 mai 1848.

La séance s'est perdue presque tout entière en dissertations à bâtons rompus et en éclaircissements sur des difficultés futiles. Cet inconvénient menace de se renouveler assez souvent. Il y a dans l'Assemblée quelques centaines d'hommes éloquents, à l'accent méridional, qui ont une soif de parler étrange. Au moindre prétexte, ils s'élancent à la tribune, d'où ils épanchent de vieilles phrases arrondies qui sentent effroyablement la pro-

vince et le collége. En général, cela se borne à dire que la situation est grave, que le temps est précieux, qu'il faut agir au plus vite ; plusieurs ont bien le front d'ajouter que le temps des vaines paroles est passé! Mais ce n'est rien. Dès qu'ils ont parlé, ou même pendant qu'ils parlent, vingt autres ennemis de la phrase se dressent pour leur répondre. Si l'orateur a proposé quelque chose, ils ont quelque chose de tout contraire à proposer. Discussions, interpellations, confusion ! Ils sont deux ou trois à la fois à la tribune, autant sur les marches de chaque côté, et une douzaine au bas ; tous pérorant, criant, gesticulant. C'est la monnaie de M. Freslon. Sans compter que, sur les bancs, à droite, à gauche, au centre, cinquante autres représentants, ce n'est pas trop dire, font écho à ces clameurs. Voilà les scènes qui se renouvellent vingt fois dans le cours de chaque séance.

Au milieu de ce tapage, l'Assemblée a rendu un décret pour être maîtresse chez elle et s'assurer le respect qui lui est dû. Les délégués des clubs n'assisteront plus aux séances.

L'Assemblée paraîtra à la fête du Champ-de-Mars et ses membres y porteront un signe distinctif. Pour la décider M. Flocon a fait valoir l'intérêt du commerce. Toutefois, elle a fait comprendre que de telles manifestations finiraient promptement par lui plaire très peu, et qu'elle n'est pas d'humeur à céder souvent aux ordonnateurs de ces carrousels prétendus patriotiques. Que sera-ce donc lorsqu'elle en reviendra !..

LE 15 MAI.

L'opinion des premiers jours, dans la majorité de l'Assemblée comme en France, se confiait à M. de Lamartine, soit qu'on ne le crût pas aussi fondamentalement républicain qu'il le disait, soit qu'il parût républicain comme on voulait ou comme on croyait possible de l'être. Cette majorité aspirait ardemment à se délivrer du parti rouge, de plus en plus menaçant, et elle voulait mettre son chef, M. Ledru-Rollin, hors du gouvernement. M. de Lamartine, qui était maître de la situation, n'y ayant pas consenti, elle lui céda, mais en même temps elle lui retira sa confiance. M. Ledru-Rollin, fort peu touché de la générosité de M. de Lamartine et sentant à merveille qu'il ne se soutiendrait pas longtemps, conspira avec les clubs contre l'Assemblée ; de là vint la journée du 15 mai, dans laquelle les clubs jouèrent un autre jeu que le sien. Il croyait être leur chef, il n'était que leur instrument très irrésolu et très timide. Je donne la courte relation du 15 mai publiée dans le journal, et je la complète par des détails confidentiels, écrits le lendemain.

15 mai 1848.

I. Nous écrivons à la hâte, tout ému des grandes et terribles scènes qui ont passé sous nos yeux. Nous avons vu l'Assemblée nationale livrée par la trahison, envahie, violée, dispersée, et, une heure après, rétablie dans sa puissance et dans sa souveraineté par le concours spontané des citoyens.

La garde nationale de Paris n'a pas seulement sauvé la République, elle a sauvé la civilisation, qui a été un moment au pouvoir des barbares.

Les représentants du peuple ont été dignes de leur mission. L'émeute les a tenus trois heures durant sous le coup de ses violences. Elle n'a pu leur arracher un vote, ni même un signe de sympathie. Ils n'avaient répondu que par la majesté de leur silence aux menaces dont ils étaient l'objet.

Victorieux, ils sauront, nous n'en doutons pas, donner à leur dignité outragée la satisfaction qu'elle réclame et que l'intérêt même de la patrie exige, sans faire expier à la liberté le crime des factions.

Les coupables sont sous la main de l'Assemblée; elle les punira, elle doit les punir tous, car ils ont commis le plus grand des forfaits : leur triomphe aurait été le signal de la guerre civile dans Paris et dans toute la France ; mais elle ne punira qu'eux. Ce n'est pas une espérance que nous exprimons ici, c'est une conviction profonde. La Garde Nationale et l'Assemblée, délivrée par elle, n'avaient qu'un cri : *Vive la République des honnêtes gens!* c'est-à-dire, l'ordre dans la liberté.

Cette journée, si effroyable jusqu'au moment où la Garde Nationale, la Garde Mobile et l'Armée agissant d'une seule âme et comme un seul homme, ont dispersé ces factieux, cette journée sera heureuse : elle aura prouvé aux démagogues leur profonde impuissance ; elle aura en même temps fait connaître l'infamie de leurs projets. C'est encore un répit que Dieu nous accorde sur la pente de l'abîme : à cinq heures, tout était perdu ; à l'heure où nous sommes, tout peut être sauvé.

(EXTRAIT D'UNE LETTRE PARTICULIÈRE.)

16 mai 1848.

H. J'ai quitté hier la Chambre si tard et si fatigué, que je n'ai pu tracer le tableau de l'invasion ; j'ai vu pourtant toute la séance. Je ne crois pas avoir passé jamais, en si peu de temps, par des émotions si fortes et si diverses.

Sans imaginer ce qui allait arriver, tout le monde attendait quelque chose de grave. Wolowski parlait. Je te laisse à penser l'intérêt qu'inspirait son éloquence. On entend jusque dans la salle le bruit des clameurs du dehors. On se dit que l'émeute a passé le pont et que la Garde Mobile se laisse désarmer. Bientôt les tribunes hautes se remplirent de gens manifestement entrés sans billet et

qui déployèrent leurs drapeaux. Les yeux des représentants se portèrent avec une angoisse silencieuse sur ces enseignes sinistres. Ils n'eurent pas le loisir de les regarder longtemps. Presque immédiatement, les clubs envahirent la salle par la porte même, et les intrus des tribunes y dégringolèrent par une gymnastique hardie. L'Assemblée était violée. On espéra que les envahisseurs se contenteraient de défiler et que ce serait partie remise. Mais lorsque Raspail prit la parole pour lire l'humble pétition du peuple, l'effroi fut immense. Il parut évident qu'on allait forcer les représentants à délibérer sous la pression de l'émeute et qu'il en résulterait une lâcheté ou un massacre.

Heureusement, tous ces envahisseurs n'étaient pas d'accord. Le temps que Raspail et Blanqui perdirent à faire des discours, d'autres l'employèrent à les diviser.

Notre tribune fut envahie la dernière. Nous réussîmes d'abord à écarter les brutes qui s'en approchaient en leur disant : Respectez la presse ; et ils essayaient de se fourrer ailleurs. Mais enfin, ce sanctuaire aussi fut profané. Nous nous mîmes sous la protection de Sobrier et de Thoré, nos confrères. — Vous voyez bien, me dit tout bas Lubis, en temps de révolution il fait bon d'avoir des liaisons dangereuses. Cependant Sobrier nous quitta, appelé par son destin (1). Thoré resta plus longtemps. Il se gonflait. Soyez tranquilles, nous dit-il, je connais ces *messieurs*. Il parlait des meneurs. Ces messieurs étaient, en effet, de ses amis. Plusieurs vinrent parmi nous; mais ils se croyaient les chefs du complot et n'en étaient que les instruments. L'un deux surtout, qui paraissait exercer de l'influence,

(1) Il fut arrêté quelques heures après et ne sortit plus de prison.

descendit en toute hâte lorsqu'il vit Blanqui à la tribune, assurant que cela n'était pas dans le programme et qu'il allait faire évacuer la salle. Nous le vîmes s'agiter dans la cohue, accueilli des uns, repoussé des autres; mais personne ne se retira, et il finit par rester lui-même. Un autre chef, ayant la prestance d'un ouvrier tailleur et qui ne descendit point, était presque fou. Il parlait en maître, disant toutes les sottises imaginables. En le prenant d'un peu haut, on le modérait; mais aucun moyen de lui faire entendre raison. Il criait que le peuple de Paris allait devenir maître du monde comme l'ancien peuple romain; que nous devions affranchir nos frères et jeter les bourgeois à l'eau, etc. Ils sont sur le pavé trente milliers de cette espèce, ivres d'orgueil et de haine, que le bon sens n'éclairera jamais, j'en ai peur. Ces mêmes discours étaient répétés par des gamins de quinze à vingt ans, aux figures flétries et scélérates. Tout ce monde éclata d'enthousiasme lorsque Barbès déclara qu'on frappait un milliard sur les riches. Néanmoins, au milieu de l'enthousiasme même, il y eut des protestations. Je reconnus dans la foule le problématique G..., en blouse blanche, ayant tout l'air d'un ouvrier comme il faut. Il interrompait audacieusement Blanqui, et donnait le signal à un certain nombre de vrais ouvriers qui l'entouraient.

A la fin, lorsque Huber eut déclaré l'Assemblée dissoute, les émeutiers se précipitèrent sur les membres du bureau et les chassèrent en un clin d'œil. Buchez, le premier personnage de la République, pris au collet, quitta le fauteuil présidentiel plus piteusement encore qu'il n'avait vu, trois mois auparavant, Louis-Philippe quitter les Tuileries, devant lui Buchez. Les autres furent crossés à coups de pied. Les représentants, comme

s'ils n'attendaient que ce décret, quittèrent leurs siéges. Jusque-là leur contenance fut digne, mais non pas héroïque.

Je descendis dans la salle. Un groupe d'envahisseurs y étaient restés, sous la présidence d'un vieux reître en cheveux blancs, vêtu d'une polonaise délabrée où pendillaient trois ou quatre décorations fantastiques. Sa physionomie tenait du clubiste, du tireur de cartes et de l'arracheur de dents. Ses acolytes et lui faisaient un gouvernement provisoire au scrutin secret. J'allai dans la bibliothèque, dans la salle des conférences, etc. Partout où ils avaient trouvé une table, ces messieurs s'étaient établis et fabriquaient un gouvernement provisoire. Un honnête icarien, désespérant de se faire entendre, se promenait gravement çà et là, tenant des deux mains sur sa poitrine une vaste pencarte sur laquelle il avait ingénieusement écrit :

Citoyens,
noubelié pas Cabet.

D'autres venaient secouer ces enragés voteurs, et criaient : On bat la générale ! A l'Hôtel-de-Ville ! à l'Hôtel-de-Ville ! Fabriquer un gouvernement dans l'enceinte législative leur semblait contraire à toutes les règles de l'art. Ce n'était pas moins contraire aux traditions du lieu ! Une cohue répétant : A *l'Hôtel-de-Ville ! à l'Hôtel-de-Ville !* entraînait Louis Blanc. Vu de près et dans l'émotion, Louis Blanc perd de sa gentillesse. Un mélange de vieillesse et d'enfance est le trait dominant de ce visage de nain.

Je songeais à partir moi-même et à laisser ces Messieurs fabriquer leurs gouvernements, pour aller voir ce qui se

passait dans la rue. Tout-à-coup, des baïonnettes apparurent. C'était la Garde Mobile. On ne savait pas bien pour qui elle était. La fabrication des gouvernements provisoires n'en fut pas moins suspendue, et les grands électeurs, afin de tâter ces jeunes baïonnettes, se mirent à crier : Vive la Mobile ! Mais la Mobile n'avait pas une physionomie rassurante. Les officiers, l'épée à la main, lançaient au milieu du bruit des injonctions brèves ; les soldats, silencieux, tenaient le pouce sur le chien du fusil. Les grands électeurs commencèrent de lâcher pied ; le cabetin replia sa pancarte ; je vis de loin le vieux reître en polonaise déjà dépouillé de ses décorations. Je courus dans la salle des séances. La Mobile y pénétra presqu'aussitôt, battant la charge. Le bureau insurgé ne fut pas moins lestement déblayé que tout à l'heure le bureau légitime. On poussa les émeutiers vers les issues. Ceux qui ne se hâtèrent point reçurent de l'éperon. Pourtant, il restait encore quelque doute. Il n'y en eut plus lorsque l'on vit avancer la vraie garde nationale Pour le coup, les émeutiers prirent leur volée ; mais les bottes de la garde nationale avaient des ailes. J'ai été étonné de la quantité de coups de pied qu'un seul citoyen peut recevoir au derrière en une minute. Je contemplais ce spectacle du haut de notre tribune, où j'avais pu me réfugier à temps. Un grand bruit m'attira dans le corridor. Un journaliste interpellait le général en chef de la Garde Nationale, et, lui montrant le poing, lui disait : Vous avez trahi l'Assemblée, la patrie, tout ce qu'un homme peut trahir. C'est vous qui avez ouvert les portes à l'émeute ! Le malheureux général, tout défait, disait : Citoyen, je jure que vous vous méprenez. — Va, reprit l'autre, tais-toi ; saches au moins porter le crime, puisque tu l'as commis. On

vint entourer le pauvre homme en lui reprochant sa conduite; il fut bousculé dans la salle, où les gardes nationaux le désarmèrent.

Falloux s'est conduit avec beaucoup de sang-froid au milieu de cette bagarre, où le sang-froid manquait de tous côtés. Une centaine de représentants, réunis dans l'une des salles du palais, agitaient la question de savoir en quelle ville l'Assemblée devait se réfugier. — La ville où il faut se réfugier, leur dit-il, c'est Paris; et le lieu est celui où nous sommes. Il leur fit voir par les fenêtres la Garde Nationale rangée autour du palais, sans ordres et ne sachant pas ce qu'elle devait faire, mais qui criait : *Vive l'Assemblée!* Il alla vers ces bataillons, les harangua et les décida sans peine à disperser le reste des émeutiers.

Les représentants suivirent de près la Garde Nationale, et enfin le Président et le bureau reprirent possession de la salle des séances, au bruit du tambour battant aux champs. Mille *vivat* éclatèrent. J'y joignis de bon cœur les miens, et je fus allégé d'un grand poids. Je sais bien que le navire n'est pas solide, mais enfin la voie d'eau est bouchée provisoirement. Il n'en faut pas beaucoup plus pour se réjouir, quand on a pris l'habitude de vivre au jour le jour. Lamartine parut à la tribune et jeta quelques phrases, sans cesse coupées par les acclamations de la foule. Qu'a-t-il dit? Il ne m'en reste rien dans la mémoire. Garnier-Pagès aussi a fait ronfler sa vieille toupie patriotique. Il assure que nous voulons la république (silence), mais une république *honnête* (tonnerre de bravos). Il paraît qu'honnête est correctif de république. Et qu'a-t-on fait enfin, demandes-tu? Je viens de te le dire, on a fait des discours. Et que fera-t-on demain? On fera des discours.

Louis Blanc, qui avait été porté en triomphe quelques heures auparavant, a reparu à cette séance du soir, les habits en lambeaux et tout meurtri du revers de la Fortune. Il aurait été écharpé sans l'intervention de Larochejaquelein, qui lui a, dit-on, sauvé la vie, mais qui n'a pu le sauver d'une certaine quantité de horions. Quels trésors de rage doivent s'amasser dans ce petit cœur !

Barbès est arrêté. Il faisait un gouvernement provisoire à l'Hôtel-de-Ville. Le voilà en prison après trois mois de liberté, jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution le délivre. Peut-être qu'il n'attendra pas longtemps. Mais cette nouvelle révolution le renfermera bien vite, ou lui coupera la tête. Barbès a le sentiment le plus exagéré de son importance, aucun talent et encore moins de bon sens. Il faut qu'il fasse des révolutions ou qu'il joue dans les assemblées un rôle analogue à celui du marquis de Boissy à la Chambre des Pairs. Il en prenait tout le chemin. Point de séance où il ne fit plusieurs motions saugrenues, en style négligé. Il proposait sans cesse de décréter que Louis Blanc a bien mérité de la patrie.

Blanqui est un autre compère, et singulièrement plus redoutable. Le génie de 93 semble s'être incarné en lui. C'est l'homme qui ressemble le plus à Robespierre, dont il a, dit-on, car je ne le connais pas, l'hésitation dans le danger. Il en a aussi la rhétorique. Son discours, prononcé au milieu du brouhaha de l'invasion, est remarquable surtout par l'emploi des périphrases. Parlant de Rouen, il a dit : *Cette ville qu'une voie ferrée relie à la capitale.* Polir son style dans un pareil moment, c'est le fait d'une âme tranquille. Raspail me semble aussi un frère entre les mains duquel il est à souhaiter que

nous ne tombions point. Il a l'air d'un mauvais vieux maître d'école faisant fonction de sacristain, qui, dans ses rêves sombres, s'est pris d'une haine immortelle contre son curé, et qui en veut à Dieu d'avoir créé l'homme.

Ledru-Rollin s'est effacé platement. Ce gros homme est voué à quelque fin ridicule. On le prend pour un taureau, ce n'est qu'un bœuf.

Je suis sorti de la séance du soir avec R.-L. et C... Les acclamations et les frémissements de la Garde Nationale sont indescriptibles. Le peuple aussi se montrait fort tendre. Était-ce le même peuple que dans le jour, en était-ce un autre? Qui le sait? Malgré ce triomphe, C... était fort triste. Il dit que rien n'est sauvé et qu'on ne peut avoir aucune confiance en Lamartine. R. est plus rassuré; mais c'est je crois C... qui voit juste.

P.-S. Au commencement de la scène, un jeune homme est venu près de M... et lui a dit : « Je suis du club » Blanqui. J'ai fait ce que j'ai pu pour vous prévenir et » je reste auprès de vous pour vous protéger. » Il ajouta, montrant les émeutiers : « Il y a du bon grain dans cette » ivraie. » En prononçant ces mots, il sortit de sa poche un chapelet qu'il montra comme lettre de créance.

16 mai 1848.

III. La lecture du procès-verbal a eu aujourd'hui une importance inaccoutumée. On l'a faite à haute voix, elle a été écoutée avec attention. L'Assemblée a voulu donner elle-même l'histoire authentique et complète de la séance d'hier, que le *Moniteur* n'a pas publiée avec assez de détails. Il est bon que la France connaisse, par un document incontestable, ces hideuses scènes, où les factions démagogiques, entraînées par l'espoir de la victoire, ont révélé, peut-être sans le vouloir, tout leur caractère et tous leurs projets. Les motions présentées et adoptées par l'émeute un moment triomphante, les noms mis en avant par les hommes qui venaient d'accomplir ce grand attentat, apprendront au pays, mieux que toutes les informations judiciaires, à quel péril la République et la société française tout entière ont échappé. Nous le disons sans vouloir aggraver la situation des factieux qui sont en ce moment sous la main de la justice. Il y en avait parmi eux, et c'étaient ceux qui menaient les autres, de si déplorablement aveugles et de si fanatiques, qu'il est difficile d'espérer qu'une lueur de bon sens les éclaire jamais. Ils ne raisonnent plus, ils n'entendent plus raison. Habitués à vivre dans les ténèbres des sociétés secrètes, ils nient les conditions élémentaires de l'organisation sociale. Leurs plans de bouleversement, d'oppression et de vengeance sont à leurs yeux des œuvres de justice et d'humanité. Ils obéissent à cette sorte de conviction monstrueuse qui faisait qu'Attila se regardait comme

l'envoyé de Dieu. La France a besoin de les connaître pour se préserver de leurs coups d'abord, ensuite pour faire grande et large part de clémence, enfin, pour comprendre que ce mal n'est pas de ceux qu'on réprime avec des baïonnettes et des tribunaux. La plaie est dans les âmes, c'est là qu'il faut porter remède. Il ne s'agit pas de réprimer, d'emprisonner, de fusiller ; il ne s'agit pas même d'organiser le travail des bras : il s'agit d'organiser le travail des consciences. Tant que la société n'aura pas fait de ces hommes-là des chrétiens, elles les aura pour ennemis acharnés, implacables. Le bien-être matériel, pût-on le leur procurer tel qu'ils le demandent, ne les apaisera pas ; c'est de bien-être moral qu'ils ont avant tout besoin. La grande faim dont ils souffrent et que rien ne peut assouvir, c'est la faim de l'orgueil.

M. Garnier-Pagès a rendu compte des mesures prises depuis hier par la Commission exécutive. Il a parlé avec énergie, et il a terminé en disant à l'Assemblée que, ne pouvant la mettre dans le secret de tous les actes du gouvernement, il la priait de continuer à la commission exécutive le mandat de confiance dont elle a été formellement investie à la suite des événements. Ici deux tendances se sont manifestées. Une partie de l'Assemblée voulait passer à l'ordre du jour; l'autre réclamait des explications plus précises, notamment sur la position ambiguë du préfet de police, accusé d'avoir relâché des hommes arrêtés hier à l'Hôtel-de-Ville, après avoir figuré dans les scènes scandaleuses de la journée. On nommait Huber, Blanqui, de Flotte. M. de Lamartine a fait un de ces discours qui ne répondent à rien; les interpellations sont devenues plus vives et ont promptement dégénéré en tumulte. Chaque parole, comme un brandon

jeté sur des matières inflammables, faisait jaillir tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, des flammes de colère. Enfin, M. de Lamartine a annoncé que le préfet de police voudrait bien, dans le courant de la séance, s'expliquer à la tribune sur les faits allégués. Un vote de confiance a mis fin à cet orage.

La séance a été suspendue ; le public des tribunes et un grand nombre de représentants sont sortis pour avoir des nouvelles du dehors. La salle des Pas-Perdus offrait le spectacle le plus animé. La Garde Nationale, sédentaire et mobile s'y tenait auprès de ses faisceaux ; des officiers de tous grades et de toutes armes traversaient à chaque instant ; des groupes de représentants, de journalistes et de curieux se formaient, donnant et recevant les nouvelles les plus contradictoires. On disait ici que tout était calme dans Paris, et là qu'on se battait sur plusieurs points, que le faubourg Saint-Marceau et le faubourg Saint-Antoine marchaient sur l'Assemblée, que le préfet de police était en insurrection, etc. On s'occupait beaucoup aussi des réticences de M. de Lamartine ; on les jugeait en général sévèrement. La présence de M. Caussidière a endormi ces rumeurs, que dominait la grande voix du peuple armé pour la défense de l'ordre, criant sans cesse : *Vive l'Assemblée nationale !* Il y avait autour du palais plusieurs milliers d'hommes dont l'enthousiasme se manifestait avec une indicible énergie.

A la reprise de la séance, l'Assemblée a entendu le préfet de police de la révolution, dont le nom, si inconnu avant le 15 Février, a si souvent retenti depuis cette époque, et sur le personnage duquel les opinions sont loin encore, en ce moment même, d'être fixées. M. Caussidière est un robuste jeune homme, de haute taille, d'une fi-

gure ouverte, douce et presque fleurie. Nous ne nous étonnerions pas que les électeurs de Paris, contents en général de son administration, ne l'aient nommé un peu aussi sur sa mine. Il s'est exprimé en style très-inculte, mais non sans finesse et sans adresse. Il a beaucoup parlé de ses services, de son esprit de conciliation, de sa vigilance, des épurations qu'il a fait subir au corps des Montagnards de l'excellent esprit qui anime la Garde Républicaine, corps de plus de deux mille hommes, qui n'obéit et ne veut obéir qu'à lui, et dont l'Assemblée désire visiblement la dissolution. Cependant, pressé par les interpellations de M. Bonjeau, de M. Portalis, de M. Landrin, de M. Degousée et de quelques autres membres encore, M. Caussidière a fini par avouer qu'il avait négligé d'exécuter les mandats d'arrestation délivrés à plusieurs reprises contre des individus justement suspects, et qu'il a, ce matin même, de son autorité privée, relâché le nommé Flotte, un des acteurs de la scène d'hier. Il est vrai qu'avant de le mettre en liberté, M. Caussidière *l'a admonesté sévèrement* et l'a gardé toute la nuit au violon. Nous passons sous silence d'autres faits. Celui-là en dit assez.

L'Assemblée pouvait à peine en croire ses oreilles. Néanmoins M. Caussidière parlait avec un ton de bonhomie si parfait, il semblait si bien s'attendre à des remercîments, et, s'il faut le dire, M. de Lamartine, dont il invoquait le témoignage, avait, au commencement de la séance, donné une telle idée des services de M. Caussidière et peut-être de sa puissance dans Paris, que nous avons vu le moment où l'Assemblée allait passer purement et simplement à l'ordre du jour, vivement réclamé par une partie de ses membres. Mais M. Crémieux, qui

semble n'avoir pas pour M. Caussidière les mêmes sympathies que M. de Lamartine, est venu enfin l'accuser par des paroles précises. Il a cité des faits, non de connivence, mais de complaisance ou de négligence, auxquels M. Caussidière n'a répondu qu'en donnant sa démission. En ce moment, M. le général Bedeau est venu annoncer à l'Assemblée que la préfecture de police était occupée par la Garde Nationale. Ces deux communications ont été reçues avec un égal plaisir.

Nous croyons néanmoins que, sauf de nouvelles informations, l'Assemblée n'a pas retiré à M. Caussidière une certaine bienveillance, justifiée par ses services non politiques. Elle ne voit en lui, jusqu'à présent, qu'un homme placé dans une situation difficile par son élévation soudaine du rôle de conspirateur au rang de magistrat. En face d'anciens camarades, d'anciens amis, il n'a pu se défendre pour eux de quelque tendresse, et il a cru n'être que conciliant lorsqu'il manquait à ses devoirs. C'est assez pour qu'il ne puisse pas remplir plus longtemps les fonctions qu'il a exercées depuis deux mois et demi; c'est trop peu, en un temps comme celui-ci, pour qu'on oublie entièrement des services réels. Il y a en M. Caussidière l'étoffe d'un bon préfet de police.... pour l'avenir.

Le résultat grave de cette séance, c'est qu'elle a jeté quelque ombre sur l'attitude de M. de Lamartine. Nous ne l'accuserons point; son caractère est au-dessus de certains soupçons. Mais enfin, il faut que nous le disions, parce que c'est une question que tout le monde s'adresse et à laquelle son honneur et l'intérêt public lui commandent également de répondre : on se demande de quel côté il est, avec qui il marche et qui peut compter sur lui. Nous tremblons pour M. de Lamartine qu'il ne s'a-

muse à jouer au plus fin, lui qui n'a qu'à vouloir pour être le plus fort. Quelque caprice de cet esprit si grand, mais si mobile, l'aurait-il pipé de la puérile gloire d'exceller dans la ruse, comme il a excellé dans la poésie, dans l'éloquence et dans le courage? Ce serait un triste aveuglement, et qui nous réduirait bien vite à déplorer la chute d'une popularité dont la France a besoin. Que M. de Lamartine y songe : il ne lui est pas permis de perdre la confiance publique ; cependant il est en voie d'arriver là. Nous le disons avec douleur, nous qui avons tant de raisons de ne pas nous abandonner aveuglément à lui.

LE BANNISSEMENT. — LE DIVORCE.

---

26 mai 1848.

Le décret de bannissement contre la famille d'Orléans a passé à une grande majorité, presque sans discussion. Rien ne prouve mieux que ce décret n'était pas nécessaire et qu'on pouvait s'en épargner le poids fâcheux; nous pourrions ajouter que rien ne prouve mieux qu'il serait inutile, si la famille d'Orléans pouvait avoir quelque chance de reconquérir le pouvoir. Ces votes donnés par la prudence ou par la crainte, sans besoin, sans passion, sans combat, sont rarement respectés de ceux qui les ont émis. Une tentative a été faite dans le but de faciliter l'adoption du décret par un certain nombre de membres dont il pouvait gêner la conscience ou la pudeur : quelques amendements proposaient de ne pas donner au bannisse-

ment le caractère de perpétuité. A quoi bon, en effet, bannir cette famille *à perpétuité?* Cela sent la vengeance et la peur. Néanmoins les amendements ont été écartés. M. Vignerte s'est distingué dans cette occasion. D'une voix stridente, en phrases saccadées par des hoquets de colère, il a parlé de la Sainte-Alliance des Rois, de l'insolence des Cosaques et de l'impossibilité où il se trouve, lui citoyen Vignerte, de croire à la stabilité de la République, pour peu qu'il reste sur le territoire français une goutte de sang royal. Jamais on n'a fait tant d'honneur à Louis-Philippe! M. Vignerte est tellement échauffé contre la descendance des *tyrans,* que la présence même des Bonaparte l'offusque; la famille Bonaparte n'est, dit-il, admise au droit de cité que *provisoirement,* et au premier signe d'ambition elle sera expulsée aussi. Cette insulte gratuite a amené M. Napoléon Bonaparte à la tribune. Il a fort bien répondu qu'il ne se regardait nullement comme citoyen provisoire, et qu'il prétendait exercer ses droits à tout aussi bon titre que M. Vignerte. En effet, un Bonaparte a quelque raison de se croire français, et, dans vingt ou quarante ans, un Bourbon pourra revendiquer le même honneur sans manquer de modestie. Sur l'observation de M. Bonaparte, M. Vignerte, oubliant que la famille impériale aussi a été bannie à perpétuité, est venu gracieusement retirer son adverbe, en expliquant qu'il avait voulu dire que tout citoyen coupable d'attentat contre la souveraineté populaire devrait être banni.—Sans doute, a répliqué M. Bonapàrte, et M. Vignerte aussi bien que moi. M. Vignerte a fait un signe d'acquiescement. Nous sommes sûrs que si on l'en avait prié, il aurait, séance tenante, signé sa renonciation à la couronne.

Vingt-un membres ayant réclamé le scrutin public,

on a inauguré le vote par division. Les deux grandes portes à droite et à gauche du bureau, se sont ouvertes, l'une pour l'adoption du décret, c'était la porte des proscriptions; l'autre pour le rejet, c'était la porte de la clémence. Puissent ces portes ne se jamais rouvrir pour un tel usage, car il y aura toujours, comme aujourd'hui, foule d'un côté, solitude de l'autre ! Il ne faut pas demander aux assemblées, dans les temps où nous sommes, de résister à ces hommes, toujours nombreux au lendemain des révolutions, qui ont la fureur ou la manie de proscrire. En un clin-d'œil, le couloir qui mène à la porte de droite a été encombré. Il y avait dans cette foule bon nombre de visages que les anciens valets des Tuileries auraient pu reconnaître. Les noms seront mis au *Moniteur*, quelques-uns étonneront.... peut-être. Triste spectacle ! c'est par cette porte, par la porte de la proscription perpétuelle, qu'a passé une grande partie de l'ancienne Opposition dynastique; l'autre a eu le courage de s'abstenir. En général, la partie qui a voté était pâle :

Derniers traits de pudeur à ses derniers moments !

Quelques célèbres convives des proscrits n'étaient point pâles du tout. Nous parierions volontiers que M. Quinet franchissait avec plus d'émotion le seuil du château de Vincennes, lorsque M. le duc de Montpensier lui faisait l'honneur de le recevoir à ses déjeûners.

Six cent trente-deux membres ont donné leur adhésion au décret; soixante-trois l'ont rejeté. Ceux-là, comme nous l'avons dit, passaient à leur aise par la porte de la clémence; le chemin était libre, on ne s'y cou-

doyait pas ! Étaient-ce d'anciens courtisans qui se dirigeaient par là ? Non ; c'étaient, en général, d'anciens adversaires. Si les Tuileries se rouvraient prochainement aux hôtes qui en ont été chassés le 25 février, la division qui s'est faite aujourd'hui se ferait encore. La moitié, peut-être plus, des six-cent-trente-deux porteraient leur cohue sous le pavillon de l'Horloge ; les trois quarts au moins des soixante-trois se contenteraient de franchir la grille du jardin. La plupart de ces derniers, en effet, n'ont jamais connu du palais des Tuileries que ses lilas et ses ombrages.

On a remarqué que le Gouvernement de Juillet ne prit pas l'initiative de la proscription contre la branche aînée des Bourbons ; ce fut un membre de l'Opposition, nommé Bricqueville, qui se chargea de ce soin. Nous regrettons que le Gouvernement de la République n'ait pas agi avec la même dignité. Ce n'était pas à lui qu'il appartenait de pousser ce faux cri d'alarme devant la chimérique faction de l'Orléanisme. Cette faction n'existe pas ; mais si elle existait, serait-ce par des décrets qu'il la faudrait combattre ? Croit-on que le décret d'aujourd'hui l'aurait anéantie ?

L'Assemblée, après ce vote, a vu M. Crémieux lui présenter, au nom de la commission exécutive, un projet *intéressant*. C'est un décret qui rétablit le divorce. Par un mouvement spontané, qui montre assez où nous en sommes, presque tous les représentants se sont tournés vers les tribunes et ont échangé des sourires et même des éclats de rires avec les dames qui assistaient à la séance. Au milieu de cette explosion d'hilarité, M. Crémieux, daignant sourire lui-même, a lu son papier.

Nous ne dirons rien de plus sur ce projet, digne des

Egéries de la commission exécutive. Un Gouvernement conseillé par l'auteur de *Lélia* ne pouvait laisser à personne l'honneur de porter ce coup de marteau sur la base de la famille. D'ailleurs, jusqu'ici, l'on ne s'est occupé que du peuple ; n'était-il pas temps de faire aussi quelque chose pour cette pauvre bourgeoisie ? La bourgeoisie a beaucoup perdu à la Révolution ; voilà de quoi la consoler. Ce n'est pas le peuple qui fera grand usage du divorce : le peuple ne lit pas les épopées des muses séparées de corps, et il n'a point senti tout ce qu'a de honteux, d'immoral et de funeste, l'indissolubilité du lien conjugal ; mais ces messieurs et ces dames des classes éclairées ne négligeront pas un si bon moyen de rentrer dans les voies de la morale et de la vertu.

LA QUESTION DES TRAVAILLEURS.

27 mai 1848.

I. La séance a été courte, mais le nombre des propositions de toutes sortes déposées, développées, adoptées, rejetées, n'est pas moindre que de coutume. Deux de ces propositions se distinguent par leur importance : celle de M. Léon Faucher et celle de M. de Montreuil. Toutes deux ont pour but d'employer avec fruit ce grand nombre de bras qui, depuis la Révolution, ou n'ont rien à faire, ou ne font rien d'utile. C'est la préoccupation générale ; de tous côtés on cherche à résoudre la question, et, pour mieux dire, à guérir la plaie des travailleurs. Les projets abondent. L'Assemblée les accueille, animée du vif désir de mettre un terme aux souffrances de l'ouvrier et aux angoisses de la société, que ces souffrances maintiennent dans un péril imminent.

Il y a sans doute du bon dans les idées de M. Faucher et dans celles de M. de Montreuil; mais, ne nous lassons point de le répéter, tout moyen purement matériel, quelque énergique qu'il soit, ne sera qu'un palliatif éphémère à des maux permanents. Ces multitudes qui réclament avec tant d'insistance le pain du corps, elles ont surtout besoin du pain de l'âme, qu'elles ne réclament pas et qu'on ne leur offre pas. Ce qu'elles veulent, au fond, il n'est pas au pouvoir de la société de le leur donner, car ce qu'elles veulent n'est pas possible en ce monde. Le mouvement qui les pousse est une révolte profonde contre la loi commune imposée à l'humanité. Elles refusent le travail et la peine. Il faut les délivrer de cette erreur, ou s'attendre à voir la société périr dans les réactions de plus en plus violentes du despotisme et de l'anarchie. Qu'on dépense, qu'on prodigue les millions, si on les trouve, il le faut; mais tous ces sacrifices auront lieu en pure perte, tant que la détresse morale des masses populaires ne sera pas secourue. Aucune prospérité ne saurait durer, aucune forme politique ne saurait tenir au milieu d'un peuple enivré de colère et d'orgueil, livré à de faux prophètes qui lui promettent d'établir le règne de Dieu sur la terre, et qui, par le règne de Dieu, sont loin, certes! d'entendre la loi de Dieu. Ce peuple en est arrivé à regarder, les maux inhérents à l'humanité comme le crime de ceux qui le gouvernent; et, pour tout dire, il ne se trompe pas entièrement. Car, si les classes élevées n'ont pas créé tout le mal, elles ont du moins créé le désespoir, en s'appliquant avec une ardeur cruelle et insensée à détruire les croyances, où toute douleur puisait courage et consolation. Quel a été, depuis cent ans, l'effort des classes riches et lettrées? Elles ont voulu arracher Dieu du cœur

du peuple. Elles ont réussi : la foi religieuse n'existe plus dans ces âmes énergiques ; elle ne jette plus sur leur misère le rayonnement qui les adoucissait : Il faut présentement l'y remettre, ou quelque chose qui la remplace; quelque chose d'aussi puissant et d'aussi respecté, qui puisse former cet appoint indispensable sans lequel l'homme le plus favorisé des dons de la fortune et de la nature ne se trouve ni assez libre, ni assez riche, ni assez heureux, et n'est en paix ni avec lui-même, ni avec les autres. Tel est le problème à résoudre. On sait s'il est temps d'y songer !

Un représentant dont le nom nous est inconnu, est venu aujourd'hui même annoncer qu'il tenait cette solution difficile. A la chaleur de sa voix, à l'enthousiasme de son geste, à la conviction exaltée qui éclatait sur son visage, à l'énergie avec laquelle il annonçait qu'enfin la lumière était faite et la République démocratique fondée, nous avons cru voir un autre Archimède courant, hors de lui, par les rues de Syracuse : *Je l'ai trouvé! Je l'ai trouvé !* Qu'a donc trouvé ce citoyen ? Il a trouvé une vieille idée de M. Muret de Bord, et il propose à l'Assemblée de se constituer en comité de rédaction d'un *Moniteur* hebdomadaire à 7 francs par an, dont elle rendra l'abonnement *et la lecture* obligatoire dans toutes les communes de France.

Le développement de ce merveilleux projet, mené d'un train de locomotive, n'a pas duré moins d'une demi-heure. L'orateur ne tarissait pas : Avec *mon* journal, plus d'erreur possible dans l'opinion; les préjugés sont vaincus, les ennemis de la République sont terrassés, les mauvaises influences sont écartées à jamais. Et ceci, et cela, et cela encore, et il n'en coûte que sept francs par

an ! sept francs ! sept francs ! L'Assemblée a écouté jusqu'au bout cette harangue qui rappelait les prospectus de l'*Epoque*, et elle a rejeté la proposition à l'unanimité.

L'élément comique se développe notablement au sein de la présentation nationale. Dans les premiers jours, la tribune ne retentissait guère que d'accents gascons ; mais les Normands, les Picards, les Champenois ont fini par s'y mettre ; voici les Alsaciens ! C'est une grande variété d'intonations et de styles. L'Assemblée contemple tous ces essais avec une certaine langueur patiente. Chacun semble se dire : Voilà comme je serai demain ! L'indulgence naît de cette secrète complicité. Il n'y a que M. Francisque Bouvet qu'on ne veut point écouter. On fait du bruit dès qu'il paraît, et lorsque les rumeurs s'apaisent, des voix parties du dernier banc s'écrient : On n'entend pas ! ce qui ranime le tumulte. Les membres placés plus près de la tribune s'étonnent des plaintes du dernier banc.

M. Gillon fait un discours par séance, quelquefois deux. Il a des mots heureux et une physionomie qui les fait valoir. Hier, il parlait des *notabilités fileuses et des notabilités tisserandes ;* aujourd'hui, à propos d'un décret sur les boissons, il a livré aux méditations de ses collègues cet axiôme, dont nous ne pensons pas que personne puisse contester la justesse : *Il y a des gens qui vont au cabaret, mais il y en a d'autres qui n'y vont pas.* C'est bien vrai !

M. Duclerc a déposé un projet de décret en faveur des anciens détenus politiques. La majesté de ses phrases sur les services que ces amis des amis de la veille ont rendus à la République, faisait croire qu'il s'agissait de leur constituer à tous des rentes. Mais M. le Ministre des Finances s'est borné à demander qu'on les envoyât dans les bois et

dans les forêts de l'Etat, après avoir distribué entre eux une petite somme de cent mille francs pour frais de premier établissement. Faite à la clarté du soleil de juin, dans une atmosphère épaissie de tant de discours gascons, alsaciens, champenois et picards, au bruit du tambour des troupes qui forment un camp autour de l'Assemblée, cette proposition soulève de toute part un soupir d'envie. L'Assemblée renvoie la proposition au Comité des Finances et se sépare, contemplant en esprit l'heureux détenu politique, faisant jouer sa jeune famille sur le seuil de sa maisonnette entourée de vieux chênes : *Dieu ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !*

Hélas ! elle trouve à sa porte la garde doublée, les bataillons sous les armes ; ici la ligne, plus loin les dragons, plus loin encore la garde mobile; elle apprend qu'on craint encore une invasion, et elle devine pourquoi, malgré la fécondité de ses orateurs, la séance, ouverte à une heure, a été levée à trois heures et demie.

---

29 mai 1848.

II. La séance a été pleine d'épisodes émouvants. L'intérêt commence aux environs de la rue Bellechasse. Nous y trouvons un peloton de garde nationale qui grille là au soleil, depuis le matin, et il faut montrer un laissez-passer. Un peu plus loin, seconde barrière ; un peu plus

loin, c'est la garde mobile, dont les faisceaux barrent la rue ; un peu plus loin, c'est la troupe de ligne ; puis encore la garde nationale, puis encore la mobile, puis encore la ligne ; puis la garde nationale, la mobile et la ligne, confondues dans la cour du palais, non loin de l'artillerie, qui veille auprès de ses pièces. Certes, nous ne blâmons pas ces précautions ; mais qu'il est triste de penser et de savoir qu'elles sont nécessaires ! En contemplant ce camp au milieu duquel délibère une Assemblée sortie du suffrage universel, comment ne pas se rappeler le simple peloton qui décorait (car il n'était par nécessaire de la garder) la défunte Chambre, élue par le privilége ? Ainsi entourée de plusieurs milliers d'hommes, l'Assemblée nationale est protégée, nous devons le croire jusqu'à preuve du contraire ; mais est-elle vraiment libre ? Cet appareil de guerre, ces officiers généraux qui siégent en uniforme dans son sein, ces grosses épaulettes qui paraissent à la tribune, ces aides-de-camp qui traversent à chaque instant la salle des séances, ces faisceaux qui encombrent les antichambres, ces tambours, ces clairons, ces rumeurs, n'exercent-ils aucune influence sur les délibérations? Tous les représentants, lorsqu'ils ont ce spectacle sous les yeux, sont-ils également maîtres de n'en point tenir compte et de ne consulter que leur patriotisme dans le parti qu'ils ont à prendre ! Il est urgent que cette situation cesse, et qui peut dire à quelle époque elle cessera ?

La cause de ce grand déploiement de forces, c'est le mécontentement des ateliers nationaux. Il y a là on ne sait combien d'hommes, plus de cent mille, que le Gouvernement nourrit à ne rien faire et qui ne veulent pas qu'on change rien à un état de choses qui est devenu la

plus grande plaie de la République. Aujourd'hui, les ateliers nationaux trouvent mauvais qu'on leur ait enlevé M. Emile Thomas, et ils menacent à la fois l'Assemblée et la Commission exécutive. M. de Falloux, dans un rapport excellent qu'il vient de lire au nom de la Commission des travailleurs, nous donne à penser que ce zèle pour M. Emile Thomas n'est qu'un prétexte. Ce qui déplaît avant tout aux ateliers nationaux, c'est que l'Assemblée et le Gouvernement veulent, d'un commun accord, les organiser, leur demander un travail réel, profitable à la société, qui les paie cher. En réalité, les ateliers nationaux sont une école d'oisiveté et un foyer de sédition. Les travailleurs y apprennent tout simplement la politique des clubs ; ils y font des théories sociales dans le goût de MM. Blanqui et Barbès. La Commission propose de payer les travailleurs des ateliers communaux à la tâche, au lieu de les payer à la journée; de congédier ceux qui ont d'autres moyens d'existence et qui peuvent trouver ailleurs du travail; enfin, de renvoyer dans leur pays ceux qui sont venus à Paris depuis la révolution. L'Assemblée a écouté avec faveur ce rapport ; c'est le premier acte vraiment politique et vraiment courageux qu'elle ait fait.

Voici M. Taschereau. Nos lecteurs le connaissent de nom. Il a dit un mot célèbre. C'est lui qui, dans une discussion parlementaire, sous la monarchie, s'est écrié, en parlant des biens d'Eglise : *Vienne une révolution, nous mettrons la main dessus !* Cette exclamation devait lui mériter l'honneur d'être compté parmi les républicains de la veille. Cependant les républicains de la veille paraissent avoir peu de confiance en lui. Il a cédé son siége de député pour une place au *Siècle*. Est-il dynastique ?

Non, sans doute, car il a l'estime de M. Ledru-Rollin, qui lui a communiqué, pour sa *Revue rétrospective*, les pièces qui ont entravé l'essor de M. Blanqui (1). — Il est donc républicain? — Peut-être. Cependant les pièces publiées par la *Revue rétrospective* sont, en général, singulièrement favorables à Louis-Philippe et à M. Thiers. — Alors il est dynastique ? — Peut-être. Pourtant, il vient plaider en faveur de M. Emile Thomas. Il veut savoir pourquoi on a enlevé ce citoyen; il demande qu'on rende hommage à sa probité, à ses *services*. Est-ce une démarche pour rentrer en faveur auprès des amis de M. Blanqui, lesquels tiennent de près aux collaborateurs de M. Thomas? Est-ce, au contraire, un mauvais tour joué à ces derniers ? Est-ce enfin M. Trélat qui l'a prié de le mettre à même de donner des explications au public? Tout est possible. Il est même possible que M. Taschereau ait simplement voulu, comme il l'a dit, protester contre une atteinte portée à la liberté individuelle.

M. Trélat s'est expliqué longuement. Il résulte de son discours que M. Emile Thomas, directeur des ateliers nationaux, refusait tout net son concours aux mesures que le Gouvernement voulait prendre pour ordonner un peu cette formidable agglomération d'hommes que Paris voit avec terreur dans son sein. Le ministre ne pouvait pas même obtenir le chiffre exact de ces travailleurs; il devait seulement les payer. Quand M. Emile Thomas était prié de donner son avis sur les moyens réglementaires proposés par le ministre, il répondait qu'il n'y avait aucun réglement à établir et que, pour lui, il se garderait de rien

(1) Un rapport de police d'où tout le monde a conclu que Blanqui donnait des renseignements sur ses camarades de prison.

entreprendre, attendu que ses chers « collaborateurs » le tueraient : ce sont les mêmes qui l'appellent aujourd'hui leur *père*. Voyant qu'il ne venait à bout de rien, M. Trélat prit enfin le parti non de destituer M. Thomas, on ne met pas la main sur un tel personnage, mais de le prier de se laisser enlever; ce à quoi M. Emile Thomas consentit; et on l'envoya en chaise de poste, accompagné de deux agents, organiser les ateliers nationaux dans les Landes. M. Trélat a fait ces aveux avec un ton d'aimable pudeur. Il s'est excusé d'avoir violé, jusqu'à un certain point, la liberté individuelle. Il faut donc croire que M. Thomas n'a donné à son départ qu'un consentement forcé. S'il en est ainsi, M. Trélat se ferait avec raison de vifs reproches. Il fallait destituer M. Thomas, il ne fallait pas l'enlever. Quelle que soit la force du directeur des ateliers nationaux, ce n'est pas pour lui conserver le commandement d'une armée de cent mille hommes que la Garde Nationale se rassemble au premier coup de baguette et se tient prête à verser son sang : c'est pour assurer le maintien de l'ordre et donner force à l'autorité légitime. De tous les Thomas qui ont fleuri depuis le 25 février, M. Emile Thomas est bien le plus étonnant. C'est un jeune homme de 25 ans, tout frais émoulu des écoles d'arts et métiers, et qui n'était connu que du Gouvernement, qu'il tenait en échec depuis quinze jours.

ÉLECTIONS SOCIALISTES A PARIS.

9 juin 1848.

Le parti de l'ordre, de la modération, de la vraie liberté a triomphé dans les dernières élections de Paris. Sur les onze noms qui sont sortis du scrutin, six au moins lui appartiennent. Des cinq autres, il y en a deux, celui de M. Louis Bonaparte et celui de M. Caussidière, qui n'ont pas, pour le moment, de caractère défini. Paris s'est engoué de son ancien Préfet de police, et M. Caussidière, qui est assurément un habile homme, a parlé dans plusieurs clubs modérés de façon à figurer tout à la fois sur les deux listes qui se sont disputé les suffrages et qui ont partagé le succès. Quant à M. Bonaparte, c'est un caprice du peuple. Si ce représentant a une signification, ce n'est pas une signification républicaine; il n'est ni rouge ni tricolore.

Cependant, il faut le dire, la victoire des modérés, malgré l'éclat que lui donne le nom de M. Thiers, n'est rien moins que rassurante. Elle était plus belle et plus complète le 24 avril, lorsque M. de Lamartine, ce drapeau qui devait si peu de temps conserver ses couleurs, réunissait à Paris 260 mille suffrages. M. Louis Blanc, M. Flocon, M. Ledru-Rollin lui-même, venaient aux derniers rangs, et n'auraient point passé peut-être sans leur qualité de membre du Gouvernement. M. de Lamennais et M. Guinard figuraient à la queue de la liste, comme une concession faite à la démagogie. Nous ne savons où en est présentement M. Guinard; mais M. de Lamennais pourrait justifier difficilement la pureté de ses sentiments démocratiques devant les électeurs qui viennent d'élire MM. Lagrange, Proudhon et Pierre Leroux.

A la vérité, on peut attribuer au parti de l'ordre le plus grand nombre, la presque totalité des électeurs qui ont voté le 24 avril et qui se sont abstenus cette fois. Mais cette abstention même est un fâcheux symptôme. Que ce soit paresse, que ce soit inintelligence, un parti qui s'abstient dans des circonstances semblables à celles où nous sommes, n'est pas loin de sa défaite. Les préliminaires de l'élection étaient certes de nature à secouer cette étrange torpeur. L'Assemblée Nationale a été violée il y a quinze jours, et les démagogues portaient hardiment comme candidats quelques-uns des hommes qui ont dirigé ce coup de main, et quelques autres qui ne seront pas soupçonnés de le désapprouver. Tout le monde à Paris sait ce que promettent les noms de Raspail, de Thoré, de Cabet; M. Pierre Leroux et M. Proudhon étaient sur les listes de l'insurrection sans leur aveu,

nous le voulons croire ; mais la logique même les y avait inscrits. Personne n'a plus de titres à faire partie d'un Gouvernement présidé par M. Barbès, l'ennemi des bourgeois. Or, que penser du sens politique que de tels noms ne réveillent pas?

Les démagogues, eux, ne se sont point endormis. Ils ont manœuvré avec autant d'habileté que d'audace. Non-seulement ils ont réuni leurs voix sur les mêmes noms, au lieu de les éparpiller comme ils l'avaient fait au 24 avril, mais encore ils ont gagné des voix nouvelles M. Barbès, leur candidat le plus tranché aux premières élections, n'était venu que le 47e sur la liste, avec 63,065 voix : M. Pierre Leroux sort aujourd'hui le cinquième, avec 90,599 voix, et sans avoir, comme M. Barbès, prononcé un seul mot qui pût faire croire à une modification quelconque dans ses principes, essentiellement communistes. Ce même M. Pierre Leroux était le 55e sur la liste du 24 avril, et les électeurs de Paris ne lui avaient donné que 47,000 suffrages. On voit que le progrès est sensible. M. Raspail avait eu 52,035 voix, on lui en a donné cette fois 71,378 ; c'est près de vingt mille suffrages que lui a valu, sans doute, son apparition à la tribune, le 15 mai. M. Cabet, l'apôtre du communisme, est monté de 20,616 à 67,831. M. Thoré, dont le nom fait sourire tous ceux qui l'ont vu et même ceux qui n'ont fait que le lire, M. Thoré, qui venait le 93e, a failli être élu : de 20,024 voix, il est arrivé à 74,494 ! Et pourquoi, pour quels services? Uniquement pour s'être trouvé le collaborateur de Barbès, qui voulait faire de lui un maire de Paris, ce qui donne, soit dit en passant, une étrange idée des lumières de M. Barbès ; car Pierre Leroux, Proudhon, Raspail, ont du moins quelque chose dans la tête : mais M. Thoré !...

Dans un autre temps, il y a deux mois seulement, nous aurions vu sans surprise arriver à l'Assemblée Nationale quelques-uns des hommes que les élections de Paris viennent d'y faire entrer. Nous n'en aurions, pour notre part, exclu que M. Proudhon, non à cause de ses doctrines économiques, mais simplement à cause de cette fanfaronnade grossière avec laquelle il affiche un athéisme tout-à-fait fou. D'un côté, il est nécessaire que toutes les doctrines soient représentées à la tribune nationale (sauf, bien entendu, celles qui n'ont de place légitime qu'à Charenton) ; de l'autre, les *socialistes* modernes, tels que leurs livres nous les ont fait connaître, ne sont bien dangereux que dans les réunions ignorantes où ils parlent sans contradicteurs. C'était une chose utile et désirable de les appeler à la discussion. Ce qu'il y a de vrai au fond de leurs systèmes aurait pu passer dans le domaine de l'application ; le reste n'eût paru que méprisable, et la France aurait commencé à se délivrer du roman social. Aujourd'hui nous n'en sommes plus là. M. Proudhon et M. Pierre Leroux n'entrent pas à l'Assemblée Nationale comme des théoriciens, mais comme des chefs de parti. Cette attitude facilite leur besogne et accroît les dangers de la situation. Ils n'ont plus besoin du talent de parole qui, dit-on, leur manque, car il n'est plus question de discuter contre eux. Quoi qu'ils disent, quoi qu'ils proposent d'absurde et d'impossible, le parti maintenant bien dessiné qu'ils représentent le trouvera bon. Ce n'est plus avec la raison, c'est avec la force de ce parti qu'il faut compter.

La société actuelle déplaît à ce parti, elle lui déplaît radicalement ; il n'en veut rien garder, parce qu'il n'y a point sa place et qu'aucune modification ne la lui peut

faire telle qu'il la demande. Il tend donc à la bouleverser de fond en comble, et il écarte avec dédain tous ceux, quels qu'ils soient, qu'il soupçonne d'un reste d'attachement ou d'un reste de pitié pour ce vieil édifice où ils ont vécu. A cet égard, son instinct ne le trompe pas. Il écarte M. de Lamartine, M. Marrast et le *National* avec autant de haine que M. Thiers; et le jour n'est pas loin où M. Ledru-Rollin, M. Flocon et la *Réforme* auront le même sort. La *Réforme* a fait beaucoup d'avances aux clubs démagogiques pour obtenir d'eux quelque faveur. Elle a patroné leur liste, elle a sacrifié son rédacteur en chef, demandant seulement grâce pour son fondateur, M. Grandménil. Mais M. Grandménil a été traité précisément comme M. Duras, rédacteur en chef du *National*. Il ne figure point parmi ceux dont les voix méritent d'être comptées. Nous ne conseillerions pas à M. Flocon, le moins verni des bourgeois du Gouvernement provisoire, d'entrer en lice contre M. Mallarmet ou contre M. Adam (cambreur).

Assurément, l'échec est cruel, surtout pour le *National* qui en supporte tout le poids. Sa liste, publiée avec quelque emphase, a disparu complétement! Le seul de ses candidats qui ait pu glaner un certain nombre de suffrages à la queue des autres, est M. d'Alton-Shée. Moins heureux que M. Thoré et M. Cabet, au lieu de gagner des voix, il en a perdu : de 45,000, il est descendu à 43,000, et le *National* en est réduit à se féliciter du succès de M. Goudchaux, que lui dispute très légitimement le *Constitutionnel*. Mais si cette mésaventure, si cette ruine étonne le *National*, ce sera une nouvelle preuve qu'il n'entend rien à la situation, et un nouveau point de ressemblance à signaler entre lui et les *conservateurs*-

bornes d'autrefois, dont il s'est moqué avec tant d'esprit. Eux non plus ne comprenaient pas qu'un état de choses qu'ils régissaient et qui leur convenait sous tous les rapports, ne parût pas également bon à tout le monde et ne dût pas subsister éternellement. Avec un peu de réflexion, le *National* comprendra que la Révolution ne s'est pas faite pour tailler à ses rédacteurs une certaine quantité de jolis apanages dans les débris du pouvoir renversé, et qu'il a fait un calcul erroné lorsqu'il a cru que les uns s'apaiseraient en lisant ses articles contre la réaction, que les autres se rassureraient en lisant ses articles contre les communistes. Si, ce qui pourrait bien être, la ligne qu'il indique est le vœu profond du pays, encore faudrait-il avoir la force de la tenir, cette ligne, et ne pas se borner à des articles et à des discours fort médiocres, pour justifier des actes qui perdent à chaque instant l'équilibre.

Dans l'état violent où nous sommes, il était naturel que le *Constitutionnel* d'un côté, que les clubs de l'autre, l'emportassent sur les ternes candidats du *National,* et que le juste-milieu théorique où le Gouvernement rêve de se maintenir ne rencontrât point de partisans.

M. Thiers a un grand rôle à remplir. Il est la dernière carte que le parti de l'ordre ait encore à jouer. Sera-t-il au niveau de sa tâche? C'est ce que nous désirons franchement; et, tout aussi franchement, c'est ce dont nous doutons. Nous n'avons jamais aimé l'ancienne Opposition : elle était dans une voie funeste, l'événement l'a trop prouvé. Si M. Thiers n'est pas devenu libéral, s'il n'est pas républicain, s'il n'apporte à la tribune que cette passion de l'ordre matériel qui n'a rien sauvé, qui a tout perdu, s'il n'est enfin qu'un homme

d'affaires habile, il pourra réussir pendant un temps, grâce à l'effroi et à l'horreur qu'inspire le despotisme démagogique. Mais ce triomphe grossier de l'ordre sera de peu de durée, et il aura un retour terrible : sous la compression brutale de la force, les doctrines subversives dont nous pouvons aujourd'hui mesurer l'épouvantable développement achèveront de troubler les esprits, elles prépareront une dernière convulsion qui emportera la société.

ELECTION DE LOUIS BONAPARTE.

La première élection de Louis Bonaparte donna lieu à un imbroglio qui fut l'un des épisodes les plus intéressants de l'histoire si agitée de l'Assemblée constituante. Je rapporte ici la scène comme je l'ai vue et racontée à mesure qu'elle se déroulait, sans prévoir l'avenir, sans vouloir me le ménager, sans savoir combien cet avenir allait changer la physionomie d'un passé qui ne semblait pas alors aussi sérieux qu'il apparaît aujourd'hui. J'ai parlé en conscience, suivant mes impressions, croyant sincèrement qu'il fallait se tenir à la République et achever l'expérience ; n'étant d'ailleurs, et résolu à n'être jamais d'aucun parti. Quant à la forme, il y a quelques mots qu'il serait plus commode de n'avoir point écrits. Je les efface par respect, et j'en avertis pour n'être pas accusé d'obéir à d'autres motifs que le respect. Je crois profondément que je pourrais les reproduire sans aucune témérité ; mais comme j'espère n'être pas accusé de flatterie, je ne veux pas être loué d'un prétendu courage qui ne serait à mes yeux qu'une sorte d'insolence.

La fortune de Louis Napoléon paraît encore merveilleuse, même à beaucoup de ceux qui ne nient pas ses hautes qualités et ses immenses ser-

vices. Elle étonne moins lorsque l'on se rappelle les cohues d'hommes et de systèmes au milieu desquelles il a surgi tout-à-coup avec son calme courage et son tranquille bon sens.

11 juin 1848.

I. L'étrange succès électoral de M. Louis Bonaparte occupe beaucoup le public, et cette émotion a eu aujourd'hui même un écho dans l'Assemblée. M. Heeckeren a annoncé qu'un régiment, arrivant à Troyes, aurait répondu : *Vive Louis Napoléon!* à la garde nationale qui criait : *Vive la République!* M. Heeckeren a demandé des renseignements sur ce fait, qui serait assurément fort grave. M. le Ministre de la guerre a dit qu'il n'avait rien appris de tel, mais qu'en tout cas il croyait exprimer les sentiments de l'Assemblée en vouant à l'exécration du pays quiconque essaierait de porter une main sacrilége sur les libertés de la République. Cette parole a produit un grand mouvement d'enthousiasme. De toutes parts on a crié : Vive la République ! avec une immense et sincère énergie. Ce sentiment est partagé par tout ce qu'il y a en France d'hommes vraiment intelligents et vraiment libéraux. Mais, il ne faut pas s'y tromper, si l'on veut sauver la République, il est temps, il est grandement temps de faire autre chose que crier : Vive la République ! On a beaucoup parlé de la réaction : la voilà ! Elle ne vient pas des bourgeois ; ce ne sont pas eux qui ont élu Louis Bonaparte ; elle vient du peuple. Si Louis Bonaparte peut aujourd'hui devenir, comme on semble le croire, un danger pour la République, à qui la faute ? Que le Gouvernement provisoire, que la Commission exécutive, que les héros du 15 mai et leurs complices avérés ou secrets s'in-

terrogent et répondent! Louis Bonaparte, aux premières élections, où la France a voté, n'a eu que des voix perdues. Deux mois après, sur le simple bruit de sa candidature, il obtient la majorité dans trois départements, des minorités considérables dans plusieurs autres. Que d'espérances déçues et, tranchons le mot, que de dégoûts ce seul fait révèle! Par qui ces espérances ont-elles été trahies, par qui ces dégoûts sont-ils excités? Il ne s'agit pas de récriminer! Les récriminations ne changeront rien à la triste vérité, ne diminueront pas le mal.

La Commission exécutive se propose, dit-on, de faire annuler la triple élection de Louis Bonaparte. Y a-t-elle songé? L'exclure, c'est le grandir. Il y a chance pour que les électeurs qui l'ont nommé le nomment encore, et alors que fera-t-on? Laissez-le entrer; gouvernez avec fermeté, avec sagesse, faites que les libertés de la République soient véritablement des libertés; que personne, en France, ne craigne pour sa propriété, pour son repos, pour sa vie et pour l'avenir de ses enfants : Louis Bonaparte cessera d'être autre chose que le faible héritier d'un nom trop grand pour lui, et lui-même vous délivrera des craintes humiliantes qu'il vous inspire.

---

12 juin 1848.

II. Le Gouvernement a obtenu un vote de confiance au bruit du rappel battu dans les environs de la salle. On a parlé de conspiration, d'attentat, de meurtre; on a proposé un décret d'expulsion contre le représentant Louis Bonaparte, élu dans trois départements; on a fait

vingt discours coupés d'interruptions, de vociférations, de rappels à l'ordre. Les abords de l'Assemblée, tranquilles à une heure, étaient, à six heures, environnés d'une force armée considérable ; des attroupements animés se formaient çà et là ; et enfin, au moment où nous écrivons, le rappel éclate de nouveau, pressé, fiévreux, mêlé de lointaines clameurs, comme le pouls et comme le cri d'un malade en délire. Que se passe-t-il donc? A-t-on sérieusement peur de Louis Bonaparte ? Veut-on seulement en avoir peur? Si l'on a peur sans motifs, quelle faiblesse ! Si l'on feint d'avoir peur, quelle supercherie ! Si le danger est réel, quelle honte ! Comment ! en trois mois, nous en serions venus à ce point que, par dégoût, par découragement, par défiance envers les fondateurs de la République, par épouvante de l'anarchie, il se serait formé dans le peuple de Paris un parti impérialiste assez nombreux pour inspirer au Gouvernement de sérieuses alarmes?

Nous l'avouons, quand nous voyons le fruit que la Commission exécutive a tiré aujourd'hui de l'émotion publique, nous sommes tentés de mettre en doute la sincérité de ces terreurs. Rarement du moins, dans nos annales parlementaires, la nécessité de battre le rappel vint plus à propos pour faire passer un vote important.

Aujourd'hui même, à l'occasion des cent mille francs par mois alloués à la Commission exécutive pour frais de bureau et pour frais de police, le Gouvernement devait soutenir un combat sérieux sur la direction qu'il donne à notre politique intérieure. Tout-à-coup, un candidat à l'Empire se présente : il a un parti ; il menace la République, il n'est plus question que d'avoir confiance dans le Gouvernement.... et le vote est emporté.

Notez bien que ce prétendant si dangereux aujourd'hui, ne l'était pas hier. On se doutait si peu du péril, que le Ministre de l'Intérieur et le Préfet de Police avaient déclaré au représentant Napoléon Bonaparte (lui-même l'a dit) qu'aucune mesure préventive n'était nécessaire et que rien ne s'opposait à l'admission de son cousin.

Quand de pareilles aventures arrivaient sous la monarchie, lorsqu'une conspiration était ainsi découverte à point nommé, tout le monde se rappelle les commentaires auxquels elle donnait lieu dans les discours et dans les journaux de l'Opposition.

M. de Lamartine a longuement parlé en faveur du projet de décret, pauvrement soutenu par M. Duprat, et attaqué par divers orateurs, en général novices et mal habiles. L'effet a été médiocre. Quelques belles phrases de temps en temps, qui, du reste, ne répondaient à rien. M. de Lamartine a rappelé l'histoire de l'Hôtel-de-Ville, comme tous ses collègues l'ont déjà fait plusieurs fois ; il s'est plaint, comme M. Louis Blanc, des amertumes, des calomnies, des ingratitudes qui sont l'ordinaire récompense des services rendus à la patrie ; il a promis que l'histoire du 15 mai serait un jour pleinement éclaircie, et qu'alors on rendrait justice à des hommes que d'injustes défiances poursuivent en ce moment : triste aveu! Il a dit qu'il avait conspiré depuis le 25 février avec Blanqui, avec Sobrier, avec Cabet, avec Raspail, avec *tous ces hommes* (sic) comme le paratonnerre conspire avec le nuage. Voulait-il par là expliquer ses rapports avec M. Ledru-Rollin, ce nuage opaque et énorme, d'où sont sortis les circulaires, les bulletins, les commissaires, les distinctions venimeuses, et enfin les ferments funestes qui menacent aujourd'hui de faire explosion? Est-ce pour

se donner le plaisir de soutirer encore la foudre de ce nuage qu'il l'a introduit avec lui dans la Commission exécutive, lorsqu'il pouvait, d'un souffle et d'un mot, l'envoyer se dissoudre au sommet de la montagne, entre M. Durrieu et M. Louis Blanc ?

M. de Lamartine a terminé par un appel à la concorde et par des promesses rassurantes pour l'avenir. Il a juré que la République sortirait victorieuse des tempêtes qui entourent son berceau ; il a lancé quelque mots très applaudis à l'adresse des « factions démagogiques et insensées, » il n'a point parlé de la réaction, et il est descendu de la tribune emportant, il est vrai, le décret, mais n'emportant pas la victoire; car, en réalité, il a esquivé le combat.

Quelques membres ont voulu prolonger la lutte, parler de la situation, parler de ces cent mille francs par mois destinés à payer des bureaux qui n'existent point, et une police qui devra sans doute surveiller la police. Inutiles efforts ! Tout a été interrompu, coupé, brisé; il a fallu voter. Le scrutin a donné 112 voix contre le décret que quatre cents représentants environ s'étaient *promis* de repousser. Le vote de confiance est devenu un vote de complaisance ou de nécessité.

Le long discours de M. de Lamartine (dans les promesses de l'Hôtel-de-Ville, les longs discours devaient être abolis) a eu deux actes. L'entr'acte a été rempli par des rumeurs du dehors, à la suite desquelles l'orateur, en manière d'intermède, a annoncé qu'un coup de pistolet venait d'être tiré au cri de : *Vive Napoléon !* sur le général de la garde nationale ; et aussitôt il a proposé un décret d'exclusion contre Louis Bonaparte, demandant qu'il fût voté *par acclamation*. Cette parole a produit un sentiment douloureux ; douloureux surtout parce que

c'était M. de Lamartine qui la prononçait. Devant l'ardeur des réclamations, il s'est hâté de la retirer.

La proposition d'exclure Louis Bonaparte est une faute. En équité, on devrait savoir d'abord s'il est complice des mouvements auxquels il sert de drapeau ; en saine politique, il faut éviter tout ce qui peut le grandir. On le grandit en le proscrivant. Le déclarer prétendant, c'est presque le forcer de l'être. Dans le sein de l'Assemblée nationale, il aurait pu ou faire acte d'adhésion à la République, comme ses cousins, ou ruiner lui-même sa bizarre et fantastique importance. C'eût été une chose juste, alors, autant que facile et opportune, non pas de le proscrire, mais de le punir. Il a fait acte de prétendant, dit-on. Oui; contre Louis-Philippe. Il a eu tort, sans doute ; mais le peuple comprendra-t-il bien que ce soit vous qui lui imputiez à crime ses conspirations contre la monarchie ?

---

13 juin 1848.

III. Le droit souverain de l'électeur, le bon sens et la fierté de l'Assemblée nationale l'ont emporté sur les maladroites frayeurs du Gouvernement. L'élection de M. Louis Bonaparte a été validée après une discussion qui a rempli toute la séance. Ce vote, accueilli ce soir avec joie par la population parisienne, a été rendu à une grande majorité. C'est, à notre avis, ce que l'Assemblée pouvait faire de plus équitable, de plus généreux et de plus habile. Un décret de proscription, non-seulement aurait pu exciter dans Paris des troubles sérieux aujour-

d'hui même, mais encore il aurait fait peser sur l'Assemblée et sur la situation de durables périls. Un grand nombre d'électeurs se seraient trouvés transformés malgré eux en conspirateurs, uniquement parce qu'ils auraient voulu exercer un droit sacré, dont on ne peut logiquement démontrer qu'ils aient fait un usage illégal, et Louis Bonaparte n'aurait eu qu'à rester tranquillement à Londres pour devenir véritablement dangereux. Prétendant à l'Empire, il serait ridicule ou criminel ; prétendant aux droits de citoyen, qui peut l'accuser ? Il ne fait rien en cela que la justice n'approuve et que l'honneur même ne commande. Bonaparte et Bourbon peuvent sans honte abdiquer toute prétention à la couronne ; personne ne comprendrait qu'ils renonçassent au titre de citoyen français. Du moment que ce titre et les droits qui s'y rattachent sont reconnus à Louis Bonaparte, il n'a plus rien à demander, et il ne lui reste des priviléges de son nom que l'obligation d'être, de tous les représentants du peuple, le plus prudent et le plus respecteux envers les lois et les volontés de la République.

Il aura besoin de prudence. Si la majorité, qui a validé son élection, a visiblement obéi à un sentiment d'équité et à un sentiment de dignité, cependant il faut avouer que le bruit si maladroitement fait autour de son nom par les dépositaires du pouvoir, a donné à la popularité toute historique de ce nom un caractère qu'elle n'avait pas. Louis Bonaparte, qui pouvait entrer à l'Assemblée sans esclandre, comme ses cousins, y entre, grâce au Gouvernement qui a voulu le chasser, en personnage et presque en chef de parti. C'est une force, et le sentiment républicain n'est pas exclusif de beaucoup d'ambitions de différentes natures qui vont chercher à s'empa-

rer de cette force-là. Il sera le but de nombreuses intrigues. Aura-t-il assez de sagesse pour les écarter ? Voilà la question, et c'est aussi la seule éventualité qui n'ait pas été abordée par les orateurs qui ont parlé pour ou contre son admission.

Ces orateurs ont été nombreux. Quatre d'entre eux ont caractérisé les diverses nuances d'opinion qui partageaient l'Assemblée. M. Jules Favre a soutenu la validité de l'élection au double point de vue de la légalité et de la politique. M. Buchez a demandé que les élections fussent cassées comme ayant été faites au mépris d'une loi non encore abrogée, et parce que Louis Bonaparte, qui avait fait acte de prétendant, est en ce moment encore le drapeau d'un parti hostile à la République. M. Louis Blanc a parlé en faveur de l'admission, parce que les prétendants et les *individus* de sang royal sont trop peu de chose pour l'inquiéter. M. Ledru-Rollin, au nom du Gouvernement, a conjuré l'Assemblée d'éloigner un homme dont la présence serait un danger considérable.

L'honneur de la journée a été pour M. Jules Favre. Il a parlé en très habile avocat et n'a pas laissé debout un seul des arguments de MM. Ledru-Rollin et Buchez. En effet, si l'on invoque la loi de 1832, elle a été abrogée par l'admission de trois membres de la famille Bonaparte ; si l'on objecte que le nom de Louis Bonaparte est invoqué par les factieux, ce nom n'est pas le seul que l'on doive proscrire ; si l'on dit que Louis Bonaparte a conspiré, ne l'a-t-on pas dit de M. Louis Blanc, de M. de Lamartine, de M. Ledru-Rollin lui-même? On a fait remarquer que, parmi les hommes qui crient : Vive Bonaparte ! on trouve des visages du boulevard Saint-

Denis et de l'émeute du 15 mai. Il y avait aussi quelques-uns de ces hommes et de ces visages qui, le 15 mai, criaient : Vive Ledru-Rollin et vive Flocon! M. Jules Favre prenait plaisir à détruire ainsi l'argumentation du cinquième directeur.

Quant à M. Louis Blanc, il a toujours le même talent, la même phrase trop bien faite, trop sonore, trop éloquente, et le même malheur de ne pouvoir s'arrêter à temps. Son discours a été bon pendant cinq minutes, mais il a duré un quart d'heure.

Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire.

Cela est vrai aussi de ceux qui parlent. M. Louis Blanc a fait entendre que le meilleur moyen d'annuler les prétendants était d'organiser le travail. On a souri. Il a dit que si l'on craignait que Louis Bonaparte devînt président de la République, il n'y avait qu'à déclarer dans la Constitution que la République n'aurait point de président. Cet expédient a rappelé celui du poteau destiné à faire régner l'amour du travail dans les ateliers organisés. On a ri.

On disait, au sortir de la séance, que M. Ledru-Rollin, mécontent et peut-être étonné du vote de l'Assemblée, prenait cela pour un échec et parlait de donner sa démission. Pour un échec, c'en est un. Mais le vote d'hier n'est-il pas un vote de confiance? Sans doute ce vote a tenu beaucoup au coup de pistolet qui a joué dans la discussion un si grand rôle, et ce coup de pistolet est maintenant en voie de devenir un simple coup de fusil par accident. Mais qu'importe? Les caisses de l'État n'en paieront pas moins à la Commission exécutive les cent mille francs par mois dont elle a besoin pour sauver le pays.

15 juin 1848.

IV. La question napoléonienne s'est présentée de nouveau ce soir, à l'improviste, plus grave qu'elle ne l'était il y a deux jours. Louis Bonaparte a écrit au Président une lettre qui a été appréciée comme un acte de prétendant et reçue comme une déclaration de guerre.

Cet événement ne nous permet point de nous arrêter à la discussion qui l'a précédé, et qui, bien qu'intéressante à divers égards, s'amoindrit devant les graves complications qui peuvent éclater demain. Essayons cependant, au milieu des préoccupations qui nous assiégent, de ne point abandonner tout-à-fait notre tâche d'historien. De quelque objet qu'on s'occupe d'ailleurs, la situation des esprits se fait jour de toutes parts et peut servir à expliquer les uns par les autres des faits qui n'ont entre eux aucune corrélation apparente, mais qui tendent tous à un résultat dont Dieu seul a le secret. Si nous ne pouvons pas saisir encore le fil qui rattache les pensées et les paroles aux actions prêtes à s'accomplir, nous donnerons du moins quelques traits de cette vaste anarchie au sein de laquelle, sans pilote et sans boussole, gouverné seulement par la tempête, vogue le vaisseau de la France.

L'ordre du jour annonçait des interpellations de M. Duprat sur le sens que le Gouvernement entendait donner au vote qui a prononcé l'admission de Louis Bonaparte. Mais les membres de la Commission exécutive n'assistent pas à la séance, et M. Duprat n'étonne que le public des tribunes, lorsqu'il déclare qu'il renonce à ses

interpellations. Nous sommes devenus indulgents et commodes depuis le 25 février. On se contente de sourire, personne ne demande à remplacer M. Duprat, et l'intermède qu'il refuse de jouer est rayé de l'affiche. L'Assemblée passe au projet de décret présenté par les députés d'Alger, et qui a pour objet la réunion de l'Algérie à la France.

Cette proposition est inutile, si elle a pour but de faire déclarer que l'honneur de la France est attaché à la conservation de l'Algérie; elle est folle, si elle tend à faire appliquer à l'Algérie le même système d'administration qu'à la France. Les patrons du projet le soutiennent faiblement; M. Cavaignac le repousse avec les ménagements que tous les hommes de gouvernement, aujourd'hui, se croient obligés et sont obligés, en effet, de garder envers tous les vieux thèmes d'opposition. M. Charles Dupin, débarrassé de toute entrave de ce genre, aborde franchement l'erreur qu'on essaie de faire prévaloir et réclame avec un bon sens vigoureux pour que l'Algérie reste sous le seul régime qui puisse, de longtemps encore, lui convenir, le régime de l'autorité militaire. Il ose dire une vérité que M. Cavaignac avait passée sous silence : c'est que l'Algérie, telle qu'elle existe en ce moment, a été créée tout entière par l'armée. Il aurait pu ajouter qu'elle l'a été sous le gouvernement du maréchal Bugeaud, et qu'elle est un des plus grands et des plus glorieux témoignages du génie français. Mais la tribune n'est pas mûre pour de telles hardiesses; c'est beaucoup d'avoir pu insinuer, malgré l'avis formel de M. le capitaine de Prébois, auteur de quelques brochures, que l'homme qui a ruiné la puissance d'Abd-el-Kader, gagné la bataille d'Isly, dompté l'insurrection du Dahra, pacifié l'Algérie des frontières

de Tunis à celles du Maroc, relevé Blidah, Médéah, Milianah, Mostaganem, Mascara, Tlemcen et Constantine, créé Orléansville, Tenez, Sétif et vingt autres établissements, c'est beaucoup, disons-nous, d'avoir pu insinuer que cet homme-là n'a pas absolument démérité de la patrie. M. Charles Dupin a été récompensé de son courage ; il a fait un discours qui n'a point paru long. Nous pensons, et l'Assemblée, nous l'espérons, pensera comme lui, que le grand service à rendre aujourd'hui à nos possessions d'Afrique ne consiste pas à remplacer d'habiles officiers par des bourgeois patriotes, ni à prononcer des décrets qui ne peuvent rien contre la perte d'un combat de mer. Ce qui est à faire, c'est de pousser plus activement les travaux du port d'Alger.

Mais M. Pierre Leroux a trouvé que certaines paroles de M. Charles Dupin n'étaient pas suffisamment humanitaires. Il monte à la tribune, excitant fort la curiosité de l'Assemblée ; et, à propos de l'Algérie, il fait un long discours en l'honneur du socialisme. M. Pierre Leroux considère l'Algérie comme un refuge ouvert par la Providence aux travailleurs français. Par cette raison, il ne veut pas qu'on la tienne sous des lois exceptionnelles. Tout ce que l'on peut dire à cet égard ne le touche point. Qu'on livre l'Algérie à l'association, qu'on laisse le peuple s'y rendre, qu'il y trouve la liberté dont il a joui à Limoges (1), et l'Algérie devient un Eden. M. Pierre Leroux est gros, grand, très négligé ; habit de philosophe, moustache d'homme libre, chevelure socialiste ; un aplomb de prédicateur, des phrases d'encyclopédie, des gestes rustiques, une voix de fausset.

(1) La populace de Limoges, maîtresse de la ville, y avait fait régner pendant quelques jours la terreur et l'anarchie.

M. Goudchaux a voulu, nous ne savons pourquoi, lui répondre. Il fait un autre traité. M. Pierre Leroux n'avait parlé que de la puissance des idées, c'est-à-dire de *ses* idées; M. Goudchaux ne parle que de la puissance de l'argent et du crédit qui engendre l'argent. C'est la ploutocratie qui se rebiffe contre l'idéocratie. La Chambre avait écouté M. Pierre Leroux avec curiosité, elle écoute M. Goudchaux avec faveur. Il demande qu'on ferme les ateliers nationaux ; il dit que la République périra si l'on ne se hâte de guérir la plaie d'argent; il assure que cela est possible, facile même, mais qu'il faut se presser, et que le sol sur lequel nous marchons est si miné, qu'il peut demain s'affaisser sous nos pas. De l'Algérie, il n'en est plus question.

La Chambre, consultée après le discours de M. Goudchaux, déclare qu'elle entendra demain la suite de cette digression qui l'intéresse... Non! elle ne savait pas qu'elle s'occuperait aujourd'hui de cet objet, elle ne s'en occupera pas demain. On allait lever la séance et les représentants quittaient déjà leurs places, lorsque M. le Président a donné lecture de la lettre suivante :

« Londres, 14 juin 1848.

« M. le Président,

» Je partais pour me rendre à mon poste, lorsque j'apprends que mon élection sert de prétexte à des troubles et à des erreurs funestes.

» Je récuse tous les soupçons dont j'ai été l'objet, car je ne recherche pas le pouvoir. Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir (mouvement); mais je désavoue tous ceux qui se sont servi de mon nom pour fomenter des troubles.

» Mon nom est avant tout un symbole d'ordre, de nationalité, de gloire; et plutôt que d'être le sujet de troubles et de déchirements, j'aimerais mieux rester en exil.

» Je vous envoie ci-joint copie de la lettre de remercîments que j'ai adressée à tous les électeurs qui ont bien voulu me nommer.

« Ayez la bonté, Monsieur le Président, de vouloir bien communiquer cette lettre à nos collègues, et recevez, etc., etc.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

L'effet produit par cette lettre est difficile à peindre. A l'étonnement qui se manifeste d'abord, succède bientôt une indignation dont M. Cavaignac se fait éloquemment l'interprète. Plusieurs représentants s'élancent à la tribune et fixent l'attention de l'Assemblée sur cette phrase : *Si le peuple m'impose des devoirs, je saurai les remplir.* On crie, on s'interrompt, on propose des mesures immédiates ; M. Clément Thomas s'écrie qu'on aura demain peut-être une bataille. Enfin, un sentiment de dignité fait renvoyer à demain tout débat, et la séance est levée sur ce tumulte.

Il n'échappera à personne que la lettre de Louis Bonaparte est très habilement calculée de manière à recevoir une interprétation assez innocente. Mais la situation n'en est pas moins dessinée. Louis Bonaparte, ne le voulût-il pas, est aujourd'hui un prétendant. Personne ne l'aurait cru il y a quinze jours. L'Assemblée aura raison demain de cette témérité. Elle le veut, elle le doit. Mais que feront les factions, dont on a saisi la main dans les mouvements de ces derniers jours ? Y a-t-il vraiment un parti bonapartiste capable de quelque grand mouvement? Les masses populaires se laisseraient-elles séduire et entraîner? C'est encore le secret de Dieu. Que Dieu sauve la Ré-

publique et la liberté ! Jamais les volontés humaines ne parurent plus petites et plus impuissantes sous sa main.

---

16 juin 1848.

V. Encore une surprise, mais personne, du moins, ne se plaindra de celle-ci. En se rendant à l'Assemblée, chacun croyait trouver la place de la Concorde encombrée de bonapartistes et de soldats. Il n'y a personne, point de rassemblements, point de troupes; à peine quelques centaines de « travailleurs, » prenant le frais sous les ombrages des Tuileries ; à peine quelques curieux sur le pont; partout un calme parfait. Où donc se livrera la bataille annoncée hier par M. Clément Thomas? Dans la salle des Pas-Perdus, M. Clément Thomas lui-même apparaît sans épée, sans épaulettes, en simple costume de travailleur législatif. M. Thomas avait cependant, hier, des renseignements si sûrs, qu'il ne craignait pas de demander des décrets de salut public. Est-ce que M. Clément Thomas aurait été mystifié?

Nous entrons dans la salle des délibérations; toutes les tribunes sont pleines. L'Assemblée est nombreuse, le calme y règne; mais c'est le calme du *farniente,* non celui des grandes résolutions. Il y a un secret là-dessous, un secret qui a déjà transpiré. En effet, le Président annonce une nouvelle lettre de Londres. Quelques *ah! ah!* s'élèvent. Cette lettre, écrite à Londres, dit-on, hier à huit heures,

est arrivée aujourd'hui à midi. Le citoyen Bonaparte proteste de son dévouement à la République, et, pour prouver combien il est étranger à toutes les manœuvres que la Commission exécutive lui impute, il donne sa démission. On a maintenant une telle opinion de la bonne foi des hommes, que chacun se demande tout d'abord quel jeu joue Louis Bonaparte, et quel jeu aussi jouent les membres du Gouvernement. Pourquoi la lettre napoléonienne d'hier, et les fiertés qu'elle renfermait? Pourquoi aujourd'hui cette démission et cette humilité républicaine ? Louis Bonaparte veut-il imiter tout à la fois son oncle et M. Caussidière? Quant au Gouvernement, pourquoi hier tout ce tapage, et aujourd'hui cette quiétude? M. Duclerc, dans le brouhaha de la dernière séance, a déclaré que Bonaparte conspirait, qu'on en était sûr, qu'on avait saisi la trame. En est-il de cette conspiration comme des coups de fusil tirés sur M. Thomas et sur plusieurs autres personnes qui se portent aussi bien que M. Thomas?...

En attendant que ces mystères soient débrouillés, les représentants se regardent, ne sachant que faire des grandes résolutions tyrannicides qu'ils ont apportées à la séance. Aucune proposition n'est faite, aucune question n'est adressée ni annoncée, soit sur la conspiration dénoncée par M. Duclerc, soit sur la marche qu'on entend suivre à l'égard de cet importun correspondant de Londres. Va-t-on abroger la loi de 1832 ? Va-t-on la laisser dans l'état où elle est? Rien ! Le Président clot l'incident en transmettant la lettre du citoyen Louis Bonaparte au Ministre de l'Intérieur, chargé de convoquer les trois colléges qui ont un représentant à nommer, et l'on procède à une vérification de pouvoirs.

L'élection à contrôler est celle de M. Layssac, nommé dans le département de l'Hérault. M. Layssac est un républicain de la veille, procureur-général du lendemain. La veille, il avait certainement déclamé contre les députés fonctionnaires; le lendemain, il s'est mis sur les rangs pour obtenir le mandat législatif. Il a été élu à une faible majorité contre M. de Genoude. M. Oscar Gervais, commissaire du département, autre homme de la veille, n'y a pas nui. Circulaires en faveur du citoyen procureur-général, refus de cartes électorales et suppression du scrutin pour les électeurs mal pensants, menaces, coups de poings, rien n'a été négligé. Une protestation s'en est suivie, sur le mérite de laquelle la Chambre avait à statuer. M. Saint-Romme, troisième personnage de la veille, fait le rapport. Il ne semble point haïr M. Layssac. Les faits allégués ne sont que des peccadilles qu'il faut pardonner à ces têtes chaudes du Midi. On a, dit-il, validé des élections bien plus contestées! Mais le fort de son argumentation, qui dure cinq bons quarts d'heure, c'est qu'en prenant les choses au pire, deux ou trois cents électeurs tout au plus ont été privés de voter. Or, M. Layssac l'a emporté de neuf cents voix. Mettons donc qu'il n'a eu que cinq cents voix de majorité, et n'en parlons plus. Cette raison, pourtant, ne semble pas concluante.

M. Layssac s'en aperçoit et monte à la tribune pour enlever l'assentiment de l'Assemblée. C'est un très gros homme, qui a une belle voix et une phrase empesée. Il ne parle des vingt mille électeurs qui ont voté pour son adversaire qu'en les appelant *nos éternels ennemis*. Cette périphrase réussit médiocrement. D'autres mots lui échappent et font sourire. Mon innocence est claire,

dit-il; je suis resté à Paris, tandis que, pour réunir dix mille suffrages de plus, je n'avais qu'à me présenter. L'Assemblée se rappelle les trois mots de César : *Veni, vidi.... sorti!* M. de Larcy fait sentir la nécessité de quelque mesure qui avertisse les préfets de prendre moins à cœur le succès de leurs candidats, et une enquête est ordonnée, malgré les efforts de M. Saint-Romme, à la grande surprise de M. Layssac.

Cette affaire vidée, on reprend la digression politico-socialiste soudée par M. Pierre Leroux à la discussion sur l'Algérie. Hier, deux moyens sûrs ont été proposés pour sauver la République; M. Guichard en propose un troisième, et M. Ducoux un quatrième. Ils laissent languir l'intérêt, tout en disant par-ci par-là des choses sages. L'Assemblée écoute avec une certaine faveur, non sans demander parfois qu'on retourne à l'Algérie, ou qu'on vienne aux voix. Ces deux orateurs ont fait de louables efforts pour se rapprocher du sens commun en économie politique et en morale. Le discours de M. Ducoux, consacré à célébrer les avantages de l'esprit de propriété, a fait l'effet d'une assez bonne rapsodie.

Enfin, on est revenu à la question, par un très sage et très spirituel discours de M. le général Lamoricière, qui, d'une part, a coulé bas la proposition des députés de l'Algérie, et de l'autre, singulièrement avarié quelques beaux endroits de M. Pierre Leroux. Tout a fini par un ordre du jour insignifiant, et les choses restent dans l'état où elles sont, avec promesse de donner à l'Algérie une législation spéciale qui la délivre du régime de l'arbitraire..., mais qui ne la prive pas du régime de l'autorité. C'est ce qu'on peut faire de mieux, si l'on tient un peu à ne pas perdre la colonie.

Dans l'intervalle de deux discussions, M. Recurt, ministre de l'Intérieur, a glissé un projet de décret qui a beaucoup étonné. Il demande 300,000 fr. pour mobiliser 300 bataillons de la garde nationale. On a voulu savoir pourquoi un projet si important n'était pas accompagné d'un exposé des motifs? — Il y en a un, a répondu le Ministre ; l'Assemblée veut-elle en entendre la lecture? — Non ! non ! du tout !....

LES INCOMPATIBILITÉS.

14 juin 1848.

L'Assemblée a voté un décret assez large sur l'incompatibilité des fonctions salariées avec le mandat de représentant. Presque contrainte par l'opinion publique et par l'insistance de quelques-uns de ses membres à prendre une mesure sur cette éternelle difficulté du gouvernement parlementaire, elle a essayé de donner satisfaction au puritanisme des Français non fonctionnaires, sans cependant trop gêner la liberté des électeurs et le choix du Gouvernement. Elle n'atteindra probablement ni l'un ni l'autre de ces deux résultats ; ce n'est pas sa faute. La France en masse déteste les fonctionnaires, parce qu'ils la grugent et la tourmentent; et les Français, pris isolément, veulent, par la même raison, être tous fonctionnaires. Où est

l'homme rare, né Français et jouissant de ses droits civils, qui n'a pas sollicité un petit emploi, dès qu'il a cru possible de l'obtenir? Il n'y a pas un argument contre le cumul des fonctions salariées et du mandat électoral au-dessous duquel on ne puisse écrire le nom d'un fonctionnaire. Mais ce sont des arguments de la veille qu'oublient parfaitement les appétits du lendemain. On change de manière de voir selon qu'on donne ou qu'on prend au budget. Aujourd'hui, M. Durand de Romorantin, devenu, de procureur, président de Cour d'appel, trouve le cumul très bon et très nécessaire. M. Landrin, devenu, de fonctionnaire, simple représentant, a demandé que les représentants fonctionnaires fussent tenus d'opter dans les huit jours entre leur siége et leur emploi. M. Baroche a fait justice de cette prétention excessive. La discussion a été, du reste, pauvre au-delà de toute expression. Pas une idée, pas une vue un peu haute. M. Baroche a paru merveilleux pour sa petite harangue de troisième qualité. On respirait, on croyait entendre un orateur.

Le bon sens de l'Assemblée l'avertissait qu'elle ne faisait rien d'utile. Ceux mêmes qui ne se rendent pas compte de leurs impressions sentent qu'on ne réforme pas les mœurs à coups de décrets, et que l'indépendance du législateur est mal garantie par des règles que sa conscience ne lui impose pas. Le représentant qui ne peut devenir fonctionnaire n'a-t-il ni fils, ni frères, ni neveux, ni gendre, ni cousins?

LES PÉTITIONS SOUS LA RÉPUBLIQUE.

17 juin 1848.

Comme sous la monarchie, le samedi est consacré aux rapports de pétitions ; comme sous la monarchie, les pétitionnaires abondent ; comme sous la monarchie, on leur répond en général par un ordre du jour ; et, en général, c'est tout ce qu'ils méritent, comme sous la monarchie.

Dans ce grand nombre de pétitions, cependant, il y en a qui sont dignes d'intérêt ; il y a des droits évidents qui réclament justice et qui ne l'obtiennent point, parce qu'un caprice ministériel ou un préjugé de parti s'y oppose : c'est toujours comme sous la monarchie. Plusieurs de nos vieux généraux le savent ! Le Gouvernement provisoire en a mis cinquante-cinq à la retraite, au mépris de leurs services, au mépris de la loi. Ils réclament contre cette rigueur. Leurs épées sont brisées, disent-ils,

lorsqu'elles pourraient encore servir. On les jette à l'écart dans un moment où la France a besoin de tous les dévouements, où tous les courages sentent le besoin de servir la France. C'est une cruauté, c'est une insulte, c'est une faute; car leur expérience pouvait être utile, car la discipline est souvent compromise quand l'armée a lieu de croire que la faveur plus que le mérite lui a donné des chefs, et c'est tout ce qu'on a eu l'air de faire ici. M. Baraguay-d'Hilliers, zélé défenseur de ses vieux camarades, donne là-dessus nettement sa pensée. Ce ne sont pas des économies, dit-il, qu'on a voulu réaliser, ce sont des places qu'on a voulu faire. Hé! brave soldat, voilà pourquoi vous parlez en vain! Les révolutions n'ont un lendemain que pour payer les appétits de la veille. M. Cavaignac, qui n'a voulu accepter le ministère de la guerre qu'après cette exécution, la prend pour son compte. Il en soutient la légalité, la nécessité, la libéralité. Ordre du jour.

Cette discussion a permis à quelques bonnes langues de se faire connaître. M. le général Lebreton a parlé en faveur des pétitionnaires avec beaucoup de clarté et de fermeté, et avec une rare politesse. M. Avond, au nom de la Commission, a fait un rapport qui avait un commencement, un milieu et une fin, qui a marché logiquement, qui n'a point paru trop long. Voilà une merveille. Quant à la thèse soutenue par le rapporteur, elle n'aura point nos éloges. Il a dit que le cadre de réserve était une institution monarchique, une institution dynastique, une institution de privilége qui n'existe pour aucun autre ordre de services publics, une institution exorbitante. Ce qui est exorbitant, c'est qu'un honnête jeune homme comme M. Avond se laisse emporter par l'idée courante

à tenir un tel langage. Dans quel ordre de services publics porte-t-on le harnais, couche-t-on sur la dure, affronte-t-on les balles et les boulets, est-on toujours prêt à laisser famille et patrie pour aller à l'avant-garde écarter des tempêtes de feu ou briser des murailles de fer? C'est le privilége du soldat; et ce privilége-là, lorsqu'il en a joui vingt ans, trente ans, quarante ans, peut bien en légitimer un autre, refusé au magistrat et au bureaucrate qui n'ont fait qu'user le fonds de leurs chausses sur des fauteuils de maroquin vert. Mais, puisqu'il est constant que nous avons fait une révolution en février pour établir le règne de la justice, à bas les priviléges! à bas les vieux serviteurs! L'ordre du jour est voté à une majorité formidable, sous l'impulsion du sentiment démocratique.

Et je rends grâce aux dieux de n'être pas romain!

D'autres pétitionnaires se présentent : ce sont les chrétiens du Liban, les français de l'Orient, qui succombent en invoquant la pitié et l'honneur de la France. Ils se rendaient importuns sous la monarchie. On était fatigué de leur lenteur à mourir. Mais la République est venue pour affranchir les peuples, et Lamartine, l'hôte du Liban, est ministre; ils espèrent. Oui, espérez! Par malheur il faut que l'Assemblée s'occupe immédiatement de l'impôt sur les boissons. Quand s'occupera-t-on des boissons? Tout de suite! Demain! Lundi! On discute pendant une demi heure, on vote : A lundi. — Et les chrétiens du Liban? — Ah! les chrétiens du Liban!...

Ce commencement est assez paisible. Mais ni l'Assemblée, ni la France n'ont plus un jour de tranquillité. Quand Paris se tait, l'incident orageux arrive par la poste.

M. Pierre Leroux vient interpeller le Gouvernement sur la situation du département de la Creuse. La guerre civile y est imminente. On s'est battu aux portes de Guéret; la garde nationale, attaquée par les paysans, a fait feu; dix hommes sont restés sur le carreau, cinq autres sont blessés. Ces nouvelles alarmantes en amènent d'autres. Dans plusieurs localités du Midi, les paysans refusent l'impôt et dressent des potences, en menaçant d'y attacher ceux qui voudraient le payer. Un député de la Creuse ajoute que Guéret, en ce moment, est peut-être le théâtre d'une nouvelle et plus sanglante collision; on sonne le tocsin dans les campagnes. Les souvenirs de Buzançais sont présents à tous les souvenirs. Le département de la Creuse est limitrophe du département de l'Indre, où l'on vit, il y a deux ans, ce menaçant essai de guerre sociale, et où, par parenthèse, on a envoyé comme préfet M. Marc Dufraise, ce socialiste avéré, que le département de la Dordogne, qui le connaît bien, n'a pas voulu recevoir. Que fera le Gouvernement? Hélas! il n'en sait rien. M. Duclerc vient déclarer qu'il y a des conspirations. Quelles conspirations? Des conspirations, vous dis-je! Quant aux mesures du Gouvernement, elles ont été parfaites. Ce pauvre M. Duclerc laisse échapper deux ou trois mots de la veille qui produisent à peu près la même sensation que le fameux *sacrebleu* de M. Caussidière. Lorsqu'il occupe la tribune, il y a dans le bruit, dans le silence, dans les interruptions, dans les rires, dans les regards, dans la respiration de l'Assemblée quelque chose qui semble dire : Allez-vous-en! Il s'en va.

M. le ministre Flocon lui succède, pour apprendre à l'Assemblée que le remède à tout est dans l'agriculture; mais personne, hors lui, M. Flocon, ancien sténographe,

ne s'entend à l'agriculture. Et il entre dans un détail de ses projets pour le bien de cette agriculture si peu connue. Il établira des écoles, il fermera la plaie de l'usure, il formera des colonies, il défrichera les landes, il fondera même des phalanstères, et tout ira pour le mieux. Qu'on attende seulement un peu : les ouvriers qui encombrent nos villes les quitteront pour aller mener la vie patriarcale, et la France deviendra petit à petit un Eden. M. Flocon n'a jamais si bien ni si longtemps parlé, et, chemin faisant, il a donné quelques bonnes chiquenaudes à M. Pierre Leroux. Ce philosophe a du malheur. Pour une fois que M. Flocon se débrouille, cela lui tombe sur le dos! M. Leroux a voulu riposter; mais il a besoin de se préparer un peu. Il n'a fait que redire, que ressasser le plus pesamment du monde, plus pesamment qu'il n'écrit, quelques bribes de son premier discours. Ouvrant toujours des parenthèses et n'en fermant aucune, tournant autour de ses idées sans pouvoir entrer ni sortir. On lui demandait grâce, il allait toujours; on le suppliait de produire une formule, il tournait toujours. Néanmoins, il n'a tenu la tribune que trois quarts d'heure environ : c'est donné. M. Leroux est de ces hommes qui ne voient le monde que par le trou d'une serrure : ils sont convaincus que si l'on ouvrait la porte, on ne verrait plus rien. M. Ducoux a terminé la séance par un coup de ses retentissantes cymbales. Quelqu'un a défini M. Ducoux *un corps sonore*. C'est bien trouvé. Il a eu du succès, cependant, comme M. Flocon. Que tous deux en remercient M. Pierre Leroux et qu'ils ne s'y fient pas.

Quant à la conclusion de la discussion et de la séance, c'est l'ordre du jour.

LES JOURNEES DE JUIN.

Depuis le 15 mai, l'Assemblée et Paris vivaient sous le coup de la redoutable émeute qui avait avorté ce jour-là et qui n'était que remise. La cause immédiate du mal était dans le rassemblement permanent et formidable des *ateliers nationaux*. Quarante ou cinquante mille ouvriers, peut-être davantage, se rassemblaient là, soldés par le Gouvernement, comme une armée aux ordres des factieux. Tous les moyens suggérés pour dissoudre cette agglomération menaçante avaient échoué, soit par la faiblesse, soit par la connivence du Pouvoir, composé d'hommes incapables conspirant les uns contre les autres. Enfin, la situation devint intolérable. L'Assemblée, dirigée par quelques hommes de cœur, entre lesquels il convient de nommer M. de Falloux et M. Léon Faucher, résolut d'en finir. Le parti révolutionnaire, de son côté, était déjà décidé à livrer la bataille. L'émeute éclata. Les devoirs imposés à tous les citoyens ne nous ont pas laissé le temps de la décrire. Les réflexions qu'elle nous inspira n'ont pas, malheureusement, perdu leur intérêt.

23 juin 1848.

I. L'émeute, que tout annonçait hier, a éclaté ce matin dans plusieurs quartiers. Le rappel a battu toute la journée, la Garde Nationale est sous les armes, des barricades ont été faites et toutes ne sont pas détruites ; le sang a coulé, on a lieu de craindre qu'il coule encore ; la Chambre des Représentants s'est déclarée en permanence. La séance, suspendue à quatre heures et demie, sera reprise à huit heures.

L'Assemblée a voulu s'occuper de plusieurs questions ; diverses propositions ont été faites. M. de Falloux a lu un rapport de la Commission des travailleurs, sur les mesures à prendre au sujet des ateliers nationaux. Un membre a demandé que le ministre des Finances apportât, dans le plus bref délai, le compte des dépenses et des recettes de l'Etat depuis le 25 février. Plusieurs orateurs ont pris la parole sur le projet de décret concernant le rachat des chemins de fer ; mais il n'y a eu d'attention et de silence que pour les communications faites à diverses reprises par le Président sur la situation de Paris, ou pour les propositions qui se rattachaient directement à cet objet de toutes les pensées. Plusieurs membres, dont M. le général Lebreton s'est fait l'organe, voulaient que le Président ou l'Assemblée nommassent un certain nombre de représentants qui se rendraient comme conciliateurs ou comme témoins sur le théâtre des événements ; d'autres demandaient que l'Assemblée s'y portât tout entière. Ces propositions ont été écartées par l'ordre

du jour. Elles ont paru peu opportunes. Il convient que l'Assemblée reste à son poste et s'en remette au pouvoir exécutif du soin de faire respecter la loi.

L'Assemblée est agitée. Quand sept ou huit cents hommes sont réunis en présence de circonstances aussi graves, il y en a toujours quelques-uns dont le cœur bat trop vite. Le rappel jette aussi la fièvre dans cette enceinte de la souveraineté. On interrompt même les nouvelles, et ces interruptions soulèvent des marques d'impatience qui dégénèrent promptement en tumulte. Un représentant demande où est la Commission exécutive, comme si elle ne devait pas être, en un pareil moment, partout ailleurs que dans le sein de l'Assemblée. M. Flocon, qui n'avait que cette remarque à faire, et qui pouvait même s'en dispenser, paraît à la tribune pour déclarer que les troubles sont l'œuvre des ennemis de la République et qu'on y a découvert la main de l'étranger. Cela peut être vrai, mais est-ce le moment de le dire? M. Flocon est-il bien convaincu que, parmi ces ennemis de la République, il n'y a pas un bon nombre d'hommes qu'il regarde comme ses meilleurs amis ? Nous avons cru un moment qu'il allait accuser encore les réactionnaires. Il a bien voulu ne pas prononcer ce mot, si souvent employé par lui et par les siens pour désigner précisément les généreux citoyens à qui la République devra encore une fois son salut, ces gardes nationaux, ces *gardes bourgeois* qui vont mourir sur les barricades élevées au nom du despotisme et de l'anarchie.

Personne n'a répondu à M. Flocon. Tout le monde a compris que ce serait ajouter aux périls de la situation que de renverser aujourd'hui la Commission exécutive et le Ministère, quelque peu de confiance qu'ils inspirent;

mais si la tribune doit se taire, la presse peut parler. M. Flocon croit-il vraiment que les actes du Gouvernement, depuis le 25 février et depuis la réunion de l'Assemblée, ne sont pour rien dans les dangers immenses qui nous pressent de toutes parts ? Si les factions déploient tant d'audace, si les prétendants nourrissent tant d'espérances, si l'or de l'étranger peut si facilement soudoyer parmi nous des bras parricides, si la misère crée des multitudes de factieux, si le découragement et le dégoût s'emparent des cœurs les plus dévoués et allanguissent les plus fermes courages, à qui donc la faute ? Gouverner au lendemain d'une révolution est difficile, sans doute; mais jamais personne n'a reçu de la sagesse et de la complaisance d'une grande nation plus de moyens de gouverner que les hommes qui sont depuis quatre mois au pouvoir. Ils ont été maîtres, maîtres absolus de toutes les forces du pays; on leur a totalement abandonné la fortune publique, la loi, la force; ils n'ont pas demandé un sacrifice, même déraisonnable, auquel tous les intérêts n'aient généreusement consenti. Qu'ont-ils fait? Des prodiges d'incapacité et peut-être de mauvaise foi.

Aussi ont-ils si profondément perdu la confiance de l'Assemblée, que si le Président (1) et le général Cavaignac n'avaient assumé ce matin la réalité du pouvoir, la Commission exécutive aurait pu, malgré la gravité des circonstances, être renversée aujourd'hui même. M. de Lamartine et M. Garnier-Pagès ont pu s'en convaincre à la froideur avec laquelle ils ont été écoutés, lorsqu'ils sont venus, l'un après l'autre, déclarer avec emphase qu'il fallait à tout prix sauver l'ordre et qu'ils allaient se

(1) M. Sénart.

rendre aux barricades pour le rétablir au péril de leur vie. Ces phrases, ces protestations naguère si bien accueillies ont totalement manqué leur effet; elles ont paru vaines et de mauvais goût. Avant eux, M. Cavaignac avait dit en peu de mots tout ce qu'il fallait dire. Quelle leçon pour M. de Larmartine! Il n'y a pas deux mois, cette Assemblée, frémissante sous sa parole, voulait lui confier les destinées de la France; et il faut aujourd'hui qu'un soldat, qui tombe de son camp au milieu du grand conseil national, lui apprenne non-seulement comment il faut agir, mais encore comment il faut parler! Quant à M. Garnier-Pagès, c'était une pitié. Jamais nous n'avons vu politique aux abois invoquer d'un accent et d'un geste plus éperdus le triomphe sans portée de l'ordre matériel. Il parlait au milieu d'un orage dont le bruit couvrait sa voix éteinte, image triste et saisissante de l'homme et de la situation.

Oui, sans doute, il faut rétablir l'ordre; oui, sans doute, il faut enlever les barricades! Mais quand on y sera parvenu, si l'on y parvient, qu'aura-t-on fait? Quel profit tirera-t-on de ce triomphe acheté si cher, et combien durera-t-il? C'est l'ordre moral qu'il faut rétablir; et les hommes d'expédients ne savent pas même en quoi l'ordre moral consiste.

26 juin 1848.

II. Le dernier coup de fusil est tiré. La trève, nous ne pouvons pas dire la paix, est sûre. Sauf un accident survenu aux Tuileries cette nuit et qui a coûté la vie à plusieurs personnes, aucune action de guerre, aucune alerte même, n'a troublé la ville. Les patrouilles ont parcouru paisiblement les rues illuminées et mornes. C'était le calme et l'éclat d'une chambre ardente. Ni les pleurs ni les morts n'y manquaient! Il y a des cadavres dans les maisons, il y en a dans les hôpitaux, il y en a dans les prisons, il y en a sous les décombres, il y en a dans les égoûts et dans la rivière : qui en sait le nombre ! Les grandes funérailles du choléra n'étaient rien auprès de celles-ci. Dieu nous a envoyé le plus formidable ministre que puisse employer sa colère : il a livré l'homme à l'homme, il nous a flagellés de nos propres conceptions.

Aujourd'hui, il semble que la ville s'essaie à renaître. On a rouvert quelques boutiques ; la circulation est rétablie ; les gardes nationaux des départements se promènent étonnés dans ce Paris superbe et ne le reconnaissent pas. Presque tous les citoyens portent l'uniforme. Dans les quartiers les plus paisibles, là où l'émeute n'a pas osé lever la tête, on ne peut faire cent pas qu'on ne rencontre quelque poste ou de la garde nationale ou de la ligne. Les hommes, accablés de fatigue, dorment sur la paille étalée dans la rue, à côté de leurs fusils en faisceaux. C'est là qu'il faut aller chercher ceux à qui l'on veut parler. On y voit d'anciens membres des deux Chambres, d'anciens

généraux, d'anciens ambassadeurs, de grands propriétaires, des écrivains, des artistes confondus avec de petits négociants, avec de pauvres ouvriers et des gens de peine; et ce mélange est le seul spectacle consolant de ces tristes jours. Là, du moins, règnent pleinement et saintement cette fraternité et cette égalité dont on a si effroyablement, ailleurs, profané les augustes noms.

Dans les quartiers moins favorisés, ce spectacle même se rencontre, mais sans en cacher d'autres qui font saigner le cœur. On passe à travers les barricades, on regarde sur les murs la trace fraîche des balles et des boulets, sur le pavé la trace fraîche du sang. La surveillance est plus sévère; on arrête encore les passants, on les fouille pour voir s'ils n'ont point de cartouches ou d'armes cachées. On en est là, qu'il faut se dire : Cet homme qui passe est peut-être un assassin! Quelques rues sont entièrement fermées, personne n'y entre, personne n'en sort; la force armée cerne des maisons, elle enlève des munitions de guerre, des armes noircies au service d'une cause abominable ou restées lâchement inactives. Beaucoup de ces armes ont paru dans ces vaines et folles solennités qu'on appelait, il y a quelques jours, les fêtes de la Fraternité et de la Concorde. On en tirait gloire, on disait : «Voilà l'idéal d'une société forte et libre; la ville met en un jour quatre cent mille hommes sur pied, et chaque homme a son fusil.» Ces fusils ont été fratricides le jour de la Fête-Dieu, et nous ne savons pas encore s'ils n'ont pas fait rouler la société française mutilée dans un abîme d'où elle ne pourra sortir!

Guerre horrible! et qui nous condamne à rougir même du courage que la moitié de nos concitoyens y ont montré. Où vit-on jamais plus d'héroïsme, mais où l'héroïsme

fut-il jamais plus barbare ! On se raconte des épisodes formidables ; on attend avec angoisse le cri que va pousser l'Europe, ce cri d'horreur qui pouvait être un cri d'admiration.

Mais toutes ces douleurs ne sont rien encore : ce qui consterne la pensée, c'est lorsqu'on se demande ce que l'ordre, qui semble avoir vaincu, va faire de sa victoire. Grand Dieu ! nous entendons les plus habiles et les plus honnêtes parler de lois de police ! On songe à fermer quelques clubs, à supprimer quelques écrits, à désarmer quelques milliers d'hommes, et l'on croit que tout sera fait. Parce que l'on enlèvera les fusils, on croira qu'on enlève la haine ; parce qu'on empêchera quelques fous et quelques misérables d'écrire, on croit que les cœurs égarés ne s'irriteront plus et ne s'emporteront plus ; parce qu'on laissera le mot de *fraternité* sur les drapeaux, on croira qu'on a mis la charité dans les cœurs ! On consulte toutes les histoires, on écoute tous les charlatans qui proposent une panacée, et l'Evangile est le seul livre qu'on n'ouvre pas, et il n'y a que Dieu à qui ces sages ne disent point : *Sauve-nous, nous périssons !*

---

2 juillet 1848.

III. Nous voudrions, sans amertume, sans injustice, sans faiblesse, dire franchement notre avis sur les som-

bres événements qui viennent de s'accomplir. Il nous semble qu'on ne les considère pas à cette lumière de l'exacte équité et de la rigoureuse vérité qui peut seule indiquer la voie de la réparation et de la concorde.

Nous sommes dévoués à la cause de l'ordre, nous étions dans les rangs de ses défenseurs, on nous y reverra au premier appel; mais, à part les crimes commis, nous ne pouvons haïr les vaincus. En les combattant, nous croyons qu'il y a autre chose à faire qu'à les vaincre. Ils en veulent à la société, non sans quelques motifs plus sérieux qu'on ne pense, du moins pour eux. La société ne les désarmera pas, tant qu'ils ne lui auront point pardonné.

Il nous est permis de parler ainsi. En présence des grands désastres qui consternent la France, aucune responsabilité ne retombe sur nous : nous n'avons pas été des hommes de parti; nous ne nous reprochons pas un acte, pas un mot qui, de près ou de loin, ait pu attiser la guerre civile. Nos rapports avec les classes pauvres et laborieuses n'ont eu pour but que l'accomplissement de nos devoirs de chrétiens. Dans ce journal, nous n'avons jamais flatté leur orgueil, jamais abusé leur esprit, jamais méprisé leurs intérêts, jamais blessé leur dignité. Nous n'avons point songé à la force de leurs bras pour nous en faire des instruments, mais aux besoins de leurs cœurs et de leurs âmes. Les *travailleurs*, en un mot, n'ont été à nos yeux ni des esclaves ni des maîtres, mais des hommes, nos égaux, à qui nous devons ce qu'ils nous doivent eux-mêmes : le respect, la charité et la vérité. Malgré le crime insensé que beaucoup d'entre eux viennent de commettre, nous resterons dans cette ligne et nous conserverons ces sentiments. Hors de là, nous n'attendons de salut

ni pour les riches, ni pour les pauvres, qu'il faut aussi sauver.

Nous entendons exprimer autour de nous des colères et des espérances auxquelles nous ne saurions nous associer. Les colères, nous ne les blâmons point aujourd'hui ; elles sont trop concevables. Mais nous avions depuis si longtemps prévu cette catastrophe, nous y marchions si infailliblement, et les premiers coupables sont si nombreux et si loin déjà de la scène du monde, qu'il n'y a eu de place dans notre âme que pour une immense douleur. Ce n'est pas d'hier, ce n'est pas depuis le 24 février, c'est depuis plusieurs années que tout faisait prévoir et que nous annoncions une guerre sociale. Qui l'a préparée, cette guerre, qui en a formé les éléments redoutables? Est-ce tel ou tel homme, tel ou tel événement particulier? est-ce même telle ou telle classe de la société ? Non, c'est la société tout entière. Les conspirateurs, quel que soit leur funeste génie, ne font point les situations semblables à celle où nous sommes ; ils les exploitent seulement, et ils sont eux-mêmes l'inévitable produit de cette situation. Faites naître un demi-siècle plus tôt Mirabeau, Danton, Robespierre, Bonaparte : vous n'avez que deux débauchés vulgaires, un écrivain moins que médiocre, et peut-être un aventurier de génie. Tous ensemble n'ont pas la valeur d'un sophisme de Rousseau. Et qu'eussent pu Rousseau, Voltaire et les encyclopédistes, sans les monstrueux désordres des classes régnantes ? Louis XV, son gouvernement, sa magistrature, sa cour, ont été les pionniers de la première révolution. Il faut que la bourgeoisie actuelle s'accoutume à l'entendre dire : elle n'est pas innocente des revers qui la menacent à son tour. Qu'elle ait le courage de se l'avouer, et elle se sauvera. Une

société ne se détruit que par ses propres mains. Quand vous la voyez se débattre dans les convulsions de l'agonie, ne cherchez ni l'arme du meurtrier ni le nom du crime : c'est un suicide.

Voilà pourquoi, sans avoir perdu toute espérance, nous ne pouvons cependant pas nous rassurer comme le font beaucoup de bons esprits, soit par la victoire que l'ordre vient de remporter, soit par la certitude qu'une sévère justice sera faite et que d'énergiques mesures seront prises, soit enfin par les diverses explications qu'on se donne du caractère et des causes immédiates du soulèvement. Les uns disent : Ce n'était qu'un complot de bandits; les forçats abondaient parmi les insurgés, les vrais ouvriers n'y figuraient pas! D'autres, apprenant qu'on a trouvé de fortes sommes sur les morts et sur les blessés, s'écrient : L'étranger a commis ce crime! Tout cela peut être vrai. Il y avait, assurément, quelques centaines de bandits derrière les barricades, et il n'est pas impossible que des mains perverses, étrangères ou françaises, aient soudoyé un certain nombre de combattants; mais l'instruction révèlera que ces combattants ou soudoyés ou déjà flétris, s'ils ont été les plus féroces, n'ont pas été les plus braves ni les plus nombreux. On ne se bat point ainsi pour de l'argent, même lorsqu'on s'est promis le pillage après la victoire; aucune fortune ne saurait lever dans Paris une armée de cinquante mille hommes déterminés à mourir. Le fanatisme seul fait de ces effroyables prodiges.

Or, si nous avons en face de nous, dans Paris seulement, non pas cinquante mille forçats, non pas cinquante mille *Condottieri* au service de quiconque peut les payer, mais cinquante mille fanatiques, aspirant, sans

pitié pour leurs concitoyens et sans pitié pour eux-mêmes? à la ruine de la société actuelle, croit-on la guerre finie? Croit-on que le désarmement, que les mesures de police, que des lois contre la presse et contre les associations sauveront la société? Ce sera beaucoup, si ces moyens lui procurent un répit de quelques années, pleines encore de trouble et d'angoisses. Tout ce que l'on demande existait il y a quelques mois. Il se passera du temps avant qu'on retrouve la police, les préfets, les parquets et les jurés de Louis-Philippe. Quelle a été la solidité de cet ordre matériel, établi avec tant de peine, de ruse et d'apparent succès? Il n'a pas empêché le communisme de faire son chemin dans l'ombre et de terrifier, par sa hideuse apparition, tant de partis politiques, centre gauche, extrême gauche, radicalisme, qui ne croyaient guère l'avoir si bien servi?

Le *National,* se trompant un peu, selon nous, sur la cause et la portée de notre commune victoire, fait remarquer « qu'il n'y avait point là de dynastie pour di» viser nos efforts. » Il aurait tort de croire que les partis manquent aujourd'hui et qu'on ne les verra plus s'entredéchirer au profit de cet immense et formidable parti anti-social à qui ont profité, depuis dix-sept ans, toutes les discordes intestines de la bourgeoisie! En tous cas, si l'intérêt dynastique ne peut plus nous désunir, et si l'intérêt de coterie ne le remplace pas suffisamment, nous avons, hélas! une autre mine de contestations : c'est la détresse financière. Avant la Révolution, la prospérité publique était le rempart de l'ordre public. Cette prospérité était fausse, elle ne pouvait durer, soit! mais elle existait, et elle n'existe plus. Paris ne comptait que dix à douze mille ouvriers sans ouvrage. On sait quel est

aujourd'hui le chiffre des bras inoccupés, et ce qu'il en coute de toutes manières. Cette prospérité, sur laquelle l'ordre reposait plus encore que sur la police et sur la législation, cette prospérité disparue ne reparaîtra pas au premier signal du pouvoir, comme peuvent reparaître les lois répressives que la Révolution se vantait d'avoir abolies. Reparût-elle, elle serait impuissante. Le Gouvernement qui recommencerait ou le règne de 1815, ou le règne de 1830, durera moins, finira de même et nous laissera plus avant plongés dans l'abîme. Nous dirions volontiers, si nous étions sûrs qu'on voulût bien ne point se méprendre : Plaise à Dieu que la prospérité matérielle ne renaisse point de si tôt! Car, aux premiers rayons d'or qu'elle fera luire, les terribles leçons que Dieu nous donne s'effaceront comme les souvenirs d'un mauvais rêve. Replongée dans l'activité des affaires et dans la joie du gain, la société française perdra de vue les épouvantables plaies qu'elle doit cicatriser; et ces plaies, déjà si profondes, se creuseront, s'envenimeront inguérissablement.

Mais, dit-on, les insurgés eux-mêmes, les communistes de toutes sectes, n'ont-ils pas ouvert les yeux ? Ils sont hommes, et souvent hommes de cœur. Devant ces flots de sang répandu, ne comprendront-ils pas le crime et la folie de leurs desseins ? — C'est mal connaître l'esprit de secte. Qu'on lise les journaux du parti; il en reste quelques-uns qui maintiennent en silence le drapeau déchiré des barricades, s'abstenant de célébrer le triomphe de l'ordre et traitant de faibles calomnieuses ces épisodes affreux de la guerre civile, aujourd'hui trop avérés et que de toutes parts on se répète avec horreur. Certes, nous ne les accusons pas de n'en point rougir; mais il est facile de voir que ces monstruosités mêmes

n'ont pu les détacher de la cause de l'insurrection, restée juste à leurs yeux, malgré les excès qui l'ont souillée. Nous avons entendu quelques-uns de leurs orateurs, nous avons compris le silence et l'attitude des autres. Ils ont protesté contre l'état de siége, ils ont demandé grâce après le combat pour des frères égarés : aucun n'est venu abjurer devant l'Assemblée, devant la France, les doctrines qui ont produit cet égarement; aucun n'est allé placer sa parole et son cœur entre les combattants. Si leur foi avait faibli au bruit de ces combats fratricides, nous leur faisons l'honneur de croire qu'ils n'auraient pas hésité à proclamer un éclatant désaveu, non-seulement à la tribune, mais sur les barricades, dussent-ils y trouver cette mort glorieuse qu'allait chercher d'un front serein le saint archevêque, l'homme du pardon et de la paix, le véritable apôtre et le véritable martyr de la fraternité. Ils n'ont pas bougé, ils sont restés loin du combat, assez convaincus ou assez malheureux pour préférer la doctrine aux disciples. Si tels sont les chefs, qu'on juge des soldats !

La plaie est à l'âme, c'est là qu'il faut porter le remède.

---

6 juillet 1848.

IV. Ce remède, quel est-il? Quelle opinion politique, quelle école philosophique, quel système social le possède? Depuis soixante ans, la société a consulté beaucoup de

sages, elle a fait beaucoup d'expériences payées avec des pleurs et avec du sang : la plaie s'est envenimée.

Que reste-t-il à essayer ? Nous le demandons à la conscience publique. Il y a eu deux monarchies constitutionnelles ; veut-on l'une ou l'autre ? Veut-on l'Empire ? Veut-on la dictature d'un homme ou d'un comité ? Espère-t-on quelque chose des prophètes nouveaux, et ces évangélistes du bonheur universel n'en sont-ils pas réduits comme les autres, plus encore que les autres, à l'argument du fusil ? Tous les systèmes ont la même chance : celle de s'imposer un matin à main armée et de régner quelques instants par la terreur. C'est à dire qu'au bout de nos expériences et de nos discussions, nous sommes arrivés à la plus profonde et désastreuse anarchie qui se puisse concevoir ! La France est une nation de trente-cinq millions d'habitants, où il n'y a personne qui puisse se tenir assuré de commander pendant un mois à cent mille volontés. Trois hommes sortent du même scrutin : ils représentent trois opinions différentes, et quand le scrutin est dépouillé, l'élu n'exprime déjà plus le sentiment des électeurs. C'est l'anarchie non-seulement dans la foule, mais dans chaque esprit en particulier. Cette anarchie, cette fièvre a ses accès de délire : on les connaît.

Si quelqu'un, en France, a conservé ce qu'on appelle une foi politique, ce n'est pas nous. Nous avons vu la dernière insurrection sans devenir *socialistes;* nous avons pris part à la répression sans nous sentir *conservateurs ;* nous contemplerons et même, à certains égards, nous seconderons les efforts qu'on fera pour tirer parti de la victoire, sans nous trouver plus monarchistes ou plus républicains qu'avant la lutte. Les hommes en qui s'incarnait la monarchie constitutionnelle nous faisaient prévoir

sa stérilité et sa mort ; les incarnations successives de la jeune République ne lui garantissent pas, jusqu'à présent, une longue carrière. Louis-Philippe confiait l'avenir à M. Cousin ; la République le confie à M. Carnot ou à M. Vaulabelle ; cela dit tout.

Nous aurions voulu sincèrement faire choix d'un parti; mais, avec la meilleure volonté du monde, nous ne saurions élire un chef politique parmi tant de candidats qui s'offrent à tous les goûts. M. de Lamartine, M. Thiers, M. de Lamennais, M. Proudhon, M. Louis Blanc, et, afin de n'oublier personne, M. de Genoude, ne manquent point de talents. Plus équitables envers eux qu'ils ne le sont entre eux, nous reconnaissons qu'ils ont dit souvent de bonnes paroles et qu'ils ont tous un peu raison ; mais pas un n'a complétement raison, et surtout pas un n'a la grande et décisive raison qui vaut toutes les autres : la raison de l'équité, la raison du cœur. Ils peuvent bien décider un homme de bonne foi à charger son fusil, soit pour les soutenir, soit pour les combattre ; ils ne trouveront jamais une parole qui fasse hésiter le doigt déjà posé sur la détente. Un seul grand acte politique a honoré et servi la France depuis quatre mois : c'est le dévouement de l'archevêque de Paris. Ce dévouement a été un acte politique, parce qu'il a été un grand acte religieux. Pour l'avoir compris et pour l'avoir autorisé, M. Cavaignac s'est fait plus d'honneur que par sa victoire, et il a deux fois bien mérité de la patrie.

C'est à la doctrine qui produit de tels actes de foi, c'est à la religion qui inspire de telles œuvres d'amour, c'est au Christianisme qu'il faut demander de guérir les maux dont nous souffrons ; car nos maux proviennent tous de l'incrédulité et de la haine.

L'incrédulité a développé l'égoïsme et l'orgueil, l'égoïsme et l'orgueil ont enfanté la haine, et c'est là qu'en est le monde présentement. On se hait de secte à secte, de parti à parti, de classe à classe; on se hait et on désespère, et le désespoir accroît la haine, et la haine accroît le désespoir. Cette haine est si profonde, qu'elle ne s'attaque pas seulement à la supériorité de condition, mais encore à la supériorité d'intelligence; ce désespoir est si grand, qu'il nie jusqu'à l'évidence de la nature humaine, qu'il abjure jusqu'au sentiment de la famille et jusqu'à l'instinct de la liberté. Point de combinaison politique ou de prospérité matérielle qui puisse remédier à un pareil mal; il a sa racine dans les cœurs.

Bien aveugles sont ceux qui ne voient là qu'un effroyable phénomène, sans causes appréciables et régulières; une folie furieuse qui cèdera, qu'on nous pardonne le mot, soit à quelques saignées comme celle que la population de Paris vient de subir, soit à l'application plus ou moins prolongée de la camisole de force! Bien aveugles ceux qui attendent le salut d'un article écrit dans une charte ou d'un nom placé sur le trône! Bien aveugles ceux qui pensent qu'un surcroît de perturbation remettra tout en ordre, et que peut-être Dieu rend ses oracles par la bouche de la sibylle populaire écumant dans les faubourgs! La sibylle populaire, ivre de haine et d'alcool, se borne à hurler des cris de guerre formulés par des sophistes plus coupables qu'elle, quoique à peine moins ignorants. Elle dit : *La propriété, c'est le vol*, comme d'autres disent : *L'ordre, c'est la liberté.* Au fond, il ne s'agit pas plus ici de donner la liberté que là d'anéantir la propriété. Il s'agit pour les uns de conserver ce qu'ils ont, liberté et richesse; et pour les autres,

de le prendre. Eh bien! cette situation est la situation normale de toute société où Dieu ne règne pas. Il est venu des hommes qui ont dit : Chassons Dieu, délivrons-nous d'une morale importune, brisons le frein de nos passions, et le bonheur règnera sur la terre. On les a crus; on s'est mis à l'œuvre, on a travaillé soixante ans, on a réussi, on a écrasé l'*infâme*. Qu'en est-il résulté? Aucune des douleurs inhérentes à la condition humaine n'a disparu de parmi nous; mais il y a de moins la foi qui les accepte, l'espérance qui aide à les supporter, la charité qui sait les adoucir; — et nous nous entredévorons.

Celui qui écrit ces lignes n'est pas un bourgeois, un homme de loisir; il n'appartient ni au négoce, ni à l'industrie, ni aux bureaux : c'est un enfant du peuple, du plus bas peuple et du plus malheureux; il n'a jamais renié son berceau, il n'en a point oublié les misères, et il peut dire qu'il connaît, pour l'avoir senti lui-même dans son cœur, ce dévorant foyer des haines populaires qui, demain peut-être, malgré l'énergie de la classe bourgeoise, embrasera et consumera l'ordre social. C'est donc d'après sa propre expérience qu'il parle, et il dit : Tout homme du peuple un peu intelligent ou un peu fier, dont la fortune ne fait pas un bourgeois ou un serviteur à gages du Gouvernement, c'est-à-dire de la bourgeoisie, à moins qu'il ne soit bon chrétien, *est un ennemi né de la société telle qu'elle existe actuellement*. Il porte en son âme un désir secret de la détruire, un ferment de révolte que la moindre circonstance peut faire éclater. Pourquoi? Parce que cet homme souffre dans ses entrailles souvent, dans son orgueil toujours. Une maladie, une semaine de chômage, une parole humiliante

dite par un patron (Dieu sait si le patron épargne ces sortes de paroles!), voilà tout ce qu'il faut pour l'engager dans le parti de la révolte, ou pour mieux dire de la destruction.

Et ces motifs mêmes ne sont pas nécessaires. Il suffit qu'un de ces prophètes imbéciles, aux rêveries desquels la raison bourgeoise ne daigne pas prendre garde, tant ils lui font pitié, vienne murmurer à l'oreille de l'homme du peuple les promesses d'un évangile absurde et fou. Avant les journées de février, et hier encore, à la veille des journées de juin, combien d'hommes de bon sens se seraient refusés à croire que le *Voyage en Icarie*, par exemple, et tant d'autres livres analogues, pussent menacer la structure, si robuste encore en apparence, de la société française ? Ces livres ne sont pas ridicules seulement, ils sont niais. Cependant M. Cabet a écoulé cinq énormes éditions du *Voyage en Icarie*. Dans ce grotesque coran d'un Mahomet de faubourg, qui ne mérite pas une réfutation, et dont toute réfutation serait d'ailleurs ignorée de ceux qui l'achètent, le peuple ne trouve rien d'impossible ni de sot : il y voit, au contraire, un idéal de liberté, de bonheur et de justice qui flatte tous ses bons instincts, sans gêner ses instincts mauvais et coupables. Il a mis là cette force de foi qui reste toujours, quoi qu'on entreprenne, dans les masses populaires. Des milliers d'hommes partiront pour la fantastique Icarie ou se soulèveront dans les rues de nos cités avec la même ardeur qui fit autrefois la croisade.

Vivre pauvrement d'un travail précaire, ce n'est rien. C'est ainsi que la plus grande partie de l'humanité a toujours vécu et vivra toujours. Dieu a fait cette loi, sans laquelle la société serait impossible ; l'homme peut donc

la subir. Mais cette loi d'un Dieu de justice est aussi la loi d'un Dieu de miséricorde. Elle comporte des adoucissements qu'il faut respecter. Si la société a droit au travail de ses membres, c'est à condition de faire arriver jusqu'au travailleur les lumières, les consolations, la réciprocité de services dont Dieu a voulu que son travail fût entouré et honoré. Le courber sur sa tâche du matin au soir et du berceau à la tombe, le condamner à n'attendre l'amélioration de son sort que d'un hasard dont il désespère, ne laisser arriver ni un rayon de soleil sur son front, ni un rayon de foi dans son cœur, et ne pas craindre enfin de froisser, par des paroles et par des regards de mépris, cet homme, cet égal, cet ouvrage de Dieu, c'est trop ! Dieu n'a point voulu cela, Dieu l'a défendu ; c'est une iniquité, c'est un crime, c'est le véritable crime anti-social ! La société qui le commet oublie le plus pressant de ses devoirs, et les désastres qui éclateront sur elle n'en seront que la conséquence et la punition.

Nous n'avons pas besoin de développer notre aversion pour les théories communistes ; elles prennent l'Évangile et la nature humaine à rebours, et, partant d'un principe impie, elles n'ont jamais abouti et n'aboutiront jamais qu'à la violence et à l'iniquité. Mais, lorsqu'elles parlent des déshérités du monde et de la part qu'ils réclament dans le bonheur commun, comment pourrions-nous ne pas songer à ces multitudes qui s'agitent en poussant des cris de douleur et de haine aux derniers rangs du peuple ? Ne les avons-nous donc jamais vus, ces pauvres qui ne sont plus évangélisés et qui, ne recevant ni leur petite part des biens de la terre ni leur grande part des espérances du ciel, se demandent pourquoi ils sont nus, lorsque d'autres ont deux vêtements ?

A quoi servirait de le taire ? Il y en a parmi eux, et beaucoup, qui n'exigent ce qu'ils ne peuvent obtenir que pour n'avoir point reçu ce qu'il fallait leur donner. La croyance en Dieu, la charité du prochain, le bénéfice de tous les dévouements que la foi suscite su sein des populations chrétiennes, tel est l'héritage auquel a droit tout homme qui naît dans une société fondée sur la parole de Jésus-Christ ; telle est l'équitable part que cette société lui doit faire, ou tout au moins doit s'efforcer de lui procurer. C'est pour elle une obligation sacrée. Si elle y manque, elle est coupable et elle sera punie. Elle n'aura ni forces, ni ressources, ni lois qui ne deviennent impuissantes à la tirer du péril où elle se met ; car elle ne manque pas seulement à l'humanité ; elle viole les conditions mêmes de son existence ; elle s'applique le seul poison peut-être qui puisse détruire le robuste tempérament que Dieu lui avait fait.

La France est née de l'Évangile. C'est l'Évangile qui fit d'elle une nation puissante, illustre par son génie, par sa foi, par ses magnifiques entreprises. L'Évangile est pour ainsi dire dans notre sang, il y reste malgré nous ; contrefait, mutilé, déshonoré, on l'y reconnaît encore, et son influence est manifeste jusque dans nos erreurs. Or, l'Évangile est une loi de liberté, mais surtout d'égalité. Si les chefs de la société ne savent pas nous donner la liberté et l'égalité chrétiennes, le Peuple, qui garde de ces deux biens une notion confuse, qui en sent l'absence et qui sait qu'il y a droit, fera, dans son ignorance, d'incessants et d'horribles efforts pour les conquérir, tels qu'il les peut désirer lorsque Dieu ne l'inspire plus.

Pour éviter ces tentatives redoutables, il lui faut la connaissance des vérités saintes qui aident à supporter

l'inégalité sociale ; et à ceux qui sont au-dessus de lui, la connaissance, l'amour, la pratique des vertus, des *lois* qui font un devoir de secourir le malheur. Il lui faut cette foi qui apporte avec elle la patience dans l'infortune et la certitude d'un avenir heureux ; il faut que cette même foi inspire à ses supérieurs la charité qui le soutiendra dans son attente.

Est-ce là ce que la société donne au Peuple ? Hélas ! nous le rappelons aujourd'hui avec autant de regrets que nous avons mis souvent d'amertune à nous en plaindre : non-seulement la société ne s'est pas employée à répandre dans le peuple les lumières et les consolations de la vérité religieuse, mais encore, par un inconcevable aveuglement, elle a repoussé les efforts volontaires qui s'offraient à la suppléer. Elle a, autant qu'elle l'a pu, tari le fleuve saint du sacerdoce ; elle a mieux aimé avoir des soldats, des révolutionnaires et des émeutiers que des moines et des prêtres ; elle n'a pas voulu que la Religion pût former des serviteurs du peuple et montrer les joies de l'autre vie à ceux qui ne connaissent de celle-ci que ses douleurs. Elle ne l'a pas voulu, elle ne le veut pas.

Qu'arrive-t-il ? Le pauvre, ainsi abandonné, livré aux tortures du besoin, aux suggestions de l'ignorance, aux délires de l'orgueil, s'éloigne en rugissant des heureux qui sont ses ennemis. Il se coalise avec tout ce qu'il y a de passions et d'inimitiés implacables toujours armées contre l'ordre social, quel qu'il soit ; avec tout ce que la société a repoussé, frappé, banni, flétri, n'importe à quel titre. Comme pour mieux exprimer sa fureur, il permet à ces mains souillées d'écrire sur des drapeaux leurs cyniques devises ; puis il attend son jour.

Nous voyons ce qu'il sait faire lorsqu'il le croit venu.

SECOURS AUX ARTISTES.

16 juillet 1848.

Les Lettres, les Théâtres et les Arts n'ont pas été moins terriblement frappés que la Banque et l'Industrie, par la révolution de Février ; les événements de juin sont venus leur donner un dernier coup. Les théâtres chôment depuis trois semaines ; ils n'ont point profité de la permission qui leur a été donnée de se rouvrir, et de longtemps ils ne reverront la foule. Les ateliers des artistes sont vides, comme ceux des fabricants ; il ne se fait ni un tableau, ni un portrait, ni une statue, ni une gravure ; aucun livre, aucune brochure même ne paraît. Toute cette population d'esclaves favoris de la richesse, qui montait sur les planches, qui taillait la pierre et le marbre, qui maniait la plume et le pinceau pour divertir les heureux

de ce monde, semble frappée de mort, comme le frivole et vain bonheur dont elle vivait. Un certain nombre de gens de lettres, de musiciens, d'artistes, quelques-uns même assez distingués pour avoir autrefois obtenu des récompenses et des distinctions, ont sollicité le salaire des ateliers nationaux. Combien d'autres sont réduits aux secours que peuvent encore leur offrir quelques amis, menacés d'être demain aussi pauvres qu'eux !

L'on chercherait en vain la trace d'un essai quelconque tenté pour vaincre une si grande détresse. La République en est à son cinquième mois, et aucune production intellectuelle de quelque valeur n'a illustré cette ère de développement sans limites. Les poètes n'ont pas chanté, les peintres n'ont pas peint, les philosophes n'ont pas parlé ; la satire et la caricature elles-mêmes ont fait silence. Toutes ces voix, naguère si promptes, si moqueuses, si hardies, les voilà muettes ; elles se taisent, elles cèdent la place à des paroles, à des plumes, à des crayons dont aucun terme ne peut exprimer l'ineptie et la bassesse. Pourquoi nos artistes et nos lettrés n'ont-ils pas essayé de faire concurrence à ces barbares et de leur arracher au moins le sou dont le peuple achète leurs farces immondes? Ils ne peuvent; quelque chose les avertit qu'ils n'y réussiraient pas. D'un côté, la bourgeoisie n'a envie ni de lire, ni de rire, et les tristes pensées qui l'assiégent glacent l'imagination des artistes, qui sont aussi des bourgeois ; de l'autre, la foule méprise cet art qui a toujours trop de réserve et de finesses pour elle. Que M. de Lamartine lui-même fasse un *Père Duchêne ;* sa prose échouera dans les faubourgs. On n'y veut pas seulement les idées, mais encore le style de Colfavru. Il en est de même en toute espèce de travail d'esprit. L'ère

philippienne a sombré comme un navire en pleine mer; et ceux qui ont prédit à Paris le sort de Gomorrhe n'ont pas besoin d'attendre que l'abîme s'entrouvre, leurs oracles sont accomplis. Rien ne reste vivant d'une époque dont le paisible et hautain mépris pour toutes les idées morales a plus offensé la justice divine peut-être que ne le font les fureurs sauvages qui en sont aujourd'hui la conséquence et la punition. Cette philosophie menteuse, cette littérature impudique, cet art lascif, ce théâtre obscène, toutes ces fleurs empoisonnées, la couronne et l'insolence de la grande ville, tout cela est englouti dans la vase quasi-desséchée du fleuve d'or où l'usure et l'avarice laissent boire la débauche et la frivolité.

Nous n'afficherons point d'hypocrites regrets. Si les théâtres chôment, si le roman-feuilleton ne va plus, ni aucune espèce de roman; s'il n'y a pas, dans toute la France, un imprimeur qui consente à faire les frais d'un volume de chansons ou de méditations philosophiques; s'il n'y a plus de commandes pour les trois quarts de nos peintres et de nos sculpteurs, la vérité est que nous en sommes tout consolés, dans la profonde conviction que l'esprit humain n'y perd rien du tout et que la morale y gagne immensément.

En quoi importe-t-il au bonheur de la France et au progrès de l'humanité que M. Sue vende ses livres et M. Clésinger ses bacchantes? que tant de peintres, de lithographes, de graveurs, de mouleurs, étalent aux vitres tant de déshabillés? que le corps des ballets soit si nombreux et si bien entretenu? Quelle nécessité y a-t-il que Paris renferme plus d'écrivains et produise plus d'articles et de feuilletons à lui seul que la France et le monde entier n'en veulent lire et n'en peuvent lire? Au-

cun de ces pauvres diables qui meurent de faim n'aurait écrit ou ne pourrait désormais écrire, que ce serait la moindre des pertes, assurément; et l'on peut le dire aussi de la plupart de ceux qui ont brillé sous le dernier règne. Nous ignorons si M. Sue, M. Quinet, M. Esquiros et M. Daniel et Stern font maintenant leurs affaires : mais on les verrait obligés de s'adonner à quelque industrie honnête, que ce ne serait pas une calamité publique.

Néanmoins, tout en reconnaissant l'évidente justice qui préside au désastre et à la ruine des Lettres et des Arts, après le rôle qu'ils ont joué depuis un quart de siècle, nous n'oublions pas que les artistes et les écrivains sont des hommes et qu'ils sont malheureux. Nous approuvons donc la pensée que le Gouvernement a eue de les secourir. La société les a trop encouragés dans les fausses voies qu'ils ont suivies, pour n'être pas, en conscience, obligée de leur tendre aujourd'hui la main. C'est un million à peu près qu'il en coûtera; ce n'est pas trop, quoiqu'aujourd'hui les millions soient lourds. Et que ne peut-on, au prix d'une somme cent fois plus forte, cautériser la plaie effroyable et invétérée de la morale et de la raison publique ! Cent millions seraient bien employés, s'ils pouvaient effacer toute trace, dans les esprits et dans les âmes, des images exposées, des livres publiés et des drames représentés depuis dix-huit ans.

Mais M. Senart, qui propose à l'Assemblée de voter ces aumônes, assure qu'elles auront pour effet de ramener la prospérité dans les Lettres, dans les Arts, dans les Théâtres. S'il le croit, il est facile aux illusions ; s'il le désire, il nous étonne. Quant à nous, nous ne désirons point ce résultat, et nous le jugeons absolument impossible. Nous ne le désirons point, et nous n'avons nul besoin de dire

pourquoi. Nous le jugeons impossible, parce que le temps des divertissements de cette nature est passé et ne va pas revenir. Les subventions n'y feront rien : les théâtres n'en seront pas plus attrayants, les écrivains et les artistes n'en auront pas davantage le genre de talent, c'est-à-dire la force de pensée qu'il faut aujourd'hui pour répondre aux nécessités publiques. La société veut être servie et non plus amusée. Ce n'est pas quand le vaisseau doit soutenir tout à la fois la tempête et la guerre, que les passagers peuvent prêter l'oreille aux conteurs.

Ceux qui recevront l'assistance du Gouvernement feront bien, à notre avis, de ne pas compter sur l'avenir dont on cherche à les flatter. Leur industrie est morte ; il n'y a rien en eux, rien dans le monde auquel elle s'adresse qui puisse la ressusciter. Et quel budget suppléera le public, quand le public ne veut plus d'eux ? Ou nous nous perdons dans l'anarchie, ou nous fondons un ordre nouveau. Dans l'un comme dans l'autre cas, de longtemps les *flon-flon*, les ballets, les romans, les nouvelles, les petites polémiques ne seront plus de mise. Les invalides de la gaudriole philosophique, artistique et littéraire auront donc raison d'accepter ce qu'on leur offrira, comme le secours de route qu'on donne à l'ouvrier sans ouvrage, pour lui permettre d'aller ailleurs chercher du travail et du pain. Or, comme le travail auquel ils sont propres ne peut se faire qu'à Paris, où le métier est perdu, qu'ils en cherchent un autre, car ils ne vivront plus de celui-là (1).

(1) Grande était mon erreur !

UNE PROPOSITION DE M. PROUDHON.

Depuis la révolution de Février, M. Proudhon était l'écrivain et le sectaire qui occupait le plus l'attention publique. Son journal, le *Représentant du Peuple*, avait un débit considérable. Il était fait avec talent et avec audace. Il y demandait la destruction de l'ordre social pour le terme le plus prochain, et l'annonçait comme inévitable, comme la conséquence logique, nécessaire, imminente des principes religieux et politiques établies par la révolution de 1789. Cette franchise déconcertait étrangement les socialistes politiques, dont il ne se moquait pas moins que des conservateurs. Tout le monde le lisait avec intérêt, avec colère, avec épouvante. Plus sérieux ou plus convaincu, M. Proudhon eût été un ennemi très redoutable. Le cynisme fanfaron de son langage et le plaisir puéril qu'il prenait visiblement à faire peur et à parader seul contre tout le monde, le rendirent immédiatement aussi utile à l'ordre matériel que ses doctrines devaient être plus tard funestes à l'ordre moral. Il n'était, au fond, que l'une des révoltantes singularités du moment.

Quelques jours après les journées de Juin, lorsque tous les pavés n'étaient pas encore replacés dans la ville, il déposa à l'Assemblée, on ne sait trop dans quel but, principalement, selon toute apparence, pour sou-

tenir son personnage, une proposition tendant à diminuer d'un tiers les rentes, les loyers et les fermages. Cette opération socialiste contre la propriété produirait, disait-il, trois milliards; 1 500 millions au bénéfice de l'Etat, 1 500 millions au bénéfice des débiteurs.

On voulait une discussion sur le socialisme, particulièrement sur les systèmes obscurs de M. Proudhon, qui séduisaient beaucoup les débiteurs et qui effrayaient plus encore les créanciers et les propriétaires. Ni les uns ni les autres n'y comprenaient rien, sinon l'essentiel; à savoir, les uns qu'ils pourraient prendre, et les autres qu'ils devraient donner. L'occasion d'y voir plus clair fut saisie avec empressement. M. Thiers, élu représentant de Paris en même temps que M. Proudhon, se chargea de faire le rapport sur l'audacieuse proposition de ce dernier.

Il en prouva sans peine l'impossibilité, l'immoralité et l'inutilité. Le commerce ne renaîtrait pas, la confiance ne serait pas rétablie; l'opération, si l'on avait la folie de la tenter, produirait, non pas trois milliards, mais tout au plus 320 millions illégitimement arrachés aux possesseurs. Prendre dans la poche des uns pour mettre dans la poche des autres, c'est déplacer et non pas créer la richesse. Ainsi le côté financier de la question ne méritait pas même d'être discuté; le côté politique était l'érection du vol en institution publique.

Le rapport de M. Thiers, lu dans la séance du 26 juillet, avait satisfait l'Assemblée. M. Proudhon demanda quelques jours pour y répondre, assurant que M. Thiers ne l'avait pas compris. La presse s'occupa de cette question en attendant que la discussion fût reprise. Laissant le détail inextricable des chiffres, on essaya, dans les articles suivants, d'apprécier l'homme et la situation.

20 juillet 1848.

Le duel entre M. Thiers et M. Proudhon inspire aux journaux des commentaires qui nous semblent, en général, manquer de sincérité ou de perspicacité. On se trompe sur la situation respective des combattants, sur le caractère et l'issue de la lutte. On rabaisse trop M. Proudhon,

on dit trop qu'un succès contre lui est facile, on croit trop que M. Thiers a triomphé.

M. Proudhon n'est pas un adversaire méprisable, même pour M. Thiers. Les démocrates et les socialistes qui l'accusent sur tous les tons de sophisme et d'extravagance, devraient écouter moins leur rancune et parler de lui avec plus de respect. Nous voyons bien qu'il les embarrasse et leur fait peur. Champion de leurs doctrines, il les compromet ; ennemi de leur politique, il la pulvérise. Mais, avant de le renier et de crier qu'il est fou, encore faudrait-il l'avoir réfuté. C'est ce qu'ils ont entrepris souvent, c'est ce qu'aucun d'eux ne fera, par deux raisons souvent démontrées : il a beaucoup de talent, et ils n'en ont point; il joue cartes sur table, et ils veulent tricher ; il est révolutionnaire par amour pour la révolution, et ils sont révolutionnaires par amour pour les places.

Personne, en effet, n'est plus révolutionnaire que M. Proudhon : c'est la logique de la révolution incarnée. Méprisant toutes les réticences, déchirant tous les voiles, éventant toutes les tactiques, humiliant toutes les habilités et toutes les faiblesses, il marche au but final en homme décidé à ne point s'amollir dans les auberges du pouvoir. Comme un autre Robespierre, il indique la dernière étape à l'extrémité du syllogisme révolutionnaire, là où personne n'a osé tendre ouvertement avant lui, là où il faut nécessairement arriver, à moins de rebrousser chemin; là, sur les ruines de la propriété, du dernier privilége, où règnera enfin l'égalité pure. Il lui importe peu que cet idéal donne à penser aux bourgeois, récemment avertis que l'essai du moins en est possible, et fasse reculer ceux des matadores démocrates et socialistes qui se trouvent en

mesure d'exploiter la vieille société. Il n'a ni terreur ni scrupule. Il crie : *Marche! marche!* à ceux qui voudraient enrayer, montrant avec un sourire ironique aux conservateurs et aux démocrates l'indomptable locomotive qui les emporte, disant aux uns qu'ils l'ont mérité, aux autres qu'ils l'ont voulu. Nulle polémique n'est plus meurtrière que la sienne : il est vif, acerbe, éloquent, si net qu'on peut le comprendre dans les faubourgs ; il excelle à ramasser les traits qu'on lui lance, à les renvoyer imprégnés des corrosifs venins de sa dialectique aux maladroits adversaires qui l'ont manqué. Or, ses adversaires, pour peu qu'ils soient rationalistes, le manquent toujours ou ne l'atteignent qu'à leurs dépens ; car, et voilà sa force, ce logicien si compromettant est sur tous les points d'une orthodoxie voltairienne, démocratique et socialiste irréprochable. En philosophie, athée, et dans ses meilleurs jours spiritualiste à la façon de Pierre Leroux ; en politique, anarchiste ; en socialisme, ennemi de la propriété : que peuvent lui demander de plus les modérateurs, et au fond, que sont-ils de moins ? Il s'appuie sur un ensemble de principes dont pas un n'est de sa création, qui tous, isolément ou par groupes, ont été vérifiés, reconnus, admis, pratiqués comme essentiels dans les diverses écoles auxquelles l'Europe doit le mouvement « régénérateur » de 1848. Les conséquences qu'il en tire sont inopportunes peut-être, il ne le croit pas et ne s'en soucie pas ; mais elles sont rigoureuses et inattaquables. Il en a cent fois convaincu les démocrates, les socialistes, les économistes jurés, les légistes officiels, les politiques de divers drapeaux qui ont prétendu le confondre ; il leur a prouvé, par surcroît, que sa pensée est la leur et qu'il ne leur manque, pour parler et pour vouloir comme lui, que

de raisonner avec la même sincérité et le même courage ; il s'est même donné souvent le plaisir de les prendre, dans leurs leçons et leurs œuvres gouvernementales, en flagrant délit de pratique communiste et d'attentat formel contre la propriété. C'est ainsi qu'il a réduit au silence M. Blanqui (le professeur), M. Troplong, M. Considérant et d'autres moins notoires. Nous ignorons ce qu'il fera demain ; mais, en bonne foi, lui serait-il bien difficile de jouer le même tour à M. Thiers ? Les livres de cet homme d'Etat à la main, il peut lui dire en présence du monde : Que me reprochez-vous ? Je nie Dieu : quel est le vôtre ? Je nie la famille : c'est vous qui arrachez au père l'âme de son enfant pour la couler dans le moule de l'Etat ! Je nie la propriété : dans le dernier discours que vous avez prononcé sous la monarchie, il y a six mois, vous reconnaissez au vainqueur le droit de confisquer la propriété des vaincus ! Pourquoi les biens des bourgeois nous seraient-ils plus sacrés, à nous, vainqueurs prolétaires, qu'à vous, vainqueurs bourgeois, les biens du *Sonderbund* ?

La révolution de Février peut avoir modifié beaucoup les anciennes opinions de M. Thiers ; mais, quand même il abjurerait hautement et loyalement son passé, cet argument n'en serait pas moins fort contre lui, et nous doutons que M. Proudhon s'en prive pour perdre son temps à venger les calculs indéfendables que son illustre adversaire a si radicalement renversés. M. Proudhon sait probablement lui-même que, sur ce terrain, il ne peut manquer d'être battu, et probablement encore il s'en inquiète fort peu. Nous avons peine à croire qu'il ait jamais pris au sérieux les fameux trois milliards à prélever sur les propriétaires. Ni l'idée ni les moyens de la réaliser n'ont

pu entrer dans la tête d'un homme qui se vante d'être parfait teneur de livres. Cela est bon comme prétexte à discussion, ou comme ferment d'agitation à jeter dans la foule. Qu'importe que trois milliards soient recueillis, pourvu qu'on sache que Proudhon les demande « en faveur du peuple » et se fait fort de les trouver? A ce point de vue, la chose n'est pas plus absurde que tant d'autres qui ont toujours fait la gloire et la puissance des tribunes. On sut gré à Marat d'avoir demandé cent mille têtes qui n'auraient rien rapporté à personne, que le plaisir de les voir tomber.

Il y a un autre reproche auquel M. Proudhon s'attend sans doute et qui ne paraît pas devoir l'émouvoir beaucoup plus que la ruine de ses calculs. Déjà il s'est trouvé exposé aux remontrances de ceux qu'il appelle « les docteurs fossiles de la *pure morale, de la saine philosophie* et de l'impérissable droit. » Voici ce qu'il leur répond par avance, aux applaudissements des électeurs qui l'ont envoyé à l'Assemblée nationale : « Se voir insul-
» ter par ces moralistes crapuleux et faussaires ! Il serait
» moins odieux d'être souillé par tous les chiens d'une
» capitale. Est-ce donc que M..... (Nous supprimons les
» noms) est un Caton, et M..... un Fabricius ? M.....
» croit-il à la pudeur, et tel autre que je pourrais nom-
» mer, au désintéressement? Nos magistrats sont-ils tous
» des Lhospital, nos généraux des Bayard, nos journa-
» listes et nos gens de lettres d'honnêtes citoyens vivant
» de peu? Cette canaille parle religion ; mais *je ne re-*
» *marque point qu'ils hantent les églises.* »

« Depuis vingt-cinq ans, tout a été par eux mis en
» œuvre pour corrompre le peuple : histoire, philoso-
» phie, romances, pamphlets, gravures, spectacles. La dé-

» bauche et l'impiété ont eu leurs apôtres, émissaires sa-
» lariés du vieux libéralisme, et quand le peuple, honteux
» de tant d'infamie, à peine atteint dans quelques-uns de
» ses membres par cette boue civilisée, se lève et rede-
» mande ses droits, ses mœurs, son Dieu, ils insultent
» à ses malheurs et le couvrent de leurs turpitudes. La
» tribune, la chaire, le barreau, la presse, tout retentit
» de déclamations contre les sectes *atroces*, les doctrines
» *parricides*, les écrits *incendiaires* qui égarent le peuple
» et menacent la société d'un baptême de sang et de feu. »

On peut dire que tout cela est fort grossier et fort sau-vage ; que cette vertueuse indignation est étrange dans la bouche d'un homme qui se proclame athée, et que de telles pages expliquent parfaitement la férocité qui vient d'é-clater dans nos guerres civiles; mais c'est tout ce que l'on peut dire, et la morale officielle n'a rien à ajouter pour sa justification. Sur ce terrain, malheureusement, comme sur celui de ses calculs et de ses doctrines, M. Proudhon peut être battu sans perdre la partie. Plaignons la société qui, recevant de tels outrages et ayant à repousser de telles entreprises ne pourrait leur opposer que des chiffres stériles, des votes silencieux, des haussements d'épaules, et, pour dernière raison, les baïonnettes et la mitraille. La foule exaspérée qui l'entoure lui offre plus de poitrines à percer qu'elle n'a de munitions à brûler, et l'on sait que tous les coups ne portent pas.

Nous ne cherchons pas à réfuter les doctrines de M. Proudhon sur la propriété. Ce n'est point le but que nous nous sommes proposé. Ces doctrines n'ont pas plus de valeur à nos yeux que les principes dont elles sont la conséquence directe et naturelle. Mais si nous avions adopté ces principes, si nous les avions donnés pour base

à l'ordre social, la logique de M. Proudhon nous embarrasserait autant qu'elle nous alarme, et même, après lui avoir imposé silence, nous ne la croirions pas vaincue.

---

31 juillet 1848.

La séance a duré plus de six heures; le discours de M. Proudhon en a pris trois au moins; un tumulte des plus violents l'a suivi. On nous permettra de passer sous silence les interpellations de M. Mauguin sur notre politique étrangère. M. Mauguin a parlé fort couramment, avec assez d'élégance et même d'adresse; mais il n'a obtenu qu'une fin de non recevoir opposée à ses questions, suivant l'usage, par M. Bastide; et de plus, il s'est enferré sur un incident élevé à propos par le général Cavaignac, qui est encore plus adroit que nos avocats. Parlons de M. Proudhon; c'est l'événement du jour, et un événement plus considérable peut-être que la perte ou le gain d'une bataille.

Le voici, ce terrible Proudhon, cet Attila de la propriété. Son aspect n'a rien de formidable. Un homme blond et pâle, de trente-cinq à quarante ans, aux formes lourdes, et qui sera obèse un jour; quelque chose de l'ouvrier, quelque chose du commis, quelque chose aussi du savant. Le public s'étonne. Il s'attendait à voir un personnage impétueux et athlétique comme le gentilhomme Mirabeau, ou comme le prolétaire Danton, peut-

être même une figure effrayante et répugnante comme Marat. — Mais c'est un bourgeois, dit le spectateur des tribunes, en regardant l'honnête et proprette figure du représentant des faubourgs. — Eh ! oui, c'est un bourgeois, c'est même « un homme de plume » comme Robespierre, comme Luther, comme Calvin, comme Jean Hus, comme Rousseau, comme Fourier et tant d'autres; gens d'habitudes pacifiques, ou du moins fort peu militaires, qui n'ont jamais voulu revêtir la cuirasse, jamais osé ni peut-être daigné mettre la dague au poing; qui se sont contentés de lancer contre l'ordre social des chiffons de papier noirci, et qui l'ont vu trébucher sous le choc, parce qu'il était ivre déjà des poisons dont leur écritoire avait fourni la dernière goutte, celle qui fait déborder le vase ! Mirabeau, Danton, Marat, personnages secondaires, gens de main, instruments, sicaires de l'idée ! Ils sortent d'une inspiration supérieure et lointaine, comme la foudre sort du nuage qui s'est amoncelé lentement lorsque le ciel était encore serein. Le nuage se forme à l'écart dans un coin des espaces, attendant qu'un vent de colère se lève et l'emporte vers ceux que Dieu veut punir.

C'est d'une ville de province, d'une chambre d'ouvrier, d'un collége, d'une académie et d'une maison de commerce que nous vient M. Proudhon. La révolution de Février, politique par accident, sociale par nature, l'a fait représentant de Paris à sa seconde phase, lorsque, sentant ses forces et reconnaissant son instinct, elle a voulu supprimer la Bourgeoisie, qui avait présidé comme sage-femme à sa naissance, et qui s'en repentait. Point de filiation ni d'itinéraire plus logiques ! L'ouvrier sent amèrement, comme tous les ouvriers, les maux de sa

condition inférieure: Il en éprouve de réels, que l'état social qui l'entoure, et probablement l'état de son âme abandonnée au doute, ne l'aident point à supporter; il en éprouve d'imaginaires, et ce sont les plus lourds. Il veut que son fils soit plus heureux; il a de l'ambition pour cet enfant, il aspire à lui voir porter un autre habit que la livrée du travail, entourée de si peu de crédit et qui semble une si mauvaise protection contre les hommes et contre la fortune. Il fait des sacrifices, il s'impose des privations afin de livrer son fils à l'Etat, pour qu'à la place d'un bon et brave enfant du peuple on lui rende un bachelier, un avocat, un médecin, un fonctionnaire, un *monsieur,* enfin, un bourgeois, qui sera maître à son tour, qui aura des domestiques et qui parlera aux gens du peuple le chapeau sur la tête. L'Etat s'empare de l'enfant, fait son œuvre accoutumée et le remplit de sa fausse science; il aiguise son esprit, il fausse sa raison, il trouble son cœur, il lui souffle l'ambition de parvenir ou l'orgueil de briller, qui est de toutes les ambitions la plus implacable et la pire. Voilà un bourgeois, voilà un sophiste, et un sophiste sans patrimoine! Pour faire un ennemi de la société, il ne faut plus qu'une passion ou le hasard d'une lecture. La passion vient: c'est la frénésie d'ergoter, passion bourgeoise par excellence. Le paysan et le noble sont soldats et prêtres; le bourgeois est professeur, et surtout avocat, il a inventé mille choses, entre autres le gouvernement représentatif, où l'on parle et où l'on ergote toujours. Pour seconder la passion naissante, une académie de province, création bourgeoise, se présente à propos. Cette académie, comme toutes les académies du monde, ne se propose rien tant que de faire écrire par toutes gens et sur tous les sujets. Au lieu

de venir en aide au talent déjà formé, en lui commandant un travail utile pour lui-même et pour le public, elle met des questions au concours, alléchant par l'appât d'une récompense mesquine toute la troupe famélique des grimauds qui n'ont pas écrit encore, ou de ceux qui écrivent déjà, mais qu'on ne lit jamais. Lorsque la France succombe sous le faix des écrivains et meurt d'un choléra de billevesées, il y aurait, certes, autre chose à faire que d'arroser de gros sous la terre assez plantureuse du sophisme pour y faire germer des fruits nouveaux; mais c'est ce que n'ont jamais voulu comprendre les académies. Celle de Besançon nomma M. Proudhon son pensionnaire, sans lui demander autre chose que de bien ergoter; il la servit au-delà de ses désirs ! A une question qu'elle avait faite touchant les conséquences économiques et morales que doit produire en France la loi sur le partage égal des biens entre les enfants, il répondit que la conséquence serait qu'il n'y aurait rien à partager, attendu que la propriété doit être abolie, puisque la *propriété c'est le vol.*—Voilà, dit-il aux académiciens ébahis, en leur adressant son mémoire, la conclusion économique et morale à laquelle m'ont conduit mes études, encouragées par vous : « Si j'anéantis pour jamais la propriété, » c'est à vous, Messieurs, qu'en revient toute la gloire; « c'est à votre secours et à votre inspiration que je le » dois. » Dans un autre passage de la même dédicace, on reconnaît l'enfant du peuple, élevé au-dessus de sa condition, mais non pourvu de l'emploi de son grade. « Pourquoi ne l'avouerais-je pas, Messieurs? J'ai ambi- » tionné vos suffrages et recherché le titre de votre pen- » sionnaire, *en haine de tout ce qui existe et avec des pro-* » *jets de destruction.* » On reconnaît aussi le nourrisson

de l'Université : « J'ai exprimé sur l'Eglise chrétienne » un blâme sévère; je le devais. Ce blâme résulte des » faits que je démontre : Pourquoi l'Eglise a-t-elle statué » sur ce qu'elle n'entendait pas ? L'Eglise a erré dans le » dogme et dans la morale ; l'évidence physique et ma- » thématique dépose contre elle. C'est peut-être une » faute à moi de le dire ; mais, à coup sûr, c'est un mal- » heur pour la chrétienté que cela soit vrai. Pour restau- » rer la Religion, Messieurs, il faut condamner l'Eglise. »

La dédicace du premier Mémoire sur la propriété est datée de Paris, le 30 juin 1840. Le sage et le savant qui parlait avec cette assurance était jeune encore, mais il avait été bien préparé au collége et il fréquentait les livres et les cours des philosophes. Il aspirait largement, il concentrait en lui ces vapeurs et ces miasmes de scepticisme et d'orgueil qui, depuis 1830, n'ont cessé de s'exhaler par mille soupiraux officiels des profondeurs de la science moderne. De même qu'il y eut des luthériens avant Luther, des voltairiens avant Voltaire, il y eut aussi des proudhoniens avant Proudhon, et ce furent, en général, les maîtres de l'enseignement public : *J'oserais affirmer,* dit M. Proudhon en parlant de son Mémoire sur la propriété, *j'oserais affirmer qu'il n'est pas un économiste, pas un philosophe, pas un jurisconsulte, qui n'en soit cent fois plus coupable que moi.*

Ce que la science officielle avait si bien commencé au collége, si bien continué dans le haut enseignement par ses leçons et par ses livres, la contradiction, l'esprit de secte, et, il faut le dire pour être juste, le spectacle des misères populaires l'ont achevé. L'esprit du commerce y mit le dernier sceau. Il fallait qu'un homme destiné à exercer une grande influence au milieu de nous sût parler

le langage du *doit* et de *l'avoir*, et pût teindre ses sophismes de cette couleur marchande, de cette odeur de profits et de pertes sans laquelle ni la vérité ni l'erreur ne sauraient circuler et passer partout. Un de ses axiomes est que *toute la philosophie sociale est dans la statistique et dans la tenue des livres.* Il s'écrie ailleurs : *Oui ! l'inégalité existe encore dans les capacités comme elle existe dans les fortunes ; mais ce sont là des perturbations accidentelles de l'économie sociale, ce ne sont pas des lois de la nature.* C'est ce langage que doivent nous parler nos réformateurs et nos prophètes. Nous avons enfin mérité cette injure, qu'aucun évangile ne peut nous être efficacement prêché, s'il n'est vérifié, approuvé, paraphé à toutes les pages par Barême.

L'homme d'une époque, pour le bien ou pour le mal, est celui qui rassemble et qui coordonne le mieux en son esprit les divers courants d'idées qui sourdent de toutes parts, et qui les met au jour en rendant visible leur corrélation, jusque-là souterraine, en quelque sorte, et inaperçue. Si M. Proudhon n'est pas cet homme-là, il en est au moins le précurseur ; et peut-être les événements ne feront-ils que donner sa place à quelque survenant, sabre ou parole, qui sera tout simplement son disciple et son envoyé.

Nous n'essaierons pas d'analyser son discours. Il a commencé en annonçant qu'il ne tiendrait pas à lui qu'on en finît aujourd'hui avec le socialisme *ou avec autre chose !* Il a promis d'être franc, il l'a été. Il a dit non pas tout ce qu'il devait dire, mais tout ce qu'il a pu penser dans le silence de son cabinet et dans le fanatisme de sa haine contre l'ordre établi. Jamais assemblée politique n'a entendu rien de tel. Les cris, les interruptions, les

paroles blessantes, les mouvements d'horreur, rien ne l'a arrêté, rien ne l'a ému, rien n'a fait trembler sa voix, rien ne l'a décidé à passer une ligne ni un mot de son manuscrit. Seulement, il faisait remarquer qu'il raisonnait juste, ou il s'écriait : « Mais voilà vingt ans que vous admettez, que vous laissez professer, que vous professez vous-mêmes les principes dont je tire ces conséquences. Si vous les repoussez aujourd'hui, vous reniez la révolution de Février, vous n'êtes pas républicains ! » Puis, avec la même impassibilité funèbre, il reprenait sa lecture, bientôt interrompue de nouveau. Et que disait-il? Des paroles comme celles-ci : *Ou la République emportera la propriété, ou la propriété emportera la République.* On s'exclamait, il y avait quelques rires ironiques *: Je m'étonne que ce que je dis vous fasse rire, car ce que je dis vous tuera.* Nouvelles exclamations *: Faites-moi la grâce de relire demain mon discours au* Moniteur, *vous verrez si mes raisonnements s'égarent.* Ailleurs il s'écrie : *Ce que je propose peut seul vous préserver de la mort !* Ailleurs : *Si vous ne faites pas avec nous ce que je demande, nous le ferons sans vous.* Orage effroyable; mille cris s'élèvent : — Expliquez cette parole ! Au nom de qui parlez-vous? qui menacez-vous? — « Quand je dis *nous,* vous comprenez que je m'identifie avec les prolétaires; quand je dit *vous*, je vous identifie avec les propriétaires. » Et quels sont les propriétaires? Tous ceux qui vivent, dans l'oisiveté, de la rente que leur paie le pauvre travailleur. Bref, attaque dans toutes les formes à la propriété; sous toutes les formes, négation de la validité des contrats. Négation du droit de l'Assemblée, appel à l'insurrection, tout se trouve répété cent fois dans cette charge audacieuse faite au nom de la révolution

contre tous les principes sur lesquels la société repose. L'ordre du jour motivé par lequel l'Assemblée a coupé court à la discussion n'exprime pas encore toute l'émotion qu'elle a ressentie. On a proposé de décider que le discours de M. Proudhon ne serait pas inséré au *Moniteur*, et que les autres feuilles qui le reproduiraient seraient passibles de poursuites judiciaires. — Cette proposition a été heureusement écartée, mais elle a trouvé des partisans.

La Chambre n'a voulu permettre à aucun orateur de répondre à M. Proudhon. Elle a choisi, entre quinze ou vingt autres qui lui ont été présentées, la formule d'ordre du jour qui exprimait avec le plus de sévérité la réprobation dont elle frappait l'orateur, et elle l'a votée à la presque unanimité. Nous avons dit hier pourquoi M. Proudhon a peu de partisans dans cette Assemblée, où l'on compte beaucoup de socialistes, mais moins logiques ou moins hardis que lui. Peut-être aurait-il mieux valu discuter et ne pas lui laisser le droit de s'écrier, comme tant d'autres sophistes qui se sont trouvés dans la même position, que brûler n'est pas répondre.

Avant ce vote, M. Senard a fait une grande et regrettable maladresse. Pour prouver que le Gouvernement s'occupe aussi des clients de M. Proudhon, il est venu proposer, en faveur des ouvriers pauvres, un nouveau crédit de trois millions, préparé, a-t-il dit, avant la séance. Il fallait alors l'ajourner, et l'Assemblée a laissé voir combien elle était mécontente que M. le ministre de l'Intérieur ne l'eût pas comprise. Si quelqu'un est reconnaissant de cette sollicitude, ce n'est pas, assurément, M. Proudhon, et c'est à lui pourtant, selon toute apparence, que ceux qui en sont l'objet, en rendront grâce. Hélas! trois millions, ce n'est pas cela que les socialistes

demandaient sur les barricades ; et comme ce héros du drame moderne, ils disent à la propriété : *Ce que je veux de toi, c'est le sang de tes veines.*

Le comité d'instruction primaire comprend-il maintenant qu'il pourrait être utile à la société qu'on fît un peu plus et un peu mieux le catéchisme dans les écoles du peuple, et qu'on y enseignât, de manière à ne la laisser jamais oublier, cette loi de Dieu dont voici l'article X : *Tu ne convoiteras point le bien d'autrui.* Il nous semble que cet argument contre le socialisme n'est plus à dédaigner, dût-on, pour le faire accepter, adopter et pratiquer généralement la loi tout entière.

LE PEUPLE CHRETIEN

ET LA BOURGEOISIE INCRÉDULE.

24 septembre 1848.

Dans son savant et beau discours sur le socialisme, M. Thiers a fait remarquer la différence profonde qui existe entre le peuple des villes et celui des campagnes. Du premier nous viennent tous nos périls ; dans le second reposent les dernières espérances de la société ; le premier accable l'État du poids de ses misères et de ses insatisfaisables exigences ; le second souffre autant et peut-être davantage, mais sans se plaindre, et c'est lui, lui seul qui suffit aux charges de l'État. Pressé, menacé par cette population ouvrière agglomérée dans les villes, le Gouvernement fait tout pour la contenter, et n'y parvient jamais ; il ne s'occupe de la population des cam-

pagnes que pour lui demander des sacrifices, et il les obtient toujours.

Les amis de M. Thiers, et ils sont nombreux en France, c'est tout ce qu'on appelle la Bourgeoisie, ont applaudi avec raison aux réflexions que cette situation lui a suggérées. Cependant, ont-ils bien compris tous les dangers qu'un tel état de choses comporte? C'est ce dont il est permis de douter, lorsque l'on songe à l'accueil si différent qu'ils ont fait quelques jours plus tard au discours de M. de Montalembert. Ils avaient reconnu le mal, ils n'ont pas voulu en reconnaître les causes, et l'on peut, dès à présent, augurer qu'ils refuseront de prendre les mesures nécessaires pour en arrêter les progrès. C'est qu'hélas! comme M. de Montalembert a dû le dire, ce mal, si véhément et si formidable, est l'ouvrage même de la Bourgeoisie, et il semble qu'elle aime mieux en mourir, que de renoncer aux déplorables maximes qui l'ont enfanté. M. Thiers n'a pas signalé le plus grand contraste entre la population ouvrière des villes et la population ouvrière des campagnes, contraste qui résume et qui explique tous les autres. Les ouvriers, en contact continuel avec la Bourgeoisie, sont devenus incrédules comme elle; les paysans, moins soumis à son influence, sont restés chrétiens. Or, que veut la Bourgeoisie? Elle travaille à précipiter les campagnes dans cette incrédulité sur laquelle elle semble avoir voulu établir sa puissance, et elle ne s'aperçoit même pas que ses périls présents viennent tous des déplorables succès qui ont déjà couronné ce dessein.

Que l'on cherche bien et l'on verra si, en soixante ans de règne, la Bourgeoisie, dominante sous la première République, sous l'Empire, sous la Restauration, sous la

royauté de Juillet, est demeurée, nous ne dirons pas un mois, mais une semaine, sans faire, par voie législative ou administrative, quelque monstrueux et imbécile effort pour arracher Dieu de l'âme du peuple. Dans l'histoire de ce néfaste XVIII^e^ siècle, qui a commencé dans les salons de M^me^ de Pompadour pour finir peut-être dans ceux de M. Marrast, connaît-on un jour, une heure où le peuple, abandonné à lui-même et sans provocation bourgeoise, ait fait acte d'hostilité contre la Religion? Il a fallu lui imposer l'incrédulité par le fer, par le feu, par les ruses les plus infâmes, par les mensonges les plus persévérants. Toujours ce suprême instinct de la foi, si puissamment gravé dans son cœur, a lutté contre le sophisme et la violence qui ont entrepris de le vaincre et qui, là même où ils ont triomphé, n'ont triomphé qu'à demi. Si, dans les mains de la Bourgeoisie, le peuple a été l'instrument matériel de la destruction, livré à sa seule et bonne nature, on l'a vu pieusement reconstruire ce que sa fureur ignorante ou plutôt son ivresse avait abattu. Il mourut en Vendée pour la liberté des autels et noya la constitution civile du clergé dans le sang de trois cent mille martyrs. Ce fut lui qui remplit tout d'abord les cadres du sacerdoce décimé, et depuis lors il n'a cessé de suffire presque seul au recrutement de la milice sainte. Sur cent prêtres, c'est à peine si l'on trouve trois ou quatre enfants de la Bourgeoisie, le reste vient du peuple. Malgré la domination presque complète de son irréligion dans la plupart de nos villes et dans quelques-unes de nos provinces, malgré l'astuce et la tyrannie de ses réglements, la Bourgeoisie officielle et légiférante n'a pu empêcher la miraculeuse fécondité de ces congrégations de Frères et de Sœurs que le peuple de France offre comme un don quasi-

divin à la France et au monde. Depuis trente ans, depuis quinze ans, et plus récemment encore, de nouvelles communautés religieuses d'hommes et de femmes se sont établies pour élever les enfants, pour secourir les pauvres, pour assister et servir les vieillards, pour porter l'Evangile aux confins de la terre. La ferveur du moyen âge les anime; elles font ce que jamais les plus gigantesques tentatives de la charité légale ne pourront accomplir, et nos administrations voltairiennes ne s'occupent que de mettre des obstacles à leur développement. Où se sont-elles formées? Dans le peuple. Où trouvent-elles cette abondance d'âmes fortes et de cœurs ardents que n'épuisent ni les fatigues, ni les dégoûts, ni le martyre? Dans le peuple. Le peuple tout seul fournit cette renaissante et pacifique armée de réparateurs. La Bourgeoisie chrétienne elle-même, si différente de l'autre, cependant, n'y figure que comme une imperceptible fraction. Et ces enfants du peuple, le peuple ne les renie pas parce qu'ils ont pris l'habit religieux. Quelques clameurs, peut-être, provoquées ou soudoyées, s'élèveront du sein des grandes villes; la populace, sortant en tumulte des cabarets, viendra (pas toujours !), d'accord avec le journaliste et le conseil municipal, hurler devant la porte où la veille elle a reçu du pain. Partout ailleurs, et là même où il a perdu la foi, le vrai peuple n'a qu'un tendre respect et un intelligent amour pour ces vrais amis de Dieu et des hommes dont il peut ne pas connaître et ne pas comprendre les vertus, mais dont il apprécie au moins les bienfaits. Nous avons su les noms de cinquante maires qui se sont donné le noble plaisir de tracasser, de persécuter, d'insulter de pauvres religieuses avec le concours du préfet et l'approbation du Gouvernement et des

Chambres : personne ne citera une commune où le peuple, spontanément, soit venu faire un pareil outrage à la Religion et à la liberté. L'Université a fait condamner à l'amende des femmes du peuple qui s'étaient permis d'enseigner gratis le catéchisme aux enfants de leur village. Dans quelle paroisse aurait-on imaginé jamais que ce fût là un délit ? Dans quelle paroisse aussi a-t-on vu jamais signer une pétition pour demander au pouvoir le maintien du monopole universitaire et le remplacement général des Frères et des Sœurs des écoles par les instituteurs brévetés, qu'après les ministres bourgeois de la monarchie, les ministres bourgeois de la république veulent établir, comme pour montrer à quoi se réduit, en fait d'idées saines et libérales, la fameuse conquête de février?

Sans le peuple, sans la résistance que quatorze siècles de foi ont opposée aux prédications, aux livres, aux ruses, aux exemples, aux lois de la philosophie bourgeoise, depuis longtemps il n'existerait plus en France ni catholicisme, ni christianisme, ni religion d'aucune sorte, ni probablement civilisation d'aucune espèce. Si le peuple tout entier avait marché du même pas que la Bourgeoisie, nous aurions passé déjà de la putréfaction au communisme, et du communisme au knout. Là où nous voyons des champs cultivés, des villes et des populations prospères, il n'y aurait plus que des tribus à demi-sauvages, errant pleines de crainte à travers des corps de garde d'étrangers et des repaires de bandits. Ce n'est pas nous qui le disons, c'est M. Thiers lui-même : qu'on relise son discours, et l'on verra si tels ne sont pas, à son avis, les infaillibles résultats de l'application des doctrines communistes. Nous croyons superflu de démontrer que ces doctrines sont la conséquence nette et directe de la philo-

sophie irréligieuse. Le germe en existe dans toutes les hérésies que l'Eglise a combattues ; elles ont eu pour apôtres des adversaires acharnés du dogme câtholique, elles ont trouvé leurs adeptes dans les populations auxquelles le sacerdoce n'a pu communiquer les enseignements de l'Evangile.

Que veut faire, cependant, la Bourgeoisie incrédule? Quel but poursuit-elle avec une obstination qu'aucune menace ne peut vaincre et qui tient aujourd'hui de la démence ? Elle veut consommer la ruine du seul élément d'ordre qui reste à la société. En présence du socialisme prêt à l'engloutir, elle s'occupe d'anéantir l'influence de ce qu'elle appelle encore *l'esprit clérical*. Elle rêve de diriger contre cette dernière digue le torrent dont elle contemple avec stupeur la force et les ravages ; elle lui demande d'emporter ce qui reste d'œuvres religieuses et de dévouements religieux. Elle veut que cette partie du peuple qui nous donne encore des Prêtres, des Frères de la doctrine chrétienne, des Sœurs de la charité, devienne, par l'éducation, semblable à cet autre peuple où les clubs trouvent des auditeurs et les barricades des soldats.

A quoi comparer cette désolante aberration, si ce n'est à l'état de ces malades que la débauche a couverts d'ulcères et qui désespèrent l'art du médecin ? Car non-seulement ils sont gangrenés jusqu'à la moëlle et n'ont plus dans les veines une goutte de sang pur, mais ils gardent l'horrible appétit des excès qui les ont perdus. Pour soulager leurs souffrances ils appellent les empiriques, ils ne reculent devant aucun remède violent ou absurde ; mais qu'on leur propose le seul remède qui puisse les sauver, c'est-à-dire un complet changement de vie, ils préfèrent mourir.

ON DEMANDE DES VERTUS.

7 septembre 1848.

I. L'Assemblée, enfin entrée dans la discussion des articles du préambule de la Constitution, en a expédié sept. Pour, contre, sur et à propos de ces ponts-neufs moraux et patriotiques, il s'est dit des naïvetés inimaginables; ç'a été le triomphe des anti-préambulistes, dont M. l'abbé de Cazalès avait si bien exprimé les appréhensions. La séance n'a guère fait honneur qu'à lui, qui n'y a point pris la parole.

Il y a eu foule d'orateurs sur l'article 1^er^. M. Jean Raynaud, d'abord, homme de belle prestance et qui sent les avantages de sa figure. M. Jean Reynaud est l'inventeur à jamais célèbre de ce « rameau fleuri du printemps » par lequel on a remplacé, dans les solennités du collége, l'exécrable couronne, désormais indigne de toucher un

front français. L'Assemblée a paru charmée de le voir : elle l'a écouté dix minutes en grand silence, émerveillée de la pompe de son discours. Quel beau geste ! Quel bel homme ! Mais que dit-il ? Ah ! c'est profond, et le *Moniteur* seul est à même d'en rendre bon compte. Chacun se met à voisiner, on se déplace, on va, on vient, le brouhaha s'élève entre l'orateur et nous. Il y avait déjà son éloquence ; c'est trop de nuages à percer ! Nous croyons pourtant qu'il demande à l'Assemblée de ne pas ériger en dogmes les vertus publiques et privées sur lesquelles le préambule établit la République. Il veut que la liberté, l'égalité, etc., soient qualifiées simplement de principes. Mgr Fayet avait demandé la même chose avec plus de simplicité ; mais il n'a pas inventé le rameau fleuri du printemps. M. Jean Reynaud descend de la tribune orné d'un succès d'estime.

Après lui, M. Deville est accueilli avec une certaine allégresse. On attend quelque originalité de l'auteur de l'amendement qui met, à la place du préambule, une description de l'état de siége, et il débute par un accent de Castres, le mieux fait pour exciter la curiosité. Un certain groupe, redoutant quelque atteinte à la majesté des délibérations, voudrait bien que M. Deville ne fût pas entendu ; mais il descend de la montagne, et puis cet accent de Castres emporte tout. L'attente générale n'a été qu'à demi-satisfaite. On a ri pourtant et quelquefois plus que l'orateur ne l'aurait voulu, quoiqu'il ait l'esprit piquant et tourné à la raillerie. Il s'est embarqué à soutenir que la discussion n'est pas libre et que M. Louis Blanc est poursuivi pour ses discours prononcés dans le sein de l'Assemblée. Ce n'est pas là une de ces vérités auxquelles tout le monde doive se rendre.

M. Deville a fini par descendre de la tribune avec autant d'empressement qu'il y était monté, protestant qu'il ne se trouvait pas libre *du tout*.

Le préambule promet à la France, par le moyen de la Constitution, des avantages innombrables et de toutes sortes ; mais M. Bauchart trouve qu'on en a oublié un, le gouvernement à bon marché. Il veut qu'on s'engage à le réaliser, parce que, dit-il, le gouvernement républicain ayant fait cette promesse, évidemment il la tiendra. Amendement et discours. — « Je m'oppose à l'amendement, s'écrie M. de Laussat, car l'engagement qu'il s'agit de prendre pourrait ne pas être observé. Chacun sait maintenant par expérience que, de tous les gouvernements, le démocratique est celui qui coûte plus cher. » *Durus est hic sermo !* Aussi ne l'entend-on pas sans protestations et sans murmure. Dits, contredits, interruptions, gesticulations, clameurs, vote douteux par assis et levé, vote par division : trente ou quarante voix de majorité pour l'amendement. Nous voilà donc sûrs d'obtenir le gouvernement à bon marché. Ah! ce ne sera pas faute de l'avoir attendu ! La disposition qui nous garantit ce bienfait est conçue en ces termes, et M. Marrast, principal rédacteur de l'article amendé, ne la lit pas sans une pointe de malin plaisir : « La France s'est constituée en République. En » adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle » s'est proposé pour but de conserver dans le monde l'ini- » tiative du progrès et de la civilisation, *d'augmenter,* » *par la réduction des charges, la somme des avantages,* » et de faire parvenir les citoyens, sans nouvelle commo- » tion, par l'action successive et constante des institutions » et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, » de lumières et de bien-être. »

En écoutant cette rédaction, les représentants se regardent d'un air consterné; il n'est pas jusqu'à M. Francisque Bouvet qui n'en trouve la syntaxe trop indépendante. M. Dufaure rassure l'Assemblée. Il lui rappelle qu'elle a nommé par avance une sorte de commission de grammaire, qui, la Constitution une fois faite, se chargera de l'écrire. Là dessus on se remet à l'ouvrage. Il reste un amendement proposé par MM. Edgar Quinet et Victor Hugo, comme qui dirait Leclerc et son ami Coras. Ces deux poètes veulent graver dans l'airain de la Constitution que la France se constitue en République pour « conserver dans le monde l'initiative du progrès de la » civilisation *et de l'humanité.* » M. Quinet vient, au nom de M. Victor Hugo, couver l'œuf qu'ils ont pondu; il débite sans écart de mémoire un petit pathos où il fait voir tous les dangers que l'humanité va courir si l'œuf n'éclot pas. On rit comme au parterre; on vote; la force oratoire, M. Quinet a entraîné une voix : celle de M. Hugo! Serviteur au progrès de l'humanité; il se fera comme il pourra; l'Assemblée Nationale constituante écrase l'œuf humanitaire.

Nous sommes à l'article 2 : « La République Française est démocratique. » Qu'entendons-nous par *démocratique,* demande M. de Larochejaquelein, je ne le sais pas au juste? — Je vais vous le dire, s'écrie M. Dupin, au milieu d'un étonnement général, et qui peut-être n'a rien de flatteur pour lui. Mais il est animé d'une belle flamme républicaine qui ne s'inquiète point de ces sourires incrédules, et il définit la démocratie : La conquête de nos pères et la nôtre, qui avons poussé tant de gémissements sous le joug du privilége! Il ajoute que la démocratie, c'est par-dessus tout le suffrage di-

rect et universel. Très bien ! mais si c'était l'Assemblée et non le peuple qui nommât le président de la République, et qu'ainsi le chef de l'État sortît du vote à deux degrés, cette élection ne serait donc pas démocratique? Question oiseuse ! l'article est déjà voté en trois morceaux : un vote pour *démocratique*, un vote pour *une*, un vote pour *indivisible*. C'est fait.

L'article 3 ne passe point si vite : « Elle (la République) reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et » supérieurs aux lois positives, et indépendants de ces » lois. » Plusieurs orateurs établissent avec beaucoup de bon sens et de clarté que cet article consacre, en définitive, le droit à l'insurrection. D'autres établissent avec non moins de sens et non moins de clarté qu'il se borne à constater un fait incontestable et éternel, et qu'il n'y a point de constitution ni de lois qui puissent prévaloir contre certains droits inhérents à la qualité d'homme. L'Assemblée est perplexe. M. Detours propose de mettre tout le monde d'accord, en définissant par un article complémentaire ces droits et ces devoirs, que le législateur ne garantit point en se bornant à les énoncer d'une manière si vague. Rien de plus juste. Mais l'Assemblée n'aime guère à se fourrer dans les définitions; elle n'y réussit point, et d'ailleurs M. Detours l'épouvante un peu par l'ampleur de celles qu'il suggère. C'est la liberté des clubs, la liberté absolue de la presse sans timbre ni cautionnement, le droit au travail, l'*habeas corpus*, la liberté d'enseignement. Miséricorde ! On vote l'article et on rejette l'amendement. Cela ne veut-il pas dire, en réduisant la chose au vrai, que le *droit* sera pour ceux qui auront la force, et le *devoir* pour les autres? Que les clubs, la presse, etc., auront le *droit* de faire des révolu-

tions lorsqu'ils pourront prendre d'assaut ou par surprise deux ou trois casernes, et les pacifiques pères de famille le *devoir* de se soumettre au monopole de l'Université républicaine? La situation n'est pas nouvelle, et on pouvait se passer d'en faire un article de la Constitution! M. Detours n'a pas été trop respectueux pour cette constitution. Il l'a traitée d'œuvre éphémère, presque d'œuvre vaine. Il a dit qu'elle serait révisée, corrigée, refaite, et avant peu. Bien lui prend d'avoir un parchemin de la veille, sans quoi il n'aurait pas impunément oublié que la France (article 1^er^) adopte la constitution démocratique de M. Marrast pour forme *définitive* de gouvernement.

L'article 4 passe avec la modification proposée par M. Jean Reynaud. La liberté, l'égalité, la fraternité ne sont plus des dogmes, mais des principes. M. Ducos fait adopter qu'en outre de ces principes, la République aura pour *bases* la famille, la propriété et l'ordre public. Sur ces trois mots il fait un discours en beaux termes, bien coulants, bien redondants, limés, soufflés, léchés, applaudis avec frémissement. C'est la chanson de La Palisse mise en alexandrins et déclamée par un professeur de rhétorique. On y voit que les *liens* de la famille sont la première *pierre* sur laquelle doit s'asseoir la République. Et la sainte, l'adorable propriété, c'est là qu'on apprend à en connaître les vertus. Du catéchisme, pas un mot! il n'est ni lien, ni pierre, ni base. L'amendement de M. Ducos est voté à l'unanimité. M. Proudhon ne s'en relèvera pas.

M. Gerdy, médecin, avait quelque chose à dire sur cet article 4. Il voudrait qu'on mît l'équité à la place de l'égalité. Qu'est-ce que l'égalité? M. Gerdy a remarqué

qu'elle n'existe ni chez les animaux, ni chez les végétaux, ni chez les minéraux; pourquoi donc veut-on l'introduire parmi les hommes? L'Assemblée, chloroformisée dès les premiers mots, n'a rien répondu, et M. Gerdy est descendu de la tribune, très formalisé, sans achever sa harangue.

M. Francisque Bouvet a parlé sur l'article 5. Il voudrait un grand jury international pour assurer la paix perpétuelle. Son amendement lu, M. Bouvet a demandé à constater que l'Assemblée n'avait pu l'entendre sans pouffer de rire....

L'article 6 est ainsi rédigé : « La République impose aux citoyens et contracte envers eux des devoirs réciproques. » Réservé à la Commission de grammaire.

L'article 7 déclare que les citoyens doivent aimer la patrie, servir la République, travailler, être prévoyants, s'assurer des ressources pour l'avenir, s'entr'aider fraternellement les uns les autres, observer les lois *morales* et les lois *écrites*, etc., etc. Tout cela est voté; un vote pour chaque vertu. Désormais donc sera vraie cette inscription, qui ne fut trop longtemps qu'un mensonge d'héritier : Ci-gît un tel, qui fut bon père, bon époux, bon fils, et le reste. Ce sera une grande consolation pour les cimetières qui n'étaient pas en renom de véracité. Mais que n'a-t-on profité de l'occasion pour imposer à tous les citoyens français quelques petites vertus qui auraient ajouté à l'éclat des grandes, comme par exemple, la propreté, la politesse, la discrétion dans le choix des divertissements? Plusieurs représentants auraient voulu qu'on votât cet article en bloc, pour en esquiver le côté risible. M. Marrast ne l'a point permis : Que ceux qui sont d'avis que les citoyens doivent aimer la patrie se lèvent! Et

ainsi de suite jusqu'à la fin. On se lève, on se rassied, et de rire. Quel besoin avait la République de ce préambule et de cette scène, et qui a emporté de la séance toutes ces vertus par assis et levé, s'il ne les avait pas en entrant?

---

10 septembre 1848.

II. Nous ne savons pas si l'on s'aperçoit d'une chose dans l'Assemblée nationale constituante : c'est que tous les partis, Parisiens de l'ancienne opposition, Athéniens de la République modérée, Spartiates de la République rouge, conseillent et même veulent imposer au peuple français la pratique la plus héroïque des vertus chrétiennes. « Traitez-vous en égaux, mes frères, nous disent tour à tour les orateurs et les écrivains les plus divisés d'opinion; aimez-vous les uns les autres, assistez-vous, soyez économes, humbles dans vos désirs, et ne vous attachez pas trop aux biens de ce monde, car ils durent peu! » Le plus onctueux de ces prêcheurs est le spirituel président de l'Assemblée. Son rapport sur le projet de constitution ne respire que l'abnégation, la charité, l'apostolat, le sacrifice. L'on croirait entendre Bourdaloue, si M. le Président était un peu plus grave et si quelque chose témoignait qu'il croit en Dieu. Malheureusement, il n'a pas plus les croyances que le style du Jésuite. Il n'en représente que mieux l'Assemblée, sans doute ; mais cette lacune est regrettable pour l'effet de tant de beaux dis-

cours. Nous remarquons que le public est froid; nous ne voyons nulle part germer les sentiments et les vertus que l'on décrète. Samedi dernier, même, on se montrait le poing, tout en votant à l'unanimité que la fraternité est le principe premier de la République. Nous verrons demain, sur la question du droit au travail, comment on interprète l'article 7 du préambule, aussi voté à l'unanimité : « Les citoyens doivent concourrir au bien-être commun, en s'aidant fraternellement les uns les autres. »

M. Marrast, avec ce coup-d'œil profond du législateur à qui rien n'échappe, a bien vu que l'exécution des décrets de vertu souffre encore plus de difficulté que celle des décrets d'argent. Il cherche à s'en rendre compte, et trouve cette raison, qu'on use un peu pour s'en trop servir : C'est, dit-il, que nous sortons du régime monarchique. L'explication n'est pas fine, et M. Marrast devrait se souvenir de s'être beaucoup moqué, comme toute la grande et illustre école à la quelle il appartient, des gens qui disaient, peut-être avec plus de justice : *C'est la faute à Voltaire; c'est la faute à Rousseau.* Mon Dieu! la monarchie, sans distinction de la dernière ni de l'avant-dernière, ni de l'antépénultième, a sans doute très amplement contribué à créer les difficultés et les misères du temps présent. Mais si la plus effrayante de ces difficultés et la plus atroce de ces misères est la décadence, ou, pour mieux parler, la ruine totale dans un très grand nombre d'âmes de ces nobles et fraternels sentiments vainement évoqués par les décrets de l'Assemblée nationale, M. Marrast, bourgeois voltairien, n'a pas le droit d'en accuser la monarchie. Depuis soixante ans, depuis cent ans, depuis l'avénement de Madame de Pompadour, la monarchie, quel qu'ait été le monarque, n'a pas cessé d'être

voltairienne et bourgeoise. Elle n'a rien fait, dans l'ordre moral, à quoi les diverses écoles républicaines n'aient applaudi; elle n'a donné aucun scandale, dans l'ordre politique, que ces mêmes écoles, parvenues à l'absolu pouvoir, n'aient renouvelé et dépassé. Lorsqu'on s'honore d'avoir pour ancêtres tous les écrivains philosophes du dix-huitième siècle, depuis l'auteur du *Contrat social* jusqu'à celui du *Compère Mathieu*, c'est une étrange ingratitude d'oublier que ces précurseurs ont été tolérés, protégés et encouragés par la monarchie. Lorsque l'on a créé et occupé la noblesse de la veille, lorsque l'on a fait en six mois tout ce que nous avons vu et tout ce que nous voyons, il faut une audace qui touche au cynisme pour parler des méfaits politiques et administratifs de l'ancien régime, de sa faiblesse devant l'étranger et de sa hauteur envers les citoyens, de ses dilapidations, de son arbitraire, de ses mensonges, de l'abus des priviléges, de l'incapacité des favoris, de la bassesse des courtisans, du luxe et de l'insolence des faquins parvenus. Car, si tels étaient les traits caractéristiques de l'ancien ordre de choses, ou nous étions déjà en république, ou nous sommes toujours en monarchie.

Non, ce n'est pas parce que nous avions un roi il y a six mois, que nos âmes et nos mœurs ne répondent pas au besoin de la situation actuelle! C'est parce que, depuis cent ans, une philosophie et une littérature abjectes, dominant l'État et le prenant pour auxiliaire, nous ont abreuvés et saturés d'impiété, de raillerie, d'égoïsme et d'orgueil. *Nous nous sommes lassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition, nous avons marché dans la voie mauvaise*; voilà pourquoi cette grande France, ce grand peuple, en dépit des flagorneries de ses parasites,

éprouve à l'aspect du danger cette impression si nouvelle d'incertitude et de stupeur. Samson a dormi dans les bras de l'Impudique ; il en sort avec toute sa majestueuse stature, mais il y a laissé sa vertu.

M. Marrast aura beau faire, ce n'est pas lui qui nous rendra ce qui nous manque. Qu'il écrive à ce sujet des rapports, qu'il prononce des discours, qu'il compile une constitution, ou qu'il donne des bals, c'est absolument la même chose, et nous n'aurons jamais à le féliciter que de ses bonnes intentions, lorsqu'il en aura. Nous en dirons autant des décrets de l'Assemblée, en rendant hommage au sentiment qui les inspire. S'il est manifeste que nous avons besoin de toutes les vertus chrétiennes, il est manifeste aussi que nous y répugnons extrêmement et que nos nouveaux législateurs ne prennent nullement le chemin de nous y conduire. Malgré l'instinct qui les presse et qu'on pourrait appeler l'instinct de la conservation, la passion anti-religieuse est plus forte ; et, quand l'occasion se présente, ils se montrent presque tous bourgeois et voltairiens comme Louis-Philippe. Voyez à quelles mains ils ont confié l'instruction publique ! Entre M. de Salvandy et MM. Carnot et Vaulabelle y a-t-il une autre différence, sous le point de vue religieux, que celle du mauvais au pire ? C'est une volonté persévérante de restreindre, d'énerver la religion catholique et de la mettre à l'écart. Elle est vieille, elle est épuisée, dit le *National;* il en faut une autre, en harmonie avec les institutions nouvelles. Cette nouvelle religion sera fabriquée si adroitement, qu'elle enfantera des vertus publiques, sans gêner en rien les passions privées !

Tel est le plan qui met d'accord toutes les factions à peu près de l'Assemblée nationale et presque tous les

journaux, depuis la *Réforme* et au-delà, jusqu'au *Siècle* et en deçà. Quand le citoyen Froussard, maître d'école, déclare que Montalembert n'est pas français, parce que Montalembert s'avoue l'ami des Jésuites, le citoyen Froussard est l'esprit et la voix de toute la bourgeoisie libre-penseuse et républicaine. Vous entendez à la fois, la veille et le lendemain, le citoyen Flocon et le citoyen Perrée, le citoyen Barrot et le citoyen Caussidière, le citoyen Dupin aîné et le citoyen Considérant. Trois jours après les fraternelles affaires de juin, quand tous les blessés ne sont pas hors de péril, quand tous les morts ne sont pas ensevelis, quand l'Archevêque de Paris est encore sur son lit de parade, ces législateurs affamés de paix, d'amour et de justice, pensent avec le citoyen Froussard, avec le citoyen Ménand, avec le citoyen Quinet, qu'avant tout il importe de ruiner dans le pays « l'influence cléricale ! »

Les Arabes racontent qu'afin de décider une tribu à quitter, sous leur conduite, le territoire où elle vivait heureuse, des hommes méchants et ambitieux persuadèrent à la foule que les puits où tout le monde allait boire étaient empoisonnés. Les puits furent comblés, et la tribu se mit en marche pour aller chercher plus avant dans le désert les beaux arbres et les sources vives qu'on lui promettait. Elle ne trouva que du sable et des ennemis. Il fallut revenir à l'ancien territoire; mais il était devenu aussi aride que le désert, et ceux qui restaient de cette malheureuse tribu, trois fois décimée par la guerre, la fatigue et la faim, moururent de soif près des puits qu'ils avaient comblés.

Cette légende est l'histoire de la monarchie ; elle serait celle de la République et de la civilisation française elle-

même, si le sentiment profondément catholique de la nation ne résistait aux folles entreprises de la bourgeoisie voltairienne et de cette partie du peuple à qui, après un siècle de travail, elle a pu imposer enfin une irréligion qui est le grand et l'unique péril de la société. Y aura-t-il une résistance, cette résistance sera-t-elle assez vigoureuse ? C'est le secret de Dieu, qui sait seul si nos fautes ont dépassé la limite de sa clémence. Mais, nous l'osons dire, nous espérons invinciblement. Sans nous laisser effrayer par les plans développés de la religion nouvelle, malgré l'éloquence avec laquelle M. Quinet, M. Frous-sard et le *National* sauront annoncer l'Evangile trouvé par eux sous les pavés de 1848, nous regardons plutôt ces folies comme un symptôme consolant. On sent qu'il faut des vertus à la République, on sent qu'il faut pour racine à ces vertus une religion quelconque : c'est une idée bien forte pour beaucoup d'hommes de ce temps-ci, et qu'ils ne s'attendaient pas, l'année dernière, à trouver dans leur cerveau ! Laissons-la mûrir et se chercher une formule ; le reste ira bien, pourvu que la miséricorde d'en haut seconde un peu ce bon sens chrétien qui subsiste encore dans toutes les parties saines de la vieille France.

LE DROIT A L'ASSISTANCE.

12 septembre 1848.

Il s'agit du droit à l'assistance et du droit au travail. Dans l'état où se trouve la France, il en sera question longtemps encore, malgré tous ces hommes de bien et tous ces hommes de talent que je vois là devant moi, chargés de papiers, gonflés d'éloquence, et qui n'ont besoin que de parler, se disputer et se fusiller un siècle ou deux pour résoudre le problème. Illustres bourgeois, vertueux socialistes, conservateurs de la société, qui voulez détruire la vieille religion; destructeurs de la vieille société, qui voulez la reconstruire sur une religion nouvelle, avant que je rapporte ce que vous avez lâché aujourd'hui de paroles en faveur du peuple français, souffrez que je conte à mes lecteurs une histoire plus intéressante que tous vos

discours, et que je les entretienne d'un personnage plus savant en socialisme que vous ne l'êtes tous.

Les plus austères d'entre vous, j'en suis sûr, connaissent mademoiselle Déjazet et lui ont fait mainte offrande; je crois même que votre président a pris une loge à son théâtre. Mais connaissez-vous Jeanne Jugan ? C'est une humble ouvrière de Bretagne, de ce pays absurde où l'on croit en Dieu, M. Proudhon; de ce pays incivilisable où, sous votre chère monarchie constitutionnelle, bons et sages bourgeois, votre Université faisait frapper de cent francs d'amende une pauvre fille qui, tout en gagnant sa journée de dix sous à filer sa quenouille, se permettait d'enseigner le catéchisme aux enfants du village : et peut-être que Jeanne Jugan n'a appris son catéchisme que de cette façon illégale ; car elle sait le catéchisme, et ses parents n'eurent guère de quoi payer les mois d'école. Après avoir servi chez de bons maîtres, elle vivait, à Saint-Servan, de son travail et d'un petit legs dont les pauvres avaient leur grande part. Elle aimait les pauvres, parce qu'elle aimait Dieu. Un jour elle pria son confesseur de lui enseigner à aimer Dieu davantage encore. — Jeanne, lui dit-il, jusqu'à présent vous avez donné aux pauvres; maintenant, partagez avec eux. La ville est pleine de vieilles femmes indigentes et infirmes ; à peine sont-elles vêtues et ont-elles un abri; elles ne vivent que d'aumônes, elles s'enivrent et se dégradent, et leur âme est totalement abandonnée. Recueillez chez vous une de ces malheureuses; vous la nourrirez, vous la servirez, vous la consolerez, vous lui parlerez du Ciel, et ainsi vous aimerez Dieu plus que vous n'avez fait.

Jeanne, le soir même, avait une compagne, ou plutôt une maîtresse.

Elle s'en trouva si bien, qu'au bout de peu de temps elle en eut une seconde et parla d'en prendre une troisième. Mais, lui dit-on, comment les nourrirez-vous ? — Je mendierai, répondit-elle. Et bientôt, au lieu de trois, elle en eut six.

Alors, ses forces n'y suffisant plus, Dieu lui envoya des aides, de simples ouvrières comme elle, qui se consacrèrent à servir ce qu'il y a de plus abandonné dans le monde et de plus repoussant aux yeux de la chair : les vieillards infirmes, hommes et femmes, non-seulement perdus de maladies, mais souvent aussi abîmés, dégradés, rendus méchants par une impiété grossière et par de grossières débauches. Ces bonnes filles n'étaient pas plus riches que Jeanne Jugan. Elles n'avaient rien, absolument rien que leur aiguille, leur jeunesse et leur vertu. Le nombre des pensionnaires croissait. Elles quêtèrent, comme leur fondatrice en avait donné l'exemple, demandant de maison en maison ce que les domestiques ne peuvent pas vendre, ce que l'on donne aux chiens, ou ce que l'on jette : les croûtes, les restes de tout genre en viande et légumes, jusqu'aux os et au marc de café. Emerveillée de leur charité, la population entière les accueillit avec joie et respect ; elles eurent de quoi suffire aux besoins dont elles s'étaient héroïquement chargées. Tout venait en même temps, tout croissait dans la même mesure, les pauvres, les novices, les offrandes. Jeanne avait commencé par agrandir sa pauvre chambrette ; il fallait maintenant une maison. L'argent manquait. Sans se décourager, les hospitalières entreprirent de bâtir elles-mêmes l'hospice, sur un terrain que de riches bienfaiteurs leur avaient donné. On les vit prendre la pioche et apporter des pierres. Alors, la charité des ouvriers s'é-

mut. Tout ce qu'il y avait dans la ville de maçons, de charpentiers et de gens du bon peuple se rassemble. — Écoutez, Jeanne, dirent-ils à la mère de cette famille sainte, nous vous aiderons dans ce que vous faites pour nous. Nous allons tous vous donner un jour de travail par semaine pour bâtir votre maison. La maison s'éleva sur des proportions magnifiques; ce fut une fête. Aussitôt achevée, elle se trouva pleine, et la communauté assez nombreuse pour une seconde et une troisième fondation en Bretagne. Tout cela date de six ou sept ans.

Depuis quelques mois, une quatrième fondation s'est faite à Tours. Malgré la perturbation jetée par les événements dans les œuvres de charité comme dans les affaires de commerce, cette fondation de Tours réussit et prospère de telle sorte que, probablement, là sera le chef-lieu de l'Ordre.

Car, il faut bien l'avouer, les compagnes de Jeanne Jugan forment un ordre religieux; elles prononcent des vœux, elles observent une règle monastique, elles ont un supérieur prêtre, une supérieure générale. C'est ce qu'on a toujours fait, c'est ce qu'il faudra toujours faire toutes les fois qu'on voudra tout de bon et efficacement donner son temps, sa jeunesse et sa vie au travail rude de la charité. Il ne suffit pas d'avoir des sentiments philanthropiques! De tels dévouements demandent une base plus solide; il faut les appuyer sur le crucifix. Il faut que ni les yeux, ni l'âme, ni la pensée ne s'écartent de ce corps flagellé, de ce front couronné d'épines, de ces pieds, de ces mains, de ce sein d'où s'écoule sans cesse le sang qui a racheté le monde, de ce cœur adorable plus déchiré par nos ingratitudes que par le fer des bourreaux; il faut venir là, se tenir là dans les fatigues, dans les

dégoûts, dans les abattements, regarder, adorer, imiter, se dire : « Il l'a fait pour moi, je le ferai pour lui! » Grand Dieu! si l'on ne vous aimait, qui donc nous ferait aimer les hommes? Sait-on ce qu'il en coûte à ces chrétiennes pour servir les maîtres qu'elles se sont choisis, pour passer leurs jours et leurs nuits parmi ces infirmités, ces maladies et ces décompositions de la vieillesse? Elles donnent plus que leur jeunesse et leur liberté, elles donnent leur vie; elles meurent avant l'âge. Mais que leur importe? Elles ont soigné les plaies de Jésus-Christ, et il ne leur a pas laissé l'exemple de vieillir!

J'ai eu l'honneur de voir Madame la Supérieure Générale; ce n'est pas Jeanne Jugan. Cette illustre femme reste à sa maison de Saint-Servan et n'est que la seconde dans la famille qu'elle a créée. L'Ordre est sous le gouvernement d'une jeune personne, naguère encore simple ouvrière, mais digne par son esprit et sa vertu du grand fardeau que ses sœurs lui ont remis. Elle a bien voulu me montrer elle-même la maison de Tours, où elle réside en ce moment et où elle est arrivée, il y a sept ou huit mois, avec deux compagnes, sans bagages, ayant pour tout pécule dix sous à elles trois. Quelle pauvreté céleste! Il n'y a pas même de chaises au parloir; et le Supérieur a fabriqué de ses mains, avec des débris de vieux meubles, le confessionnal où il rend la dignité d'enfants de Dieu aux pauvres que les sœurs ont ramassés dans les rues.

La maison renferme maintenant quatre vieillards hommes et vingt-six pauvres femmes, âgées de soixante-dix à quatre-vingt-dix ans. Toutes les misères de la vie, physiques et morales, sont là rassemblées; mais non, elles n'y sont plus, elles n'ont pu franchir le seuil où l'espoir, l'amour et la paix attendent ceux que personne

n'aime et qui n'ont plus ni paix ni espérance. J'ai vu des vêtements propres, des visages gais et même des santés charmantes. Les marques de tendresse et de respect que les jeunes sœurs reçoivent de ces vieillards, l'incomparable affection qu'elles leur témoignent sont ce qu'il y a au monde de plus touchant. Toutefois, les nouveaux arrivés ne sont pas si tendres. L'un de ces hommes se montrait rude et impoli. — *C'est un esprit fort*, nous dit-on en souriant; il a beaucoup lu et il méprise un peu les religieuses. Dans un mois, il nous aimera et il priera comme les autres.

A l'infirmerie, un seul lit était occupé. Une bonne vieille y mourait, la paix sur le visage, son chapelet aux mains. Elle avait été administrée dans la matinée. Nous lui demandâmes comment elle se trouvait : Bienheureuse, bienheureuse, répondit-elle ; j'espère que Dieu me donnera place dans son paradis et que j'y serai bientôt! Elle nous invita à prier pour elle. Elle était si calme, si douce, d'un air si vénérable et si reposé, que nos cœurs nous pressaient de nous mettre à genoux pour implorer de Dieu la grâce d'une semblable mort. «— Voilà, nous dit la sœur, la première conquête que nous fîmes ici. Je crois que je ne regretterais pas davantage ma mère. C'était la joie et l'exemple de la maison. Lorsque nous arrivâmes, ses enfants venaient de la chasser, ne voulant plus la nourrir, et elle ne pouvait leur pardonner cette cruauté. Elle meurt en priant pour eux et en leur donnant du fond de son âme sa bénédiction, qu'ils ne viendront pas recevoir. »

J'étais curieux de visiter la cuisine ; on nous y mena. Nous vîmes un amas de toutes sortes de débris rapportés le matin de cinquante maisons par les sœurs quêteuses.

On fait réchauffer, on raccommode comme on peut tout cela, et c'est la nourriture de tout le monde. Les religieuses n'en ont point d'autre. Elles s'astreignent en tout au régime de leurs pauvres ; il n'y a point de différence entre elles et ces derniers, sinon qu'elles servent et qu'ils sont servis. Dans cette récolte de la charité, la part fournie par les gens du peuple n'était ni la moins ample, ni la moins belle. Tout arrive à point pour les besoins du jour : au souper, rien ne reste; au déjeuner, rien ne manque. S'agit-il d'une fondation nouvelle ? la charité donne la maison ; lorsqu'il survient un pensionnaire, elle envoie le lit et le vêtement.

C'est ainsi, c'est par ces moyens que Jeanne Jugan et ses filles reconnaissent et pratiquent le *droit à l'assistance*. Elles n'ont pas attendu pour cela le préambule de la Constitution, elles n'ont point lu les socialistes ni les économistes d'aucune école. Niera-t-on qu'elles aient une science, pourtant? N'ont-elles pas résolu le problème d'assister le pauvre sans dégoût pour elles, sans humiliation pour lui, sans dépense pour l'Etat, sans rien imposer au public, que le plaisir de donner? Quelle est donc cette science qui fait de tels prodiges? Eh ! mon Dieu ! c'est tout simplement la science de Jésus-Christ. Organisez maintenant cette œuvre sur les bases de la science moderne préconisée par les socialistes, tant ceux qui savent l'être que ceux qui croient ne l'être point, et beaucoup de conservateurs sont dans ce cas; supprimez le crucifix et mettez à sa place le sentimentalisme, la philanthropie, l'attraction, l'Etat, tout ce que vous rêvez, et vous rêvez tout, pourvu que ce ne soit pas le divin fondateur de la charité : aussitôt il faut demander à l'impôt de faire chichement et de mauvaise grâce ce que la libre charité fait

amplement aujourd'hui ; au lieu d'assister les pauvres, vous engraissez d'avides employés ; au lieu d'avoir des sœurs qui servent les vieillards comme s'ils étaient leurs pères, que dis-je ? comme s'ils étaient Dieu même, vous avez des mercenaires qui détestent le pauvre et qui en sont haïs; en un mot, au lieu de la maison des *bonnes femmes*, nom charmant donné par le peuple à la fondation de Jeanne Jugan, vous avez Bicêtre, une maison de force!

Voilà pour le Droit à l'assistance. Si je voulais chercher ce que la religion a fait pour le droit à l'instruction et pour le droit au travail, je n'aurais pas de peine à trouver, et dans le passé et dans le présent, des exemples et des contrastes analogues à ceux que je viens d'indiquer. La bourgeoisie incrédule n'a pu détruire, malgré le zèle qu'elle y a mis, toutes ces œuvres de foi, toutes ces œuvres de salut public dont le catholicisme avait couvert la France et le monde, et le socialisme n'invente rien de monstrueux et d'absurde que cette même incrédulité bourgeoise n'ait mis en pratique depuis longtemps dans le dessein d'en finir plus vite avec les importants bienfaits du crucifix.... Mais la discussion de l'article 7 du préambule recommence : il faut l'écouter.

M. Pelletier est à la tribune. C'est un ouvrier de Lyon; il a lu Cabet et Proudhon, et il est socialiste. Si l'on veut savoir ce que ces systèmes ont fait de vide et entassé de chimères dans ces pauvres esprits du peuple philosophisé, qu'on lise ce discours. M. Pelletier l'a composé lui-même c'est ce qu'on en peut dire de mieux et de pire. Il a illustré sa lecture de quelques réparties qui ont diverti l'Assemblée. On lui demande de parler plus haut : — Ouvrez l'oreille ! On lui crie : *A l'ordre !* — A l'ordre vous-même ! Voici une de ses phrases : « Y a des bêtes qui réussissent,

» d'autres qui ne réussissent pas : c'est une affaire de » chance! » Hélas! M. Pelletier assure que la pauvreté disparaîtra de la terre. *Y aura plus de bêtes* qui ne réussiront pas, et ce sera l'effet des constitutions démocratiques-sociales.

C'est aussi l'avis de MM. Ledru-Rollin et Crémieux. M. Ledru-Rollin a fait une vive peinture de l'extrême douleur que lui inspire l'inégalité des conditions. On a vu le moment qu'il allait pleurer. L'Assemblée l'a écouté avec toute la sympathie que mérite ce grand secoureur des misères humaines. Quelque éloquence qu'il déploie, son visage hâve et mortifié, et ce que sa modestie n'a pu dérober au public des saintes œuvres auxquelles il s'emploie, sont plus éloquents encore. Tout à l'heure, avant d'entrer au palais législatif, il a changé ses bottes vernies contre la chaussure d'un membre du peuple souverain qui lui demandait l'aumône, et chacun sait qu'il ne lui reste rien d'une belle fortune et d'une belle santé épuisées l'une et l'autre au service des pauvres. M. Ledru-Rollin a vu que tous ces sacrifices, auxquels s'associe l'opinion publique, ne suffiraient jamais. Il demande, en conséquence, que la Constitution consacre le Droit à l'assistance, quitte à l'exercer quand on pourra.

Aucune description ne pourrait donner une idée du gâchis dans lequel M. Crémieux s'est débattu, s'est enfoncé, s'est noyé pendant une heure. Il a constamment parlé pour savoir ce qu'il allait dire; il ne l'a pas su, et personne ne l'a su.

M. de Tocqueville et M. Duvergier de Hauranne ont vivement attaqué le socialisme, l'un avec plus d'élévation, l'autre avec plus de pointe et une grande clarté. Il faut l'avouer, les républicains du lendemain ont un talent et

même un bon sens infiniment supérieurs à ceux des républicains de la veille ; mais ces derniers ont pour eux le torrent ; ils savent ce qu'ils veulent faire, et les autres ne voient que les irréparables sottises qu'ils ont faites. Il est trop tard !

M. Duvergier a bien caractérisé le danger des fausses promesses prodiguées au peuple. — Que lui promettez-vous donc, lui a-t-on crié ? Sur ce mot il est resté court. C'est qu'il faut promettre, c'est qu'il faut donner quelque chose. Quoi ? Voilà ce que l'on ne sait plus, ou ce que l'on craint de savoir. Il faut lui donner la foi, l'espérance et la charité, trois choses que, depuis un siècle, on essaie de bannir des institutions et des mœurs, et qu'aucune loi, aucune combinaison, qu'aucune force ne peut remplacer. — Et c'est pourquoi nous osons dire que l'homme attendu par la France entière, celui qui sauvera la société de ses périls, ne sera ni un prince, ni un homme d'épée, ni un homme de tribune, mais un saint.

Lorsque, pour la première fois, j'ai eu l'honneur et le bonheur de parler des Petites-Sœurs-des-Pauvres et de les annoncer pour ainsi dire au public religieux qui ne les connaissait pas encore, je ne les connaissais guère moi-même; du moins je ne connaissais guère leur histoire. La bonne sœur Jeanne Jugan n'est pas la fondatrice de cette admirable famille. Elle n'y est entrée que la troisième ou la quatrième. Le fondateur fut M. l'abbé Le Pailleur, vicaire de St-Servan, et les premières religieuses deux jeunes ouvrières de la même ville, ses filles spirituelles, à peine âgées l'une et l'autre de dix-sept ans. L'une des deux est morte en 1850, c'est la sœur Marie-Thérèse; l'autre, la sœur Marie-Augustine, a été la supérieure dès l'origine et l'est encore.

LE DROIT AU TRAVAIL.

13 septembre 1848.

L'Assemblée s'impatiente d'être toujours à l'article 8 du préambule et s'étonne de la secrète force qui la retient en dépit d'elle-même sur ces insolubles problèmes du droit à l'assistance, du droit à l'instruction, du droit au travail. Elle a tort de s'étonner. Là est le nœud des difficultés du temps, l'énigme posée au monde moderne par l'esprit des révolutions. Il faut en donner le mot ou périr. Nos neuf cents Œdipes turbulents et craintifs ne paraissent pas en voie de trouver ce mot, devant lequel s'ouvriront les portes heureuses de la Destinée. Plus ils cherchent, plus les ténèbres s'épaississent. Prêtez l'oreille. Voici les partisans du *Droit au travail*, depuis M. Considérant, qui a créé la formule, jusqu'à M. Cré-

mieux, qui parle sur la question, après avoir confessé qu'il ne l'étudia de sa vie. Que de contradictions, quel vacarme! M. Louis Blanc a une définition, M. Leroux une autre, le comité de Constitution une autre, M. Considérant, M. Ledru-Rollin, tous ceux, sans exception, qui veulent l'inscrire dans nos lois, diffèrent sur la nature, l'origine, l'étendue, l'exercice de ce droit, et c'est pourtant, ils l'assurent, un droit évident comme le jour. Ceux-ci avouent que le Droit au travail est le communisme, mais le bon, ajoutent-ils; car il y a plusieurs communismes. Ceux-là nient avec imprécation que le moindre venin communiste ait jamais pu corrompre un droit si sacré. Les uns accordent, les autres nient que le Droit au travail implique nécessairement l'*organisation du travail*, du moins telle qu'on l'a vue; car il y a aussi plusieurs organisations du travail. M. Proudhon ne demande que le Droit au travail pour anéantir la propriété; M. Matthieu atteste le ciel et la logique que le Droit au travail est la consécration et la sauvegarde de la propriété. Qui voit juste, hélas! et qui est sincère? Quant à nous, nous sommes tentés de ranger cette multitude d'avocats du Droit au travail en deux classes : les révolutionnaires conséquents, dont M. Proudhon est l'expression la plus téméraire et la plus reniée, mais aussi la plus franche; les révolutionnaires de hasard, esprits déréglés ou cœurs timides, dont l'aimable symbole est cette frappante figure du divorce, qu'on appelle M. Crémieux.

Il existe bien une troisième classe de partisans du Droit au travail, la plus nombreuse et la plus redoutable, sans laquelle la première n'exercerait aucune influence, et la seconde n'existerait pas; car elle n'aurait rien à faire et rien à craindre. De cette troisième classe nous n'en

parlons point ici : elle n'élève sa terrible voix que dans la rue, à l'abri des barricades ; elle se compose de tous ceux qui, par le Droit au travail, entendent le droit de vivre sans travailler.

Si maintenant nous écoutons les adversaires de l'effrayante nouveauté qu'on nous propose, ils triomphent. Les uns, rebutés de ces divagations, croient que la société n'a ici aucun problème à résoudre ; ils disent qu'elle doit passer outre en méprisant ce vain bruit de systèmes insensés, et que bientôt ou la raison publique, ou la prospérité publique, ou la force publique auront fait justice de la théorie et de ses partisans. D'autres raisonnent. Armés de faits, de chiffres, revêtus et pour ainsi dire cuirassés de bon sens, ils prouvent, ils démontrent que les socialistes veulent réaliser la plus impossible des chimères par les plus dangereux et les plus funestes moyens. Ils font toucher au doigt les rapides conséquences qui nous conduiraient infailliblement du Droit au travail à l'organisation du travail, de l'organisation du travail au communisme, du communisme à la barbarie. M. Thiers a soutenu aujourd'hui avec plus de force et d'éclat qu'on ne l'avait encore fait cette thèse invincible. On sait quelle est la clarté habituelle de sa parole. Ce don précieux ne l'a pas abandonné aujourd'hui, et, tout au contraire, les interruptions violentes auxquelles il a été en butte de la part des socialistes semblaient aviver le feu d'esprit dont il éclaire tout ce qu'il regarde. Sans se laisser troubler un moment, il a parcouru d'un pas ferme le dédale de sophismes au milieu desquels la pensée socialiste cache son dernier mot ; il a promené partout le flambeau d'une logique railleuse et impitoyable, tantôt sur l'association de M. Louis Blanc, tantôt sur la banque d'échange de

M. Proudhon, tantôt sur le *solidarisme* de celui-là, tantôt sur le *garantisme* de cet autre. Il n'a fait grâce ni à la statistique de M. Pierre Leroux, ni à la philanthropie de M. Ledru-Rollin, ni à l'érudition historique de M. Matthieu (de la Drôme). Nous avons cru un moment que, dans sa colère contre ces inventions absurdes et contre ces déclamations dangereuses, il ne ferait pas grâce même au pathos ignorant de M. Crémieux. Il leur a dit à tous : Vous ne savez rien, vous ne pouvez rien, vous ne parlez pas français, vous méconnaissez à la fois le fond de la nature humaine et les conditions nécessaires de toute société. On l'a beaucoup applaudi, on l'a aussi beaucoup injurié, et de quelle manière ! Nous avons entendu une voix de la Montagne s'écrier : « Ne prenons pas garde à » ce qu'il dit; c'est un blagueur ! » O urbanité nationale et constituante ! Mais ces grossièretés mêmes témoignent combien M. Thiers a touché juste. M. Leroux, dit-on, lui répondra demain. Le chef des socialistes aura fort à faire pour détruire le retentissement de ce discours.

Mais qu'a-t-il besoin de le détruire ? Ceux qu'il convaincra sont déjà convaincus, ceux qu'il fraudrait convaincre ne le liront pas, et enfin, malgré les torrents de lumière dont M. Thiers a inondé la question, le problème reste à résoudre. Il y a une chose que l'habile orateur a oublié de nous apprendre, et c'est l'unique chose que la société ait besoin de savoir. L'application des théories socialistes serait la ruine de la civilation, personne ne l'ignore; elles appauvriront le riche et accroîtront la misère du pauvre, on le sait; elles ne sont élevées qu'en faveur d'une classe de citoyens, la population ouvrière agglomérée dans les villes, et cette classe elle-même en souffrira comme les autres et la première, c'est une in-

contestable vérité. Cependant, comment faire pour empêcher ce million et demi d'hommes de poursuivre à tout prix la réalisation d'un système qui est moins encore le rêve de leurs besoins que le vœu implacable de leur haine et de leur orgueil? Vous leur dites qu'ils n'y gagneront que l'égalité dans la misère. C'est vrai; mais les uns ne le croient pas, et les autres le veulent bien, parce que ce sera du moins l'égalité. Les âmes sont malades; le pauvre hait le riche, voilà la plaie. Où est le remède qui guérira les âmes? M. Thiers ne l'a pas indiqué. Sa critique des systèmes socialistes est irréfutable. Quand les socialistes, à leur tour, critiquent la société actuelle, quand ils parlent de l'égoïsme qui la ronge, ils sont irréfutables aussi.

Avant M. Thiers, M. Frédéric Arnaud a fait entendre avec faveur des idées toutes nouvelles, sur certains points, pour l'Assemblée, et sur d'autres points nouvelles aussi pour nous. Nous le disons à regret, car M. Arnaud est sincèrement catholique, mais il est en même temps socialiste, et il nous semble qu'il s'est trop avancé sur cette pente dangereuse qui nous conduirait à charger l'Etat d'enseigner la vertu chrétienne pour le compte de l'Eglise, et de pratiquer les œuvres de charité pour le compte des chrétiens. M. Arnaud est jeune et sincère : qu'il prenne garde aux illusions et qu'il ne se réjouisse pas comme chrétien de certains applaudissements qui peuvent n'avoir été donnés qu'au socialiste.

L'intermède de la journée a été rempli par M Considérant. Il a pris pour lui la sommation adressée par M. Thiers aux socialistes, de déduire enfin leurs systèmes en bons termes et clairement, s'ils le peuvent. M. Considérant a modestement avoué qu'il se sentait en état de

faire le bonheur du monde et de reconstruire la société du sommet à la base « sans la déranger en rien. » Encouragé par les sourires qu'il voyait éclore de toutes parts, il s'est longuement étendu sur cette promesse. On l'a prié de développer son système. — Je le ferais bien, a-t-il dit, mais j'ai mal à la gorge, et puis, ce serait un peu long. — C'est égal, parlez, parlez. — Non, pas aujourd'hui; mais si vous voulez m'accorder seulement quatre petites séances du soir, de deux heures chaque... C'est, là-dessus qu'on a pouffé. M. Considérant n'y comprenait rien et, il reprenait naïvement : — Dans l'ancienne salle, pour ceux qui se trouveront un peu de bonne volonté, quatre séances de deux heures, le soir....

Après lui est venu M. Rollinat, démocrate du Berry, illustré par une dédicace de Georges Sand. Il possède la plus belle voix du monde et professe la plus grande admiration pour M. Crémieux, qui est sa principale autorité et qu'il cite souvent. Il parle une heure; la voix lui manque, et il descend de la tribune sans même faire rouler les *rrrr* de sa dernière phrase. M. Rollinat a soutenu le droit de son travail.

UN DISCOURS DE M. DE MONTALEMBERT.

19 septembre 1848.

M. de Montalembert a parlé aujourd'hui. Il a parlé du péril de la société, du mal profond qui la travaille, de l'origine et de la nature de ce mal lentement infiltré dans les esprits et dans les cœurs par une éducation corruptrice. Il a parlé aussi, ou plutôt il a voulu parler du seul remède qui puisse sauver cette société en perdition, de la seule doctrine qui soit une ancre de salut dans l'océan de doctrines dangereuses où elle est prête à sombrer. Il a eu le sort auquel il pouvait s'attendre : touchant la plaie, il a fait crier le malade. Presque constamment interrompu, enveloppé de clameurs souvent impolies, assailli de ces interpellations qui découragent d'y répondre tant elles dénotent d'ignorance ou de parti pris, il a dû remettre à demain la fin de son discours. Comment

aurait-on continué de l'entendre? Il parlait de la Religion chrétienne, et c'était l'heure de dîner! L'aréopage, où il annonçait aussi le Dieu inconnu, lui a dit, comme à saint Paul : Nous vous entendrons une autre fois sur ce sujet : *Audiemus te de hoc iterum.*

L'illustre orateur n'a point à se reprocher d'avoir soulevé à plaisir cet orage. Au contraire, visiblement préoccupé de la difficulté qu'il éprouverait à se faire entendre, il a pris soin d'éviter tout ce qui pourrait être mal compris, tout ce qui pourrait fournir un prétexte à ces interruptions par lesquelles la partie très philosophique et très démocratique de l'Assemblée se débarrasse ordinairement du talent et de la raison qui l'importunent. Séduite un moment à la grandeur de ses pensées, à la noblesse et à la franchise de son langage, la Montagne elle-même paraissait vouloir l'écouter jusqu'au bout, ne fût-ce que par curiosité. Mais M. de Montalembert dit que l'instruction en France, aujourd'hui, est moindre que sous l'ancien régime : le moyen de laisser passer cela? Il allègue à l'appui de son assertion l'aveu et les calculs des grands-maîtres de l'Université eux-mêmes, les chiffres fournis par M. Villemain et M. de Salvandy. Villemain! Salvandy! mais ce sont des réactionnaires! Nouvelles clameurs. Il dit encore, pour montrer quels sont les résultats de l'instruction primaire telle qu'elle est donnée, que les crimes s'accroissent dans la même proportion que les lumières. C'est la statistique qui l'avoue, la statistique officielle. N'importe! M. Flocon gesticule et s'indigne; il crie que la France est calomniée. A propos des théories qui promettent au peuple le paradis sur la terre, M. de Montalembert remarque que le travail est un châtiment. M. Flocon déclare que voilà une parole

bien malheureuse, bien coupable peut-être; et, pour lui, il ne s'excuserait pas de l'avoir prononcée! Ces interruptions se renouvellent à chaque instant, tantôt de la part de ceux qui ne comprennent pas, tantôt de la part de ceux qui ne veulent pas comprendre. Le compte-rendu de cette séance sera un monument triste et curieux du degré d'instruction et du degré de bonne foi d'une partie de l'Assemblée.

En somme, M. de Montalembert a développé cette pensée, que, sous l'influence du monopole univenitaire, le peuple est arrivé à un état moral qui se caractérise par ces deux mots : *jouir* et *mépriser*. Il a établi que les plus grands périls de la société sont dans cette situation d'esprit des masses populaires, et que, pour lutter avec avantage contre les désastres dont elle menace l'ordre social, il faut en revenir à la doctrine religieuse qui se résume par ces deux mots, sur lesquels la société a longtemps vécu : *s'abstenir* et *respecter*.

Telle est la pensée exorbitante, la doctrine téméraire que le sentiment démocratique ne permet pas d'exposer. Nous ne savons si on répondra demain à M. de Montalembert autrement qu'on ne l'a fait aujourd'hui, nous en doutons, et ce sera dommage. Quel plaisir d'entendre M. Flocon nous prouver que la société ne souffre point, qu'elle n'est point en péril, et que, pour la délivrer des légers embarras qu'elle éprouve, il suffit de lui appliquer l'utopie de M. Peirre Leroux, ou celle de M. Considérant, ou celle de M. Proudhon, ou quelque autre. Qui sait! M. Flocon lui-même a peut-être un moyen tout prêt de ramener la paix sur la place publique, la concorde dans les esprits, la joie dans les cœurs, et de constituer un pouvoir qu'on pourra respecter!

Nous ne nous étendrons pas davantage sur le discours d'ailleurs inachevé de M. de Montalembert. Nous le mettrons sous les yeux de nos lecteurs. Ils le trouveront digne de ce généreux esprit qui a toujours défendu avec tant d'éclat la religion et la liberté, et ils ne s'effraieront pas des obstacles nouveaux qu'il rencontre. Il ne faut pas que M. de Montalembert se le dissimule, l'Assemblée devant laquelle il parle aujourd'hui ne lui promet guère que des revers. Son courage n'en sera pas moindre et son talent y grandira. S'il faut tout dire, nous avons la conviction profonde que les échecs réservés à la parole catholique seront moins stériles que ses succès et ses triomphes passés. Au fond, entre la Chambre des Pairs et l'Assemblée nationale, il n'y a guère d'autre différence, sous le rapport religieux, que dans l'attitude. On était plus poli au Luxembourg, cela est certain. Y était-on moins ignorant des besoins moraux de la société? Il y a lieu d'en douter. Mais les événements donnent aujourd'hui à l'endurcissement des législateurs des leçons qu'ils ne recevaient pas alors il faudra, bon gré mal gré, les entendre, quelque désagréables qu'elles soient aux oreilles de M. Ferdinand Flocon.

SUR LA CONSTITUTION.

1er octobre 1848.

Au train dont vont les constituants, la Constitution sera bientôt faite. Cette semaine, demain peut-être, au milieu d'un trouble assez semblable à celui qui règne dans les villes menacées d'un assaut, on discutera, ou, pour mieux dire, on votera l'article qui concerne la création du pouvoir exécutif. Il se peut qu'on aille plus loin, et que le président soit nommé. Ensuite, cette constitution, qui aura enfanté avant que de naître, achèvera, comme elle pourra, de sortir de ses langes. Ce qu'elle sera, personne ne l'ignore; ce qu'elle durera, nul ne le sait; ce qu'elle produira n'est pas difficile à prévoir : la discorde civile est dans ses flancs.

L'Assemblée nationale aurait pu discuter la Constitu-

tion avec plus de soin et plus de décence. On lui reprochera son parti-pris de bâcler une œuvre si importante, sans que jamais la majorité ait daigné seulement écouter la minorité ; on dira que les délégués du peuple, tout en faisant sonner bien haut le dogme du suffrage universel, l'ont constamment violé, tantôt par de grossiers subterfuges, tantôt sans ombre de vergogne, et qu'ainsi ce dogme a reçu d'eux une mortelle atteinte ; mais ce qu'on devra dire aussi, pour être juste, c'est que, dans l'état présent des intelligences et des mœurs, il était véritablement impossible que la Constitution de 1848 fût moins mauvaise au fond qu'elle ne l'est.

Il manque au mécanisme social un rouage qui en fut exclu par la première République, et que la seconde ne paraît pas, jusqu'à présent, appelée à y replacer. Ce rouage est une manière de penser et de vivre aujourd'hui inconnue de la majorité des Français éclairés ; on l'appelle la *religion catholique*. Par de certains préceptes, nommés les *commandements de Dieu et de l'Église*, par de certaines vertus, telles que le dévouement et la charité ; par de certaines institutions, telles que les ordres monastiques, cette religion offrait à tous les hommes des secours qui n'existent plus en grande partie. Elle avait créé pour la société des garanties que la loi civile, devenue seule souveraine, est incapable de rétablir.

La loi, se mettant à la place de la religion, n'a pu espérer quelque obéissance qu'en flattant sur beaucoup de points les plus mauvais et les plus dangereux penchants de l'humanité ; car une seule loi peut être tout à la fois sévère et respectée : c'est celle qui vient de Dieu et qu'on ne discute pas.

La religion disait principalement deux choses, et la société avait grand soin de les apprendre à tout homme dès le berceau : *Aime ton prochain comme toi-même; — Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit.*

Au premier de ces préceptes, gravé dans les âmes par la charité elle-même, on a substitué ce que nos vainqueurs appellent « le dogme de la fraternité, » un mot barbouillé aujourd'hui sur les murs, et autrefois sur le couperet de la guillotine.

Le second précepte, qui avait pour sanction la puissance de Dieu, témoin, juge et vengeur de tout, fut remplacé par cet axiome : *Ce que la loi ne défend pas est permis,* lequel, par une conséquence facile à comprendre, se modifia lui-même fort vite en celui-ci : *Ce que la loi ne voit pas est innocent.* Or, la loi n'a pas créé le ciel et la terre, elle n'ouvre ni l'enfer ni le paradis ; la loi n'est pas partout ; son œil ne voit que peu de chose, n'est jamais sûr de ce qu'il voit, ne peut pas punir seulement la millième partie des crimes qu'il peut voir. La loi ne plane point sur la conscience. Il est des crimes de lèse-humanité que la loi n'a pas le droit de réprimer ; il en est qu'elle tolère ; il en est qu'elle n'appelle pas crimes et qu'elle est près d'honorer. Au résultat, la loi, d'une part, abandonne presque entièrement le pauvre aux conseils terribles de la misère et de l'ignorance ; de l'autre, donne à chaque individu une immense latitude pour chercher son profit au détriment du prochain. Les mœurs prennent le même caractère : la civilisation apporte à l'homme des besoins féroces sous le vernis élégant qui les couvre, et lui fournit des sophismes abominables pour justifier tout ce qu'il fait dans l'intérêt souverain, dans l'intérêt dévastateur de son égoïsme. Ainsi placé en adoration devant

l'autel de ses appétits déifiés, n'aimant que lui-même, bornant au cours de sa misérable vie toutes ses espérances et tous ses désirs, l'homme n'a de respect pour rien de ce qui l'entoure et, poursuivi par l'inexorable conscience de ce qu'il vaut, n'en a pas davantage pour soi. Voilà ce que devient le dogme de la fraternité.

Ce siècle croit que le monde peut se gouverner avec des Codes faits entièrement de main d'homme, avec des vertus purement philosophiques, avec une répression purement matérielle. Un siècle d'orgueil devait choir en cette absurdité et mériter tous les châtiments qu'une si folle impertinence a fait tomber sur lui.

L'existence de l'homme est soumise à des lois divines, c'est-à-dire immuables. Cependant l'homme est libre : il peut enfreindre les commandements promulgués au milieu des tonnerres du Sinaï; il peut mépriser les préceptes adorables que le Rédempteur enseignait sur la terre de Judée, en guérissant les malades et en consolant les pauvres; il le peut, mais à la condition inflexible de sortir de l'ordre, de tomber dans le crime, et tout aussitôt dans le trouble et dans la douleur.

Qu'arrive-il, quand le mépris des lois de Dieu devient le crime d'une société tout entière ? Il arrive ce que nous voyons : ce malaise insupportable et croissant dont la société se plaint, hélas ! sans vouloir guérir; ce relâchement des liens les plus doux, ces chagrins amers de la famille désunie, cette défiance universelle, ces haines sanglantes, cet affaissement, cette disparition des principes sur lesquels on veut encore s'appuyer et qu'on s'épouvante de ne trouver plus, cet isolément affreux, ce dégoût des jouissances matérielles auxquelles on a tout sacrifié et dont le besoin vengeur semble s'alimenter de

l'impuissance qu'elles ont produite. La société souffre comme un coupable orgueilleux, lorsque la justice vient enfin le dégrader et l'abattre. Elle est humiliée dans toutes ses puissances, elle se décompose, elle frémit de cette frayeur de la mort, affreuse conseillère de toutes les lâchetés. Nul ne se plaît à la place qu'il occupe ; le supérieur est hautain, l'inférieur est jaloux, tout homme forme quelque noir dessein entre le double feu de la haine et de l'envie ; l'échelle immense des conditions humaines semble une chaîne de damnés se haïssant à jamais dans la frénésie de leur commun supplice.

Que peuvent à cela les Constitutions que ces coupables imagineront de faire pour s'imposer réciproquement des vertus qu'ils n'ont point et un amour qu'ils ne veulent pas se porter? Ah! vous avez dit qu'il suffirait d'ouvrir des écoles, d'avoir des codes, de bâtir des prisons, de broder des drapeaux, et que ces œuvres de votre souveraine sagesse pourraient former des familles, constitueraient une société ! Mettez-vous donc à l'œuvre ! Vous avez cinquante mille lois, ayez-en cinquante mille autres ; triplez le nombre des juges et centuplez celui des gens de police ; que la loi prévoie tous les délits contre la famille et contre la société, et que, par le concours empressé des citoyens, aucun délit n'échappe à la punition : quand vous aurez ainsi fait l'impossible, vous n'aurez absolument rien fait ; rien pour la famille, rien pour la société, rien pour l'ordre matériel. Vous n'aurez rien fait, si vous n'avez pas encore, et par-dessus tout, ce qui vous manque plus que tout, ce que vous ne voulez point avoir, ce que ne sauraient donner la législation humaine la plus parfaite, la civilisation la plus mûre, ce sans quoi aucun homme ne peut être en paix ni

aucune société heureuse : LA FOI, L'ESPÉRANCE ET LA CHARITÉ.

Ayez cela, vous aurez tout! C'est la législation des âmes et la civilisation des consciences. Le reste, sans cela, n'est qu'un peu d'encre sur un peu de papier.

Donnez cela, vous donnerez tout. Ce ne sont pas des millions que les pauvres demandent; il n'y a pas assez d'or dans les entrailles de la terre pour assouvir la faim éternelle de leurs désirs. Le peuple donnera la paix, comme Dieu donne le ciel, pour un verre d'eau froide offert avec amour. Il demande une doctrine, disait éloquemment un orateur que l'Assemblée Nationale n'a point voulu entendre. Et quelle doctrine nous sauvera de toutes celles qui nous perdent, si ce n'est celle qui nous enseigne à travailler et à souffrir en ce monde, pour mériter un bonheur que le monde ne saurait donner?

Solutio omnium difficultatum Christus. Cette profonde parole d'un Père de l'Église est vraie aujourd'hui comme au siècle où elle fut prononcée; le Christ seul résoudra tous nos problèmes. La société ne sera intelligente et forte que par la foi; elle ne s'établira solidement que sur la base de la justice chrétienne; elle n'aura de liens durables et supportables que ceux de la charité. C'est par la même chaîne qui le rattache à Dieu, c'est par la religion que l'homme s'attache à l'homme. Quand vous l'avez brisée, cette chaîne céleste, il n'y a plus que des liens de contrainte et d'intérêt : toute obéissance est servitude, toute hiérarchie devient supplice à l'orgueil révolté, toute ambition comprimée se tourne en fureur et marche vers le crime. La société qui a renié Dieu, abandonnée de lui, roule en blasphémant dans l'abîme de ses ténèbres, semblable à ces hideux convois

qui vont s'engloutir dans les bagnes ; familles réprouvées, rassemblées par force sous le joug qui les sépare du genre humain.

La société est pleine de duretés et d'injustices? — Aimez le pauvre et ne faites point à autrui ce que vous ne voudriez point qu'on vous fît. — On ne respecte point les supériorités naturelles et sociales? — Que les supériorités apprennent à se respecter elles-mêmes, qu'elles respectent les infériorités, et que tout homme, celui même qui n'a pas de maître sur la terre, s'incline devant le Maître qu'il a dans les cieux. — Les faibles et les misérables abondent? — Laissez à ceux que Dieu choisit le droit de se faire esclaves de leurs frères souffrants, de les servir avec cet amour qui dompte les haines les plus sauvages et qui console les plus irréparables malheurs.

Mais quoi ! le *Journal des Débats* s'écriait dernièrement qu'il fallait sauver la civilisation *du dix-huitième siècle*, et ce cri naïf est celui de tous nos honnêtes gens, ces destructeurs d'hier, qui s'appellent conservateurs aujourd'hui. Sauvons la civilisation du dix-huitième siècle, la civilisation de Voltaire, la civilisation qui appela le Christ *l'infâme*, et qui s'est dit : Je l'écraserai! Non, vous ne la sauverez pas; mais vos efforts pour la sauver la renverseront plus vite, et vous périrez avec elle, et les lois que vous faites aujourd'hui n'en sont que l'indice trop certain. Ou Dieu l'écrasera tout à l'heure d'un seul coup dans sa fange, ou il continuera de la laisser se perdre elle-même par ses propres excès, jusqu'à ce qu'enfin l'irréligion et l'égoïsme aient produit partout le double abrutissement de la misère et de la volupté. Ce sera l'œuvre du dix-huitième siècle; nous ne sommes pas loin du jour qui en verra l'accomplissement.

Alors, au milieu des crimes, au bruit des hurlements de désespoir, l'Eglise qui, gardant l'Evangile, aura flotté sur ce nouveau déluge comme l'arche qui renfermait la vie, l'Eglise catholique qui ne périra pas, la sainte Eglise de Jésus-Christ recommencera pieusement, douce et miséricordieuse mère, l'éducation du genre humain tombé une seconde fois dans la barbarie.

Abrutissement par l'impiété, régénération par l'Eglise, voilà le secret qui dort au fond de l'avenir. L'histoire du passé ne nous l'apprendrait pas, que la foi nous le révèlerait. Ici la foi prophétise, et, par la grâce de son baptême, un chrétien peut lire dans les années futures.

De grandes et formidables épreuves sont réservées à la société française.

Aucun esprit un peu sérieux ne peut maintenant s'abuser à cet égard. Plusieurs avaient espéré, nous étions de ce nombre, que Dieu nous épargnerait ses colères si obstinément provoquées. Il y eut un moment, nous le croyons, où la société n'avait besoin que de bon sens et de bonne volonté pour se sauver. Elle ne semblait arrêtée dans la voie des progrès chrétiens que par les manœuvres de l'intérêt dynastique. Mais le mal était plus profond; il résidait dans l'esprit même de cette civilisation incrédule. La preuve en est faite et parfaite; ses sages ont parlé, nous avons le dernier mot de leur intelligence et de leur courage: ils veulent conserver la civilisation du dix-huitième siècle; résignons-nous donc à périr. C'est un mauvais et lâche calcul de fermer les yeux pour ne point voir s'approcher l'orage, et il convient que nous autres, enfants de l'Eglise catholique, nous attendions le coup d'une âme ferme et les yeux ouverts. Par notre attitude, rendons témoignage jusqu'au dernier moment de notre iné-

branlable espérance ; car nous tomberons avec eux, mais nous ne mourrons pas comme eux. La main qui moissonne est celle aussi qui sème ; elle fauche l'ivraie pour le jeter aux flammes, et l'épi pour enrichir le sillon.

ELECTION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

A l'occasion de l'élection du Président de la République, j'ai à faire la même remarque préliminaire qu'à l'occasion de l'élection du Prince Louis Bonaparte comme représentant. De même que nous avions reconnu son droit à faire partie de l'Assemblée, nous reconnaissions son droit à se porter candidat pour la Présidence ; mais nous n'épousions sa cause qu'autant qu'elle était liée à la cause de l'ordre, et cette cause était loin de nous inspirer une confiance absolue. Ainsi que toutes les autres questions, nous subordonnions en tout la question de la présidence à l'intérêt religieux. A cet égard, la politique interdisait à peu près également aux deux candidats de nous donner les garanties que nous réclamions d'eux. Cependant nous les réclamions d'autant plus que, dans ce moment même, la Révolution triomphait à Rome et obligeait le Saint-Père de se réfugier à Gaëte.

J'ai encore ici, et par le motif déjà indiqué, fait quelques légères corrections dans le texte primitif.

29 octobre 1848.

I. Les catholiques de France vont avoir à résoudre une question de conduite importante. Quel sera leur candidat pour la présidence de la République ? Sur quel nom porteront-ils leurs suffrages?

Si tous étaient ce qu'ils devraient être et avaient des pensées égales à leurs devoirs comme enfants de l'Eglise et comme citoyens; s'ils donnaient tous le pas à l'intérêt religieux sur l'intérêt politique, ou, pour parler plus justement, si tous comprenaient que, dans les temps où nous sommes, il n'y a pas d'autre intérêt politique, pas d'autre intérêt social que l'intérêt religieux, l'élection dépendrait d'eux exclusivement; ils pourraient placer à la tête de la République un homme de leur choix. Sur dix millions d'électeurs, on ne trouverait pas, en France, trois millions d'indifférents, d'hérétiques ou d'incrédules; et cette minorité, votât-elle comme un seul homme, serait noyée dans les masses de votes religieux que le suffrage universel amènerait de partout, irrésistibles comme le flux de la mer.

Mais, s'il en était ainsi, la France ne serait pas en révolution, et, selon toute apparence, n'aurait pas de président à élire. Nous verrons des catholiques, aussi peu éclairés que sincères, manquer la grande et magnifique occasion que la Providence leur présente, se disperser sous les drapeaux des diverses opinions, et, quoique pleins de foi chrétienne, porter à la première magistrature de la République des hommes qui n'ont que de la

haine ou du mépris pour leurs autels et pour leur Dieu. Ayons donc le courage de le reconnaître et la douleur de le proclamer : dans une circonstance où l'avenir de la Religion se trouve être si sérieusement engagé, ceux qui songeront à la Religion, en déposant leur vote, ne formeront qu'une minorité et ne peuvent aspirer qu'à servir d'appoint au héros de quelque parti purement politique.

Cependant cet appoint n'est pas si peu de chose, que nous ne puissions en tirer bon parti pour la cause supérieure que nous prétendons uniquement servir, et déjà plus d'un concurrent a laissé voir qu'il ne le trouve pas à dédaigner. L'attitude générale des catholiques, de ceux du moins qui se glorifient de l'être partout, en tout et avant tout, témoigne qu'ils n'ignorent pas plus que ces politiques la force nouvelle et considérable dont ils disposent. S'ils ont pu exercer quelque influence lors des dernières élections générales de la monarchie, cette influence sera plus puissante encore sur les électeurs que vient de créer le suffrage universel. Ils comptent en user. S'adressant à ceux de leurs amis qui, plus près des hommes et des événements, sont en position de leur donner de plus sûrs conseils, ils refusent sagement de s'engager. Qu'ils tiennent encore un peu de temps cette conduite, qu'ils laissent aux divers partis le loisir de supputer le chiffre qu'ils peuvent jeter dans la balance : ils auront bientôt, comme ils le souhaitent, le noble avantage de se prononcer avec honneur pour la Religion, avec fruit pour la liberté.

Deux noms ont été déjà prononcés par une feuille catholique (1), celui de M. de Lamartine et celui de M. Ca-

(1) *L'Ere nouvelle.*

vaignac. Nous ne discuterons pas le premier. Il n'est pas sérieux, même au point de vue politique. M. de Lamartine a donné trop de gages à tous les drapeaux pour être adopté par aucun. Il ne peut attendre le succès que d'un hasard des événements ou d'une surprise de l'opinion. Nous ignorons absolument quels mérites particuliers peuvent le recommander aux catholiques. Ses patrons dans la presse religieuse murmuraient sans doute, lorsqu'ils l'ont mis en avant, quelques rimes orthodoxes restées dans leur mémoire : ils auraient dû considérer qu'il ne s'agit pas aujourd'hui de telle ou telle page de M. Lamartine, mais de ses œuvres complètes.

Quant à M. le général Cavaignac, on a peut-être un peu surfait ses services ; nous ne les contestons pas néanmoins. Mais nous avouons que son attitude présente, ses amitiés anciennes et nouvelles, ce qu'il y a de clair et ce qu'il y a d'obscur dans sa conduite, ses propositions, ses entreprises multipliées contre la sincérité du suffrage universel sont loin de nous rassurer sur la direction qu'il saurait donner aux affaires et sur le respect avec lequel il traiterait nos libertés. Cependant nous ne le repoussons pas plus qu'un autre, et si nos suffrages lui paraissent de quelque poids, il peut encore les acquérir. Il sait comme tout le monde à quel prix nous les mettons. Nous attendons son programme.

Un programme, un engagement, c'est ce que nous réclamons de tous ceux qui sollicitent notre concours. Les catholiques n'ayant point de candidat qui leur appartienne en propre, il n'est point de leur dignité d'accepter un nom ; ils ne peuvent accepter que des principes.

On le comprend, il ne s'agit nullement ici de ces banalités qui composent presque exclusivement les circu-

laires électorales. Tous les candidats nous promettront de maintenir l'ordre, de respecter la liberté, de défendre la propriété et la famille ; mais s'engageassent-ils à faire remonter le 5 0[0 au-dessus du pair, nous exigerons quelque chose de plus, l'unique chose que nous ayons demandée à la monarchie et que nous demandions à la République, à savoir : la liberté de la conscience chrétienne, l'affranchissement complet de l'Eglise, l'affranchissement complet de la famille, aujourd'hui encore asservie au joug des sophistes universitaires.

Nos votes appartiendront à l'homme qui manifestera, sous ce rapport, des dispositions plus généreuses, plus intelligentes et plus hardies. Les proclamations ne sont que des proclamations ; sincères ou mensongères, elles ont à peu près la même valeur. Si la société pouvait être sauvée par des proclamations bien faites, tous les périls seraient esquivés, nous jouirions d'une prospérité sans exemple. Pour savoir ce qu'elles ont produit, en effet, nous n'avons qu'à regarder où nous en sommes. Il nous faut des garanties plus positives et des lois qui aillent enfin au fond des choses et portent le remède là où est le mal. Le mal est dans l'enseignement funeste auquel la France est condamnée, dans les entraves sans nombre qui arrêtent l'essor des dévouements religieux ; le remède sera dans la liberté d'enseigner à tous les hommes leurs devoirs envers Dieu, envers leurs frères, envers eux-mêmes : c'est en faveur de cette liberté que les catholiques apporteront leur suffrage dans le grand scrutin qui va s'ouvrir; et, nous osons le dire, l'urne électorale n'en recevra point qui soient plus désintéressés, plus purs et plus utilement dévoués à la patrie.

18 novembre 1848.

II. Un journal bonapartiste nous disait hier : Comment n'êtes-vous pas pour Louis Bonaparte, « le neveu de » l'homme qui a relevé les autels ? » En même temps une feuille, neutre à plusieurs titres, s'écriait : « L'*Univers* » semble avoir complétement oublié que l'Université est » l'œuvre de Napoléon, et que M. Louis Bonaparte a » toujours tenu à honneur de marcher sur les traces de » son glorieux oncle. »

Nous savons que le consul Bonaparte a contribué à relever les autels, mais nous savons également que l'Empereur a emprisonné le Pape ; d'autre part, si nous nous rappelons que l'Université est l'œuvre de Napoléon, nous devons aussi, tout en protestant au nom de la liberté, reconnaître que loin de vouloir en faire le siége du scepticisme, il a voulu donner la religion pour base à son enseignement. Il n'y a donc rien dans ces souvenirs qui puisse nous rendre de prime-abord les partisans ou les adversaires de M. Louis Bonaparte.

D'ailleurs, si de tels motifs pouvaient dicter nos articles et détermimer notre choix, nous devrions combattre à outrance M. Cavaignac, car son père a marqué parmi les plus sauvages persécuteurs de 93. Cependant, bien qu'il s'honore des traditions que son nom rappelle, nous ne demandons au chef du pouvoir exécutif, comme à son concurrent, que des explications nettes et précises sur des questions que nous ne voulons point croire résolues par leurs traditions de famille.

Les journaux qui ne savent point mettre leur adhésion à un prix si haut que la nôtre, s'étonnent de la conduite que nous avons adoptée et cherchent sans cesse à y découvrir des variations. La *Patrie* nous reprochait, il y a deux ou trois jours, d'incliner de plus en plus vers M. Cavaignac; elle prétend aujourd'hui que nous penchons de plus en plus vers M. Louis Bonaparte. Elle fait même, à ce sujet, un essai d'épigramme. Cela ne nous étonne pas; mais ce qui nous étonne, c'est qu'un journal qui a tant de peine à se former une opinion se mette en frais d'esprit contre ceux qui gardent la neutralité.

L'*Ere nouvelle* recommande avec beaucoup de chaleur et même avec une sorte de pétulance la candidature de M. le général Cavaignac. Elle presse ses amis de se prononcer sans délai pour l'honorable chef du pouvoir exécutif. Non que ce candidat la satisfasse complétement : il n'est pas, à son avis, « la personnification complète et vraie des idées auxquelles appartient l'avenir. » Mais il est « le serviteur de l'ordre et le soldat de la République, » tandis que « *l'autre* est le masque de l'anarchie et l'instrument des restaurations. » Ces raisons ne laissent pas d'être vagues! L'*Ere nouvelle*, cependant, veut qu'on s'en contente. Ceux qui ne s'y rendront pas tout de suite, qui n'auront pas fait leur choix demain, elle les appelle des *sceptiques politiques*, des *déserteurs*, des *conspirateurs*, des *lâches*. Nous sommes forcés d'avouer que ces épithètes tombent un peu sur nous; car, en vérité, notre choix n'est pas fait.

Nous ne disputerons avec l'*Ere nouvelle* ni de ses sympathies pour M. Cavaignac, ni de ses antipathies pour *l'autre*. Nous la trouvons heureuse d'avoir des sentiments si tranchés, et nos hésitations ne nous permettent pas plus

de combattre son amour que d'improuver sa haine. Quand l'un ou l'autre des candidats à la présidence personnifiera pour nous les idées auxquelles appartient l'avenir, c'est-à-dire les idées catholiques, alors nous nous prononcerons. Jusque-là nous continuerons de nous réserver. Nous attendrons, pour donner notre vote, l'effet des prières que nous allons tous adresser au Ciel, afin que le Ciel lui-même nous éclaire dans les ténèbres où les hommes prennent à tâche de nous laisser.

L'*Ere nouvelle* peut, de son côté, continuer à qualifier cette attitude comme bon lui semblera. Désertion, conspiration, lâcheté, peu nous importe. Nous ne lui demandons qu'une chose : c'est de n'être pas si prompte à voir un manque de foi, une preuve de scepticisme politique, là où nous prétendons agir par un mobile tout différent.

Nous avons une foi si parfaite, si profonde dans la vertu politique et sociale des idées que nous défendons; nous sommes si pleinement convaincus que ces idées seules rétabliront la société, et tout ce que nous voyons nous le démontre avec une telle certitude, qu'il nous est impossible de faire le moindre fonds sur tout homme, sur tout parti, sur toute doctrine qui n'adopte pas ou qui ne comprend pas ces idées-là.

Qu'on ait pour soi le cri des factions ou le vœu de la foule, qu'on s'appuie sur un nom ou sur un sabre, qu'on promette la paix ou qu'on menace de la guerre, nous n'en tenons nul compte, cela ne nous regarde pas. Ces éléments de conviction sont bons pour les politiques à longue vue, qui croient que le pouvoir peut s'affermir sans donner satisfaction aux besoins éternels de l'humanité. Nous ne voyons pas ainsi, nous ne savons pas

quelles sont « les idées auxquelles appartient l'avenir, » ou plutôt nous croyons savoir que l'avenir appartient à Dieu et aux idées qui émanent de l'Église de Dieu. Notre concours est à l'homme qui s'approchera le plus ou qui s'éloignera le moins de ces idées d'hier, d'aujourd'hui, de demain et de toujours; car nous croirons cet homme plus propre qu'un autre à fonder un gouvernement qui facilite le retour de la France à la civilisation chrétienne, et ce gouvernement sera pour nous le meilleur gouvernement, le seul républicain, le seul démocratique.

L'*Ere nouvelle* témoigne de sa foi en se jetant sans conditions dans les bras d'un *connu* qui ne lui promet rien pour l'Église. C'est de la foi, en effet! La nôtre est plus difficile. Nous exigeons du *connu* comme de l'*inconnu* un hommage à nos principes, et si, tous les deux s'y refusent, eh bien! nous ne connaissons ni l'un ni l'autre, et nous affirmons que l'avenir non plus ne les connaît pas.

---

28 novembre 1848.

III. Ainsi qu'il l'avait annoncé hier, M. Bixio a interpellé le Gouvernement sur les affaires d'Italie. Les questions ont porté sur deux points : Qu'a-t-on fait pour la Lombardie ? Que fera-t-on à Rome ? D'une part, l'honorable représentant demande que la France secoure ce

peuple lombard, qui s'est si peu secouru lui-même; de l'autre, il demande que la même puissance, qui doit affranchir Venise et Milan du joug étranger, s'étende pour protéger dans l'Italie du Centre et du Midi les gouvernements nationaux contre le joug aussi redoutable de l'anarchie démagogique. C'est là, en peu de mots, indiquer une grande politique ; c'est aussi évoquer des difficultés de plus d'un genre, auxquelles l'état de la péninsule italienne ne permet pas de répondre aisément. A quel point, la cause des patriotes lombards, si juste en elle-même, diffère-t-elle aujourd'hui, par le fait, de celle des révolutionnaires piémontais, toscans, napolitains, romains, de ces hommes de ruine dont les plans, à peine avoués d'eux-mêmes, épouvantent l'Europe; de ces hommes de sang si experts en émeutes et qui manient si bien le *poignard démocratique*, mais si mal la noble épée du citoyen ? Quoi qu'il en soit, M. Bixio, arrivant à la situation de Rome, en a parlé en termes justes et convenables. Au milieu d'un silence qui montrait combien, à tous les yeux, la question véritable est là désormais, il a dit qu'il s'agissait de quelque chose de plus qu'une révolution ordinaire; qu'à Rome l'émeute ne s'attaquait pas seulement à un souverain, mais à la Papauté, *qui n'est pas une institution italienne*, et il a demandé au Gouvernement ce qu'il comptait faire pour protéger, dans la personne du Pape, le droit même des croyances religieuses de l'Occident. Nous félicitons M. Bixio d'avoir si bien posé ce suprême intérêt. Nous avons moins ressenti, en l'écoutant, l'amer regret de ne pas entendre à sa place l'orateur que tout le monde désignait comme le plus digne et le plus capable d'introduire une telle cause.

M. le général Cavaignac a répondu à M. Bixio. En ce

qui concerne les négociations entamées avec l'Autriche en Lombardie, il a déclaré qu'on espérait être bientôt fixé sur le lieu où les conférences devront s'ouvrir. Voilà où en est la négociation, et les progrès qu'elle a faits depuis les interpellations du mois de mai ! Le Président du Conseil, pour expliquer cette lenteur, a prié l'Assemblée de se rappeler qu'on est resté quelque temps sans savoir où prendre le gouvernement autrichien. Nous croyons que, pour une cause ou pour une autre, ces fameuses négociations ne seraient pas de si tôt terminées, ni même commencées; et, s'il faut tout dire, nous ajouterons que l'Assemblée actuelle ne pressera jamais beaucoup le Gouvernement de remplir les engagements qu'elle a pris à ce sujet.

Quant aux affaires de Rome, M. le général Cavaignac a fait connaître qu'à la nouvelle des événements, il a immédiatement expédié à Marseille, par le télégraphe, l'ordre d'embarquer une brigade de trois mille hommes qui se trouvaient-là rassemblés à toute éventualité. Cette force doit être transportée soit à Civita-Vecchia, soit sur tel autre point du territoire pontifical où son action serait nécessaire pour assurer la liberté personnelle du Souverain Pontife et lui offrir, au besoin, l'hospitalité de la France. En outre, M. de Corcelles, représentant du peuple, est parti pour Rome comme envoyé extraordinaire du gouvernement français. De concert avec M. le duc d'Harcourt, il devra protéger la personne du Saint-Père. Dans ce but, la brigade embarquée à Marseille est mise à sa disposition ; mais ses instructions, dont le général Cavaignac a donné lecture, lui prescrivent de s'abstenir de toute intervention quelconque dans les différends politiques qui peuvent exister entre le peuple et son sou-

verain. En un mot, le République française prend sous sa protection le Pape, ou, pour mieux dire, la personne de Pie IX; elle ne veut pas qu'on l'emprisonne, elle ne veut pas qu'on l'égorge; mais, pour la Papauté, rien n'annonce qu'elle la regarde comme autre chose qu'une *institution italienne*, dont la populace de Rome, c'est-à-dire la démagogie italienne, pourra faire ce qu'elle voudra. Le Ministère, comme on voit, rabaisse singulièrement la question. M. Bixio l'avait considérée de plus haut.

Nous ne savons pourquoi M. Ledru-Rollin a demandé la parole avec un grand appareil d'indignation, au moment où M. le général Cavaignac lisait les instructions données à M. de Corcelles. Il est vrai que le Pape y est appelé à plusieurs reprises *Sa Sainteté*, et c'est au moment où M. Cavaignac prononçait ces mots que M. Ledru-Rollin s'est levé tout frémissant. Mais, du reste, la pièce ne nous semble rien renfermer qui puisse exciter les colères de la Montagne. Il n'y est pas dit, comme plusieurs personnes l'avaient cru lire, que la République veut rester la fille aînée de l'Eglise; tout se borne, nous le répétons, à ordonner les mesures nécessaires pour préserver Pie IX de la mort ou de la captivité. Est-ce trop pour M. Ledru-Rollin ? Une interruption de son collègue et voisin, M. Deville, nous le ferait croire. Au moment où M. Bixio parlait du lâche assassinat de M. Rossi, on a entendu M. Deville, s'écrier : *Pas si lâche que l'assassinat de Robert Blum!* Ainsi les coups de poignard démocratiques ne sont, aux yeux de nos démocrates, que de très justes et très innocentes représailles du jugement rendu contre l'instigateur des sanglantes scènes de Vienne! Si M. Deville avait eu le bonheur d'assister aux derniers événements de Rome, il aurait appris le *Mise-*

rere, pour aller le chanter sous les fenêtres de la veuve et des enfants de M. Rossi.

La discussion n'a pas eu de suites. Malgré l'insistance de M. Ledru-Rollin, elle a été, sur la demande du général Cavaignac, remise à jeudi.

Nous attendrons jusque-là pour avoir nous-même et pour donner à nos amis un avis définitif sur le choix que nous devrons faire entre les deux candidats à la présidence. Ce matin, malgré ce que nous trouvons de satisfaisant dans le manifeste électoral de M. Louis Bonaparte, nous étions, nous l'avouerons, à peu près décidés à recommander aux catholiques la candidature de M. Cavaignac. La liberté de l'Eglise n'est plus en France, elle est à Rome ; et ce qu'on nous avait annoncé des dispositions du Président du Conseil en présence de la situation où se trouve le Vicaire de Jésus-Christ, nous semblait justifier et exiger notre plus ardent concours. Nous l'avons entendu aujourd'hui ; nous avons lu cette dépêche dont on nous faisait tant d'éloges, et nous réservons nos suffrages. Si c'est trop pour M. Ledru-Rollin que Pie IX soit soustrait aux chaînes et peut-être au poignard des assassins de M. Rossi, ce n'est pas assez pour nous. Ce n'est point le Pape, c'est la Papauté qu'il faut défendre ; c'est la clef de voûte de la civilisation européenne, c'est l'œuvre de Dieu qu'il faut préserver des injures d'une horde de scélérats dont le pouvoir est la ruine et l'opprobre du monde. Celui qui aura assez d'intelligence et de cœur pour se déclarer hautement l'ennemi de ces misérables, pour rompre entièrement avec eux, pour fouler du pied leurs drapeaux sanglants, pour préférer le venin de leurs poignards à l'ignominie de leurs louanges; celui qui, devant ces athées, osera se dire l'homme de Dieu et ré-

pondre à leurs clameurs par le signe de la croix, celui-là seul est digne que nous suivions sa bannière. Les autres sont des faiseurs de programmes, et le meilleur d'entre eux, le connussions-nous, mérite à peine l'encre et le papier qu'il nous faudrait pour écrire son nom.

---

29 novembre 1848.

IV. Nous lisons dans un journal très zélé pour la cause de M. le général Cavaignac :

« Que reste-t-il pour le pays des débats solennels qui viennent d'avoir » lieu (1)? Ceci :

« Le général Cavaignac a sauvé la République, telle que l'entend la » France, d'une ruine totale.

« En la sauvant, il a donné à la cause de l'ordre les garanties les plus » désisives.

« Placé entre les hommes qui arborent le drapeau rouge et les adora- » teurs du fétichisme impérial, il représente la pensée politique de l'im- » mense majorité du pays dans sa modération et dans sa force. »

Ces débats nous ont laissé une autre impression encore. Les appréciations si diverses des journaux, selon qu'ils

(1) Discussion sur la conduite du général Cavaignac à l'occasion des affaires de Juin. Le discours, ou plutôt la dissertation apologétique de l'honorable général, fut remarquable par l'étendue, l'ordre, l'adresse. Elle fit grand honneur à son talent pour la parole.

tiennent pour M. Bonaparte, pour M. Cavaignac ou pour tel ou tel reste de la Commission exécutive, nous prouvent combien la bonne foi est difficile et nous dirions presque impossible à l'esprit de parti. Les amis de M. Cavaignac et ses adversaires, chacun de leur côté, nient obstinément l'évidence. Les premiers déclarent parfaitement nettes ses explications les plus embrouillées; les autres trouvent du louche dans ses explications les plus péremptoires; où les uns ne voient que les manœuvres d'une ambition criminelle, les autres admirent les mesures d'une haute sagesse et d'un loyal dévouement. Voilà la plus machiavélique combinaison de la guerre civile! Voilà la plus décisive garantie donnée à la cause de l'ordre! De quoi parle-t-on? Du même fait, d'un fait qui s'est passé hier, sous les yeux mêmes de ceux qui le caractérisent si diversement. Mais les uns sont assis à gauche, les autres sont assis à droite. Certaine parole de M. Cavaignac sur les Parisiens et sur les boutiques, rappelle de fort près un propos attribué à M. Caussidière. Ceux qui ont proscrit M. Caussidière, pour ce propos-là, ont applaudi à la parole de M. Cavaignac; ceux qui, tous les jours, dans leurs intimes entretiens, répètent tendrement les discours de M. Caussidière, ont frémi d'horreur. S'il était prouvé que M. Cavaignac a fait volontairement écharper la garde nationale, les montagnards n'en demanderaient pas davantage pour l'envoyer à Vincennes, et les modérés déclareraient certainement que c'est un de ses meilleurs titres à la présidence. Telle est la morale de l'esprit de parti. Cette discussion en a fourni des exemples frappants.

M. le général Cavaignac n'était pas attaqué par les hommes qui arborent le drapeau rouge. M. Garnier-Pagès a été, en son temps, l'une des espérances de la

République *honnête*, et c'est même lui qui a trouvé cet adjectif, le 15 mai, aux applaudissements enthousiastes de l'Assemblée entière. Il a toujours combattu le drapeau rouge; il l'a combattu jusque dans cette séance du 24 novembre, où il était soutenu par les acclamations de la Montagne : ce n'est donc pas comme ami de M. Ledru-Rollin, ce n'est pas non plus comme ami de M. Bonaparte que M. Garnier-Pagès a échoué. A quel titre l'a-t-on si mal accueilli et, pour tout dire, si rudement abandonné? A titre de républicain de la veille.

Le facile succès que M. Cavaignac a remporté contre les auteurs de la Révolution, au 24 juin, en les jetant dans l'ombre, au 24 novembre, en les jetant dans le discrédit : la première fois, lorsqu'ils essayaient, eux aussi, de défendre la cause de l'ordre; la seconde fois, lorsqu'ils venaient de prouver que véritablement ils l'avaient défendue; ce succès ne prouve pas seulement que M. Cavaignac est un habile militaire et un habile orateur. Comme militaire, ses opérations ne sont pas à l'abri de la critique; comme orateur, il n'a pas également bien répondu à toutes les objections. Quelque chose subsiste du réquisitoire si laborieusement dressé par le pauvre M. St-Hilaire; M. Garnier-Pagès a poussé quelques bons arguments; M. Ledru-Rollin a broyé d'un coup de massue l'endroit faible de cette défense si justement admirée, et le général avocat, qui ne voulait répondre que sur les faits, n'a répondu cette fois qu'en fuyant lestement sur le terrain politique.

Il a triomphé cependant, et, moins disert, il n'aurait pas été moins applaudi. Lui-même il a trouvé qu'on l'applaudissait trop. Avec beaucoup de dignité, il a rappelé la majorité au sentiment des convenances, en lui

disant qu'il avait besoin de son silence et non de ses applaudissements ? Pourquoi cette faveur, cette partialité manifeste ?

Parce qu'il est dans la nature des révolutions de se donner à ceux qui ne les ont point faites. Elles sont préparées par des gens de littérature et de tribune, par des avocats, par des politiques, par des intrigants ; elles sont accomplies par les forces ignorantes de la rue ; elles deviennent l'héritage d'un homme, le plus souvent d'un soldat, dont le grand mérite est de n'y avoir point travaillé. Le peuple, qui donne son sang, est le premier dépossédé : on lui accorde quelques jours de règne ; ils se promène en armes, loué, fêté, adulé ; puis on lui achète ses armes ou on les lui arrache. Et qui fait cela? Ceux qui l'ont appelé aux barricades. Mais, pour en venir à cette fin essentielle, il faut armer un autre bras ; et celui-là on ne le désarme pas, si d'ailleurs il veut véritablement accomplir l'œuvre qu'on lui a demandée. C'est lui qui devient le maître des gens de tribune et de littérature, dès qu'ils l'appellent à leurs secours ; c'est lui qui les chasse, qui les bafoue, qui leur retire la plume et la parole, à moins que plume et parole ne soient employées à le servir... Et plume et parole s'y résignent d'ordinaire avec assez de facilité, dans la crainte d'un pire châtiment.

Telle est, pour nous, la leçon philosophique que nous dégageons de la séance du 24 novembre. En dépit de son talent, M. Cavaignac, s'il était républicain de la veille par le fait autant que par le nom, et s'il n'avait pas frappé le 24 Juin un coup profondément contre-révolutionnaire, n'aurait pas eu le même succès. Sa grande force est d'être l'homme du 24 Juin ; c'est sa date, et il ne peut que perdre à faire remonter plus haut ses titres de noblesse républi-

caine. Semblablement, la grande faiblesse de ses adversaires est d'être les hommes du 24 Février. Une nation révolutionnée peut bien aimer sa révolution, mais elle n'aime pas les hommes qui lui en ont fait cadeau, et ils crieraient inutilement à l'ingratitude. Elle les écarte, elle les regarde avec mépris, avec haine ; elle donne sa force, un moment surprise, à l'homme qu'elle juge, à tort ou à raison, le plus capable de la défendre contre les périls qu'ils ont déchaînés ; elle demande à cet homme de faire avec ordre, avec paix dans la société, tous les changements qu'il lui semble qu'on aurait pu accomplir sans révolution.

C'est sous l'empire de ce sentiment que la France va nommer le Président de la République. Quel que soit celui des deux concurrents qui l'emporte, nos remarques ne seront point infirmées. Elles ne nous paraîtraient mal fondées, pour le moment, que si le scrutin proclamait l'un des onze noms du 24 Février.

1er décembre 1848.

V. L'élection du Président se fera dans huit jours. Beaucoup de nos amis, qui ont comme nous attendu jusqu'à ce moment pour se prononcer, nous pressent de leur dire enfin sur quel candidat nous estimons que les catholiques devront porter leurs suffrages.

Notre réponse sera moins précise que nous ne l'aurions

voulu et que nous ne l'avions espéré. S'ils veulent voter comme catholiques, nous n'avons point de candidat. S'ils veulent voter politiquement, nous ne voyons aucune raison de leur désigner un nom plutôt qu'un autre : ils peuvent choisir M. Cavaignac ou M. Bonaparte. On a pu remarquer avec quelle exactitude nous tenons, depuis un mois, la balance entre ces deux concurrents. Ils ont l'un et l'autre des amis parmi nous, des amis qui nous sont également chers et que nous respectons également : un jour ne s'est pas écoulé sans que nous recevions des deux camps, soit de vive voix, soit par lettres, des reproches qui se contredisaient, des observations et des sollicitations contraires. Nous n'y avons trouvé aucune raison religieuse ou politique d'abandonner le terrain neutre et d'aller à celui-ci plutôt qu'à celui-là.

M. Bonaparte et M. Cavaignac pèsent pour nous, jusqu'à présent, le même poids, portent le même drapeau, sont à l'entrée de la même route et des mêmes hasards. On ne peut pas alléguer pour ou contre le premier un argument qui ne se tourne aussi bien pour ou contre le second. Caractère, capacités, antécédents, programmes, amis, ennemis, chances heureuses et chances redoutables, le tout mis en bloc se contrepèse et se fait équilibre, pour le bien comme pour le mal, à un atome près. Le fond des sympathies politiques que chacun des deux rallie, n'est qu'un fond d'antipathie personnelle contre son rival.

Si nous cherchons le mérite ou le démérite des candidats dans leurs parents, nous trouvons, d'un côté, un roi de Hollande fort débonnaire, de l'autre un proconsul plus que despote. La chaise curule du représentant Cavaignac était beaucoup moins libérale que le trône honnête du roi Louis. Oui, disent les partisans de Cavaignac, mais l'Em-

pereur ! — Eh bien? L'Empereur était plus puissant, mais non pas plus farouche que le missionnaire de la Convention. Il se contentait des geôliers, le représentant Cavaignac employait les bourreaux. Si le chef actuel du pouvoir exécutif se vante d'être le fils d'un tel père, il faut passer à son compétiteur la vanité d'être le neveu d'un tel oncle.

Les biographes de la rue de Varennes (1) amplifient beaucoup sur les talents militaires, oratoires et politiques de leur patron. Les amis de M. Louis Bonaparte allèguent ses écrits, que les amis de M. Cavaignac n'ont pas le droit de mépriser. Les services honorables de M. le général Cavaignac en Afrique n'ont rien qui efface ceux de dix officiers-généraux dont on ne parle pas. Négrier, Tartas, Guingret, Korte, Morris, Saint-Arnaud, Gentil, d'Aumale, ont fait autant que lui; Duvivier, Bedeau, Lamoricière, Changarnier ont fait davantage, sans que l'on songe encore à les donner pour de grands hommes de guerre. D'ailleurs, le Président de la République n'aura point à commander les armées. L'essentiel n'est pas qu'il sache conduire nos divisions, mais qu'il sache les confier à de dignes chefs. Tout homme intelligent et bien conseillé le peut faire. Le président n'a pas davantage besoin d'être orateur; et M. le général Cavaignac n'est très brillant que lorsqu'il plaide. Le président aura besoin de connaître les hommes et l'administration. Sous ce rapport, M. Bonaparte a pu refléchir à Ham, et M. Cavaignac a rêvé sous sa tente. Ni l'un ni l'autre n'a l'expérience pratique des affaires; l'un et l'autre se sont fait des théories et des systèmes où il y a du bon et du mau-

(1) Résidence du général Cavaignac.

vais. Le prisonnier et le militaire, solitaires tous deux, sont tous deux absolus dans leurs préoccupations également antipathiques à la liberté. L'un ne voit dans la société qu'un régiment; l'autre la soumet, suivant la pente de son esprit, à des combinaisons mathématiques ou romanesques auxquelles elle refuse de se plier. Ces idées préconçues ne valent qu'autant que celui qui les applique est susceptible d'entendre les leçons de l'expérience : ni l'expérience de M. Cavaignac n'est faite, ni celle de M. Bonaparte n'est commencée.

Lequel des deux a le mieux conduit la barque de son ambition dans cette longue tempête qui agite la France depuis le 23 février? Là, peut-être, nous trouverons un signe certain de mérite personnel.

M. Cavaignac refuse à propos le ministère de la guerre; il accepte à propos le Gouvernement de l'Algérie, et l'abandonne à propos; il prend à propos le portefeuille dont il n'avait pas voulu d'abord; il est à la fois l'homme de la Commission exécutive et l'homme de ceux qui veulent la renverser. L'émeute éclate; il la dompte à propos, et le voilà en quinze jours chef du pouvoir exécutif. Il ne s'aventure pas, il ne se compromet pas, il ne se lie pas. En peu de temps il se fait un parti. Il donne aux uns pour garant son nom, aux autres son épée; il est ingrat, grand caractère politique! il sait tourner la difficulté, grand art de nos jours! Il a des fanatiques, enfin, qui vont criant que tout est perdu, si ce général de brigade, connu seulement de ses compagnons d'armes il y a quelques mois, ne préside pas aux destinées de la France. Voilà, certes, une campagne rapide et bien menée! Un autre, pour arriver où M. Cavaignac en est aujourd'hui, n'eut pas assez d'une journée de vendemiaire et dut passer par Arcole

et par les Pyramides. Mais, si nous admirons M. Cavaignac en ceci, de quel éloge ne saluerons-nous pas celui qui a su arriver au même point, après avoir passé par Strasbourg et Boulogne? Assurément, cette conspiration à ciel ouvert, qui s'est poursuivie depuis que le nom de M. Bonaparte a été proposé pour la première fois aux électeurs, cette conspiration légale que le succès va peut-être couronner, est un chef-d'œuvre de conduite! M. Cavaignac, républicain, supplantant MM. de Lamartine et Ledru-Rollin, n'est pas plus fort que M. Bonaparte, conservateur, supplantant MM. Thiers et Bugeaud. Et avec quel art tout a été conduit! M. Bonaparte, qui voit sous ses drapeaux les principaux chefs et les plus nombreux soldats de l'opinion conservatrice, les grands propriétaires et les paysans, a été d'abord proclamé sur l'air des lampions par les combattants de la république rouge.

Nous ne reprochons à aucun des deux candidats ces habiles manœuvres; nous nous contentons de faire voir l'équilibre qui existe entre eux. Mais, sur le chapitre de l'ambition, quelques ennemis très ardents de M. Cavaignac lui font des reproches dont ils devraient, en bonne justice, poursuivre surtout M. Bonaparte. Ils disent qu'au 23 juin, le vainqueur de l'insurrection a tenu peu compte de la vie des hommes. En admettant que M. Cavaignac ait commis ce crime, il n'a pas tenu à M. Bonaparte que sa conscience n'en fût également chargée. Si M. Cavaignac, dans l'intérêt de son ambition, a prolongé de quelques heures la guerre civile, M. Bonaparte a deux fois entrepris de l'engager. Il ne comptait pas, sans doute, arriver à Paris sans brûler une amorce. Dans les conspirations sanglantes qui se sont tramées depuis 1830, M. Cavaignac n'a eu probablement que son nom; M. Bo-

naparte y a mis sa personne. Mais il reste autour de M. Cavaignac assez d'anciens conspirateurs, assez de membres de l'association des *Droits de l'homme,* assez de confidents et de complaisants des plus noires entreprises, pour écarter de lui ceux qui n'aiment point cette sorte de société. Nous déciderons-nous en faveur de l'un ou de l'autre des deux candidats, en considérant ceux qui les entourent? Dans les deux camps nous avons des amis, dans les deux camps nous voyons des hommes de bien; dans les deux camps nous voyons égale multitude de gens d'aventure, prêts à se disséminer, aussitôt le vote connu, qui du côté du vainqueur, qui dans les sociétés secrètes et dans les conspirations. Il semble que tous les maraudeurs du monde soient du côté de M. Bonaparte; et quand on se retourne, on en voit autant de l'autre côté.

Regardons-nous les journaux ? M. Cavaignac est ardemment soutenu par le *National.* C'est un malheur pour lui; la coterie du *National* est connue, elle est haïe parce qu'elle règne. Mais M. Bonaparte aussi a son journal. Si la *Presse* régnait à son tour, serait-ce un avantage?

Regardons-nous les programmes, ces programmes que nous avons tant demandés! Celui de M. Bonaparte est mieux fait et nous plaît davantage. Il paraît hostile à la centralisation, il paraît favorable à la liberté d'enseignement. Rien d'explicite. Sur ce point, il a craint de se compromettre. Il parle de la liberté d'enseignement comme la Charte de 1830, comme la Constitution de 1848. Il se tait sur la liberté des associations religieuses. Il a eu peur de l'Université, il a tremblé qu'on ne l'appelât jésuite. C'est le cas de M. Cavaignac. Ces deux

compétiteurs à la présidence de la République française croient que la France est une nation irréligieuse. Ils la jugent sur les beaux esprits bourgeois qui les entourent et qu'ils craignent d'offenser. Ni l'un ni l'autre n'a su se dire qu'il était en présence du suffrage universel, dans un pays où, sur quarante-cinq mille prêtres, on en compte quarante-deux mille au moins qui sont enfants du peuple.

Nos amis avaient demandé à M. Cavaignac, comme condition de notre concours, le retrait du désastreux projet de loi de M. Carnot sur l'instruction primaire : M. Cavaignac s'y est refusé. Ils se sont rabattus au retrait de la circulaire du même M. Carnot sur les communautés religieuses de femmes : nouveau refus. M. Bonaparte n'avait rien à retirer. Il avait annoncé quelque chose ; ses conseillers sont intervenus : on sait ce qu'il a promis. Pour le surplus, l'ordre, la liberté, la propriété, tant que l'on voudra ! Là, les deux candidats font assaut de largesses.

Le nom que je porte, dit M. Bonaparte, *est une garantie d'ordre.* Oui, à peu près comme le nom de M. Cavaignac est une garantie de liberté. Le despotisme n'est pas plus l'ordre que l'anarchie n'est la liberté. Le despotisme n'est qu'une phase de l'anarchie, durant laquelle, loin d'être domptée, elle grandit et s'empare des consciences, d'où elle ne tardera guère à redescendre plus terrible dans les rues. Les amis de M. Cavaignac le père tuaient les hommes et renversaient les institutions ; ils appelaient cela de la liberté. Bonaparte, après avoir muselé ces destructeurs sauvages, en a fait des barons, des chambellans, des administrateurs, des législateurs, des professeurs, des juges ; ils n'ont plus tué, mais ils ont tenu

des classes, rédigé des réglements, promulgué des codes, rendu des arrêts, et cela s'est appelé de l'ordre. Cet ordre a produit ce que nous voyons et nous a faits ce que nous sommes. Le nom de Bonaparte est une garantie d'ordre comme celui de Louis-Philippe. De cette espèce d'ordre-là, M. Cavaignac ne demande pas mieux que d'en faire, et il a tout ce qu'il faut pour en faire autant que qui que ce soit. Les républicains n'y mettront pas obstacle, il en trouvera toujours deux pour un, dans quelque catégorie qu'il veuille les prendre, ou du jour, ou du lendemain, ou de la veille, qui l'aideront sans scrupules à obtenir de la liberté tous les *sacrifices* possibles. N'a-t-il pas déjà un conseil composé d'anciens ministres du gouvernement provisoire et d'anciens ministres de Louis-Philippe? L'opinion aspire aux plus beaux jours du règne de Juillet; c'est le besoin qui l'attache le plus fortement à M. Bonaparte. Nous osons dire que M. Cavaignac ne s'emploiera pas médiocrement à ramener ces beaux jours. Qu'on s'en rapporte à lui! Il fera de l'ordre, c'est-à-dire de la répression et de la police. Il en fera avec M. Sénard, avec M. Marrast, avec M. Dufaure, avec M. Thiers, s'il le faut; il y emploiera l'armée, la garde nationale, le jury. Et après? Qu'y a-t-il là, surtout pour les catholiques? Est-ce que cet ordre sera fondé sur les conditions de l'ordre? Est-ce qu'il pourra durer?

On nous allègue, en dernier lieu, le caractère personnel des candidats. Des personnes parfaitement respectables nous assurent que M. Cavaignac a d'excellents sentiments, et que ses pensées sont plus libérales que son programme. D'autres personnes également respectables nous en disent autant de M. Bonaparte. Nous ne refusons pas de les croire; nous sommes persuadés que M. Cavai-

gnac et M. Bonaparte sont tous deux ce qu'on appelle des hommes honnêtes, et que c'est à cette qualité surtout qu'ils doivent la grande place qu'ils occupent dans l'opinion publique. Mais les bons sentiments ne suffisent pas, il faut des actions qui s'y conforment, et nous ne pouvons pas juger des hommes publics sur des conversations privées. Quels engagements publics, quelles actions publiques avons-nous? Une occasion solennelle s'est présentée de manifester enfin des intentions qui pussent décider le vote des catholiques. Il s'agissait du maintien de la Papauté. M. Cavaignac a presque demandé pardon d'avoir songé trop tôt à protéger la *personne du Pape;* M. Bonaparte s'est abstenu de voter l'ordre du jour qui approuvait la demi-mesure du Gouvernement! Lequel de ces deux catholiques les catholiques veulent-ils mettre à la tête de la France ?

Quelques-uns de nos amis nous disent : « Votons pour » M. Cavaignac; il est le candidat républicain, et notre » adhésion sera un signe d'adhésion à l'ordre nouveau. » Ils se trompent. Le candidat républicain, c'est M. Ledru-Rollin, et M. Ledru-Rollin n'est qu'un relais pour aller aú candidat révolutionnaire, qui est M. Raspail; et M. Raspail n'est lui-même que la dernière étape pour arriver à M. Proudhon, devenu le terme suprême du mouvement de 1848. M. Cavaignac, comme M. Bonaparte, est tout simplement le candidat de l'ordre matériel; il n'a pas moins que M. Bonaparte, il a plus et plutôt que lui peut-être, à redouter l'émeute rouge.

Mais ces deux candidats de l'ordre matériel nous semblent, tels qu'ils se sont jusqu'à présent montrés, n'être en même temps que les candidats du désordre moral. Ils ont tout ce qu'il faut d'idées politiques pour retarder de

quelques mois, de quelques années tout au plus, la dernière et formidable catastrophe vers laquelle nous marchons.

Nous obéirons, suivant la loi, à celui qui sera nommé; nous le soutiendrons suivant ses actes; mais que nous importe lequel des deux versera dans l'abîme? Que chacun de nos amis choisisse selon sa concience, s'il la sent plus éclairée que la nôtre. Quant à nous, nous regrettons avec amertume de ne pouvoir perdre honorablement nos voix sur quelque nom plus digne des souvenirs de l'histoire et des véritables aspirations de la patrie. Nous avions proposé un moyen terme. Nous avions dit: « Pour ne pas » nous abstenir et pour ne pas nous attacher aux chétifs » drapeaux du moment, comptons nos voix sur un nom » qui nous représente, et voyons combien nous sommes. » On a craint une division, un résultat trop mesquin. On a eu raison peut-être, et peut-être avons-nous eu tort de ne pas persévérer; mais enfin la chose est faite, et les catholiques perdront encore cette occasion d'être eux-mêmes. Ce ne sera pas, hélas! la dernière.

1er décembre 1848.

VI. Il y a dix-huit cent cinquante ans, deux hommes du peuple, deux frères qui vivaient pauvrement de leur

humble métier de pêcheurs, raccommodaient leurs filets sur le bord de la mer de Galilée ; l'un se nommait André, l'autre Simon. Un homme qu'ils connaissaient déjà pour être plus qu'un homme, et qu'ils avaient vu consolant les affligés, guérissant les malades, enseignant à tous la justice et la charité, vint à passer près d'eux. Il leur dit : *Laissez-là vos filets, je vous fais pêcheurs d'hommes.* Abandonnant aussitôt leur seule richesse, ils suivirent Celui qui se proclamait le frère et le serviteur des pauvres. Ils le virent mourir sur la croix, et ils crurent qu'il était le Fils de Dieu. Chargés de répandre sa doctrine, haïe des possesseurs du monde, ils ne se laissèrent décourager ni par les menaces des tyrans, ni par l'ingratitude du peuple. Ils partirent du pied de la croix de leur maître pour aller, après de longues fatigues, expirer à leur tour sur la croix. André mourut dans l'Achaïe, enseignant au peuple les vérités qui allaient vaincre l'antique esclavage. Simon, surnommé Pierre, mourut à Rome, et sa croix, toujours debout depuis dix huit siècles, est encore le flambeau et l'arc-boutant du monde. On sait quels efforts ont été tentés pour éteindre ce flambeau, pour renverser cette colonne. Toutes les réactions du despotisme païen, qu'elles aient été guidées par l'ambition des princes ou par l'orgueil des philosophes, se sont ruées contre cette croix de Simon-Pierre, et, pour être devenu un trône, elle n'a pas cessé d'être un instrument de supplice. » A cet » égard, dit M. de Maistre, aucun ennemi de la foi ne » s'est jamais trompé : tous frappent vainement, puis- » qu'ils se battent contre Dieu ; mais tous savent où il » faut frapper. » Et tous frappent là, parce que là est le centre du catholicisme. Aussi peut-on dire que quiconque frappe là, de quelque nom et sous quelque dra-

peau qu'il se déguise, est un ennemi de l'Evangile, un ennemi de la civilisation chrétienne, un ennemi de la liberté humaine, un ennemi des pauvres, un païen.

Voilà ce que l'Assemblée nationale ne sait pas, parmi tant de choses qu'elle ignore ; et néanmoins Dieu a permis qu'aujourd'hui, jour où l'Eglise de Jésus-Christ célèbre la fête de saint André, l'Assemblée Nationale, au nom de la France, *fille aînée de l'Eglise,* eût à prendre une décision et à adopter une conduite en présence de l'un des attentats les plus révoltants qui aient été commis dans le cours des siècles contre la personne et contre l'autorité du successeur de saint Pierre.

Quel triste spectacle pour un Français et pour un chrétien ! Dans la foule de ces hommes qui nous fabriquent des constitutions et des lois, combien y en avait-il qui sussent réellement ce qu'ils allaient faire et ce qu'ils voulaient faire ! Combien, entre les plus sages, entre les plus honnêtes, entre les plus dévoués; combien entre ceux-mêmes qui aiment sincèrement la liberté et la fraternité dont ils parlent si souvent, et l'ordre dont ils rêvent toujours, combien comprenaient que la liberté, l'égalité, la fraternité ne seraient pas même des mots dans les langues humaines, si ce trône, si cette croix du pêcheur de Judée n'avait pas dominé sur la terre ? Combien comprennent que l'ordre social, c'est-à-dire la justice complétée par la charité, n'a pas d'autre base, pas d'autre appui que cette chaire de la parole éternelle et du devoir éternel, en ce moment même insultée, enchaînée, ébranlée, renversée autant qu'elle peut l'être, et par qui, grand Dieu !

Loin de nous la pensée d'offenser qui que ce soit, de nous montrer ingrats envers aucune bonne intention, d'en incriminer aucune et de voir de mauvais desseins où

il n'y a peut-être que de faux et misérables calculs ; mais, enfin, il faut bien que nous le disions, cette question de Rome, si importante et si bien posée par les événements, s'est trouvée au-dessus des forces de l'Assemblée. M. de Montalembert a vainement essayé d'élever jusque-là l'esprit de ses collègues. Il y a perdu le plus beau discours qu'il ait fait et les paroles les plus éloquentes que la Chambre ait encore entendues. La discussion est tombée promptement du Pape sur M. le général Cavaignac, de l'intérêt de la civilisation à l'intérêt du Ministère.

M. Ledru-Rollin a ouvert la séance. Il a grandi. Ce n'est plus ce déclamateur de troisième ordre qui bourdonnait des banalités ultra-libérales dans le parlement dynastique ; c'est un avocat et presque un orateur politique, qui sait se modérer et déduire habilement les conséquences embarrassantes des mesures qu'il combat. Il a bien critiqué la manœuvre de juste-milieu sur laquelle l'Assemblée avait à se prononcer. Aucune des considérations qui pouvaient frapper la raison et surtout les préjugés de ses collègues, n'a été oubliée par lui. Si l'on ne veut que protéger la personne du Pape, pourquoi une armée? Si l'on veut intervenir, c'est contre le peuple, sans doute, qu'on interviendra, et de quel droit? Cette intervention, c'est un acte de guerre au peuple romain ou à l'Autriche : voilà donc le pouvoir exécutif qui déclare la guerre sans avoir consulté l'Assemblée! Pour conclure, M. Ledru-Rollin ne veut voir, dans l'envoi de nos frégates à Civita-Vecchia, qu'une manœuvre électorale destinée à rattacher au général Cavaignac les suffrages anti-révolutionnaires. Cette assertion est accueillie par les applaudissements d'une partie des représentants, et l'on peut déjà prévoir que là sera le nœud de la discussion.

M. de Montalembert a parlé généreusement et courageusement, en véritable catholique. Il s'est efforcé, comme nous l'avons dit, d'élever la discussion à la hauteur du sujet. Sans marchander l'éloge et les remerciements au Pouvoir pour ce qu'il a fait, il a osé ne point taire que les catholiques de France et ceux du monde entier demanderaient davantage à la force, à l'intelligence, à l'honneur de la fille aînée de l'Eglise. Il a dit cette parole : Quelque chère et vénérable que nous soit la personne du Saint-Père, son autorité nous l'est encore plus. Il s'est exprimé sur le Pape, sur ceux qui le persécutent et sur ceux qui le trahissent, comme la conscience du monde en parlera; et quant au rôle que la France est appellée à remplir entre le grand et saint Pontife et ses ennemis, il l'a peint en traits que l'histoire n'oubliera point. Plaise à Dieu que l'histoire ne nous flagelle pas un jour avec ces nobles paroles !

Si M. de Montalembert n'avait recherché qu'un succès oratoire, il pourrait se féliciter de son audace, nous devrions presque dire de sa témérité. Avec une émotion, avec un frémissement que rien ne peut rendre, il a rappelé, en flétrissant les exactions de l'Autriche à Milan, qu'il avait jadis flétri les exactions semblables des radicaux suisses dans les cantons du Sonderbund; et l'attitude de l'Assemblée ressemblait à celle de l'assemblée qui l'écoutait alors. Heureux l'homme qui, deux fois dans sa vie, sans contredire son passé, sans qu'aucune voix s'élève pour contester le témoignage qu'il se rend, a pu marquer de ce fouet sanglant l'insolent triomphe de la force ! Ce n'a pas été le seul bonheur de M. de Montalembert dans cette séance. Ancien adversaire de M. Rossi, il a célébré, avec une éloquence pleine de cœur, les derniers jours

de cet homme d'État, et sa mort si glorieuse et si digne de regret.

Que dirons-nous de M. Quinet? Il est venu, après M. de Montalembert, réciter pesamment nous ne savons quoi, qu'il ne pouvait pas lire. Son discours a duré dix minutes. On ne l'a pas écouté un instant, mais on a ri un quart d'heure. Quand nous combattions M. Quinet, nos rancunes n'auraient pu aller plus loin que de souhaiter ce qui lui arrive depuis qu'il se développe à la tribune de l'Assemblée nationale.

Après M. Quinet, M. Jules Favre a pris la parole, et la discussion est tombée un peu plus bas. Ce n'était plus le sophisme et l'illuminisme qui épelaient; c'était le bonapartisme qui dissertait d'une voix jalouse pour enlever à M. Cavaignac le petit mérite d'avoir envoyé des forces au secours de la personne du Pape, et tâcher de lui créer des embarras en inquiétant la Chambre sur ses prérogatives. Après le discours de M. Jules Favre, il n'a plus été question de savoir si le pouvoir exécutif n'avait pas outrepassé ses droits en donnant l'ordre d'embarquer la brigade du général Molière. Tout s'est amoindri dans ce débat. M. Dufaure est venu bien préciser que M. de Corcelles ne ferait rien qui pût déplaire à M. Ledru-Rollin et à M. Jules Favre, priant celui-ci de croire que la guerre n'éclaterait pas pour si peu, et celui-là d'être convaincu que les *concitoyens* du pape n'auront pas à se plaindre de notre intervention. Le Gouvernement n'a pas su en rester là. M. le général Cavaignac, estimant que les explications de M. Dufaure n'avaient point fait fortune, est venu rapetisser encore la situation. Par des subtilités de paroles et des supputations de minutes qu'a dû envier l'avocasserie raffinée de M. Favre lui-même,

il entreprit de persuader à l'Assemblée qu'il n'a presque pas agi sans la consulter. Il a fini par déclarer qu'en somme, rien n'est fait encore, que M. de Corcelles n'est pas encore à Marseille, que les frégates ne sont pas encore parties; et des génuflexions, et des prosternations, et des rabaissements sans limites; tant qu'à la fin l'Assemblée a trouvé que c'était trop, et lui a crié de ne pas se croire si coupable.

Plusieurs ordres du jour motivés étaient déposés : un de M. Favre, signé sur la montagne; un autre de M. Bixio, très embrouillé; un autre de M. Repellin, très ridicule. Celui qu'on a pris est de M. de Eréveneuc, le voici :

« L'Assemblée, approuvant les mesures de précaution » prises par le pouvoir exécutif pour assurer la liberté du » Saint-Père, et se réservant de prendre une décision sur » les faits ultérieurs et encore imprévus, passe à l'ordre » du jour. »

Si cet ordre du jour dit quelque chose, c'est que l'Assemblée était pressée. La majorité, en grande partie du moins, en voulait un qui ne dît rien du tout. O Charlemagne, dont M. de Montalembert a invoqué le génie et l'épée, loin votre épée et loin votre génie ! Le « progrès » nous a faits d'une autre taille !

2 décembre 1848.

VII. La séance a été ouverte par la lecture de deux lettres échangées entre S. Ex. Mgr. le Nonce et M. le Président de l'Assemblée nationale. Celle du Nonce a été accueillie par des témoignages unanimes d'approbation. La réponse de M. Marrast a aussi reçu des applaudissements, mais tout le monde ne s'y est pas associé. M. le Président de l'Assemblée nationale s'applique à bien indiquer la nature de l'appui que la République entend donner au Souverain Pontife, et cette déclaration est trop claire pour laisser place aux espérances que les catholiques s'étaient efforcés de concevoir. Mgr. le Nonce rappelle le *dévouement traditionnel* de la France pour l'Eglise; M. Marrast répond : « La République, qui *a le* » *droit de choisir* dans les traditions du passé, restera » toujours fidèle à celles qui ont montré la *France hos-* » *pitalière à toutes les grandes infortunes...* » Ainsi nos gouvernants ne voient dans le chef de l'Eglise, forcé de fuir de ses Etats, qu'une *grande infortune* à laquelle la France est heureuse de donner l'hospitalité. — Mais pourquoi avions-nous espéré davantage? M. Marrast est le premier personnage de l'Etat, et l'on ose rêver la politique de Charlemagne!

2 décembre 1848.

VIII. Nous recevons ce soir la lettre suivante :

« Paris, 2 décembre 1848.

« MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

» Apprenant qu'on a remarqué mon abstention dans le vote relatif à l'expédition de Civita-Vecchia, je crois devoir déclarer que, tout en étant décidé à appuyer toutes les mesures propres à garantir efficacement la liberté et l'autorité du Souverain Pontife, je n'ai pas pu appuyer par mon vote une démonstration militaire qui me semblait dangereuse, même pour les intérêts sacrés qu'on voulait protéger, et de nature à compromettre la paix de l'Europe.

» Recevez, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE. »

Le Gouvernement, d'après le langage de M. Cavaignac et de M. Dufaure, n'a songé qu'à protéger la personne du Saint-Père et à garantir sa liberté individuelle. Dans cette lettre, M. Louis-Napoléon Bonaparte parle de la liberté et de *l'autorité* du Souverain Pontife; nous espérons qu'il a mis ce dernier mot à dessein, et que, le cas échéant, il saurait se le rappeler.

6 décembre 1848.

IX. Nous continuons de recevoir à peu près régulièrement autant de reproches des amis de M. Louis-Napoléon que des amis de M. Cavaignac. On nous accuse, non de partialité pour celui-ci ou pour celui-là, mais de trop d'impartialité envers l'un et envers l'autre. Les partisans de M. Cavaignac surtout se montrent fort intolérants. Ils nous demandent pourquoi nous voulons empêcher la reprise des affaires ; pourquoi nous ne reculons pas d'effroi devant la guerre civile, qui ne manquera point d'éclater, selon eux, si l'honorable général n'est pas élu. Ils tirent aussi un grand argument du rôle que joue à Rome le prince de Canino. Enfin, ils veulent bien nous citer la loi grecque, par laquelle tout citoyen est tenu, sous peine d'infamie, de prendre parti dans les troubles civils. Bien entendu que le parti qu'il faut prendre est celui du général Cavaignac.

Nous avons pesé ces raisons avec le vif désir d'en être touchés; car, véritablement, nous ne serions pas fâchés de mettre fin à nos incertitudes. Nous sommes résolus à voter dans quatre jours, et à voter pour l'un des deux candidats modérés, moins, il est vrai, pour appuyer celui-ci ou celui-là que pour faire nombre contre les terroristes politiques et socialistes; mais nos bulletins ne sont pas encore faits, et nous aimerions bien à savoir sur quel nom notre souveraineté portera ses suffrages. Eh bien ! nous le disons à regret, nous en sommes encore au point où nous étions vendredi dernier, lorsque, d'une main très

paisible, nous tenions la balance. Sans doute, les plateaux ont un peu oscillé. On y a jeté des lettres, des confidences, des réclames, des dépêches télégraphiques, des adhésions d'un certain poids, les unes politiques, les autres religieuses; mais, en somme, si l'équilibre parfait d'il y a huit jours est un peu dérangé, ce n'est pas la peine d'en parler. Cela pourra bien nous décider personnellement, pourvu que tout reste dans le même état jusqu'à dimanche; nous ne trouvons pas qu'il y ait là de quoi prendre un drapeau.

M. Cavaignac a revendiqué pour lui et pour son père le titre de catholique, c'est un bon sentiment; mais M. Bonaparte a écrit sur l'autorité du Pape une parole qui n'est pas mauvaise. M. Cavaignac a envoyé M. Freslon à Marseille pour recevoir le Saint-Père; M. Bonaparte y a envoyé M. Murat. Plusieurs noms catholiques se laissent inscrire sur les listes de M. Cavaignac; plusieurs noms catholiques aussi se laissent écrire sur les listes de M. Bonaparte. M. Cavaignac a choisi de dignes évêques par les mains de ses ministres MM. Bethmont et Marie; on peut croire que ce n'est pas dans l'intention d'en choisir de mauvais que M. Bonaparte a offert le ministère des cultes à M. de Falloux.

Que prouvent ces démarches, cette émulation? Que les catholiques, en France, ne forment pas un si *faible parti* que le croient et que le disent beaucoup de gens, parmi lesquels nous avons le regret de voir beaucoup de catholiques. Au moment d'interroger le suffrage universel, on reconnaît la nécessité de gagner ou, pour mieux dire, d'enlever la faveur de ces populations où le sentiment religieux domine et dont on avait tenu jusqu'à présent si peu de compte. Cette découverte honore la perspicacité des candidats : elle est d'un heureux augure pour nous, car

elle forcera sans doute les catholiques à ne pas ignorer *seuls* la force dont ils disposent.

Mais, en même temps, ces démarches n'empêchent pas le programme de M. Bonaparte d'être bien vague, et celui de M. Cavaignac bien nul en ce qui concerne nos intérêts. M. Cavaignac n'a pas voulu retirer la loi ni la circulaire de M. Carnot, et nous ne saurions trouver une garantie suffisante de son zèle pour l'Eglise dans les ménagements avec lesquels M. Dufaure, son très honnête et très estimable ministre, a parlé des *concitoyens* du Pape (1). Quant à la mission de M. de Corcelles, c'est une *fantasia*. Sous cet étalage de chevalerie, que trouve-t-on? La complicité au moins morale du gouvernement français dans les derniers événements de Rome. A côté des ordres donnés pour protéger la personne du Pape, nous avons la dépêche de M. d'Harcourt, attestant que le Pape a inutilement demandé protection pour son autorité contre les entreprises imminentes de ses *concitoyens*. Ce document contrebalance, à nos yeux, la juste défaveur que jette sur M. Louis Bonaparte la triste parenté du patriote Canino. Ce que M. Canino a fait, M. Cavaignac l'a laissé faire.

Nous avons, à plusieurs reprises, exposé naïvement et franchement nos perplexités. Comment nous a-t-on répondu? Par de belles tirades contre le scepticisme politique. Nos amis en parlent à leur aise! Mais, ont-ils eux-mêmes la foi, ces ardents adversaires de notre scepticisme? Non, ils ont un avis pour avoir un avis; car, du reste, ils disent

(1) Dans une autre circonstance, M. le général Cavaignac, accusé à l'occasion de ses velléités en faveur du Souverain Pontife, s'est justifié d'avoir songé à répondre à *un homme respectable*, qui paraissait disposé à lui demander secours

et répètent que M. Cavaignac, dont l'intérêt leur dicte de si beaux discours, n'est leur candidat que faute d'un meilleur, et qu'ils n'attendent pas grand'chose de lui. Est-ce donc de quoi faire tant de tapage? Ne pouvons-nous pas croire qu'en l'absence du meilleur, qu'ils cherchent comme nous et qu'ils ne trouvent pas plus que nous, il est fort licite d'attendre au dernier moment pour choisir entre deux moins bons, sans prendre la responsabilité de conseiller à personne ou l'un ou l'autre?

Du reste, cette responsabilité, nous l'aurions volontiers prise, comme tout le monde la prend, si d'une part nous avions pu nous décider, si d'autre part nous faisions un journal purement politique. Ce ne serait pas une chose absolument au-dessus de notre courage de dire : — Nous sommes pour Cavaignac, ou : Nous sommes pour Bonaparte. Mais nous avons craint, nous l'avouons, de compromettre à la suite de ces candidatures les principes supérieurs que nous sommes heureux de défendre. Nous tenons essentiellement à ce que les catholiques ne s'engagent pas et ne paraissent pas s'engager comme catholiques dans ces ténébreuses voies de l'accident et du hasard. M. Bonaparte et M. Cavaignac non-seulement ne les représentent pas, mais encore ne leur donnent aucune garantie sérieuse, ne prennent envers eux aucun engagement formel; c'est assez, suivant nous, pour observer entre ces deux concurrents une exacte neutralité. Hommes d'ordre en politique comme en tout, les catholiques voteront politiquement pour l'un ou pour l'autre des deux candidats qui représentent ce qu'on appelle l'*ordre*, et qui le représentent dans des conditions égales de succès et d'insuffisance; mais leur patronage religieux, ils n'ont pas lieu de l'accorder, et ils le réservent.

Et il nous semble qu'en agissant ainsi nous ne faisons pas preuve de sceptisme, mais au contraire d'une foi profonde. Jeter le drapeau catholique dans la mêlée, à la queue du parti qu'on croit le plus fort et qu'on estime être non l'ami le plus sûr, mais l'ennemi le plus dangereux, ce n'est pas faire preuve d'une confiance parfaite en ses immortelles destinées. Le planter à l'écart et dire : Le drapeau de la vérité, le drapeau du salut, le voilà; il n'y en a point d'autre, et quiconque voudra vivre viendra se ranger à son ombre! c'est lui rendre l'honneur qu'il mérite, et faire acte de cette foi vaillante qui n'a peur ni des hommes ni des événements.

Nous l'avons dit, nous le répétons : le parti modéré, dans sa plus vaste expression, n'aspire qu'à recommencer l'ère philippienne. Il hésite entre M. Bonaparte et M. Cavaignac, faute de savoir au juste lequel des deux conduira mieux cette œuvre qu'ils s'offrent tous deux à réaliser et qui a des chances à peu près certaines de s'accomplir. Ce sera la quasi-démocratie après la quasi-monarchie. Ceux-ci la veulent mêler de quasi-légitimité, ceux-là de quasi-socialisme, moins pour obéir à des principes que par entêtement de joueur à parier sur telle carte plutôt que sur telle autre. Voilà l'unique motif de la division. Si un prince de la maison d'Orléans pouvait se mettre sur les rangs, le parti modéré se scinderait en une troisième fraction qui demanderait à M. de Joinville ce qu'on demande à M. Bonaparte ou à M. Cavaignac : l'ordre, l'ordre matériel à tout prix. Et il promettrait, comme eux, l'ordre, l'ordre matériel à tout prix.

Nous, catholiques, nous sommes enclavés dans le parti de l'ordre, mais nous ne lui appartenons pas. Nous

acceptons les gouvernements et les hommes, nous ne conspirons pas contre eux, nous leur payons le tribut; mais nous leur demandons autre chose que cet ordre matériel dont nous avons appris à connaître la fragilité. Nous ne songeons pas aux formes mobiles et changeantes de la société, nous songeons à ses bases éternelles ; et nous disons à ceux qui gouvernent qu'ils n'auront notre concours et que nous ne croirons à leur durée qu'autant que nous les verrons capables de ramener la société à ce roc des croyances chrétiennes dont elle ne peut se détacher sans rouler perpétuellement dans les abîmes.

Le jour où tous les catholiques de France tiendront ce langage et observeront cette conduite, ce-jour là, et pas auparavant, la société aura un avenir. Voilà notre foi; elle peut défier la raillerie et le sophisme; elle défierait la mort.

---

7 décembre 1848.

X. M. Louis-Napoléon Bonaparte nous communique la lettre suivante, adressée par lui à S. Exc. Mgr le Nonce apostolique. Nous ne pouvons qu'applaudir aux sentiments qui y sont exprimés.

« Monseigneur,

« Je ne veux pas laisser accréditer auprès de vous les

» bruits qui tendent à me rendre complice de la conduite » que tient à Rome le prince de Canino.

« Depuis longtemps je n'ai aucune espèce de relations » avec le fils aîné de Lucien Bonaparte, et je déplore » de toute mon âme qu'il n'ait point senti que le main- » tien de la souveraineté temporelle du chef vénérable de » l'Église était intimement lié à l'éclat du catholicisme » comme à la liberté et à l'indépendance de l'Italie.

« Recevez, Monseigneur, l'assurance de mes senti- ments de haute estime.

« Louis-Napoléon Bonaparte. »

---

11 décembre 1848.

XI. Au moment où nous écrivons ces lignes, l'immense scrutin est clos, la France a déposé son vote, et, selon toute apparence, le président de la République est nommé. Personne ne sait encore quel nom sortira de l'urne ; mais un secret instinct semble l'avoir déjà révélé à tout le monde. Si cet instinct se trompe sur le nom, il ne se trompe pas du moins sur le drapeau. Nous l'avons dit, et nous le répétons, M. Bonaparte et M. Cavaignac expriment tous deux la même pensée, ou, si l'on veut, la même négation. Ils sont une protestation, celle-ci plus faible, celle-là plus accentuée contre l'esprit révolutionnaire. Le scrutin du 10 décembre sera, comme celui du 23 avril, une revanche prise par la majorité du pays sur

la faction qui a régné trois mois à l'Hôtel-de-Ville de Paris. La France a moins voté pour un nom et pour une chose que contre des hommes, des faits et doctrines qui l'ont justement épouvantée et indignée. Ce qu'elle veut, elle ne le sait guère ; mais ce qu'elle ne veut pas, elle le sait parfaitement. Elle ne veut pas des souvenirs de M. Ledru-Rollin, elle ne veut pas des essais de M. Proudhon, elle ne veut plus de cette centralisation excessive qui lui envoie des révolutions par le télégraphe. Une émeute parisienne lui met le suffrage universel aux mains : elle s'en empare pour placer Paris et la France sous la garde de l'épée qui a vaincu l'émeute, ou du nom qui symbolise le mieux parmi nous la force du pouvoir.

Puisse son élu, quel qu'il soit, ne pas trop servir sa colère, et, en la préservant de ce qu'elle ne veut pas, lui apprendre ce qu'elle doit vouloir ! C'est pour avoir perdu la notion de l'ordre moral que l'ordre matériel se refuse à nos vœux et s'écroule toujours, malgré tant de mains empressées à le défendre et tant de besoins intéressés à l'affermir.

On sait que, sous ce rapport, les candidats modérés nous inspirent à peu près les mêmes défiances. Ni l'un ni l'autre n'a prouvé qu'il eût véritablement l'intelligence des maux de la société et des seuls principes qui puissent y porter remède ; et c'est pourquoi, tout en donnant publiquement notre suffrage au drapeau, nous avons gardé pour nous seuls le nom que notre conscience a dû choisir au dernier moment. Placés entre deux fractions d'un parti qui n'est que tout juste le nôtre, dans lequel, comme nous l'avons dit, nous sommes enclavés sans lui appartenir, nous nous sommes abstenus de contribuer à décrier, par une polémique sans motifs sérieux pour

nous, un nom qui pouvait être prochainement celui du chef de l' Etat. Lorsque l'intérêt et le devoir de tous ceux qui ne sont ni révolutionnaires ni socialistes allaient être de se ranger autour du futur président, que ce fût M. Cavaignac ou M. Bonaparte, pourquoi le traîner dans ces polémiques empoisonnées dont on nous donnait de part et d'autre le désastreux exemple ? Pourquoi l'accuser d'ambition, de trahison, de meurtre ou d'imbécillité? Pourquoi, surtout, lui donner lieu de compter les catholiques ou parmi ses adversaires irréconciliables ou parmi ses infatigables complaisants? Nous n'avons voulu qu'une chose : c'est qu'il sût d'avance que les catholiques n'étaient le bagage d'aucun homme et d'aucun parti, et qu'il les aurait pour ou contre lui, dans les limites où leur devoir les retient toujours, non en vertu de son nom, de ses chances et de sa force, mais en vertu de ses principes et de ses œuvres.

Cette attitude, quoique blâmée avec amertume par un certain nombre de nos amis qui ont cru devoir se jeter à corps perdu dans la lutte, a été néanmoins celle de l'immense majorité des catholiques. En dépit de quelques manifestations dont l'éclat n'a point déguisé l'isolement, les catholiques sont restés à l'écart, non du vote, mais de la polémique. Nous croyons qu'ils ne regretteront pas cette honorable et sage réserve; et, quant à nous, si nous avons pu contribuer à les y maintenir, nous nous en aplaudissons hautement.

Avant d'arriver à la salle où nous devions voter, il nous a fallu, comme tous les autres électeurs, fouler aux pieds une immense quantité de bulletins lacérés et souillés de boue. Les noms des candidats étaient là, confondus dans le ruisseau. Image trop vraie de la polémique à laquelle

ils ont donné lieu! Nous ne sommes pas de ceux que ce spectacle a fait sourire. L'un de ces noms va sortir de l'urne électorale revêtu de la puissance exécutive, et il sera, pendant quatre ans, la signature de la France. Quel que soit ce nom, que ce soit celui que nous avons déposé ou un autre, s'il conserve quelque trace de la boue où il fut traîné, du moins ce ne sera pas de nos mains qu'il aura reçu l'outrage. Libres envers le Président de tout engagement comme de toute injure, nous pourrons approuver ses actes sans être accusés de bassesse et les combattre sans être soupçonnés de rancune. C'est où nous voulions arriver. Nous aimons que notre boussole ne change pas avec les vents.

---

21 décembre 1848.

XII. Il y a quinze jours, l'Assemblée nationale pensait encore qu'elle aurait à choisir ou plutôt à nommer le Président de la République, car son choix était fait d'avance. Hier, en grande diligence, en grand secret, à huis-clos, pour ainsi dire, et avant qu'on eût achevé de dépouiller le scrutin, elle a proclamé l'élu du peuple, et cet élu n'est pas le sien. Pourquoi s'est-elle ainsi hâtée? Tout le monde le sait; on craignait une émeute. A quel propos une émeute? M. Bonaparte est l'élu de Paris comme de toute la France; à Paris, comme dans toute la France, les trois quarts au moins des voix données à M. Cavaignac lui appartiennent, et la faible minorité qui l'a repoussé n'est

nullement en mesure de tenter un second 24 février. L'émeute ne se fût donc pas faite contre lui, mais contre la Constitution et contre l'Assemblée. Avis significatif et que l'Assemblée fera bien de ne pas oublier, si elle a quelque désir de maintenir son ouvrage! Le Président est dans la période où les émeutes fortifient ; l'Assemblée est dans celle où les émeutes renversent et détruisent. Qu'elle se souvienne des législateurs anciens qui s'exilaient ou qui disparaissaient après avoir promulgué leur constitution.

Un républicain de la veille (1), rendant justice à ses collaborateurs et s'appréciant lui-même avec une sage modestie, disait : *Je voterai pour Bonaparte, c'est le seul moyen de conserver la République.* On peut croire aujourd'hui qu'il ne s'est point trompé. Que l'Assemblée ne s'applique pas trop à la confection des lois organiques, qu'elle soit sobre de ces perfectionnements; c'est le meilleur moyen de maintenir la Constitution.

En général, on loue l'Assemblée de sa prudence. Nous lui savons gré, comme tous les bons citoyens, de la surprise qu'elle nous a faite. Personne ne tient beaucoup à entendre l'air des lampions, ni à jouir de l'aspect de ceux qui le chantent. Depuis dix mois, la ville a eu le temps de se blâser sur cette musique et sur ce pittoresque. Néanmoins, il est à regretter que l'installation du Président n'ait pas été entourée de plus de cérémonial. Il a prêté son serment à la tribune : ce n'est pas précisément l'autel de la vérité ; il l'a prêté en présence de Dieu et du Peuple Français : rien ne représentait Dieu, et le Peuple Français s'appelait dans ce moment-là M. Marrast.

(1) Jules Favre.

On loue l'attitude convenable de M. Cavaignac. C'est justice. En ce temps-ci il n'y a point d'éloges trop grands pour les hommes qui savent garder quelque dignité. Sous ce rapport, le général Cavaignac mérite toujours qu'on le distingue de ses amis. Mais, les malheureux ! s'il a, jusqu'à la fin, gardé l'attitude d'un galant homme, ce n'est pas leur faute. Avec quelle avidité ne se sont-ils pas précipités sur les lambeaux de ce pouvoir qu'il tenait encore entre ses mains et qui n'était déjà plus à lui ! Les derniers numéros du *Moniteur* sont le plus triste monument de son administration. Hier, *onze* colonnes du *Moniteur* étaient remplies de promotions dans l'armée ; *cinq* autres colonnes regorgeaient des noms des boursiers admis dans les colléges de l'Etat. Nous n'accusons pas M. Cavaignac d'avoir voulu se faire des créatures : à quoi bon? Mais comment voudrait-on que le pays, remis en possession de sa puissance, n'en eût pas profité pour balayer ces hordes voraces, qui dépassent de si loin en avidité et en effronterie toutes celles qui les ont précédées? La tentation était trop forte, et M. Cavaignac, quel que fût son mérite, n'en avait pas assez pour qu'on lui pardonnât de tels amis. Avis à son successeur !

Le nouveau Président est populaire. On s'arrachait hier le court programme qu'il a prononcé après avoir prêté serment. Beaucoup de crieurs, encore peu familiarisés (quoique électeurs) avec le titre du premier dignitaire de la nation, l'annonçaient ainsi : « Le discours de Napoléon « Bonaparte, *représentant* de la République, prononcé « aujourd'hui en faveur du peuple français. » Annonce qui peint peut-être mieux le sentiment du peuple que toutes les harangues, tous les toasts et toutes les brochures dont nous inondent les divers partis. Quoi qu'il

en soit, ce discours est approuvé. Il est d'une grande simplicité, et il y règne un ton de franchise modeste. Cela repose agréablement de cette avalanche de choses éloquentes, grandioses, humanitaires, *électriques*, comme disait l'excellent M. Ducoux, qui font de toutes parts gémir la presse, la langue et le bon sens. La courtoise poignée de main offerte au général Cavaignac est un *Soyons amis* de très bon goût; elle a eu tout le succès d'une scène d'effusion aux théâtres des boulevards. C'est bien se venger des caricatures. M. Bonaparte saura, nous l'espérons, empêcher que les auteurs de ces saletés ne tournent contre son ancien rival leur verve immonde. Il voit qu'un tel secours n'est pas d'un grand effet.

En quittant l'Assemblée, le Président a été reconduit avec de grands honneurs jusqu'au palais de l'Elysée-Bourbon, qu'un décret lui assigne pour résidence. Deux escadrons de cavalerie entouraient sa voiture, le commandant en chef de la garde nationale galopait à la portière, les soldats présentaient les armes sur son passsage, les tambours battaient aux champs, le peuple criait *vivat*, et le canon des Invalides annonçait l'installation à tout Paris, qui se réjouissait de l'apprendre. En 1840, il y a huit ans, il traversait captif ce Paris qu'il ne connaissait pas, et deux gendarmes placés à la porte de sa prison l'auraient suffisamment gardée. Certes, s'il croyait lui-même en ce temps-là qu'il nous gouvernerait un jour, il était doué d'une confiance prodigieuse en sa destinée. De bonne foi, il ne pouvait alors compter sur la France. Qu'il n'y compte pas encore aujourd'hui, malgré son étonnante fortune ; qu'il ne compte pas davantage sur les amis que cette fortune lui fait ! Jamais barque ne fut livrée à des flots plus changeants que ceux qui l'ont été

chercher dans l'exil pour l'amener au pouvoir : les courants y sont impétueux, les abîmes profonds, les orages soudains et terribles. Mais là comme ailleurs, Dieu est en aide aux hommes de bonne volonté.

La France, en nommant le Président de la République, a voulu se délivrer, personne n'en peut douter, de cette nuée de conspirateurs médiocres qui se sont emparés d'elle au 24 février, et à qui elle reproche amèrement deux choses : la première de lui avoir fait peur, la seconde de l'avoir abaissée et ruinée. Elle a choisi Louis Bonaparte à cause de son nom ; mais, dans ce nom, elle n'a vu que le symbole de l'ordre matériel, et M. Bonaparte l'a lui-même senti avec ce bon sens dont il a donné depuis quelques mois de nombreuses preuves. Il comprend qu'on ne lui demande pas des faits d'armes, et que le torrent qui le porte est gonflé des souvenirs du Napoléon de la paix, plutôt que de ceux du Napoléon de la gloire. Là est sa force, il le sait ; mais là aussi est son danger. Le sait-il ?

Sait-il que Louis-Philippe a été le pionnier du socialisme ? que, sous ce règne de dix-huit ans, rempli de prospérités sans grandeur, d'ordre sans moralité, de mauvais enseignements sans contrepoids, la conscience publique s'est pervertie profondément et la guerre sociale s'est organisée sous l'impulsion de l'Etat lui-même ? Dans ce que disent les socialistes, tout n'est pas sans prétextes et sans exemple, et dans ce qu'ils rêvent, tout n'est pas sans précédents. Nous aimons à croire que le nouveau Président a lu les ouvrages de M. Proudhon. A-t-il remarqué avec quelle justesse ce véritable chef du socialisme déduit son système de ce qui était sous Louis-Philippe et de ce qui est encore l'enseignement de l'Etat ? A-t-il calculé

tout ce que les mœurs et les idées de l'ancienne classe officielle donnent de force à ces sectaires, près de qui M. Ledru-Rollin et son personnel ne sont que des solliciteurs de carrefour ? A-t-il réfléchi aux périls dont nous menace la centralisation administrative, cette autre école du communisme, qui, rassemblant sur un seul point toute la France, permet toujours à quelques milliers d'émeutiers de faire une révolution, dès qu'ils ont assez d'adresse ou assez de courage pour s'emparer de deux ou trois édifices publics ?

Le Président n'a encore pu répondre à ces questions que par un acte : la composition de son ministère. Un de nos amis en fait partie, et le poste qu'il occupe témoigne assez des bonnes intentions qui l'y ont appelé. M. de Falloux est un homme plein de fermeté et de mesure ; les catholiques ont grande confiance en lui. Nous pourrions reprocher plusieurs choses à ses collègues ; nous aimons mieux leur ouvrir l'avenir que de critiquer leur passé. Pourquoi les événements ne les auraient-ils pas éclairés sur beaucoup de points où, selon nous, ils s'abusaient ? Dès à présent nous leur savons gré d'avoir accepté le fardeau des affaires, lorsque des personnages qui se croient plus importants s'obstinaient à le refuser.

La séance du 21 décembre termine le premier acte de l'imbroglio politique à grand spectacle commencé le 24 février. Est-ce un drame, est-ce une comédie que nous voyons ? Le prologue a-t-il été joué à Boulogne et à Strasbourg, et le personnage qui vient de paraître avec tant d'éclat est-il le héros de la pièce, ou n'a-t-il, comme tant d'autres, malgré la pompe de son entrée, qu'un rôle secondaire à remplir ? Quel sera le dénouement ? L'auteur n'a point dit son secret et les acteurs eux-mêmes ne le

connaissent pas. Heureux les spectateurs qui, fermement assis sur le roc de la vérité éternelle, comprennent la leçon que renferment ces jeux formidables! Dussent-ils quitter le spectacle avant la fin, le dénouement ne les inquiète pas. Que verraient-ils qu'ils ne voient déjà, c'est-à-dire la confusion de l'orgueil, la misère de l'homme et la justice de Dieu?

---

23 décembre 1848.

XIII. L'article que nous avons publié, il y a deux jours, sur la proclamation du Président, se terminait ainsi :

« Quel sera le dénouement? L'auteur n'a point dit son » secret, et les acteurs eux-mêmes ne le connaissent » pas. Heureux les spectateurs qui, fermement assis sur » le roc de la vérité éternelle, comprennent la leçon que » renferment ces jeux formidables. Dussent-ils quitter le » spectacle avant la fin, le dénouement ne les inquiète » pas. Que verraient-ils qu'ils ne voient déjà, c'est-à-» dire la confusion de l'orgueil, la misère de l'homme et » la justice de Dieu? »

Le *Peuple,* journal de M. Proudhon, cite ce passage et l'accompagne de l'observation suivante :

« L'*Univers* parle de bien des choses. Ce qu'il y a de » plus clair dans sa pensée, c'est qu'il doute. La phrase » qui termine son article nous donne le secret de ses dou-

» leurs. Que nos amis y réfléchissent, l'*Univers* est notre » plus sérieux adversaire. »

Il faut que le *Peuple* nous ait mal lu, autrement il aurait compris que, tout en proclamant nos doutes sur le dénouement de demain, c'est-à-dire sur telle ou telle phase de la crise, nous avons des opinions très arrêtées sur le dénouement définitif.

L'ANNÉE 1848.

31 décembre 1848.

La voilà finie, cette prodigieuse année 1848 ; la voilà dans le passé, mais non pas dans l'oubli ! Elle fera longtemps l'étonnement de l'histoire ; elle y brillera par l'éclat des vengeances de la justice et de la vérité. Que de fausses grandeurs détruites, que d'iniquités punies, que de mensonges démasqués dans ce court espace de dix mois ! Que de justes ruines, que d'humiliants démentis infligés à tous les orgueils ! Et en même temps, que de dédains, ou plutôt que de miséricordes, à travers cette pluie de châtiments tombés sur l'insolence humaine !

Toute force a senti sa misère et toute sagesse a connu sa vanité. Rois et peuples, punis les uns par les autres, ont vu éclater le mensonge de leur puissance et la folie

de leurs desseins. Ils se sont combattus. A qui restera la victoire et qui en est digne ?

Un orage de sang et de feu a passé sur les capitales, ces centres d'impureté. En pleine paix, Paris a vu deux fois la guerre éclater dans l'enceinte de ces fossés et de ces forteresses qu'il venait d'élever pour éviter même l'approche de l'ennemi. Le canon a tonné, la mitraille a balayé les rues, le fer a décimé les familles, la banqueroute a fermé les boutiques; durant de longues nuits, toute cette ville s'est illuminée comme une chapelle ardente pleine de deux mille cadavres. Ainsi de Vienne, de Berlin, de Naples, de Prague, de Francfort, de Milan, de Palerme, de dix autres cités. Et telle était, telle est encore la situation de l'Europe, que les villes foudroyées appréhendaient davantage et s'estimeraient heureuses d'en être quittes à ce prix. Mais l'ange qui les a visitées a-t-il fini sa tâche ?

Lorsqu'on a vu, au commencement de l'année, trois trônes puissants, trois monarchies militaires tomber l'une après l'autre et comme d'une seule et même secousse, on s'est dit : L'ère des trônes est finie; ils paraissaient debout et ils n'étaient déjà plus. Les nations vont se constituer sur des bases nouvelles, les peuples désormais se gouverneront eux-mêmes ; l'Europe, dans un an, sera une fédération de républiques ! Voilà ce que l'on croyait, il y a huit mois. Aucun esprit sensé n'oserait le répéter aujourd'hui. Les rois en ont-ils fait moins de fautes ? sont-ils jugés plus sages ? sont-ils plus aimés ? Non ! mais les chefs occultes du mouvement qui, grâce à l'indifférence des peuples, a si facilement ébranlé et renversé les trônes, les meneurs de la société secrète se sont montrés ; la conscience publique a poussé un cri de dégoût et d'hor-

reur, et les rois alors ont paru bons. Le pouvoir s'est retrempé dans le sang qu'a répandu l'anarchie; les courtisans du peuple ont fait regretter les courtisans des princes; ceux-là mêmes qui avaient le plus contribué à ébrécher l'épée royale lui ont crié : Délivre-nous du poignard démocratique, et paie-toi comme tu le voudras!

La société secrète, qui travaillait depuis longtemps l'Europe, a cru le moment venu de s'ériger en société officielle. Elle avait si bien préparé le terrain, si bien décrié les gouvernements, et ceux-ci l'avaient eux-mêmes, pour la plupart, si puissamment aidée en cet ouvrage, tantôt par leur sottise, tantôt par leur complicité, qu'il a suffi à des Mazzini, à des Kossuth, à d'autres que l'on ne connaît même pas, d'étendre la main pour saisir à la fois trois couronnes, entourées chacune de quatre à cinq cent mille soldats. Mais qu'ont-ils fait de leur victoire? Quelles idées ont-ils apportées au monde, et, à défaut d'idées, quelle force ont-ils déployée? Les histrions n'ont joué qu'une farce sanglante! Contenus en Espagne par la police de Narvaez, en Angleterre par le bâton des constables; refoulés en Prusse par ce misérable tronçon de l'épée de Frédéric qui reste encore aux mains de Guillaume; en Autriche, vaincus par quelques généraux fidèles à un fantôme d'empereur; à Naples, écrasés par un régiment suisse; à Palerme, battus par les Napolitains; en France, terrassés dans les rues par les baïonnettes de la garde nationale et à la tribune par leur surprenante incapacité, ils plient de toutes parts, hués ou exécrés, devant les faibles politiques qu'ils ont surpris et devant les faibles courages auxquels ils avaient d'abord fait peur. Ils ne triomphent qu'à Rome, où ils n'ont eu d'autre adversaire qu'un prêtre désarmé, et

d'où ils seront chassés avec des verges, dès qu'un millier d'hommes généreux voudront se lever pour les mettre dehors.

Peu de semaines avant la révolution de Février, M. Marrast, aujourd'hui président de l'Assemblée nationale, se trouvant à son poste de journaliste dans la salle du Luxembourg, disait gaîment : Nous pouvons nous croiser les bras, nous avons en Europe un personnel de rois fait pour nous et qui avance tout seul les affaires de la république. — Prenez garde, lui dit-on, d'avoir un personnel de républicains qui fasse à son tour les affaires de la monarchie !

Ils n'y ont pas manqué, jusqu'à présent ! Leurs docteurs ont parlé de telle sorte et leurs hommes de main ont agi de telle façon, que la pente de l'opinion est au pouvoir absolu. Les majorités, partout où elles peuvent parler, réclament le droit de n'être pas gouvernées par eux. Un autre joug, fût-il aussi coûteux, fût-il aussi dur, paraîtrait toujours moins avilissant.

Et cependant, malgré la répulsion qu'ils inspirent, malgré leur défaite, ils n'ont pas perdu la partie. Le monde demande à leur échapper; mais il ne sait à qui se donner, et c'est encore une question de savoir s'il n'a pas mérité d'être leur proie.

Si le Pape, livré comme le Christ à d'obscurs insulteurs, ne paraissait dans cette cohue, à la honte éternelle de ceux qui pourraient le défendre et qui le laissent outrager; si l'auguste Pie IX n'était pas un des princes dont la tempête a ébranlé le trône, rien de grand ne se verrait sur le vaste champ de bataille où la société européenne regarde, hébétée, quelques pygmées jouer son avenir au hasard d'une guerre de rues. L'édifice européen repose

en ce moment sur une douzaine de généraux et de commissaires de police. Qui l'emportera de M. Changarnier ou de M. Proudhon, de Jellachich ou de Kossuth, de Wrangel ou de.... ? En attendant, on va voir au Vaudeville des farces obscènes et sacriléges, mais en faveur des bons principes. On ose siffler Proudhon, on n'ose pas faire le geste qui empêcherait Mazzini de remplacer la tiare par le stylet.

N'importe ! les gens de bien respirent ; ils sont contents. En France surtout, ils viennent d'avoir un beau succès, et rien ne manquerait à leur allégresse s'ils savaient que faire de ce beau succès. Cinq millions et demi, six millions de suffrages sur le candidat modéré ! Les affaires vont certainement reprendre, à moins qu'on ne fasse banqueroute; les boutiques se rouvriront, on reverra les acheteurs, et le négoce aura bientôt réparé son chômage. Pour regagner le temps que l'émeute a fait perdre, il suffira de profaner quelques dimanches. Les beaux jours de l'ère philippienne vont renaître : le regain sera superbe!

Que compte-on opposer à ces folles doctrines de la démagogie et du socialisme qui ne soutiennent plus l'examen des experts, mais qui abusent encore, et de plus en plus, les multitudes séduites ? Rien.

Nous avons étudié tous les programmes vainqueurs, nous avons écouté tous les discours prononcés en faveur de la « bonne cause, » nous avons lu tous les livres et tous les articles écrits pour la défendre, nous avons prêté l'oreille même aux flonflons du vaudeville, cet auxiliaire important de la morale et de la propriété ; et nous avons cru entendre cette grande voix qui s'élevait des murs fumants de Babylone : *Curavimus Babylonem, et non est sanata !*

Les révolutionnaires semblent avoir mieux compris que les conservateurs ce qu'ils ont à faire. Le pays leur a échappé surtout par sa docilité. Peut-être, dans l'état présent des courages, eussent-ils conservé le pouvoir, s'ils avaient eu l'occasion ou le prétexte d'employer la seule arme qui soit puissante en leurs mains, la terreur. L'instinct le leur conseillait. Qu'on prenne garde de renouveler l'expérience. Tout bafoués et vaincus qu'ils sont aujourd'hui, il ne leur faut peut-être qu'un coup de main pour reconquérir le terrain qu'ils ont perdu.

L'année 1848 s'achève donc, nous laissant, avec de grands désastres et de grandes leçons, en face d'un grand problème. Le problème est de savoir si le monde a compris pourquoi ces démagogues si faibles et si fous ont usurpé sur lui un si terrible empire. L'année qui commence nous le dira sans doute. Il est probable que ses premiers mois verront compléter la victoire de la réaction conservatrice. Nous aurons en France une nouvelle Assemblée, sortie de la même majorité à peu près qui a nommé le Président, mais qui exprimera d'une façon plus nette les tendances de l'opinion. L'empereur d'Autriche et le roi de Prusse auront rétabli un certain ordre en Allemagne; les démagogues italiens auront successivement évacué plusieurs champs de bataille. Aux hommes d'épée succèderont les hommes d'Etat : c'est alors que nous saurons si l'Europe va se rasseoir sur des bases solides, ou si Dieu, désertant ses conseils, l'abandonne à de plus longues et à de plus terribles vicissitudes que celles par où elle vient de passer.

Nous l'avouons, notre espérance n'est pas dans ce vulgaire esprit d'ordre et de conservation qui a triomphé chez nous le 24 juin et le 10 décembre.

Cet esprit étroit et matérialiste, plus encore que le brutal esprit des révolutions, nous a poussés dans l'abîme, et c'est le seul dont se montrent animés les hommes qui semblent en ce moment appelés à prendre la parole et à stipuler pour les sociétés.

Nous ne désespérons pas, cependant. Dieu ne nous a point châtiés sans miséricorde, la voix de la prière ne s'est pas éteinte au milieu de ces sauvages rumeurs qui épouvantent la terre. Parmi tant de coupables, une victime pure lève les mains vers le ciel. Nous aimons à voir dans Pie IX la meilleure aspiration du présent et le consolant symbole de l'avenir. Il y a longtemps que nous le saluons comme la colombe qui annonce la fin des jours de colère. Qu'on nous permette de répéter ce que nous disions, il y a maintenant dix-huit mois, lorsque, pour nous rassurer sur l'avenir déjà menaçant, nous tournions vers Rome nos regards effrayés. Nous avons aujourd'hui les mêmes craintes et les mêmes espérances :

Une chose grande entre toutes signalera le siècle dont nous allons atteindre la moitié. Ce n'est pas le merveilleux éclat des batailles, ni le nombre des révolutions, ni le progrès des sciences, ni la disparition de l'Islamisme, ni l'introduction d'une partie du monde barbare dans la sphère envahissante de l'activité chrétienne; c'est ce mouvement des consciences et des esprits, encore à peine remarqué de nos politiques aveugles, qui se résume en deux mots si souvent prononcés par nous : LIBERTÉ DE L'ÉGLISE.

Ce mouvement est l'effort suprême qui sauvera la civilisation, menacée de mort dans la splendeur de ses œuvres. S'il réussit, il consolidera toutes les conquêtes de la politique, de la science et des armes de l'Europe ; s'il échoue, l'Europe civile, corrompue jusqu'au fond de son esprit par l'orgueil, sera la proie des barbares qu'elle engendre elle-même et de ceux vers qui elle s'ouvre de nouveaux chemins.

La liberté de l'Église introduira partout cet arôme qui empêche les

esprits et les âmes de se corrompre ; elle apaisera la haine chaque jour plus irritée du prolétaire européen, en guérissant le riche de sa dureté et de son insolence ; elle amollira, par l'eau du baptême, l'âme d'airain du barbare ; elle fera entrer le prolétaire et le barbare comme des enfants dociles dans la famille civilisée, d'où l'avidité des trafiquants les rejette, ne leur laissant que le rôle d'une bête de somme qui se révolte parce qu'on l'accable, et qu'on tue parce qu'elle s'est révoltée.

L'oppression de l'Eglise consacrera toutes les oppressions ; elle introduira l'esprit sanglant de la persécution religieuse dans l'action des pouvoirs civils, les résistances armées, les meurtres systématiques, et fera crouler, pour des siècles peut-être, tout l'édifice social ; car les bourreaux ne sont ni hommes d'Etat, ni savants, ni lettrés, ni honnêtes gens : ils ne sont que des bourreaux, poussés par leur propre infâmie à tuer de préférence les hommes d'Etat, les savants, les lettrés, les honnêtes gens, tout ce qui se distingue, en quelque façon que ce soit, de leur opprobre et de leur brutale scélératesse.

(*Univers*, 25 août 1847.)

Depuis l'époque où nous parlions ainsi, la liberté de l'Eglise a pris un nom et un visage. Elle se nomme Pie IX, et elle fuit dans l'exil le poignard des démagogues.

Ce que les hommes d'Etat de l'Europe, rétablis un moment dans leur pouvoir, feront pour ou contre Pie IX, ils le feront pour ou contre le salut de la société.

EDOUARD OURLIAC (1).

Edouard Ourliac est mort le 31 juillet 1848, jour anniversaire de sa naissance. Il avait trente-cinq ans. Un mois avant sa mort il appela un cousin, le seul parent qui lui restât. Il lui fit jurer de prendre tous ses papiers, tous ses livres, et de brûler tout ce qu'il trouverait écrit de sa main ou portant son nom. Je n'ai pas fait le même serment, et j'aurais eu de la peine à le tenir. Malgré cette passion d'être oublié, qu'Ourliac éprouvait en mourant, je crois pouvoir satisfaire mon cœur qui veut payer un tribut d'affection et de respect à sa mémoire. De tous les hommes que j'ai connus, aucun ne m'a paru plus vraiment estimable ; entre tous ceux que j'ai vus mourir, il

(1) Cette notice a été publiée dans le *Correspondant*.

n'en est point que la mort ait délivré de plus de douleurs ; et pourtant combien je l'ai regretté !

Il était une de nos espérances ; nous comptions qu'il deviendrait un excellent écrivain religieux, et d'une qualité bien rare chez nous, ou qui, plutôt, y manque tout-à-fait : fin, enjoué, plein à la fois de bon sens, d'honnêteté, de sel, et par-dessus tout inventif. Il quittait les petits sentiers de la fantaisie littéraire pour entrer dans le grand chemin de la nature, avec ses qualités propres, avec un esprit perfectionné par de longues études, une âme fortifiée par la foi, un cœur instruit par le malheur. C'était un mélange de Sterne et de Lesage, où l'on voyait sourire la naïveté de La Fontaine et pétiller l'ironie de Voltaire. Epuré et christianisé, l'ensemble était original et touchait à toutes les choses délicates de l'esprit et du cœur. Ourliac n'écrivait rien qui ne laissât une émotion de bonté, de raison, de courage. Rien d'emphatique jamais, et rien de languissant. Il avait le goût de simplicité des maîtres ; il s'était mis tout de bon à leur ferme et saine école, et personne ne les connaissait mieux.

Ce chrétien si fervent, ce classique si pur, avait commencé par être voltairien et romantique. Ses parents, plus artisans que bourgeois, malgré l'habit et l'emploi, s'étaient efforcés de lui faire donner de l'éducation. Gens du Midi, ils ne manquaient point de sentiments religieux, quoique fort ignorants et éloignés de toute pratique de piété. Ils l'avaient d'abord placé à Montdidier, chez les Lazaristes, où il eut pour professeur cet humble et héroïque Père Perboyre, le plus timide des hommes, qui n'osait réprimander un de ses élèves, et qui, plus tard, missionnaire en Chine, méprisa tous les supplices et

mourut au milieu des tortures, martyr de Jésus-Christ. Ourliac reçut là de bonnes semences; il y fit sa première communion dans la candeur la plus parfaite et avec la foi la plus vive. Mais ses parents, venus à Paris, le mirent au collége. Le collége étouffa tout. Il en sortit de bonne heure, sans innocence et sans foi, pour occuper une petite place dans l'administration des hôpitaux. Sa vocation ne l'y laissa pas longtemps. Il tomba aux mains de certains spéculateurs en papier imprimé, les uns écrivains, les autres libraires, qui exploitent la verve, l'ignorance et l'audace des jeunes gens. On lui fit faire un roman, dont le titre seul était déjà un scandale. Il n'avait pas dix-huit ans. Le voilà lancé dans la littérature, par quelle porte, grand Dieu! Je ne connais pas ce premier ouvrage. Un jour, je demandai à Ourliac ce que c'était.— « Je l'ai rencontré dernièrement sur les quais, me dit-il, je l'ai acheté et je l'ai jeté dans la Seine; mais je me suis gardé de le lire. »

Ce début le mit en relation avec d'autres écrivains à peu près de son espèce et de son âge. Il y avait, comment dirai-je? non pas un salon, non pas un camp, mais une sorte de wigwam littéraire, alors fameux, où l'on accueillait tout ce qui s'annonçait, même de loin, capable de tenir une plume; les plus ignorants, les plus imberbes étaient préférés. Pour être reçus, ils n'avaient pas de profession de foi à faire, ni en religion ni en politique; on ne leur demandait pas ce qu'ils écrivaient; on ne leur demandait pas de louanges, on leur en donnait. On leur disait qu'ils sauveraient l'honneur des lettres, qu'ils seraient applaudis, honorés, riches. Ils faisaient d'abord le métier de claqueurs au parterre; ensuite on les poussait, l'encensoir allumé, dans les journaux. Il y en eut tant,

ces petites voix firent un tel vacarme et ces encensoirs vomirent un si épais nuage, que pendant dix ou quinze ans la majesté des dieux littéraires en fut obscurcie ; le vieux Parnasse parut crouler.

Ourliac vint en ce cénacle; il y reçut sa part de caresses comme les autres, plus que les autres : il avait des titres ! Il s'enflamma, et on ne tarda point de lui ouvrir les journaux. Il y fit rage contre les anciens. Cet enthousiasme ne pouvait durer. Dès qu'il se sentit de taille à mériter un jour quelque louange, il ne digéra plus celle qu'on lui prodiguait. L'infidèle lisait Boileau, La Fontaine et Racine : il y trouvait du bon sens, du beau style, de la raison, de l'honneur, même de la poésie. A son gré, le langage des rois et des princes valait bien celui des histrions, des bourgeois et des chiffonniers. Il se demandait s'il fallait se donner la peine d'écrire pour répéter ce qui se dit dans les rues, ou même pour faire entendre ce qui ne s'y dit pas. Il estimait que c'était un pauvre gain de remplacer l'emphase par la trivialité et le pathos majestueux par le pathos ignoble. Ces réflexions, dont il osait à peine s'ouvrir, ne se fortifiaient pas médiocrement d'une découverte qu'il gardait pour lui. Il s'était aperçu que l'homme de la jeune école, le héros, le vainqueur, le Poète, en l'honneur de qui l'on méprisait tout et l'on démolissait tout, manquait d'esprit, et que beaucoup de ses disciples n'en avaient pas l'apparence.

Sans se proposer encore de rompre avec eux, il abandonna leurs maximes, cherchant silencieusement sa voie, loin du chemin extravagant qu'ils prétendaient se frayer dans le vide. En attendant, comme il fallait travailler pour vivre, il faisait et vendait des articles, suivant l'occasion, indifférent à la couleur des journaux qui l'admet-

taient, mais non pas à l'esprit dans lequel il voulait écrire. Quoique sans opinion politique formée, il n'était pas révolutionnaire. Son bon sens lui faisait haïr en tout la grossièreté et la sottise, et de son origine méridionale il avait gardé un fonds royaliste. Ce sentiment, qui nuisit à ses intérêts, lui fit faire aussi quelque bons tours. Entré au *Constitutionnel* pour rendre compte des petits théâtres, il débuta par un article sur un mélodrame intitulé : *La Prise de la Bastille*. Son travail, apporté trop tard, est envoyé à l'imprimerie sans passer par la censure du journal. Le lendemain, le rédacteur en chef et les principaux propriétaires lisent avec consternation six colonnes de sarcasmes charmants contre les vainqueurs de la Bastille, contre les victimes très-justement enfermées dans ses cachots, contre la Révolution tout entière; Lafayette même n'était pas respecté; une apologie des lettres de cachet couronnait l'œuvre. Depuis longtemps le *Constitutionnel* n'avait rien publié de si sensé et de si littéraire. Ourliac fut chassé.

Il fit la même plaisanterie, mais plus longtemps, aux propriétaires et aux lecteurs ordinaires d'un petit journal d'opposition républicaine, *la Caricature*. Pendant plusieurs mois, il le rédigea principalement contre les républicains. Les entrepreneurs, après s'être bien amusés, s'aperçurent enfin du péril, mais le journal n'avait plus d'abonnés. — Vous nous ruinez ! dirent-ils à Ourliac. Il leur répondit, comme Boileau : — *C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose.*

Sa verve obtint plus de franchise au *Figaro*, petite feuille satirique, qui fut quelque temps dirigée par M. Alphonse Karr dans le sens du gouvernement philippiste. Ourliac y cribla de railleries tout ce qu'il put connaître

des sottises du temps; et ces articles d'un jeune homme inconnu, répétés par toutes les feuilles conservatrices des départements, firent plus, pour le succès des principes d'ordre, que de grands discours. Il y avait là de la bonne plaisanterie, de la bonne comédie, de la bonne littérature. Tout le monde n'a pas oublié ces rapides improvisations. Plus d'un, parmi ceux qui écrivent, en a retenu quelques miettes, qui font le meilleur de son esprit.

A travers ce labeur quotidien, Ourliac essayait des œuvres plus sérieuses, et quelquefois, malheureusement, moins innocentes. La première production qui le fit remarquer fut un feuilleton publié dans la *Presse*. Le monde littéraire en admira le ton leste et hardi; les abonnés s'en scandalisèrent, c'est tout dire. On avertit l'auteur d'être non pas plus moral, mais plus discret. Dans la bouche de ceux qui le donnaient, l'avis manquait d'autorité. Stimulé, au contraire, par ces feintes de pudeur, il suivit quelque temps la veine audacieuse où il s'était engagé; il y trouva des succès courts et vifs, qui pesèrent plus tard, et de plus d'une manière, sur sa conscience et sur sa vie. Je n'ai pas le droit de rendre publique la leçon complète que le pauvre Ourliac a reçue d'une façon visible pour ses amis et pour lui-même, et qu'il a subie si chrétiennement. Ses succès préparaient la cause de ses plus amers chagrins.

Il était loin de le prévoir. Il goûtait parfaitement la joie d'être applaudi; non qu'il s'abusât sur le mérite littéraire de ses essais, dont la qualité morale le préoccupait fort peu. Il ne se regardait encore que comme un mince écolier; mais il espérait passer maître et conquérir un peu de gloire et d'aisance en exerçant ce doux art d'écrire, qu'alors il prisait par-dessus tout. Il voulait être

un homme de lettres ; nulle autre ambition ne le tentait. Personne n'a moins désiré les honneurs, le rang, la fortune. Gagner sa vie en écrivant de jolies choses et en se moquant des sots, lui semblait la plus enviable destinée. Il se voyait en bon chemin d'y parvenir. Il écrivait de jolies choses, il avait le sou de poche, et surtout il se moquait des sots à cœur joie. De cette abondante raillerie, les sots littéraires recevaient leur large part; il la leur servait argent comptant, sans plume ni papier. La verve de ses écrits n'était qu'une pâle image de sa conversation. Il contait à ravir ; il causait encore mieux : le sang-froid, la physionomie, les réparties, les questions plaisantes, les images justes et soudaines, le bon sens, l'élégance, l'art d'entrer dans l'esprit de son interlocuteur pour le mieux désarçonner, il possédait tout, et à un degré rare. La plupart de ces qualités de l'esprit sont aujourd'hui peu communes parmi les littérateurs de profession. Ourliac n'y avait point de rival, il y choisissait volontiers ses victimes. S'il n'était pas encore le plus célèbre, il se voyait à peu près le plus fort; il pouvait, sans vanité, se promettre le premier rang, sinon devant le public, à quoi il ne tenait pas, du moins devant les juges. Il formait de grands projets ; il se sentait de l'observation, un profond sentiment du comique, de la facilité pour le dialogue : il comptait aborder le théâtre, et l'opinion de tous les connaisseurs l'y engageait. Il vivait donc joyeux, accueilli, fêté, la tête pleine d'inventions, le cœur ouvert à toutes les espérances, livré tout entier au monde et au plaisir. Qui eût deviné que Dieu l'irait chercher là, entre le feuilleton et la comédie ?

Mais, parmi tant de liens qui l'attachaient à la terre, il y avait un fil imperceptible, détendu, par où il tenait en-

core au ciel. C'était ce goût de la beauté littéraire qui lui faisait facilement mépriser, sans peut-être qu'il sût bien pourquoi, mais chaque jour davantage, à peu près toutes les œuvres du temps. Quand le moment fut venu, la Providence lui envoya de ses nouvelles ; et il faut avouer qu'Elle ne dédaigna point d'employer d'illustres ambassadeurs, quoiqu'ils parussent choisis à dessein pour n'être pas écoutés. On lui avait parlé de M. de Bonald et de M. de Maistre, connus l'un et l'autre, dans l'école romantique, de nom tout au plus, comme deux fanatiques bizarres. Tous les adeptes ne leur accordaient pas les qualités d'*artistes* et d'*hommes forts,* et le Maître aurait volontiers prononcé sur eux l'arrêt sans appel qu'il rendit un jour contre Racine : *Ils ne sont pas ciselés!* Mais Ourliac, depuis longtemps, ne tenait plus guère à la ciselure. Il affronta le petit style des philosophes catholiques. Les directions de son esprit et de son cœur en furent changées pour jamais; et il n'y eut pas de plus grand événement dans sa vie, puisque cette lecture décida de son éternité.

Ce prince de la Bohême littéraire, ce pauvre jeune auteur de contes frivoles et licencieux, eut l'intelligence assez juste pour comprendre les hautes intelligences qui lui parlaient. Sentant que M. de Bonald et M. de Maistre avaient raison, il eut l'âme assez haute et assez loyale pour vouloir se soumettre à la discipline que lui proposait l'exemple de toute leur vie, étudiée par lui avec le même amour que leurs œuvres. Ce noble commerce lui apprit ce qu'il ne connaissait pas, la dignité du métier littéraire. Il avait écrit avec plaisir, il entrevit l'obligation d'écrire avec honneur. Dans son sang méridional et populaire, se ranimèrent les sentiments royalistes, long-

temps engourdis ; il se souvint mieux encore de Montdidier et des leçons du Père Perboyre, qui, en ce moment même, mourait martyr au Ton-King. Sous ces impressions, silencieusement méditées, des doutes, des lassitudes, des mépris qui étaient venus l'assaillir à travers les admirations et les divertissements de sa vie d'artiste, s'accrurent jusqu'à l'aversion et jusqu'au dégoût. Le feuilletoniste de la *Presse* commençait à entrevoir la responsabilité des auteurs de mauvais livres. Il écrivait un peu plus tard :

Je suis de ceux qui ne peuvent refuser une petite place dans le fond de leur cœur au premier livre qui les a charmés quand ils avaient quinze ans, quand leur tête était fraîche, quand ils livraient les trésors de leur âme au premier venu. Hélas ! par quelle malédiction du temps ce livre est-il ordinairement mauvais ! Quoi de plus triste que ces jeunes cœurs, d'abord remplis de ces poisons dont ils gardent à jamais l'amertume ! Qu'il me serait doux, à présent, de penser que ce miel dont je fus avide coulait de tes lèvres, chaste Fénelon ! Que ce lait impur dont je me suis tant abreuvé sur le sein d'une marâtre, jaillissait de tes mamelles, ô muse de Racine et de Despréaux ! Aimable La Fontaine, que je me sais bon gré d'avoir du moins bégayé tes vers ! Et le beau sujet pour les faiseurs de roman (s'ils réfléchissaient parfois), que cette phrase de l'Évangile : « Malheur ! malheur à celui qui scandalisera ces petits enfants ! »

Ce changement ne se fit pas tout d'un coup. Sauf dans la conversation, Ourliac n'était en rien l'homme des soudainetés. Il avait l'esprit prompt et hardi, le caractère prudent, même timide. Néanmoins il ne violenta point sa conscience et ne jeta plus dans le public ces témérités qui avaient trop signalé ses débuts. De cette époque datent des contes déjà très épurés, bientôt suivis de pages presque entièrement irréprochables. Le succès le suivit dans cette voie. Il y trouva des récits pleins de mélancolie et de tendresse ; on les admira sans soupçonner une rup-

ture qui, au fond de son âme, était consommée. Il s'était pris d'amour pour la Vendée et il avait bien étudié la guerre que ce pays héroïque soutint contre la Révolution, pour l'amour de Dieu. Il en parlait, il en écrivait comme un soldat de Lescure. La Vendée jouissait alors d'une certaine popularité dans l'école romantique. Ces jeunes écrivains, devenus plus tard démocrates ou socialistes avec leur chef et leur principal entrepositaire, ne croyaient pas alors servir la Révolution; ils se piquaient, au contraire, de lui être hostiles. Ainsi, sans rompre avec ses amis, Ourliac contentait ses secrets sentiments de royaliste et de chrétien. La Vendée lui inspira tout un volume de contes honnêtes et vivants. Il y en a deux qui sont des chefs-d'œuvre : *Mademoiselle de la Charnaye* et *Hector de Locmaria*. Je ne pense pas qu'il existe en français beaucoup de narrations mieux menées, plus touchantes et qui fassent couler de meilleures larmes.

La *Physiologie de l'Ecolier* est un autre petit joyau de cette phase heureuse et courte. C'était une mode ; on faisait des physiologies, des petits livres chargés de gravures, où l'écrivain et l'artiste se donnaient carrière, luttant de fantaisie, et surtout de cynisme. Ourliac, aidé de M. Gavarni, improvisa une aimable bagatelle que lurent avec plaisir les plus honnêtes gens. A peine y trouverait-on quelques mots à reprendre. Tout en se jouant, l'écrivain donne ouverture à de graves réflexions. Au fond, la *Physiologie de l'Ecolier* est une ingénieuse satire de l'éducation publique. A côté de l'écolier, on a soin de montrer l'instituteur de tous les degrés, depuis le maître d'école jusqu'au professeur de philosophie : galerie de portraits sanglants, tracés par le souvenir indigné d'un homme qui ne dissimule plus qu'une direction coupa-

ble a trahi sa jeunesse, attenté à son âme, compromis sa destinée. A la fin, il y a un mot sur lequel ont souvent frémi les derniers amis d'Ourliac, ceux qui l'ont seuls assisté dans ses douleurs, presque seuls accompagné jusqu'au cimetière, et qui seuls aussi probablement se souviennent de lui devant Dieu. Il s'adresse à l'élève de l'Université, jeté dans le monde sans principes certains et sans connaissances solides, mais plein d'ambition et de convoitises. Il lui prédit ses fautes, ses mécomptes, ses misères : « Et tu viendras, lui dit-il, à faire des livres... comme celui-ci ! » Là, Gavarni a tracé une figure maigre, pâle, affamée, qui serait le portrait d'Ourliac vieilli par le chagrin et mourant, si ces deux mains qui soutiennent un front épuisé étaient jointes par la prière, et si ce regard, au lieu de solliciter en vain l'inspiration éteinte à jamais, exprimait la confiance du chrétien qui reconnaît déjà son père dans le Dieu qui l'appelle et dans le juge qui l'attend. Lisez cette page, contemplez bien cette figure, vous qui vous rappelez Ourliac assis à vos banquets, brillant de verve et d'espérance, et plus assuré du succès qu'aucun d'entre vous !

Je m'arrête avec complaisance à la *Physiologie de l'Ecolier*. Cette bluette devint entre Ourliac et moi le point de départ d'une amitié qui ne fut pas sans consolation pour sa vie, déjà vouée aux plus dures épreuves.

J'avais connu, ou plutôt j'avais aperçu Ourliac vers 1837. De même âge, de même origine populaire, ayant les mêmes sottises dans nos cœurs qu'allait bientôt tourmenter le même besoin de la vérité, travaillant enfin au même journal, nous n'étions pas liés, par deux raisons bien étranges, la timidité de caractère et la vanité de profession. J'arrivais de province. Embarrassé de mon

attitude au milieu des jaseurs parisiens, je craignais son esprit, et je me remparais d'un certain silence dédaigneux qui l'inquiétait lui-même un peu. En outre, je faisais de la politique, Ourliac faisait du feuilleton; et une sorte d'inimitié existait entre les ouvriers du rez-de-chaussée et ceux du premier étage. Pleins de mépris pour le style des articles de fonds, les feuilletonistes n'accordaient pas aux politiques le rang et les honneurs d'écrivains. Les politiques, à leur tour, regardaient les feuilletonistes comme des pasquins qui venaient mal à propos détourner l'attention du public. Ourliac m'avoua depuis qu'il n'avait jamais lu un de mes articles, n'ayant vu en moi qu'un aspirant à la qualité d'homme d'Etat. Nos rencontres, d'ailleurs, étaient rares; enfin, la glace entre nous ne fut pas rompue. Qui nous eût dit alors à quelle table nous nous verrions un jour l'un près de l'autre pour la première fois, nous eût fort étonnés.

Nous nous étions complétement perdus de vue, lorsque, cinq ans plus tard, en 1842, je lus la *Physiologie de l'Ecolier*. J'étais catholique et rédacteur de l'*Univers;* je me croyais bien loin d'Ourliac. Ravi de le trouver si près de nous, je rendis compte de son petit livre avec la chaleur d'une amitié naissante. Il le sentit et vint me remercier. Nous ne tardâmes pas à voir que nous avions eu grand tort de ne pas nous connaître plus tôt. Dès le premier moment, l'amitié fut faite et la confiance entière. « Où en êtes-vous, lui demandai-je, avec le bon Dieu? » Il s'était confessé quelques mois auparavant, à l'occasion de son mariage, mais, par malheur, à un prêtre sans tendresse. Après l'avoir écouté froidement, comme pour la forme, on l'avait renvoyé, sans l'exhorter à revenir, et depuis six mois il en restait là. Je l'exhortai à reprendre

tout de bon cette pratique, sans laquelle on ne peut longtemps rester chrétien. « Quand vous le voudrez, ajoutai-je, je vous mènerai à un confesseur qui aura pour vous un cœur de mère. — Si vous aviez le temps, me répondit-il, je vous prierais de m'y conduire tout de suite. — Certes, repris-je, plein d'admiration et de joie, si je n'avais pas le temps, je le prendrais. Mais, dites-moi, les jésuites vous font-ils peur? — Comme à M. de Maistre. — C'est à eux, poursuivis-je, que je veux vous donner. »

Les jésuites demeuraient rue des Postes. Nous nous mîmes en chemin par le Luxembourg. En attendant le moment où nous serions sûrs de trouver le Père à qui je voulais donner ce cher pénitent, nous nous promenâmes dans le jardin plein de fleurs et d'ombre, causant comme des frères et ne nous cachant rien de toutes nos pensées. Ourliac me conta comment il avait été converti par la lecture de M. de Maistre et de M. de Bonald, et me peignit vivement l'admiration, la reconnaissance pieuse qu'il avait vouée à ces deux grands hommes : — Je suis convaincu, me dit-il, que la possession de Dieu est aujourd'hui la récompense de leurs travaux et de leur digne et sainte vie, et je vous avoue que je les prie souvent. C'est ainsi que je voudrais vivre et travailler dans la mesure de mes forces. Quelle existence j'ai menée jusqu'ici et que de sottises j'ai faites, heureusement sans trop savoir ce que je faisais !

Il avait soif de travail, de paix, de bon sens, de pureté. Tout le faux, tout le vide, tout le clinquant du plaisir, de l'esprit, des œuvres, de la renommée lui était insupportable. Cependant, au milieu de ces aspirations si honnêtes et si modestes, à travers cette joie à se déprendre du passé

pour commencer une nouvelle existence, je ne sais quelle tristesse apparaissait jusque dans son sourire. Je n'en soupçonnais pas la cause ; je pensais qu'elle me serait plus tard révélée et que je pourrais la combattre. Je l'ai connue, en effet, cette cause de ses chagrins; elle ne pouvait être vaincue, Dieu n'a point voulu l'écarter, et Ourliac était triste jusqu'à la mort.

Nous arrivâmes chez les jésuites. Je le présentai au Père que je lui avais choisi, et j'allai dans la chapelle de la maison attendre la fin de leur entretien. Au bout d'une heure ils vinrent me rejoindre. Le Père me serra la main et me dit à voix basse : « — Quelle bonne âme vous m'avez amenée? — Ah ! me dit Ourliac, quand nous fûmes dehors, mon cher ami, voilà un prêtre ! »

Je le reconduisis aux Champs-Elysées, où il demeurait. Nous nous promîmes de retourner le surlendemain de grand matin rue des Postes et d'y entendre la messe. Il vint fidèlement. L'empreinte de la tristesse était plus visible encore sur son expressive physionomie, et l'accent de la piété plus sensible encore dans son langage. Il ne m'avait pas dit ce qui s'était passé entre lui et le Père, et je ne le demandai pas; mais, à la messe, je le sus. Au moment de la communion, nous nous levâmes ensemble. Je n'entreprends pas de dire ce qui se passa dans mon cœur. Qui n'a rien éprouvé de semblable, ne sait pas ce que vaut la vie.

Des relations établies sur ces bases n'avaient pas besoin d'être cimentées par le temps. D'ailleurs, même en dehors des conditions intimes où nous nous trouvions placés, c'eût été une chose difficile de refuser l'amitié d'Ourliac. L'enjouement, le sérieux, la délicatesse de son caractère rendaient son commerce infiniment doux. Les gens qui

n'ont vanté que son esprit ne l'ont pas connu : son cœur était bien plus spirituel encore. Introduit dans notre petit cercle, petit surtout à cette époque, il nous charma tous. Je le pressai de s'unir à nous plus intimement et d'écrire dans l'*Univers*.

Je lui demandais là un acte d'humilité, de désintéressement et de courage. L'*Univers* n'était pas aimé, et de plus il était fort méprisé du monde où, jusqu'alors, Ourliac avait trouvé tous ses succès. Une méchante feuille de sacristie, rédigée par des fanatiques grossiers et stupides, voilà l'état qu'on faisait de l'œuvre et des ouvriers. Par surcroît, la caisse de ce journal décrié était misérable et ne payait aux rédacteurs que le salaire des plus minces commis; encore ne le payait-elle pas régulièrement. Enfin, s'unir à nous, c'était rompre avec les autres. Je ne le cachai point à mon néophyte. « Ils deviendront vos ennemis, » lui dis-je. Il s'y résigna, non sans quelque effort, qui rendit le sacrifice plus généreux. Un scrupule lui restait pourtant. Il ne comprenait pas bien la ligne politique de l'*Univers;* elle lui semblait trop peu royaliste. Il soumit ce doute à son directeur, le P. Varin, à qui il s'adressait depuis quelque temps. Ce Père était l'un des restaurateurs de la Compagnie de Jésus en France; vieillard vénérable entre tous, plein de bonté, de douceur et de sagesse, et, ce qui rendait son jugement irrécusable, il avait servi dans l'armée de Condé. Son avis fut favorable ; Ourliac se rendit.

En ce moment-là, il venait d'éprouver une secousse douloureuse, où les secours de la prière et de la foi lui avaient été bien nécessaires. Quelque paix suivit l'orage. Il en profita pour accomplir un de ses vœux les plus ardents : il vint s'établir dans ce que l'on pourrait appeler

le quartier chrétien de Paris, à l'extrémité du faubourg Saint-Germain, rue Vanneau. Il se sentait là plus loin du monde, plus près de Dieu. Il s'était entouré de livres choisis, ses amis catholiques demeuraient aux environs, il avait à proximité la chapelle où confessait le Père Varin, et au bout de sa rue les longues solitudes du boulevard. Il pouvait se promener sans risquer de rencontrer quelque compagnon d'autrefois qui le questionnât sur sa retraite et sur sa pâleur, et surtout qui entreprît de combattre ses nouvelles pensées. La grossièreté, l'ignorance inepte de ces gens de littérature, le révoltait ; il ne pouvait supporter leur gros rire, leurs blasphèmes, leurs cyniques propos ; il en venait à de trop cruels retours sur son propre passé. — « C'est ainsi, disait-il, que j'ai parlé ; il n'y manquait que l'excès de leur bêtise, et je n'en fus que plus coupable. Voilà de quoi je suis puni maintenant : je tremble de n'être jamais pardonné. »

Le Père Variu le rassurait. Avec l'autorité du ministère sacré, rehaussée de toutes les grâces et de toutes les inspirations de la tendresse paternelle, le saint vieillard raffermissait l'âme de ce pauvre pécheur, si éprouvé et si repentant. Il lui faisait accepter en esprit de pénitence les amertumes dont il était environné ; il lui promettait, de la part de Dieu, la miséricorde et la paix.

C'était une chose admirable de voir avec quel sentiment chrétien Ourliac cherchait lui-même, dans les volontés de Dieu, les lumières de sa conduite. L'esprit de foi grandissait en lui. Résigné, parfois même content d'expier, il obtenait une force d'espérance et de patience qui lui faisait déjà, par moments, contempler l'avenir avec la sérénité de ceux qui souffrent pour le ciel. Mais cette sérénité parfaite, il ne devait la conquérir que plus

tard, au moment d'expirer et comme une première récompense de son sacrifice enfin consenti. Alors, il ne l'avait pas encore fait pleinement, il n'avait pas renoncé au bonheur en ce monde, et il se laissait leurrer à la moindre apparence de repos soit en lui, soit autour de lui. « J'en suis à ce point, me disait-il dans un de ces moments, que je ne désire plus rien, sinon que cela dure. » Hélas ! cela ne devait point durer. Il n'en était qu'à la première station du calvaire, où il devait successivement perdre sa famille, sa santé, ses espérances, ses illusions et enfin la vie.

Il travaillait avec ardeur, plus encore pour se distraire de ses chagrins que pour subvenir aux nécessités assez lourdes de son existence; plus encore pour se plaindre que pour se distraire ; plus encore pour produire et pour obéir à l'impérieux instinct de sa vocation que pour se plaindre. Il était né écrivain : tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, tout ce qu'il pensait devenait sève, donnait fruit ou fleur. Seulement, tout prenait la teinte de son âme. Son inspiration, jadis exclusivement gaie, s'attristait et s'assombrissait de plus en plus. Même lorsqu'il écrivait une de ces vives et piquantes narrations où personne ne savait jeter plus d'agréments, on sentait par intervalle je ne sais quel frémissement plaintif, et l'on voyait toujours avant la fin du récit une larme percer le voile sous lequel se cachait l'auteur.

Ce don d'écrire, Ourliac le cultivait avec une constance infatigable. On n'entrait jamais chez lui sans lui voir aux mains quelque bon livre, déjà souvent relu. Tous les maîtres du XVII[e] siècle lui étaient familiers; et, dans cette vaillante étude, il apprenait à les admirer chaque jour davantage.

Lorsqu'il commença de travailler à l'*Univers,* il traçait ainsi le programme d'un feuilleton littéraire qu'il a abandonné, ne pouvant prendre sur lui de se tenir au courant des productions modernes et de froisser tant d'anciens camarades :

Nous espérons, à force d'y revenir, détruire dans l'esprit de la jeunesse des préjugés funestes sur l'ancienne et la nouvelle littérature, que des écrivains modernes, trop pressés de paraître, n'avaient que trop d'intérêt à faire naître et à maintenir. Jamais conspiration ne fut mieux ourdie pour tenir aux lisières une génération littéraire, en la privant de ses modèles, en lui fermant effrontément les livres, en troublant ces sources sacrées où tout vrai poète a reçu son baptême. A propos du théâtre français, nous essaierons de démontrer, si la chose d'aventure est encore possible, que Racine n'est point exclusivement *froid* et *fade*, et *méchant faiseur de vers*, comme c'est l'opinion avouée de certains jeunes écrivains, voire poètes et critiques, que des mots pareils classent convenablement dans l'ordre des intelligences. On fera voir encore, à force de rapprochements, combien le faux goût a pu dépraver des esprits distingués, nés peut-être parmi nous pour soutenir l'éclat de la littérature française, et quel horrible jargon, quel galimatias forcé, quel patois gêné, barbare et risible, l'école prétendue nouvelle a substitué, sous prétexte de *poésie*, de *couleur*, de *remaniements*, à la belle langue que nos grands auteurs ont formée. Il faudra bien, tôt ou tard, que cette école rougisse et recule devant le ridicule énorme de certains livres, de certains morceaux, de certains vers sortis de plumes respectées? qui n'étaient que d'innocentes conséquences de certains de ses principes. Et que d'esprits fins et délicats ont glissé, sans y songer, dans le bourbier ! Quelles mains patientes et abusées ont manié complaisamment ces hémistiches incongrus ! que d'hommes de mérite, selon l'un de ceux qui se sont ravisés :

Ont pressé tendrement ce navet sur leur cœur !

Dans un autre article de la même époque, il charge avec vigueur la mauvaise littérature, dégénérée en roman

feuilleton. Le *Journal des Débats* publiait alors *les Mystères de Paris*. A propos de ce livre, Ourliac écrivit une critique pleine d'esprit et du livre et de la gloire de l'auteur. Il terminait en indiquant au romancier les *vrais Mystères de Paris*. C'étaient ceux de la vertu et de la charité chrétienne. Il venait de les découvrir lui-même, il en était ému, émerveillé; il les trouvait bien plus curieux, bien plus inconnus du monde et de la littérature que ceux dont le livre à la mode étalait et remuait l'infection. Hélas! ces indications ne furent que trop saisies. A travers une énumération rapide des œuvres de la société religieuse, il avait signalé les Jésuites. Nous avons toujours pensé que l'immonde livre intitulé : *Le Juif-Errant*, n'était que la réponse d'une impiété méchante à l'inoffensive critique de notre ami. Ce qui est certain, c'est qu'on trouve dans un de ses articles publié, le 15 février 1843, tout le plan du roman de M. Sue :

« Que parlons-nous de mystères? en voici un terrible, impénétrable, inouï. Voyez-vous là-bas, vis-à-vis de nous, cette façade austère, sombre et silencieuse, dont toutes les fenêtres sont fermées. C'était là que demeurait, il y a peu de temps, cette compagnie fameuse dans le monde entier par le bien qu'elle a fait et par le mal qu'on lui a rendu. Étrange secret, celui-là, que nul n'a pu ou n'a voulu percer, et qui demeure tout entier à dévoiler ; belle occasion pour M. Sue, qui n'en a pas profité. Secret menaçant et d'un haut intérêt pour l'ignorance, car on s'imagine qu'entre ces murs lugubres, derrière ces fenêtres muettes s'ourdissent des complots ténébreux; car le démon de la calomnie, qui la redoutait, s'est attaché à cette Compagnie dès sa naissance ; il a souillé de sa bave la trace de tous ses pas, et jeté le soupçon d'un crime sur chacun de ses hauts faits ; car on n'a pas craint de dire qu'elle voulait éteindre les lumières de l'esprit humain, tandis que ses grands hommes se passaient de main en main, à travers les siècles, le flambeau de la science et du génie ; car on a répandu qu'elle ruinait la religion, quand elle s'est levée pour

la défendre et demeure encore sur la brèche à l'heure qu'il est; car on a osé répéter qu'elle aiguisait des couteaux pour les rois, quand on a vu crouler précisément d'une manière trop signalée les trônes qui l'avaient proscrite ; car on l'a accusée enfin de vouloir perdre les peuples avec les monarques et de poursuivre sans relâche un plan de destruction universelle, comme si l'esprit pouvait assigner un motif à ces projets de ruine générale ; comme s'il était doux et désirable, même pour l'ambition, de régner sur de la poussière et des cadavres, et comme si l'on n'était pas forcé, après avoir reculé devant toutes les suppositions, d'attribuer tant de travaux et de souffrances d'un troupeau d'hommes pauvres et obéissants à la seule et immortelle passion du bien ! Eh ! quelle découverte, si l'on pénétrait dans cette maison pleine de poisons, de poignards, de papiers terribles ! Quelle surprise ! si l'on n'y trouvait qu'une centaine de prêtres de tout âge, pauvres, obscurs, studieux, vivant sous la règle comme des enfants, nourris et vêtus d'aumônes, et se partageant le bien immense et ignoré qu'ils ont à faire dans Paris ! Quelle rareté que des vieillards de quatre-vingts ans, faits pour être servis à cause de leur âge et de leur naissance, se levant avant le jour, rangeant eux-mêmes l'humble cellule et s'en allant à pied porter la parole de Dieu aux quatre coins de Paris, à cette heure où l'on ne trouve encore dans les rues, par le froid et la pluie, que l'ouvrier le plus robuste et le mieux payé ! Quelle curiosité que ces savants occupés depuis vingt ans d'un ouvrage gigantesque, interrompus à toute heure dans leur retraite par les pratiques humbles et les soins domestiques d'une communauté. Quel arcane que cette maison inconnue et pourtant ouverte, où tant d'âmes viennent puiser la force, le conseil, la consolation ! Quel étonnement d'apprendre que ces hommes, jeunes, vieux, savants, docteurs, orateurs, écrivains illustres, favorisés peut-être par la fortune et par la naissance, n'ont plus rien qui leur appartienne en ce monde, pas même l'habit qui les couvre, pas même le linge grossier qui leur sert, pas même cette boîte grossière où ils puisent du tabac dans leurs méditations, et qu'ils ne peuvent remplir qu'avec l'obole et la permission de leur supérieur !

» A la place de M. Sue, ce mystère m'aurait tenté. »

Le mystère tenta M. Sue, et l'on sait de quelle manière il a rempli le programme d'Ourliac.

J'étais en prison à la Conciergerie, lorsque parurent

les premiers chapitres du *Juif-Errant*. Ourliac me les apporta et nous les lûmes ensemble. Il avait toujours grandement méprisé le talent de l'auteur, et il en disait là-dessus plus qu'il n'en voulait écrire ; mais cet ouvrage passait, à son avis, les limites du mauvais et de l'ignoble. « — Je vous avoue, me disait-il, que je ne suis plus indigné : c'est de la consternation que j'éprouve, quand je vois qu'il y a des lecteurs pour de telles œuvres, et des éloges pour de tels écrivains. Voilà le triomphe de la sottise et du brigandage ! Au moins, Voltaire et Rousseau ont insulté la vérité et la vertu en bon français ; maintenant, c'est le règne des brutes, et il n'y a plus de combat possible. Que pouvons-nous répondre à ces idiots, et comment nous ferons-nous entendre d'un public qui les applaudit? Nous serons écrasés et méprisés, et on dira que c'est nous qui sommes des menteurs et qui ne savons pas écrire.

« Je regarde, ajoutait-il, la société comme perdue. Une génération ne peut pas recevoir impunément un tel baptême d'ignominie et s'abreuver de tels poisons. Remarquez que la société se rend tout entière complice de ce livre. Vous êtes ici en prison pour avoir défendu l'abbé Combalot, qui a dit que l'enseignement de l'Université corrompt la jeunesse, ce dont personne ne doute ; et ce misérable roman est publié aux applaudissements de l'Université, dans le journal le plus zélé pour sa défense. Il est injurieux, diffamatoire, obscène, et ceux qui vous ont poursuivi restent muets. On a trouvé des juges pour condamner l'abbé Combalot ; on n'en trouverait pas pour condamner M. Sue. Ce livre aura son effet ; on verra de grandes catastrophes et d'effroyables crimes. Quand la société n'est pas juste, Dieu fait justice de la société. »

Le malaise véritable qu'Ourliac éprouvait en lisant ces mauvais livres, n'était pas médiocrement accru par la connaissance parfaite qu'il avait des écrivains, journalistes, romanciers, etc. « Si vous saviez comme moi, me disait-il, ce que c'est que cette république ! si vous aviez vécu dans ce monde-là ! si vous aviez palpé cette ignorance, si vous aviez entendu cette morale et contemplé ces mœurs ! Ah ! je me plais à croire qu'il se trouvera parmi eux quelque Saint-Simon naïf, pour les livrer à la postérité ; et comme ils se détestent réciproquement, soyez tranquille, rien ne sera perdu. L'on verra s'élever une montagne de mépris, près de laquelle les Pyramides ne paraîtront que des taupinées.

— Vous ferez, lui dis-je, quelque chose de mieux. Vous nous donnerez de bons et aimables livres qui réformeront le goût du public et qui renverseront dans l'oubli toutes les malpropretés de notre temps.

— Certainement, me répondit-il, à moins que la France ne soit radicalement et pour toujours *idiotisée*, passez-moi le mot, il viendra quelqu'un qui lui parlera français et chrétien, et qui la mettra en état de se reconnaître ; mais nous n'y sommes pas. L'ouvrier ne s'annonce pas encore, et cet ouvrier ne sera pas moi. Moi, ajouta-t-il tristement, je ne ferai rien. Trois choses me manquent : la force, la paix, le temps. »

Je détournai, en riant, comme je pus, la conversation. Je savais ce qu'il voulait dire et je n'osais point lui répondre. Il se sentait malade, et, s'il croyait pouvoir guérir, il savait bien qu'à moins d'un miracle, il ne recevrait point le seul remède qui fût capable de lui rendre la vie.

Cependant, il aurait fallu si peu de chose ! Il était si

disposé à se raccrocher aux moindres branches, et il avait de si bonnes raisons pour souhaiter de ne pas mourir ! Deux êtres chers, son père et sa mère vivaient encore. Vieux et hors d'état de travailler, leur existence dépendait de la sienne. Dès qu'il se sentait un peu mieux et qu'une passagère embellie semblait se montrer à son triste horizon, il reprenait non le courage, il n'en manquait jamais, mais l'espérance. En 1843, après la publication des *Contes du Bocage,* il alla passer quelques mois aux champs, près de Tours.

J'habite, écrivait-il, un pays charmant; je vois de ma fenêtre une campagne de mon goût. J'ai trouvé moyen de travailler autant, si ce n'est plus, qu'à Paris; mes journées sont plus longues, je suis vraiment heureux. Cela m'incline terriblement à la retraite. O mon cher ami ! que nous pourrions vivre doucement quelque jour en pareil endroit et ensemble. Il ne me manque qu'un ami. C'est la pensée de Dieu qui console et détache de tout, et nulle part elle ne peut être plus présente. J'ai trouvé quelques livres, de ceux que vous n'aimez guère ; mais ils me servent. Je suis ramené aux pieds du bon Dieu (admirez !) par Jean-Jacques et le Vicaire Savoyard. Vous avez songé pour moi à l'une de mes grandes douceurs, qui est de recevoir le journal. Je vous en remercie tous les matins. J'ai vu une petite annonce des *Contes*. Sachez si le libraire est content ; mandez-moi aussi le peu que vous pourrez voir dans les journaux. J'attends surtout votre article, tout en prévoyant combien il peut vous être ennuyeux et pesant. Oh ! les articles d'ami !... Mais ne faites point un article d'ami, nous ne sommes point de ces amis-là. Je m'excuse de vous paraître si âpre à cette petite littérature. C'est mon gagne-pain, et que sais-je encore toutes les bonnes raisons que pourrait me souffler la vanité de mon métier misérable et tant aimé ! Il faut la mettre un peu en dehors, de peur qu'elle ne nous dévore en dedans. Laissez-moi donc être un peu ridicule. Je ne le suis aux yeux de personne autant qu'aux miens propres. Je ne me lasse point d'admirer ceci : On écrit une misère qui n'est rien, qui ne vaut rien ; on n'en est pas content, on le dit, on le pense ; mais l'on s'en inquiète et l'on veut qu'elle soit approuvée, comme si le public était obligé d'être plus sot que vous. J'ai beau gratter

la plaie, je doute qu'on la guérisse... Embrassez Du Lac, embrassez Barrier. Que pourrons-nous faire et dire à Barrier d'égal à l'estime et à l'amitié que nous avons pour lui ? Je veux qu'il soit de notre petite colonie chrétienne et agricole... »

Pauvre bon cœur ! nous le retrouvons tout entier dans ces lignes aimables ; affectueux, laborieux, modeste, plus pieux chaque jour, mûrissant pour le ciel en rêvant de se reprendre à la vie. Il revint de Touraine avec plusieurs manuscrits terminés et une excellente provision de projets de travail, mais surtout avec un grand fonds de résignation à toutes ses douleurs. Quelques-uns des fruits de cette solitude ont trouvé place dans le recueil intitulé : *Nouvelles diverses* (1). Il y a peu de lectures plus attachantes. Ce livre, néanmoins, n'eut point de succès. Les feuilletons n'en parlèrent pas. Ourliac comprit qu'il n'avait plus d'amis dans les rangs qu'il venait de quitter, et que bientôt il y trouverait des adversaires. Il en prit son parti avec une résolution qui me charma ; car, jusqu'alors, il avait paru craindre la lutte. Comme la plupart des hommes qui écrivent dans les journaux, il était enclin à les redouter ; mais il commençait à comprendre qu'on ne peut servir Jésus-Christ sans s'attirer l'inimitié du monde, et qu'après tout il y a quelque douceur d'être haï pour certaine cause et par de certaines gens.

Au nombre des pages qu'il écrivit en Touraine, il y en a une pleine d'un attrait agreste et religieux, intitulé : *La Procession de Mazières*. C'est la description d'une procession de la Fête-Dieu dans les champs. Si je ne m'abuse, on voit là ce qu'Ourliac aurait pu faire, ce que l'on pouvait attendre de son art épuré par son cœur. Parmi

(1) Paris 1844.

ces paysans qui se sont naïvement mis en fête pour honorer Dieu et qui escortent respectueusement le dais orné de bouquets d'herbes sauvages, il fait intervenir des esprits forts, qui proposent leurs éternelles objections. Il les réfute avec une grâce aimable et vive, et avec une véritable explosion d'amour pour le Dieu bon qu'ils outragent. Personne n'aurait été plus capable que lui de réduire à leur platitude native ces arguments de l'impiété vulgaire, dont s'empêtrent tant de hautaines raisons. Il avait des sourires qui faisaient choir toute la pompe de la dialectique incrédule ; quelques bons mots lui auraient suffi pour jeter bas plus d'un prétendu géant.

Ces combats auxquels il se préparait, il ne devait pas les livrer. Sa santé déclinait rapidement, chaque jour il voyait diminuer le chétif reste de ses forces. Un coup terrible vint l'achever. Sa mère, qu'il avait recueillie près de lui, mourut. Ramenée à Dieu par l'exemple de son fils, elle expira dans les sentiments d'une foi sincère ; mais Ourliac perdait en elle l'appui le plus sûr de son cœur et le confident le plus attendri de ses chagrins. Bientôt les médecins l'avertirent de chercher lui-même un air plus doux que celui de Paris. Où aller ? Il était pauvre et ne pouvait entreprendre un long voyage. On lui dit que le lieu importait peu, pourvu qu'il changeât d'air et qu'il pût trouver un peu de distraction. « Allons, dit-il en souriant, je vois que j'ai une maladie inconnue. Mais obéissons sans raisonner, et allons cracher ailleurs, par ordonnance du médecin. »

M. l'abbé Gobil, jeune et excellent prêtre, qu'il avait eu occasion d'apprécier, s'était fixé au Mans. Ourliac résolut d'aller le trouver, afin, disait-il, d'avoir un confesseur tout prêt. Il partit dans les premiers jours du mois

d'août 1845 et nous informa de son arrivée par une lettre que je me sais gré de n'avoir point perdue :

Le Mans, 11 août 1845.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher ami, de vous remercier, avant de partir, de vos bonnes lettres de recommandation, dont je recueille les fruits depuis trois ou quatre jours. Hélas ! le mal est qu'il me faut parler. Ils voudraient aussi me faire manger, mais je me défends tant que je peux. J'ai dîné avec Mgr l'évêque de Chartres (1) (qui est un aimable et admirable homme), et j'en suis d'autant plus flatté qu'il m'a constamment appelé d'*Ourillac* ou d'*Houriaque*, signe qu'il me connaît sous de bons rapports. Il habite un évêché qui est une rareté pittoresque, à côté du magnifique porche de sa cathédrale. Malheureusement, il fait là un vent qui me chassait sans cesse. L'abbé Germond a été d'une bonté que je ne qualifierai pas, attendu que les termes me manqueraient pour l'abbé Gobil et ses amis. Me voilà établi, comme un vieux de province, dans un grand fauteuil, derrière un carreau tranquille. Je bois trois pintes de lait par jour ; j'habite une rue où il n'est passé, depuis ce matin, qu'un homme en patelot bleu , qui semblait s'être trompé de route ; j'ai un petit jardin où j'irais me chauffer au soleil, si le soleil n'était pas un astre destitué ; enfin, je mets le pieds en sortant dans une superbe campagne qu'on songe à éclairer aux bougies (spécialité du Mans)... Je demeure chez un professeur de l'Univesité. Oui, M. P., professe la quatrième au collége ! Mais nous nous sommes montré nos chapelets, et le soir, j'entendais les petits enfants qui récitaient en cadence : *Mn, mn, mn, Ora pro nobis ; mn, mn, mn, Ora pro nobis*, etc. ; je me suis endormi là-dessus. J'ai retrouvé ici plusieurs abbés Morisseau ; l'abbé Boulanger notamment, semble taillé sur le patron de votre chanoine de Tours : c'est la même gaieté, la même pétulance et la même candeur sautillante d'oiseau privé. En somme, je ne vais pas mieux ; je ne souffre point, ma poitrine est bonne, nulle oppression ; mais je tousse, je crache, je suis faible. Rien n'y fait ; je cherche à démêler, tous les matins, si je n'étais pas crocheteur la veille et si je n'ai point charrié des meubles. *La Rancune* lui-même, en arrivant au Mans,

1. Mgr Clausel de Montals.

n'était pas plus las du poids de sa contre-basse. Je le vois d'ici, montant la route avec mademoiselle de la Caverne et sa troupe. Ce roman est le seul souvenir historique qui me soit venu ici : j'oubliais H... Avez-vous connu H...? Il en a fait de belles dans ce pays; c'est lui qui pense *que l'on doit à Marat, sinon de l'amour, au moins l'estime la plus affectueuse.* Voilà une dette que vous ne vous connaissez peut-être pas.

On peut maintenant m'adresser directement le journal. Voici mon étiquette : à M. Ourliac, chez M. P., rue du Champ-Garreau, 38, au Mans (Sarthe). J'attends des nouvelles des divers paquets qui pourraient m'arriver, à propos de quoi votre cher frère a eu la bonté de m'offrir ses services. Il y a certaines épreuves d'Hetzel qu'il faudrait absolument lui faire passer : Barrier est préposé à cette emballage. Si la *Revue* était assez folle pour imprimer le conte qu'elle a, on pourrait, à mon regret, le corriger sur le manuscrit qui, je crois, est assez correct. Pommier s'en est chargé, mais si vous voulez perdre votre temps à le lire ou le relire après lui, il n'en vaudrait que mieux.

Présentez à votre femme les respects et l'hommage d'un malade inconnu; embrassez votre frère et Barrier.

Adieu, mon ami, soyez heureux et ne toussez pas,

« ÉDOUARD. »

On voit qu'il n'avait pas porté au Mans l'espérance de guérir. Quelques jours après, expérience faite, il écrivait avec le même sourire triste et résigné :

Le Mans, 19 août.

Je vous réponds immédiatement, mon cher ami, et c'est pour moi un plaisir dans la vie de cloporte que je mène, quoiqu'on m'ait déjà fourni à peu près toutes les distractions que le pays produit. Je voudrais pouvoir vous dire que je vais mieux, je voudrais le croire, je le dis souvent, mais je voudrais que ce mieux finît, car il m'assomme ; mes crachements et mes enrouements ne me lâchent pas. Dix paroles détraquent mon appareil. Je parle comme les bergers de M. Sue, sauf leur eau-de-vie et leur bien dire. Mon Dieu ! comment suis-je pris par la gorge? Je

n'ai jamais fait de discours à personne, je ne suis ni professeur ni avocat, et si je parle beaucoup, c'est pour dire si peu de chose !

« Vous allez donc partir pour la Suisse? Voilà qui a surpris l'abbé Gobil, moi point. Je ne m'étonne jamais qu'on parte, je comprendrais encore mieux que vous fussiez mené jusqu'en Italie. Vous me parlez de vos visites à Versailles, où j'ai vu quatre personnages, en 1842, qui jouaient au biribi en bérets floqués de 1818, dans une chambre dont le plus jeune meuble avait vu passer les États généraux ; j'augure donc bien de vos découvertes : j'en fais ici qui ont leur prix. J'ai vu notamment, aujourd'hui, dans leur propre maison, deux petites vieilles, à moitié religieuses, d'environ quatre-vingts ans, coiffées d'escoffions séculaires, qui m'ont raconté leur détention et la prise du Mans en 1795. Je regardais cette scène comme une vieille image.

« Savez-vous que je suis tout voisin des Visitandines ? Ces bonnes sœurs nous ont accablés de prévenances, de fromages et de confitures. Elles ont un sirop pectoral infaillible, qu'on finira par me faire prendre, quoique je ne croie à aucun sirop, à aucune eau, à aucune tisane, mais seulement au bon régime et à la grâce de Dieu.

« Que vous manderai-je encore de ce benoît pays? que j'y prends la mesure d'une retraite, sinon d'une bière ; qu'une famille de huit personnes y vit à l'aise avec 1,500 fr., et qu'on y a fait, du pillage de deux abbayes, une bibliothèque dont je me contenterais bien dans mes vieux jours. »

Je pourrais finir ici cette notice. A partir de ce voyage du Mans, la vie d'Ourliac ne fut qu'une agonie dont il faut, à son exemple, voiler les angoisses. Il souffrait comme un héros, mieux encore, comme un saint, travaillant toujours, ne se plaignant jamais, aussi malheureux et aussi résigné qu'on peut l'être. Les médecins voulurent tenter un dernier moyen : ils l'envoyèrent à Pise. Plutôt par scrupule de conscience que dans l'espoir de prolonger sa vie, il se rendit à leurs conseils. Un ami, dont on a déjà vu le nom sous sa plume, M. Barrier, reçut de lui une lettre où il se montre tel qu'il qu'il fut jus-

qu'au dernier instant. On verra, et nous en avons eu d'autres preuves, qu'au milieu de tant de tourments, sa force d'âme n'avait subi aucune atteinte.

« Pise, 18 novembre 1846.

« Mon cher petit Barrier, vous croyez sans doute qu'on vous oublie, et l'on n'a jamais tant pensé à vous. Il est si simple que le cœur revole vers les amis, quand on s'ennuie, quand on est seul, oisif et chagrin ! On me donne de vos nouvelles, et chaque fois je vous serre mentalement la main de toutes mes forces ; vous êtes une des rares figures qui se joignent au groupe chéri que je regrette et que j'embrasse sans cesse. Je rêve aussi volontiers quelque dindon au milieu de nous, pour nous servir de contenance et me persuader que je suis complétement guéri et en état, comme un autre, de prendre ma part d'un repas de famille. Que vous dirai-je de l'Italie que je ne connais pas encore, et de Pise que je connais si bien? C'est un heureux pays, un bon peuple qui n'a point encore les innombrables bandits, prostituées et enfants trouvés de la France et de l'Angleterre, mais à qui les fortes têtes cherchent et travaillent de toutes leurs forces à les procurer. Le *Juif-Errant* est ici frais et friand. Un jeune prêtre de Turin m'en a parlé sur ce ton : cela fait pitié! Les *penseurs* sont presque aussi crapuleusement bêtes que ceux de Paris, qu'ils tâchent d'imiter. Ils parlent aussi de *progrès* et de *jésuites*, comme s'ils savaient ce qu'ils veulent dire. Heureusement qu'il reste encore par-ci par-là quelques crocheteurs qui ont plus de raison et de sens. Ah ! Barrier, le monde a été détruit une fois par la barbarie ignorante, il sera bouleversé de nouveau par la barbarie pédantesque des faiseurs de galimatias Au fond, c'est la même. J'ajoute, sur les Italiens, et ceci est mon avis particulier, que c'est le peuple le plus comique, le plus plaisant du monde, et qu'il ferait presque rire un homme aussi enrhumé que moi. Il est vrai qu'on court risque aussi d'enrager. Je vous en ferai bien des contes, si Dieu me rend la parole et mes amis. — Une chose qui m'a profondément déconcerté, en arrivant ici, c'est de n'y trouver, parmi les Français, que des poitrinaires ; cette compagnie est mélancolique. Mettez en outre l'habitude où sont les habitants de mon quartier de ne recevoir que des malades. Les gens, les meubles, le soleil même, tout vous rappelle la phthisie au

troisième degré. Mon imagination s'est mal défendue de ces impressions, ce qui l'a fort barbouillée. Que d'amères plaisanteries me fait là-dessus mon hôtesse ! elle veut absolument mettre mon linge sécher quand je le quitte, et à tout propos. — Mais, chère femme, je ne sue pas, au contraire... — Rien n'y fait. — Ne voulait-elle pas aussi me faire prendre de l'huile de morue. — Morue vous-même, lui dis-je en français ; et le temps passe en ces menus propos. Adieu Barrier, adieu mon brave ; ajoutez un petit *Ave* pour moi à votre prière du soir ; je vous le rendrai. Demandez-en autant à tous nos amis que j'embrasse avec vous.

» ÉDOUARD. »

Combien ces lettres et ces sourires nous affligeaient ! Nous nous demandions si nous aurions la consolation de l'embrasser encore. Nous le revîmes, hélas ! et dans un moment où certaines circonstances, de nature à le tourmenter plutôt qu'à le surprendre (car il avait tout prévu et tout souffert par avance), nous faisaient presque désirer qu'il ne revînt pas, échappant par la mort au surcroît de douleur qui lui était réservé. Dieu, dont il faut comme lui adorer les desseins très sages et les volontés très miséricordieuses, ne lui épargna pas, à nos yeux du moins, une seule goutte du calice où il buvait humblement l'expiation, mais où il puisait en même temps l'espérance. « Voilà, me disait-il un jour à ce propos, ce que c'est que d'avoir écrit de mauvais livres. Il faut que j'aie bien offensé Dieu par là, et plus que je ne l'aurais compris, pour que ce Dieu si bon m'ait condamné à des réparations si terribles. Quel doit être, au-delà de ce monde, le sort de ceux qui, dans ce monde, ne regrettent rien et ne réparent rien ! »

Il revint d'Italie, après six mois, méconnaissable, vomissant le sang, atteint d'une fièvre continuelle, la mort peinte sur le visage, mais l'âme ferme et vaillante, et op-

posant aux coups méchants qui tombaient sur lui la constance sereine d'un martyr. Dans cet état, quelques faibles ressources d'argent étant venues à lui manquer, il nous demanda du travail, et il écrivit rapidement pour l'*Univers* un petit volume intitulé : *Pise et Florence,* dans le ton calme et piquant de la lettre qu'on vient de lire. Quelque éditeur aura sans doute l'esprit de retirer du journal, où elles sont ensevelies, ces dernières pages, excellentes en tous sens, et qui laissent si peu deviner qu'elles furent tracées d'une main qui sentait déjà le froid attouchement de la mort. Il avait réglé ses efforts sur ses besoins ; le modique prix que le journal pouvait lui donner pour chaque feuilleton suffisant à ses nécessités limitées au plus strict nécessaire, il n'en faisait que deux par mois. Ailleurs, on l'aurait payé plus, et il aurait eu moins de peine à prendre ; mais il préférait l'indigent salaire qui lui permettait du moins de ne pas étouffer l'accent de sa foi. Il m'écrivit, le jour où nous allions publier le dernier chapitre de *Pise et Florence :*

Je vous prie de suspendre le feuilleton ce soir, pour me gagner deux ou trois jours. J'ai eu le malheur de retrouver des notes et de recommencer deux *tartines*. Cependant, si vous en avez assez, vous n'avez qu'à dire ; je ne songe qu'à m'épargner des frais d'imagination et de poitrine pour le mois prochain. Autre affaire ; je prie vos dames de m'acheter au Petit-Saint-Thomas les objets dont ma messagère leur fera le détail ; c'est une manière de vous emprunter ce que cela pourra coûter. Si cela vous gêne, n'y faites pas plus de cérémonie que moi. Je vous écris avec la fièvre et sans le sou. Vous en serez plus sûr que la prospérité ne gâte pas mon cœur ni mes sentiments pour vous. »

Il vivait alors dans un isolement profond, n'ayant d'autre compagnie que son père, fort vieilli et baissé, et

une servante heureusement pieuse, et qui s'était attachée à son malheur. Il avait accepté une petite place au ministère de la marine. Il s'y traînait tous les jours, ne voulant pas laisser dire aux voisins de bureau, confrères qui valent ceux de la république des lettres, qu'il touchait des appointements pour rien. Il employait sa journée à traduire l'*Imitation de Jésus-Christ*, dont les versions françaises ne rendaient pas à son goût l'angélique simplicité. L'effet de cette occupation, ou plutôt de cette distraction, était sensible dans son langage. Le moindre mot, un billet de quelques lignes révélaient ce que gagnait son âme à l'école de la croix. Je lui avais proposé un médecin très-capable, M. Lebaudy, expert dans les maladies de poitrine, qui l'avait pris en affection pour l'avoir vu quelquefois, et qui pensait que la science pouvait lutter encore contre son mal. Mais il ne voulait plus rien essayer. Meilleur juge que les meilleurs médecins, il sentait l'inutilité des remèdes, et ses regards s'étaient à jamais détournés de ce monde.

« Je vous remercie du fond du cœur, écrivit-il, de votre visite et de votre lettre. J'espère que le bon Dieu me fera la grâce de résister doucement à mes ennuis. Mon mal n'est rien. On s'effraye toujours trop des maux de poitrine. Le médecin prétend que je ne dois pas bouger. A propos de médecin, j'en ai un, et vous voulez m'en donner deux. Je ne reconnais pas là un ami. Plaisanterie à part, croyez bien que tout dépend du régime. Priez Dieu pour moi, voilà le solide remède. Je reporte à Dieu toute la confiance que je retire aux médecins, et ce n'est pas vous qui m'en blâmerez. Je vous rendrai vos *Ave* dans mon oisiveté. Je vous remercie encore et vous serre les mains. »

Peu de temps après il écrivait :

« Mes forces sont au-dessous de zéro. Vous ne croirez pas que je passe

deux heures immobile avant de me décider à lever le bras pour prendre un livre. C'est ce qui vient de m'arriver tout-à-l'heure, et ce qu'on ne saurait imaginer en bonne santé. *Patienza !* »

Patience ! c'est le mot des saints et le seul qu'il eût à la bouche et dans le cœur. Patience ! c'est-à-dire résignation, courage, miséricorde, confiance ! Sur ce rude chemin que Dieu lui faisait parcourir, Ourliac avait rencontré la paix que ne lui eussent pas donnée toutes les joies et tous les succès de la vie. Il s'était dépouillé de tout ressentiment, de tout projet, de tout rêve de plaisir et de gloire ; il attendait avec patience et en paix son dernier moment.

Son père était mort, bon chrétien, peu de mois après avoir fait sa première communion, à soixante-dix ans. Ourliac, n'ayant plus ce vieillard à soigner, se retira chez les frères de Saint-Jean-de-Dieu, dont il était le voisin depuis longtemps, et qu'il aimait et vénérait. Il y expira, le crucifix dans les mains, la paix et le pardon dans le cœur, la prière sur les lèvres. Le Père Varin, cassé par l'âge, ne put l'assister en ces derniers moments. Ce fut un autre digne enfant de saint Ignace, le Père Philippon, qui reçut l'âme de l'ancien feuilletoniste de la *Presse*. Le Père Philippon ne le voyait que depuis une quinzaine de jours, et ne savait rien de son passé. Lorsqu'il apprit quels avaient été les commencements de ce chrétien dont il venait d'admirer la mort, il leva au ciel ses yeux pleins de larmes. Dans le cours de sa longue carrière, il avait rencontré peu de religieux, ce sont ses paroles, qui fussent aussi avancés dans la vie spirituelle et dans la connaissance et l'amour de Dieu.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pie IX et les révolutionnaires..... 1
La Salette..... 43
La fin du régime..... 59
Révolution ou République..... 239
Les fêtes républicaines..... 315
Les élections..... 332
Première séance de la Constituante..... 337
Les Rapports du Gouvernement provisoire..... 347
M. Louis Blanc et M. Barbès..... 357
La Commission de Constitution..... 360
Le 15 mai..... 365
Le bannissement. — Le divorce..... 381
La Question des Travailleurs..... 386
Elections socialistes à Paris..... 395
Election de Louis Bonaparte..... 402
Les incompatibilités..... 422
Les pétitions sous la République..... 424

Les journées de juin..... 429
Secours aux artistes..... 451
Une proposition de M. Proudhon..... 456
Le peuple chrétien..... 472
On demande des vertus..... 478
Le Droit à l'assistance..... 491
Le Droit au travail..... 501
Un discours de M. de Montalembert..... 507
Sur la Constitution..... 511
Election du Président de la République..... 520
L'année 1848..... 572
Edouard Ourliac..... 580
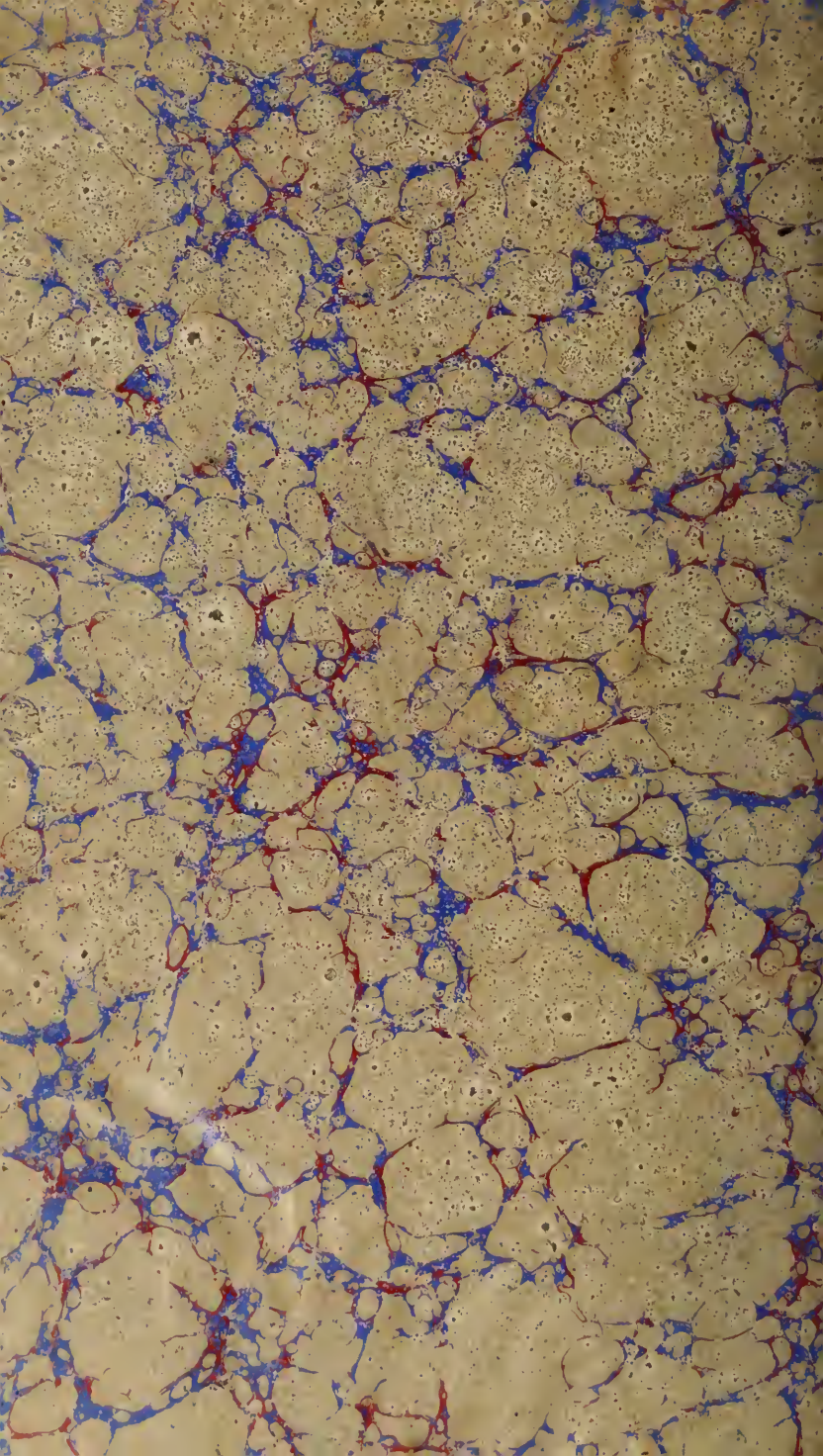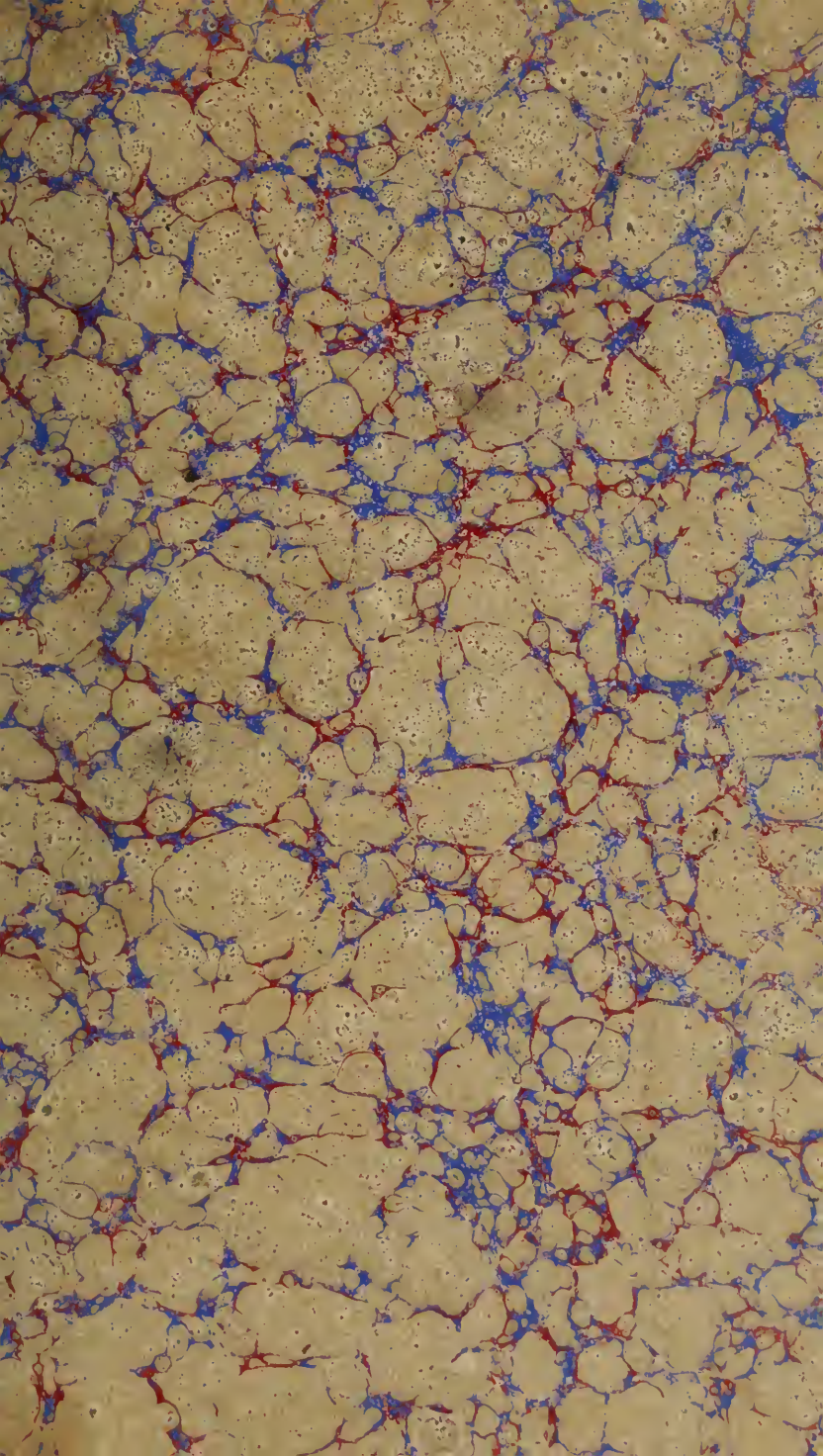
CAMBRAI. — IMP. DE RÉGNIER ET BOUTEAU, RUE DU PETIT-SÉMINAIRE, 14.